
3 3433 06828333 6



HISTOIRE

DES PAPES.

PARIS — TYPOGRAPHIE DE Mme Ve DONDEY-DUPRÉ,
46, rue Saint-Louis, au Marais



La Princesse Sybille de Jérusalem.

HISTOIRE

DES PAPES,

CRIMES. MEURTRES, EMPOISONNEMENTS.

Parricides. Adultères. Incestes.

DEPUIS SAINT P''RP JUSQU'A GRÉGOIRE XVI.

HISTOIRE DES SAINTS, DES S, DES PÈRES DE L'ÉGLISE, DES ORDRES RELIGIEUX,
DES CONCILES, DE DINAUX, DE L'INQUISITION, DES SCHISMES,
ET S GRANDS RÉFORMATEURS.

CRIMES DES R ES R INES, ET DES EMPEREURS.

MAGNIFIQUE ÉDITION,

SPLENDIDEMENT ILLUSTRÉE DE GRAVURES SUR ACIER,

exécutées par nos premiers Artistes.

V

ADMINISTRATION DE LIBRAIRIE.

26, RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, PRÈS LA BOURSE.

1842


LIBRARY
NEW YO

HISTOIRE

DES PAPES.

LUCIUS III,

ALEXIS COMNÈNE,	176e PAPE.	LOUIS LE JEUNE,
ANDRONIC COMNÈNE,		PHILIPPE AUGUSTE,
empereurs d'Orient.		rois de France.

Élection de Lucius III. — Il est chassé de Rome. — Il fait la guerre aux Romains et rentre dans la ville sainte à la tête d'une armée. — Lucius mendie de l'argent dans tous les royaumes de l'Europe. — Il est encore chassé de Rome. — Entrevue du pape et de l'empereur. — Concile de Vérone. — Décret infâme contre les Vaudois. — Affaires d'Écosse. — Nouvelle croisade en Orient. — Histoire de la patriarchesse de Jérusalem. — — Insolence du patriarche Héraclius. — Mort de Lucius.

Les décrets rendus par le dernier concile de Latran avaient définitivement dévolu le pouvoir électif aux cardinaux; le clergé et le peuple ne pouvaient même plus intervenir dans les élections par un vote négatif, puisqu'il suffisait au pape

d'avoir réuni les deux tiers des voix du sacré collége pour être canoniquement élu. Aussi à partir de ce moment le cardinalat devint-il la première et la plus importante dignité de l'Église.

Dans leur empressement de jouir de leurs nouvelles prérogatives, les cardinaux n'attendirent pas même que les funérailles d'Alexandre fussent terminées : le lendemain de sa mort ils se réunirent secrètement et proclamèrent souverain pontife Ubaldo, évêque d'Ostie, qui fut sacré à Veletri, sous le nom de Lucius III, par Théodin, prélat de Porto, et par l'archiprêtre d'Ostie. Le nouveau pape, né dans la ville de Lucques en Toscane, était, dit-on, fort ignorant, et n'avait pour tout mérite qu'une connaissance parfaite des cérémonies de l'Église.

Voici pour quelle raison cet inepte prélat obtint les honneurs du pontificat : les cardinaux s'étant assemblés pour procéder à la nomination du successeur d'Alexandre, en vertu du décret qui leur conférait le pouvoir électif, ils s'engagèrent réciproquement à ne jamais choisir les papes hors de leur collége. Mais quand cette décision eut été approuvée, il s'éleva une grande difficulté ; tous voulaient être papes, et personne ne consentait à donner sa voix qu'à lui-même. Enfin pour terminer les différends, ils convinrent de choisir le cardinal Ubaldo, comme étant le doyen d'âge et par conséquent comme devant laisser bientôt la place à d'autres ambitions. En dépit de leurs prévisions, Lucius vécut encore quatre années.

L'histoire des premiers temps de ce pontificat est aride et n'offre que des incertitudes ; elle ne commence à devenir intéressante que vers l'année 1183.

On accuse Lucius d'un défaut qui chez les souverains est un vice monstrueux, l'avarice. Le jour même de son exaltation, il voulut réformer plusieurs usages établis depuis un temps immémorial; par exemple la coutume de faire des largesses au peuple aux époques des grandes solennités, et les distributions de vêtements et de blé aux anniversaires de la fête des papes ou de leur intronisation.

Les Romains, craignant que ce vieillard rapace ne finît par amonceler toutes leurs richesses dans les caves du palais de Latran, se révoltèrent contre lui, envahirent à main armée la demeure pontificale, le poursuivirent de forteresse en forteresse, et le forcèrent à quitter Rome. Ensuite, le peuple se répandit dans les campagnes qui lui appartenaient, pilla ses maisons, ravagea ses domaines, brûla ses palais; et, sur les décombres fumants, tous les citoyens firent serment de mourir les armes à la main plutôt que d'obéir à l'infâme Lucius, qui était allé mendier le secours de l'empereur, et avait obtenu que Christien, métropolitain de Mayence, vînt le rétablir sur le saint-siége avec une armée d'Allemands. Ce prélat, qui était l'un des plus habiles généraux de l'empire, aurait sans contredit rétabli les affaires du pape, si la mort n'était venu l'arrêter dans sa marche. Après la perte du chef, l'armée n'osa point s'engager dans le cœur de l'Italie, et opéra même sa retraite vers la Lombardie.

Une seconde fois Lucius se trouva privé de tout appui, et loin d'être en état de soumettre les rebelles, il reconnut que lui-même serait bientôt forcé de leur obéir. Alors il changea de tactique, et ne pouvant vaincre le peuple, il résolut de corrompre ses chefs. Comme l'argent lui manquait, il envoya

ses moines dans toutes les cours de l'Europe, afin d'en extorquer aux rois, aux seigneurs et aux simples fidèles. Toutes les sommes qu'il se procura ainsi furent distribuées aux chefs de la révolte, et avec leur appui il rentra triomphant au palais de Latran. Malheureusement ses succès ne furent pas de longue durée; les Romains, irrités de ce qu'il voulait frapper la ville d'un impôt extraordinaire, se révoltèrent contre les agents du fisc et les chassèrent avec l'odieux pontife.

Dans cette seconde révolution, il est juste de dire que le peuple se porta à des excès inouïs; les églises furent pillées et brûlées, les religieuses violées et écartelées en place publique; les prêtres déchirés à coups de fouet et mutilés d'une manière honteuse; enfin les historiens rapportent qu'après le sac d'un couvent, on arracha les yeux à tous les moines; on leur couvrit la tête de mitres par dérision, et on les renvoya en procession attachés deux à deux et conduits par un frère lai auquel on avait conservé un œil.

Lorsque Lucius fut instruit des cruautés qui avaient été commises contre son clergé, il entra dans un accès de fureur inouïe; il fulmina contre les Romains les plus terribles anathèmes, et se retira aussitôt à Vérone pour activer les secours que devait lui envoyer l'empereur. Frédéric vint en effet le rejoindre, et lui renouvela le serment de fidélité et d'obéissance qu'il avait fait au pape Alexandre, sous la condition qu'il lui donnerait l'investiture des états de la comtesse Mathilde.

Un concile fut immédiatement convoqué, et Lucius chargea officiellement les Pères de résoudre les difficultés qui s'étaient élevées autrefois entre le saint-siége et l'empereur;

mais dans les instructions secrètes, il leur ordonna de faire traîner en longueur les affaires relatives à l'héritage de Mathilde, et de s'occuper principalement de la condamnation des Romains et des mesures à prendre pour les soumettre.

Le synode rendit en même temps contre les hérétiques d'Italie et de France un décret qui renfermait les principales dispositions du concile de Latran, avec un surcroît de mesures cruelles pour arriver plus promptement à l'extermination des peuples qui refusaient de se soumettre à la cour de Rome. « La justice ecclésiastique ne saurait montrer trop » de rigueur, disait Lucius dans cette bulle, pour anéantir » les hérésies qui pullulent de nos jours dans un grand nombre » de provinces. Déjà Rome a bravé les foudres du saint- » siége, et son peuple indocile a osé porter sur nos prêtres » une main sacrilége en haine de notre personne. Mais le » jour de la vengeance se prépare, et en attendant que nous » puissions rendre à ces Romains le mal qu'ils nous ont fait, » nous excommunions tous les hérétiques, quelle que soit la » dénomination qu'ils portent; entre autres les Catharins, » les Patarins, ceux qui se disent faussement Humiliés ou » Pauvres de Lyon, ainsi que les Passagins, les Joséphins » et les Arnaudistes, enfin tous ces infâmes qui s'appellent » Vaudois ou ennemis du saint-siége. Nous frappons ces » sectaires abominables d'un anathème perpétuel; nous » condamnons aux mêmes peines ceux qui leur donneront » retraite ou protection, et qui les appelleront Consolés, » Croyants parfaits, ou de quelque autre nom superstitieux.

» Et comme la sévérité de la discipline ecclésiastique est » quelquefois méprisée et impuissante, nous ordonnons que

» ceux qui seront convaincus de favoriser les hérétiques, s'ils » sont clercs ou religieux, soient dépouillés des fonctions sa- » cerdotales, de leurs bénéfices, et abandonnés à toutes les » rigueurs de la justice séculière; s'ils sont laïques, nous or- » donnons qu'ils soient livrés aux plus horribles tortures, » éprouvés par le fer et par le feu, déchirés à coups de fouet, » et brûlés vifs.

» Nous ajoutons, par le conseil des évêques et sur les re- » montrances de l'empereur et des seigneurs, que chaque » prélat visitera plusieurs fois pendant l'année, par lui- » même ou par son archidiacre, toutes les villes de son » diocèse, et particulièrement les endroits où il jugera que » des hérétiques tiennent leurs conciliabules; ils feront saisir » les habitants et surtout les vieillards, les femmes et les » enfants; ils les interrogeront pour savoir s'il existe des » Vaudois dans leur pays, ou des gens qui tiennent des as- » semblées secrètes, et qui mènent une vie différente de » celle des fidèles. Ceux qui hésiteront à faire des dénon- » ciations seront immédiatement appliqués à la question. » Lorsque l'évêque ou l'archidiacre connaîtra les coupables, » il les fera arrêter et il exigera d'eux une abjuration, ou » bien, sur leur refus, il exécutera la sentence que nous » avons prononcée.

» Nous ordonnons en outre aux comtes, aux barons, aux » recteurs et aux consuls des villes et autres lieux, de s'en- » gager par serment, suivant l'avertissement des évêques, à » persécuter les hérétiques et leurs complices lorsqu'ils en » seront requis par l'Église, et à exécuter de tout leur pouvoir » ce que le saint-siége et l'empire ont statué sur le crime

» d'hérésie; autrement nous les déclarons dépouillés de leurs » charges et de leurs dignités, sans jamais pouvoir être » admis à occuper aucun emploi; de plus, ils seront excom- » muniés pour toujours et leurs terres mises en interdit.

» Les cités qui résisteraient à nos ordres ou qui, étant » averties par les évêques, négligeraient de poursuivre les » hérétiques, seront exclues de tout commerce avec les » autres villes et perdront leur rang et priviléges; les ci- » toyens seront excommuniés, notés d'infamie perpétuelle, » et comme tels déclarés inhabiles à remplir toutes fonctions » publiques ou ecclésiastiques. Tous les fidèles auront droit » de les tuer, de s'emparer de leurs biens et de les réduire » en esclavage. »

Après la lecture de cet infâme décret, le concile entendit les explications des évêques écossais, Jean et Hugues, les mêmes qui s'étaient disputé le siége de Saint-André. Le pape et les cardinaux décidèrent que ni l'un ni l'autre n'avait droit au siége, attendu que tous deux avaient été irrégulièrement élus et consacrés, et ils leur ordonnèrent de résigner le titre d'évêque entre les mains de Lucius.

Alors commença une nouvelle lutte entre les deux titulaires afin d'obtenir la protection du saint-père. Jean offrit à Lucius quinze cents deniers d'or pour qu'il favorisât ses intérêts; Hugues lui en donna deux mille afin qu'il se déclarât contre son rival. Le pape prit l'argent des deux compétiteurs, et pour les mettre d'accord, il rendit à Hugues l'évêché de Saint-André, et donna à Jean le siége de Dunquelde avec les bénéfices que le roi Guillaume lui avait enlevés. Quand les deux prélats furent de retour en Écosse,

ils voulurent rentrer en possession de leurs Églises respectives; mais le roi ayant refusé de restituer à Jean les bénéfices qui lui avaient été donnés par Lucius, la guerre recommença entre les deux rivaux pour le siége de Saint-André, et le royaume fut encore troublé par cette ridicule querelle.

En Orient, les affaires des chrétiens se trouvaient dans un état déplorable; plus d'un million d'hommes étaient venus s'engloutir dans les sables de la Palestine, et le prix de tant de sacrifices était la misérable conquête de Jérusalem.

D'un côté, la dissolution des mœurs, l'incapacité des chefs et le manque de soldats, laissait la terre sainte sans défense; de l'autre, une lèpre horrible et des maladies continuelles rendaient Baudoin IV incapable de défendre ses nouveaux sujets contre les entreprises des infidèles. Dans cette extrémité, ce prince se détermina à envoyer en Italie une députation au pape et aux rois chrétiens pour leur exposer les malheurs de l'Orient; il choisit pour chef de cette ambassade l'infâme Héraclius, métropolitain de Jérusalem, le même qui avait été élevé sur ce siége important, malgré la vive opposition de Guillaume, archevêque de Tyr. Celui-ci voulut profiter de la circonstance pour se rendre lui-même à Rome et pour renouveler ses accusations devant le pape, en demandant la déposition d'Héraclius; mais le sacré collége et le pape, déjà gagnés par l'or, refusèrent même d'entendre l'illustre métropolitain. Celui-ci, indigné d'une telle lâcheté, menaça Lucius de publier dans toutes les cours de l'Europe le honteux trafic qu'il faisait des dignités ecclésiastiques; tout fut inutile; les riches présents d'Héraclius avaient fait pencher la balance en sa faveur, et il fut solennellement reconnu par le saint-père.

Voici cependant en quels termes Besoldus parle des mœurs d'Héraclius : « Ce patriarche était devenu amoureux d'une » tavernière nommée Pascha de Riveri, de la ville de Napoli » en Palestine, à douze lieues de Jérusalem. Souvent il mon- » tait à cheval et venait chercher sa maîtresse, qu'il accom- » pagnait au palais patriarcal : après quelques jours de dé- » bauches, il la renvoyait comblée de présents, afin que ces » voyages ne déplussent pas trop au mari. Néanmoins celui- » ci, fatigué des plaisanteries de ses voisins, s'emporta » contre sa femme et la menaça de la tuer si elle ne cessait » ses relations avec le patriarche. La belle tavernière en » instruisit Héraclius, et le lendemain le mari fut trouvé » mort dans son lit : alors la Pascha vint résider à Jérusalem, » dans un riche palais qu'elle habita publiquement avec le » métropolitain. Quand son amant prêchait à la cathédrale, » elle s'y rendait dans l'équipage d'une reine, suivie d'une » foule de serviteurs plus richement équipés que ceux de la » princesse Sibylle, sœur du roi; et si des étrangers deman- » daient à ses gens quel était le nom de cette dame, ils répon- » daient effrontément : C'est la patriarchesse.

» Héraclius en eut plusieurs enfants qu'il menait publi- » ment avec lui soit au temple, soit à la cour. On raconte » même qu'un jour, en plein conseil, en présence du roi, des » barons et des généraux, un des serviteurs de la Pascha » vint lui annoncer qu'elle était accouchée d'un garçon.

» Aussi la conduite du prélat avait-elle influé sur son clergé, » à ce point que ses moines et ses prêtres n'avaient pas laissé » une seule fille vierge dans Jérusalem ! »

Ce fut cependant au nom de ce prêtre indigne, au nom

d'Arnaud, grand maître des templiers, et de Roger, grand maître des hospitaliers, que le métropolitain de Ravenne exposa au concile de Vérone le triste état de l'Église d'Orient, et supplia Lucius de permettre que les chrétiens d'Occident vinssent au secours de la terre sainte. Le pape se montra très-favorablement disposé pour les ambassadeurs; malheureusement il n'en fut pas de même des rois : ceux-ci montrèrent fort peu d'enthousiasme, et firent répondre à la cour de Rome que le bien de leurs royaumes les empêchait de s'engager dans une entreprise aussi périlleuse et aussi longue qu'une croisade en Palestine. En effet, presque tous avaient des guerres à soutenir : Frédéric Barberousse s'occupait de rétablir son autorité en Italie; Guillaume, roi de Sicile, repoussait les tentatives d'invasion d'Andronic Comnène, empereur de Constantinople; Philippe II, roi de France, guerroyait avec les grands vassaux de la couronne; Henri II, roi d'Angleterre, était également retenu dans ses états par les révoltes incessantes des provinces françaises, qui voulaient se détacher de son autorité.

Héraclius voyant le mauvais succès de ses négociations, voulut tenter un dernier effort, et se rendit lui-même à Paris, où il fut accueilli avec une grande distinction par le roi et par les jeunes seigneurs de la cour de France; tous témoignèrent au patriarche le désir de se rendre à Jérusalem; mais la partie sage des prélats et des nobles se rassembla en conseil et décida que le souverain, qui n'avait pas encore vingt ans, ne pouvait diriger la croisade, et devait rester dans ses états. Philippe promit alors aux ambassadeurs d'Orient de faire prêcher la guerre sainte dans son royaume,

et de fournir de son épargne les sommes nécessaires à l'équipement et à l'entretien de ceux qui prendraient les armes.

Après ce premier échec, le métropolitain partit pour l'Angleterre, persuadé que le roi Henri ne pourrait se refuser à prendre la défense de son parent le roi de Jérusalem, surtout ayant à remplir la promesse faite au saint-siége d'aller au secours de la terre sainte pour expier le meurtre de Thomas Becket.

A l'arrivée du patriarche, Henri convoqua les seigneurs et les prélats de son royaume dans la ville de Londres, pour délibérer sur la question de la croisade ; le conseil décida unanimement que le prince ne sortirait pas de son royaume, et se contenterait de permettre à ses sujets de se croiser. Henri se leva alors, et dit au patriarche : « Puisque nos » conseillers ont jugé que notre présence était indispensable » au salut de nos peuples, nous suivrons leur décision, parce » qu'avant tout un prince se doit à la nation ; cependant » nous promettons de donner sur notre trésor cinquante » mille marcs d'argent pour secourir notre cousin le roi de » Jérusalem. »

Cette nouvelle déception exaspéra Héraclius : « Roi, s'é- » cria-t-il, que nous importe votre munificence ! nous avons » plus d'or que nous n'en voulons ; et si nous sommes venus » d'aussi loin, c'était pour chercher un homme capable de » faire la guerre aux infidèles, et nous avions espéré le ren- » contrer ici. Puisque nos prévisions ont été trompées par » celui-là même qui devait les réaliser, apprenez à votre » tour, prince, que si vous avez régné jusqu'à ce jour avec » gloire, c'est parce que le pape vous réservait pour sa dé-

» fense; mais comme vous abandonnez sa cause, sachez que
» lui aussi va vous abandonner, et que sa justice punira enfin
» votre ingratitude et vos crimes. Avez-vous donc oublié,
» vassal parjure, que vous avez violé la foi que vous deviez
» au roi de France votre souverain? ne vous souvient-il plus,
» prince infâme, de l'assassinat du saint archevêque de Can-
» torbéry? »

A ces reproches sanglants qui lui étaient faits devant toute sa cour, Henri changea de couleur, et son visage prit l'expression d'une rage concentrée; mais Héraclius, sans paraître troublé, continua : « Ne croyez pas que je redoute
» les effets de la fureur que je vois sur votre visage; frappez-
» moi comme vous avez frappé saint Thomas; et que mon
» martyre apprenne à l'univers que vous êtes plus cruel et
» plus impie que les Sarrasins. » Telle était la crainte qu'inspiraient les prêtres de cette époque, que le roi ne pouvant plus se contenir et n'osant point se venger, quitta l'assemblée.

Avant le retour d'Héraclius en Italie, le pape Lucius était mort à Vérone, le 24 novembre 1185, et avait été enterré dans la cathédrale de cette ville.

URBAIN III,

177e PAPE.

ISAAC L'ANGE, empereur d'Orient. | PHILIPPE AUGUSTE, roi de France.

Élection d'Urbain. — L'empereur Frédéric décerne le titre de césar à son fils. — Querelle entre le pape et l'empereur. — Plaintes de Frédéric Barberousse contre le pape. — Lettres des évêques allemands au saint-père. — Urbain est chassé de Vérone. — Conquêtes du sultan Saladin. — Mort du pape.

Après la mort de Lucius, le Milanais Hubert Crivelli, cardinal de Saint-Laurent et métropolitain de Milan, fut proclamé pontife par le sacré collége sous le nom d'Urbain III.

Frédéric Barberousse, qui songeait à s'assurer la domination de l'Italie, profita du moment de répit que lui donnait la mort du pape et le soin d'une nouvelle élection, pour marier Henri, son fils, avec Constance, fille posthume du roi Roger, et tante de Guillaume II, qui régnait alors sur les états de Sicile. Ce mariage avait été célébré à Milan le 27 janvier 1186; et à la suite de la cérémonie, l'empereur avait été couronné par le métropolitain de Vienne, Henri par le patriarche d'Aquilée, et Constance par un prélat allemand. Ensuite Frédéric avait solennellement déclaré son fils césar et lui avait déféré l'autorité impériale.

Mais Urbain, qui dans l'intervalle avait été élu pape, montra aussitôt des intentions hostiles à l'empereur, et refusa de

confirmer la déclaration du souverain et le mariage du jeune roi, sous prétexte que cette union menaçait d'asservir l'Église romaine; il reprocha à Frédéric l'usurpation des biens légués par la comtesse Mathilde à Saint-Pierre; il l'accusa de voler les héritages des évêques après leur mort, et d'obliger leurs successeurs à vivre d'extorsions; enfin il le menaça de l'excommunication, s'il ne restituait aux monastères d'hommes et de femmes les richesses qu'il leur avait enlevées, en les accusant faussement de les employer à des débauches. Toutes ces imputations, quoique fondées, n'étaient que des prétextes pour justifier la conduite du pape; quant au véritable motif de son opposition, il prenait sa source dans un sentiment de cupidité; Urbain convoitait pour le saint-siége l'héritage du roi Guillaume, qui était sans enfants et paraissait menacé d'une mort prochaine.

Henri se trouvait encore en Lombardie lors de la déclaration du saint-père; il revint aussitôt sur ses pas, bien résolu à tirer vengeance de la cour de Rome. Il s'attaqua d'abord à un évêque qu'il rencontra sur sa route, et auquel il demanda impérieusement de qui il avait reçu l'investiture; sur sa réponse qu'il avait été ordonné par Urbain, parce qu'il ne possédait ni régales, ni officiers, ni cours royales, le jeune prince s'emporta contre lui et le fit frapper par ses gens. Il traita encore plus cruellement un légat qui portait à Rome des sommes considérables; il s'empara de l'argent de vive force; et pour punir l'ecclésiastique de la résistance qu'il avait faite, il lui fit couper le nez.

Urbain cita aussitôt l'empereur et son fils à Rome pour être jugés par un concile, les menaçant d'une excommunica-

tion terrible s'ils refusaient d'obtempérer à ses ordres. Non-seulement les deux princes méprisèrent les menaces d'Urbain, mais encore ils redoublèrent de sévérité envers les prélats qui soutenaient le parti du pontife; ils fermèrent les passages des Alpes et des pays voisins pour empêcher les ecclésiastiques de passer d'Italie en Allemagne, et pour arrêter les Allemands qui voudraient se rendre à la cour de Rome. Ensuite ils convoquèrent à Geilenhusen tous les prélats et les seigneurs du royaume.

Frédéric ouvrit la séance par le discours suivant: « Seigneurs et évêques, vous savez de quelle manière nous sommes » attaqué par le saint-siége, sans avoir manqué au respect » et à l'obéissance que nous lui avons promis. Cependant » l'ambitieux pontife qui gouverne aujourd'hui l'Église veut » ruiner les priviléges de notre empire, afin d'arracher plus » facilement la couronne du front de nos successeurs. Il pré» tend qu'aucun laïque, quelle que soit sa dignité, ne doit » prendre les dîmes que les peuples payent à ceux qui servent » l'autel; qu'il est injuste que les rois s'attribuent le droit » d'avouerie sur les terres ou sur les vassaux de l'Église, et » que les prélats seuls doivent en jouir librement.

» Toutes ces exigences sont contraires aux usages de l'em» pire, et nous ne croyons pas qu'on puisse changer les an» ciennes coutumes pour obéir à un prêtre; néanmoins, pour » montrer combien nous désirons la paix avec le pape, nous » nous conformerons aux décisions que prendra cette as» semblée. »

Alors Conrad, métropolitain de Mayence, se leva et répondit au prince: « Cette affaire est grave, seigneur, et il

» n'est pas possible de la résoudre légèrement. Nous écrirons » d'abord au pontife, pour l'exhorter à la paix et à vous » rendre justice. » Tous les Pères accédèrent à cette proposition, et une lettre synodale fut adressée au saint-père.

Dans cet écrit, les évêques d'Allemagne se montrèrent profondément affligés de la discorde qui s'était élevée entre l'autel et le trône; ils reprochèrent au pontife l'abus qu'il faisait de son autorité en voulant anéantir la puissance impériale, en lui enlevant ses priviléges et en empiétant chaque jour sur ses prérogatives.

Malgré le vif mécontentement qu'Urbain éprouva de la lettre des prélats d'Allemagne, il n'en demeura pas moins ferme dans sa résolution d'excommunier l'empereur, et il le cita à Vérone pour qu'il eût à s'entendre juger et anathématiser. Cette nouvelle démarche du saint-père ne lui réussit pas : les habitants de Vérone, effrayés des conséquences qui pouvaient résulter pour eux de l'inimitié de Frédéric, chassèrent le pape de leur cité, et l'obligèrent à se réfugier à Venise. Dans cette ville, Urbain reprit tous les avantages de sa position; il parvint même à former une ligue contre l'empereur, et à organiser une armée qu'il destinait à secourir la terre sainte.

Mais au moment où il commençait à effectuer l'embarquement des troupes, il apprit que le sultan Saladin, après avoir battu l'armée chrétienne et fait prisonnier le roi Guy de Lusignan à la journée de Tibériade, s'était emparé de la ville de Jérusalem, et avait subjugué tout le royaume. Urbain en éprouva un chagrin si violent qu'il tomba malade, et mourut trois jours après, le 19 octobre 1187.

GRÉGOIRE VIII,

ISAAC L'ANGE, empereur d'Orient. | 178e PAPE. | PHILIPPE AUGUSTE, roi de France.

Élection de Grégoire VIII. — Commencements de son pontificat. — Consternation des chrétiens à la nouvelle de la prise de Jérusalem. — Sous l'impression de ce désastre, les cardinaux s'engagent à renoncer à leur vie voluptueuse et débauchée. — Le pape négocie la paix entre les Génois et les Pisans. — Mort de Grégoire.

Albert, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent et chancelier de l'Église romaine, succéda par une élection canonique à Urbain III : il fut intronisé sous le nom de Grégoire VIII, et consacré le dimanche suivant.

Bénévent était la patrie du nouveau pape, qui, d'après le témoignage des historiens, était savant, éloquent, de mœurs pures et austères. Comme son prédécesseur, il avait éprouvé une grande tristesse à la nouvelle de la prise de Jérusalem : aussi, dès qu'il fut sur le trône pontifical, il envoya ses moines dans tous les royaumes chrétiens prêcher de nouvelles croisades, afin de ranimer le zèle des fidèles pour la délivrance de la terre sainte. Par ses ordres, les missionnaires promettaient les indulgences plénières à ceux qui entreprendraient le voyage en Palestine ou qui fourniraient de l'argent aux besoins des croisés.

Pour Grégoire VIII comme pour ses prédécesseurs la religion n'était pas le seul motif qui les déterminait à soutenir

les chrétiens d'Orient contre les infidèles; l'espoir de relever en Asie l'autorité du saint-siége et d'asservir l'Église grecque agissait plus puissamment sur l'esprit de ces papes. Du reste, cette politique n'était autre que celle suivie à Rome depuis le règne de Grégoire le Grand.

Un auteur contemporain, Roger Hoveden, rapporte dans ses Annales, que la prise de Jérusalem produisit un effet si terrible sur tous les esprits, que les cardinaux romains s'engagèrent tous par écrit à renoncer à leurs concubines, à ne point monter à cheval, à ne point aller à la chasse aussi longtemps que la terre sainte resterait au pouvoir des infidèles. Plusieurs même firent serment de se croiser, et d'aller à la tête des pèlerins jusqu'en Syrie. Mais, ajoute-t-il, cet accès de dévotion ne dura que quelques jours, et bientôt tous reprirent leur train de vie accoutumé.

Grégoire fut distrait de sa douleur par une négociation difficile qu'il entreprit pour réconcilier Pise et Gênes, deux villes rivales et très-puissantes. Son intention était de réunir les forces de ces deux républiques pour les pousser dans la guerre de Palestine. Déjà ses ouvertures avaient été favorablement accueillies des Pisans, il les avait même décidés à joindre toutes leurs forces de terre et de mer à celles des croisés; déjà les Génois lui avaient envoyé des ambassadeurs pour traiter de la paix avec les habitants de Pise, lorsque, fort heureusement pour les peuples, il fut attaqué d'une fièvre violente qui retarda les désastres d'une nouvelle croisade. Le pape mourut après quelques jours de maladie, le 16 décembre 1187, ayant occupé le saint-siége pendant deux mois.

CLÉMENT III,

ISAAC L'ANGE, empereur d'Orient. — 179e PAPE. — PHILIPPE AUGUSTE, roi de France.

Élection de Clément III. — Traité entre le pape et les Romains. — Clément poursuit les projets de ses prédécesseurs relativement à la terre sainte. — Fanatisme des croisés de France, d'Angleterre et d'Allemagne. — Règlements pour la nouvelle croisade. — Dîme saladine. — Fin du schisme d'Écosse. — Privilége accordé au roi d'Écosse. — Querelles entre le pape et le roi de France. — Mort de Clément III.

Paul ou Paulin, cardinal évêque de Palestrine et Romain de naissance, fut élu sous le nom de Clément III, pour succéder à Grégoire VIII. La cérémonie de sa consécration eut lieu à Pise quelques jours après la mort de son prédécesseur.

A peine assis sur le trône de saint Pierre, son premier soin fut de mettre un terme aux divisions qui existaient entre le peuple de Rome et le saint-siége. A cet effet, il envoya des députés au sénat et au préfet pour prendre des arrangements relativement à la ville de Tusculum, qui était l'objet principal de la discorde, et dont les papes revendiquaient la possession au préjudice de la cité. Ses ambassadeurs apportèrent dans la négociation une extrême habileté, ils surent faire valoir aux Romains la perte qu'ils éprouveraient si les papes étaient obligés de choisir une autre cité pour leur résidence; ils les supplièrent de ne pas concourir eux-mêmes à la ruine de

l'antique capitale du monde chrétien en refusant de recevoir le pontife comme leur père, et sans conditions. Les Romains ne tombèrent point dans le piége qui leur était tendu, connaissant trop bien ce que la présence des pontifes leur apportait de discordes et de désastres; néanmoins ils répondirent que pour obtenir la paix, ils recevraient Clément dans leurs murs sous la condition qu'il les aiderait à réparer les pertes éprouvées dans leurs guerres avec le saint-siége au sujet de Tusculum.

Le pontife voyant l'impossibilité de tromper les Romains, accéda enfin à leurs justes réclamations, et signa le traité qui lui fut imposé. Il était ainsi conçu :

« Saint-Père, nous vous rendons dès aujourd'hui le sénat, » la ville et les impôts; nous vous rendons également la basilique de Saint-Pierre et les autres églises qui ont été engagées pour les frais de la guerre, à condition toutefois que » vous céderez au sénat le tiers de l'impôt de chaque année » jusqu'au remboursement des sommes qui nous ont été prê- » tées. Nous renouvellerons envers le saint-siége notre ser- » ment de fidélité, et de votre côté vous donnerez aux séna- » teurs et à leurs officiers les distributions ordinaires, aussi » bien qu'aux juges, aux avocats et aux scriniaires que vous » aurez établis. Enfin, vous solderez des troupes, s'il en est » besoin, pour combattre les habitants de Tusculum, qui se » prétendent indépendants.

» Après la conquête de cette ville, nous seuls pourrons » disposer de son sort; néanmoins vous y conserverez tou- » jours vos terres et vos palais. Vous ferez détruire à vos » frais la forteresse et les murs de circonvallation, sans que

» jamais vous ni vos successeurs puissiez les rétablir. Enfin, » si Tusculum ne s'est pas rendue avant le 1er janvier 1189, » vous vous engagez à excommunier les habitants, et à les » contraindre par tous les moyens qui sont en votre pouvoir » à obéir à nos ordres. A ces conditions, nous vous jurons » fidélité, et nous promettons pleine sécurité à vos cardinaux, » ainsi qu'à ceux qui viendront vous visiter; le tout sauf » les droits romains. »

Toutes choses étant réglées de part et d'autre, Clément se disposa à rentrer dans la ville pontificale. Cependant avant de s'éloigner de Pise, il ne perdit pas de vue son projet de croisade; il rassembla les citoyens dans la grande église, leur fit une longue exhortation pour les déterminer à entreprendre le voyage de la terre sainte, et donna même l'étendard de Saint-Pierre à Ilubald, métropolitain de ce diocèse, avec le titre de légat : après quoi il prit le chemin de Rome, où il fit une entrée triomphante.

Dès que le saint-père eut réglé l'administration de l'Église, il envoya en France le cardinal Henri, évêque d'Albane, avec Guillaume de Tyr, en qualité de légats, pour faire cesser les querelles qui divisaient les rois Henri et Philippe, et pour déterminer ces deux princes à réunir leurs armées pour marcher à la conquête de Jérusalem.

Cette ambassade eut un entier succès; Henri et Philippe se réconcilièrent, ils reçurent la croix des mains des légats, et s'engagèrent à faire le voyage de la Palestine. A leur exemple, un grand nombre de seigneurs des deux nations se croisèrent; les Français adoptèrent une croix rouge, et les Anglais une croix verte.

Pendant que le métropolitain de Tyr achevait de fanatiser les peuples de la France, l'autre légat Henri d'Albane s'était séparé de son confrère et entrait en Allemagne pour le même objet. Ainsi le jour où le roi Philippe assemblait à Paris son parlement pour lui demander des subsides afin de secourir Jérusalem, Frédéric tenait à Mayence une diète solennelle pour faire publier les croisades.

L'empereur se croisa avec son fils Frédéric, duc de Souabe, et soixante-huit des plus puissants seigneurs de l'empire. Le rendez-vous pour le départ fut fixé à Ratisbonne au jour de la fête de saint Georges de l'année suivante; mais afin de prévenir les désordres qu'entraînaient des mouvements de troupes aussi considérables, par l'adjonction de tous les vagabonds qui suivent les armées, à titre de taverniers, baladins, valets et autres, on fit défendre sous peine d'excommunication à tous ceux qui ne pouvaient pas faire la dépense de trois marcs d'argent, de se joindre aux croisés.

Henri d'Angleterre fit lever dans son royaume un impôt extraordinaire du dixième des revenus et des meubles de tous ses sujets, en exceptant seulement les armes, les chevaux et les habits des officiers, ainsi que les livres, les habits et les chapelles des clercs. Cet impôt, connu sous le nom de dîme saladine, était perçu dans chaque paroisse par un moine nommé par l'évêque, et assisté d'un sergent du roi, et d'un templier ou d'un hospitalier. Le roi d'Angleterre rendit en outre différentes ordonnances pour la discipline de l'armée; proscrivant les dés et autres jeux de hasard; interdisant à ses chevaliers les fourrures de vair, de martre zibe-

line, les vêtements d'écarlate et les habits ornés. Il défendit également aux officiers de blasphémer, de se faire servir à table plus de deux mets, et d'introduire dans le camp des femmes, à l'exception de quelques lavandières vieilles et laides. Il autorisait les croisés qui avaient précédemment engagé leurs biens à exiger de leurs créanciers le payement d'une année de revenus, sans que cette nouvelle dette portât intérêts pendant toute la durée de l'expédition; enfin il permettait à ses sujets, même aux ecclésiastiques, d'engager leurs terres pour trois ans; et il réservait pour ceux qui mourraient pendant le voyage, le droit de disposer de l'argent qu'ils emportaient, en faveur de leurs domestiques ou pour le secours de la terre sainte.

Philippe-Auguste leva pareillement la dîme saladine dans ses états, et fit des ordonnances à peu près semblables à celles du roi Henri.

Pendant que la France, l'Angleterre et l'Allemagne se préparaient ainsi à la guerre de Palestine, le pape s'occupait à éteindre le schisme qui séparait l'Écosse du saint-siége. Dans cette intention, il écrivit au roi Guillaume et au clergé de ce royaume : « Nous vous prévenons, seigneur, que Hu-
» gues ne s'étant point présenté à la cour de Rome comme il
» en avait reçu l'ordre d'Urbain III, nous l'avons déclaré
» déchu de l'évêché de Saint-André, et comme tel nous le
» suspendons de toutes fonctions épiscopales, relevant ses
» vassaux du serment de fidélité et d'obéissance. Nous or-
» donnons en outre, conformément aux saints canons qui
» défendent de laisser les Églises sans pasteurs, que le cha-
» pitre de Saint-André se réunira immédiatement pour élire

» un digne prêtre, et nous lui recommandons l'évêque Jean, » dont nous connaissons le mérite. Nous vous exhortons, » vous notre cher fils, à rendre vos bonnes grâces à ce » prélat..... » Guillaume, après avoir pris connaissance de ces lettres, rendit enfin son amitié à l'évêque Jean; il lui abandonna le siége de Dunquelde avec ses revenus, sous la condition qu'il renoncerait au diocèse de Saint-André en faveur de Hugues. Cette détermination du roi aplanit toutes les difficultés; Jean s'installa dans son évêché, et Hugues se rendit à Rome pour se faire rétablir sur son siége; il en rapporta l'absolution du pape, et mourut au retour.

Guillaume, désirant pour l'avenir garantir son royaume des censures des métropolitains anglais, envoya en Italie des députés chargés de négocier avec Clément une bulle qui déclarât l'Église d'Écosse soumise à la cour de Rome et indépendante de celle d'Angleterre. Le bref rendu à cette occasion se terminait par la clause suivante : « Désormais » l'Église d'Écosse relèvera immédiatement du saint-siége, » et il ne sera permis qu'au pape ou à son légat « à latere » de » lancer et de publier l'interdit ou l'excommunication sur ce » royaume. Personne à l'avenir n'y pourra exercer les fonc- » tions de légat, s'il n'est Écossais ou tiré du corps de l'Église » romaine; et les différends qui s'élèveront pour les bénéfices » situés en Écosse ne pourront être déférés à aucun tribunal » étranger, si ce n'est à Rome, par voie d'appel. »

Cette dispute des Écossais et des Anglais était à peine assoupie, qu'une guerre terrible s'engageait entre Henri II et Philippe à l'occasion de la sœur de ce dernier, que Richard, fils du roi d'Angleterre, voulait épouser malgré son

père. D'abord le jeune prince s'était mis à la tête d'un corps de troupes françaises et guerroyait avec son père, qui, redoutant l'ambition de son fils, refusait obstinément de consentir à ce mariage. Ensuite Philippe voyant que la guerre traînait en longueur, prít les armes en faveur de Richard; et les deux peuples anglais et français s'entr'égorgèrent pour la querelle de leurs tyrans.

Comme tout l'argent de la dîme saladine s'engloutissait dans ces interminables disputes, le saint-père craignant de voir s'évanouir ses espérances de croisades, envoya un nouveau légat, Jean d'Anagni, qui obtint des princes qu'ils se rendraient tous deux à la Ferté-Bernard pour conférer ensemble sur les moyens de terminer la guerre.

Dans cette entrevue, Philippe montra un orgueil inconcevable; il demanda impérieusement l'accomplissement du mariage arrêté entre sa sœur Alix et Richard, comte de Poitiers; exigeant en outre que le prince lui fît hommage de ses terres, et que son frère Jean prît la croix. Henri d'Angleterre offrit de faire épouser Alix par le plus jeune de ses fils; mais Philippe rejeta cette proposition avec insolence, et il s'emportait même en paroles outrageantes, lorsque le légat s'interposant entre les deux monarques, menaça Philippe de l'excommunier et de mettre son royaume en interdit s'il refusait les conditions offertes par le roi d'Angleterre.

Philippe protesta encore contre l'arrêt du légat, prétendant qu'il n'appartenait pas à l'Église romaine de porter aucune censure contre un royaume, lorsque le prince réprimait ses vassaux rebelles et vengeait les injures faites à sa couronne : et bientôt la guerre recommença plus furieuse qu'auparavant.

Enfin Henri II étant mort à Chinon quelque temps après, Richard, son fils, lui succéda et rendit la paix aux deux nations.

Alors seulement les deux rois purent accomplir le vœu qu'ils avaient fait de conquérir la terre sainte; ils s'embarquèrent ensemble à la fin de l'année 1190, et firent voile pour la Syrie, où Frédéric Barberousse était déjà arrivé à la tête de cent cinquante mille hommes. Ce malheureux empereur se noya en traversant le fleuve Salef ou le Cydnus.

Henri VI, son fils et son successeur, quitta aussitôt l'armée des croisés, et revint en Italie pour recevoir la couronne des mains du pape, et pour revendiquer en même temps la succession de Guillaume le Bon, roi de Sicile, qui venait de mourir sans enfants. Sur sa route il reçut la nouvelle que Clément III, attaqué d'une maladie aiguë, avait rendu le dernier soupir le 28 mars 1191.

Ce pontife, doué d'une extrême habileté politique, avait rétabli pendant son règne la suprématie de l'autel sur le trône, et avait préparé à ses successeurs la domination de l'Europe entière.

CÉLESTIN III,

ISAAC L'ANGE,	180ᵉ PAPE.	PHILIPPE AUGUSTE,
ALEXIS L'ANGE,		LOUIS VIII,
empereurs d'Orient.		rois de France.

Élection de Célestin. — On diffère de le consacrer. — Couronnement de l'empereur Henri VI. — Exhumation du cadavre de Tancrède. — Supplice affreux du comte Jourdan. — Retour en France du roi Philippe. — Troubles en Angleterre. — Poursuites contre l'évêque d'Éli. — Les Normands refusent de recevoir les légats du pape. — Le roi d'Angleterre est fait prisonnier par le duc d'Autriche. — Nouvelle croisade. — Querelles entre les cours de Rome et de France. — Mort de l'empereur. — Avarice sordide du pape et des cardinaux. — Philippe répudie Ingerburge. — Mort de Célestin.

Deux jours après la mort de Clément, le cardinal Hyacinthe fut élu souverain pontife. Il était Romain de naissance, et comptait quatre-vingt-cinq ans lorsqu'il parvint à la papauté. On l'intronisa sous le nom de Célestin III; mais avant de l'ordonner, le sacré collége décida qu'il ferait préalablement un traité de paix avec Henri VI, et qu'il obligerait le prince à composer avec les Romains pour la reddition de Tusculum.

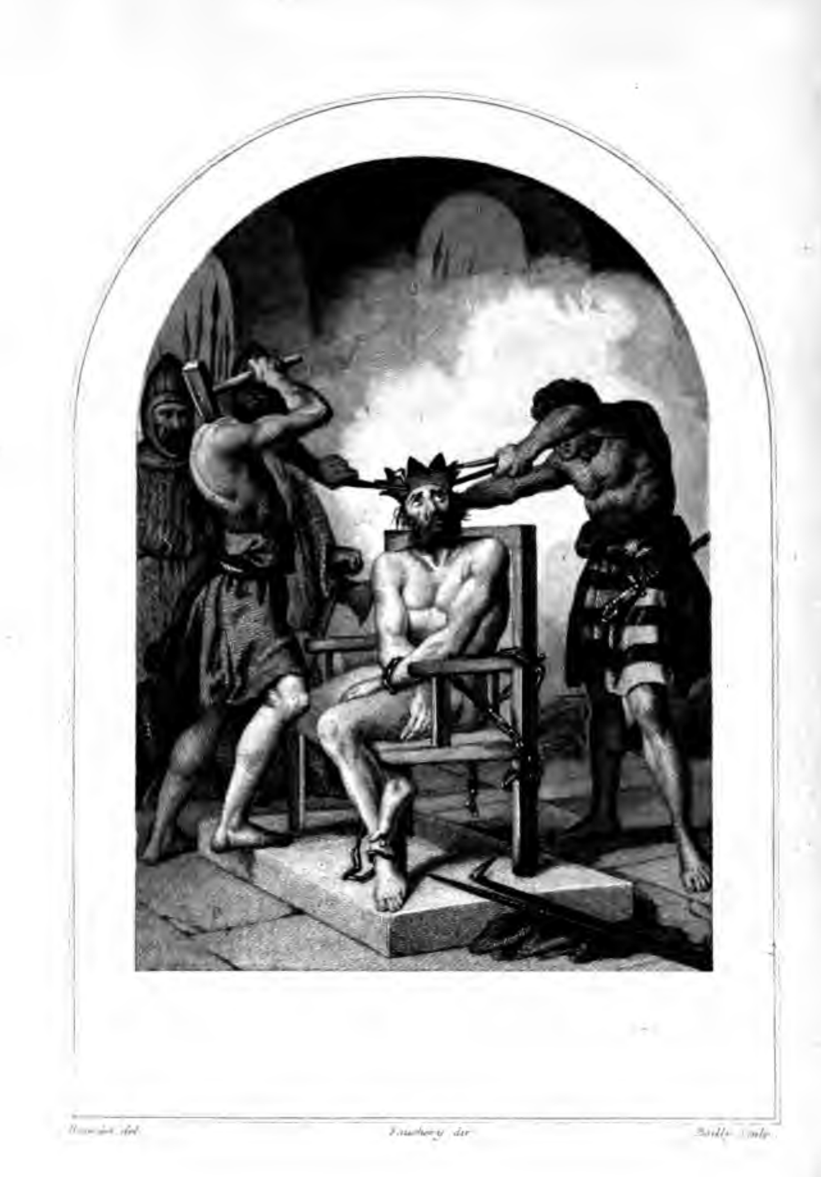
Célestin ayant donné son adhésion à cette mesure, une députation fut envoyée au roi de Germanie, pour réclamer la remise de Tusculum et des autres forteresses voisines de

Rome, promettant à cette condition d'engager le pape à couronner Henri empereur d'Italie.

Le roi consentit à cet arrangement, et les ambassadeurs revinrent avec cette réponse : « Vous voyez, saint-père, que » j'occupe vos terres avec mon armée ; je puis ravager vos » moissons, vos vignes et vos oliviers ; ainsi ne différez plus » de me sacrer, puisque au lieu de vous nuire je m'engage à » honorer votre ville, à obéir à votre sainteté et à vous payer » un tribut. »

Célestin répondit au roi qu'il acceptait ses propositions d'alliance, et immédiatement après il fit procéder à son ordination, fixant le lundi de Pâques pour le couronnement de l'empereur et de l'impératrice Constance sa femme. Voici comment eut lieu cette cérémonie : le saint-père était assis sur un trône, la couronne impériale déposée à ses pieds ; Henri s'approcha de la chaire apostolique et se mit à genoux pour recevoir le diadème ; le pape, sans se lever, le plaça sur le front du monarque, ensuite il le renversa avec le pied, voulant figurer par cette action que le saint-siége était le seul dispensateur des trônes, et pouvait à son gré faire ou défaire les empereurs. Henri ayant courbé la tête en signe d'assentiment, les cardinaux relevèrent la couronne et la posèrent de nouveau sur sa tête.

Ainsi fut accompli le pacte sacrilége qui unissait deux implacables tyrans. Célestin, sacrifiant les malheureux habitants de Tusculum aux intérêts de son ambition, fit détruire leur ville de fond en comble et en chassa les citoyens ; Henri, de son côté, se livra à toutes les inspirations de son caractère féroce ; il passa dans la Pouille pour la punir d'avoir nommé



[illegible] del. Fauchery dir. [illegible] sculp.

VINGT-ET-UNIÈME GRAVURE

LE COMTE JOURDAN ENCHAINÉ SUR UN FAUTEUIL DE FER ROUGI AU FEU EST COURONNÉ D'UN DIADÈME ARDENT QU'ON LUI CLOUE SUR LA TÊTE.

Tome V. [illegible] 29

[illegible] gravures dans le dernier volume

VINGT-ET-UNIÈME GRAVURE.

LE COMTE JOURDAN ENCHAINÉ SUR UN FAUTEUIL DE FER ROUGI AU FEU EST COURONNÉ D'UN DIADÈME ARDENT QU'ON LUI CLOUE SUR LA TÊTE,

Tome V. Page 29.

Nous donnerons un classement général des gravures dans le dernier volume

un autre roi de Sicile, au préjudice de ses prétendus droits; il fit exhumer le cadavre de Tancrède, qu'il regardait comme un usurpateur; et suivant l'exemple de l'infâme pontife Étienne envers Formose, il lui fit couper la tête par le bourreau! Sa vengeance ne s'arrêta pas à un sacrilége; le jeune Guillaume, fils de Tancrède, fut condamné à avoir les yeux brûlés avec un bassin ardent, et ce malheureux enfant eut les parties naturelles arrachées en sa présence.

Enfin ce monstre, ce tigre déchaîné, voulant étouffer l'esprit de rébellion en effrayant ses ennemis, inventa un supplice atroce dont jusqu'à lui aucun tyran ne s'était encore avisé. Un comte Jourdan, de la maison des comtes normands, avait pris les armes pour lui disputer un fief qui appartenait à sa famille; Henri l'ayant fait arrêter traîtreusement, le condamna par dérision à mourir sur un trône ardent; le comte Jourdan fut attaché avec des chaînes sur un fauteuil de fer rougi au feu, et on le couronna d'un diadème d'argent enflammé qu'on lui cloua sur la tête!!! . . . .

De quelle indignation n'est-on pas saisi lorsqu'on songe que de pareils scélérats sont appelés princes, rois, empereurs, et sont regardés comme les oints du Seigneur! Comment des millions d'hommes consentent-ils encore à donner la puissance souveraine à des hommes qui, devenus rois, n'ont plus dans le cœur que l'amour effréné de l'or et un besoin insatiable de domination! . . . .
. . . .

Pendant que l'empereur Henri ravageait la Calabre, la Pouille et la Sicile, les rois de France et d'Angleterre conduisaient leurs armées sur les côtes de la Syrie. Ces deux

princes, qui, avant la mort de Henri II, paraissaient liés d'une amitié indissoluble, devinrent bientôt ennemis implacables. Cette division fut causée de la part de Philippe, par son opposition au massacre des habitants de Messine, que l'armée anglaise voulait passer au fil de l'épée; de la part de Richard, par son refus de ratifier les engagements contractés avec Alix de France, et par son mariage avec Bérengère, fille du roi de Navarre.

Arrivés en terre sainte, les princes ne dissimulèrent plus les sentiments de haine qui les agitaient, et leur discorde prit un caractère d'hostilité ouverte. Philippe s'était déclaré pour le marquis de Montferrat, et l'avait reconnu roi de Jérusalem, au détriment de Lusignan. Richard, aussitôt, prit parti pour Lusignan contre le roi de France et contre Léopold, duc ou marquis d'Autriche, qui, en l'absence de l'empereur d'Allemagne, était resté chargé du commandement des troupes, et s'était joint à Philippe pour se venger d'une insulte du souverain anglais. Ces divisions désorganisèrent bientôt l'armée chrétienne et firent perdre de vue l'objet de la croisade.

Philippe, attaqué d'une maladie qui lui fit tomber les ongles et les cheveux, fut forcé d'abandonner ses troupes et de revenir en Europe; il s'embarqua pour Otrante, où il arriva le 10 octobre 1191, et de là se rendit à Rome, où il fut reçu avec honneur par le pape Célestin, qui le releva de son vœu en lui donnant les marques du pèlerinage, les palmes et les croix. Ensuite le prince prit congé du saint-père, et continua sa route pour Paris, où il fit son entrée à l'époque des fêtes de Noël.

Peu de temps après le départ de Philippe, le duc Léopold suivit l'exemple du roi de France et retourna en Allemagne.

Richard seul était demeuré en Syrie et faisait des prodiges de valeur; mais son courage ne fut utile qu'à sa gloire, car son absence faillit même lui faire perdre le royaume d'Angleterre, déchiré par les factions du comte de Morlaix, et de Geoffroi, métropolitain d'York. Ces deux seigneurs, profitant de l'éloignement du roi, avaient formé un parti puissant contre Guillaume, évêque d'Éli, chancelier du royaume et légat du saint-siége, chargé en cette qualité de l'autorité suprême; ils le contraignirent à quitter la Grande-Bretagne et à se réfugier en Normandie. Ses ennemis poussèrent même l'audace jusqu'à envoyer des ambassadeurs au saint-siége pour se plaindre de ce prélat, et pour faire approuver leur rébellion. Malgré les accusations qu'ils formulaient contre Guillaume, Célestin refusa de le condamner; il fit chasser de Rome ses détracteurs, et envoya cette réponse aux prélats anglais :

« Le roi Richard étant absent pour le service de Dieu, » nous sommes obligé de prendre sous notre protection son » royaume. Ayant donc appris que Jean, comte de Morlaix, » et quelques autres perturbateurs, ont attenté à son auto- » rité et ont même chassé de l'Angleterre notre vénérable » frère Guillaume, évêque d'Éli, nous vous ordonnons de » vous assembler et d'excommunier tous les coupables au son » des cloches et les cierges allumés; vous interdirez aussi » l'office divin dans les terres de ces criminels jusqu'à ce » qu'ils soient venus à Rome implorer notre miséricorde. »

Un exprès fut également envoyé en Orient à Richard, pour

l'instruire des troubles qui désolaient son royaume. Le prince se hâta de conclure une trêve de trois ans avec Saladin, et s'embarqua pour revenir en Europe. Malheureusement une tempête l'assaillit dans l'Adriatique et le fit échouer sur la plage de Venise. Ce contre-temps fâcheux, qui retardait son arrivée dans ses états, le détermina à prendre la route de terre et à traverser les provinces du duc d'Autriche sous un déguisement de marchand. Pendant son voyage, il fut dénoncé par un prêtre et arrêté par le duc son ennemi, qui le retint prisonnier à Vienne et l'envoya ensuite à l'empereur Henri VI. Enfin Richard obtint sa liberté moyennant une rançon de cent cinquante mille marcs d'argent, et continua sa route. Mais déjà son frère Jean Sans-terre, avec l'appui du roi de France, s'était emparé de la couronne d'Angleterre; et Richard Cœur-de-lion fut obligé de reconquérir ses états.

Dans l'année suivante mourut le sultan d'Égypte et de Syrie, le célèbre Saladin, dont le glaive avait été si redoutable aux chrétiens; cet illustre conquérant laissait plusieurs fils héritiers de sa puissance, mais non de son courage et de ses talents. Sa mort ranima l'ambition du saint-siége; Célestin conçut encore l'espérance de reconquérir le royaume de Jérusalem, et fit prêcher une nouvelle croisade en France et en Allemagne. Le cardinal Grégoire, légat du pape en Germanie, convoqua une diète générale à Worms, et il parla avec tant d'éloquence en faveur du saint sépulcre, qu'un grand nombre de prélats, de seigneurs et de magistrats, se déterminèrent à prendre la croix; l'empereur lui-même voulait commander l'expédition en personne, ce qu'il eût exécuté si de sages conseils ne l'en eussent détourné.

Quelque temps après, Henri reçut enfin le châtiment de ses crimes, il mourut empoisonné par Constance, sa femme, et par un seigneur de sa cour, amant de cette princesse. Cette fin tragique n'excita aucun regret, tant ce monstre avait soulevé de haine par ses cruautés et par ses exactions. Célestin, qui avait excommunié l'empereur à l'occasion de la captivité de Richard, défendit qu'on inhumât son cadavre, et ne se départit de sa rigueur qu'à la condition que son successeur restituerait au saint-siége les cent cinquante mille marcs d'argent que le roi d'Angleterre avait payés. Il eut même l'audace d'exiger pour le couronnement du fils de Henri une nouvelle somme de mille marcs d'argent pour chacun de ses cardinaux, et força en outre l'impératrice Constance à jurer sur l'hostie consacrée que le jeune prince était bien réellement du sang de l'empereur et non le fruit de ses adultères.

A cette même époque, Philippe Auguste venait d'épouser Ingerburge, fille de Valdemard Ier et sœur de Canut VI, roi de Danemark ; tous les écrivains du temps s'accordent à dire que cette princesse était aussi belle que vertueuse; selon Mézerai, elle avait un défaut secret qui la rendait inhabile au mariage. Aussi, dès la première nuit de ses noces, Philippe s'éloigna d'Ingerburge et réclama immédiatement de ses évêques une sentence de séparation. Le jugement fut rendu par le métropolitain de Reims, légat du pape, et par quelques prélats qui motivèrent le divorce sur un prétexte de parenté au sixième degré. Cette malheureuse princesse fut enfermée dans un couvent de Soissons, et son mari la laissa dans un tel dénûment, qu'elle fut réduite pour subsister à vendre sa vaisselle et même ses vêtements. Le roi de Dane-

mark porta plainte au saint-siége contre son gendre, et obtint l'annulation de la sentence de séparation des deux époux : Célestin ordonna même au roi de reprendre Ingerburge et de la traiter comme reine de France, lui défendant sous peine d'excommunication de contracter une nouvelle alliance. Philippe, sans s'inquiéter des menaces du pontife, épousa la fille du duc de Bohême.

Malgré cette contravention à ses ordres, Célestin ne lança pas l'anathème contre le roi, soit qu'il eût déjà abandonné la cause de la princesse, soit qu'étant accablé d'années et d'infirmités il ne songeât plus qu'à mourir. Vers les fêtes de Noël, il rassembla les cardinaux et les pria d'élire souverain pontife Jean de Saint-Paul, prêtre-cardinal du titre de Saint-Prisque, en faveur duquel il offrait d'abdiquer; mais comme tous les cardinaux convoitaient pour eux-mêmes la chaire apostolique, ils refusèrent d'accéder aux désirs de Célestin, sous prétexte qu'il était irrégulier et contraire aux canons qu'un pontife déposât la tiare. Quelques jours après, le 8 janvier 1198, le saint-père s'éteignit à l'âge de quatre-vingt-treize ans, après avoir gouverné l'Église pendant six années et neuf mois.

Pendant le douzième siècle nous avons vu les papes s'arroger le droit de disposer de la couronne impériale et de déposer les princes; ce fut depuis ce moment que le pouvoir du saint-siége put être regardé comme réellement constitué; et il dut en grande partie sa nouvelle influence à l'organisation du collége des cardinaux, qui se trouvait chargé de l'élection des chefs de l'Église.

HISTOIRE POLITIQUE

DU DOUZIÈME SIÈCLE.

Réflexions sur le douzième siècle. — Jean Comnène arrache l'anneau impérial du doigt de son père mourant. — L'impératrice Irène veut faire proclamer sa fille impératrice. — Conspiration contre le prince. — Caractère de Jean Comnène. — Manuel Comnène parvient à l'empire. — Sa perfidie envers les croisés. — Ses débauches avec Théodora et Eudoxie ses nièces. — Passion d'Eudoxie pour Andronic. — Celui-ci conspire contre l'empereur. — Il est renfermé dans les tours du palais. — Manuel Comnène perd la sanglante bataille de Myriocéphale. — Il meurt après un règne de trente-sept ans. — Alexis Comnène est déclaré empereur à douze ans, sous la tutelle de Marie sa mère. — Ses débauches et son horrible dépravation. — Andronic organise une révolte contre la régence. — Il viole la jeune sœur de l'empereur, la poignarde lui-même et pollue son cadavre. — Il fait signer à Alexis l'arrêt de mort de sa mère; ensuite il le fait étrangler dans son lit. — Andronic prend les rênes de l'empire. — Il épouse à l'âge de soixante-treize ans Agnès, fille de Louis le Jeune, âgée seulement de onze ans. — Ses débauches avec Théodora. — Ses cruautés. — Révolte du peuple. — Isaac l'Ange est proclamé empereur. — Supplice affreux d'Andronic Comnène. — Caractère du nouvel empereur. — Sa passion pour les histrions et pour les bateleurs. — Il écrase les peuples d'impôts. — Superstitions de l'empereur. — Son frère Alexis le renverse du trône et lui fait crever les yeux. — Caractère de la nouvelle impératrice. — Le fils

d'Isaac l'Ange s'échappe de prison et vient demander l'appui des croisés. — Les Français s'emparent de Constantinople et rétablissent Isaac l'Ange sur le trône. — Histoire politique en France. — Louis le Gros succède à Philippe Ier. — Règne de ce prince. — L'abbé Suger entreprend de relever l'autorité royale. — Il protége les communes et institue l'hommage-lige des vassaux envers le roi. — L'oriflamme de Saint-Denis. — Règne de Louis VII. — Massacre des habitants de Vitry. — Nouvelle croisade. — Débauches de la reine Éléonore. — Ses incestes avec son oncle. — Sa passion pour un jeune Turc. — Elle est répudiée par le roi de France. — Son mariage avec le roi d'Angleterre. — Mort de Louis VII. — Philippe Auguste monte sur le trône à l'âge de quinze ans. — Il chasse les juifs du royaume. — Sa perfidie envers Richard. — Son voyage en terre sainte. — Son mariage avec Ingerburge. — Il la répudie pour épouser Méranie, fille du duc de Bohême. — Il répudie sa seconde femme pour reprendre Ingerburge. — Ses prétentions sur les états d'Angleterre. — Massacre des Albigeois. — Philippe obtient du pape Innocent l'investiture de la couronne d'Angleterre. — Sa mort.

Plus nous avançons vers les siècles de civilisation et moins nous devrions trouver d'attentats dans l'histoire des nations; mais il est dans l'essence de la royauté de perpétuer les crimes, et si nous avons des changements à signaler, ce sera dans une modification de cet art infernal qu'on appelle politique des rois; dans la régularisation des assassinats sous le nom d'exécutions juridiques, dans la variété des moyens de pressurer les peuples sous le nom de tailles, de gabelle, de

subsides et d'impôts. Aussi, en ouvrant les annales sanglantes des souverains de la terre, le philosophe doute de l'humanité, et interroge les siècles passés pour comprendre comment les peuples peuvent encore courber le front devant des tyrans, et ramper à leurs pieds comme des esclaves !

En Orient, Alexis Comnène venait de mourir après avoir poussé les nations de l'Occident dans les déserts de la Syrie. Ce prince rusé, faisant servir l'ambition des papes aux intérêts de sa politique, avait fait périr dans les sables de la Palestine des milliers de fanatiques qui croyaient marcher à la conquête du saint sépulcre, lorsqu'ils n'étaient que des instruments dociles chargés de reconquérir pour les empereurs grecs la domination de l'Asie-Mineure.

A ce prince succéda Jean Comnène son fils, bien digne de lui appartenir. On raconte que dans son impatience de régner, Jean avait forcé l'entrée de la chambre de son père quelques instants avant sa mort, et avait arraché l'anneau impérial des mains du vieillard agonisant. Muni de ce signe de la puissance suprême, Jean ordonna aux gardes d'enfoncer les portes du palais, et se fit proclamer empereur malgré l'opposition de sa famille. Ensuite il distribua tous les emplois à ses créatures, et déjoua les intrigues de l'impératrice Inès, qui voulait placer sur le trône Anne Comnène, sa fille bien-aimée. Ces deux princesses voyant qu'il leur était impossible de renverser Jean par des intrigues de cour, prirent le parti plus sûr de le faire assassiner. Malheureusement le césar Bryennius, mari d'Anne, manqua de résolution au moment de frapper : la conspiration s'éventa ; Jean Comnène, instruit par l'un des conjurés de tous les détails du complot,

fit saisir ceux qui avaient trempé dans cette affaire; comme les plus grands coupables étaient dans sa famille, l'empereur fut obligé de pardonner.

Dans ses guerres contre les Turcs, Jean se montra habile capitaine, et, plus heureux que son père, il les combattit avec succès; il fit la conquête de la petite Arménie, repoussa les Hongrois au delà du Danube; tourna même ses armes contre les Français, et entreprit de leur enlever la principauté d'Antioche; mais la mort l'arrêta dans ses projets. Un jour, dans une partie de chasse qu'il donnait dans la vallée d'Anazarbe en Cilicie, il se blessa à la main avec une flèche empoisonnée, qui causa sur-le-champ une inflammation violente. Ses médecins ayant déclaré qu'il n'existait point d'autre remède que l'amputation du bras, Jean ne voulut pas souffrir l'opération et se résigna à mourir; il réunit autour de son lit ses parents et ses amis les plus dévoués, leur désigna Manuel, son fils cadet, comme seul digne de lui succéder, et leur fit jurer de le proclamer empereur. Quelques heures après, il avait cessé d'exister.

Ainsi mourut Jean Comnène, surnommé le Beau : si nous avons blâmé sévèrement l'action sacrilége de l'enlèvement de l'anneau impérial des mains de son père agonisant, nous devons, par une égale justice, glorifier les vertus qu'il apporta sur le trône, surtout son courage, sa sagesse et sa grandeur d'âme. Il mourut le 8 avril 1143, dans la cinquante-cinquième année de son âge, après en avoir régné vingt-cinq.

Ses obsèques étaient à peine terminées qu'Isaac son fils aîné, auquel le trône revenait légitimement, essaya de se faire proclamer empereur; mais Axungue, un des grands officiers de

l'empire, le fit arrêter à sa sortie du palais, et par ce coup hardi déconcerta tous ses partisans. En même temps il envoya des exprès à Manuel, que Jean Comnène avait désigné pour lui succéder, et qui était alors éloigné de Constantinople : celui-ci se hâta de revenir, et fit son entrée dans la capitale aux acclamations des citoyens, qui le chérissaient à cause de ses grandes qualités ; il fut sacré dès le lendemain, du consentement de tous les grands, et même de celui d'Isaac, qui acheta sa liberté par l'abandon de ses droits à la couronne.

Malheureusement, dès que Manuel fut sur le trône, le pouvoir suprême changea en vices ses belles qualités : il s'abandonna à toutes ses passions et remplit Constantinople du scandale de ses adultères, de ses rapts et de ses incestes ; il écrasa les provinces d'impôts pour satisfaire à la cupidité de ses maîtresses et de ses favoris ; enfin, à l'exemple d'Alexis Comnène, il se montra l'ennemi des croisés, et sa perfidie causa la ruine entière de l'armée de son beau-frère Conrad, empereur d'Allemagne. Mais comme Dieu a placé pour les rois leurs plus cruels ennemis dans leur propre famille, bientôt à son tour il eut à redouter la trahison dans son palais, et faillit devenir la victime d'un complot tramé par son cousin germain Andronic Comnène.

Ce jeune seigneur était parvenu par ses infâmes complaisances à prendre sur l'esprit de Manuel un ascendant extraordinaire ; outre la conformité de leurs goûts dépravés, un autre lien également infâme unissait ces deux hommes ; l'empereur vivait publiquement avec sa nièce Théodora, et Andronic était l'amant de la jeune sœur nommée Eudoxie. Non-seulement tout Constantinople était scandalisé de ce

double inceste, mais encore la passion d'Eudoxie pour Andronic était si forte, qu'elle le suivait dans les camps, dans les tavernes et jusque dans les lupanars, se faisant gloire de partager ses dangers et d'assister à ses débauches. Elle-même excita l'ambition de ce prince et l'engagea à conspirer contre l'empereur pour monter sur le trône à sa place : par un hasard inouï le complot fut découvert le jour même de l'exécution; Andronic fut arrêté et condamné à finir ses jours dans une rigoureuse captivité sous les tours du palais.

Manuel Comnène soutint plusieurs guerres contre les Serviens, et tua même leur chef en combat singulier : enorgueilli par ses succès, il voulut entreprendre la conquête des états d'Azzeddin, sultan d'Iconium. Cette expédition eut un résultat déplorable; son armée s'étant engagée imprudemment, près de Myriocéphale, dans un défilé dont les Turcs occupaient toutes les issues, se trouva tout à coup exposée sans défense à une horrible boucherie : les Grecs, cernés de tous côtés, séparés les uns des autres, sans pouvoir avancer ni reculer, confondus pêle-mêle avec leurs ennemis, nageant dans le sang, écrasés sous les cadavres, combattirent depuis le lever du soleil jusqu'à la nuit. Manuel s'attendait à périr le lendemain au point du jour avec le reste de ses guerriers; mais Azzeddin, dont les pertes avaient été également considérables et qui ignorait la situation de son ennemi, lui envoya demander une trêve qui fut signée sur-le-champ. L'empereur retourna aussitôt dans ses états, et s'occupa de réunir de nouvelles troupes avec lesquelles il recommença la guerre contre le sultan d'Iconium : les armées

ennemies se rencontrèrent sur les bords du Méandre, et cette fois Azzeddin fut complétement mis en déroute. Cette victoire fut la dernière que Manuel remporta : un mois après il succombait à une fièvre maligne.

Le règne de ce prince avait duré trente-sept ans, et pendant cette longue période, les provinces avaient été pressurées par ses exactions pour subvenir aux frais de guerres insensées ou pour payer les débauches de la cour : enfin son avarice, la dissolution de ses mœurs, les perfidies de sa politique, et son fanatisme pour les querelles théologiques, le rendent digne d'occuper son rang parmi les rois destructeurs de l'humanité.

Après la mort de Manuel, son fils Alexis Comnène, âgé de douze ans, fut proclamé empereur sous la tutelle de sa mère Marie, fille de Raimond d'Antioche. Ce jeune prince, qui annonçait dès son bas âge un caractère sans énergie, se trouva livré par sa mère aux caresses de courtisanes chargées de l'énerver par la plus horrible dépravation, afin que l'impératrice pût conserver l'autorité suprême, qu'elle partageait avec le protosébaste Alexis, son amant. Mais bientôt d'autres ambitions se déclarèrent, et la régente eut à combattre une faction puissante, à la tête de laquelle se trouvaient Marie, sœur de l'empereur et femme du césar Jean, et Andronic Comnène, qui s'était échappé de sa prison pendant les guerres de Manuel.

Cet ambitieux, quoique retiré dans une province de l'Asie-Mineure, n'en poursuivait pas moins ses intrigues pour se frayer le chemin du trône. Déjà il avait fait entrer dans son parti Philippa, sœur de l'impératrice, et Théodora,

veuve de Baudoin, roi de Jérusalem, en affectant un grand dévouement pour le jeune Alexis. Avec l'appui de ces deux princesses il parvint à grossir le nombre des mécontents : bientôt il marcha sur Constantinople, qui se rendit à discrétion, ainsi que les troupes de terre et de mer, qui lui obéissaient comme si déjà il eût été empereur.

Par ses ordres, le protosébaste fut battu de verges et condamné à avoir les yeux arrachés ; les palais des amis de l'impératrice furent livrés au pillage; tous ceux qui lui portaient ombrage furent impitoyablement massacrés. Enfin ce tigre altéré de carnage, puisant dans la vue du sang une ardeur nouvelle, fit attacher avec des cordes la jeune sœur de l'empereur, assouvit sa brutalité sur cette malheureuse princesse; et comme si la nature n'avait pas encore été assez outragée, il égorgea sa victime et profana le cadavre!

Malgré l'énormité de ce crime, Andronic continua de protester de son dévouement pour le jeune empereur; il donna des fêtes magnifiques à l'occasion de son couronnement, et pendant la cérémonie, il le souleva même dans ses bras en l'embrassant pour montrer au peuple l'affection qu'il portait à cet enfant. Ses caresses hypocrites lui donnèrent un tel ascendant sur l'esprit d'Alexis, que bientôt rien ne se fit dans l'état que par les ordres d'Andronic. Comme l'impératrice mère était le seul obstacle à ses desseins ambitieux, il s'appliqua à rendre cette princesse odieuse au jeune prince, et dans une nuit de débauches il arracha à l'imbécile Alexis un arrêt de mort contre sa mère. Deux jours après, l'impératrice Marie était étranglée.

Ainsi, Andronic moissonnait la famille impériale pour

laisser sans défense le faible rejeton qui occupait le trône, et afin de le frapper plus sûrement à son tour.

Quand il crut le moment favorable, il répandit de nombreux émissaires dans les rues de Constantinople, afin de soulever le peuple et de l'exciter à demander au sénat qu'on élevât sur le trône un prince courageux et habile qui fût capable de rétablir la tranquillité dans l'état et de repousser les ennemis de l'empire. Cette tactique eut un entier succès; une révolution éclata au commencement du mois de septembre 1183, à la suite de laquelle les Byzantins déclarèrent Andronic associé à l'empire. Le lendemain, les deux empereurs se rendirent solennellement à l'église de Sainte-Sophie; l'usurpateur se prosterna devant Alexis, promettant au peuple de le regarder toujours comme son souverain, et jurant sur le Christ de le chérir avec la même tendresse que s'il était son enfant.

Au mépris de ce serment solennel, sept jours après, ce monstre faisait étrangler l'infortuné en sa présence. Non content de l'avoir tué, il insulta encore le cadavre, et le foulant aux pieds, il lui criait : « Va aux enfers, fils de sodomite » et de prostituée; va aux enfers, enfant imbécile qui étais » déjà sodomite et prostitué. » Ainsi périt le jeune Alexis, après un règne de trois ans, si l'on peut appeler un règne son passage sur le trône.

Quelque temps avant ce terrible événement, Alexis avait été fiancé à la fille de Louis le Jeune et d'Alix de Champagne, Agnès de France, sœur de Philippe Auguste. Andronic, maître de l'empire, quoique parvenu à sa soixante-treizième année, voulut prendre pour épouse cette jeune fille, qui avait

à peine onze ans, et l'infortunée passa dans les bras de ce vieillard dissolu, l'assassin de son fiancé. Alors commencèrent des orgies de femmes nues et de mignons lascifs, effrayantes saturnales qui rappelaient celles de l'impératrice Zoé, et dans lesquelles la pauvre Agnès était obligée de paraître sans voiles, pour réveiller les sens engourdis de l'infâme Andronic!...

Mais au milieu de toutes ses débauches, le tyran n'oubliait pas le soin de son autorité; ainsi quelques villes grecques, entre autres Lopadion et Pruse, n'ayant pas voulu le reconnaître comme empereur, lui-même vint diriger les travaux du siége devant les cités rebelles, et il exerça contre les malheureux habitants des atrocités telles qu'un historien s'écriait : « Non, jamais aucun fléau n'a pu frapper une ville » aussi cruellement que l'exécrable Andronic; car les arbres » des vergers qui environnent Pruse portent autant de ca- » davres que de fruits ! »

De retour de ces sanglantes expéditions, ce monstre augmenta encore le nombre de ses meurtres; sur le moindre soupçon, il faisait égorger les seigneurs influents, les magistrats, et jusqu'à ses familiers. Personne n'était à l'abri de ses fureurs, et sur un simple caprice, ses gardes massacraient les citoyens dans leurs demeures. Enfin la haine universelle s'éleva contre lui, et de tous côtés il se vit entouré d'ennemis menaçants; en Chypre, Isaac Comnène s'était déclaré en pleine révolte; en Sicile, ses généraux le trahissaient et livraient leurs armées à ses ennemis; dans Constantinople même, une conspiration s'était organisée, et Isaac l'Ange, qui en était l'âme, n'attendait qu'un moment favorable



Andronic Comnène Empereur grec.

pour renverser du trône l'infâme empereur. Au milieu de si grands périls, Andronic manqua d'audace et de prudence; au lieu d'agir, il consulta ses devins, et d'après leurs prédictions, il donna l'ordre de faire tuer Isaac l'Ange; mais il était trop tard, Hagio Christophorite ne put exécuter l'arrêt de l'empereur; Isaac qui était sur ses gardes, tua de sa main l'envoyé du prince. A l'instant même les conjurés se répandirent dans les rues, appelèrent le peuple aux armes; des rassemblements se formèrent sur les places publiques, et une foule innombrable se dirigea vers le palais impérial en faisant entendre des cris de mort.

Dans son effroi, Andronic essaya de s'enfuir de sa capitale; mais déjà toutes les issues étaient gardées, et il tomba au pouvoir d'ennemis implacables.

Ce terrible vieillard montra dans les supplices effroyables qu'il eut à souffrir un courage qui surpasse tout ce qu'on se peut imaginer. Sans pousser un seul gémissement, sans faire entendre une plainte, impassible comme si son corps eût été de bronze, il se laissa attacher à un poteau avec des chaînes rougies au feu : on lui arracha les dents une à une; on lui coupa les doigts de la main droite, phalange par phalange; on lui creva un œil, on brûla l'autre; on tenailla tout son corps avec des pinces ardentes; le bourreau lui enleva des lanières de peau et mit à découvert toute sa poitrine; il fut mutilé, brûlé et déchiré pendant trois jours et trois nuits sans relâche, sans repos, et ensuite pendu par les pieds : pendant ces horribles tortures, sa fermeté ne se démentit pas un seul instant; enfin un Italien lui plongea son épée dans le cœur, et termina ainsi ce drame épouvantable.

Andronic expira le 12 septembre 1185, à l'âge de soixante-quinze ans, après deux années de règne. Cet empereur, le Néron des Grecs, était d'une taille colossale; sa force était extraordinaire et sa figure dure et repoussante; néanmoins il avait l'esprit très-cultivé et une grande éloquence. Avec lui finit la dynastie des Comnène sur le trône de Constantinople.

Isaac l'Ange, parvenu au faîte du pouvoir par une révolution, ne se montra pas digne de la couronne qu'il avait reçue de la nation. Vain et présomptueux, son caractère offrait un mélange de vices et de vertus bourgeoises; il lui était facile, après le règne de son prédécesseur, de se faire chérir des Grecs; mais, comme tous les rois, il ne voulut rien faire pour le peuple.

Pendant que les armées grecques s'entr'égorgeaient dans les guerres de Chypre et de Sicile, Isaac passait ses jours entouré d'histrions et de bateleurs. Au rapport des historiens, il avait plus de vingt mille eunuques ou domestiques, et la dépense de sa maison s'élevait chaque année à plus de cent millions. Isaac s'abandonnait à des superstitions étranges, et manifestait surtout une foi extraordinaire pour les prédictions des devins : ainsi un faux prophète obtint de ce prince la dignité de patriarche, parce qu'il lui avait prédit qu'il régnerait pendant trente années, et qu'il reculerait les bornes de l'empire au delà de l'Euphrate.

Malgré la prédiction, l'île de Chypre s'affranchissait du joug des Grecs, et les Bulgares forçaient l'empire à reconnaître leur indépendance, sans que le souverain fît aucun effort pour soutenir les droits de sa couronne. Tant de lâcheté acheva de détacher de sa cause les Byzantins; e

Alexis son frère profita de la disposition des esprits pour se faire proclamer empereur par les officiers de l'armée, pendant l'absence du prince, qui se livrait aux plaisirs de la chasse, dans un de ses châteaux voisins de Constantinople. A la nouvelle de cette révolution, Isaac ne rentra même pas dans la capitale, et s'enfuit à Stagire en Macédoine; mais là il fut arrêté par le gouverneur, qui le livra à son frère : Alexis lui fit crever les yeux et le condamna à finir ses jours dans un cachot.

Alexis l'Ange, parvenu au trône par un crime, voulut récompenser la milice qui l'avait proclamé empereur; il partagea entre tous les soldats le trésor de l'état, et leur accorda des congés illimités. Par cette mesure impolitique, l'empire se trouva sans défenseurs et sans moyens de repousser les irruptions des barbares.

Pendant son règne, un ambitieux essaya de le détrôner en se faisant passer pour le fils de l'empereur Manuel; déjà, sous le nom d'Alexis Comnène, il était parvenu à réunir de nombreux partisans et à s'assurer l'appui du sultan d'Ancyre; déjà il s'était avancé jusqu'aux portes de Constantinople, lorsqu'un assassin délivra Alexis l'Ange de ce redoutable compétiteur. Les Turcs se replièrent aussitôt sur les provinces méridionales, qu'ils mirent à feu et à sang, sans qu'il fût possible de les poursuivre, car d'un côté les pirates qui infestaient les îles de l'Archipel arrêtaient les secours qui venaient de la mer; de l'autre, les Bulgares, qui attaquaient les provinces du nord, occupaient toutes les forces de l'empire. Quant au prince, sans s'inquiéter de la position critique des affaires, il continuait ses débauches avec ses

mignons, laissant à l'impératrice Euphrosine le soin de lui gagner des partisans. Celle-ci, voyant l'imminence du danger, voulut organiser une armée et rétablir de l'ordre dans les finances; mais cette mesure, qui menaçait la fortune des courtisans, exaspéra l'empereur contre sa femme; il l'exila de la cour, et fit même poignarder Vatace, qui passait pour le conseiller et l'amant de cette princesse. Cette disgrâce ne fut pas de longue durée; après un mois d'absence, Alexis lui-même, sentant son incapacité, rappela l'impératrice pour lui rendre le gouvernement.

Pendant l'éloignement d'Euphrosine, un fils d'Isaac l'Ange, le jeune Alexis s'était enfui de sa prison, et à la faveur d'un déguisement il était parvenu à gagner Venise, où se trouvaient rassemblés les princes d'Occident qui dirigeaient la nouvelle croisade. Les larmes du jeune prince, son éloquence, et surtout les promesses de dévouement et de fidélité qu'il fit au nom de son père, intéressèrent les croisés en faveur d'Isaac l'Ange, et ils s'engagèrent à le rétablir sur le trône d'Orient.

En conséquence, au mois de juin 1203, les croisés, accompagnés du jeune Alexis, firent voile pour Constantinople. L'empereur, que rien ne pouvait distraire de ses débauches, avait même empêché Euphrosine de faire aucun préparatif de défense; aussi, malgré la résistance désespérée de Lascaris son gendre, qui, à la tête de quelques troupes, avait essayé de disputer le passage du Bosphore, sa capitale fut-elle bientôt emportée d'assaut. Alexis n'attendit même pas la fin du combat; il s'enfuit honteusement dans une barque avec sa fille Irène, qui était devenue sa maîtresse, et se réfugia à Zagora en Thrace, abandonnant à ses ennemis ses

états, sa femme et ses enfants. Après la fuite du monarque grec, son frère fut tiré de sa prison par le peuple, et reçut dans Constantinople son fils et ses libérateurs. Isaac remonta sur le trône le 1er août 1203, en associant son jeune fils à l'empire : l'histoire de ce règne éphémère appartient au treizième siècle.

Pendant que l'Orient était le théâtre où s'agitaient des empereurs infâmes et débauchés, le beau royaume de France était désolé par les guerres, par les famines, et surtout par le grand fléau de la féodalité. A cette époque, le domaine royal se bornait à la ville de Paris, à quelques autres cités et à une trentaine de petites seigneuries; tristes conséquences des concessions que l'ambitieux Capet avait faites aux grands vassaux pour usurper la couronne : les rois en étaient réduits à n'avoir qu'un simulacre d'autorité; la France entière était devenue la proie des ducs, des marquis, des comtes, des barons, tyrans cruels et implacables, qui s'étaient arrogé des droits de tailles, de gabelle, de corvée, sur le travail des artisans et des cultivateurs, des droits de cuissage et de culage sur les jeunes mariées, et des droits de sang sur les malheureux serfs!

Après Philippe Ier, dont le règne avait été une calamité publique, Louis VI, dit le Gros, monta sur le trône en 1108, à l'âge de trente ans : la cérémonie de son sacre ne put avoir lieu à Reims, à cause d'un schisme qui troublait cette Église, et s'accomplit à Orléans. Ce roi, superstitieux comme tous les esprits faibles, ne fit rien d'important pendant tout le cours de son règne, et son nom passerait inaperçu dans l'histoire, s'il n'était attaché à celui de Suger, abbé de Saint-

Denis, son premier ministre, et à ceux des quatre frères Garlande, qui entreprirent, dans l'intérêt du peuple, de relever l'autorité royale au détriment des grands vassaux.

Ces esprits supérieurs se mirent à la tête du mouvement populaire qui avait commencé pendant la dernière moitié du siècle précédent, et firent octroyer des chartes qui rendaient libres plusieurs communes ou cités, en les déclarant indépendantes des seigneurs de leurs provinces. Pour éviter l'opposition qu'ils eussent rencontrée immanquablement de la part des nobles, Suger et les Garlande favorisèrent cet enthousiasme des croisades qui entraînait tous les grands vassaux hors du royaume.

Pendant l'absence des seigneurs, Suger étendit l'influence de la couronne; il institua l'hommage lige, engagement par lequel les grands se liaient à leur prince, en promettant de le soutenir contre tous ses ennemis; enfin il commença la ruine de la justice seigneuriale. Sans doute le génie de cet homme remarquable, grand historien, protecteur éclairé des arts et des lettres, aurait bientôt ramené la prospérité dans le royaume, si ses conseils n'eussent été trop souvent repoussés : c'est ainsi que plus tard nous verrons Louis VII répudier Éléonore malgré ses avis, et préparer par ce divorce cette longue suite de guerres qui pendant trois siècles et demi couvrirent de désastres les royaumes de France et d'Angleterre.

Louis le Gros mourut à Paris le 1er août 1137, à l'âge de soixante ans. Il est le premier de nos rois qui ait porté l'oriflamme de Saint-Denis, bannière que les comtes du Vexin portaient à la guerre, et qui fut adoptée comme l'étendard

des croisés après la réunion du Vexin à la couronne de France.

A la mort de Louis le Gros, son fils, qu'il avait déjà associé à la couronne en 1131, lui succéda sous le nom de Louis VII. Ce prince était à peine assis sur le trône qu'une guerre terrible éclata entre lui et Thibault, comte de Champagne, qui avait pris la défense de Pierre de la Châtre, archevêque de Bourges, promu à ce siége par le pape contre la volonté du roi. Louis, selon l'usage des tyrans, se vengea de l'audace d'un seigneur sur le malheureux peuple: il marcha contre la Champagne, mit tout à feu et à sang, assiégea la ville de Vitry, et après avoir fait violer les femmes et massacrer tous les habitants, vieillards et enfants, il eut la barbarie de faire murer les portes d'une église où quinze cents de ces infortunés s'étaient réfugiés comme dans un asile inviolable et sacré; ensuite il y fit mettre le feu, et cet exécrable fanatique, ce nouveau Néron assista au spectacle de cet horrible auto-da-fé, qui consuma quinze cents victimes!

Cet acte d'atrocité souleva l'indignation de toute la France; Suger menaça Louis de la vengeance divine, le clergé même déclara le roi coupable de lèse-humanité, et saint Bernard ne consentit à lui donner l'absolution que sous la promesse qu'il conduirait une armée de cent mille hommes en terre sainte pour défendre Jérusalem contre les Sarrasins. Louis, pour échapper à ses remords, ou plutôt afin de se soustraire à la haine des Français, se détermina à partir pour la Palestine, emmenant avec lui Éléonore, sa femme, l'une des reines les plus dépravées qui aient occupé le trône de France. Cette princesse était fille de Guillaume X, duc de Guyenne et de

Poitou : inconstante, impérieuse, et d'une prodigalité à ruiner vingt empires, Éléonore eut bientôt épuisé les trésors de l'armée pour traîner à sa suite les prostituées de la cour, ou pour payer ses troubadours et ses histrions. Des joutes, des tournois, des parties de débauches, furent les préludes de la guerre sainte; enfin les croisés s'embarquèrent pour aller en Palestine comme ils eussent fait pour se rendre en mascarade à Venise.

Après une longue traversée, Louis VII descendit sur les côtes de Syrie, et s'engagea imprudemment dans l'intérieur des terres; son armée, repoussée par les infidèles, atteignit avec des peines infinies la ville d'Antioche, où il comptait trouver un auxiliaire puissant dans Raimond, souverain de ce royaume et oncle paternel d'Éléonore.

Mais loin de pouvoir offrir un appui aux troupes françaises, Raymond supplia Louis VII de lui laisser un corps d'armée pour repousser les musulmans, qui faisaient des excursions jusque sous les murs de sa capitale. Cette demande fit comprendre au roi, qu'Antioche ne lui offrait aucune sécurité; en conséquence, dès que ses troupes se furent reposées des fatigues de la route, il donna l'ordre du départ. Alors se passa une scène où le burlesque le disputait à l'infamie : Éléonore, pendant son séjour à Antioche, avait déjà augmenté le nombre de ses incestes, et avait payé l'hospitalité de son oncle en le recevant dans la couche royale; outre cette intrigue, elle s'était éprise d'amour pour un jeune Turc nommé Saladin. Cette double liaison se trouvant rompue par la résolution du roi, elle refusa de quitter Antioche, et son mari fut obligé de la faire emporter de force. Raimond, furieux

de l'enlèvement d'Éléonore, voulut se venger de Louis, et s'entendit avec elle pour le faire tomber dans des embuscades, où il aurait infailliblement été massacré ; si Roger, roi de Sicile, ne fût venu l'arracher de Syrie pour le ramener en Italie, d'où il se rendit en France avec l'infâme Éléonore.

Quant aux cent mille hommes que Louis VII avait jetés sur le sol de la Palestine, plus des deux tiers avaient déjà succombé dans les déserts de la Syrie; le reste demeura exposé au fer des musulmans : il est vrai que le roi était sauvé, ainsi que la reine et ses plus intimes courtisans; mais de tous ces hommes qui avaient été arrachés à leur patrie par ce barbare fanatique, aucun ne revit la France. Aussi la haine qu'il inspirait avant son départ devint-elle plus violente encore après son retour; la désolation s'était répandue par tout le royaume; les églises et les places publiques retentissaient des cris d'une multitude de mères éplorées, de veuves et d'orphelins réduits au désespoir.

Éléonore, par le scandale de ses débauches, vint augmenter le mépris déjà si profond que les peuples avaient pour le roi; et ses désordres furent poussés à un tel point, que Louis voulut la répudier. Suger, qui prévoyait les désastres politiques que cette séparation entraînerait pour la France, s'y opposa de toute son autorité, et ce ne fut qu'après sa mort que le roi fit prononcer la sentence de divorce dans le concile de Beaugency. Cette reine infâme, chassée honteusement de la cour de France, épousa, six semaines après, Henri, comte d'Anjou et duc de Normandie, en lui apportant le duché de Guyenne en dot. Dans la suite, Henri monta sur le trône d'Angleterre, et à l'instigation d'Éléonore il suscita à la France

ces guerres terribles qui se prolongèrent pendant des siècles.

Enfin, Louis VII, après avoir fait peser sur le peuple le despotisme le plus odieux, pendant un règne de cinquante-trois années, mourut en 1180.

Philippe II, surnommé Auguste, déjà sacré à Reims avant la mort de son père, était à peine âgé de quinze ans lorsqu'il prit les rênes de l'état. Son premier acte d'autorité fut de rendre un édit impitoyable qui chassait tous les juifs du royaume et déclarait les chrétiens libérés des dettes qu'ils avaient contractées envers eux. Quand le décret fut exécuté, par une fourberie digne d'un descendant de Capet, il vendit aux plus riches le droit de rentrer en France; et lorsqu'il eut reçu leur argent il les fit chasser une seconde fois! Ce fut lui qui publia l'ordonnance contre les jureurs et les blasphémateurs, condamnant les nobles qui prononçaient les mots tête-bleu, ventre-bleu, à une amende, ... et les roturiers à la mort!!!......... Ce fut lui encore qui prolongea les divisions du roi d'Angleterre et de ses fils, en soutenant Richard Cœur-de-lion dans sa révolte contre son père. Enfin, à l'exemple de Louis VII, malgré les justes remontrances de ses ministres, il se mit à la tête d'une nouvelle croisade, et courut en Palestine, cette terre fatale qui depuis deux siècles était le tombeau des plus vaillants hommes de France.

Couard et félon, Philippe, après son retour de la terre sainte, profita de l'absence de Richard, qui était resté en Syrie, pour soumettre la Normandie, qui appartenait à ce prince, et pour envahir ses autres provinces. Perfide et inconstant, il répudia sa femme Ingerburge pour épouser Agnès de Méranie, fille du duc de Dalmatie. Ensuite, fatigué de sa

nouvelle femme, il s'empressa d'obéir à Innocent III, qui lui ordonnait de reprendre Ingerburge, et il chassa la pauvre Agnès, qui en mourut de douleur. Quelque temps après, pour la seconde fois, il répudia Ingerburge, et vécut publiquement avec la femme d'un seigneur de sa cour, dont il eut un bâtard appelé Pierre de Charlot, qui devint dans la suite évêque de Noyon.

Fidèle à cette politique de perfidie qui est le trait caractéristique de son règne, Philippe, sous prétexte de religion, convoqua un concile à Paris, fit déclarer une croisade contre les Albigeois, et marcha à la conquête des états de son beau-frère le comte de Toulouse. Dans cette guerre exécrable, le pape Innocent et le roi Philippe étaient les chefs; saint Dominique, l'apôtre; l'odieux Simon de Montfort, le bourreau; et le comte de Toulouse et ses peuples les victimes.

La première ville qui tomba au pouvoir des catholiques fut Béziers; soixante mille personnes de tout âge et de tout sexe furent égorgées; pendant trois jours les rues furent changées en des ruisseaux de sang, qui disparurent dans l'immense incendie qui dévora la ville entière; Carcassonne, Castelnaudary, Alby, Lavaur et Moissac furent pillées, saccagées, désolées et brûlées. Toulouse eut également ses jours de terreur; une armée de brigands, conduite par l'exécrable Dominique, escortée d'une foule de prêtres et de moines, fit son entrée triomphale dans la capitale de Raymond, qui fut livrée au pillage, au viol, au massacre, à l'incendie.

En récompense du zèle qu'il avait montré contre les hérétiques, Philippe obtint du pape la couronne d'Angleterre, à laquelle il n'avait aucun droit, et l'autorisation d'occire le

roi Jean, qu'Innocent III venait d'excommunier. Pour s'emparer du trône qui lui était donné si libéralement, Philippe rassembla aussitôt une armée formidable, et équipa une flotte de dix-sept cents voiles, qui était destinée à faire une descente dans la Grande-Bretagne. Mais déjà le roi Jean, qui avait acheté la paix de la cour de Rome, s'avançait à la rencontre des Français avec cinq cents vaisseaux renforcés de la flotte du comte de Flandre : un combat terrible s'engagea entre les deux armées; et après sept heures d'une lutte acharnée, les Français furent battus et leur flotte anéantie.

Philippe-Auguste mourut à Mantes, le 14 juillet 1223, après avoir pesé sur la France pendant quarante-trois années.

Ce qui distingue le douzième siècle en France, c'est le mouvement d'indépendance politique et religieuse qui commence à se manifester, en même temps que l'instruction se répand dans les masses; la jeunesse abandonne les écoles fondées dans les monastères et dans les cathédrales pour suivre les cours professés dans les académies de Paris. Cette ville, devenue le centre des lettres, se trouva bientôt envahie par une multitude d'étudiants qu'on renferma, par une mesure d'ordre, dans un quartier nommé le Quartier de l'Université, et qui, sous le règne suivant, s'organisa en corps, avec ses chefs, sa police, ses priviléges et ses immunités.

De cette époque date l'influence de Paris sur les destinées de la France; depuis ce moment la capitale a toujours suivi une marche progressive, et elle est aujourd'hui la première ville du monde!

TREIZIÈME SIÈCLE.

INNOCENT III,

181e PAPE.

ISAAC L'ANGE,
ALEXIS IV,
NICOLAS CANABÉ,
ALEXIS MURZUFLE,
THÉODORE LASCARIS,
empereurs d'Orient.

PHILIPPE-AUGUSTE,
LOUIS VIII,
rois
de France.

Réflexions de l'historien Matthieu Paris sur l'Église au treizième siècle. — Le cardinal Lothaire est élu pape sous le nom d'Innocent III. — Son histoire avant son élection. — Commencements de son pontificat. — Traité entre le pape et la reine de Sicile. — Innocent prêche de nouvelles croisades. — Le pape met la France en interdit. — Prétentions du pape sur l'élection des empereurs d'Occident. — Innocent s'érige en arbitre de la paix et de la guerre entre toutes les puissances. — Fondation de l'empire latin à Constantinople, et réunion temporaire des Églises grecque et latine. — Couronnement du roi d'Aragon. — Couronnement de l'empereur Othon. — Massacre des malheureux Albigeois. — Saint Dominique commande l'incendie de Béziers. — Le pape donne l'Angleterre au roi de France. — Le roi d'Angleterre se déclare vassal du pape. — Concile de Latran. — Curieuse aventure de saint François d'Assise. — Les Anglais et les Français

refusent d'obéir au pape. — Mort d'Innocent III. — Réflexions sur le caractère de ce pontife.

Un moine de Saint-Alban, appelé Matthieu Paris, qui écrivait l'histoire contemporaine du treizième siècle, parle ainsi de l'Église : « Le peu de foi qui existait encore sous les » derniers papes, et qui n'était plus qu'une étincelle du feu » divin, s'éteint pendant ce siècle ; toutes les croyances sont » anéanties ; la simonie n'est plus un crime ; l'usure n'est plus » une action honteuse, et les prêtres cupides peuvent dévorer » sans péché la substance du peuple et des seigneurs. Maintenant la charité évangélique s'est envolée vers les cieux ; » la liberté ecclésiastique a disparu, la religion est morte, » et la ville sainte est devenue une infâme prostituée, dont » l'impudicité surpasse celle de Sodome et de Gomorrhe. » Tous les pays sont livrés à la rapacité de moines en haillons, insolents et illettrés, qui s'abattent sur les provinces, » armés de bulles romaines, et s'adjugent effrontément tous » les revenus accordés par nos ancêtres pour la subsistance » des pauvres et pour l'exercice de l'hospitalité. Quant à ceux » qui opposent quelque résistance à cette dilapidation des » deniers publics, ou qui refusent aux envoyés du pape une » partie de ce qu'ils demandent, ils sont aussitôt frappés des » foudres de l'anathème.

» Ainsi les pontifes non-seulement exercent une odieuse » tyrannie, d'autant plus insupportable que leurs agents, » semblables à de véritables harpies armées de griffes de fer, » viennent arracher jusqu'aux derniers lambeaux qui cou-

» vrent les fidèles pour entretenir le luxe de la cour de
» Rome, mais encore ils renversent les traditions des pre-
» miers siècles de l'Église, et chassent des domaines de Saint-
» Pierre les citoyens qui en avaient la direction, pour les
» remplacer par des misérables, appelés fermiers romains,
» qui délaissent le travail des champs pour piller les habitants
» des provinces, et qui, dans l'espoir de bien mériter du
» saint-père, envoient à Rome les dépouilles des malheureux.
» Aussi devons-nous déplorer un tel scandale, et dire dans
» la douleur de notre âme, que nous serions plus heureux de
» mourir, que d'assister à ce spectacle d'horreur et d'abo-
» mination!........ »

Dès qu'on eut rendu les honneurs de la sépulture au pape Célestin III, les cardinaux s'assemblèrent secrètement dans un lieu appelé Septa Solis, afin de conférer avec plus de liberté sur l'élection d'un nouveau pontife : ils assistèrent d'abord à la messe du Saint-Esprit; ensuite ils se saluèrent et se donnèrent le baiser de paix. Après quoi on procéda à l'élection, et l'on nomma des scrutateurs : au premier tour de scrutin, les suffrages furent proclamés à haute voix, et l'on reconnut que la majorité des votes s'était portée sur le cardinal Lothaire, qui n'avait que trente-sept ans; on discuta longtemps sur son âge, enfin on convint de le choisir pour chef de l'Église, et au deuxième scrutin il emporta les deux tiers des votes, et fut proclamé pape, sous le nom d'Innocent III. L'élection ayant été publiée, le clergé et le peuple le conduisirent avec des acclamations de louanges à la basilique de Constantin, et de là au palais de Latran, où il fut soumis aux épreuves de la chaise percée.

Lothaire était fils de Trasimond, et selon quelques auteurs, il descendait des comtes de Segni. Son enfance s'était écoulée dans Anagni, sa ville natale, et ce fut seulement lorsqu'il eut atteint l'âge de seize ans que sa mère, appelée Clarine, noble dame romaine, le conduisit dans la ville sainte, et le confia à des maîtres habiles pour terminer son éducation. Devenu homme, il se rendit à Paris pour entendre les savantes dissertations des professeurs de l'université de cette capitale; enfin il retourna à Bologne pour entrer dans les ordres. En dernier lieu Lothaire fut nommé chanoine de Saint-Pierre à Rome; Grégoire VIII lui conféra le sous-diaconat, et Clément III le fit cardinal diacre du titre de Saint-Serge. Comme il n'était encore que diacre lorsqu'il parvint à la papauté, on fut obligé de différer son sacre pour lui conférer les autres degrés ecclésiastiques.

Après sa consécration, il reçut le serment de fidélité et d'hommage lige de Pierre, préfet de Rome, auquel il donna par le manteau l'investiture de sa charge, droit qui appartenait à l'empereur. Ce début orgueilleux fut suivi d'une série d'actes politiques qui faisaient présager ses projets futurs sur l'Italie : il visita en personne le duché de Spolette, la Toscane et les autres provinces qui dépendaient anciennement du saint-siége, afin de les ramener à son autorité, tout en affectant de ne pas s'occuper des affaires temporelles, et en répétant sans cesse cette sentence de l'Écriture : « Celui qui touche la poix se salira. » Il se déclara hautement l'ennemi de la vénalité des charges, pour se rendre populaire, et fixa lui-même le salaire des officiers de sa cour, en leur défendant de rien exiger des fidèles. Il abolit

la charge d'huissier de la chambre des notaires, afin que l'accès en fût libre, et fit enlever du palais de Latran, comme indigne de la majesté pontificale, un comptoir où l'on vendait, pour le compte du pape, de la vaisselle plate, et où l'on trafiquait de bijoux et de fausses pierreries. Il remit en vigueur les séances du consistoire public, dont l'usage était presque aboli; trois fois par semaine il donnait solennellement audience pour écouter les plaintes de tous les fidèles, et dans ses jugements il prononçait comme arbitre suprême, n'ayant égard ni à la qualité des personnes, ni à leur fortune, mais seulement à la justice de leurs réclamations.

Comme il s'y attendait, sa réputation d'impartialité attira bientôt à son tribunal l'appellation de toutes les causes importantes ou célèbres; car, il faut le dire, cette grande ostentation d'équité ne prenait pas uniquement sa source dans son amour pour la justice, mais provenait plus particulièrement d'un besoin insatiable d'autorité et de despotisme, ainsi qu'il le laissa paraître dans la punition infligée à André, fils de Bela III, roi de Hongrie, qui fut obligé de partir pour la terre sainte, sous peine d'excommunication et de la perte de l'héritage de son père. Ce fut avec la même arrogance qu'il exigea la reddition des prisonniers que l'empereur avait faits dans la dernière guerre, et surtout la mise en liberté du métropolitain de Salerne. Ses légats vinrent audacieusement signifier au prince qu'ils lui donnaient vingt-quatre heures pour rendre les captifs, s'il ne voulait que tout son royaume fût mis en interdit : en même temps ils remirent aux prélats de Spire, de Strasbourg et de Worms, différentes bulles qui ordonnaient à ces évê-

ques d'appuyer les mesures prises par le saint-siége et de se joindre à l'abbé de Sutri et à saint Anastase, abbé de l'ordre de Cîteaux, qui avaient la mission de fomenter des troubles en Allemagne.

Ainsi le pape Innocent, fidèle à cette maxime de l'Église, que la haine du prêtre doit être implacable et éternelle, continuait à poursuivre Barberousse dans la personne de son petit-fils Frédéric, comme avaient fait ses prédécesseurs dans la personne de l'empereur Henri. Le jour même de la mort de ce prince, le jeune Frédéric fut renversé du trône par deux factions puissantes ; l'une dirigée par Philippe, son oncle et son tuteur, qui s'était fait élire roi des Romains, l'autre dirigée par Othon, duc de Saxe, qui s'était fait proclamer empereur, sous prétexte que son compétiteur était inhabile à posséder la couronne comme excommunié. Alors Philippe, qui avait un grand intérêt à se faire absoudre de l'anathème prononcé contre lui, se rapprocha du saint-père, et moyennant une concession d'argent, il en obtint l'absolution. Le prix de cette félonie, outre le payement de sommes considérables, avait été la promesse de renvoyer sans rançon l'archevêque de Salerne et les prélats qui étaient prisonniers avec lui : ceci fait, l'évêque de Sutri procéda en habits pontificaux à la cérémonie du couronnement de Philippe.

Dix ans de guerres civiles furent pour l'Allemagne le résultat de la politique astucieuse de la cour de Rome : le pape ne manqua pas de profiter de ces divisions déplorables pour recouvrer, par les armes spirituelles et temporelles, la Romagne, la marche d'Ancône, le duché de Spolette et le pa-

trimoine de la comtesse Mathilde; après quoi il dépouilla de tous leurs droits le sénat et les préfets de Rome, et acheva de rendre le siége pontifical indépendant de l'autorité des empereurs.

Cette même année, l'impératrice Constance, veuve de Henri VI, mourut à Palerme en instituant Innocent III régent du royaume de Sicile, et en lui léguant des sommes énormes, afin d'assurer par avance le remboursement de tous les frais qu'il serait obligé de faire pour la défense des états de son fils. Cette régence fut si profitable au saint-père, qu'après un an d'exercice, Innocent avait non-seulement réparé les pertes de son trésor, mais encore il avait pu économiser assez d'argent pour entreprendre une guerre active contre les princes voisins, et pour rétablir son autorité sur les anciens domaines de l'Église.

Le pape, content de ce qu'il avait fait au dedans de l'Italie, voulut agir de même au dehors; il fit publier de nouvelles croisades et envoya ses légions de moines dans toutes les parties de l'Europe afin d'exciter le fanatisme des nations. Comme toujours, ce fut la France qui la première se rangea sous les drapeaux du Christ, malgré la vive opposition du roi Philippe, qui était sous le coup d'une excommunication. Grâce à l'habileté de Pierre de Capoue, légat du saint-siége, le prince fut contraint d'obéir à l'Église et de faire la paix avec l'Angleterre pour envoyer en terre sainte ses meilleures troupes. Une partie de son armée se rendit à Marseille et l'autre à Venise, afin de passer plus promptement en Syrie; néanmoins il en arriva autrement, faute de vaisseaux et parce que l'argent vint à manquer. Heureusement

le doge de Venise consentit à mettre les galères de la république au service des croisés, mais en leur imposant pour condition qu'ils donneraient la chasse aux pirates de l'Adriatique, et qu'ils feraient le siége de Zara, ville maritime appartenant aux Vénitiens, et qui s'était soumise aux Hongrois. Cet arrangement fut accepté, et sans plus tarder les Français investirent Zara et l'emportèrent d'assaut, sans s'inquiéter de la défense du pape, qui avait pris cette ville sous sa protection. Cet événement n'eut pas du reste un grand retentissement, et les vainqueurs en furent quittes pour payer une somme d'argent à la cour de Rome, afin de faire lever l'excommunication qu'ils avaient encourue en guerroyant contre un croisé.

Innocent, qui n'avait d'autre vue que l'extension de son autorité sur les peuples étrangers, essaya d'entrer en négociations avec l'empire d'Orient; mais son excessif orgueil lui fit repousser toute espèce de concessions; alors, furieux de n'avoir pu assujettir les Grecs à sa domination, il résolut de les anéantir, en excitant les Bulgares à la révolte et en détachant de l'empire une grande partie de la Servie qu'il donna à Voulc, gouverneur de cette province.

Il avait même commandé aux Français de marcher sur Constantinople, lorsqu'une nouvelle rupture éclata entre la cour de Rome et celle de France à l'occasion du second mariage de Philippe avec Agnès de Méranie. Le pape, dont la politique était contraire à cette union, ordonna à son légat Pierre de Capoue de mettre le royaume en interdit jusqu'à ce que le prince eût repris sa première femme Ingerburge et eût fait sa soumission au saint-siége. En même temps il

écrivit à tous les prélats français, en se déclarant souverain dispensateur des Églises, qu'ils eussent à observer et à faire exécuter la sentence dans les diocèses de leur juridiction, sous peine de déposition et de la perte de leurs bénéfices.

Simond fait à ce sujet de sages réflexions. « Le pape In-
» nocent III, dit cet historien, affirme dans une de ses
» épîtres, que les translations des évêques et autres chan-
» gements de siéges appartiennent de droit aux pontifes, qui
» seuls peuvent les autoriser en qualité de successeurs de
« saint Pierre; en sorte que, par ce raisonnement, il ne
» faut pas observer les canons, mais seulement les décré-
» tales, parce que le droit canonique tire ainsi son autorité
» de la primatie de saint Pierre. Innocent, qui avance une
» maxime aussi contraire à l'Évangile, savait cependant que
» tout l'ancien droit était opposé à ce principe, et que les
» élections, les translations, les dépositions et les résigna-
» tions des évêques se faisaient primitivement dans les con-
» ciles provinciaux. »

Il n'est pas douteux, en effet, que le pape ne fût parfaitement instruit de cette vérité; mais son but, en publiant une opinion contraire, était de frapper de terreur ceux qui auraient voulu s'élever contre ses ordonnances. Or, les prélats de France, redoutant les foudres de Rome, suivirent les ordres du saint-père avec une telle rigueur, que toutes les églises restèrent fermées pendant huit mois, et que les morts demeurèrent sans sépulture. Enfin, comme un tel état de choses ne pouvait durer sans porter de graves atteintes à l'autorité royale, Philippe sollicita sa grâce, et obtint la levée de l'excommunication, sous la condition qu'il repren-

drait sa femme Ingerburge avant l'expiration d'un délai qui fut fixé à six mois, six semaines, six jours et six heures.

L'Allemagne était toujours exposée aux horreurs de la guerre civile, par suite des divisions soulevées par le saint-siége; l'empire d'Occident avait trois empereurs, le jeune Frédéric, Philippe de Souabe, et Othon de Saxe, qui se disputaient la couronne impériale les armes à la main. Innocent s'était d'abord déclaré pour Philippe; ensuite il se laissa gagner par les présents d'Othon, et le reconnut empereur, au préjudice du jeune roi de Sicile son pupille, alléguant pour prétexte d'une conduite aussi étrange et aussi versatile, que Frédéric deviendrait trop redoutable au saint-siége s'il réunissait sur sa tête les couronnes de Sicile et d'Allemagne, et que Philippe de Souabe n'était plus digne de la couronne depuis qu'il avait envahi le patrimoine de Saint-Pierre à main armée.

En conséquence le pape écrivit à Othon : « Par l'autorité » que Dieu nous a donnée en la personne de saint Pierre, » nous vous déclarons roi, et nous ordonnons aux peuples » de vous rendre en cette qualité honneur et obéissance. » Néanmoins nous attendrons que vous ayez souscrit à » toutes nos volontés pour vous donner la couronne im» périale. » Le légat chargé de publier cette bulle vint à Cologne, où il convoqua en assemblée tous les partisans d'Othon de Saxe; en leur présence il le déclara empereur d'Allemagne, et il excommunia tous ceux qui portaient les armes contre lui, particulièrement Philippe de Souabe et sa faction.

Le décret du saint-père fut accueilli par le peuple de Co-

logne avec de grandes démonstrations de joie; mais il n'en fut pas de même dans les provinces du nord de l'Allemagne: un grand nombre de prélats et de seigneurs refusèrent de confirmer l'élection d'Othon, et ils envoyèrent au pape cette lettre énergique: « Saint-père, nous ne pouvons » comprendre votre conduite. Où donc avez-vous puisé des » exemples d'une audace semblable? Quels sont donc les papes » vos prédécesseurs qui se sont mêlés de l'élection des rois? » Jésus-Christ n'a-t-il pas séparé la puissance temporelle et » spirituelle, afin que les apôtres et leurs successeurs ne » viinssent pas s'asseoir sur les trônes de ce monde?...... » A cette lettre Innocent répondit: « Vous ignorez, prélats ineptes, » et vous, laïques indociles, que les princes tiennent de nous » le droit d'élire les empereurs. N'est-ce pas le saint-siége » qui leur a donné ce privilége lorsqu'il a enlevé aux Grecs » l'empire d'Occident pour le transporter aux Romains dans » la personne de Charlemagne? Croyez-vous donc que les » papes ne se soient pas réservé le droit d'examiner ceux qui » sont élus empereurs, puisque ce sont eux qui donnent la » couronne et la consécration? Apprenez donc que si nous » jugeons indigne du trône celui que vous avez nommé sou- » verain, nous sommes dans notre droit en refusant de le » couronner, et même en choisissant un autre prince pour » gouverner les peuples! »

Malgré cette manifestation d'hostilité, Philippe de Souabe continua à solliciter l'appui de la cour de Rome; mais tout fut inutile, prières et menaces : Innocent répondit aux ambassadeurs des différentes puissances qui s'intéressaient en faveur du prince de Souabe, ces paroles de charité évangé-

lique : « Je hais cette famille des Barberousse; il faut que » Philippe perde le trône ou moi le pontificat.

» En effet, dit l'abbé d'Ursperg, il alluma dans la malheu» reuse Allemagne le flambeau de la guerre civile, et com» mit des actions si déplorables, qu'il mérita d'être regardé » comme le plus exécrable des papes. »

Pendant que la cour de Rome poussait les peuples d'Occident dans des guerres d'extermination, les croisés terminaient leurs préparatifs de départ. Déjà une partie des troupes était embarquée, et l'on n'attendait qu'un vent favorable pour mettre à la voile vers la Syrie, lorsque arriva à Venise le jeune Alexis l'Ange, qui s'était échappé des prisons de Constantinople, pour venir réclamer la protection des croisés contre son oncle l'usurpateur Alexis. On consulta aussitôt le pape sur la conduite qu'on devait tenir dans une telle occurrence, qui promettait un puissant auxiliaire à l'armée de Palestine, et qui pouvait amener la réunion des Églises grecque et latine.

Mais Innocent, qui depuis peu avait été gagné à la cause de l'usurpateur Alexis par les sommes considérables qu'il lui avait envoyées, et par la promesse de le reconnaître pontife suprême, refusa de donner son consentement à une expédition qui devait renverser ce prince du trône. Bien plus, il ordonna impérieusement aux croisés de renoncer à toute entreprise de cette nature, et de s'embarquer immédiatement pour la Palestine.

Il ne fut pas difficile aux Français et aux Vénitiens de découvrir les motifs secrets qui faisaient agir le pape; aussi, sans s'arrêter aux menaces de la cour de Rome, les flottes

confédérées changèrent leur destination primitive; les croisés vinrent attaquer Constantinople, qu'ils emportèrent d'assaut, et rétablirent sur le trône Isaac l'Ange et son fils.

Ce succès changea immédiatement les dispositions hostiles du saint-père, et d'ennemi qu'il était des deux princes, il devint leur partisan dévoué; il déclara que les croisés avaient agi pour le plus grand bien de la chrétienté, et réclama la soumission des Églises orientales. Mais déjà les Grecs étaient fatigués du joug des Latins; ils refusèrent d'obtempérer aux ordres du pape, et déclarèrent même la guerre aux croisés. Alors les Vénitiens et les Français revinrent avec les deux flottes sous les murs de Constantinople, l'assiégèrent une seconde fois, et s'en emparèrent le 12 avril 1204.

Depuis cette époque jusqu'en 1260, c'est-à-dire pendant cinquante-six ans, l'empire d'Orient fut soumis à la domination des princes français : Baudoin, comte de Flandre, le premier, fut élu empereur, et soumit à son autorité les provinces d'Europe qui étaient encore dépendantes de la couronne. Néanmoins toutes les villes d'Asie, ainsi que leurs territoires, restèrent aux Grecs, qui fondèrent plusieurs royaumes indépendants. Michel-Théodore Lascaris s'établit à Nicée et en Bithynie; Michel Comnène régna sur une partie de l'Épire; David gouverna Héraclée, le Pont et la Paphlagonie, et Alexis, son frère, s'installa dans la ville de Trébizonde, qui continua à former un empire séparé de celui de Constantinople, même après la réunion des autres états : ces princes, excepté Théodore, étaient tous descendants de la famille des Comnène.

Baudoin fut autorisé par le pape, qui se tourna encore du

côté du vainqueur, à garder ses conquêtes, sous la condition expresse qu'il obligerait les Églises à reconnaître la suprématie de Rome, et qu'il lui rendrait tous les domaines que les empereurs avaient enlevés au saint-siége, ainsi que le droit de suprême juridiction et de nomination des évêques. Mais les Grecs refusèrent opiniâtrément de se remettre sous le joug de l'Église latine; et comme ni les supplices ni les tortures ne purent vaincre leur détermination, force fut à Baudoin de laisser les prélats diriger leurs diocèses comme ils l'entendaient.

Vers la fin de l'année, Pierre II, roi d'Aragon, vint à Rome pour se faire couronner par le souverain pontife. Il fit serment, sur la Confession de saint Pierre, d'être soumis au pape, lui et ses peuples, et de défendre la liberté et l'immunité des Églises au prix de son sang; ensuite il déposa sur le maître-autel son sceptre, sa couronne, et un acte par lequel il s'obligeait à payer chaque année une redevance considérable au saint-siége.

En Allemagne les affaires avaient changé de face : Philippe de Souabe, après six années de luttes, ayant enfin remporté une grande victoire sur Othon de Saxe, avait pris d'assaut la ville de Cologne, et par suite avait obligé son compétiteur à se réfugier en Angleterre, auprès du roi Jean, son oncle. Dès que le pape fut instruit des succès obtenus par Philippe, il abandonna le parti d'Othon, selon sa politique, se déclara pour le vainqueur, et le reconnut empereur. Othon de Saxe ne voyant plus aucun espoir de relever son parti, se détermina à faire sa soumission, et demanda même en mariage Béatrix, fille de Philippe.

Mais Innocent n'était pas homme à laisser vivre longtemps ses ennemis; un complot secret fut organisé à l'instigation du pape, et le malheureux Philippe de Souabe fut assassiné par un comte palatin, nommé Othon de Witelspach. A l'instant même Othon de Saxe rassembla une armée qu'il conduisit à Bologne, où avait été convoquée une assemblée de tous les ordres de l'empire pour décider des mesures à prendre dans la circonstance. Le résultat des délibérations fut, comme il avait été réglé d'avance par les affidés du prince, qu'il devait envoyer des ambassadeurs à Rome pour traiter avec Innocent III des conditions de son sacre.

Le patriache d'Aquilée et l'évêque de Spire, chargés de cette mission, se rendirent en diligence auprès du pape, qui leur remit la formule d'un serment qu'Othon devait prêter entre les mains des légats. Voici comment il était conçu : « Saint-» père, nous promettons de vous rendre l'honneur et l'obéis-» sance que nos prédécesseurs ont rendus aux vôtres; nous » nous engageons à ne point nous immiscer dans les élections » des prélats, ainsi que dans les appellations au saint-siége, » relativement aux affaires ecclésiastiques. Nous déclarons » abolis les anciens abus au moyen desquels nos prédéces-» seurs s'emparaient des biens des ecclésiastiques décédés » ou des Églises vacantes, et nous promettons de travailler » efficacement à déraciner les hérésies. Enfin nous laisserons » à l'Église romaine les terres qu'elle a obtenues, soit des » empereurs, soit d'autres personnes, et nous l'aiderons à » les conserver et même à recouvrer celles qu sont injuste-» ment retenues par ses ennemis. »

Comme tout avait été convenu à l'avance, on fut bientôt

d'accord ; l'armée allemande reçut l'ordre de se mettre en marche, et le prince vint camper devant Rome.

Dès le lendemain Othon fut couronné à Saint-Pierre, après avoir juré sur le corps de l'Apôtre d'être le défenseur de l'Église et de son patrimoine. Malheureusement, peu de jours après la cérémonie, il s'éleva une funeste collision entre les Romains et les soldats allemands : chacun courut aux armes, et l'on compte que dans la mêlée plus de onze cents chevaliers allemands perdirent la vie.

Othon quitta aussitôt la ville sainte, fort mécontent de la réception, et se retira vers Bologne ; ensuite il écrivit au pape que regardant les malheureux événements qui venaient de se passer à Rome comme une trahison, il refusait de rendre les biens de la comtesse Mathilde ; il menaça même d'attaquer les terres du roi de Sicile, sous prétexte que la Pouille appartenait à l'empire, et le prévint qu'il allait reprendre plusieurs provinces qui dépendaient précédemment de sa couronne, et dont le pape s'était emparé pendant la minorité du prince.

Furieux d'avoir trouvé un ennemi plus fourbe que lui, Innocent lança aussitôt les foudres de l'excommunication contre Othon, déclara tous ses sujets relevés de leur serment de fidélité, et défendit sous peine d'anathème de le reconnaître pour souverain ; en même temps il ordonna à son légat d'excommunier le podestat et le peuple de Bologne, et de les menacer même de leur ôter les écoles qui faisaient la prospérité de leur ville, s'ils ouvraient encore leurs portes à ses ennemis.

Au milieu de toutes ces guerres avec les princes et avec les rois, Innocent ne perdait pas de vue les hérésies. Déjà il

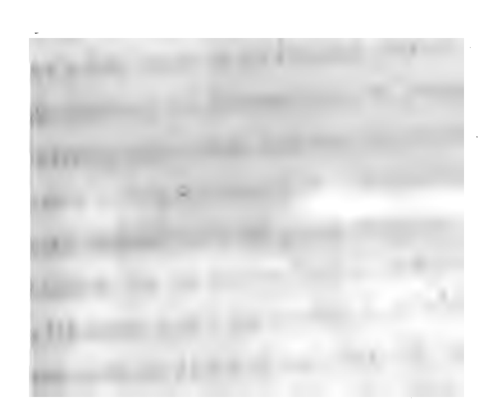
avait envoyé dans le midi de la France les moines Rainier et Guy avec pouvoir de contraindre les Vaudois à faire abjuration, et d'employer pour cet objet le fer, l'eau et le feu, suivant que ces bons religieux jugeraient nécessaire de se servir de l'un ou de l'autre, ou des trois ensemble, pour la plus grande gloire de Dieu. « Ainsi, rapporte Perrin, toute la » chrétienté fut agitée par le déplorable spectacle d'infortu- » nés pendus à des gibets, torturés sur des chevalets ou brû- » lés sur les bûchers, parce qu'ils mettaient leur confiance en » Dieu seul et refusaient de croire aux vaines cérémonies in- » ventées par les hommes. » Comme les moines, malgré toute la bonne volonté dont ils avaient fait preuve, étaient restés au-dessous de leur tâche et n'avaient pas fait assez de besogne, du moins suivant l'avis du pape, trois nouveaux légats partirent de Rome, avec mission d'exterminer tous les hérétiques jusqu'au dernier, c'est-à-dire les quatre cinquièmes des populations méridionales.

Ces trois moines, qui étaient investis de la confiance du saint-père, se nommaient Arnaud, Pierre de Castelnau et Raoul, dignes religieux de l'ordre de Cîteaux. L'obstination des Vaudois était telle, qu'en dépit des prédications et des supplices la secte s'augmenta de jour en jour, et vint même se recruter parmi les grands seigneurs du pays, entre autres de Raymond IV, comte de Toulouse, et de Raymond Roger, comte de Foix. Alors les exécutions devinrent plus difficiles pour les missionnaires : les bourreaux se refusèrent à remplir leur office, le peuple se souleva, et dans un moment d'effervescence, on lapida Pierre de Castelnau, qui était le plus cruel des trois. Aussitôt que le pape eut connaissance de ce

meurtre, il résolut d'en tirer une vengeance terrible, afin que l'exemple ne gagnât point les provinces catholiques, et fit prêcher une croisade contre les malheureux Vaudois. Le comte de Toulouse fut excommunié, ainsi que ses sujets; des indulgences plénières furent accordées à ceux qui s'armeraient contre les hérétiques, et l'on promit les palmes du martyre aux fanatiques qui succomberaient dans cette guerre.

L'infortuné Raymond, prévoyant les désastres qui allaient fondre sur ses états, vint aussitôt faire sa soumission aux légats du pape, et prêta serment d'obéissance et de fidélité au saint-siége. Rien ne put fléchir le courroux d'Innocent III; le comte lui-même fut obligé de prendre la croix contre ses sujets, après avoir subi un châtiment infâme.

Perrin, dans son Histoire des Albigeois, raconte ainsi le cérémonial humiliant auquel il fut soumis : « Le légat fit dé-
» pouiller le comte Raymond de tous ses vêtements sur le
» seuil de l'église de Saint-Gilles; il lui passa une étole au
» cou, et lui fit faire neuf fois le tour de la fosse de Pierre de
» Castelnau, en le fouettant de verges en présence des comtes,
» des marquis, des barons, des prélats et d'un grand con-
» cours de peuple. Et comme Raymond protestait contre
» cette pénitence qui lui était infligée pour un péché qu'il n'a-
» vait pas commis, le légat lui imposa silence en lui disant
» qu'il était coupable, puisque le crime s'était accompli sur
» ses terres. Ensuite il lui fit jurer sur le Christ, sur l'Évan-
» gile et sur des reliques, une entière soumission au saint-
» siége, et le nomma chef de la croisade, afin que les Vaudois
» vissent bien qu'ils étaient perdus, puisque leurs amis et
» leurs protecteurs combattaient contre eux. »





VINGT-DEUXIÈME GRAVURE.

SAINT DOMINIQUE COMMANDE LE MASSACRE ET L'INCENDIE DE BÉZIERS.

Tome V. Page 75

Nous donnerons un classement général des gravures dans le dernier volume

Néanmoins les croisés n'osèrent point s'avancer dans l'intérieur du pays avant l'arrivée d'un nouveau légat nommé Dominique, et du comte de Montfort, qui accourait avec une armée de quatre-vingt mille hommes. Alors seulement les opérations de la campagne commencèrent, et l'on vint mettre le siége devant Béziers. Cette ville florissante résista courageusement aux efforts de ces fanatiques pendant un mois entier; enfin l'horrible famine contraignit les habitants à faire des offres de soumission; mais comme ces infâmes persécuteurs avaient juré d'exterminer cette brave population, toutes les propositions d'arrangement furent repoussées. En vain le comte de Béziers et le vénérable préfet de la ville vinrent-ils se jeter aux pieds de saint Dominique pour le supplier d'épargner au moins les catholiques, qui formaient la majeure partie des habitants de Béziers, le moine fut inflexible, et répondit qu'il avait reçu l'ordre du pape de brûler cette cité et d'en passer toute la population au fil de l'épée; et que d'ailleurs, après le massacre, Dieu saurait bien reconnaître ses amis.

Le siége fut continué avec plus de vigueur qu'auparavant; et dans un dernier assaut la ville tomba au pouvoir des croisés. Alors commença une boucherie telle qu'on n'en trouve pas un second exemple dans les annales de l'histoire. L'affreux Dominique, la croix d'une main, la bulle du saint-père de l'autre, animait les combattants, les excitait au carnage, au viol, à l'incendie!... il remplit si bien les ordres du pape, que soixante mille cadavres de tout sexe, hommes, femmes, enfants, vieillards, furent engloutis sous les décombres fumants de leur ville réduite en cendres!!..... Ceux d'entre ces infortunés que les soldats épargnaient, à cause de leur jeunesse

ou de leur beauté, furent réservés à de nouvelles scènes d'horreur; les jeunes filles et les jeunes garçons, amenés entièrement nus devant le tombeau de Pierre de Castelnau, étaient frappés par des moines avec des lanières plombées; et lorsque leurs corps n'offraient plus aucune place qui ne fût couverte de sang, les uns et les autres étaient abandonnés à la brutalité des croisés, puis égorgés, puis les cadavres pollués par d'horribles luxures!!!.......

Toutes ces atrocités ne s'arrêtèrent pas à la seule ville de Béziers; les bourreaux n'ayant plus de victimes sous la main, poursuivirent leur marche, et vinrent attaquer le comte de Béziers, qui s'était retiré à Carcassonne, bien résolu à défendre cette place jusqu'à la dernière extrémité. Mais il n'avait pas prévu qu'il aurait sur les bras toutes les forces des croisés; et bientôt il fut obligé d'entrer en pourparlers. A Carcassonne comme à Béziers saint Dominique fut inflexible; il fit répondre que pour toutes conditions, les habitants de Carcassonne sortiraient de leurs murailles, enfants, hommes, femmes, sans vêtements, et se retireraient ainsi dans la plaine voisine en attendant qu'il ordonnât de leur sort. Le seigneur de Béziers connaissant ses ennemis, refusa d'exposer ses sujets à la rage de ces tigres, et continua à se défendre pendant un mois encore; enfin la trahison vint au secours des croisés, Carcassonne fut livrée au comte de Montfort, et fut traitée avec la même cruauté que Béziers. Toulouse, Alby, Castelnaudary et toutes les villes du Midi qui renfermaient des Albigeois furent également dévastées par cette armée d'assassins.

Innocent ne se contenta pas d'exercer son despotisme sur

la France, sur l'Italie, sur l'Allemagne et sur la Grèce, il voulut l'étendre jusque sur l'Angleterre, et donna l'archevêché de Cantorbéry à l'un de ses cardinaux, appelé Étienne Langton, sans consulter le roi Jean, qui lui avait proposé un autre prélat. Cet acte d'autorité fut mal accueilli du roi d'Angleterre, qui lui écrivit cette lettre énergique : « Pourquoi donc, pape de Satan, as-tu repoussé l'élection de l'évêque de Norwich? Est-ce donc parce que tu avais vendu la métropole de Cantorbéry à un prélat qui ne nous est connu que par ses liaisons avec nos ennemis de France? Nous déclarons que si tu ne rétractes pas cette nomination, nous empêcherons nos sujets d'aller à Rome pour te porter leurs offrandes, et nous t'enlèverons la juridiction de nos Églises. »

A la lecture de cette lettre, Innocent entra dans des accès de rage; il écrivit aussitôt aux évêques de Londres, d'Éli et de Worchester, qu'ils eussent à mettre le royaume en interdit, à moins que Jean ne confirmât immédiatement l'élection de l'archevêque Étienne de Langton. Ceux-ci, vendus aux intérêts de la cour de Rome, s'acquittèrent aussitôt de leur mission; ils vinrent trouver le roi, et lui exposèrent les ordres terribles qu'ils avaient reçus de Rome, et qu'ils étaient forcés d'exécuter s'il refusait d'obtempérer aux injonctions du saint-siége.

Jean, indigné de l'insolence du pape et de l'hypocrisie des prélats, les chassa de sa présence, les menaçant, s'ils avaient l'audace de lancer l'interdit, de les bannir de l'Angleterre, de confisquer tous leurs biens, et de les renvoyer à Rome pour être entretenus aux frais de l'épargne de Saint-Pierre.

Telle était l'influence des papes à cette époque d'ignorance, que rien ne put intimider les prélats; la bulle d'Innocent fut publiée dans tout le royaume et le service divin fut suspendu. Jean essaya inutilement de soumettre son clergé; les moines préférèrent abandonner leurs couvents, et les évêques perdre leurs Églises et leurs biens, plutôt que de contrevenir aux ordres du pontife. Au milieu de ce conflit, une sentence terrible de la cour de Rome vint aggraver les désordres: Jean fut déclaré dépossédé de la couronne, la nation déliée de ses serments de fidélité; tous les chrétiens eurent ordre de courir sus au roi d'Angleterre. Philippe-Auguste fut désigné pour le remplacer, et une croisade fut prêchée contre la Grande-Bretagne.

L'ambitieux Philippe, qui depuis peu s'était réconcilié avec Innocent, fit aussitôt d'immenses préparatifs et menaça d'une descente en Angleterre l'infortuné roi. Dans cette extrémité, Jean se voyant abandonné de tout le monde, se détermina à faire sa soumission au pape et à lui prêter le serment qu'Innocent avait indiqué, et qui était ainsi conçu : « Nous promettons sur le Christ et sur les saints » Évangiles de donner une paix entière à Étienne de Lang- » ton, métropolitain de Cantorbéry, et aux cinq évêques » Guillaume de Londres, Eustache d'Éli, Gilles d'Herford, » Jocelin de Bath, et Hubert de Lincoln, ainsi qu'aux autres » personnes, tant clercs que laïques, qui se sont élevées » contre nous par les ordres du saint-père; nous leur res- » tituerons tout ce qui leur a été enlevé, et nous les dédom- » magerons libéralement des pertes que nous leur avons fait » souffrir. Nous jurons une entière soumission au saint-siége,

» et nous reconnaissons qu'à lui seul appartient le droit de » nommer les prélats et de gouverner les Églises de nos » états. »

Mais ce serment n'était que le prélude des nouvelles exigences de la cour de Rome, et deux jours après le légat romain se fit remettre une charte par laquelle Jean déclarait que, pour l'expiation de ses péchés, de l'avis de ses barons et par sa volonté libre et entière, il donnait au pape Innocent et à ses successeurs le royaume d'Angleterre et celui d'Irlande avec tous leurs droits; qu'il reconnaissait les tenir comme vassal du pontife, et qu'en cette qualité il lui faisait hommage lige. En outre, pour marque de sujétion, il s'engageait à payer chaque année à la cour de Rome mille marcs d'or, en plus du denier de Saint-Pierre; il obligeait par le même acte tous ses successeurs à maintenir cette donation sous peine d'être déchus de la couronne.

Les seigneurs anglais, au rapport de Matthieu Paris, refusèrent de ratifier ce traité honteux, qui les assujettissait aux papes; ils entrèrent en pleine révolte contre le roi et réclamèrent leurs franchises.

Ainsi Jean se trouva encore à la veille de perdre sa couronne, précisément pour avoir pris les moyens qu'il croyait les plus propres à la lui conserver; il s'empressa d'envoyer des députés à Rome pour apprendre au saint-père la révolte des barons d'Angleterre, et pour lui demander le secours des censures spirituelles afin de les faire rentrer dans le devoir.

Innocent, ayant entendu les plaintes des ambassadeurs, fronça le sourcil et s'écria : « Quoi donc! ces baronnets » anglais veulent détrôner un roi qui est sous la protection de

» notre siége, et faire passer à un autre le bien de l'Église ro-
» maine! Par saint Pierre, nous ne laisserons pas cet atten-
» tat impuni! » Aussitôt il appela un scribe et lui dicta cette sentence : « Nous cassons toutes les concessions que le roi
» Jean a pu faire ou fera par la suite à ses barons, lui défen-
» dant d'y avoir égard sous peine d'excommunication. Nous
» ordonnons à tous les seigneurs anglais et irlandais de re-
» noncer aux priviléges qu'ils ont extorqués à leur roi, et
» nous leur commandons de venir à Rome nous exposer
» leurs réclamations, afin que justice leur soit faite. » Ni cette bulle du pape ni les menaces des évêques ne purent arrêter les désordres, et les barons continuèrent à guerroyer pour obtenir de nouvelles franchises.

Dans la même année, Innocent tint un concile général au palais de Latran pour le couronnement de Frédéric II, qui fut définitivement reconnu légitime empereur, sous la condition que la Sicile et l'Allemagne resteraient séparées.

Les comtes de Toulouse et de Foix comparurent également devant les Pères, réclamant justice contre l'infâme Simon de Montfort, qui s'était emparé de leurs états, et qui, de concert avec saint Dominique, continuait ses massacres sur les infortunés Albigeois. Bien loin de montrer quelque indignation au récit des atrocités commises par son légat, le pape répondit fièrement qu'on n'avait fait qu'exécuter ses ordres, et qu'il ne pouvait censurer des chrétiens orthodoxes de ce qu'ils avaient montré trop de zèle dans leur sainte mission. Néanmoins il parut céder aux instances de ces deux seigneurs, et s'engagea à les rétablir dans leurs domaines; promesse mensongère, puisqu'au même instant il faisait porter des ordres secrets à

Dominique et à Simon de Montfort afin qu'ils redoublassent de sévérité envers les Albigeois.

Ferrand prétend que saint François d'Assise, fondateur de l'ordre des franciscains, vint également au concile de Latran pour faire approuver la règle qu'il avait établie pour ses couvents. L'histoire de ce visionnaire est assez remarquable pour que nous traduisions un des épisodes de sa vie raconté par Ferrand. « Saint François d'Assise, dit le chroniqueur, » au commencement de sa conversion se jetait dans une fosse » remplie de glace au milieu de l'hiver, pour vaincre le » démon de la chair et pour préserver de l'incendie du plaisir » la robe blanche de sa chasteté. Ce pieux anachorète aimait » incomparablement mieux souffrir un grand froid dans la » chair que l'ardeur du démon dans son âme.

» Aussi un jour qu'il éprouva une grande tentation à la » vue d'une belle jeune fille qui était venue lui demander sa » bénédiction, François, au lieu d'écouter les inspirations de » la concupiscence, entra tout à coup dans sa cellule, se dé» pouilla de ses vêtements, et reparut entièrement nu, avec » une discipline de fer, se frappant à coups redoublés, à la » grande édification de ses frères et de la villageoise, jusqu'à » ce que son corps fut ruisselant de sang, ensuite il se roula » sur la neige du jardin en criant que l'Esprit saint s'était » emparé de lui; en effet on le vit faire sept boules énormes » avec la neige teinte de son sang, et son âme parla ainsi à » son corps : La plus grande et la plus belle de ces pelotes est » votre femme, les quatre autres sont vos concubines, et les » deux dernières sont vos servantes; hâtez-vous de les con» duire à votre foyer, car elles meurent de froid. Le saint les

» ayant poussées l'une après l'autre devant un brasier, elles » disparurent bientôt sous l'ardeur du feu, et ne laissèrent » sur les dalles qu'une longue place souillée de sang et d'eau. » L'âme du saint continua alors : Faites votre profit de cet » enseignement, mon corps, et voyez comment doivent s'é» vanouir les délices de la chair en présence de l'Esprit! »

Bayle rapporte aussi très-gravement un plaisant combat qui eut lieu entre saint Dominique, chef de la croisade contre les Albigeois, et saint François d'Assise. « Ces deux » saints s'étant pris un jour de querelle, dit-il, en vinrent » aux mains et se battirent; comme François était le plus » faible, il s'échappa des bras de son terrible adversaire et se » cacha sous un lit. Dominique ne pouvant l'atteindre, s'ar» ma d'une broche de cuisine et lui en porta cinq coups ter» ribles; mais Dieu, qui chérissait les deux moines, dirigea » lui-même la broche, amortit les coups et préserva saint » François de la mort; néanmoins celui-ci conserva de cette » lutte des cicatrices semblables aux cinq plaies de Jésus» Christ. »

D'Aubigné s'est montré plus sévère que ces légendaires envers le fondateur de l'ordre des franciscains. Il lui reproche des mœurs abominables : « Si quelque évêque ou quelque » cardinal, dit l'historien, devient amoureux de son page, il » ne doit pas se croire damné; au contraire, il méritera » d'être canonisé, puisqu'il aura suivi l'exemple de saint » François d'Assise, qui appelait ses relations charnelles » avec frère Maceus des amours sacrées. Ce moine luxu» rieux, dans une de ses visions, raconte qu'il brûlait d'un » feu dévorant aussitôt qu'il voyait le jeune novice, et qu'un

» jour que le disciple remplissait les fonctions d'enfant de » chœur et lui offrait le sang du Christ pour le verser dans » le calice, il s'écria : « O Maceus! offre-toi plutôt à moi que » Dieu lui-même! et, ajoutait saint François, nous éteignîmes » aussitôt nos ardeurs dans des embrassements charnels, sur » les marches mêmes de l'autel; après quoi la vision dis- » parut! »

Malgré ses luttes avec saint Dominique, et sa réputation bien établie de sodomite, François d'Assise fut accueilli avec de grands honneurs à la cour pontificale, et quitta Rome comblé de présents; ce qui était d'autant plus extraordinaire, qu'il était le seul, de tous ceux qui avaient assisté au synode, non-seulement qui n'eût point été obligé d'emprunter aux usuriers pour faire des offrandes à Innocent, mais encore qui eût reçu des dons du souverain pontife.

Pendant que le saint-père essayait la force de ses anathèmes contre ceux qui refusaient de reconnaître son autorité absolue, Philippe entreprenait la conquête de l'Angleterre et envoyait son fils Louis dans ce royaume, où l'appelait une faction puissante. Le jeune prince s'était déjà fait reconnaître souverain de la Grande-Bretagne dans plusieurs provinces, lorsqu'il eut l'imprudence de signifier au légat romain que son nouveau royaume ne serait jamais le patrimoine du saint-siége.

Innocent, instruit de cette circonstance, ordonna aussitôt une grande cérémonie dans la basilique de Saint-Pierre; et en présence d'une foule immense, il monta sur le jubé et prêcha sur ces paroles d'Ézéchiel : « Glaive! glaive! sors du » fourreau et aiguise-toi pour tuer! » Après la prédication, il

déclara Louis déchu du trône d'Angleterre et l'excommunia ainsi que tous ses adhérents.

Enfin, il vient une heure suprême où les tyrans, comme les autres hommes, doivent aller rendre compte à Dieu de leurs bonnes et de leurs mauvaises actions : ce jour fatal arriva pour Innocent ; à la suite d'une débauche de table, il fut saisi d'une fièvre ardente qui le conduisit au tombeau le 16 juillet 1216.

Matthieu Paris, dans son histoire, représente le pape Innocent comme le plus orgueilleux, le plus ambitieux et le plus avare de tous les hommes, affirmant qu'il n'y avait pas de crime qu'il ne fût capable de commettre ou de favoriser pour de l'argent : ce jugement est entièrement justifié par la vie de ce pape. Sainte Lutgarde, religieuse de l'ordre de Cîteaux, en Brabant, raconte que dans une vision qu'elle eut après la mort d'Innocent, elle vit le saint-père environné de flammes, et comme elle lui demandait pourquoi il était ainsi tourmenté, il répondit, « Que c'était surtout pour trois crimes, et qu'il » eût infailliblement été condamné à brûler éternellement » sans l'intercession de la mère de Dieu, en l'honneur de » laquelle il avait fondé un monastère ; que cependant mal- » gré cette puissante protection il ne pouvait entrer dans le » ciel qu'au jour du jugement dernier et après avoir souffert » des tortures incompréhensibles pour l'esprit humain. »

Thomas de Cantinpré, qui rapporte ce fait, ajoute qu'il avait appris de Lutgarde elle-même les trois causes des souffrances du saint-père ; mais qu'elles étaient tellement horribles, qu'il ne pouvait les faire connaître sans livrer à l'exécration des hommes la mémoire d'Innocent III !!!...

HONORIUS III,

182e PAPE.

THÉODORE LASCARIS,
JEAN DUCAS VATACE,
empereurs d'Orient.

PHILIPPE-AUGUSTE,
LOUIS VIII,
rois de France.

Histoire d'Honorius avant son pontificat.—Son élection.—Troubles d'Angleterre.—Mort de l'exécrable Simon de Montfort et de l'odieux saint Dominique.—Théodore Comnène, roi d'Épire, fait sa soumission au pape. — Nouvelle persécution contre les Albigeois. — Apparition des Vaudois en Lombardie. — Lettre du pape à Louis VIII. — Couronnement deFrédéric II. — Honorius veut envoyer le prince en Palestine. — Querelles à ce sujet entre l'empereur et le pontife. — Mort d'Honorius.

Cencio Savelli, Romain de naissance, avait été camérier sous le pontificat de Clément III; cette qualité lui donnant l'intendance de tous les revenus du saint-siége, servit en outre à lui créer de nombreux partisans : lui-même n'était pas sans quelque mérite, et on lui attribue un ouvrage remarquable intitulé, Livre des cens de l'Église romaine, qu'il avait composé sur de vieux mémoires. Ses travaux littéraires avaient augmenté la considération qu'il s'était déjà acquise et lui avaient valu le titre de cardinal. Depuis il composa un recueil complet de cérémonies ecclésiastiques qui est connu sous le titre d'Ordre romain.

Après la mort d'Innocent, le cardinal Cencio Savelli fut élu pour lui succéder et prit le nom d'Honorius III : imitateur

fidèle de la politique de son prédécesseur, il voulut comme lui dominer à la fois l'Orient et l'Occident; et le jour même de son sacre il écrivit au roi de Jérusalem qu'il allait soulever les peuples de l'Occident contre les Sarrasins. Il adressa également ses lettres à l'empereur français qui gouvernait Constantinople pour ranimer son zèle contre les schismatiques grecs et contre les musulmans. Les mêmes instructions furent envoyées aux légats romains en France, en Angleterre et en Allemagne, afin qu'ils rallumassent les flambeaux du fanatisme en prêchant de nouvelles croisades.

Comme la guerre d'usurpation entreprise par Louis de France pour la couronne d'Angleterre retardait l'exécution de ses projets, Honorius résolut de terminer ces disputes, et se déclara en faveur du roi Jean : après la mort de ce prince il reporta sa protection sur son fils Henri III, qu'il reconnut seul légitime souverain. En conséquence des nouveaux ordres du pape, le clergé de la Grande-Bretagne excommunia régulièrement chaque dimanche, dans toute l'étendue du royaume, le jeune Louis et tous ses adhérents. Aussi peu à peu les Anglais désertèrent sa cause, et comme il ne recevait aucun secours de son père, il fut bientôt obligé de quitter la Grande-Bretagne, afin de ne pas tomber lui-même au pouvoir de son compétiteur, et pour presser le départ des nouvelles troupes qu'il faisait lever sur le continent.

Mais pendant son absence, les légats du pape mirent si bien le temps à profit, fulminèrent de si terribles anathèmes contre les rebelles, exhortèrent si pathétiquement les Anglais à rentrer dans le devoir et à rester fidèles à leur nouveau souverain, c'est-à-dire au saint-siége; ils distribuèrent si habi-

lement l'or, les menaces et les promesses, enfin, ils surent organiser un parti si puissant, qu'à son retour en Angleterre, quoique accompagné d'une armée formidable, Louis se vit néanmoins repoussé de toutes les villes et forcé de se rembarquer pour la France.

Ce grand succès obtenu, Honorius put diriger tous ses efforts vers le but que se proposait son ambition, la conquête de la Palestine et de l'Asie : à cet effet, il envoya à tous les évêques d'Occident une lettre du grand maître des templiers annonçant que les Sarrasins étaient extrêmement affaiblis, et qu'une seule armée suffirait pour les exterminer. En même temps il ordonna des prières publiques à Rome, et se rendit processionnellement à Sainte-Marie Majeure avec son clergé et le peuple, marchant nu-pieds et faisant porter devant lui dans des châsses les têtes de saint Pierre et de saint Paul. De semblables cérémonies furent répétées dans les villes de la chrétienté; et contribuèrent puissamment à organiser de nombreuses troupes de croisés qui s'ébranlèrent de tous côtés et se dirigèrent vers la terre sainte.

Le roi de Hongrie fut le premier qui se mit en marche à la tête d'une armée; bientôt il fut suivi par un nombre prodigieux de bandes indisciplinées qui, semblables à des torrents de lave, ne laissaient sur leur passage que ruines et désolation. La frayeur qu'inspirait partout l'approche des croisés devint pour Honorius la source de profits énormes, et il tira des rançons des princes et des villes, avec la seule menace de faire tomber leurs états sous ces terribles avalanches. Ce fut le même moyen qu'il employa contre Théodore Comnène, souverain d'Épire, pour l'obliger à rendre la

liberté à l'un de ses légats, Jean Colonna, qui était retenu prisonnier à sa cour. Ni prières ni menaces n'avaient pu déterminer le prince grec à renvoyer l'ambassadeur du saint-siége; Honorius promit alors des indulgences aux croisés qui se rendraient en Épire pour venger l'injure faite à l'Église romaine. Aussitôt Théodore Comnène changea de résolution; il se hâta de rendre la liberté au légat, et lui fournit même une escorte qui l'accompagna jusqu'à Constantinople.

Quoique le pape parût fort occupé de la nouvelle croisade, il ne perdait pas de vue néanmoins les hérétiques d'Occident, et par ses ordres, saint Dominique et Simon, comte de Montfort, continuaient leurs massacres en France et couvraient toutes les provinces méridionales de bûchers et d'échafauds. Enfin les deux séides du despotisme pontifical soulevèrent une telle haine dans ces généreuses populations méridionales, que les villes de Marseille et d'Avignon, bien loin de marcher contre les Albigeois, comme elles en étaient requises par le pape, envoyèrent au contraire des renforts à Toulouse, qui, pour la deuxième fois, était assiégée par l'exécrable Simon de Montfort. Dieu ne permit pas qu'il renouvelât sur cette ville les scènes effroyables du premier siége; il fut tué sous les murs de la place pendant qu'il faisait préparer les gibets et les instruments de torture qu'il destinait aux Toulousains.

Dominique, resté seul pour continuer les massacres, montra bientôt, à l'ardeur nouvelle qu'il apporta dans la persécution, qu'il avait promis à la cour de Rome de remplacer Simon de Montfort, et de faire à lui seul la besogne de deux bourreaux. Si difficile que cela fût, il remplissait ses promesses,

lorsqu'enfin la mort vint le frapper à son tour et donner quelque repos aux Albigeois.

Cette double perte pouvait décourager tout autre qu'un pape; Honorius songea seulement à remplacer son légat; et comme il lui sembla qu'une besogne de bourreau ne pouvait mieux aller qu'à un roi, il écrivit à Louis VIII, qui venait de succéder à Philippe Auguste : « Très-cher fils, vous savez » que les princes chrétiens sont obligés de rendre compte » à Dieu de la défense de l'Église leur mère; vous devez » donc être profondément affligé de voir les hérétiques atta- » quer insolemment la religion dans les provinces de l'Albi- » geois; s'il est de votre devoir de poursuivre les voleurs » dans votre royaume, à plus forte raison devez-vous le pur- » ger de ceux qui veulent ravir les âmes. Or nous voyons » que les efforts que nous avons faits contre les hérétiques » sont devenus inutiles, et plus de trois cent mille croisés ont » déjà succombé dans cette sainte cause sans la faire triom- » pher. Les erreurs se propagent même de plus en plus, et » il est à craindre qu'elles n'infectent bientôt vos états, » qui jusqu'à présent, par une bénédiction particulière de « Dieu, s'étaient montrés plus affermis dans la foi que les » autres royaumes. C'est pourquoi nous vous exhortons et » vous conjurons au nom du Christ, vous, prince catholique » et successeur de rois catholiques, d'offrir à Dieu les pré- » mices de votre règne en exterminant les hérétiques du Midi.

» Nous avons appris qu'Amaury, le nouveau comte de » Toulouse, et fils du glorieux comte de Montfort, vous » offrait tous les droits qu'il a sur les provinces de l'Albigeois » et consentait à joindre ces terres à votre domaine en

» échange de votre protection. Nous vous autorisons à accepter ses propositions pour vous-même et pour vos descendants, afin qu'ils se montrent protecteurs ardents de » l'orthodoxie dans le midi de la France. Enfin nous vous » instruisons que le fils de Raymond, l'ancien comte de Tou- » louse, redoute tellement votre puissance, qu'il ne peut » manquer de faire immédiatement sa soumission à l'Église » lorsqu'il saura que vous marchez contre lui. Agissez donc » comme le veut la religion! Prenez les armes, puisque Dieu » et votre intérêt le commandent! »

Conformément aux ordres du pape, Louis VIII leva une armée et vint joindre ses troupes à celles d'Amaury de Monfort pour écraser les malheureux Albigeois. Raymond, poursuivi par ses ennemis, traqué dans ses états, fut bientôt obligé de faire sa soumission au saint-siége. Alors les hérétiques se trouvant sans défense, exposés à toute la rage de leurs persécuteurs, abandonnèrent la France et vinrent se réfugier en Lombardie, où la haine sacerdotale les poursuivit encore; car Honorius écrivit à l'évêque de Brescia : « Nous » voulons que les tours des seigneurs qui ont donné asile aux » hérétiques soient rasées jusqu'à fleur du sol, sans pouvoir » jamais être relevées, et celles des moins coupables déman- » telées jusqu'à la moitié ou au tiers, selon l'importance du » crime. »

Comme après le départ du roi les Albigeois avaient encore relevé la tête, le pape écrivit à Louis qu'il eût à cesser ses disputes contre le roi d'Angleterre pour diriger toutes ses troupes sur les provinces méridionales : « Et cela, disait » Honorius, afin que ma conduite soit conforme à la morale

» évangélique, qui ordonne aux papes d'user de leur puis-
» sance pour empêcher les guerres inutiles et pour diriger les
» glaives contre les ennemis de Dieu. Vous savez qu'il a été
» dit au grand prêtre Jérémie : « Je t'ai établi sur les peuples
» pour détruire et pour édifier. » Ainsi les papes ont le pou-
» voir de disposer des armées, des royaumes et d'élever ou
» d'anéantir les empires ! C'est pourquoi nous vous ordonnons
» de restituer au prince anglais les terres que vous avez en-
» vahies, de cesser toute hostilité contre lui, et d'employer
» vos troupes à l'extermination de vos sujets hérétiques. »

Ces représentations agirent puisamment sur l'esprit superstitieux de Louis VIII; il conclut une trêve avec le roi d'Angleterre, prit la croix des mains du légat romain, et se dirigea vers le midi de la France à la tête de son armée. Avignon fut la première ville qui tomba en son pouvoir; ses murailles furent abattues, ses fossés comblés et toute sa courageuse population passée au fil de l'épée. Mais la justice divine ne permit pas que ce monstre poursuivît le cours de ses cruautés; il tomba malade et mourut trente jours après la prise d'Avignon.

Pendant que la moitié de la France se jetait sur le Midi pour obéir aux ordres sacriléges du pape, Frédéric II essayait de raffermir le grand édifice impérial, si fort ébranlé par les rudes atteintes que lui avaient portées les orgueilleux pontifes sous les règnes précédents. Pour mieux réussir dans ses projets, il feignit d'être animé d'un grand zèle pour les croisades, et fut des premiers à s'enrôler dans la milice sacrée; toutefois il retardait chaque jour son départ sous de nouveaux prétextes, soit en alléguant des affaires impor-

tantes à régler, soit en donnant pour raison qu'il ne pouvait pas quitter ses états avant d'avoir été couronné empereur.

Honorius démêla ses intentions secrètes; et pour ne pas lui fournir d'excuses, il se décida à le sacrer solennellement dans l'église de Saint-Pierre de Rome. Après la cérémonie, Frédéric reçut la croix des mains du cardinal Hugolin, évêque d'Ostie, et renouvela publiquement le vœu qu'il avait fait d'aller en terre sainte. Enfin comme il différait encore son départ, le pape, fatigué de toutes ces lenteurs, lui écrivit: « Plût à Dieu, prince, que vous voulussiez considérer avec » quelle impatience vous êtes attendu par l'Église d'Orient, » qui espère vous voir abandonner tout autre soin pour la » délivrance de Jérusalem. En France, en Angleterre et » même en Italie, on se demande pour quels motifs vous dif- » férez l'exécution de votre vœu, en retardant le départ des » galères que vous aviez fait armer pour la Syrie, et où elles » seraient d'un si grand secours aux croisés pour la défense » de Damiette. »

Frédéric ne répondit même pas à cette lettre, et continua à s'occuper de l'administration de ses états. Mais lorsqu'on eut appris à Rome la perte de Damiette, le saint-père laissa éclater sa colère; il accusa l'empereur d'être la cause des échecs que les chrétiens avaient reçus en Orient, et le menaça de l'excommunier s'il ne partait immédiatement avec son armée pour combattre les infidèles.

Tant d'insolence exaspéra le jeune prince; il rompit ouvertement avec le saint-siége, s'empara de plusieurs domaines que le pape avait usurpés, chassa du royaume de Naples et de Sicile tous les prélats qui lui étaient suspects, et en

nomma d'autres, selon les priviléges de l'ancienne monarchie de Sicile. Ensuite il écrivit à la cour de Rome qu'il était temps enfin qu'on lui rendît les droits dont Innocent III l'avait dépouillé, et ceux qu'Honorius lui avait enlevés à l'époque de son couronnement, menaçant, dans le cas d'un refus, de marcher sur Rome et de mettre la ville à feu et à sang.

Le pape, comprenant qu'il s'était trop hâté, et n'osant pas encore engager une lutte qui pouvait lui devenir funeste, se rétracta aussitôt, et répondit au prince avec une hypocrite douceur : « Je vous exhorte, mon cher fils, à vous rappeler » que vous êtes le protecteur de l'Église romaine; n'oubliez » pas ce que vous devez à cette bonne mère, et prenez pitié » de sa fille l'Église d'Orient, qui vous tend les bras comme » une infortunée qui n'a plus d'espérance qu'en vous! »

Malgré cette marque apparente de soumission, le saint-père n'en continuait pas moins à organiser une ligue puissante contre l'empereur en Allemagne et en Italie : Frédéric, qui en fut instruit, convoqua aussitôt les évêques allemands et sa noblesse dans la ville de Férentine, pour mettre le pape en accusation. Honorius, loin de montrer de la crainte, se rendit à cette assemblée, accompagné de Jean de Brienne, roi de Jérusalem, et de sa fille Yolande, du commandeur des templiers, du grand maître des chevaliers teutoniques et de plusieurs autres grands personnages venus de tous les pays. L'adroit pontife sut habilement faire servir à ses desseins la beauté de la fille du roi Jean; il lui ménagea des entrevues secrètes avec Frédéric, et lorsque le jeune prince, épris des charmes de la belle Yolande, eut exprimé son désir de l'épouser, le pape déclara aux deux amants que le mariage ne se

conclurait que sous la condition que le roi passerait définitivement en Syrie pour reconquérir le trône de son beau-père. Frédéric parut adhérer à ces propositions, pour écarter les obstacles qui s'opposaient à son union, et s'occupa de réunir ses armées de terre et de mer comme s'il allait réellement les faire transporter en Palestine. Mais aussitôt que le mariage fut conclu, son ardeur pour la croisade se ralentit, et il demanda un nouveau délai.

Honorius, qui avait eu le temps de prendre ses mesures, refusa d'accéder à la demande de Frédéric, et fit aussitôt révolter toutes les villes de la Lombardie. L'empereur essaya de rétablir l'ordre dans ses états, et voulut lever des troupes dans le duché de Spolette; mais là encore le clergé avait soufflé le feu de la rébellion, et les Spolettins refusèrent de donner des troupes sans un ordre du pape, dont ils se déclarèrent les vassaux.

Cette résistance universelle épouvanta l'empereur; par nécessité il se rapprocha du saint-siége, promit d'exécuter son voyage en terre sainte; et comme preuve de sa soumission, il mit ses états sous la protection de l'Église romaine, et s'engagea à lui payer chaque année un tribut considérable.

Le pape, craignant qu'il ne surgît encore de nouveaux obstacles à ses projets, consentit à faire la paix, et pressa le départ des croisés dans tous les pays de l'Europe; il mourut dans l'intervalle, et n'eut point la satisfaction de voir triompher sa politique. Son corps fut enseveli à Sainte-Marie Majeure, le 20 mars 1227. Honorius s'était montré dans le cours de son règne aussi cruel, aussi ambitieux que son infâme prédécesseur.

GRÉGOIRE IX,

JEAN DUCAS VATACE, empereur d'Orient. | 183ᵉ PAPE. | SAINT LOUIS, roi de France.

Opinion de Maimbourg sur Grégoire IX. — Intronisation du nouveau pape. — Guerre contre les Albigeois. — Querelles entre l'empereur et le pape. — Frédéric est excommunié. — Il se venge de Grégoire. — Son départ pour la terre sainte. — Le pape fait la guerre aux lieutenants de Frédéric.—Retour du prince en Allemagne. — Il est encore excommunié par le saint-père. — Grande inondation à Rome. — Paix entre l'empereur et le pape. — Grégoire est chassé de Rome par le peuple. — Il se réconcilie avec les Romains. — Nouvelles divisions entre l'autel et le trône. — Le pape excommunie Frédéric pour la quatrième fois. — Il offre la couronne impériale au roi de France, qui la refuse. — Convocation d'un concile pour la croisade. — Saint Louis empêche le pape de lever les dîmes dans ses états.— Mort de Grégoire IX.

Maimbourg affirme que Grégoire était bien fait de sa personne, d'un port majestueux, et surtout très-savant dans le droit canon et dans les saintes Écritures ; il ajoute cependant qu'on doit déplorer son extrême sévérité et la violence de son caractère, qui le poussait dans des partis extrêmes, dont les conséquences étaient souvent très-préjudiciables à ses intérêts. Devenu pontife, il quitta le titre de cardinal-évêque d'Ostie, tout en conservant les revenus de ce siége, et aban-

donna son nom d'Hugolin pour prendre celui de Grégoire : il était originaire d'Anagni, et descendait de l'illustre famille des comtes de Segni, comme son prédécesseur Innocent III.

Son exaltation fut faite avec une pompe inaccoutumée; le jour de la cérémonie, Grégoire se rendit à Saint-Pierre avec un cortége imposant de cardinaux et d'archevêques; et après avoir célébré l'office divin, il vint prendre possession du palais pontifical, en traversant les rues de Rome monté sur un cheval blanc richement caparaçonné d'une housse écarlate, toute resplendissante d'or et de pierreries. Sur son passage on avait répandu des fleurs et des parfums; les maisons étaient tendues de tapisseries rehaussées d'or et d'argent; en tête du cortége marchaient les congrégations de jeunes filles chantant des hymnes d'allégresse; les moines venaient ensuite, placés sur deux rangs avec les enfants des écoles, tous portant des palmes ou des corbeilles de fleurs; après eux suivaient les officiers de la magistrature et de l'armée, revêtus de soie et d'or; enfin le président du sénat et le préfet de Rome marchaient aux côtés du pape, conduisant son cheval par la bride. Derrière ce magnifique cortége, qui se prolongeait depuis la grande place jusqu'aux bords du Tibre, suivait une foule innombrable de prêtres et de citoyens : Grégoire arriva ainsi en triomphateur au palais de Latran, et s'assit sur la chaise percées pour montrer aux nombreux assistants les preuves de sa virilité.

Dès le lendemain de son installation, le nouveau pontife écrivit à tous les évêques d'Europe pour qu'ils accélérassent le départ des croisés, sous peine d'encourir les censures ecclésiastiques. Il chercha en même temps à ranimer les

persécutions contre les malheureux Albigeois; et profitant de l'ascendant qu'il exerçait sur l'esprit de Blanche de Castille, mère de saint Louis, qui avait été nommée régente du royaume pendant la minorité de son fils, il la détermina à confier le commandement de ses troupes à Imbert de Beaujeu, un des plus ardents fanatiques de l'époque.

Sous les ordres de ce seigneur, la guerre de religion recommença aussi terrible que du temps de Simon de Montfort. Tous les Albigeois qui tombaient au pouvoir des catholiques étaient massacrés avec des cruautés inouïes; et ceux qui, pour éviter la mort, venaient se livrer eux-mêmes, étaient impitoyablement condamnés au bûcher par Amelin, légat du pape. « Mais, dit Perrin, plus la persécution grandissait, plus le » nombre des hérétiques se multipliait. »

Grégoire, tout occupé qu'il était des Albigeois, n'oublia pas l'Allemagne, et il ordonna à l'empereur de partir pour la terre sainte, afin d'accomplir le vœu solennel qu'il avait fait lors de son mariage avec la fille du roi de Jérusalem. Comme il n'était plus possible à Frédéric de retarder son départ, il fit répondre au pontife qu'il obéissait, et fixa en effet le rendez-vous général de ses troupes à Brindes.

On était alors au milieu de l'été; bientôt une épidémie se déclara dans l'armée, et en peu de jours un grand nombre de soldats furent emportés par le fléau; l'empereur profita de la frayeur générale pour inventer une nouvelle ruse afin de se dégager de sa parole : par ses ordres, un prêtre parut dans le camp des croisés, se présentant comme légat et chargé par le saint-père de les relever de leurs vœux et de les autoriser à rentrer dans leurs foyers. Cette ruse réussit par-

faitement; le jour même l'armée se débanda, et l'empereur resta avec sa garde particulière : néanmoins il s'embarqua pour la Palestine, afin, disait-il, de remplir la promesse faite au saint-père; mais trois jours après il rentra dans le port d'Otrante, alléguant pour excuse qu'il avait reconnu l'impossibilité de supporter les fatigues d'une traversée.

Furieux contre l'empereur, Grégoire ne garda plus de mesures; il se rendit à la cathédrale d'Anagni, sa résidence, et là, revêtu des ornements pontificaux, entouré des cardinaux, des évêques et des autres prélats de sa suite, il fit un sermon fulminant sur ce texte : « Il est nécessaire qu'il arrive du scandale dans la chrétienté! » Et après la prédication, il lança les foudres ecclésiastiques contre l'empereur.

Frédéric riposta par un manifeste contre le saint-siége dans lequel on remarque ce passage : « Apprenez, peuples » de l'Italie, que l'Église romaine non-seulement engloutit » dans des orgies les biens qu'elle arrache à la superstition » des fidèles, mais encore qu'elle dépouille les souverains et » les rend tributaires. Nous ne parlons point de la simonie, » des exactions, et du commerce de l'usure, dont elle infecte » tout l'Occident; car chacun sait que les papes sont des » sangsues insatiables. Les prêtres affirment que l'Église » est notre mère, notre nourrice; c'est, au contraire, une » infâme marâtre qui dévore ceux que sa voix hypocrite » appelle ses enfants. Elle envoie de tous les côtés des légats » pour lancer des excommunications, pour ordonner des » massacres et pour voler les richesses des princes et des » peuples. Entre ses mains la morale du Christ est devenue

» une arme terrible qui lui permet d'égorger les hommes
» pour ravir leurs trésors, comme ferait un brigand sur le
» chemin. Sous le nom d'indulgences, elle vend impudem-
» ment le droit de commettre tous les crimes, et donne les
» meilleures places dans le paradis à ceux qui lui apportent le
» plus d'argent! »

La publication de ce manifeste accrut encore l'exaspération du pape; il revint aussitôt à Rome, lança une seconde excommunication contre Frédéric, et chercha à exciter une rébellion dans la Pouille. A cet effet, il adressa aux évêques du pays la circulaire suivante : « Nous avons tiré contre l'empe-
» reur le glaive médicinal de saint Pierre, disait-il, et avec
» un esprit plein de douceur nous avons foudroyé ce prince
» superbe, qui refusait d'accomplir ses vœux en terre sainte. »
Grégoire ordonnait ensuite aux prélats de mettre en interdit toutes les villes et les campagnes que traverserait l'empereur, et d'exciter les populations à l'assassiner.

De son côté, Frédéric, pour résister au pontife, appela à son secours les Frangipanes et d'autres seigneurs romains ennemis du saint-siége; il leur acheta tous les biens qu'ils possédaient à Rome en maisons et en terres; il les leur rendit ensuite à titre de fiefs, à la condition qu'ils deviendraient ses alliés et qu'ils le serviraient en toute occasion contre l'Église. Cela fait, les Frangipanes rentrèrent à Rome, ameutèrent le peuple contre Grégoire; et le lundi de Pâques, au moment où il célébrait la messe dans la basilique de Saint-Pierre, une révolte éclata dans la cité; le pape fut insulté devant l'autel même, poussé hors de l'église, chassé de la ville, et forcé d'aller établir sa résidence à Pérouse.

Quelques mois après, l'empereur apprit la mort de Noradin, sultan de Damas; cette nouvelle lui fit changer toutes ses dispositions politiques : jugeant alors le moment favorable pour passer en Syrie et reconquérir le trône de Jérusalem, auquel il avait des droits par son mariage avec la fille de Jean de Brienne, il envoya aussitôt cinq cents chevaliers en Palestine, pendant qu'il se préparait lui-même à s'embarquer avec une armée formidable. Le saint-père, qui voyait avec chagrin le triomphe de son ennemi, lui fit défendre de passer la mer avant d'avoir reçu l'absolution des censures de l'Église. Mais l'empereur n'ayant pas témoigné plus d'égard pour la défense qu'il n'en avait montré pour l'injonction, Grégoire l'excommunia pour s'être rendu en terre sainte, comme il l'avait anathématisé précédemment pour avoir refusé de se croiser.

Ensuite, profitant de l'absence de Frédéric, le saint-père déclara la guerre à Rainald d'Averse, duc de Spolette, chargé par ce prince du gouvernement de la Sicile, de la Pouille et de la Calabre; il envoya contre lui une armée commandée par le cardinal Jean Colonna et par Jean de Brienne, beau-père de l'empereur, qui avait pris les armes contre son gendre par basse jalousie, et parce qu'il le voyait sur le point de ressaisir le royaume dont il n'avait fait l'abandon que dans la pensée qu'on ne pourrait jamais le reconquérir.

L'armée papale avait obtenu pour cette guerre les mêmes dispenses que les croisés; et la seule chose qui distinguait les soldats du pape des soldats du Christ, c'était le signe qu'ils portaient sur l'épaule; les uns avaient une croix, les autres des clefs; du reste leur conduite était la même : comme ils

avaient provision d'indulgences plénières, ils ne se faisaient faute ni les uns ni les autres, soit en Palestine, soit en Italie, de commettre des massacres, des viols, des incendies; et il serait difficile de dire ceux qui l'emportèrent en cruautés et en sacriléges, car les chrétiens de la Pouille furent traités avec tant de barbarie par les légats du pape, qu'il semble impossible que les infidèles aient pu souffrir de plus grands désastres de la part des croisés.

Voici en quels termes Thomas d'Aquin, comte d'Acerra, rendait compte à l'empereur de l'invasion des troupes du saint-père: « Après votre départ, illustre prince, Grégoire a » réuni une nombreuse armée avec le secours de Jean de » Brienne et de quelques autres seigneurs; ensuite ses légats » sont entrés sur vos terres, disant qu'ils sauraient vous » vaincre par le glaive, puisqu'ils n'avaient pu vous abattre par » l'anathème. Leurs troupes ont incendié les villages, pillé » les cultivateurs, violé les femmes, dévasté les champs; et » sans respecter les églises et les cimetières, ils ont volé » les vases sacrés et fouillé les tombeaux; jamais un pape n'a » tenu une conduite plus abominable. Maintenant il fait » garder tous les ports, afin de s'emparer de votre personne, » si vous arrivez avec une suite trop faible pour vous dé- » fendre; enfin il intrigue même en terre sainte où vous êtes, » et il a fait un pacte avec les templiers pour vous faire » tomber sous le poignard d'un assassin.

» Que Dieu vous garde du pape et de ses vicaires! »

Cette lettre éclaira Frédéric sur les dangers qu'il courait dans le camp des croisés, et il se hâta d'entrer en négociations avec le sultan d'Égypte, Mélic-Camel, pour conclure un

traité. Bien lui en prit, car pendant les pourparlers, les templiers et les hospitaliers cherchaient à le trahir, et avaient écrit au sultan pour le prévenir que Frédéric devait faire un pèlerinage, à pied et presque sans escorte, au fleuve du Jourdain, le troisième jour qui suivrait la réception de leur lettre, et qu'ainsi les musulmans pourraient sans coup férir le faire prisonnier ou le tuer.

Heureusement Mélic-Camel était un ennemi généreux; après avoir pris connaissance du message il le renvoya à l'empereur. Celui-ci jugea qu'il n'était pas prudent de laisser éclater son indignation; il feignit de tout ignorer, termina promptement ses derniers arrangements avec le sultan, et s'embarqua pour l'Italie. Son arrivée changea la face des affaires; les troupes papales furent obligées de se replier, et l'armée sicilienne put à son tour reprendre l'offensive.

Mais Grégoire n'était pas homme à quitter aussi facilement la partie; et comme l'argent lui manquait pour continuer la guerre, il donna l'ordre de pressurer tous les pays chrétiens. L'Angleterre fut imposée au dixième des biens mobiliers du royaume. « Il faut que tous les enfants de l'Église viennent » à notre secours, écrivait le saint-père à ses légats; car si » nous succombons dans la lutte engagée avec l'empire, tous » les membres du clergé périront avec le chef. »

Cette dîme extraordinaire fut levée avec l'approbation du roi : les légats agirent avec une telle rapacité, que l'on comprit dans les biens mobiliers jusqu'aux récoltes qui étaient encore sur pied; et comme le saint-père ne voulait pas attendre pour la réalisation de cet impôt, ils en vendirent à vil prix la perception aux évêques, afin de recevoir immédia-

tement de l'argent, ou à défaut d'argent, les calices, les reliquaires et les autres vases sacrés de leurs églises. Après l'Angleterre, le pape rançonna l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la France, l'Allemagne, et même le Danemark et la Suède; avec cet argent arraché à la crédulité des fidèles, il leva des troupes et essaya de reprendre la campagne; mais les nouvelles recrues furent taillées en pièces, et l'empereur continua à s'avancer sur Rome, où sa faction était toute puissante, grâces aux Frangipanes, qui étaient restés maîtres des forts crénelés depuis l'expulsion du pontife.

Grégoire reconnaissant l'impossibilité de soumettre Frédéric par le glaive, essaya des foudres ecclésiastiques, et fulmina l'anathème suivant : « Nous relevons du serment » de fidélité tous les sujets de Frédéric l'excommunié, parti- » culièrement ceux du royaume de Sicile, parce que les » chrétiens ne doivent point garder la religion du serment » envers celui qui est l'ennemi de Dieu et qui foule aux pieds » les décrets de l'Église. » Cette fois encore les armes spirituelles furent impuissantes pour arrêter la marche de l'empereur; et Rome n'attendait que son arrivée pour lui ouvrir ses portes, lorsqu'un événement terrible vint changer la disposition des esprits.

En une seule nuit, à la suite d'un orage, le Tibre sortit de son lit, et ses eaux couvrirent la ville jusqu'au faîte des maisons; un nombre prodigieux d'habitants furent noyés, d'autres furent écrasés sous les édifices qui s'affaissèrent, d'autres enfin, privés de tout secours, moururent de faim; et pour comble de désastres, lorsque les eaux eurent peu à peu regagné leur lit, il resta dans les rues et dans les caves

une vase fétide, qui, mêlée à des cadavres en putréfaction, engendra une épidémie qui décima la population.

Les partisans de Grégoire s'empressèrent d'exploiter cette calamité publique en la représentant comme une punition céleste; et ils décidèrent les citoyens à envoyer une députation à Pérouse, pour offrir au pape de rentrer au palais de Latran; ce qu'il accepta avec empressement. Frédéric, qui connaissait l'esprit superstitieux des Romains, n'osa point passer outre, et chercha même à entrer en arrangement avec le saint-siége. Ses envoyés furent d'abord repoussés par le sacré collége, ensuite les présents produisirent leur effet accoutumé, et on se décida à entrer en conférence avec eux.

Voici quelles furent les conditions du traité proposées par le pape : « Frédéric souffrira à l'avenir que dans le royaume » de Sicile les élections, les postulations et les confirmations » des églises et des monastères soient faites selon les décrets » du concile général; il donnera des indemnités aux tem- » pliers et aux hospitaliers pour les dommages qu'ils ont » soufferts pendant les temps de divisions pour la défense de » l'Église; il payera toutes les dépenses qui ont été faites » dans cette guerre; enfin il donnera au saint-siége des cau- » tions suffisantes pour la garantie de l'exécution des pré- » sentes conventions. » Frédéric ratifia toutes les clauses de ce traité, et en signe de soumission il se rendit à Anagni; après quoi les deux alliés dînèrent ensemble et renouvelèrent le serment de maintenir la paix qu'ils avaient signée.

Mais chacun d'eux cherchait à tromper son ennemi, bien décidé à saisir le moment favorable pour renverser l'autre. A Rome, l'empereur continua ses intrigues, et bientôt le

pape fut une seconde fois chassé de la ville sainte et forcé de se réfugier à Nicée. De son côté, le pape avait soudoyé des émissaires secrets auprès de Henri, roi de Germanie, fils aîné de Frédéric, afin de pousser le jeune prince dans une révolte contre son père. En outre, sous prétexte de pacifier les villes de la Lombardie, il avait envoyé dans cette province un célèbre prédicateur, nommé Jean de Vicence, pour prêcher aux peuples l'union contre l'empire, dans le cas où l'empereur voudrait les opprimer.

Enfin, toujours dans le même but, Grégoire avait publié un recueil de décrets formant une espèce de code, où se trouvaient classées toutes les décisions de la cour de Rome sur les causes dans lesquelles le pape devait juger comme arbitre souverain. Ce recueil fut depuis appelé Livre des décrets du pape Grégoire IX, et servit aux papes à s'attribuer le gouvernement absolu des bénéfices.

Telle était la situation des affaires, lorsque la nouvelle révolte éclata contre Grégoire. Aussitôt il écrivit à Frédéric pour réclamer son secours, feignant d'ignorer la part qu'il avait prise dans cette affaire. Comme le prince dans sa réponse ne prit pas même la peine de cacher la joie qu'il éprouvait de l'expulsion du saint-père, celui-ci se disposa de son côté à prendre sa revanche; et sous prétexte de la guerre contre les Romains, il envoya des légats dans tous les royaumes chrétiens pour prélever encore une fois le dixième des revenus. Les ambassadeurs du pape étaient porteurs d'une bulle ainsi conçue : « Dans la guerre que nous » soutenons contre les Romains, mes frères, il s'agit de » l'intérêt de l'Église entière; nous vous ordonnons en con-

» séquence de nous envoyer le dixième du rapport de vos » biens et un secours convenable de gens de guerre, afin que » nous puissions terrasser nos adversaires, de telle sorte qu'à » l'avenir ils n'osent plus s'élever contre nous. » Les souverains de France, de Castille, d'Aragon, de Navarre, de Portugal, de Barcelone, du Roussillon, d'Allemagne et d'Autriche, s'empressèrent d'obéir aux ordres du pontife, pour ne pas être excommuniés. Ces renforts d'hommes et d'argent furent dirigés non sur Rome, mais contre Milan, pour secourir les Lombards, qui venaient de se déclarer en pleine révolte et de reconnaître le roi Henri légitime souverain.

Dans cette extrémité, Frédéric tenta de nouveau de se réconcilier avec le pape, et il offrit des conditions tellement avantageuses au saint-siége, que Grégoire abandonna aussitôt le malheureux prince qu'il avait mis à la tête de la révolution. Henri, réduit à ses seules forces, n'eut plus d'autre parti à prendre que celui de la soumission; il mit bas les armes et vint implorer la clémence de son père. L'empereur, justement irrité contre lui, le fit enfermer dans un château fort, où il mourut quelques années après.

Quand la paix fut entièrement rétablie dans ses états, Frédéric songea à se venger enfin du pape, et il envoya en Sardaigne Henri, l'un de ses bâtards, avec une armée formidable, pour en faire la conquête; après quoi il l'en déclara roi, au préjudice des droits du saint-siége, qui revendiquait depuis des siècles la possession de cette île. Grégoire, furieux de voir les succès de son ennemi, assembla aussitôt ses cardinaux en concile, et fulmina cette nouvelle sentence d'excommunication :

« Par l'autorité du Père, du Fils, du Saint-Esprit, par » celle des apôtres saint Pierre et saint Paul, nous anathé» matisons Frédéric, qui se dit empereur, comme sacrilége » et comme hérétique. Nous l'excommunions parce qu'il a » excité des séditions à Rome contre l'Église, afin de nous » renverser du trône apostolique et de détruire le sacré » collége de nos cardinaux ; nous l'anathématisons parce qu'il » nous appelle Antechrist, Balaam et prince de ténèbres ; » parce qu'il a empêché notre légat de persécuter les Albi» geois ; parce qu'il s'est emparé des terres de l'Église et » particulièrement de la Sardaigne, et parce qu'il refuse de » retourner en terre sainte.

» Nous déclarons tous ses sujets affranchis des serments » qu'ils lui ont prêtés, et nous leur défendons, sous peine » d'excommunication, de lui obéir jusqu'au jour où il sera » venu implorer notre miséricorde. »

L'empereur était à Padoue lorsqu'il reçut la bulle d'anathème fulminée contre lui ; dans sa colère il y répondit par un manifeste terrible, qui contenait entre autres les propositions suivantes : « Apprenez donc, peuples crédules, qu'il est » temps pour vous d'ouvrir les yeux sur les croyances que » vous ont imposées trois imposteurs, Moïse, Jésus-Christ » et Mahomet ! La raison ne vous dit-elle pas que des larrons » intéressés à vous tromper peuvent seuls soutenir que Dieu » est né d'une femme qui n'a pas cessé d'être vierge, et tant » d'autres mystères aussi incompréhensibles ? Jusques à » quand croirez-vous que des papes incestueux, voleurs et » assassins, conservent la puissance de lier et de délier ? Ne » redoutez donc pas ces foudres ridicules, dont je saurai tirer

» vengeance par les armes!......... » Ainsi recommença la guerre entre l'empereur et le pape.

Frédéric fit chasser de la Sicile tous les frères prêcheurs, mineurs et quêteurs; il leva des subsides sur tous les ecclésiastiques sans exception, et défendit à ses sujets de se rendre à Rome sans une autorisation spéciale. De son côté le pape appela à son secours les croisés qui se disposaient à partir pour la Palestine, s'empara des legs pieux et des aumônes destinés à leurs besoins; et comme il ne se trouvait pas encore assez fort pour attaquer l'empereur, il envoya des légats à la cour de France pour solliciter de l'argent et des troupes.

Saint Louis permit aux ambassadeurs du saint-siége de convoquer à Senlis une réunion du clergé et de la noblesse; et ceux-ci obtinrent encore la permission de prélever le vingtième des revenus du royaume pour secourir Rome. Grégoire fut tellement satisfait de la conduite des Français, qui pour la troisième fois et à des époques si rapprochées lui donnaient des subsides énormes, qu'il offrit la couronne impériale à Robert, comte d'Artois, frère du roi. Saint Louis repoussa cette odieuse proposition. « Comment le pape a-t-il » osé déposer un si grand prince? dit-il au légat. Si Frédéric » a mérité les censures de l'Église, il doit avant tout être » jugé dans un concile général, et non par son ennemi. Quant » à nous, nous le regardons comme innocent et comme injustement anathématisé : nous savons qu'il a bravement » combattu en terre sainte, qu'il s'est exposé à tous les dangers de la guerre, pendant que le pape cherchait traîtreusement à le dépouiller de ses états, et même à le faire » assassiner.

» Nous ne voulons donc pas imiter la conduite de » Grégoire et combattre contre ce prince pour lui ravir » sa couronne; nous savons que le saint-père n'est point » avare du sang chrétien lorsqu'il coule pour ses inté- » rêts temporels. D'ailleurs, si nous avions la faiblesse de » servir ses fureurs, qu'en adviendrait-il? Après la victoire » dont il nous serait redevable, il se tournerait contre nous » et nous foulerait à ses pieds, comme ont fait tant de fois ses » prédécesseurs envers les rois de France ou les empereurs » d'Allemagne. Vous nous avez demandé de l'argent, nous » vous l'avons accordé; mais nous refusons de vous donner » les soldats que vous demandez pour conquérir une cou- » ronne dont il ne vous est pas permis de disposer.»

Grégoire voulut alors assembler un concile général pour déposer solennellement l'empereur; et comme il redoutait que Frédéric n'apportât des obstacles à la réunion s'il en pénétrait le véritable but, il entama des négociations avec lui, et publia que le synode devait poser les bases d'une paix définitive entre l'autel et le trône. En même temps ses légats se répandirent en France et en Angleterre pour distribuer des lettres de convocation, et pour disposer favorablement les évêques des deux royaumes.

Mais Frédéric ne fut pas dupe de cette ruse, et il écrivit au roi de France : « Déjà, prince, vous avez refusé de vous » rendre l'instrument des fureurs de Grégoire et de vous dé- » clarer contre nous; néanmoins l'implacable pontife n'a pas » renoncé à l'espoir de vous ranger de son parti, et il essaye » une nouvelle fourberie pour surprendre votre piété. Non, » le concile qu'il veut rassembler ne doit pas être le médiateur

» de la paix; il doit au contraire servir son ambition et bouleverser notre empire.

» Nous vous déclarons donc, à vous, illustre prince, qui avez les mêmes intérêts que nous, qu'aussi longtemps que la guerre existera entre l'empire et le saint-siége, nous n'autoriserons pas la convocation d'un concile, parce que nous jugeons indigne d'un roi de soumettre à des prêtres la décision d'une cause qui porte d'aussi graves atteintes à notre puissance séculière.

» En conséquence, nous vous prévenons que nous poursuivrons à outrance, dans leurs biens et dans leurs personnes, ceux de vos prélats qui se rendront à cette assemblée. Nous vous avertissons également que les sommes énormes que vous avez laissé prélever dans vos états sont actuellement dépensées pour la solde des troupes destinées à nous faire la guerre, et qu'on se prépare à vous faire de nouvelles demandes d'argent. »

En effet, le pape, secondé par ses légats, avait fait une quatrième levée d'argent dans tous les monastères de France, et il attendait ces nouvelles rentrées pour renforcer son armée et pour attaquer l'empereur. Saint Louis, averti par Frédéric, fit arrêter cet argent, qui était déjà dirigé sur l'Italie, et se l'appropria pour les besoins de son royaume.

En même temps l'empereur fit cerner tous les ports de mer et fit prisonniers les cardinaux et les évêques qui se rendaient au concile. La guerre se poursuivait toujours des deux côtés avec une égale vigueur; enfin le cardinal Colonna, le meilleur des généraux du pape, étant entré au service de Frédéric, le parti des Gibelins eut le dessus : Béné-

vent, Faenza, Fano, Spolette, Assise et un grand nombre d'autres villes tombèrent au pouvoir de ce prince, et bientôt ses troupes purent faire des incursions jusque sous les murs de Rome.

Malgré ses revers, l'obstiné Grégoire refusait opiniâtrément de faire la paix avec l'empire, ainsi que le témoigne une lettre adressée au roi de France par Frédéric : « Nous apprenons, » écrivait le prince, que les Tartares ont envahi la Hongrie » et menacent d'écraser l'empire et l'Église; mais quelque » ardent que soit notre désir de nous opposer au progrès de » cette invasion, nous sommes contraint avant tout de lutter » contre le pape, notre implacable ennemi. C'est pourquoi » nous marchons vers Rome, et nous allons en faire le siége, » puisque nous ne pouvons obtenir la paix. »

Au mois d'août, Frédéric ayant pris d'assaut Tivoli et les châteaux crénelés du monastère de Farse, vint établir son camp à la grotte Ferrée, d'où il ravageait la campagne de Rome.

Quant à Grégoire, il continuait à se maintenir dans la ville sainte, quoique les habitants fussent partagés en deux factions puissantes, les Guelfes et les Gibelins, qui chaque jour en venaient aux mains, et selon que les uns ou les autres étaient victorieux, arboraient l'étendard impérial ou la bannière pontificale.

Au milieu de ces alternatives de crainte et d'espoir, Grégoire tomba malade et mourut le 20 août 1241, après avoir rempli l'Italie de désastres pendant un règne de quatorze années. Ce vieillard implacable était âgé de près de cent ans. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Jean de Latran.

Cette lutte acharnée entre les papes et les empereurs est un fait extrêmement remarquable dans l'histoire de l'Église. Depuis le pontificat de Grégoire VII, le saint-siége, qui tenait toute sa puissance des empereurs d'Occident, se déclare leur ennemi implacable; la cour de Rome ne défend plus ses droits en invoquant les chartes octroyées par les princes; c'est de Dieu seul qu'elle prétend tenir son pouvoir temporel comme son pouvoir spirituel. Et ce principe de théocratie une fois établi, les papes en déduisent des conséquences effroyables; ils se déclarent les maîtres et les dominateurs du monde entier, ils se font appeler les infaillibles, ils s'attribuent les mêmes prérogatives qu'à la Divinité, ils s'intitulent orgueilleusement les vicaires du Christ, les représentants de Dieu sur la terre!!

Alors ils disposent des trônes et des empires, renversent les uns, reconstruisent les autres, et suivant les caprices de leur imagination ou les intérêts de leur politique, ils poussent les nations dans des guerres interminables; les hommes ne sont pour eux que des machines dont ils se servent pour arracher l'or des entrailles de la terre, des instruments qu'ils emploient pour leur élever des palais et des statues. Enfin ces pontifes hypocrites, au nom d'un Dieu d'humilité, élèvent la chaire de saint Pierre au-dessus des trônes des rois; au nom d'un Dieu de charité, dépouillent les malheureux peuples; au nom d'un Dieu de miséricorde, font expirer dans les tortures les infortunées victimes de leur fanatisme!!!

CÉLESTIN IV,

JEAN DUCAS VATACE, empereur d'Orient. — 184ᵉ PAPE, — SAINT LOUIS, roi de France.

Division dans le sacré collége.—Les cardinaux nomment deux papes. — Tous deux sont forcés d'abdiquer la papauté. — Élection de Célestin IV. — Sa modération. — Ses projets de réforme dans l'Église. — Il est empoisonné par les prêtres.

A la mort de Grégoire, il ne restait que dix cardinaux à Rome; ceux-ci écrivirent aussitôt à Frédéric pour le supplier de rendre la liberté aux prélats qu'il retenait dans son camp, afin que le sacré collége pût se réunir et procéder à l'élection d'un nouveau pontife. Le prince accéda à leur demande, et permit à ses prisonniers de se rendre à Rome pour le conclave, sous la condition qu'ils éliraient le cardinal Othon, une de ses créatures. Il accorda en outre aux cardinaux absents des sauf-conduits pour rentrer dans la ville sainte.

Mais une telle affluence d'électeurs ne faisait pas le compte des prélats qui étaient réunis; comme chacun d'eux avait déjà fait ses conditions en vendant sa voix, ils craignirent de n'être plus maîtres de la majorité si l'assemblée devenait trop nombreuse, et ils se hâtèrent de terminer l'élection avant l'arrivée de leurs collègues.

Geoffroi, évêque de Sabine, réunit cinq voix, et les trois autres se portèrent sur Romain, évêque de Porto.

A défaut de son protégé, l'empereur déclara qu'il approuve-

rait la nomination de Geoffroi, qui était généralement estimé pour ses vertus; mais il se prononça énergiquement contre celle de Romain, le même prélat qui avait figuré dans les massacres des Albigeois, et qui plus tard avait soulevé des disputes violentes contre l'Université de Paris, avec l'aide de la reine Blanche sa maîtresse.

Du reste, les deux élections étaient nulles de plein droit, aucun des deux papes n'ayant obtenu les deux tiers des voix, ainsi que l'avait réglé la constitution d'Alexandre III. En conséquence, les deux compétiteurs furent obligés d'abdiquer. Dès le lendemain on procéda à de nouvelles élections; à cette occasion, il s'éleva dans le conclave une scission telle, que des injures on en serait venu aux coups sans l'intervention du sénat et du préfet; enfin, dans ce conflit, Geoffroi gagna une voix et fut solennellement proclamé chef de l'Église.

Le nouveau pontife était originaire de Milan; il avait d'abord été chanoine et chancelier de l'Église de cette ville; ensuite il avait pris l'habit monastique de l'ordre de Cîteaux. Plus tard, Honorius III l'avait ordonné prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc, et enfin sous le pontificat de Grégoire il avait été promu à l'évêché de Sabine. Après avoir subi les épreuves de la chaise percée, il fut intronisé sous le nom de Célestin IV.

Ce bon pape essaya de réformer les mœurs infâmes de son clergé; malheureusement il n'eut pas la prudence d'écarter de sa personne les courtisans du règne précédent, et le dix-huitième jour après son élection il mourut empoisonné, sans même avoir été consacré.

INNOCENT IV,

JEAN DUCAS VATACE, empereur d'Orient. — 185ᵉ PAPE. — SAINT LOUIS, roi de France.

Vacance du saint-siége.—On informe contre les assassins de Célestin. — Fuite des cardinaux. — Frédéric ordonne aux Romains d'élire un nouveau pape. — Exaltation d'Innocent IV. — Négociations pour la paix. — Traité entre Frédéric et le pape. — Innocent trahit l'empereur et s'enfuit de Rome. — Son voyage en France. — Concile de Lyon. — L'empereur est solennellement déposé. — Henri, second fils de Frédéric, est élu roi d'Allemagne à l'instigation du pape. — Guerres civiles excitées par Innocent. —Lettre du sultan d'Égypte.—Innocent excommunie les rois d'Aragon et de Portugal. — Les Anglais se révoltent contre les légats de la cour de Rome. — Le pape vend sa protection aux juifs et persécute les chrétiens qui refusent de payer les dîmes. — Exemple d'une fourberie de confesseur. — Nouvelles croisades. — Saint Louis part pour la terre sainte. — Mort de Frédéric. — Retour du pape en Italie. — Conrad, troisième fils de Frédéric, prend le titre d'empereur. — Plaintes de l'évêque Robert Grosse-tête contre le pape. — Domination absolue du saint-siége sur l'Italie. — Mort d'Innocent IV. — Réflexions sur le caractère odieux du pape.

L'empoisonnement de Célestin IV avait plongé Rome dans la consternation et dans l'effroi. Le peuple, qui avait placé toutes ses espérances sur la vie de ce pontife, demandait hau-

tement la punition des coupables, et menaçait d'une vengeance terrible ceux que la voix publique désignait comme les assassins.

Une information sévère commença en effet, et elle amena de si étranges révélations, que les magistrats durent cesser leurs recherches, les meurtriers étant des cardinaux et des archevêques! Ceux-ci se voyant découverts et craignant un juste châtiment, s'échappèrent secrètement de la ville, abandonnant à leurs collègues le soin d'élire un nouveau pape. Il ne resta alors dans le sacré collége que six cardinaux, tous ambitionnant la papauté et aucun d'eux ne voulant faire de concession à ses compétiteurs : aussi devant de telles prétentions devenait-il impossible de nommer un pontife.

Frédéric, fatigué d'attendre la fin de leurs querelles, les menaça de les faire tous pendre s'ils prolongeaient plus longtemps le scandale de leurs rivalités. « N'est-il pas honteux, » leur écrivait-il, que les fidèles puissent dire justement que » ce n'est point le Christ qui est au milieu de vous, mais » Satan lui-même? » Saint Louis de son côté leur avait également adressé plusieurs lettres pour les exhorter à faire cesser promptement la longue vacance du saint-siége.

Enfin l'empereur voyant qu'ils n'avaient égard ni aux prières ni aux menaces, quitta la Pouille, où il était retourné après la mort de Grégoire, rentra dans la terre de Labour au mois de mars 1243, et conduisit son armée sous les murs de Rome. La ville fut bloquée si étroitement que les vivres ne pouvaient plus entrer ni par terre ni par le fleuve : alors les magistrats envoyèrent à Frédéric une députation pour lui représenter qu'il était injuste de les punir d'une faute dont les

cardinaux étaient seuls coupables, puisque les citoyens étaient disposés à chasser de leur ville les auteurs de tous ces désordres ; ce qui fut exécuté le jour même.

Frédéric se rendit à ces observations, leva le siége, et mit les membres du sacré collége au ban de l'empire. Par ses ordres tous les domaines des Guelfes furent ravagés, non-seulement les terres et les châteaux, mais encore les monastères, les églises et les couvents de religieuses ; ceux qui tenaient pour les cardinaux furent impitoyablement massacrés ; la ville d'Albano surtout, qui leur avait ouvert ses portes, fut traitée avec la dernière cruauté ; enfin ceux-ci se voyant chassés de leurs domaines, dépouillés de leurs dignités et poursuivis par des ennemis infatigables, se déterminèrent à nommer un pape. Il faut dire en outre que la chose qui les effraya le plus, fut la nouvelle que les Français se préparaient à créer un patriarche indépendant pour gouverner l'Église gallicane.

Le conclave se forma de nouveau dans la ville d'Anagni le 24 juin 1243, et proclama souverain pontife Sinibalde de Fiesque, de la famille des comtes de Lavagne, cardinal-prêtre du titre de Saint-Laurent. Il fut intronisé sous le nom d'Innocent IV, soumis aux épreuves accoutumées et consacré quelques jours après sa promotion.

Sinibalde de Fiesque avait été l'ami intime de l'empereur ; aussi les ministres de Fréderic vinrent-ils le féliciter d'une élection qui ne pouvait manquer d'être avantageuse à l'empire ; mais le prince, qui connaissait le caractère ambitieux du nouveau pape, les interrompit en leur disant : « Cessez » vos félicitations, car ce changement de fortune va m'enle-

» ver l'amitié du cardinal et me vaudra la haine du saint-» père. » En effet, nous verrons par la suite Innocent IV poursuivre son ancien ami avec plus de fureur encore que son prédécesseur Grégoire. Malgré ses sinistres prévisions, l'empereur fit célébrer des messes dans tous ses états pour rendre grâces à Dieu de l'élection du souverain pontife, et quelques jours après, étant retourné en Sicile, il envoya une ambassade solennelle pour complimenter Innocent et pour lui offrir l'appui de ses armes, afin d'assurer le maintien de la dignité et de la liberté de l'Église.

Le saint-père accueillit les ambassadeurs avec bienveillance, et les renvoya avec trois nonces, Pierre de Colmieu, métropolitain de Rouen, Guillaume, ancien prélat de Modène, et Guillaume, abbé de Saint-Fagon en Gallicie, pour traiter des conditions de la paix avec Frédéric. Les instructions remises à ses envoyés portaient : qu'ils devaient exiger qu'on remît immédiatement en liberté tous les ecclésiastiques qui avaient été pris sur les galères de Gênes, mais sans donner aucune satisfaction en échange ; et qu'après avoir écouté les propositions de Frédéric, ils répondraient que toutes les questions en litige entre l'Église et l'empire ne pouvaient être jugées que par une assemblée générale de rois, de princes et de prélats. Cette première négociation fut sans résultat, à cause de l'obstination du pape, qui repoussa les justes réclamations que l'empereur adressait au saint-siége.

Vers la fin du mois d'octobre, Innocent quitta la ville d'Anagni et vint à Rome, où tout était préparé pour sa réception. Il y trouva le jeune Raymond, comte de Toulouse, qui était venu solliciter son absolution ; le saint-père, qui connais-

sait l'habileté diplomatique du comte, résolut de se servir de lui pour les intérêts de l'Église romaine; il lui donna l'absolution de tous les anathèmes qu'il avait encourus, et le fit nommer par Frédéric l'un des commissaires impériaux qui, avec Pierre des Vignes et Thadée de Suesse, devaient poser les bases d'un traité. De son côté, le pape nomma l'évêque d'Ostie et trois autres cardinaux, Étienne, Gilles et Othon, pour défendre les priviléges du saint-siége.

Avec de semblables commissaires il devenait facile au saint-père de faire approuver toutes les clauses qu'il lui conviendrait de dicter; aussi fut-on bientôt d'accord. Voici les conditions du traité : « Frédéric devait restituer les terres » qu'il avait enlevées au saint-siége, et reconnaître par une » confession publique que ce n'était point par mépris qu'il » avait refusé de se soumettre aux sentences prononcées » contre lui par Grégoire IX, mais par l'inspiration du dé» mon; il devait proclamer que le pape, lors même qu'il » serait le plus grand des criminels, possédait seul la suprême » puissance sur tous les chrétiens, quel que fût leur rang; » enfin le prince était tenu de rendre la liberté à tous ceux » qui s'étaient soulevés contre lui pendant son excommuni» cation, et de fonder des églises, des hôpitaux et des monas» tères pour expier son crime de rébellion envers l'Église. » Tous ces articles furent jurés par les mandataires du roi, aux applaudissements des cardinaux et du pape; mais lorsque Frédéric eut été instruit de la trahison de ses délégués, il refusa nettement d'exécuter le traité.

Innocent n'osant pas rompre avec l'empereur, dont il redoutait la colère, lui proposa une entrevue à Sutri. Le prince

refusa de s'y rendre avant d'avoir reçu préalablement les lettres de son absolution, et déclara que c'était à Rome même qu'il viendrait pour faire reconnaître ses droits. Cette menace, et l'approche des troupes impériales, épouvanta le saint-père; des ordres secrets furent expédiés à Gênes pour disposer des galères; et quand tout fut prêt, au milieu d'une nuit, sans mettre personne dans sa confidence, pour éviter d'être arrêté par les Gibelins, il quitta les insignes de sa dignité, s'arma légèrement, monta un cheval vigoureux et prit la route de Civittà-Vecchia, accompagné d'un seul domestique. Il pressa vivement sa monture, et fit onze lieues avant l'heure de prime : alors il fit rebrousser chemin à son domestique pour prévenir de sa fuite Pierre de Capoue et sept cardinaux de son parti, afin qu'ils eussent à le rejoindre à Civittà-Vecchia, où les attendaient vingt-trois galères montées chacune par soixante hommes bien armés, et par un équipage de cent quatre rameurs. Ces vaisseaux étaient venus sous la conduite de l'amiral de la république de Gênes et des parents du pape. Innocent s'embarqua le soir même avec les cardinaux et quelques évêques, et il arriva, le 5 juillet 1244, à Gênes sa patrie. A son débarquement il fut harangué par les principaux de la république, et porté en triomphe par le clergé jusqu'à la cathédrale, aux acclamations du peuple.

Frédéric, instruit par ses espions que le pontife méditait une seconde fuite hors de l'Italie, fit cerner toutes les routes de terre et de mer afin de le faire prisonnier. Déjà Innocent avait fait demander au roi de France l'autorisation de s'établir à Reims, dont le siége était vacant, et celui-ci lui avait répondu que les barons du royaume, jaloux des libertés de l'Église

gallicane, ne voulaient point permettre que le pape vînt fixer sa résidence en France. De semblables refus avaient accueilli les ouvertures qu'il avait faites en Espagne, en Angleterre et dans plusieurs autres royaumes; « car, dit Matthieu Paris, on » connaissait trop bien l'avidité et le despotisme de la cour » romaine pour vouloir du saint-père; les peuples commen- » çaient à comprendre que la religion n'était qu'un prétexte » employé par les légats pour les piller; et on avait appris » par des exemples récents que les papes et leurs cardinaux, » semblables à des nuées de sauterelles, ne laissent sur leur » passage que ruines et désolation. »

Honteusement repoussé de tous les côtés et n'osant point rester en Italie, Innocent se détermina à venir à Lyon, ville neutre qui appartenait à un archevêque. A peine arrivé, il fit expédier des lettres circulaires pour la convocation d'un concile général. « Son but, disait-il, était de relever l'Église, qui » avait courbé son front sous une horrible tempête, de con- » quérir la terre sainte, de rétablir l'empire de Romanie, de » repousser les Tartares et les autres infidèles, et enfin de » contraindre l'empereur à s'humilier devant saint Pierre. »

Suivant la coutume de ses prédécesseurs, le pape, sans respect pour les droits du vénérable archevêque qui l'avait accueilli, s'empara de son palais, de ses biens et de toute son autorité; il disposa des cures, des prébendes, des bénéfices, et les vendit à des étrangers ou les donna aux gens de sa suite. Enfin les chanoines lyonnais, indignés de la conduite d'Innocent, se révoltèrent contre lui et protestèrent avec serment que si les prêtres italiens se montraient dans leurs églises, ils les feraient jeter dans le Rhône : le peuple prit

parti pour eux, et un huissier du pape ayant osé frapper de sa verge un citoyen qui demandait audience, celui-ci tira son épée et lui coupa la main.

Néanmoins la curiosité ou le fanatisme entraînant à Lyon les évêques et les seigneurs français, le concile eut lieu, et voici, d'après Matthieu Paris, quels furent les événements qui se passèrent dans cette assemblée : « L'empereur Fré» déric, dit l'historien, avait envoyé des ambassadeurs pour » défendre ses droits. On tint préalablement un conseil pour » écouter Thadée de Suesse, qui, au nom du prince son maître, » offrait au pontife, pour rétablir la concorde entre l'empire » et l'Église; de ramener à l'obéissance du saint-siége les » états de Romanie; de s'opposer aux Tartares, aux Choras» miens, aux Sarrasins et aux autres ennemis de la cour de » Rome; d'aller en personne délivrer la terre sainte; enfin » de rendre à saint Pierre ce qu'il lui avait enlevé, et de faire » pénitence des péchés qu'il avait commis. » Innocent, qui assistait à la conférence, s'écria : « Oh! les grandes pro» messes! on voit bien, seigneur Thadée, que votre maître » redoute le coup qui le menace. Si j'acceptais ses offres et » qu'il voulût ensuite manquer à ses serments, quelle serait » sa caution? qui le forcerait à tenir ses engagements? » Thadée répondit : « Les rois de France et d'Angleterre, très» saint Père. » Innocent répliqua aussitôt : « Nous les récu» sons; car, si l'empereur manquait à sa parole, nous serions » forcé de nous en prendre à ces princes et de les châtier » comme lui; ce qui susciterait contre l'Église les trois sou» verains les plus redoutables de l'Occident. Non, nous ne » manquerons pas ainsi à la règle de notre politique, qui est

» de subjuguer les rois et les peuples en les faisant combattre » les uns contre les autres.

» Quels sont les chrétiens, ajoute le chroniqueur, qui » pourront lire les terribles pages de l'histoire des papes » sans frémir d'indignation? Jusques à quand les rois, les » princes et les peuples, consentiront-ils à obéir en esclaves à » la cour de Rome et à ramper devant un prêtre insolent qui » s'arroge le droit de les fustiger?

A la fin de la première session du synode, Innocent prononça la sentence d'excommunication et de déposition contre Frédéric, déclarant l'empire vacant, et ordonnant aux électeurs de nommer un nouvel empereur.

Philippe Fontaine, évêque de Ferrare, fut envoyé immédiatement en Allemagne, avec ordre de faire élire roi des Romains Henri, landgrave de Thuringe et de Hesse; et le métropolitain de Mayence, qui avait pris part à toutes ces intrigues, fut chargé de prêcher une croisade contre Frédéric. Non content de bouleverser l'empire par ses intrigues, le pape paya encore des assassins, et organisa une vaste conspiration dans laquelle il fit entrer les parents, les amis et jusqu'aux familiers de l'empereur. Mais le complot fut découvert, et tous les conjurés payèrent de leur tête la trahison du pape.

« Alors, dit Jurieu, l'empire fut couvert d'armées qui ra- » vageaient tour à tour les plus belles provinces. En Alle- » magne, Conrad combattait pour son père; en Italie, Fré- » déric disputait à ses ennemis sa couronne et sa vie. On ne » voyait que ligues, factions, révoltes, siéges et batailles; » enfin partout régnaient le pillage, l'incendie et les mas- » sacres! Le landgrâve Henri, celui que le pape avait fait dé-

» clarer roi, ayant été tué dans une escarmouche, Innocent » fit proclamer à sa place Guillaume, comte de Hollande, » qui, à son tour, fut forcé de fuir devant les armes du jeune » Conrad. Pendant une année entière la guerre se continua » avec la même fureur, et le sang chrétien fut versé par tor» rents au nom d'un pape exécrable. »

Innocent, qui aurait voulu soulever le monde entier contre Frédéric, tant sa haine était implacable, eut l'infâme pensée, lui, vicaire du Christ, d'écrire au sultan Mélic-Saleh pour l'engager à faire une descente en Italie, en violant la foi jurée à l'empereur. Le musulman lui répondit : « Nous avons reçu » vos lettres et donné audience à votre envoyé. Il nous a parlé » de Jésus-Christ, que nous connaissons mieux que vous ne » paraissez le connaître, et que nous honorons plus que vous » ne le faites. Nous refusons votre demande. Salut. »

Cette même année, le pape, furieux de voir toutes ses tentatives échouer, voulut essayer sa puissance sur des princes moins redoutables que l'empereur; il excommunia Jacques, roi d'Aragon, pour le punir d'avoir fait couper la langue à l'évêque de Gironne, qui avait vendu à ses ennemis les secrets de l'état. Sur l'accusation des prélats de Portugal, il anathématisa également le roi Sanche II; l'interdit fut prononcé contre ses états, le souverain fut déposé, et la régence donnée au comte Alphonse, père du prince. Ces deux excommunications firent éclater des guerres civiles dans l'Espagne, et pendant plusieurs années les Aragonais et les Portugais couvrirent leur propre pays de massacres et d'incendies.

Les foudres ecclésiastiques n'eurent pas un aussi grand

succès en Angleterre; et les légats du saint-siége, quoique armés d'anathèmes, furent honteusement chassés de la Grande-Bretagne, avec défense de rentrer dans le royaume et de lever de nouvelles dîmes sur les peuples. Innocent IV, informé qu'un monarque osait protéger ses sujets contre la rapacité de ses légats, lança aussitôt contre lui une bulle d'excommunication; mais il ne se trouva personne qui consentît à la publier, et la sainte colère du pontife n'aboutit qu'à démasquer son hypocrisie.

Néanmoins, au milieu de tous ses crimes, on doit lui savoir gré de la protection qu'il accorda aux juifs d'Allemagne, écrasés sous la tyrannie des évêques et des archevêques. Grâces à lui, les infortunés Israélites purent respirer en paix, sans crainte d'être pillés, volés et massacrés par les catholiques. Il est vrai qu'ils payèrent chèrement l'amitié du pape, et que plusieurs d'entre eux, de riches qu'ils étaient, furent réduits à la misère!

Pendant le séjour d'Innocent à Lyon, le hasard amena dans cette ville un chevalier de l'empereur qui s'était retiré du service à la suite de quelques mécontentements. Comme il logeait dans le même hôtel que Gauthier d'Ocre, docteur et conseiller du prince, les deux Allemands firent bientôt connaissance et se lièrent d'amitié.

Le pape, instruit par ses espions que deux partisans de l'empereur habitaient le même hôtel, en prit aussitôt occasion de faire un grand scandale, et il envoya ses émissaires dans la ville pour répandre le bruit que Frédéric avait voulu le faire assassiner. Quelque absurde que fût cette accusation, les deux Allemands, redoutant d'avoir à subir la question, se

hâtèrent de quitter Lyon pour regagner l'Allemagne. Innocent n'en continua pas moins ses investigations; et comme l'hôtelier, nommé Renaud, était tombé gravement malade, il lui donna, pour l'administrer à ses derniers moments, un confesseur italien qui, dès le lendemain, vint déposer devant une assemblée du chapitre de la cathédrale, que le moribond lui avait révélé l'infâme complot des agents de Frédéric. Ce mensonge odieux fut publié dans toute l'Europe, et pour qu'on y donnât créance, le pape feignit de ne point oser sortir de son palais, conservant auprès de sa personne une garde de cinquante hommes armés qui l'accompagnaient même à l'autel lorsqu'il célébrait l'office divin. Néanmoins il ne retira de cette nouvelle ruse aucun des avantages qu'il en espérait. Alors il se rejeta sur les prédications de croisades, qui étaient pour les papes des sources intarissables de profit; ses légats parcoururent tous les pays chrétiens et vinrent jusqu'en Norwége, d'où ils rapportèrent quinze mille marcs sterling, outre de grands présents et une donation en rente perpétuelle de cinq marcs d'argent pour chaque diocèse de cette contrée : les autres royaumes produisirent au saint-père dans les mêmes proportions que la Norwége.

La France, selon sa coutume, se distingua par son enthousiasme religieux : quoique rançonnée trois fois sous le pontificat de Grégoire IX, ce fut elle qui fournit le plus d'argent au pape; elle seule consentit encore à faire une nouvelle expédition en Palestine pour la rémission des péchés de saint Louis. Ce roi stupide et dévot assembla une nombreuse armée de croisés, et partit le 12 juin 1248 pour la terre sainte. D'abord il remporta quelques avantages

sur les infidèles, et s'empara de Damiette; mais bientôt les Sarrasins prirent leur revanche, l'armée française fut taillée en pièces, et le roi lui-même tomba en leur pouvoir. Ce nouveau désastre coûta au royaume toute sa vaillante jeunesse, et le reste de son or, qu'il fallut donner pour la rançon de l'imbécile monarque.

Ainsi se termina la première croisade de saint Louis. Les prêtres ne manquèrent pas d'attribuer les revers des croisés à leurs péchés et à leurs abominations, afin d'expliquer les prophéties mensongères qui avaient annoncé de grandes victoires. Ces accusations, du reste, étaient fondées; car, au rapport des historiens contemporains, les seigneurs français se livrèrent à tant d'excès, qu'ils semblaient plutôt des serviteurs de Satan que des défenseurs du Christ. Voici comment s'exprime sur leur compte le sire de Joinville, l'un des acteurs de ce drame des croisades :

« Les barons, chevaliers et autres nobles qui étaient au » camp de saint Louis, et qui devaient sagement garder l'ar- » gent qu'ils avaient pour les besoins de l'avenir, le dépen- » sèrent follement dans des banquets et dans des fêtes; aussi » lorsque leur ruine fut consommée, ils furent obligés pour » vivre de voler les soldats. Bientôt la misère conduisit à la » démoralisation; aucune femme ni fille ne put entrer au » camp sans être sur-le-champ violée et traînée dans les lu- » panars qui se tenaient autour du pavillon royal; enfin ceux » qui voudraient raconter toutes les abominations que l'on » commettait avec les jeunes pages, voire même des péchés » contre nature, ceux-là risqueraient leur salut pour les » termes qu'ils seraient forcés d'écrire. »

Brocardus Argentoratensis, un des moines qui avaient suivi l'armée, donne une singulière explication de ces débordements : « En terre sainte, dit ce chroniqueur, il existe » des hommes de toutes les nations, et chacun y vit selon les » coutumes de sa patrie avec une licence qui n'a point d'égale; » et pour dire la vérité, les plus corrompus de tous, ce sont » les chrétiens; en voici la raison : en France, en Espagne, » en Allemagne et en Italie, lorsqu'un scélérat a commis tous » les crimes et veut échapper à la justice du prince, il se » rend en Palestine, où, grâce aux indulgences, tous ses » péchés lui sont remis. Quand il est arrivé là, le théâtre de » ses crimes est bien changé, mais non son cœur; il viole, il » pille, il égorge comme avant son départ pour la terre pro- » mise. Maudits soient donc dans l'éternité les papes qui ont » inventé les croisades! »

Pendant que saint Louis, victime des conseils du pontife, était captif chez les Sarrasins, Innocent poursuivait de sa haine Frédéric et soudoyait des assassins. Il était parvenu à gagner Pierre des Vignes, médecin ordinaire de ce prince, qui était en même temps son conseiller et son confident. L'empereur étant tombé malade, par suite des fatigues et des chagrins qu'il avait éprouvés dans les dernières guerres, Pierre des Vignes se fit assister par un médecin envoyé de Lyon, et présenta au monarque un breuvage empoisonné. Heureusement Frédéric avait été averti de cette trahison : quand les assassins lui eurent remis la coupe dans les mains, il feignit d'éprouver un dégoût insurmontable pour la boisson qu'elle contenait, et la rendit au docteur italien, en le priant de la goûter lui-même. Celui-ci se trouvant pris dans son

piége, n'osa point refuser, et porta la coupe à ses lèvres; en même temps il fit un faux pas et la renversa à terre. Aussitôt des gardes entrèrent : Frédéric fit recueillir la liqueur dans une éponge, et ordonna qu'en sa présence on en fît boire à des condamnés. Trois de ces malheureux moururent dans des convulsions atroces : l'empereur fit aussitôt étrangler le médecin lyonnais, et condamna Pierre des Vignes à avoir les yeux arrachés et à être torturé par les Pisans, ses ennemis personnels. Au moment où le supplice commençait, le patient se brisa le crâne contre une colonne à laquelle on l'avait attaché.

A peine échappé à ce péril, Frédéric reçut la nouvelle que Henri, roi de Sardaigne, l'un de ses fils naturels, avait été fait prisonnier par les Bolonais, et qu'un autre de ses enfants était mort dans la Pouille. Tant de désastres accablèrent le malheureux prince; et comme lui-même se trouvait attaqué du mal qu'on appelait le feu sacré, il se décida à offrir la paix au saint-siége à des conditions avantageuses. Innocent repoussa toutes ses propositions; il ne voulut pas même recevoir ses envoyés, et persista à le déclarer déchu de l'empire. Enfin Frédéric languit encore une année, consumé par la fièvre, et mourut le 4 décembre 1250, laissant ses états à son fils Conrad.

Le pape, qui était toujours à Lyon, écrivit aussitôt en Allemagne et en Sicile pour allumer la guerre civile dans ces royaumes, et pour faire reconnaître en qualité d'empereur Guillaume, comte de Hollande, auquel il avait déjà donné le titre de roi des Romains. Ce prince, malgré la protection du saint-père, fut contraint de se retirer devant les armes victo-

rieuses du jeune Conrad et de renoncer à son vain titre. Sur son désistement, le pape offrit alors la couronne impériale au comte de Gueldre, au duc de Brabant et au comte de Cornouailles; ces trois princes la refusèrent. Enfin il se rejeta sur le roi de Norwége, qui, à son tour, déclara qu'il ne voulait pas d'une dignité si fort avilie depuis que les papes pouvaient en disposer.

Malgré ces différents échecs, la faction des Guelfes avait repris le dessus en Italie, et Innocent se disposait à rentrer à Rome. Toutefois, avant de quitter la France, il réitéra l'excommunication contre la mémoire de Frédéric, et anathématisa le jeune Conrad pour le punir de s'être emparé des insignes de l'empire sans son autorisation; ensuite il se rendit à Gênes, de là à Milan, et enfin, traversant rapidement la Lombardie, il vint établir sa cour à Pérouse, pour avoir le temps de rassembler les forces de son parti.

Conrad, de son côté, avait mis le temps à profit : avec l'aide des Vénitiens, qui lui avaient fourni une flotte, il était débarqué à Pescaire, et avait remporté une victoire éclatante sur les comtes d'Aquin et de Sore, deux Guelfes qui voulaient s'opposer à son entrée en Sicile. Cette défaite, loin de décourager le pontife, ne fit que rendre sa haine plus violente; et ne pouvant ni lever des troupes ni en soudoyer, il envoya des missionnaires dans le Brabant, en Flandre et en France, pour prêcher une croisade contre l'empereur Conrad, promettant à ceux qui l'entreprendraient des indulgences plus étendues que celles accordées aux croisés de la terre sainte, puisque ceux-ci ne gagnaient que le pardon de leurs péchés, tandis que les autres obtiendraient le droit de commettre

impunément tous les crimes pour eux-mêmes, pour leurs enfants et pour leurs familles.

Mais enfin les Français, fatigués de ces demandes incessantes d'hommes et d'argent, faites tantôt contre les infidèles, tantôt contre l'empereur Frédéric, tantôt contre son fils Conrad, chassèrent les missionnaires de toutes les villes du royaume, et la régente fut obligée d'assembler les états pour prendre conseil de ses sujets. Les députés se plaignirent hautement du pape et l'accusèrent de tous les désastres qui accablaient l'Europe; ils blâmèrent sévèrement la politique du saint-siége, qui non-seulement poussait les Anglais, les Allemands et les Français dans des guerres d'extermination en Syrie, mais qui encore essayait de jeter une partie de l'Occident sur l'Italie pour agrandir sa puissance. Enfin ils contraignirent la reine Blanche à rendre un décret qui autorisait la confiscation des biens des fanatiques qui voudraient se croiser contre l'empereur Conrad; les seigneurs en usèrent de même à l'égard des vassaux qui relevaient d'eux, et cette mesure fit tomber la croisade d'Italie.

Repoussé en France, le pape se rabattit sur l'Angleterre, et il écrivit à Robert Grosse-tête, évêque de Lincoln, vénérable prélat estimé de tous à cause de sa sagesse et de la pureté de ses mœurs, pour lui demander des subsides. Celui-ci refusa d'obéir aux injonctions de la cour de Rome, et il envoya une circulaire à tous les ecclésiastiques d'Angleterre pour les engager à la résistance.

« Le pontife, leur écrivait-il, n'a pas honte d'annuler les » sages constitutions de ses prédécesseurs; il prétend nous » gouverner en despote, et disposer à son gré de nos for-

monnaies, de confisquer à son profit les biens de ceux qui avaient soutenu le parti de Frédéric dans les dernières guerres, de vendre les domaines de la couronne, et enfin de faire main basse sur tous les dépôts d'argent et d'armes qu'il trouverait dans le royaume.

Mainfroi, trompé dans son ambition, avait d'abord cherché à se venger d'Innocent, et tenait en révolte une partie de la Pouille et de la Calabre; mais ayant ensuite considéré tout le parti qu'il pouvait tirer de sa position, il résolut de faire sa soumission au saint-siége. En conséquence il proposa au pape de le mettre en possession de la Pouille, de la Calabre et d'une grande partie de la Sicile, si de son côté il voulait le nommer tuteur de Conradin et lui donner la principauté de Tarente, les comtés de Gravine, de Tricarique, et le déclarer son vicaire pour la partie insoumise des états de Sicile.

Innocent, qui se voyait d'un seul coup débarrassé de son plus formidable ennemi, consentit à tout et livra le fils à l'assassin du père. Il résolut ensuite de visiter ses nouveaux états, et vint à Ceperano, où Mainfroi l'attendait pour signer les conventions du traité. De Ceperano, le pontife se rendit à Capoue et à Naples; mais là Dieu avait marqué le terme de sa marche triomphale; il fut attaqué dans cette ville d'une maladie grave qui l'enleva le 7 décembre 1254.

ALEXANDRE IV,

THÉODORE LASCARIS, JEAN LASCARIS, empereurs d'Orient. — 186e PAPE. — SAINT LOUIS, roi de France.

Élection d'Alexandre IV. — Son histoire avant son pontificat. — Il protége les moines mendiants. — Le pape offre la couronne de Sicile au roi d'Angleterre. — Révolte contre Alexandre. — Secte des flagellants. — Le pape entreprend de former une ligue des princes chrétiens pour résister aux Tartares. — Mort d'Alexandre IV.

Pendant la maladie du pape, Mainfroi trouvant l'occasion favorable, s'était de nouveau déclaré en hostilité avec la cour de Rome, et s'était emparé de Nocera et de Fogio, deux places importantes. Ce coup de main répandit la consternation dans tous les esprits, et les cardinaux qui étaient à Naples voulurent aussitôt faire retraite vers la Campanie, afin de procéder à l'élection du successeur d'Innocent. Néanmoins le marquis de Berthold, qui commandait à Naples, parvint à les rassurer et les détermina à former le conclave : cette fois, sous l'impression de la crainte, les intrigues se nouèrent et se dénouèrent avec une grande rapidité, car le jour même on proclama Rainald Conti souverain pontife sous le nom d'Alexandre IV.

Ce cardinal était fils de Philippe de Conti, frère du pape Grégoire IX, et descendait de l'illustre famille des comtes

de Segni. Il était né au château de Jenne, dépendance de l'abbaye de Sublac, au diocèse d'Anagni, où il avait vécu jusqu'à l'âge de quarante ans, comme simple membre du chapitre des chanoines de la cathédrale, lorsqu'il prit fantaisie au pape son oncle de l'appeler à Rome. Il se rendit à l'injonction de Grégoire IX, et vint prendre rang parmi les cardinaux avec le titre d'évêque d'Ostie. Le nouveau prélat affectait une grande application à la prière, pratiquait de sévères abstinences et affichait beaucoup d'humilité; ce qui ne l'empêchait pas d'avoir des flatteurs et des maîtresses.

Devenu pape, Alexandre songea à prendre l'esprit de son rôle, et il se montra le digne continuateur de la politique de Grégoire et d'Innocent. Il s'occupa d'abord de résister à la faction des Gibelins, qui, sous la conduite d'un vaillant chevalier, nommé Écelin, s'était déjà emparée de la marche de Trévisane, et menaçait d'envahir toute la Sicile, en dépit des anathèmes du saint-siége. Alexandre déclara le chef des rebelles ennemi de Dieu, déchu de ses dignités, privé de ses biens, et il les donna au comte Albéric, frère de ce seigneur, afin d'armer le frère contre le frère. Ensuite il excommunia le fratricide Mainfroi, et lui opposa le cardinal Octavien Ubaldin, auquel il donna la légation du royaume de Sicile, en remplacement de Guillaume, qui n'avait pu se maintenir dans la Pouille depuis la mort du pape Innocent.

Sans s'arrêter à justifier sa conduite, Mainfroi continua ses conquêtes, et s'avança à la rencontre d'Octavien, qui avait une nombreuse armée, composée de troupes mal approvisionnées et mal équipées; le légat, au lieu de se battre, demanda lâchement à traiter de la paix. Il fut convenu entre

eux que Mainfroi abandonnerait la terre de Labour au pape, et gouvernerait tout le reste du royaume de Sicile sous le nom de Conradin, son neveu.

Alexandre refusa de ratifier ce traité, sous prétexte que son légat avait outrepassé ses pouvoirs, et qu'il l'avait fait par nécessité, pour sauver son armée; qu'en conséquence un pareil engagement ne pouvait être obligatoire. Mainfroi, indigné, reprit aussitôt la campagne à la tête de ses troupes victorieuses, et menaça de punir sévèrement le pontife de son manque de foi. Celui-ci, qui avait compris que ses armes étaient impuissantes pour soumettre un tel ennemi, chercha des alliés au dehors, et fit offrir la couronne de Sicile au jeune Edmond, second fils du roi d'Angleterre : Jacques Bomcambio, évêque de Bologne, fut chargé de cette mission importante. A son arrivée dans la Grande-Bretagne, le légat convoqua une assemblée des grands du royaume, et il investit solennellement le prince Edmond de la royauté de Sicile, par un anneau qu'il lui plaça au doigt au nom du saint-père : en outre, il déclara le roi d'Angleterre relevé de ses vœux pour son pèlerinage de la terre sainte, à la condition qu'il autoriserait une nouvelle croisade contre Mainfroi.

Comme cette bulle soulevait de violents murmures dans le peuple, pour les faire cesser Jacques Bomcambio réunit les prélats du royaume, et voulut leur faire reconnaître qu'un pape avait le droit d'absoudre de tous les crimes ceux qui versaient leur sang pour son service, ou qui le secouraient de leur argent. Les évêques anglais, loin d'approuver une semblable doctrine, se levèrent spontanément pour crier anathème au pape. Ils adressèrent de sages remontrances au

roi, le suppliant de ne pas accomplir une entreprise aussi désastreuse que celle proposée par Alexandre, lui observant que les affaires de la Sicile étaient dans un état déplorable, et que l'indigne pontife lui offrait une couronne qu'il serait impossible de conquérir, et que d'ailleurs, en supposant qu'il l'emportât sur ses ennemis, sans nul doute les papes le poursuivraient à son tour, comme ils avaient poursuivi les empereurs grecs, les princes français et les souverains allemands.

Enfin l'un d'eux, l'archevêque Seval, parla avec tant d'éloquence, que le prince retira la parole, qu'il avait déjà donnée au légat romain. Alexandre, furieux contre le métropolitain qui était la cause de cet échec, résolut de se venger : il lui envoya l'ordre de conférer les meilleurs bénéfices de son diocèse à des Italiens qui ne résidaient pas dans le pays; et sur son refus d'obéir à ce décret injuste, il le fit excommunier et déposer solennellement au son des cloches, par une censure infamante. Seval subit cette persécution avec une courageuse fermeté, et il s'est contenté de nous laisser dans ses ouvrages plusieurs lettres remarquables contre la tyrannie de la cour romaine.

Si le pontife se montrait l'ennemi des prêtres vertueux, en contraste il se déclarait le protecteur des moines débauchés, cette lèpre hideuse qui depuis tant de siècles ronge encore les peuples. Il publia en leur faveur une bulle qui rétablissait les priviléges dont ils avaient été dépouillés par son prédécesseur. En tête de cet acte se trouvait ce singulier préambule : « Il n'est pas extraordinaire qu'un pape casse les dé» crets de ceux qui l'ont précédé sur la chaire apostolique,

» surtout lorsque leurs ordonnances sont entachées d'erreurs » et ont été rendues sous de funestes préventions ou avec » précipitation. »

Quelques mois après, il publia une seconde bulle pour éteindre les querelles qui s'étaient élevées entre les frères prêcheurs et les docteurs de Paris, et dans laquelle, sous prétexte du bien de la religion, il modifiait de sa seule autorité les règlements de l'Université, prescrivant au chancelier de Paris de quelle manière il devait accorder les licences, et lui indiquant qu'il voulait qu'on les conférât à un nombre illimité de docteurs; en outre, il lui intima l'ordre de rétablir dans les rangs des professeurs de l'Université les frères prêcheurs, et renouvela les statuts relatifs à la cessation des cours en cas d'insultes faites à ces religieux par les étudiants.

Malgré l'injonction du saint-père, l'Université refusa d'admettre dans son sein les frères prêcheurs, qu'elle avait déjà expulsés. Alexandre, pour intimider le corps universitaire, fulmina ses anathèmes; rien n'ébranla la résolution des docteurs : ils répondirent au pape qu'ils avaient exclu pour toujours de leurs rangs les moines mendiants, parce qu'ils soutenaient des maximes horribles; et ils lui envoyèrent, à l'appui de leurs assertions, un ouvrage monstrueux intitulé « l'Évangile éternel. » Le pape, après l'avoir examiné, trouva les doctrines qu'il contenait tellement effroyables, qu'il le fit brûler secrètement, pour ne pas jeter la réprobation sur ses auteurs. Ce fut au contraire sur Guillaume de Saint-Amour, le détracteur des frères mendiants, que retomba toute la colère pontificale; il l'excommunia solennellement, et fit livrer aux flammes tous ses ouvrages.

Malgré ces actes d'autorité, Alexandre était loin de dominer les affaires temporelles; non-seulement il n'avait pu soumettre les Siciliens, mais encore jusque dans Rome le peuple se montrait impatient de secouer le joug du saint-siége. Une violente sédition éclata à l'occasion de l'emprisonnement de Brancaléon, premier sénateur, que le pape disgraciait pour mettre à sa place un de ses favoris; les citoyens, ameutés par un boulanger anglais que le nouveau dignitaire voulait faire battre de verges, se précipitèrent sur les gardes, leur arrachèrent leurs armes, coururent à la prison où était enfermé le sénateur, en brisèrent les portes, et le conduisirent en triomphe au Capitole.

Brancaléon, devenu tout-puissant à la suite de ce mouvement populaire, reprit fièrement ses fonctions de magistrat, chassa ses ennemis de Rome, et fit étrangler deux des parents du cardinal Anibaldi, l'auteur de sa disgrâce. Le pape essaya de l'intimider par ses excommunications; mais le sénateur lui fit dire que c'était peine inutile, attendu qu'il avait acheté de son prédécesseur le privilége de pouvoir être anathématisé; que cependant, s'il continuait ses jongleries, il le ferait pendre lui et tous ses cardinaux. Cette menace remplit d'effroi le saint-père; et comme il savait Brancaléon homme d'exécution, il s'esquiva de Rome pour se réfugier à Viterbe avec ses partisans.

Mainfroi, de son côté, maître de la Sicile, de la principauté de Tarente, de la Pouille et de la terre de Labour, se faisait couronner solennellement à Palerme, pendant que le courageux Écelin poussait ses conquêtes sur les domaines de l'Église. Enfin, tout faisait présager pour l'Italie un terme à

ses misères par l'abolition de la puissance pontificale, lorsque arriva la mort de Guillaume, ce fantôme d'empereur, qui avait succédé en Allemagne à l'infortuné Conrad.

Cet événement en éveillant les ambitions détourna les esprits du premier but, qui était la ruine des papes, et sauva Alexandre. Deux partis se formèrent pour disputer l'empire d'Allemagne; les uns élurent Richard, comte de Cornouailles, frère du roi d'Angleterre, les autres Alphonse, roi de Castille. Ce dernier, qui avait le plus de chances de réussir, se préparait déjà à venir prendre possession de la couronne qui lui était offerte, lorsqu'une tentative des Sarrasins d'Espagne sur Cordoue le détermina à suspendre son départ. Il se contenta d'envoyer des ambassadeurs en Italie, avec de riches présents, pour mettre le pape dans ses intérêts. Alexandre accepta les marques de la munificence du roi, et répondit hypocritement aux députés : « Vous savez, mes frères, que » l'usage a établi depuis longtemps que la possession du » royaume d'Allemagne se trouve liée à celle de la couronne » impériale; que votre roi se fasse donc consacrer à Aix-la- » Chapelle, et nous lui promettons notre protection pour le » faire reconnaître empereur. Néanmoins qu'il prenne garde » en quittant Cordoue de perdre le royaume de Castille, et » de venir en Allemagne lorsqu'il ne nous sera plus possible » de faire triompher sa cause. » Cette réponse suffit pour montrer toute la mauvaise foi d'Alexandre, puisque déjà il avait conféré à Richard le titre de roi des Romains, ainsi qu'il est authentiquement prouvé par les lettres du pape et par celles de plusieurs seigneurs italiens, qui avaient prêté serment de fidélité à ce prince.

Au milieu de ces désastres politiques, l'Italie vit tout à coup surgir une secte de fanatiques dont jusque-là on n'avait point eu d'exemple. Des populations entières semblaient prises d'un vertige religieux, et se livraient à des pratiques de piété d'une extravagance inconcevable. Pérouse avait été la première ville où s'était manifestée cette fièvre de fanatisme, qui bientôt gagna Rome, le reste de l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne et l'Angleterre; des vieillards, des jeunes hommes, des femmes et jusqu'à des enfants, sous l'empire d'une fureur religieuse, parcouraient sans vêtements les villes et les campagnes, se suivant deux à deux, et tenant à la main des fouets de lanières plombées avec lesquels ils se frappaient rudement sur les épaules et sur les reins.

Ces processions avaient lieu le jour comme la nuit, même dans les hivers les plus rigoureux; et au rapport des historiens du temps, on comptait quelquefois jusqu'à dix mille flagellants faisant leurs dévotions entièrement nus, et ayant en tête des prêtres, des cardinaux et des évêques portant la croix et les bannières.

Dans les villages, dans les bourgs et dans les villes, la secte s'était propagée avec une rapidité extraordinaire; les femmes, même de grandes dames et de jeunes filles, se montraient pleines de ferveur pour ces nouvelles pratiques religieuses, et déchiraient cruellement leur corps. Les simples avaient commencé, les plus sages furent entraînés par l'exemple.

Bientôt cette singulière superstition dégénéra en hérésie: les flagellants se confessèrent les uns aux autres et se donnèrent l'absolution quoique laïques; ils prétendirent que leurs



VINGT-TROISIÈME GRAVURE

PROCESSION DES FLAGELLANTS.

Tome V. Page 112.

Nous donnerons un classement général des gravures dans le dernier volume.

macérations étaient tellement méritoires devant Dieu, qu'elles adoucissaient les souffrances de ceux qui brûlaient dans la géhenne, et augmentaient la félicité de ceux qui contemplaient la face du Créateur dans le royaume des cieux. D'après eux, personne ne pouvait entrer dans la Jérusalem céleste, s'il n'avait accompli pendant un mois leur pénitence et leurs jeûnes.

Mais ce qu'il y eut de plus déplorable dans ces grandes réunions, où de jeunes hommes et de jeunes filles pouvaient se voir sans vêtements, ce furent des scènes de débauches, de sodomie et d'inceste, entre des frères et des sœurs, des mères et des fils; aussi la secte des flagellants tomba dans le mépris public et fut bientôt anéantie.

Du reste, les princes souverains qui craignaient que ces grands rassemblements d'hommes ne portassent quelque atteinte à leur autorité, en leur donnant la mesure de leurs forces, s'empressèrent de rendre des ordonnances sévères contre les flagellants. Mainfroi et le marquis de Pallavacin leur défendirent, sous peine de mort, de paraître dans la marche d'Ancône ou dans la Toscane, ainsi que dans les villes de Milan, de Crémone et de Brescia. La religion et la morale n'entraient pour rien dans ces mesures coërcitives; les peuples d'Italie étant déjà habitués à ces processions par quelques-unes des cérémonies extravagantes qui existaient alors dans l'Église. Ainsi, les prêtres condamnaient ceux qui les avaient insulté de paroles à paraître dans une procession solennelle entièrement nus, et ils les fouettaient pendant toute la cérémonie; les femmes subissaient les mêmes peines que les hommes, et ce n'était qu'à force d'argent qu'il leur était

permis d'accomplir la pénitence dans l'intérieur de l'église.

Alexandre, s'occupa un moment des moyens d'éteindre l'ardeur de ces étranges chrétiens, et reporta ensuite toute son attention sur les Tartares, qui, déjà maîtres de la Hongrie, de la Pologne et de la Styrie, menaçaient l'Europe entière.

Devant un danger aussi imminent, il songea à former une confédération entre tous les peuples d'Occident pour garantir le monde chrétien de cette inondation de barbares. En conséquence, il désigna les forces que chaque royaume devait fournir, ainsi que les cotisations d'argent qui devaient être imposées sur les nobles, sur le clergé et sur les citoyens ; le tout devait être définitivement arrêté dans un concile général qu'il avait convoqué. Mais la mort ne lui permit pas d'achever ce qu'il avait commencé : le 25 mai 1261, il rendit le dernier soupir dans la ville de Viterbe, qu'il habitait depuis quatre années.

« Alors, s'écrie l'historien du Boulai, les muses de Paris » furent plus tranquilles, délivrées de ce pape qui les avait » persécutées cruellement pendant toute la durée de son » règne. »

Quelques ecclésiastiques ont essayé de faire l'éloge d'Alexandre IV ; mais leurs flatteries n'ont servi qu'à faire ressortir ses mauvaises actions et à le rendre plus odieux.

URBAIN IV,

187e PAPE.

MICHEL PALÉOLOGUE, empereur d'Orient. — SAINT LOUIS, roi de France.

Élection d'Urbain IV. — Son histoire avant son pontificat. — Il continue la politique de ses prédécesseurs. — Le pape offre la couronne de Sicile à Charles d'Anjou. — Fin de l'empire latin à Constantinople. — Urbain veut armer les Français contre les Grecs. — Traité secret entre le pape et l'empereur grec. — Urbain est chassé de Viterbe et se réfugie dans la ville d'Orviette. — Croisade contre Mainfroi. — Le pape est chassé d'Orviette et se retire à Pérouse, où il meurt.

Alexandre n'avait avec lui à Viterbe que huit cardinaux, tous malades ou infirmes, quand il mourut; aussi l'embarras du sacré collége fut-il très-grand lorsqu'il fallut procéder à l'élection d'un nouveau pontife. Comme chacun des huit cardinaux se reconnaissait incapable de soutenir le fardeau de la tiare dans les circonstances fâcheuses où se trouvait l'Église, ils convinrent de prendre pour cette fois seulement un pape en dehors du collége, et de nommer souverain pontife Jacques Pantaléon, patriarche de Jérusalem, qui était venu à Viterbe pour adresser des réclamations au saint-siége contre les frères hospitaliers. La chose eut lieu ainsi, et Jacques Pantaléon fut consacré le 4 novembre, sous le nom d'Urbain IV.

Ce pontife, originaire de Troyes en Champagne, était fils d'un cordonnier ambulant, qui pour se débarrasser de lui l'avait

envoyé mendier à Paris. Sa jeunesse et sa misère intéressèrent un docteur, qui le recueillit dans sa maison, et le fit étudier à l'université, où plus tard il obtint le titre de maître ès-arts et celui de docteur en droit canon. Ses goûts l'entraînèrent particulièrement à l'étude de la théologie, dans laquelle il fit de grands progrès, et ses talents lui valurent d'abord l'archidiaconat de Liége, et ensuite la dignité de chapelain du pape Innocent IV.

En 1248, il avait obtenu la légation de Pologne; à son retour, en 1252, il avait été consacré évêque de Verdun, avec le titre de légat pour la Poméranie; enfin le pontife Alexandre l'avait élevé au siége patriarcal de Jérusalem, en le déclarant son vicaire en terre sainte. On cite de lui une réponse fort remarquable à un seigneur français qui lui faisait un reproche de l'humilité de son origine : « Pensez-vous donc que » l'homme naisse noble? lui dit Pantaléon. Non, seigneur » comte, il le devient par ses vertus; et les peuples feront » un jour bonne justice de ces titres superbes qui cachent la » honte et l'infamie. » Malheureusement il oublia ces sentiments dès qu'il fut devenu pape; et, tant est pernicieuse l'influence du pouvoir suprême, ce même homme se montra dans l'exercice de ses fonctions aussi orgueilleux et aussi implacable que ses prédécesseurs!

Mainfroi, le nouveau roi de Sicile, le fratricide et l'usurpateur, comprenant la nécessité d'affermir son trône par des alliances puissantes, venait d'offrir sa fille Constance en mariage à Pierre, fils aîné de Jacques, roi d'Aragon, sous la seule condition qu'il se chargerait de lui obtenir une paix avantageuse avec l'Église romaine. Urbain refusa formelle-

ment son concours à ce projet de mariage, non par un sentiment bien naturel de répulsion pour un meurtrier, mais par un motif de basse jalousie; il fit entrer saint Louis dans ses idées, et le détermina à déclarer à Jacques d'Aragon qu'il renoncerait à s'allier avec lui, s'il consentait au mariage de son fils avec la princesse Constance. En dépit de l'opposition des deux cours de France et de Viterbe, Philippe de France épousa Isabelle d'Aragon, et Pierre se maria avec la jeune fille de Mainfroi.

Ce coup d'état exaspéra le saint-père; dans sa colère il envoya la couronne de Sicile à saint Louis pour un de ses enfants, le sommant d'avoir à rassembler immédiatement une armée pour venger l'injure qui leur était faite, et pour venir prendre possession de ce royaume. Plus sage dans cette circonstance qu'il ne l'avait été pour sa croisade, le monarque français refusa d'obéir au pape; il lui répondit qu'il ne pouvait accepter un trône qui appartenait au jeune Conradin, l'héritier légitime, et qu'une invasion en Sicile était un acte de déloyauté punissable aux yeux de Dieu. En vain le pape s'efforça-t-il de rassurer la conscience timorée de saint Louis en lui affirmant que lui et ses cardinaux avaient examiné la question avec le plus grand soin, et que tous avaient déclaré le saint-siége dispensateur suprême de la couronne de Sicile. Tous les raisonnements échouèrent devant la volonté du prince. Alors les légats se tournèrent du côté du comte d'Anjou, frère du roi et de Robert, comte d'Artois, à qui le pape Innocent IV avait déjà fait les mêmes propositions, et qui était mort depuis plusieurs années.

Pendant que l'Occident s'occupait de ces intrigues de cour,

la Grèce était le théâtre d'événements graves. Alexis Stratégopule, général de Michel Paléologue, de la maison des Comnène, s'emparait de Constantinople, et détruisait, après cinquante-six ans d'existence, l'empire latin, que les croisés avaient fondé avec Baudoin Ier, comte de Flandre.

A la nouvelle de la prise de Constantinople, saint Louis écrivit aussitôt à Urbain pour lui demander si cette révolution ne menaçait pas l'orthodoxie de l'Église, et s'il convenait d'armer contre les Grecs pour ressaisir l'empire.

Le pape lui répondit : « Vous êtes, mon cher fils, le seul » des princes chrétiens qui compatissiez sincèrement aux » maux de l'Église, et qui vous montriez toujours prêt à la » secourir : grâces vous en soient rendues. Aussi, dans l'ex- » trême affliction que nous a causée la perte de Constanti- » nople, nous sommes heureux de songer qu'en vous se » trouvent placées nos espérances et notre consolation.

» Déjà l'empereur Baudoin IV est débarqué en Italie, ainsi » que les ambassadeurs du duc Rainier Zeno, les délégués » de Venise et de plusieurs autres républiques latines, tous » chassés honteusement des terres de l'empire grec. Hâtez- » vous donc de secourir ces proscrits, non-seulement pour » la plus grande gloire de votre couronne, mais encore pour » les intérêts de la terre sainte.

» Une expédition contre Constantinople ne peut manquer » de réussir, étant appuyée par les seigneurs latins, qui sont » encore maîtres des principautés d'Achaïe, de la Morée et » des îles voisines, et qui joindront leurs troupes à votre ar- » mée. Les Vénitiens offrent de leur côté le service de leurs » galères pour le passage des croisés.

» Pour tous ces motifs, nous nous empressons de vous » répondre, et nous vous envoyons notre chapelain André » de Spolette, archidiacre de Naples, auquel vous pourrez » accorder une confiance entière. Nous vous supplions, mon » cher fils, d'activer les envois d'hommes et d'argent que » vous destinez à cette sainte entreprise; et nous sollicitons » des prélats de votre royaume un subside particulier pour » les besoins de notre siége. »

Michel Paléologue, informé des préparatifs faits contre lui en Occident à l'instigation du pape, songea immédiatement à prendre les mesures qui devaient lui faire gagner du temps et lui permettre de consolider sa puissance à Constantinople. Comme le prétexte du schisme était la seule cause apparente de l'inimitié de la cour de Rome, il fit des ouvertures au pontife, lui proposa d'opérer la réunion des deux Églises, et en même temps il lui envoya de magnifiques présents.

Urbain était bien éclairé sur les intentions secrètes de Michel, qui, tout en faisant des propositions de paix, guerroyait avec Guillaume de Ville-Hardoin, prince d'Achaïe, et avec les autres seigneurs établis dans le pays; mais les sommes qu'on lui offrit étaient tellement considérables, que son avarice l'emporta sur la raison politique; il sacrifia pour de l'or les intérêts des princes latins, accepta les arrangements qui lui étaient proposés par l'empereur, et envoya à Constantinople quatre frères mineurs chargés de signer les traités en son nom.

Le saint-père dut s'applaudir d'autant plus de sa politique, que les royaumes d'Occident, l'Angleterre, la France et l'Espagne, avaient refusé nettement de donner aucun subside pour

la guerre. Quant à l'Allemagne, il était impossible qu'elle pût fournir le moindre secours au saint-siége, étant épuisée d'hommes et d'argent par suite des guerres civiles que la double élection d'Alphonse de Castille, et de Richard, comte de Cornouailles, avait allumées dans le pays.

Enfin le métropolitain de Mayence et quelques autres prélats allemands, indignés de la conduite du pape, prirent le parti de se soustraire à son obédience, et de mettre un terme aux désastres de leur patrie. A cet effet, ils convoquèrent une diète générale des électeurs : Urbain, informé qu'ils voulaient rendre la couronne à l'héritier légitime en déclarant Conradin empereur d'Occident, leur envoya aussitôt des légats avec défense d'élire ce prince, sous peine d'anathème. En outre, pour donner un nouvel aliment à la fureur des partis et pour augmenter les désordres, il approuva l'élection d'Alphonse de Castille et de Richard de Cornouailles, et les déclara tous deux rois des Romains, se réservant toutefois de prononcer entre eux l'année suivante pour la couronne impériale.

Pendant que l'Allemagne, déchirée par les factions, livrée au pillage et à l'incendie, expiait dans les horreurs de la guerre civile son fanatisme pour les papes et sa stupide fidélité aux empereurs, Mainfroi donnait de vives inquiétudes à Urbain : déjà il avait entraîné dans son parti les Siennois, les Pisans et les peuples de la Toscane; déjà il s'approchait de la marche d'Ancône, et avec l'aide des Gibelins, tout-puissants dans la ville sainte, il s'était emparé d'un grand nombre de terres appartenant au saint-siége, lorsque le pape fit un nouvel appel au fanatisme et fit prêcher une croisade contre

son ennemi. Aussitôt une foule de seigneurs ruinés et de vagabonds de l'Italie et de la France accoururent à Viterbe et formèrent une armée que le saint-père opposa aux troupes de Mainfroi. Pendant qu'il dirigeait les mouvements de ses bandes, les Romains firent une diversion en faveur du roi de Sicile, chassèrent Urbain de Viterbe et l'obligèrent à se retirer à Orviette. Dans sa fuite, ses trésors furent pris par l'ennemi; et comme il ne lui restait plus d'argent pour payer les croisés, l'armée se débanda.

Le pape renonça forcément à l'espoir de réduire Mainfroi par le glaive temporel, et se rejeta encore une fois sur les foudres spirituelles : le roi de Sicile fut sommé à comparaître devant le sacré collége pour se défendre sur un grand nombre de chefs d'accusation, sous peine d'une seconde excommunication. Celui-ci, fatigué de la guerre et redoutant le poignard des assassins, se détermina enfin à obéir au pape, et envoya demander un sauf-conduit pour lui et pour sa suite. Urbain prescrivit que son escorte serait de huit cents personnes, dont cent seulement porteraient des armes, et que le prince ne demeurerait que huit jours sur les terres du saint-siége. Mainfroi, soupçonnant justement que le pape avait des intentions hostiles contre sa personne, refusa de se livrer à sa discrétion, et vers la fin de l'année son royaume fut mis en interdit.

Tout espoir d'arrangement étant perdu, Urbain envoya en France Barthélemi Pignatelli, métropolitain de Cosenza, homme de guerre plutôt qu'homme d'église, traître qui avait abandonné la cause de la Sicile et s'était vendu au pontife; le but de sa légation était de renouer avec le roi saint

Louis les négociations que le grand événement de la prise de Constantinople avait rompues, et qui devaient mettre la couronne de Sicile sur la tête de Charles d'Anjou, son frère.

Pendant que les conditions de ce pacte se débattaient entre le saint roi et le légat, Urbain était chassé d'Orviette, sa nouvelle résidence, par les citoyens eux-mêmes, et quoique malade, il se fit transporter en litière jusqu'à Pérouse, où il mourut le 2 octobre 1264.

Peu de temps avant son expulsion d'Orviette, le pontife avait institué la fête du Saint-Sacrement de l'autel, d'après de prétendues révélations de deux religieuses extatiques, Julienne de Mont-Cornillon, et Ève, surnommée la recluse de Liége.

CLÉMENT IV,

MICHEL PALÉOLOGUE, empereur d'Orient. — 188e PAPE. — SAINT LOUIS, roi de France.

Histoire de Guy Fucoldi avant son exaltation. — Il est élu pape sous le nom de Clément IV. — Ses sentiments à l'égard de sa famille. — Concession du royaume de Sicile à Charles d'Anjou. — Le fanatisme des croisades se répand dans tous les pays de la chrétienté. — Le jeune Conradin est excommunié. — Affaires de l'empire. — Charles d'Anjou fait décapiter Conradin à l'instigation du pape. — Mort de Clément.

Guy Fucoldi, surnommé le Gros à cause de son excessif embonpoint, était né à Saint-Gilles en Languedoc. Très-jeune encore il avait perdu sa mère, et avait même été privé des soins de son père, qui était entré dans un couvent de chartreux après la mort de sa femme. Le jeune Guy suivit d'abord la profession des armes, qu'il quitta bientôt pour embrasser une carrière plus honorable, celle du barreau; il fit des progrès si rapides, que Durand, célèbre jurisconsulte du treizième siècle, l'appelait la lumière ou le flambeau du droit.

Saint Louis, sur sa grande réputation, l'admit dans son conseil secret et lui fit épouser une femme d'une grande distinction. Son bonheur s'accrut encore de la naissance de plusieurs enfants; mais comme rien n'est durable dans ce monde, une fièvre violente emporta en neuf jours sa femme et ses deux jeunes fils. Il conçut de cette perte un désespoir si

violent, qu'il prit le parti de vivre séparé de la société des hommes et de se faire prêtre. D'abord on le nomma archidiacre de Puy en Velay, ensuite évêque de cette ville, et enfin métropolitain de Narbonne. Urbain le fit cardinal-évêque de Sabine pour le déterminer à quitter son Église et à se rendre en Italie. Ce fut lui encore que le saint-père envoya en Angleterre avec le titre de légat pour excommunier les barons révoltés contre le roi : n'ayant pu opérer son débarquement dans la Grande-Bretagne, il avait réuni quelques prélats anglais à Boulogne-sur-mer, et avait fulminé l'anathème contre les seigneurs rebelles, contre la ville de Londres et contre les cinq ports de mer qui avaient refusé de le recevoir; après quoi il avait repris la route de Rome.

Guy était en France lorsqu'il reçut la nouvelle de son élection; il se hâta de se rendre à Pérouse, déguisé en frère mendiant, pour éviter de tomber au pouvoir des gens de Mainfroi, qui gardaient tous les chemins; il y arriva fort heureusement, et fut consacré le 22 février 1265, sous le nom de Clément IV.

Dès le lendemain de sa consécration il écrivit à l'un de ses neveux une lettre fort remarquable sur le népotisme, et qui aurait dû servir d'exemple aux papes ses successeurs, qui se sont montrés si cupides pour leurs familles.

« Plusieurs de nos parents et de nos amis, disait Clément » dans son épître, se réjouissent de notre promotion au pon» tificat, parce qu'ils en espèrent de grands avantages; nous, » au contraire, nous déplorons notre élévation, parce que » nous sentons le fardeau d'une si haute dignité. Afin donc » que vous sachiez comment vous devez vous conduire, main-

» tenant que nous sommes souverain pontife, nous vous pré-
» venons que vous n'en devez être que plus humble. Nous ne
» voulons point que ni vous, ni vos frères, ni aucun de nos
» parents, viennent vers nous sans notre ordre. Si vous en
» agissiez autrement, vous m'obligeriez à vous renvoyer con-
» fus et humilié. Ne cherchez pas à marier votre sœur plus
» avantageusement que vous ne l'eussiez fait avant notre exal-
» tation, car nous ne ferions aucun sacrifice pour elle; au
» contraire, si vous la mariez au fils d'un chevalier, nous lui
» donnerons pour dot trois cents livres tournois d'argent; si
» vos prétentions sont plus élevées, n'espérez pas un denier
» de nous. Encore voulons-nous que tout cela soit très-
» secret et que votre mère seule en soit instruite.

» Nous ne voulons point que nos parents s'enflent d'orgueil
» sous prétexte de notre grande élévation; et nous désirons
» que nos filles bien-aimées, Mabille et Cécile, prennent les
» maris qu'elles auraient choisis si nous étions dans la simple
» cléricature. Écrivez à Gilie qu'elle ne quitte point Suze, et
» qu'elle conserve les vêtements modestes de son ancienne
» position. Je lui défends de se charger d'aucune recomman-
» dation, car toutes ses demandes seraient rejetées et m'in-
» disposeraient contre elle. Si on lui offre des présents, qu'elle
» les refuse pour conserver notre amitié. Saluez votre mère
» et vos frères de notre part. Nous ne vous écrivons point,
» ni aux autres de notre famille, avec la bulle, mais avec
» le sceau du pêcheur, dont les papes se servent dans leurs
» affaires secrètes. »

Clément IV, dans sa conduite privée, ne démentit jamais les sentiments qu'il avait manifestés dans cette lettre. Un

chanoine de Liége rapporte que plusieurs personnes de la première noblesse ayant recherché en mariage Cécile, fille aînée du saint-père, il leur répondit en raillant : « Ce n'est » point Cécile que vous voulez épouser, c'est le pape. » En effet, comme il ne voulut pas la doter non plus que sa sœur, toutes deux restèrent filles et se consacrèrent à Dieu.

Antonin, dans sa chronique, parle encore d'un frère du pape qui était dans les ordres, et qu'il nomma simple curé de paroisse, sans vouloir par la suite l'élever à une plus haute dignité. Il avait une telle aversion pour ceux qui cumulaient les bénéfices, qu'il obligea son neveu, qui possédait trois prébendes, à en résigner deux. Enfin, dans le cours de son règne, ni ses parents, ni les princes, ni les rois, ne purent jamais changer ses sentiments à cet égard.

Malheureusement ses belles qualités comme homme privé disparaissent devant ses crimes politiques : à l'exemple de ses prédécesseurs, il se montra insatiable de domination, implacable dans ses vengeances, et d'une avidité à ruiner l'Europe et l'Asie.

A peine assis sur le trône, il songea à soumettre la Sicile à la cour de France ; et sans égard ni pour les droits incontestables de Conradin, ni pour les sentiments d'équité qui lui faisaient un devoir de ne point dépouiller un héritier, et surtout un pupille, il déclara que l'Église romaine avait plein pouvoir sur le royaume de Sicile, et le vendit à Charles, comte d'Anjou et de Provence. La bulle d'investiture est du 26 février 1265. Voici les conditions qu'elle imposait au nouveau roi : « Tous les biens meubles et immeubles en» levés aux églises ou aux prêtres leur seront restitués par

» Charles d'Anjou; les élections des métropoles et des autres » Églises seront entièrement libres; la juridiction ecclésias- » tique sera conservée dans son entier, avec liberté d'aller » poursuivre les appellations à la cour de Rome. Les clercs » ne seront point tenus de comparaître devant un juge sécu- » lier, et ne pourront être chargés de tailles ou de collectes; » enfin le roi ne percevra ni régales ni aucun droit sur les » Églises vacantes, et en laissera tous les bénéfices au saint- » siége. Il rendra également aux habitants du royaume les » libertés qu'ils possédaient sous Guillaume II. »

Charles d'Anjou, poussé par le désir de posséder une couronne, accéda à toutes ces conditions, et détermina son frère, Louis IX, à lui fournir les moyens de conquérir ses nouveaux états. Sans perdre de temps, le prince fit ses préparatifs de guerre, et après les fêtes de Pâques il s'embarqua à Marseille avec mille chevaliers, et fit voile pour Ostie, où il arriva fort heureusement. De cette ville, Charles se rendit à Rome, où les citoyens lui décernèrent le titre de premier sénateur, chose qui faillit le brouiller avec le pape, attendu que Clément, songeant toujours à la souveraineté de Rome, ne voulut pas permettre qu'un si grand prince possédât une telle autorité dans cette ville pour toute sa vie; on trouva heureusement le moyen de tout concilier, en obtenant de Charles d'Anjou une déclaration par laquelle il s'engageait à n'accepter le titre de sénateur que pour trois années. Il continua néanmoins d'habiter Rome, et s'installa même dans le palais de Latran. Le saint-père prit encore ombrage du choix qu'il avait fait de sa résidence, et lui écrivit que s'il n'abandonnait pas immédiatement le palais pontifical, il lui reprendrait

la couronne de Sicile; Charles, qui avait besoin du pape, obéit à cette nouvelle injonction. Il en fut du reste magnifiquement récompensé : Clément lui députa quatre cardinaux, qui lui donnèrent l'investiture du royaume de Sicile par l'étendard.

Cette année, le nouveau roi ne livra aucune bataille, il se tint enfermé dans Rome, attendant l'arrivée des troupes qu'on levait en France avec l'argent des fidèles, ainsi que les bandes de croisés que le cardinal de Sainte-Cécile enrôlait pour la croisade contre Mainfroi et contre les Sarrasins de Nocera, ses alliés.

A cette époque de fanatisme, la fureur des croisades s'était emparée de tous les esprits; partout on prêchait la guerre sainte : en Espagne, contre les rois maures de Murcie et de Grenade; en Hongrie, en Pologne, en Bohême, en Styrie, en Autriche, dans la Carinthie et dans la marche de Brandebourg, contre les Tartares; en Angleterre, contre les seigneurs rebelles, qui, en dépit des anathèmes de Rome, guerroyaient avec le roi; en France, on recrutait des croisés pour la Palestine et pour la Sicile; ainsi toute l'Europe était en armes; et les papes, ces vicaires d'un Dieu de paix, poussaient des millions d'hommes dans des guerres d'extermination!

Charles d'Anjou ayant enfin réuni une armée formidable, marcha contre son compétiteur, qu'il rencontra près de Bénévent : la bataille fut terrible; les Français, déjà repoussés sur plusieurs points, commençaient à lâcher pied, lorsque la mort de Mainfroi, tué dans la mêlée, vint changer la face du combat. Les Italiens faiblirent à leur tour et se mirent

bientôt en pleine déroute. Cette victoire anéantit le parti des Gibelins : la plus grande partie de l'Italie se soumit au souverain pontife, en même temps que la Sicile reconnaissait pour roi Charles d'Anjou, frère de saint Louis.

Clément, devenu tout-puissant en Europe, chercha à étendre sa domination sur l'Asie; à cet effet, il écrivit à Michel Paléologue la lettre suivante : « Nous vous invitons, » prince, à entrer dans la ligue sainte contre les infidèles, à » l'exemple du roi de France, qui pour la seconde fois se » croise avec les princes ses fils. Ne cherchez pas de subter- » fuge pour nous désobéir, et ne dites pas que pendant votre » absence vous redoutez que l'empire soit attaqué par les » Latins, car il est facile de vous garantir de ce danger en » rentrant avec vos sujets dans le sein de l'Église romaine ; » si au contraire vous persistez dans le schisme et si » vous refusez votre concours pour la conquête du saint » sépulcre, sachez que rien ne pourra vous soustraire à la » vengeance des croisés. »

Michel Paléologue parut convaincu par les raisonnements du saint-père; et comme il ne pouvait espérer de lutter avantageusement contre les forces dont il était menacé, il chercha à gagner du temps en envoyant ses ambassadeurs à Rome pour demander l'autorisation de convoquer un concile général dans une ville de l'empire grec, afin d'opérer la réunion des deux Églises. Clément s'empressa de donner la permission qui lui était demandée, et il remit aux ambassadeurs une profession de foi telle que devaient l'accepter, sans examen, les prélats grecs, pour éteindre le schisme entre l'Orient et l'Occident.

Cette même année, le pape fit paraître une bulle qui garantissait au saint-siége la prédominance sur tous les trônes, et le rendait souverain dispensateur des Églises et de tous les bénéfices ecclésiastiques. Néanmoins, comme il craignait de soulever une opposition trop formidable en se déclarant immédiatement maître absolu des biens du clergé, il se réserva d'abord le droit de nommer aux bénéfices vacants. Ce décret, chef-d'œuvre d'audace et de fourberie, se terminait ainsi : « Bien que la libre disposition des biens du clergé appar- » tienne entièrement au pape, en sorte qu'il peut en disposer » comme il lui plaît lorsqu'ils viennent à vaquer, et même les » enlever à ceux qui les possèdent pour les donner à d'autres, » néanmoins l'ancienne coutume a réservé au saint-siége » plus particulièrement le pouvoir d'en disposer lorsqu'ils » sont vacants. C'est pourquoi nous approuvons cette cou- » tume et nous ordonnons qu'elle soit maintenue. »

En apportant cette légère modification à son projet, Clément mettait en œuvre cette politique machiavélique qui sait resserrer les chaînes de l'esclavage sans faire révolter les peuples; s'il eût conclu dans son décret à ce que la disposition des bénéfices lui appartînt sans conteste, et qu'il pût librement en disposer, toute la chrétienté se fût récriée contre l'extension exagérée que prenait l'autorité pontificale; mais en présentant cette proposition sous une forme dubitative, chacun la reçut sans remarquer les conséquences qu'elle pouvait amener.

Clément, qui avait tout prévu, ne tarda pas à faire valoir le nouveau droit qu'il s'était attribué, au préjudice des anciens priviléges et des saints canons. Il prétendit que l'archidia-

conat de Sens était dans un des cas spécifiés par son décret, et il défendit à Girard de Rampillon, à qui saint Louis avait donné cette Église, d'en prendre possession avant d'en avoir reçu l'autorisation à Rome et d'avoir payé les droits d'investiture. Ce premier pas franchi, il continua à marcher dans la même voie, et domina réellement tout le clergé des royaumes qui avaient eu l'imprudence d'adopter sa bulle.

En Allemagne, les guerres s'étaient enfin apaisées et les peuples commençaient à respirer, lorsque Conradin atteignit sa quinzième année. Poussé par les conseils des nobles, le jeune fils de l'empereur Frédéric se fit proclamer roi de Sicile, passa en Italie, et se mit à la tête des Gibelins pour disputer ses droits à Charles d'Anjou. Le saint-père, effrayé de cette levée de boucliers, fit défendre à Conradin de passer outre, sous peine d'excommunication, et adressa les mêmes menaces aux villes et aux seigneurs qui s'étaient rangés dans son parti. Toutes ces bulles n'ayant point empêché Conradin d'établir des lieutenants en Toscane et de nommer des gouverneurs pour les villes de Sicile, le pape le déclara excommunié, déchu du royaume de Jérusalem, inhabile à en posséder aucun autre, et privé de tous les fiefs qu'il tenait de l'Église; il releva ses vassaux du serment de fidélité et déclara ses terres en interdit.

Malgré tous les efforts du saint-siége pour anéantir la faction du jeune prince, le nombre de ses partisans augmentait en Italie; Rome même, qui précédemment avait fait une si brillante réception à Charles d'Anjou, se déclara pour Conradin. Voici à quelle occasion : Henri de Castille, fils de saint Ferdinand et frère du roi Alphonse surnommé l'Astrologue,

s'étant brouillé avec ce dernier, avait quitté l'Espagne et s'était retiré auprès du roi de Tunis. Il demeurait depuis quatre ans au milieu des infidèles, et suivant plusieurs historiens, il avait même renoncé au christianisme, lorsqu'il apprit la nouvelle fortune de Charles d'Anjou, son proche parent; il s'empressa alors d'abandonner le lieu de son exil, accompagné de plusieurs braves chevaliers espagnols, et vint offrir ses services à Charles. Celui-ci l'accueillit avec une grande distinction, et à son départ de Rome il le fit nommer sénateur. Dès que Henri eut la puissance souveraine dans la ville sainte, comme tous ceux qui sont investis d'une trop grande autorité, il en abusa : il fit briser les portes des églises, s'empara des vases sacrés et des ornements précieux; il pilla les riches basiliques de Saint-Jean de Latran, de Saint-Paul, de Saint-Sabas, de Saint-Basile au Mont-Aventin, de Sainte-Sabine, et un grand nombre d'autres.

Après ces exploits contre le clergé, comme il redoutait la vengeance des prêtres, il voulut se créer un appui, et se déclara pour Conradin en entraînant les Romains dans sa révolte. Mais la punition ne se fit pas attendre; trois jours après, Clément publiait contre la ville sainte la bulle suivante : « Depuis que nous avons excommunié Conradin, ce rejeton » d'une race maudite, l'ennemi déclaré de l'Église, un de ses » partisans, un enfant de malédiction, Galvan la Lance, a osé » pénétrer dans Rome, portant les enseignes déployées du » prince; et ce qui met le comble à l'infamie d'une pareille » action, les citoyens l'ont reçu avec pompe, l'ont admis à » leurs jeux publics, et l'ont installé au palais de Latran. Après » quoi s'étant assemblés au Capitole, ils se sont solennelle-

» ment déclarés en faveur de Conradin, à l'instigation de » Henri de Castille, leur sénateur; de Guy de Montefeltro, » son lieutenant, et de plusieurs autres officiers. Nous » excommunions tous ces hérétiques qui ont poussé le peuple » à la révolte contre notre autorité. »

Cet anathème fulminé, le saint-père, pour démoraliser le parti du jeune prince, résolut de ranimer la guerre civile en Allemagne en nommant un autre empereur. En conséquence il fit comparaître devant lui les ambassadeurs de Richard d'Angleterre et d'Alphonse de Castille, tous deux reconnus rois des Romains par Urbain IV son prédécesseur, sous la réserve qu'ils se conformeraient à la décision que devait prendre le saint-siége après un délai d'une année.

Henri, fils aîné de Richard, et Rodolfe de Poggibonzi se présentèrent devant Clément, le premier au nom du roi d'Angleterre, et l'autre au nom du roi de Castille, pour faire valoir leurs droits respectifs à la couronne impériale. Henri apportait des titres insignifiants de généalogie, par lesquels il prétendait établir la légitimité du droit de son père sur l'Allemagne; mais Rodolfe ne prit pas même la peine d'en produire, disant que la justice des réclamations d'Alphonse était trop évidente pour qu'il fût besoin de preuves; néanmoins il réclama l'autorisation de faire entendre des témoins en Allemagne, en France, en Espagne et en Italie, si l'on mettait en doute l'exactitude de ses assertions. Clément déclara que l'enquête était nécessaire, et il fixa les villes de Paris, de Francfort, de Burgos et de Bologne, comme lieux de rendez-vous pour que les commissaires pussent vérifier les titres des prétendants. Il mit toutefois pour condition prin-

cipale, qu'avant tout les deux souverains se feraient couronner rois des Romains à Aix-la-Chapelle, par le métropolitain de Cologne.

Le terme des enquêtes étant expiré, Guillaume, archidiacre de Rochester, se présenta devant le pape, demandant au nom de Richard d'Angleterre que la couronne impériale lui fût définitivement adjugée, puisque les délégués du roi Alphonse ne s'étaient pas rendus aux lieux des conférences; l'ambassadeur espagnol objecta que l'évêque de Silva, chargé de diriger l'enquête, ayant été tué en Toscane par les Gibelins, et que Rodolfe de Poggibonzi étant tombé malade dans une place assiégée, il avait été impossible au roi de Castille de faire valoir les titres qui établissaient la légitimité de ses droits, et que pour toutes ces raisons il réclamait un nouveau délai. Clément, dont le parti s'était relevé dans l'intervalle, jugea prudent de ne point se hâter de conférer la dignité impériale à un défenseur trop puissant, et parut céder aux instances de l'ambassadeur castillan, en renvoyant la décision de cette cause importante à l'année suivante.

Mécontents de ce retard, les Allemands, qui avaient espéré voir le terme de leurs désastres, résolurent de convoquer une diète, afin de choisir eux-mêmes un chef capable de les défendre contre le saint-siége. Malheureusement Clément fut instruit de cette détermination, il leur écrivit aussitôt qu'il leur défendait, sous peine d'excommunication et d'interdit, de procéder à une élection nouvelle.

Au milieu de toutes ces contestations, Conradin poursuivait ses succès et continuait sa marche à travers la Lombardie et la Toscane pour gagner Rome, où il fut proclamé empereur

par le sénateur Henri de Castille et par le peuple. Ensuite il s'enfonça dans la Pouille et vint offrir la bataille aux troupes du roi Charles. Les deux armées se trouvaient alors sous les murs de Tagliacozzo; le combat s'engagea le matin et dura jusqu'à la nuit, et cette fois encore la victoire resta fidèle à Charles d'Anjou : Conradin, le jeune duc d'Autriche, et le sénateur Henri, obligés d'abandonner le champ de bataille, se réfugièrent dans les états de l'Église, où bientôt, par les soins du pape, leur retraite étant découverte, ils furent vendus et conduits prisonniers à Naples.

Charles ayant consulté le saint-père sur ce qu'il devait faire de ces infortunés, Clément répondit : « La vie de Conradin est la mort de Charles, et la mort de Conradin est la vie de Charles. » Cette réponse décida du sort du prince.

Un conseil fut assemblé pour la forme, afin que les prisonniers fussent jugés et condamnés à mort comme criminels de lèse-majesté. Ce tribunal était composé des députés des provinces les plus dévouées au saint-siége; et parmi ces magistrats craintifs ou vendus, il ne s'en trouva néanmoins qu'un seul qui osa prononcer la peine de mort contre l'infortuné qui venait revendiquer l'héritage de son père. Et encore ce juge inique avait à peine prononcé cette terrible sentence, que Robert de Flandre, le gendre même de Charles, l'étendait mort à ses pieds, pour avoir, disait-il, « voulu si dure peine pour un si noble et si gentil seigneur. » Malgré cette violente protestation, la condamnation fut maintenue par l'ordre du vainqueur.

Avant l'exécution de la sentence, le jeune Conradin fut livré à deux moines, traîné dans le parc du château au pied

d'un tombeau, dépouillé de ses vêtements et frappé par ces fanatiques avec des lanières plombées, en expiation de l'anathème qu'il avait encouru. Ensuite il fut porté tout sanglant sur l'échafaud dressé sur la grande place de Naples, et décapité ainsi que son cousin, qui était à peine âgé de dix-sept ans. Les historiens disent que le duc d'Autriche fut exécuté le premier, et que Conradin ramassa la tête et reçut le coup mortel en l'embrassant.

Ainsi périt à Naples, l'an 1268, par les mains du bourreau, le dernier rejeton de la maison de Souabe, qui avait lutté si longtemps et d'une manière si fatale contre l'ambition des papes. Les Lancia et les Gherardesca, conseillers du jeune prince, furent décapités sur le même échafaud, ainsi que les autres victimes désignées par le saint-siége.

Quant à Henri de Castille, il avait été livré à Charles par l'abbé du Mont-Cassin, auquel il avait demandé asile; et le roi se l'était réservé pour le faire servir d'épouvantail aux seigneurs italiens; il le renferma dans une cage de fer comme une bête féroce, et le fit promener ainsi dans toutes les villes de la Sicile.

Clément ne survécut pas longtemps à Conradin; la même année, le 29 du mois de novembre, la mort vint le frapper à son tour. Ce pontife s'était distingué, il est vrai, par une extrême régularité dans ses mœurs; mais ses crimes politiques doivent le faire classer parmi les plus cruels despotes!



VINGT-QUATRIÈME GRAVURE

SUPPLICE DU JEUNE CONRADIN, ROI DE NAPLES.

Tome V. Page 16[illegible]

Nous donnerons un classement general des gravures dans le dernier volume

VACANCE DU SAINT-SIÉGE.

MICHEL PALÉOLOGUE, empereur d'Orient. | SAINT LOUIS, roi de France.

Division des cardinaux. — La Pragmatique sanction de saint Louis. — Michel Paléologue fait faire des propositions d'arrangements aux cardinaux. — Saint Louis refuse de servir d'entremetteur entre le clergé grec et le clergé latin. — Six cardinaux sont chargés de nommer le pape.

Après la mort de Clément IV, les cardinaux ne purent s'entendre sur l'élection d'un nouveau pape, chacun d'eux briguant personnellement les honneurs du pontificat. Il en résulta un grand scandale dans l'Église, et pour le saint-siége une vacance qui dura trois années.

Pendant cet interrègne, le fanatique Louis IX s'était mis à la tête d'une nouvelle croisade et se préparait à aller combattre les infidèles. Néanmoins, avant de s'embarquer pour la terre sainte, il voulut prendre différentes mesures capables d'assurer la tranquillité de l'Église gallicane pendant son absence. A cet effet, il publia ce décret appelé Pragmatique sanction : « A l'avenir les Églises métropolitaines e tautres » exerceront entièrement la liberté d'élection; la simonie sera » proscrite du royaume; les promotions, collations, provisions » et dispositions des prélatures, dignités et autres bénéfices ou » offices ecclésiastiques, quels qu'ils soient, seront faits et » donnés suivant la disposition du droit commun des con- » ciles et des institutions des anciens Pères; les libertés, les

» franchises, les prérogatives et les priviléges accordés par » les rois aux églises et aux monastères seront maintenus; » enfin, nul impôt ou exaction ordonné par la cour de Rome » ne pourra forcer les églises gallicanes à donner de l'argent » au saint-siége, sans l'approbation du souverain. »

Michel Paléologue, informé des préparatifs du roi Louis, et redoutant qu'il ne se réunît à Charles d'Anjou son frère pour le chasser de Constantinople, s'empressa de se réconcilier avec le clergé latin en envoyant des sommes considérables aux cardinaux. En même temps il adressa des ambassadeurs à saint Louis, pour le supplier, par le sang de Jésus-Christ, de se rendre arbitre entre les Églises grecque et latine afin d'éteindre le schisme. Le roi refusa de se charger de cette mission; et il écrivit au sacré collége pour qu'on nommât des commissaires qui discuteraient sur les moyens de rétablir l'union entre l'Orient et l'Occident.

Quoique détourné de son premier but, Louis IX s'embarqua néanmoins avec ses troupes, et aborda à Tunis dans le dessein de contraindre les habitants de cette ville à se convertir au christianisme. Cette entreprise extravagante échoua complétement; la peste se mit dans le camp des croisés; le prince lui-même en fut atteint, et mourut misérablement sous les murs de la place.

Depuis trois ans les cardinaux étaient toujours réunis à Viterbe sans pouvoir nommer un pontife; enfin ils se rassemblèrent en conclave, et donnèrent leurs pleins pouvoirs à six d'entre eux, qui, après huit jours de disputes violentes, proclamèrent l'archidiacre Théalde souverain pontife, sous le nom de Grégoire X.

GRÉGOIRE X,

MICHEL PALÉOLOGUE, empereur d'Orient. — 189e PAPE. — PHILIPPE LE HARDI, roi de France.

Histoire de Grégoire avant son pontificat. — Ses tentatives pour une croisade. — Négociations avec Michel Paléologue pour la réunion des deux Églises. — Excommunication de Guy de Montfort. — Le pape fait élire empereur Rodolphe de Habsbourg. — Concile de Lyon. — Constitution relative à l'élection des papes. — Entrevue de Grégoire et de l'empereur. — Retour du saint-père en Italie. — Il meurt à Arezzo.

Théalde ou Thibaud était de Plaisance et de la puissante famille des Visconti; il avait été chanoine de Lyon, ensuite archidiacre de Liége, enfin cardinal et légat du saint-siége, ainsi que l'affirment les historiens Ricordanus Malespina et Joannes Villanius, contredisant en cela l'acte d'élection, qui le désigne sous le titre d'archidiacre. Quoi qu'il en soit, ces auteurs s'accordent sur ce point, qu'il était fort ignorant dans les lettres profanes et sacrées.

Après son élection, les cardinaux lui adressèrent à Saint-Jean d'Acre, où il se trouvait en légation, le décret qui lui conférait la tiare, le conjurant de hâter son retour en Italie. Le nouveau pape n'avait pas besoin d'être vivement sollicité pour quitter la terre sainte, où il était abreuvé de dégoûts;

il s'embarqua aussitôt pour Brindes, le 1er janvier 1272. Pendant son séjour dans cette ville, il reçut une ambassade des notables, qui le conjuraient de rentrer à Rome et de s'installer dans l'ancienne résidence pontificale avec sa cour; ce que Grégoire refusa. Il se rendit à Orviette, où l'attendaient les cardinaux pour procéder aux formalités de la chaise percée et aux cérémonies du sacre.

Le saint-père songea ensuite aux moyens d'affermir son autorité sur les Églises d'Orient et d'Occident, et pour arriver à son but, il ne trouva rien de mieux que de faire prêcher des croisades, à l'imitation de ses devanciers. A cet effet il écrivit aux habitants de Pise, de Marseille et de Venise, qu'ils eussent à fournir des galères armées pour la terre sainte; et en même temps il envoya des légats dans tous les royaumes pour recueillir des aumônes et des legs pieux. Il reprit également les négociations entamées avec Michel Paléologue, et lui députa le cordelier Jérôme d'Ascoli, le plus rusé moine de l'époque, qui plus tard arriva à son tour au pontificat.

Pendant que le légat romain traitait avec l'empereur, pour le décider à approuver, sans examen préalable, la profession de foi que lui avait prescrite Clément IV, des agents secrets empêchaient les Vénitiens de renouveler la trêve consentie entre eux et les Grecs, et faisaient renvoyer de Venise les ambassadeurs de Michel. Ce coup d'état effraya l'empereur; pour conjurer l'orage, il se soumit au pape, et persécuta si rigoureusement les prélats grecs, qu'il les força d'abjurer le schisme au concile général que le pape avait convoqué.

L'année suivante, l'Italie fut émue par un horrible assassinat commis par Guy de Montfort sur la personne de Henri d'Allemagne. Edouard, roi d'Angleterre, fut obligé de revenir de la terre sainte et de se rendre à Orviette, où le pape résidait avec sa cour, pour lui demander justice du meurtrier, qu'il avait osé prendre sous sa protection. Grégoire, redoutant la colère d'un prince aussi puissant, se détermina à fulminer contre l'assassin cette sentence d'anathème : « Nous maudissons Guy de Montfort, et nous » permettons à toute personne de le saisir, mais non de le » tuer ni de le mutiler; nous ordonnons aux gouverneurs » des provinces, de l'arrêter, et nous mettons en interdit » tous les lieux où il aura trouvé asile. Nous défendons à » tous les chrétiens de lui prêter aucun secours, ni d'avoir » aucune communication avec lui; enfin nous absolvons et » dispensons ses vassaux ou ses sujets des serments de » fidélité qu'ils lui ont prêtés. »

Guy de Montfort ne trouvant plus de sûreté dans ses domaines, attendit le départ du roi d'Angleterre, et vint aussitôt faire sa soumission au pape, sans autre vêtement qu'une chemise et ayant une corde au cou; en cet état il se jeta à genoux et supplia avec larmes le saint-père de lever la sentence d'anathème prononcée contre lui. Grégoire, pour ne point paraître complice dans cette comédie, le livra au roi de Sicile afin qu'il le retînt prisonnier pendant le reste de sa vie; néanmoins quelque temps après il permit au patriarche d'Aquilée d'absoudre Montfort des censures ecclésiastiques, et le rétablit dans ses dignités.

Dans le mois suivant, Grégoire quitta Orviette et se rendit

à Florence, où il fit son entrée le 8 juin 1273; il était accompagné de Charles d'Anjou et de Baudoin, empereur titulaire de Constantinople. Le séjour de Florence lui parut si agréable qu'il résolut d'y passer l'été, et il choisit pour sa résidence le palais d'un riche marchand de la maison des Mozzi.

Tout autre qu'un prêtre se serait montré reconnaissant de la généreuse hospitalité qu'il recevait; mais Grégoire ne songea qu'à mettre à contribution l'imprudente cité qui lui avait ouvert ses portes : il profita des divisions des Guelfes et des Gibelins pour les frapper d'une imposition de quarante mille marcs sterling, que chaque parti était tenu de payer tous les ans au saint-siége, en souvenir de la paix dont le pape se prétendait le médiateur. Malheureusement quelques esprits turbulents crurent démêler les intentions du saint-père et l'accusèrent ouvertement d'avarice; il n'en fallut pas davantage pour faire rompre les négociations, et Grégoire fut obligé de sortir de la ville confus et humilié de voir son hypocrisie démasquée.

Il se vengea de cet affront en lançant un interdit sur Florence; ensuite il se rendit à Plaisance, d'où il écrivit aux princes allemands qu'ils eussent à pourvoir au trône impérial sans retard, s'ils ne voulaient qu'il nommât lui-même un roi. Les électeurs s'assemblèrent immédiatement à Francfort, et proclamèrent roi de Germanie Rodolphe de Habsbourg.

Après cette nomination, le saint-père s'occupa de convoquer un concile général pour remédier aux abus qui s'étaient glissés dans les Églises, et qui étaient tels, que Grégoire écrivait à l'évêque de Liége : « Nous avons été informé, seigneur » évêque, que vous avez pris une abbesse de l'ordre de saint

» Benoît pour concubine, et que dans un festin vous vous » êtes vanté d'avoir eu, en quatorze mois, vingt-deux enfants » de quatorze maîtresses différentes; nous savons que dans » une de vos demeures épiscopales vous tenez un sérail de » religieuses, et que seul avec ces filles de Satan vous vous » livrez à des débordements tels que rien dans l'histoire » païenne ne peut en donner une idée.

» On nous a instruit qu'après la mort d'une abbesse vous » avez cassé l'élection canonique de la religieuse désignée » pour lui succéder, afin de donner l'abbaye à une de vos » filles, qui est en même temps une de vos maîtresses. » Enfin, non content de dépouiller les églises et les couvents, » vous osez vendre les charges et les ordres ecclésiastiques; » vous protégez les voleurs et les assassins, et jamais vous ne » paraissez à l'autel!..... »

Lyon avait été désigné pour le lieu où devait se tenir l'assemblée : Grégoire s'y rendit à l'époque fixée, et fit l'ouverture des séances, le 7 mars 1274, dans la cathédrale de Saint-Jean. Des envoyés tartares, des ambassadeurs de toutes les cours d'Europe, ainsi que l'élite du clergé de France, d'Allemagne, d'Angleterre et d'Espagne, assistaient au concile; un roi même, le souverain d'Aragon, était venu pour se faire couronner par le pape.

Dans la première session, Grégoire expliqua les motifs de la convocation d'un si grand nombre de prélats; il s'étendit particulièrement sur la nécessité de publier une nouvelle croisade, d'opérer promptement la réunion des Églises latine et grecque, et de réformer les mœurs du clergé d'Occident. Dans la seconde session, il interpella chaque

métropolitain, et réclama d'eux un dixième de leurs revenus; ce qu'aucun n'osa refuser. A la troisième session, le roi d'Aragon supplia le pape de le consacrer, sans exiger de lui le tribut que son père avait promis à Innocent III; sur le refus du saint-père d'obtempérer à son désir, il quitta l'assemblée et retourna dans son royaume.

On s'occupa ensuite de la question d'Orient : les ambassadeurs de Michel Paléologue et le patriarche grec étaient placés à la droite du trône pontifical; ils adressèrent à l'assemblée un long discours dans lequel ils traitaient les questions du schisme, et s'engageaient à accepter la foi orthodoxe de l'Église romaine, et à se soumettre au saint-siége. Grégoire fit alors lire publiquement la lettre de Michel, dans laquelle il était appelé souverain pontife, pape œcuménique et Père de tous les chrétiens. Enfin le grand logothète, Georges Acropolite, fit au nom de l'empereur son serment d'abjuration.

Le lendemain, Grégoire décréta une constitution relative à l'élection des pontifes. Voici la teneur de cette bulle remarquable : « Après la mort des papes, nous ordonnons aux » cardinaux présents dans la ville où résidera la cour apo» stolique d'attendre les absents pendant dix jours seulement » avant de se réunir en conclave. Ce délai expiré, ils devront » s'assembler dans le palais pontifical, ne gardant auprès » d'eux qu'un seul serviteur.

» Nous leur enjoignons de loger tous dans une grande » salle, sans aucune séparation intérieure de murailles ni » de rideaux qui puissent les cacher même pour satisfaire » aux lois de la nature. Cette pièce devra être close de

» toutes parts à l'extérieur, afin qu'il soit impossible à per-
» sonne d'y pénétrer ou d'en sortir ; et on ne laissera qu'une
» seule fenêtre ouverte, à quinze pieds du sol, pour faire
» passer les vivres. Nous défendons à toute personne de
» parler aux cardinaux ou de leur adresser des messages
» par écrit pendant la durée du conclave.

» Si après trois jours de délibérations le pape n'a point été
» élu, on ne servira plus aux conclavistes qu'un seul plat au
» dîner et un seul au souper ; cinq jours après, si l'élection
» n'est pas encore terminée, on ne leur donnera plus que du
» pain, du vin et de l'eau jusqu'au moment où le souverain
» pontife sera enfin proclamé.

» Pendant la durée des élections, tous les traitements des
» cardinaux seront supprimés, ainsi que les autres revenus
» qu'ils reçoivent de l'Église ou de la chambre apostolique.

» Ceux qui sortiront du conclave sans cause apparente de
» maladie ne pourront plus y rentrer : en seront également
» exclus ceux qui se présenteraient après l'ouverture des dé-
» libérations.

» Lorsqu'un pape mourra hors de la ville de sa résidence,
» les cardinaux s'assembleront dans la ville épiscopale du
» territoire où il sera décédé, et le conclave se tiendra dans
» la maison de l'évêque ou dans une demeure convenable.
» Le seigneur ou les magistrats de la cité feront observer
» scrupuleusement ce qui vient d'être prescrit, sans ajouter
» aucune autre mesure de rigueur, le tout sous peine d'ex-
» communication, d'interdit et de toutes les censures de
» l'Église.

» Enfin les cardinaux ne feront entre eux ni convention,

» ni serment, ni engagement, sous peine de nullité, et ils » devront procéder de bonne foi, sans préjugés, sans passions, » à l'élection du pontife. »

Cette constitution électorale souleva une grande opposition de la part des cardinaux; mais toutes leurs intrigues pour la faire supprimer échouèrent devant la fermeté inébranlable de Grégoire.

Dans la dernière session du concile; le pape déclara l'assemblée dissoute, et s'occupa exclusivement de préparer le succès de la nouvelle croisade et de lever les obstacles qui retardaient l'exécution de ses projets. D'abord il écrivit au roi de Castille qu'il reconnaissait définitivement Rodolphe de Habsbourg comme roi des Romains, et qu'il lui ordonnait de faire abandon de ses prétentions à la couronne impériale; ensuite il adressa un message à Rodolphe pour qu'il eût à se préparer à la croisade, afin de se rendre digne de recevoir l'investiture de ses mains.

Alphonse de Castille refusa d'obéir, et se rendit immédiatement à Lyon auprès du pape, pour lui reprocher sa perfidie; les menaces comme les promesses ne purent changer la détermination de Grégoire, et le prince fut obligé de retourner dans ses états comme il était venu. Toutes les divisions ne furent pas éteintes pour cela en Allemagne, le roi de Castille n'en continua pas moins ses relations avec ses partisans, et il se servit même des formules et du sceau à l'usage des empereurs dans sa correspondance avec les seigneurs et les prélats de la Germanie.

Grégoire, pour faire cesser le scandale de cette révolte contre son autorité, écrivit au métropolitain de Séville qu'il

eût à sommer le roi, en présence de témoins, de se désister de ses prétentions, sous peine des censures ecclésiastiques. Cette menace eut le résultat que le saint-père en attendait; Alphonse renonça à l'empire; et pour le dédommager, il lui permit de prélever sur ses sujets une dîme en argent, afin de subvenir aux frais de la guerre déclarée aux Maures.

Ainsi furent terminées les divisions qui désolaient l'Allemagne depuis tant d'années.

Le pape se rendit ensuite à Lausanne, où l'attendait Rodolphe de Habsbourg, avec la reine sa femme et ses enfants; il prêta serment entre les mains de Grégoire, s'engagea à conserver tous les biens et tous les droits de l'Église romaine; à lui fournir des secours pour recouvrer les domaines qui lui avaient été enlevés, et particulièrement le royaume de Sicile, que le saint-père voulait reprendre à Charles d'Anjou. Il promit de publier un édit par lequel il laisserait pleine et entière liberté aux chapitres des Églises de son royaume dans l'élection des prélats, avec défense à ses officiers de s'emparer en son nom des biens des ecclésiastiques décédés ou des prébendes et des évêchés vacants. Il reconnaissait la liberté des appellations au saint-siége, et promettait de n'accepter des Romains ni office ni dignité qui lui donnât le moindre pouvoir dans la ville sainte ou sur les vassaux de l'Église romaine. Enfin il prit solennellement la croix, et jura qu'il partirait pour la terre sainte au premier ordre du pape.

Il est remarquable que les chefs de l'Église, depuis la fin du onzième siècle, sans exception, aient tous adopté la même politique, qui était de montrer un grand zèle à reconquérir

la terre sainte, afin d'affermir plus sûrement leur autorité temporelle.

La conférence de Lausanne étant terminée, Grégoire retourna en Italie, et arriva à Milan le 12 novembre 1275. De là il continua sa route par Florence, mais sans vouloir entrer dans la cité, sous prétexte qu'elle était sous le coup d'une interdiction. Cependant comme l'Arno était enflé par les pluies et ne pouvait plus être passé à gué, il fut obligé de revenir sur ses pas pour traverser le fleuve sur un pont; il leva alors les censures prononcées contre la ville, et donna sa bénédiction à tous ceux qui se trouvèrent sur son passage. Mais dès qu'il se crut hors de danger, il changea d'attitude et de langage; il se dressa fièrement sur son cheval, et étendant les bras dans la direction de Florence, il lui envoya cet anathème : « Ville maudite, je te voue à la damnation éternelle, » car c'est pour toi que le Psalmiste a écrit : Retenez-les, » Seigneur, avec le mors et le caveçon. »

Grégoire poursuivit son voyage jusqu'à Arezzo; mais là il fut attaqué d'une fièvre violente qui l'emporta le 10 janvier 1276. Il fut inhumé dans la basilique de Saint-Donat.

INNOCENT V,

MICHEL PALÉOLOGUE, empereur d'Orient. — **190e PAPE.** — **PHILIPPE LE HARDI,** roi de France.

Histoire d'Innocent avant son pontificat. — Son élection. — Il rétablit la paix dans l'Italie. — Sa tolérance. — Il lève les censures prononcées par ses prédécesseurs. — Sa mort.

Innocent V, avant son élection, s'appelait Pierre de Tarentaise, du lieu de sa naissance, petit village de la Bourgogne situé sur les bords de l'Isère. Entré fort jeune dans l'ordre des frères prêcheurs, il était bientôt devenu l'un des plus habiles docteurs de son ordre : ses talents l'avaient fait élever au siége archiépiscopal de Lyon et ensuite à celui d'Ostie. Onuphre Panvini dit même qu'il avait possédé la charge de grand pénitencier sous le dernier pontificat.

Dix jours après la mort de Grégoire, les cardinaux s'enfermèrent en conclave, d'après les règlements publiés au concile de Lyon, et choisirent pour son successeur Pierre de Tarentaise.

Le nouveau pape se rendit aussitôt à Rome et se fit couronner dans la basilique de Saint-Pierre; après quoi il s'occupa des querelles qui agitaient l'Italie afin de les faire cesser. D'abord il envoya deux légats en Toscane avec les ambassadeurs de Charles d'Anjou, pour réconcilier les habitants de

Lucques et de Pise; ensuite il releva les Florentins des censures prononcées contre eux par son prédécesseur.

Enfin son esprit tolérant le porta à envoyer des nonces à Michel Paléologue, pour obtenir la confirmation de l'acte de réunion des Églises grecque et latine.

Les cardinaux ne furent pas longtemps à s'apercevoir qu'ils avaient fait une faute grave en choisissant un homme simple et tolérant qui ne voulait que le bien des peuples; aussi s'empressèrent-ils de la réparer; et suivant l'expression de Bernard Guido : « Cette belle fleur se sécha tout à coup. »

Innocent V, mort empoisonné, fut enterré le 17 juin 1276 à Saint-Jean de Latran; Charles, roi de Sicile, assista à ses funérailles.

Il est vraiment étrange, dans l'histoire de l'Église, que parmi le petit nombre de papes réellement vertueux qui ont occupé le trône de l'Apôtre, on n'en compte pas un seul qui ne soit mort après une courte apparition sur le saint-siége, et presque toujours les assassins ont été des cardinaux ou des moines!

ADRIEN V,

MICHEL PALÉOLOGUE, emperour d'Orient. — 191e PAPE. — PHILIPPE LE HARDI, roi de France.

Intrigues dans le conclave. — Le cardinal Ottobon de Fiesque tombe malade. — Il est élu pontife. — Il révoque la constitution du conclave établie par Grégoire X. — Incertitudes sur les causes de sa maladie. — Il meurt avant même d'avoir été consacré.

Après la mort d'Innocent V, les cardinaux se rassemblèrent en conclave, et restèrent enfermés pendant dix-sept jours, sans pouvoir s'accorder sur l'élection d'un nouveau pontife.

D'après la constitution de Grégoire, à la cinquième veille on ne leur donna que du pain. Malgré la sévérité de ce régime, ils auraient sans doute prolongé bien davantage le conclave, tant les brigues étaient actives, si Ottobon de Fiesque, cardinal-diacre du titre de Saint-Adrien, ne fût tombé gravement malade; ils réunirent toutes les voix sur le moribond et le proclamèrent souverain pontife, à la condition expresse qu'il révoquerait la constitution de Grégoire. Le malade consentit à tout ce qu'on lui demanda, et fut aussitôt installé dans la chaire pontificale sous le nom d'Adrien V.

Dès le lendemain, le nouveau pape révoqua la constitution de Grégoire X sur le conclave, non pour remplir la promesse qu'il avait faite, puisqu'aux termes mêmes de la constitution il s'en trouvait dégagé, mais par un motif bien

plus grave que la religion du serment. Rainaldus prétend que le saint-père avait acquis la preuve que les cardinaux l'avaient empoisonné avant de lui donner leurs voix, pour faire cesser leur jeûne forcé et afin que son règne ne fût pas de longue durée.

Adrien, victime de l'ambition sacerdotale comprimée par la constitution de Grégoire, voulut prévenir dans la suite le renouvellement de semblables assassinats, et cassa les règlements du conclave.

L'infortuné pontife connaissait si bien ses meurtriers, qu'il dit à ses parents, accourus pour lui faire compliment de son élection : « Mieux vaudrait que vous fussiez venus avant » mon élection ; le cardinal était en bonne santé, tandis qu'au- » jourd'hui les conclavistes en ont fait un pape moribond. »

Adrien ne fut ni consacré évêque ni même ordonné prêtre ; il eut le temps néanmoins d'écrire quelques lettres aux fidèles de la terre sainte pour relever leur courage, en leur annonçant que les croisés se disposaient à partir pour l'Orient.

Comme sa maladie devenait de plus en plus grave, il voulut changer d'air et donna l'ordre de le transporter de Rome à Viterbe ; mais au moment ou sa litière franchissait les portes de cette dernière ville, il rendit le dernier soupir.

On l'enterra dans l'église des Frères-Mineurs le 18 août 1276. Son tombeau existe encore de nos jours.

JEAN XXI,

MICHEL PALÉOLOGUE, empereur d'Orient. — 192e PAPE. — PHILIPPE LE HARDI, roi de France.

Divisions entre les cardinaux. — Les habitants de Viterbe les contraignent à exécuter la constitution de Grégoire X. — Élection de Pierre Julien sous le nom de Jean XXI. — Commencements de son pontificat. — Charles d'Anjou fait hommage de ses états de Sicile au saint-père. — Jean s'impose comme arbitre entre les rois de France et de Castille. — Il meurt écrasé par la chute d'un pan de muraille.

Après la mort d'Adrien V, le saint-siége resta vacant pendant vingt-huit jours; enfin les cardinaux se réunirent dans le palais de Viterbe, non en conclave, mais en simple assemblée, pour procéder à la révocation de la constitution de Grégoire. Désespérant de mettre d'accord les ambitions de leurs collègues, les plus sages déclarèrent qu'ils étaient résolus à se retirer dans leurs évêchés sans nommer de pontife. Cette détermination fut bientôt connue dans la ville, et comme les habitants de Viterbe redoutaient les suites d'un schisme, ils se rassemblèrent immédiatement devant le palais épiscopal et firent entendre des cris de mort contre les cardinaux.

Cette manifestation était provoquée par les procureurs et par les autres patriciens de la cour de Rome, qui étaient venus à Viterbe pour surveiller l'élection du pape, et qui, connaissant l'ambition des cardinaux, savaient qu'ils apporteraient toujours des obstacles à la promotion d'un pontife

tant qu'ils seraient en liberté. Ils se rendirent donc à la cathédrale, où les prélats avaient annoncé qu'ils liraient solennellement la révocation de la constitution de Grégoire X, et quand le métropolitain et ses assistants se présentèrent pour la publier, ils se jetèrent sur eux, arrachèrent les lettres des mains du patriarche, et le chassèrent avec sa suite à coups de bâton.

Après cette scène de violence, la foule se porta au palais épiscopal, et en brisa les portes; ensuite on s'empara des cardinaux et on les renferma en conclave, pour qu'ils procédassent forcément à l'élection du pape. Sous l'inspiration de la terreur, Pierre Julien, cardinal-évêque de Tusculum, fut proclamé au premier tour de scrutin, et reçut le nom de Jean XXI.

Ce pontife, suivant quelques chronologistes, est compté pour le vingtième du nom, le dernier pontife Jean XIX étant mort en 1033, et l'antipape Jean XX ne devant point occuper de place dans l'ordre des chefs de l'Église. Suivant d'autres historiens, tous fougueux partisans de l'Église romaine, il est compté pour le vingt et unième du nom de Jean, parce qu'ils rétablissent la papesse Jeanne à son ordre chronologique, sous la dénomination de Jean VIII.

Le nouveau pape était originaire de Lisbonne, où il avait étudié aux quatre facultés, ce qui le faisait nommer clerc universel, suivant le style de l'époque; il s'était néanmoins appliqué plus spécialement à l'étude de la médecine, et on lui doit même un très-mauvais ouvrage sur la thérapeutique, intitulé « le Trésor des pauvres, » qui est encore au Vatican.

Dès qu'il fut consacré, Jean révoqua la constitution du

conclave en publiant une bulle qui est citée par Rainaldus; en même temps il donna l'ordre d'arrêter les personnes qui avaient fait violence aux cardinaux lors de son élection, et les fit comparaître devant une commission instituée spécialement pour les juger, déclarant anathématisés tous ceux qui protesteraient contre la compétence de ce tribunal. Ensuite il écrivit à Charles d'Anjou, que s'il voulait conserver des relations d'amitié avec le saint-siége, il eût à lui faire hommage de son royaume aux conditions dictées par le pontife Clément, surtout en ce qui concernait l'ordre de succession. Le roi de Sicile, dont l'autorité était encore mal affermie, se rendit en hâte auprès du saint-père, et vint lui prêter serment d'hommage lige.

L'année suivante, Jean voulut reprendre le projet des croisades, interrompu par la mort des derniers papes; et comme les discussions qui régnaient entre Philippe le Hardi, roi de France, et Alphonse, roi de Castille, pouvaient dégénérer en une guerre terrible et retarder par conséquent l'exécution de ses desseins, il envoya des légats pour rétablir la concorde entre ces princes. Dans le cas où les deux souverains auraient persisté dans leurs divisions, les délégués du saint-père étaient chargés de leur représenter, que le concile de Lyon ayant ordonné une paix générale entre tous les peuples de la chrétienté, sous peine d'excommunication et d'interdit, ils allaient être forcés de lancer l'anathème contre leurs personnes et contre leurs royaumes, s'ils n'acceptaient immédiatement le pape comme arbitre dans leurs querelles. Cette menace produisit son effet; Philippe et Alphonse se réconcilièrent.

Jean envoya également des ambassadeurs à la cour de Rodolphe pour réclamer la réalisation des promesses qu'il avait faites relativement à la guerre sainte; de là, ses légats poussèrent jusqu'à la résidence du kan des Tartares, pour achever de convertir ces peuples.

D'autres mandataires de la cour de Rome vinrent en Hongrie afin de mettre un terme aux guerres civiles qui dépeuplaient ce royaume et privaient le saint-siége du secours de leurs armées; enfin une légation envoyée à Constantinople fut chargée de sommer l'empereur grec de confirmer par une approbation solennelle la réunion des deux Églises.

Celui qui avait déployé cette activité prodigieuse, et qui dans le cours d'une seule année avait mis à exécution tant de projets, était non le pontife, mais bien le cardinal Jean Gaëtan, qui dirigeait toutes les affaires du saint-siége : Martin Polonais, Henri Stero, Ptolomæus Lucensis, Bernard Guy, Platine, Naucler, et un grand nombre d'autres historiens, s'accordent à nous représenter Jean XXI comme le pape le plus nul qui jamais se soit assis sur la chaire apostolique.

Si la nature chez lui n'avait rien fait pour l'esprit, par compensation elle avait prodigieusement développé son corps; aussi, confiant dans la force de sa constitution, qui lui promettait une longévité séculaire, se flattait-il de posséder assez longtemps le trône pontifical pour voir naître et mourir deux générations d'hommes. Mais il en arriva autrement : un jour qu'il visitait le nouveau palais qu'il faisait construire à Viterbe, un pan de muraille s'écroula sur lui et l'écrasa. Cet événement eut lieu le 16 mai 1277. Les restes de Jean XXI furent déposés à Saint-Laurent de Viterbe.

NICOLAS III,

MICHEL PALÉOLOGUE, empereur d'Orient. — 193e PAPE. — PHILIPPE LE HARDI, roi de France.

Élection de Nicolas III. — Ambassade des Grecs. — Rodolphe cède au pape les droits de l'empire sur l'Italie. — Traité entre Nicolas et Charles d'Anjou. — Causes de la haine du pape pour le roi de Sicile. — Il défend les tournois. — Querelles entre le pape et le roi de Hongrie. — Nicolas prépare sourdement les Vêpres siciliennes. — Sa mort.

La constitution du conclave ayant été révoquée pour la deuxième fois par Jean XXI, les cardinaux purent donner carrière à leur ambition; et six mois après la mort du dernier pape, la chaire apostolique était encore vacante. Enfin Jean Gaëtan, cardinal-diacre du titre de Saint-Nicolas, l'emporta sur ses compétiteurs, et fut élu souverain pontife le 25 novembre 1277, sous le nom de Nicolas III.

Il était Romain de naissance et issu de la famille des Ursins. De vieilles chroniques rapportent que dans sa jeunesse on le présenta à saint François d'Assise, qui prédit que l'enfant serait le soutien des franciscains et le maître du monde. Jean Gaëtan était bien fait de sa personne, et si modeste et si discret qu'on l'avait surnommé le Composé. Il avait pris ses premiers grades ecclésiastiques en Angleterre et en France, dans les églises d'York, de Soissons et de Laon; plus tard Innocent IV

l'éleva à la dignité de cardinal, et l'institua protecteur des frères mineurs; enfin, suivant les Pères Pagi et Desponde, il avait rempli en dernier lieu les fonctions d'inquisiteur général de la foi.

Après son élection, Nicolas se rendit à Rome et se fit consacrer solennellement dans la basilique de Saint-Pierre. Il reçut dans cette ville les ambassadeurs de Michel Paléologue, qui venaient apporter de la part du patriarche de Constantinople et des autres prélats orientaux une profession de foi semblable à celle du concile de Lyon, et la promesse de soumettre l'Église grecque au saint-siége. On vit en même temps à Rome, et pour la première fois, des chrétiens de Géorgie, qui s'annonçaient comme les ambassadeurs d'Abaka, kan de Perse, et qui venaient offrir le secours d'une armée contre les Sarrasins de Syrie. Le pape les accueillit avec distinction, et leur donna des lettres pour leur maître, en audience solennelle; puis il les congédia et les fit accompagner par cinq frères mineurs, chargés de catéchiser le kan et de lui demander l'autorisation d'enseigner l'Évangile à ses peuples.

Ce fait de l'ambassade des Perses est contesté par des auteurs très-estimés, qui prétendent que cette comédie avait été imaginée par l'ambitieux Nicolas, pour frapper l'esprit grossier des rois de l'Occident, et pour augmenter le prestige de sa domination spirituelle et temporelle.

Rodolphe de Habsbourg envoya également une ambassade à Nicolas pour le prier de procéder à son couronnement, cérémonie qui n'avait pu encore être faite à cause du malheur des temps. Le pape répondit qu'il était prêt à lui donner solennellement la couronne impériale, sous la condition qu'il

abandonnerait à l'Église tous ses droits sur l'Italie. Le prince, qui heureusement n'avait point l'ambition de ses prédécesseurs, donna aussitôt ses pleins pouvoirs à Conrad de Tubinge, provincial des frères mineurs dans la haute Allemagne, pour qu'il ratifiât les traités conclus avec Grégoire X, et pour qu'il renouvelât sa renonciation en faveur de l'Église romaine relativement aux biens qui lui avaient été conférés par les donations des rois et des princes, sans excepter même les villes de Bologne, d'Imola, de Faenza, de Forli, de Césène, de Ravenne, de Rimini et d'Urbin, qui étaient depuis un grand nombre d'années sous la domination des empereurs d'Allemagne.

Le même ambassadeur fut chargé de conclure un traité entre Rodolphe et le roi de Sicile, concernant la démarcation de certains domaines. Comme le pape avait une grande influence sur Conrad de Tubinge, il en profita pour se venger de Charles d'Anjou, qui avait refusé de donner une de ses nièces en mariage à l'un de ses neveux, en répondant insolemment à son délégué : « Bien que Nicolas porte la chaussure » rouge, croit-il donc sa famille digne de s'allier à la nôtre? » Ne sait-il pas que sa grandeur tombera avec lui? » Cette malencontreuse réponse fut la première cause des désastres de Charles d'Anjou.

Depuis ce moment le saint-père le poursuivit de sa haine; d'abord il lui ordonna de renoncer au vicariat de l'empire en Toscane et à la dignité de sénateur à Rome; il l'obligea de s'engager envers Rodolphe à ne jamais rien entreprendre contre l'Allemagne sans l'autorisation du saint-siége; enfin il lui fit signer une constitution qui déclarait les papes seuls

et légitimes maîtres de Rome, en vertu d'une donation de Constantin.

Par cet acte, le roi de Sicile et l'empereur d'Allemagne reconnaissaient qu'à l'avenir ni empereur, ni roi, ni prince, ni seigneur titré, ne pourraient être mis en possession du gouvernement de la ville sainte à titre de sénateur, de capitaine, de patrice, ou sous quelque autre dénomination.

L'année suivante, Charles, prince de Salerne, fils aîné du roi de Sicile, fit un voyage à la cour de France pour voir son cousin germain Philippe le Hardi. Son arrivée donna lieu à des réjouissances et à des tournois où toute la noblesse de France et d'Allemagne fut conviée. Nicolas, informé de la réception magnifique qui avait été faite au jeune prince, s'empressa d'écrire la lettre suivante à son légat le cardinal de Sainte-Cécile : « On affirme que les tournois sont un » exercice utile, et que la noblesse apprend dans ces réu» nions à s'exercer au maniement des armes pour la défense » de la religion et de la terre sainte; cependant les papes » nos prédécesseurs en ont jugé autrement, puisqu'ils les ont » proscrits, en refusant la sépulture ecclésiastique à ceux qui » meurent dans ces luttes condamnables.

» Nous voulons donc que vous excommuniiez publique» ment les comtes, les barons, les chevaliers et les autres » seigneurs qui ont pris part aux derniers tournois célébrés » en France, jusqu'au jour où ils confesseront leur faute et » imploreront la miséricorde de l'Église. Ce n'est point aux » séculiers à juger si ces exercices sont utiles ou condam» nables; ils doivent s'en rapporter à la décision du pape, » et lui obéir comme à Dieu. »

A cette époque, frère Bonne-Grâce, nouveau général des frères mineurs, s'était rendu à Surien, résidence d'été du pontife, pour lui demander un protecteur, comme leur règle l'ordonnait, le priant d'accepter cette charge pour lui-même, à l'exemple d'Alexandre IV. Le saint-père répondit au moine : « Il n'est rien que je fisse plus volontiers, mais » les soins du gouvernement ne me permettraient point d'ap- » porter l'attention nécessaire au bien de votre ordre. » Alors le général tonsuré se tourna vers le neveu du pontife, Matthieu Rosso des Ursins, cardinal du titre de Sainte-Marie au Portique : « Et vous, seigneur, lui dit-il, consentirez-vous à » être le protecteur de nos frères? » Le cardinal ayant répondu qu'il acceptait, le pape tira un anneau de son doigt et le donna à son neveu pour marque de sa nouvelle charge. « Cet ordre, ajouta-t-il, n'a pas besoin de votre gouverne- » ment; il a des supérieurs sages et éclairés, capables de le » diriger : vous aurez seulement à le protéger contre ses » adversaires, qui sont puissants et nombreux. »

Nicolas se montra toujours fort attaché à l'ordre des frères mineurs, et travailla même pendant plusieurs mois avec deux cardinaux, Jérôme d'Ascoli, évêque de Palestrine, et Bensivenga, prélat d'Albane, pour former la déclaration de l'institut de leur société, qui fut publiée le 14 août 1279.

Pendant le cours de cette année, éclata en Hongrie une révolte des seigneurs contre les prêtres : ceux-ci avaient poussé si loin l'esprit de domination, que les nobles, fatigués de leur tyrannie, avaient pris les armes pour les chasser; de là des luttes terribles à la suite desquelles les campagnes avaient été dévastées, les villes ruinées, les églises brûlées et les

couvents saccagés. Pour arrêter les conséquences d'une révolution aussi grave, Nicolas dépêcha en Hongrie l'évêque Philippe, auquel il donna en même temps la légation de la Pologne, de la Dalmatie, de la Croatie, de la Servie, de la Comanie et des pays voisins. Cet ambassadeur obtint du roi Ladislas III un édit contre les seigneurs hongrois, dans lequel il reconnaissait que l'Église romaine ayant apporté à son royaume la lumière de la foi évangélique, il lui devait pleine et entière obéissance ; qu'en conséquence tous ses sujets devaient exécuter les ordres de la cour de Rome, comme il le faisait lui-même. En même temps il convoqua un concile à Bude pour prendre des mesures à ce sujet.

Dans l'intervalle, quelques seigneurs ayant fait comprendre à Ladislas que les prétentions des prêtres étaient aussi nuisibles à l'état qu'elles étaient insultantes pour la dignité royale, le prince se rendit à leurs observations, et donna aux magistrats et aux citoyens de Bude l'ordre de chasser le légat de leur ville et de refuser des vivres à tous les prêtres.

Nicolas, instruit du mauvais succès de cette légation, fit tous ses efforts pour ramener le roi de Hongrie à des sentiments plus favorables; il employa même l'intervention de Charles d'Anjou, dont Ladislas avait épousé la fille, et celle de Rodolphe de Habsbourg. Dans le même but, il adressa des lettres pathétiques à la reine, aux évêques et aux seigneurs de Hongrie; il engagea son légat Philippe à rester dans les environs de Bude et à employer son énergie pour subjuguer ce roi rebelle; enfin, comme rien ne pouvait changer les sentiments hostiles de Ladislas, il se servit des grands moyens, et le menaça de relever ses sujets des serments qu'ils lui

avaient prêtés, de mettre ses états en interdit, de l'excommunier et de nommer un autre souverain à sa place. Force fut bien au roi, qui redoutait les suites de la guerre civile, de se soumettre au saint-siége; il fit amende honorable, rétablit les choses sur l'ancien pied, permit au clergé de rentrer à Bude, et en signe de repentir il fonda dans la ville un hôpital auquel il assigna cent marcs d'argent de revenu annuel pris sur son épargne; néanmoins il exigea que le légat Philippe sortît de son royaume et fût exilé en Pologne.

Nicolas, doué d'une forte organisation, comptant sur un long règne, avait formé un plan infernal dont il poursuivait l'exécution avec une rare persévérance, et qui devait amener la domination absolue du saint-siége sur l'Italie, par l'extermination des Français en Sicile. Mais Dieu ne lui permit pas de voir cet horrible massacre, qui eut lieu plus tard, et que l'histoire nous a conservé sous le nom de Vêpres siciliennes; il fut frappé d'une apoplexie foudroyante le 22 août 1280, et mourut dans la ville de Surien, près de Viterbe. Son corps fut transporté à Rome et inhumé dans la chapelle de Saint-Nicolas, à la basilique de Saint-Pierre.

La vie du pontife présente une preuve nouvelle de cette vérité, que le pouvoir suprême pervertit presque toujours les plus beaux naturels. Aussi longtemps qu'il avait été cardinal, Nicolas s'était montré d'un désintéressement parfait; dès qu'il fut nommé pape, il devint cupide; il pilla les églises et les monastères, mendia de l'argent dans toutes les cours, et cela pour enrichir sa famille; en sorte que pendant le peu d'années qu'il gouverna l'Église, ses parents, de pauvres qu'ils étaient, se trouvèrent les plus riches seigneurs d'Italie.

Lorsque la mort le surprit, il avait même l'intention de créer un royaume en Lombardie et un en Toscane pour ses neveux ; heureusement Dieu, qui est plus puissant que les pontifes et les rois, vint frapper cette tête criminelle et empêcher l'exécution de ses projets coupables.

Ce fut cette même année que mourut le célèbre Albert le Grand, de l'ordre des frères prêcheurs, moins connu comme moine que comme magicien. La prodigieuse diversité de ses connaissances et le goût qu'il avait pour les expériences d'alchimie, qu'il appelle lui-même opérations magiques, lui firent attribuer un pouvoir surhumain; ainsi, indépendamment de l'automate que saint Thomas d'Aquin, son disciple, brisa à coups de bâton, et qui était son ouvrage, on affirme qu'Albert donna à Guillaume, comte de Hollande, un banquet miraculeux dans le jardin de son cloître; et que, malgré qu'on fût au cœur de l'hiver, les arbres parurent comme au printemps couverts de fleurs et de feuilles qui s'évanouirent comme par enchantement après le repas. Du reste, le nombre de ses écrits lui assure le titre du plus fécond des polygraphes anciens; ses œuvres forment vingt-et-un volumes in-folio; le premier contient des commentaires sur la Logique d'Aristote; le second, le cinquième et le sixième, des notes sur la Physique; le troisième et le quatrième, des dissertations sur la Métaphysique, la Morale et la Politique; cinq volumes renferment des commentaires sur l'Écriture; un volume contient des sermons; et les autres, des commentaires sur le prétendu miracle de saint Denis.

MARTIN IV.

MICHEL PALÉOLOGUE, ANDRONIC PALÉOLOGUE, empereurs d'Orient. — **194e PAPE.** — **PHILIPPE LE HARDI,** roi de France.

Divisions entre les cardinaux au sujet de l'élection du pape.—Révolte à Viterbe. — Exaltation de Simon de Brie. — Viterbe est mise en interdit. — Martin IV est nommé sénateur de Rome. — Michel Paléologue est excommunié. — Vêpres siciliennes. — Le pape dépose le roi d'Aragon. — Martin fait une donation du royaume d'Aragon au comte de Valois. — Échecs du saint-père. — Affaires du royaume de Sicile. — Mort du pape.

Il arriva lors de la mort de Nicolas ce qui déjà s'était présenté sous le règne précédent; les cardinaux réunis à Viterbe pour procéder à l'élection d'un nouveau chef de l'Église n'ayant pu s'accorder, le saint-siége resta vacant pendant six mois. Charles d'Anjou profita de ce conflit d'ambition pour s'assurer un protecteur dans le nouveau pape, en contribuant à son élection; à cet effet, il se rendit à Viterbe et se mêla à toutes les intrigues. Alors les cardinaux se partagèrent en deux factions; l'une, celle des Ursins, avait à sa tête les cardinaux Matthieu Rosso et Jourdain, parents du défunt pape; l'autre était soutenue par le roi de Sicile et dirigée par Richard Annibaldi, dont la famille était une des plus puissantes à Rome.

Pendant la vacance du saint-siége, Annibaldi était parvenu

à enlever le gouvernement de Viterbe à Urso des Ursins, ce qui avait si fort exaspéré les cardinaux de cette famille, qu'ils traversaient toutes les élections pour fatiguer leurs collègues, et faire rendre à Urso le gouvernement de la ville. Enfin Charles voyant qu'il était impossible d'arriver à une conclusion tant que ses ennemis seraient en liberté, fit sonner le tocsin d'alarme, réunit tous les citoyens, et vint assiéger le palais où se tenait le conclave; les deux cardinaux des Ursins furent arrachés de leurs fauteuils et enfermés dans une chambre dont on mura les fenêtres et les portes, en ne laissant qu'une seule ouverture pour leur faire passer du pain et de l'eau. Cette mesure réussit parfaitement, trois jours après, les autres cardinaux de cette faction demandèrent eux-mêmes un nouveau conclave, et nommèrent pontife Simon de Brie, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Cécile.

Le nouveau pape était né à Mont-Pincé en Brie; comme il avait longtemps habité Tours avec le titre de chanoine et de trésorier de la cathédrale de Saint-Martin, quelques auteurs italiens ont supposé qu'il était Tourangeau. Urbain IV, un de ses prédécesseurs, Français comme lui, l'avait élevé au cardinalat en 1261, et lui avait confié plusieurs légations dans sa patrie. On prétend que non-seulement il n'avait point ambitionné le pontificat, mais encore qu'il refusa de revêtir les insignes de sa nouvelle dignité. Néanmoins il finit par céder aux instances de la faction du roi Charles, et se fit introniser sous le nom de Martin IV.

Dès le lendemain de son élection, Viterbe fut déclarée en interdit et les habitants excommuniés, pour avoir exercé des violences contre les deux cardinaux Matthieu et Jourdain des

Ursins; il fit mettre ces prélats en liberté; après quoi il se retira à Orviette, ne pouvant rentrer dans Rome, qui était toujours divisée par les factions des Annibaldi et des Ursins.

Pour mettre fin à ces disputes, et surtout pour hâter son retour dans la ville sainte, Martin chargea deux cardinaux, Hatin, évêque d'Ostie, et Godefroi, diacre du titre de Saint-George au voile d'or, de menacer des foudres ecclésiastiques les deux factions, et d'ordonner aux citoyens de conférer à lui-même le gouvernement de Rome avec le titre de sénateur; ce qui fut exécuté, comme l'atteste l'acte suivant: « L'an 1281, le lundi 10 mars, le peuple romain s'étant as- » semblé au son des cloches, selon l'usage, devant le Capi- » tole, les nobles seigneurs Pierre de Conte et Gentil des » Ursins, sénateurs et électeurs nommés par le peuple, con- » sidérant les vertus de notre saint-père le pape Martin IV » et son affection pour la ville de Rome, espérant que par sa » sagesse il pourra rétablir l'ordre et la paix parmi nous; » nous lui avons donné le gouvernement du sénat, de la cité, » ainsi que du territoire de Rome. En outre, nous lui accor- » dons pleine autorité pour exercer ce gouvernement par » lui ou par d'autres; d'instituer un ou plusieurs sénateurs, » et pour tel temps et avec tel salaire qu'il lui plaira déter- » miner. Il pourra également disposer des revenus de la ville » ou de la communauté du peuple romain; il pourra répri- » mer les rebelles et les factieux par tous les moyens qu'il » jugera convenables. Néanmoins le présent acte ne devra » ni diminuer ni augmenter les droits du peuple ou de l'Église » romaine, en ce qui concerne les élections de sénateurs, » après la mort du pape Martin. »

Ce décret est une preuve irréfragable que les pontifes ne se regardaient pas à cette époque comme les souverains de Rome, puisque Martin sollicitait des citoyens une élection régulière pour avoir le droit de les gouverner.

Dès que le saint-père eut pris possession du palais de Latran, il s'occupa de remplir les engagements qu'il avait contractés envers Charles d'Anjou, relativement à la Sicile et à la Grèce. Les ambassadeurs de Michel Paléologue s'étant rendus à Rome pour renouveler le serment d'obédience au saint-siége, et pour complimenter Martin sur son élection, celui-ci refusa de les recevoir, et leur fit signifier cette sentence d'excommunication qu'il fulminait contre leur maître:

« Nous déclarons anathème à Michel Paléologue, qu'on » nomme empereur des Grecs, et nous défendons aux rois, » aux princes, aux seigneurs et aux autres hommes, de quel- » que condition qu'ils soient, ainsi qu'à toutes les villes ou » communautés, de faire avec lui aucune société ou confédé- » ration, et de lui donner aide et conseil, sous peine d'être » également excommuniés et déclarés en interdit. »

Michel, indigné de la conduite du pape, et comprenant que les intentions du saint-siége étaient de lui enlever l'empire d'Orient pour le donner à Philippe, gendre de Charles d'Anjou, prit aussitôt ses mesures afin de prévenir le coup qui le menaçait. Par ses soins, des émissaires parcoururent la Sicile, organisèrent des conspirations, renouèrent les intrigues anciennes avec les partisans de Nicolas, si bien que d'une extrémité du royaume à l'autre, toutes les villes et tous les villages étaient devenus des juntes actives qui n'attendaient qu'un signal pour agir. L'âme de la conjuration était Pro-

cida, noble citoyen de Salerne, proscrit depuis la chute de Mainfroi; enfin le jour terrible arriva, jour à jamais mémorable, le jour des Vêpres siciliennes!!!

Laissons parler Mézerai sur cette sanglante catastrophe: « Jean, seigneur de l'île de Procida, avait été dépouillé de » ses biens par Charles et banni de Sicile, ce qui avait excité » en lui un tel ressentiment, qu'il forma le dessein d'intro- » duire le roi d'Aragon, comme héritier de la maison de » Souabe, dans le royaume de Sicile. Il se trouva secondé » dans ses projets par Nicolas III, qui ne pardonnait pas à » Charles d'avoir refusé sa nièce à l'un de ses neveux. Ces » deux implacables ennemis des Français firent entrer Michel » Paléologue et Pierre d'Aragon dans cette ligue; et pour » réussir plus facilement à renverser la puissance de Charles » d'Anjou, ils organisèrent dans chaque ville de la Sicile une » conspiration infernale. L'or, prodigué par le saint-siége, » acheta toutes les consciences, et l'on n'attendait plus qu'un » signal pour commencer le massacre, lorsque Nicolas vint à » mourir.

» Martin IV, son successeur, monta sur le saint-siége avec » des sentiments bien différents, et se déclara le protecteur » de Charles; mais les projets des conjurés n'en furent point » abandonnés pour cela, l'exécution seulement en fut sus- » pendue. Jean de Procida, déguisé en moine, se rendit à » Constantinople, apprit à Michel qu'il venait d'être ex- » communié, et le détermina à envoyer ses émissaires en » Sicile. Le prince lui donna trois cent mille onces d'or » pour Pierre d'Aragon, avec l'autorisation de lever des » troupes dans ses états, afin de hâter l'exécution de leurs

» projets. L'infatigable Procida se remit aussitôt en route,
» traversa la Méditerranée, et rejoignit Pierre à Barcelonne,
» où il était avec sa flotte prêt à mettre à la voile, sous pré-
» texte d'aller faire la guerre aux Sarrasins, mais en réalité
» pour s'approcher des côtes de la Sicile sans exciter les
» soupçons de Charles d'Anjou. Pierre avait même eu
» l'adresse, pour mieux dissimuler ses projets, d'emprunter
» à Charles vingt mille écus d'or, et une somme semblable
» au roi de France. Ses nombreuses galères prirent en effet le
» chemin de Tunis pour favoriser l'entreprise concertée,
» pendant que Jean de Procida débarquait à Palerme avec
» une troupe de hardis aventuriers.

» Quant à Charles, fasciné par une espèce de fatalité, il
» négligeait tous les avis secrets qu'on lui donnait sur cette
» conspiration, et ne songeait qu'à la conquête de Constanti-
» nople. Ses préparatifs étant faits, il voulut commander lui-
» même sa flotte, et vint assiéger Michel Paléologue dans sa
» capitale; malheureusement son armée fut battue par les
» Grecs, et il se vit contraint de rentrer à Naples.

» Cette nouvelle parvint bientôt en Sicile, et augmenta
» l'audace des conjurés : le jour de Pâques, 30 mars 1282,
» à l'heure de vêpres, aux premiers sons des cloches, les
» Siciliens se ruèrent sur les Français, les massacrèrent dans
» les rues, dans les maisons, et jusqu'aux pieds des autels;
» les femmes prenaient aussi leur part de cette boucherie; on
» vit même des pères ouvrir les entrailles de leurs filles pour
» en arracher les fruits de leurs adultères avec les Français;
» enfin, en moins de deux heures, huit mille victimes fu-
» rent égorgées! » Telles furent les épouvantables consé-

quences de l'orgueil d'un prince et de la vindicte d'un pape!

Charles d'Anjou, échappé au massacre général, se rendit aussitôt à Rome pour demander au pape justice de Michel Paléologue et de Pierre d'Aragon, dont il venait d'apprendre l'arrivée à Palerme, et surtout des Siciliens révoltés. Le docile Martin renouvela la sentence d'excommunication contre l'empereur grec, et envoya Gérard Bianchi de Parme, avec le titre de légat, pour menacer les villes siciliennes des foudres de l'Église si elles persistaient dans leur rébellion. Cela fait, Charles, avec les débris de sa flotte, vint mettre le siége devant Messine : cette ville offrit de capituler pour éviter les horreurs d'un siége, et sans nul doute son exemple eût entraîné les autres cités, si l'implacable tyran eût voulu recevoir les habitants à miséricorde; mais il suivit les conseils de son orgueil humilié, et répondit aux parlementaires qu'il avait juré de tirer une vengeance éclatante de Messine, et d'infliger à la Sicile entière un châtiment si terrible, que jamais aucune de ses villes n'oserait se révolter à l'avenir.

Or, comme les Siciliens savaient ce qu'était une vengeance de roi, ils ne songèrent plus qu'à se défendre; le désespoir doubla leurs forces, et ils tinrent pendant un mois entier les troupes de Charles en échec. De son côté, Pierre d'Aragon s'occupait à réunir ses partisans dans le midi de l'île; mais comprenant qu'il lui serait impossible de soutenir une guerre contre les Français, qui, chaque jour, recevaient par mer de nouvelles troupes envoyées par Philippe le Hardi, il imagina cette ruse singulière pour dissoudre l'armée ennemie. Il envoya des hérauts d'armes à Charles pour lui offrir de vider leur querelle par un combat à outrance, dans lequel ils se-



raient assistés chacun de cent champions d'élite. Charles, imprudent et présomptueux, accepta le défi, malgré les conseils et les défenses réitérées du pontife. Le jour de la rencontre fut assigné au 1er juillet 1283, et la ville de Bordeaux, qui appartenait au roi d'Angleterre Édouard Ier, fut choisie pour champ de bataille. Aussitôt les Français levèrent le siége de Messine, et Charles accorda une trêve aux Siciliens jusqu'à l'issue de son combat avec Pierre.

Le pape Martin, plus clairvoyant que le prince, avait deviné la politique du roi d'Aragon ; aussi employa-t-il tous ses efforts pour ruiner son parti. Non-seulement il l'excommunia, mais encore il le dégrada de la dignité princière et donna tous ses états à l'un des fils du roi de France, par une bulle ainsi conçue : « Philippe le Hardi désignera un de ses » fils auquel notre légat conférera le royaume d'Aragon pour » en prendre possession et pour en jouir pleinement, lui et » ses descendants, à perpétuité, à condition néanmoins qu'ils » se reconnaîtront vassaux du pape, et qu'ils nous payeront » chaque année cinq cents petits tournois d'or à titre de cens.

Pierre d'Aragon méprisa ouvertement les censures ecclésiastiques ; les seigneurs, les magistrats, les évêques, le clergé et même les religieux de ses états imitèrent son exemple.

Enfin arriva le jour assigné pour le combat : Charles se rendit dans la plaine de Bordeaux, suivi de cent chevaliers, l'élite de sa noblesse ; il entra dans le champ et y demeura depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant. « L'Aragonais, » dit Mézerai, n'avait garde de paraître : néanmoins à l'entrée de la nuit, il se présenta comme le champ était vidé ; » il se rendit à la demeure du sénéchal de Bordeaux, se fit

» donner par ce magistrat un acte constatant sa présence en » champ clos, et lui laissa ses armes pour servir de témoi» gnage; ensuite il se retira en grande hâte, sous prétexte » qu'il redoutait quelque surprise de la part du roi Philippe » de France. »

Charles d'Anjou, honteux d'avoir été joué par son ennemi à la face de l'Europe, écrivit aussitôt à Martin pour qu'il le secondât dans sa vengeance : le saint-père, qui avait déjà épuisé contre Pierre d'Aragon toutes les censures spirituelles, lui déclara une guerre acharnée, et prêcha encore une croisade contre lui. Ses missionnaires parcoururent l'Italie, la France, l'Allemagne, et promirent des indulgences plénières à tous ceux qui prendraient la croix contre l'Aragonais.

Philippe le Hardi, qui avait accepté la donation que le saint-père lui avait faite du royaume d'Aragon et de Valence, ainsi que du comté de Barcelone, pour Charles de Valois, son second fils, se croisa avec plusieurs seigneurs, et fit de grands préparatifs de guerre. Mais dans l'intervalle, Pierre avait prodigieusement avancé ses affaires : Lauria, son amiral, était venu mettre le siége devant Naples, avait attiré dans une embuscade le fils du roi de Sicile, Charles II, surnommé le Boiteux, et après avoir taillé en pièces les Français, s'était emparé du prince, qu'il avait emmené prisonnier à Palerme pour y être jugé. Constance d'Aragon parvint heureusement à empêcher que les Siciliens ne fissent mourir Charles le Boiteux; elle le fit enlever de Messine pendant la nuit, et l'envoya sous bonne garde à son mari.

Charles d'Anjou, ignorant ces événements, arrivait avec une flotte nombreuse et bien armée, décidé à accomplir ses

projets de vengeance. Lorsqu'il fut instruit de la défaite de ses troupes et de la captivité de son fils, la colère qu'il en éprouva fut si violente qu'il tomba comme frappé de la foudre; les soins qu'on lui donna le firent revenir à la vie, mais il en conserva des attaques d'épilepsie qui le conduisirent au tombeau quelques mois après. Tels furent pour ce prince les résultats déplorables de son usurpation de la couronne de Sicile et de la haine de Nicolas III.

Cette triste fin du roi de Sicile affecta vivement le saint-père, qui se voyait par là privé d'un protecteur puissant; il chercha toutefois à nouer de nouvelles intrigues pour conserver le royaume à Charles II; il écrivit en conséquence au légat Gérard : « Nous avons reçu du roi défunt des lettres » patentes pour régir ses états jusqu'au jour où son fils pourra » en prendre possession. Nous vous ordonnons donc de » prendre toutes les mesures que vous jugerez convenables » pour exterminer les rebelles et pour rétablir l'ordre dans » les provinces soulevées contre leur souverain légitime. »

Martin n'eut pas le temps de mettre à exécution ses projets : le jour de Pâques, 25 mars 1285, après avoir célébré la messe et pris son premier repas avec ses chapelains, il s'évanouit; les médecins appelés aussitôt déclarèrent que la maladie était sans gravité; malgré cette décision des hommes de l'art, il était mort au bout de trois jours. Il fut enterré dans l'église de Saint-Laurent de Pérouse.

HONORIUS IV,

195e PAPE.

ANDRONIC PALÉOLOGUE, empereur d'Orient. — PHILIPPE LE BEL, roi de France.

Élection d'Honorius. — Il continue la politique de son prédécesseur. — Actions abominables des croisés en Catalogne. — Absolution des habitants de Viterbe. — Constitution du pape pour les états de Sicile. — Honorius protége le comte de Valois déclaré roi d'Aragon par Martin IV. — Excommunication contre la république de Venise. — Traité de Charles le Boiteux désapprouvé par le pontife. — Mort d'Honorius.

Quelques jours après la mort de Martin, les cardinaux élurent pour le remplacer Jacques Savelli, cardinal-diacre du titre de Sainte-Marie en Cosmedin, et l'intronisèrent sous le nom d'Honorius IV. Le nouveau pape, issu d'une famille noble de la ville de Rome, avait fait ses études dans l'université de Paris; il avait ensuite été reçu chanoine à Châlons-sur-Marne; enfin Urbain IV l'avait nommé cardinal.

Honorius était, par suite de ses débauches, atteint de la goutte aux pieds et aux mains, et cette maladie l'avait si fortement attaqué, qu'il ne pouvait célébrer la messe qu'à l'aide d'instruments très-ingénieusement exécutés. Après son élection, il se rendit à Rome pour s'asseoir sur la chaise percée, et le dimanche suivant il fut sacré et couronné.

Dès le lendemain il reçut les ambassadeurs de Rodolphe de

Habsbourg, qui venaient se plaindre de ce que le pape Martin avait ordonné à ses légats de prélever une dîme sur les diocèses de Trèves, de Verdun et de Bâle, qui relevaient de l'empire, pour subvenir aux frais de la croisade contre le royaume d'Aragon; ils demandaient que cette concession fût révoquée, puisque la cause leur était entièrement indifférente. Honorius ne voulut point admettre leurs raisons, sous prétexte que cette guerre étant faite par ordre du saint-siége contre un ennemi de l'Église, tous les alliés de Rome devaient en supporter les charges. La dîme continua à être prélevée, et au printemps suivant l'armée française commença ses opérations en Catalogne.

Partout sur leur passage les croisés commirent d'épouvantables dégâts; les campagnes furent dévastées, les villes mises au pillage, les citoyens massacrés jusque dans les sanctuaires où ils se réfugiaient; les vierges violées jusque sur les marches des autels. Tous les couvents de la Catalogne, d'hommes ou de femmes, furent incendiés; les vases sacrés, les croix, les saints ciboires profanés dans des scènes de luxure; enfin les cloches mêmes des églises furent brisées à coups de marteau, et les débris partagés entre les soldats. Ces forcenés s'appelaient cependant les vengeurs de Dieu! et les prêtres, pour exalter leur fanatisme, ramassaient des pierres, et les jetant contre les victimes, criaient aux soldats : « Au nom » du pape, tuez ces infâmes Aragonais, si vous voulez gagner » le ciel! »

Exaspérés par tant de maux, les Espagnols prirent les armes à leur tour, tombèrent sur les Français et en firent un massacre général. Faute de combattants, la croisade se

trouva tout naturellement terminée, et Philippe dut renoncer à l'espoir de donner le trône d'Aragon à son fils. Honorius, du reste, ne s'en inquiéta pas autrement; il était occupé pour le moment à vendre à la ville de Viterbe l'absolution des anathèmes qu'elle avait encourus sous le règne de son prédécesseur : il posa pour condition première que les habitants renverseraient leurs murailles; qu'ils lui payeraient mille marcs d'or, et qu'ils élèveraient à leurs frais un hôpital dépendant de celui du Saint-Esprit, à Rome; en outre, il les priva de toute juridiction, et se réserva la faculté de procéder comme il le jugerait convenable contre les citoyens accusés de sédition. Le saint-père publia également une constitution pour la Sicile, et supprima plusieurs abus qui s'étaient introduits dans l'exercice du gouvernement, sous la domination de Charles d'Anjou. Il lança en même temps une bulle contre ceux des partisans du roi d'Aragon qui refusaient de se soumettre à Charles le Boiteux.

Peu de mois après ces événements, Pierre d'Aragon mourut, laissant le trône de Sicile à Jacques, son second fils, qui fut aussitôt couronné à Palerme.

Ce jeune prince avait déjà été excommunié par Honorius, ainsi que sa mère, la reine Constance : lorsque le saint-père apprit la nouvelle de son sacre, il l'excommunia pour la deuxième fois, et mit en interdit toutes les villes qui reconnaissaient son autorité. Profitant ensuite de la division qui régnait dans la famille de Pierre d'Aragon, à cause du testament qui conférait au fils aîné les états d'Espagne, et ceux de Sicile à Jacques, il essaya d'exciter une guerre entre les deux frères, et réclama la liberté de Charles le Boiteux.

Alphonse d'Aragon n'osa pas résister ouvertement au pape, dans la crainte d'une nouvelle croisade; il temporisa, et lui adressa des ambassadeurs qui promirent en son nom de faire justice aux réclamations de l'Église dès qu'il aurait rétabli l'ordre dans son royaume. Honorius, trop rusé pour ne point voir le but des démarches de ses ennemis, exigea impérieusement la liberté de Charles II et l'engagement solennel qu'Alphonse prendrait les armes contre Jacques, sous peine d'encourir les mêmes censures que son frère. Cette déclaration rompit les négociations; les ambassadeurs quittèrent Rome aussitôt, et le pape écrivit à son légat, le cardinal Jean Cholet, qu'il suspendît immédiatement de leurs fonctions tous les ecclésiastiques qui favorisaient Alphonse d'Aragon ou qui refusaient de l'excommunier dans leurs diocèses.

Pendant que le pape luttait avec énergie pour Charles le Boiteux, celui-ci faisait solliciter Edouard d'Angleterre de négocier la paix entre lui et Alphonse, offrant d'abandonner la Sicile entière et l'archevêché de Reggio pour prix de sa liberté; il s'engageait en outre à faire approuver le traité par le pape, et à obtenir de la cour de Rome la révocation des censures prononcées contre le roi défunt, contre la reine Constance et contre les deux princes Alphonse et Jacques. Le projet de ce traité fut envoyé immédiatement au pontife, qui le rejeta comme attentatoire aux droits de l'Église romaine; il défendit même à Charles de contracter aucun engagement avec ses ennemis, sous peine d'être compris dans leur excommunication.

Honorius s'occupa ensuite de lever les censures d'interdiction prononcées contre la ville de Venise sous le pontificat

de Martin, par le légat Bernard, cardinal de Porto, à l'occasion de son refus d'armer une flotte contre les Siciliens révoltés. L'envoyé du saint-père prétendait que le fait seul de la répugnance des Vénitiens à secourir Charles d'Anjou suffisait pour les rendre passibles des anathèmes encourus par les rebelles; en conséquence, il les avait excommuniés et avait mis leur ville en interdit, ce qui avait duré jusqu'à la mort de Martin. Ceux-ci s'étaient alors décidés à envoyer leurs ambassadeurs au nouveau pape, pour lui représenter qu'ils n'avaient jamais manqué de soumission envers le saint-siége, et que leur refus ayant été dicté par de simples considérations d'équité, ils le priaient de ne point maintenir plus longtemps l'anathème fulminé contre eux. Honorius fit droit à leur demande, et permit à l'évêque de Venise de lever l'interdit, sous la condition toutefois que les habitants ne prendraient aucune part dans l'affaire de Sicile au détriment de l'Église romaine ou des héritiers du roi Charles.

Cet ordre ne fut pas plus tôt donné, que le pape le révoqua, sur la nouvelle que le doge avait procédé rigoureusement contre les citoyens qui s'étaient enrôlés pour secourir les Français sans la permission du conseil des dix; il écrivit aussitôt une nouvelle lettre à l'évêque, et lui défendit de lever l'interdit avant que le chef de la république eût abandonné les poursuites faites contre ceux qui avaient obéi à son légat. Le doge et les dix firent ce que le pape ordonnait, et lui députèrent deux frères prêcheurs et deux frères mineurs pour rendre témoignage de leur soumission à l'Église romaine; et enfin l'interdit qui couvrait Venise fut levé par l'évêque.

Ce fut le dernier acte d'autorité d'Honorius; il mourut, le

5 avril 1287, des suites d'une maladie affreuse causée par ses débauches ; ses restes furent exposés dans le palais qu'il avait fait bâtir près de la basilique de Sainte-Sabine à Rome. Il fut enterré à Saint-Pierre.

Les juifs étaient à cette époque l'objet de l'exécration des peuples d'Allemagne et de France, sans qu'on puisse expliquer la cause de cette haine universelle ; on les accusait d'égorger des enfants pendant la semaine sainte, afin de se servir du sang pour des opérations magiques : différentes chroniques répètent ces accusations atroces, et nous ont transmis des histoires de jeunes filles ou de jeunes garçons pendus ou crucifiés : la plus remarquable de ces légendes est celle du jeune Verner, tué à Vesel, en 1287.

Voici la version des Bollandistes : « Verner était un garçon » de quatorze ans, né au village et accoutumé à vivre du travail de ses mains. Il habitait Vesel, et s'était mis au service » d'un juif pour porter de la terre dans une cave. Lorsque » arriva la semaine sainte, son hôtesse lui dit : Verner, garde-» toi des juifs, voilà le vendredi saint, ils te mangeront. — » Celui-ci répliqua : Je me confie à Dieu et n'ai point de » craintes. — Cependant le jeudi de la sainte semaine, il se » confessa et communia avant de commencer son travail ; » mais à peine était-il dans la cave que les juifs se précipitèrent sur lui, le bâillonnèrent pour étouffer ses cris, ensuite » le suspendirent à un poteau la tête en bas pour lui faire » rendre l'hostie qu'il avait reçue. Après quoi ils le déchirèrent avec leurs poignards, lui ouvrirent les veines par » tout le corps, et les pressèrent avec des tenailles pour en » exprimer jusqu'à la dernière goutte de sang. »

NICOLAS IV,

196ᵉ PAPE.

ANDRONIC PALÉOLOGUE, emporeur d'Orient.	PHILIPPE LE BEL, roi de France.

Mort de sept cardinaux. — Élection du pape Nicolas. — Son histoire avant son pontificat. — Il continue la politique de ses prédécesseurs. — Conversion des Tartares. — Charles le Boiteux est mis en liberté. — Il est couronné roi de Sicile. — Les infidèles font la conquête de la terre sainte. — Nicolas revendique pour son siége le royaume de Hongrie. — Mort du saint-père. — Vices des ecclésiastiques au treizième siècle.

Après la mort d'Honorius, ce pape que Probus, évêque de Toul, appelait le satrape de l'Antechrist, les cardinaux s'assemblèrent dans un nouveau palais qu'il avait fait construire. Mais comme les murs de cet édifice étaient encore humides, les grandes chaleurs de l'été en firent dégager des miasmes pestilentielles qui emportèrent sept des membres du sacré collége; les autres prélats quittèrent Rome précipitamment, laissant le cardinal Jérôme d'Ascoli seul dans ce palais pendant neuf mois que dura la vacance du saint-siége.

A la fin de l'hiver suivant, les cardinaux se rassemblèrent une seconde fois en conclave, et au premier tour de scrutin ils élurent pape ce même Jérôme, évêque de Palestrine. Il fut soumis aux cérémonies ordinaires, et couronné le 25 février

1288, sous le nom de Nicolas IV. D'après Ciaconius, le pontife était originaire d'Ascoli, ville de la marche d'Ancône, et ses parents d'honnêtes et laborieux artisans.

Entré fort jeune dans l'ordre des frères mineurs, Jérôme s'y distingua par son application à l'étude, et parvint au grade de docteur en théologie. Saint Bonaventure, alors général de l'ordre, le fit ministre provincial de Dalmatie, d'où il fut envoyé à Constantinople, par le pape Grégoire X, en qualité de nonce. Dans l'intervalle, la place de général de son ordre étant devenue vacante, il fut promu à cette haute dignité dans un chapitre tenu à Lyon en 1274; plus tard il obtint encore la légation de France. Le pape Nicolas III, en récompense de ses services, le nomma prêtre-cardinal du titre de Sainte-Potentienne; et en sa faveur il fit augmenter les traitements que les prélats de France payaient aux légats du saint-siége.

Dans cette circonstance, Jérôme fit preuve d'un grand désintéressement, il refusa l'augmentation de ses subsides; et comme le pape, dans l'acte de promotion, l'avait appelé le ci-devant ministre général des frères mineurs, il se crut déchargé du généralat, et ne consentit à reprendre ses fonctions qu'après un nouvel ordre de la cour de Rome. En dernier lieu, le pontife Martin, son prédécesseur, lui avait conféré l'évêché de Palestrine.

Nicolas IV était le premier pape de l'ordre des frères mineurs. A peine sur le trône, son caractère et ses habitudes changèrent comme par enchantement; de généreux il devint avare, de tolérant il devint fanatique; avant son élévation il s'était montré très-attaché à l'Église, depuis il sacrifia même

les intérêts du saint-siége à l'agrandissement de sa famille; et ce qu'aucun prêtre n'avait fait avant lui, il devint le protecteur du parti des Gibelins, les ennemis déclarés de Rome; tout cela, il est vrai, secrètement, et tout en se montrant favorablement disposé pour les Guelfes et pour Charles le Boiteux.

Un mois après son exaltation, le pape créa six cardinaux, parmi lesquels se trouva Pierre Colonna, un de ses parents qui était déjà marié. Cette nomination devint le principe de la grandeur de la famille des Colonna, que nous verrons dominer l'Italie sous les règnes suivants. Nicolas reçut cette année une ambassade du kan Argoun, souverain de l'Iran, qui lui annonçait la nouvelle que plusieurs chefs tartares avaient embrassé le christianisme; le prince ajoutait dans sa lettre, que son plus ardent désir était de se faire baptiser lui-même à Jérusalem aussitôt qu'il aurait arraché cette ville aux infidèles.

Le saint-père, craignant avec juste raison que cette grande dévotion du kan pour la Palestine ne couvrît des vues ambitieuses sous le voile de la religion, lui écrivit qu'il n'était nullement nécessaire de différer jusqu'à cette époque sa conversion, et qu'il l'engageait à recevoir l'eau rémunératrice avant d'entreprendre la conquête de la terre sainte, si sa conscience était pure. Argoun ne répondit point au pape, et Jérusalem continua à rester au pouvoir des musulmans.

Charles le Boiteux ne pouvant supporter plus longtemps les ennuis de la captivité, résolut de les faire cesser à tout prix et d'acheter sa liberté : par l'entremise d'Édouard d'Angleterre, il fit offrir à Alphonse, et pour la seconde fois, de lui abandonner en toute propriété la Sicile et l'archevêché

de Reggio, et de lui procurer la paix avec Philippe le Bel et Charles de Valois. En outre, le prince s'obligea à donner pour otages trois de ses fils, et à se constituer prisonnier du roi d'Aragon, si dans un délai de trois ans il n'avait pas rempli ses engagements.

Alphonse accéda à ces propositions, mit le prince en liberté, et envoya des ambassadeurs à Rome pour justifier sa conduite passée devant le pape. Un consistoire ayant été assemblé pour les écouter, ceux-ci exposèrent longuement qu'il n'était pas équitable de rendre leur souverain responsable des actions de son père; que longtemps avant la mort du roi Pierre il avait été mis en possession du royaume d'Aragon, et qu'il était injuste de vouloir l'en dépouiller; enfin ils terminèrent leur harangue en proposant au pape de mettre les états d'Alphonse sous la protection de l'Église.

Nicolas leur répondit : « Nous voudrions, seigneurs, » trouver votre maître innocent; malheureusement lui-même » s'attache à nous prouver qu'il est coupable en persévérant » dans le péché. Ses troupes ne parcourent-elles pas la Si- » cile? N'a-t-il pas envahi les terres du roi de Majorque, l'al- » lié du saint-siége? Ne retient-il pas dans ses prisons Charles » le Boiteux, et ne continue-t-il pas à gouverner le royaume » d'Aragon, au mépris de l'excommunication du pape Martin? » Eh bien! malgré tout, nous sommes prêt à recevoir votre » maître en grâce, s'il vient se jeter à nos pieds pour implo- » rer notre miséricorde. »

Lorsque Nicolas se montrait si favorablement disposé pour Alphonse, il croyait encore Charles le Boiteux dans sa prison de Barcelone; mais à peine eut-il appris que son protégé

avait obtenu sa liberté, que, sans même prendre connaissance du traité qui lui était présenté, il entra dans une colère affreuse, et déclara qu'il cassait tout ce qui avait été décidé sans son autorisation.

Quelques mois après, l'hypocrite Martin couronna solennellement Charles II roi de Sicile, et en retour du serment d'hommage, il lui accorda l'autorisation de prélever sur ses états des dîmes pendant trois années pour subvenir aux frais d'une guerre contre Alphonse. Il annula tous les engagements contractés par ce prince, par Charles de Valois et par Édouard d'Angleterre, comme ayant été exigés contre les lois de la morale chrétienne. Enfin il déclara Alphonse et Jacques excommuniés et indignes de posséder la couronne.

Or, comme un désastre est toujours suivi d'un autre, le saint-père apprit de l'évêque de Tripoli la prise de cette ville par les infidèles, et le siége de Saint-Jean d'Acre par une armée de Sarrasins. Le prélat était venu lui-même à Rome, tant le danger était pressant, pour demander vingt galères bien armées et fournies de toutes les munitions nécessaires, afin de tenir la mer pendant une année sur les côtes de la Syrie; service que l'évêque de Tripoli offrait de payer très-généreusement. Nicolas s'empressa de faire droit à sa demande, et en moins de trente jours il avait fait venir les galères de Venise; toutefois avant de les mettre à la disposition du prélat, il exigea de lui une forte somme d'argent et l'engagement de partager le commandement de la flotte avec le patriarche de Jérusalem, dont il comptait tirer un nouveau tribut.

En compensation de ce sacrifice, le pape promit de pu-

blier une croisade pour exciter les chrétiens d'Occident à passer en Palestine; ce qu'il exécuta fidèlement. Mais la fureur des croisades commençait à s'affaiblir dans l'Occident; malgré les efforts de Nicolas et de ses légats, aucun prince ne consentit à se croiser, et la malheureuse ville de Saint-Jean d'Acre tomba au pouvoir des musulmans. La prise de cette ville entraîna pour les chrétiens la perte de toute la Palestine.

Ladislas III le Cruel, roi de Hongrie, venait enfin de recevoir la punition de tous ses forfaits, et avait été assassiné par un brave Poméranien au milieu de ses courtisans. Comme il ne laissait point d'héritiers, trois compétiteurs se présentèrent pour disputer sa couronne : Rodolphe de Habsbourg, le plus redoutable des trois, en prit possession comme d'un fief de l'empire, et la donna à son fils Albert. Le pape, furieux que Rodolphe se fût adjugé le royaume de Hongrie sans son autorisation, le réclama à son tour pour l'Église romaine, l'héritière de tous les empires, et menaça le prince des foudres ecclésiastiques, s'il ne lui restituait immédiatement les états de Ladislas. Une puissance plus redoutable que la sienne, la mort, la terrible mort, cette cruelle ennemie des grands de la terre, ne lui permit pas de mettre ses menaces à exécution; il s'éteignit consumé de vieillesse le 4 avril 1292, et fut enterré à Sainte-Marie-Majeure.

Nicolas possédait une vaste instruction; il aimait les sciences et les lettres, protégeait les savants, et prit même une part très-active à la fondation de la célèbre université de Montpellier; malheureusement il avait puisé dans l'ordre des frères mineurs cet esprit d'intolérantisme qui veut imposer

ses croyances à tout l'univers et qui ne recule devant aucun moyen de conversion.

Sa mémoire doit être signalée à l'exécration des hommes, parce que le premier il constitua régulièrement des tribunaux d'inquisiteurs dans les villes de Venise et d'Avignon pour exterminer les hérétiques; il augmenta et confirma les priviléges des dominicains, qui étaient en possession de ces affreuses fonctions; il leur donna pouvoir d'interpréter les lois ecclésiastiques à leur guise; il les autorisa à poursuivre les hérétiques par le fer et par le feu, à leur enlever leurs biens, à les priver de leurs emplois, de leurs honneurs, de leurs bénéfices, non-seulement eux, mais encore leurs enfants, leurs fauteurs, leurs adhérents, et ceux qui tenaient des emplois, des honneurs, des bénéfices des seigneurs excommuniés ou qui les avaient obtenus par leur protection.

Nicolas leur permit en outre de faire abattre les maisons qui avaient servi aux hérétiques, ainsi que les maisons adjacentes, et rendit une bulle par laquelle il était enjoint aux seigneurs et aux magistrats des villes que traversaient les inquisiteurs, de leur prêter main-forte, de leur obéir en toutes choses, de procéder contre tous les ecclésiastiques réguliers, quels qu'ils fussent, malgré leurs priviléges, même contre les abbés, les évêques et les archevêques qu'ils désigneraient; plaçant ainsi leur juridiction au-dessus de toutes les autorités, et ne les faisant dépendre que du siége de Rome.

A l'exemple d'un de ses prédécesseurs, Nicolas profana les tombeaux de ses ennemis; il fit déterrer les cadavres de Jean de Béziers, cordelier, et de Pierre Cassiodore, son disciple, et commanda au bourreau de les brûler sur un bûcher

et de jeter les cendres au vent, parce que ces saints moines avaient prêché contre lui pendant leur vie.

Enfin, pour terminer l'histoire de son règne, nous citerons une proclamation que Ménard, comte de Tyrol, adressait à ses sujets lorsque le saint-père cherchait à les pousser à la rébellion : « Donnez aux évêques votre robe, ils vous vole- » ront votre manteau, disait le prince; qui pourrait être assez » insensé ou assez lâche pour souffrir sans se plaindre l'or- » gueil, le faste, l'avarice, la perfidie, les débauches, en un » mot, tous les crimes de ces infâmes?

» Les occupations des prêtres sont de faire des bâtards, de » présider à des orgies et d'inventer de nouveaux moyens » pour extorquer l'argent des peuples. Eh quoi! n'est-ce pas » assez que le berger tonde la brebis! faut-il encore qu'il » l'égorge!...

» Assez longtemps nous avons été sous le prestige des cé- » rémonies religieuses; assez longtemps nos esprits ont été » terrifiés par la crainte d'un enfer qui n'existe point; assez » longtemps nous avons été foulés aux pieds des prêtres; » relevons-nous donc enfin, et crions : Mort et extermination » à ces ennemis de l'humanité! »

VACANCE DU SAINT-SIÉGE.

ANDRONIC PALÉOLOGUE,
empereur d'Orient.

PHILIPPE LE BEL,
roi de France.

Divisions entre les cardinaux. — Sédition à Rome. — Le conclave se rassemble à Pérouse. — Singulière élection de Pierre de Mouron. — L'hostie miraculeuse de Saint-Méry.

Après la mort de Nicolas IV, deux factions se formèrent dans le sacré collége pour l'élection du pape; celle des Guelfes avait à sa tête le cardinal Matthieu Rosso des Ursins; celle des Gibelins, Jacques Colonna, l'ennemi déclaré de Charles, roi de Sicile. Malgré la haine que se portaient les deux partis, le conclave s'assembla au palais de Sainte-Marie-Majeure. L'évêque d'Ostie, Latin des Ursins, ouvrit les séances par un discours rempli de sagesse; mais il ne fut point écouté, et dix jours après, les conclavistes se séparèrent sans avoir nommé de pape; le mois suivant ils se réunirent de nouveau au palais de Sainte-Sabine sur le mont Aventin, pour se séparer une seconde fois; enfin, après plusieurs tentatives d'accommodement inutiles, ils se retirèrent dans leurs terres.

Pendant leur absence eut lieu l'élection des sénateurs à Rome, ce qui occasionna une violente sédition. On se battit dans les rues, on pilla les maisons, on mit le feu aux palais des Guelfes; et quelques cardinaux qui étaient dans la ville

sainte ayant voulu se montrer en habits sacerdotaux pour arrêter les désordres, furent assaillis à coups de pierres et chassés honteusement. Après plusieurs mois de combats et de luttes, les sénateurs furent élus et le calme se rétablit. Trois cardinaux revinrent aussitôt s'installer au palais de Latran pour nommer un pontife; mais comme ils craignaient que leurs collègues, réfugiés à Viterbe, ne fissent de leur côté une seconde élection, ils leur écrivirent en ces termes : « Nous » pourrions sans votre concours procéder à l'exaltation d'un » pape, puisque vous demeurez hors de Rome; cependant » nous préférons vous attendre quelques jours pour former » un conclave plus régulier. Hâtez donc votre départ, et ré» fléchissez qu'il est urgent de mettre un terme à la vacance » du saint-siége. »

Cette déclaration fit craindre un schisme; car si d'une part les trois cardinaux qui étaient à Rome avaient le droit d'élire un pape, à cause du privilége du lieu, les autres de leur côté pouvaient prétendre aux mêmes droits en raison de leur nombre. Les plus habiles jurisconsultes furent consultés à cet égard, et le résultat de leur délibération fut, que les cardinaux se réuniraient tous à Pérouse, pour mettre fin aux déplorables divisions qui avaient privé la chrétienté d'un chef suprême pendant vingt-sept mois.

Dans ce nouveau conclave, les intrigues recommencèrent avec la même ardeur que dans les précédentes réunions, et menaçaient de prolonger la vacance du saint-siége, lorsque heureusement un incident tout à fait étranger aux élections suspendit les disputes: le frère du cardinal Napoléon de Saint-Marc s'étant tué en tombant de cheval, ce prélat demanda à

quitter le conclave pour rendre les derniers devoirs à son frère. Jean Bouccamace, évêque de Tusculum, profita de cette circonstance pour rappeler aux membres du sacré collége que la mort pouvait bientôt les frapper à leur tour, et que Jésus-Christ était apparu à un saint homme nommé Pierre de Mouron, auquel il avait révélé qu'il les ferait tous mourir avant quatre mois, s'ils ne s'empressaient de terminer le conclave. Sous l'inspiration de cette singulière prophétie, un d'eux proposa Pierre de Mouron lui-même comme pape : cet avis prévalut sur tous les autres, et le pieux anachorète fut aussitôt proclamé chef de l'Église, sous le nom de Célestin V.

Nous ne devons point passer sous silence le fameux miracle que Jean Villani rapporte à cette époque dans sa Chronique, et qui mit en émoi toute la chrétienté. Le fait eut lieu en France et dans la ville de Paris. « Une pauvre femme, dit la » légende, avait emprunté trente sous à un juif, et lui avait » donné comme gage de sa dette sa meilleure robe. La fête » de Pâques étant proche, la femme vint trouver le juif, et le » pria de lui prêter son vêtement pour un seul jour, afin » qu'elle pût se présenter décemment à la table de la com» munion. D'abord l'usurier refusa, et ne s'adoucit ensuite » que sous la promesse qu'elle fit de lui apporter l'hostie » consacrée que le prêtre devait lui remettre. La malheu» reuse ayant en effet reçu l'Eucharistie à Saint-Méry, sa » paroisse, elle conserva l'hostie dans son livre de prières » et la remit au juif. Ce mécréant plaça le corps de notre » Seigneur sur un coffre et le coupa avec un canif; aus» sitôt le sang jaillit de chacune des coupures. Au lieu

» d'être touché de ce prodige, sa rage s'en accrut, il perça » l'hostie avec des clous; le sang coula avec encore plus » d'abondance; ensuite il la jeta dans le feu; mais immédia- » tement elle sortit du foyer et voltigea par la chambre; enfin » il la ramassa et la plongea dans une chaudière d'eau bouil- » lante; aussitôt l'eau fut changée en sang, et l'hostie, s'éle- » vant au-dessus de la chaudière, prit la forme de Jésus-Christ » lui-même attaché sur la croix. La femme et l'enfant du » juif, qui avaient été témoins de ce miracle, se jetèrent à » genoux pour adorer Dieu.

» En ce moment un grand mouvement avait lieu dans la » rue des Billettes; le jeune fils de l'usurier vint sur la porte » par curiosité, et vit quantité de gens qui se rendaient à » l'église de Sainte-Croix de la Bretonnerie pour entendre » l'office divin. — Où allez-vous? demanda l'enfant à ceux » qui étaient les plus proches de lui. — Nous allons adorer » notre Dieu, répliquèrent ceux-ci. — Oh bien, c'est peine » perdue, ajouta le petit juif; mon père vient de le tuer.

» Une femme, surprise de ces paroles, pénétra dans la » boutique et trouva une hostie surnageant dans une chau- » dière; elle la prit dans une cuiller et la porta au curé de » Saint-Jean en Grève, à qui elle rapporta les paroles du jeune » israélite. A son tour le prêtre en rendit compte à Simon » de Bally, évêque de Paris : le juif et toute sa famille furent » appliqués à la question et avouèrent le crime. Depuis cette » aventure, l'hostie miraculeuse fut conservée à Saint-Jean en » Grève, et Renier Flaming, bourgeois de Paris, fit élever une » chapelle sur l'emplacement de la maison du juif, qu'il donna » ensuite aux frères hospitaliers de la Charité Notre-Dame. »

CÉLESTIN V,

197ᵉ PAPE.

ANDRONIC PALÉOLOGUE, empereur d'Orient.	PHILIPPE LE BEL, roi de France.

Histoire de Pierre de Mouron avant son pontificat. — Les cardinaux veulent le retenir de force dans Pérouse. — Sacre de Célestin. — Nouvelle promotion de cardinaux. — Le saint-père accorde de grands avantages au roi Charles. — Artifices et fourberie du cardinal Gaëtan pour arriver à la papauté. — Imbécillité de Célestin; il abdique.

Pierre de Mouron était né en 1215 au diocèse d'Isernia, dans la province de la Pouille. Son père s'appelait Angelier et sa mère Marie; tous deux étaient de pauvres cultivateurs; ils avaient eu douze fils, et Pierre, qui était le onzième, fut le seul qui se voua au service de Dieu. Dès sa plus tendre enfance il manifesta un goût si prononcé pour la prière et le recueillement, que sa mère se détermina à lui faire apprendre à lire et à lui donner même quelque teinte des saintes Écritures. Parvenu à l'âge d'homme, Pierre se retira dans un ermitage situé sur le penchant d'une montagne voisine du château de Sangre; plus tard, ne trouvant pas cet asile assez solitaire, il gravit le sommet des rochers qui couronnaient la crête des monts, et se creusa une cellule qui était plutôt un véritable terrier, car elle était si étroite, qu'à peine pouvait-il s'y tenir debout ou s'étendre pour se coucher.

Il demeura trois ans dans cette grotte, vivant des aumônes

des paysans qui venaient solliciter le secours de ses prières. Comme un grand nombre de personnes pieuses l'engageaient à se faire ordonner prêtre, il se rendit à Rome, où, malgré son ignorance, il reçut les ordres. Après quoi il vint au mont de Mouron, près de Sulmone, ville épiscopale de l'Abruzze ultérieure, où il passa cinq années dans une caverne. Il fut encore obligé d'abandonner cette demeure, parce que les cultivateurs défrichaient les bois qui couvraient les flancs de la montagne. Il se retira alors sur un autre coteau appelé le coteau de Magelle, qui avait une grotte très-spacieuse; il fit élever un autel dans cette retraite, et l'habita avec plusieurs anachorètes ses disciples.

Pierre de Mouron passait des semaines entières dans le jeûne et dans les macérations; ce qui lui occasionnait des fièvres extatiques et des accès de folie, pendant lesquels il était privé du sens de l'ouïe et de la vue. Les frères qui se trouvaient autour de lui prenaient ces extases pour des révélations, et regardaient comme des prophéties les paroles incohérentes qu'il prononçait pendant ces étranges hallucinations. L'ignorance venant en aide à la superstition, l'anachorète avait acquis une réputation de sainteté dans toute l'Italie, et un grand nombre de pèlerins venaient faire leurs dévotions au mont de Magelle pour demander à Pierre sa bénédiction. L'affluence des visiteurs devint même si considérable, que les frères se décidèrent à utiliser les présents qui leur étaient offerts, et sollicitèrent du pape Urbain IV l'autorisation de fonder un monastère et de vivre en communauté sous la règle de saint Benoît; ce qui leur fut accordé.

Quant à Pierre, bien loin d'apporter quelque adoucisse-

ment à son genre de vie, il redoubla d'austérités, se fit murer dans sa cellule, et ne laissa qu'un guichet qu'il ouvrait une fois par jour pour recevoir du pain et de l'eau en fort petite quantité. Les dimanches et les jours de grandes fêtes, la seule récréation qu'il se permît était d'ouvrir une seconde fois son guichet pour célébrer la messe, afin que le frère qui la servait pût dire les réponses de l'office. Il couchait sur la terre humide, sans paille ni foin, avec une pierre pour oreiller; il portait une ceinture de chaînes de fer et une cotte de mailles pour chemise. Enfin la légende ajoute qu'il s'exhalait de sa cellule et de son corps une odeur tellement infecte, que personne ne pouvait approcher sans en être suffoqué. Tel était l'homme que les cardinaux venaient d'élever à la papauté.

L'élection ayant été régulièrement faite, les cardinaux députèrent cinq d'entre eux au couvent de Pierre de Mouron. Arrivés à Sulmone, les ambassadeurs gravirent la montagne par un chemin très-rude, et se présentèrent à la cellule du reclus, qui avait ouvert son guichet pour les entendre; là ils virent au fond de ce tombeau vivant, à la lueur d'une lampe fumeuse, un vieillard d'environ soixante-douze ans, hâve, exténué par les jeûnes, la barbe hérissée, les yeux enflammés et remplis de larmes; ils se découvrirent devant lui et se prosternèrent le visage contre terre. Après une courte prière ils se relevèrent, et l'archevêque de Lyon porta la parole au nom de tous, et annonça à Pierre qu'il avait été élu souverain pontife par la volonté de Dieu, pour faire cesser les troubles qui désolaient l'Église.

A cette nouvelle aussi extraordinaire qu'inattendue, le

pauvre fanatique répandit des larmes abondantes, et demanda qu'on lui permît de se recueillir avant de donner une réponse; il prit le décret qui lui conférait la papauté, et referma le guichet de sa cellule. Trois heures après, on l'entendit crier : « J'accepte le pontificat! » Aussitôt on démolit sa prison, et les cardinaux vinrent lui baiser les pieds.

Cette étrange nomination excita la curiosité générale; de tous côtés on accourut pour voir le nouveau pape; cardinaux, évêques, nobles, princes et rois, tous se rendirent au mont de Mouron; Charles le Boiteux et son fils voulurent même tenir les brides de l'âne sur lequel monta Pierre lorsqu'il se rendit à la ville d'Aquila.

Le nouveau pape, quoique fort ignorant, avait une âme simple et bonne; néanmoins il se montra d'une extrême méfiance envers les cardinaux et le clergé séculier, et ne donna sa confiance qu'au roi Charles et à quelques jurisconsultes qu'il avait pris en grande affection. Il choisit même un laïque pour secrétaire, au grand scandale des prêtres, qui censurèrent fortement cette innovation, et il nomma à un grand nombre de charges ecclésiastiques des religieux de l'Abruzze, de préférence aux prêtres romains. Ensuite il envoya aux cardinaux l'ordre de se rendre dans la ville d'Aquila, où il voulait établir provisoirement sa résidence, ne pouvant faire le voyage de Pérouse pendant les chaleurs de l'été, à cause de ses infirmités.

Ceux-ci, mécontents de cette mesure, lui répondirent « qu'il était impossible de déplacer la cour sans des frais » considérables; que d'ailleurs une démarche semblable » établissait un mauvais précédent, attendu que si jamais on

» élisait un pape en pays étranger, on allèguerait cet exemple » pour enlever la résidence de Rome aux pontifes. Ils lui » citaient le pape Martin IV, qui avait préféré la captivité à » la honte de se retirer dans la Pouille. Quant à votre excuse » sur la difficulté de voyager au mois d'août avec vos infir- » mités, ne pouvez-vous donc, ajoutaient-ils, faire en litière » une course de vingt lieues? »

Pierre de Mouron ne se laissa pas influencer par leurs raisonnements, et à l'instigation du roi Charles, il déclara aux cardinaux qu'il était résolu à habiter la ville d'Aquila et à s'y faire consacrer. En effet, il chargea Hugues Séguin, qu'il venait d'élever au siége d'Ostie, vacant par la mort récente du cardinal Latin des Ursins, de tout disposer pour la cérémonie. Au jour fixé pour le sacre, lui-même se revêtit des ornements pontificaux, et se fit couronner de la mitre ornée d'or et de pierreries par le cardinal Napoléon; ensuite il s'assit sur la chaise percée, et les rois, les évêques, les cardinaux et le clergé lui prêtèrent serment d'obéissance en lui baisant les pieds. Le lendemain il célébra la messe et prit le nom de Célestin V : après la cérémonie il monta sur une estrade dressée sur le parvis de l'église, et donna sa bénédiction au peuple.

Célestin était rempli de sens et de modestie, il parlait peu et toujours en italien, ne connaissant point la langue latine; Jamais il ne prenait conseil des cardinaux, qu'il appelait les ennemis de la foi et les sangsues des chrétiens. Un seul passage de la lettre synodale qu'il écrivit le jour de son installation suffit pour faire connaître l'humilité de son esprit et la charité de son âme.

« Depuis un demi-siècle, écrivait-il aux évêques, nous » avions renoncé à tous les soins des affaires du monde pour » nous vouer entièrement à Dieu; aussi à la nouvelle de » notre élévation au pontificat nous avons été épouvanté de » la grandeur de cette dignité. Nous avons courbé notre front » dans la poussière, comme écrasé sous la charge que le » Christ venait de poser sur nous, suppliant ce divin maître » d'envoyer à notre intelligence la lumière qu'il fit descendre » sur ses apôtres, afin de fortifier notre cœur contre le dan- » ger du pouvoir et des honneurs. Après une prière fervente, » nous nous sommes relevé avec la résolution de rétablir la » pratique de la morale évangélique dans l'Église, en con- » fiant l'administration de ses biens temporels aux séculiers » capables de les administrer, et le salut des fidèles à des » prélats vraiment dignes d'être les ministres d'un Dieu de » paix et de charité.

» Nous consacrerons toutes nos veilles à accomplir cette » mission sainte; mais si nos efforts ne peuvent détruire les » vices de la cour de Rome, si malgré notre persévérance et » notre fermeté nous voyons l'impossibilité de chasser hors » du sanctuaire l'ambition, l'avarice, la débauche et le crime, » nous jetterons à nos pieds la couronne mondaine des papes, » pour retourner dans notre solitude pleurer sur les mal- » heurs des peuples. »

Il s'informa en effet très-scrupuleusement des prêtres que le peuple italien reconnaissait comme véritablement dignes de vénération; il s'en trouva seulement douze, dont sept Français et cinq Italiens; il les nomma immédiatement cardinaux, au grand scandale des anciens prélats qui composaient la

cour de Nicolas. Il renouvela les décrets du conclave publiés par Grégoire X, et ordonna qu'ils seraient exécutés dans toute leur rigueur, lorsque le saint-siége viendrait à vaquer soit par la mort du pape, soit par sa renonciation au pontificat. Cette mesure prudente acheva d'indisposer les membres du sacré collége contre Célestin, et leur haine devint plus violente encore lorsque le saint-père eut déclaré qu'il voulait établir sa résidence à Naples, capitale des états de Charles le Boiteux. Une conjuration se forma contre lui pour le renverser du trône, et l'ambitieux cardinal Benoît Gaëtan se mit à la tête des conspirateurs.

Voici la ruse qu'il imagina pour déterminer Célestin à quitter le pontificat. Ayant été prévenu par un camérier que le pape se renfermait souvent dans une chapelle secrète pour se livrer au jeûne et à la prière, comme il faisait dans sa cellule du mont de Mouron, le cardinal fit percer les murailles derrière la place occupée par un Christ, et introduisit dans l'ouverture un porte-voix qui communiquait avec une chambre de l'étage supérieur; alors, pendant le silence de la nuit, lorsque le pontife se retirait dans sa chapelle pour prier, il lui criait d'une voix terrible : « Célestin, Célestin, » rejette le fardeau de la papauté; c'est une charge au-dessus » de tes forces ! »

Comme le saint-père voyait que, malgré ses efforts, les désordres du clergé s'accroissaient, son imagination, déjà très-affaiblie, prit cet avertissement pour un ordre du ciel, et il promit à Dieu de retourner dans son ermitage. Néanmoins il hésitait encore, craignant d'avoir été sous le prestige du démon, ne sachant pas s'il lui était possible de renoncer

canoniquement à sa dignité, et n'osant consulter personne à ce sujet. Plusieurs semaines se passèrent dans cette perplexité d'esprit; enfin, un soir la voix s'étant fait entendre plus menaçante que les nuits précédentes, Célestin s'écria en pleurant : « On prétend, mon Dieu, que j'ai tout pouvoir » dans ce monde sur les âmes, pourquoi donc ne puis-je » assurer le salut de la mienne et me décharger du poids de » ma dignité pour mon repos? Seigneur, ne savez-vous pas » que vous me demandez l'impossible, et ne m'avez-vous » donc élevé si haut que pour me précipiter dans l'abîme?

» D'après les maximes des papes, je peux tout et je suis » infaillible : comment se fait-il que de tous côtés des plaintes » s'élèvent contre moi? ne suis-je pas obligé de reconnaître » moi-même l'impossibilité d'empêcher l'inconduite, la dé- » bauche, les exactions et les divisions de mes ecclésiastiques? » Ne vaudrait-il pas mieux repousser la tiare du pied et fuir » cette Babylone impure qu'on appelle l'Église, afin de me » vouer comme autrefois entièrement à vous, Seigneur, dans » une solitude inaccessible? M'avez-vous donc condamné à » porter cette croix jusqu'à ma dernière heure? » Gaëtan répondit par son porte-voix : « Abdique la papauté, Célestin, » abdique la papauté! »

Cinq jours après, Pierre de Mouron fit venir dans son palais quelques cardinaux; il leur rappela comment il avait passé sa vie dans le repos et dans la pauvreté; comment il avait été arraché à cette vie contemplative qui lui avait mérité la protection du Seigneur; et il ajouta en versant d'abondantes larmes : « Mon grand âge, mes manières rustiques, » la simplicité de mon langage et de mes mœurs, l'ignorance

» de mon esprit et mon peu d'expérience des intrigues ecclé-
» siastiques, me font craindre de tomber dans un abîme. Je
» crois qu'il m'est impossible d'éviter la damnation éternelle
» si je reste pape, et je viens vous demander l'autorisation
» de céder cette dignité à un plus digne que moi. »

Les cardinaux feignirent d'éprouver une grande répugnance à donner une réponse, et conseillèrent au pontife d'ordonner des processions et des prières publiques afin d'obtenir que Dieu lui manifestât sa volonté pour le plus grand bien de l'Église.

Mais les moines célestins ne furent pas plus tôt instruits du dessein de leur fondateur d'abdiquer la tiare, qu'ils en répandirent la nouvelle, et se mettant à la tête des Napolitains, accoururent en foule au palais pontifical, en brisèrent les portes, et pénétrant jusqu'à la cellule du saint-père, s'agenouillèrent devant lui, et le supplièrent de garder la tiare, le glorifiant comme le seul prêtre qui se fût montré digne d'être appelé le Père des fidèles depuis l'apôtre Pierre. Le roi de Sicile, les évêques, les cardinaux, les seigneurs, les religieux, tout le clergé, vinrent processionnellement le supplier de ne point abdiquer.

Devant une démonstration aussi générale, Célestin sentait sa résolution s'ébranler, il gardait le silence, et ne répondait que par ses larmes aux témoignages d'amour de son peuple. Enfin, il s'avança vers une fenêtre et donna sa bénédiction à la foule qui se pressait dans la cour du palais. Chacun espéra que le saint-père avait abandonné ses pensées d'abdication; mais la voix mystérieuse de la chapelle recommença ses lugubres avertissements, et le saint-père se détermina à lui

obéir : le jour de la fête de sainte Luce, il parut dans le consistoire des cardinaux, la tiare au front et revêtu de la chape d'écarlate ; lorsque tous les membres du sacré collége eurent pris place, il se leva, et déroulant un papier qu'il tenait à la main, il en fit la lecture : « Moi, Célestin, cinquième du nom, » je déclare qu'il m'est impossible de faire mon salut sur le » trône de saint Pierre. Désirant donc mener une meilleure » vie et retrouver le repos et la consolation de mon existence » passée, je renonce à la souveraine dignité de l'Église, dont » mes prédécesseurs ont fait un métier. Je me reconnais in» capable d'exercer les fonctions pontificales, et je donne dès » à présent au sacré collége la pleine et entière faculté d'élire » un chef pour le gouverner. » Un des cardinaux, Matthieu Rosso, représenta alors au saint-père que son abdication ne pouvait être régulière s'il ne donnait préalablement une constitution portant expressément que les pontifes pouvaient renoncer à leur dignité et que les cardinaux avaient le droit d'accepter leur renonciation. Célestin remplit à l'instant même cette formalité, et ordonna que cette constitution serait insérée dans les décrétales, il quitta ensuite la séance, pour ne point gêner les délibérations.

Benoît Gaëtan fit approuver immédiatement la renonciation du pape. Une heure après, l'assemblée envoya prévenir Célestin qu'il était libre : alors le saint-père, redevenu Pierre de Mouron, quitta les ornements pontificaux, reprit sa cotte de mailles, ses chaînes de fer et son froc d'ermite ; il fit une dernière prière devant le Christ miraculeux de sa chapelle, et se dirigea nu-pieds vers sa retraite du mont de Mouron. Ainsi finit le règne de ce pieux anachorète.

BONIFACE VIII,

198e PAPE.

ANDRONIC PALÉOLOGUE, emperaur d'Orient.

PHILIPPE LE BEL, roi de France.

Le cardinal Gaëtan se fait élire pape. — Son histoire avant son pontificat. — Il établit sa cour à Rome. — Ses rigueurs envers le malheureux Célestin. — Il le fait enfermer dans un horrible cachot, et le condamne à mourir de faim.—Boniface soulève contre lui la haine universelle. — Il se pose comme l'arbitre de la destinée des royaumes. — Affaires de France. — Le pape fait des menaces terribles à Philippe le Bel. — Querelles du pontife avec les Colonna. — Il prêche une croisade contre ses ennemis. — Philippe se venge de Boniface. — Institution du jubilé. — Bulle du pape contre Philippe. — Le roi fait brûler la bulle de Boniface. — Le pape revendique le royaume de Pologne. — Il poursuit les hérétiques. — Il excommunie Philippe le Bel. — Il reconnaît Albert roi des Romains, nomme Frédéric roi de Sicile, et déclare Charobert roi de Hongrie. — Poursuites du roi de France contre le pape. — Boniface se sauve de Rome. — Le pape, surpris par les Français dans la ville d'Anagni, est frappé violemment par Sciarra Colonna. — Les habitants d'Anagni délivrent le pape. — Il retourne à Rome. — Sa mort. — Impiétés de ce pontife. — Légende sur le miracle de Notre-Dame de Lorette.

Après la retraite de Célestin, les cardinaux attendirent dix jours entiers avant de se réunir, afin que Benoît Gaëtan eût

le temps de terminer ses marchés et de s'assurer la majorité dans le sacré collége. Enfin le conclave s'étant formé dans le palais du roi Charles, le cardinal Gaëtan fut élu souverain pontife sous le nom de Boniface VIII.

Benoît Gaëtan était originaire de la ville d'Anagni, et son père, appelé Leufroi, descendait de l'illustre famille des Gaëtan. Dès sa jeunesse, Benoît, destiné à l'état ecclésiastique, s'était appliqué à l'étude du droit canon; lorsqu'il eut obtenu le grade de docteur, ses parents l'envoyèrent à Paris, où il fut nommé chanoine de la cathédrale; il revint ensuite à Rome, et son éloquence ainsi que la souplesse de son esprit le firent distinguer du pape, qui l'éleva au grade d'avocat consistorial et de notaire pontifical; Martin IV le fit cardinal du titre de Saint-Sylvestre et Saint-Martin, et Nicolas IV lui confia plusieurs légations importantes.

Ciaconius s'exprime ainsi en parlant de Gaëtan : « Ce » cardinal avait un grand fonds d'iniquités, de fourberies, » d'audace et de cruauté; en outre une ambition démesurée » et une avarice insatiable. » D'après ce portrait, on peut prévoir quels durent être les malheurs de son règne!

Aussitôt que Boniface eut été proclamé souverain pontife, il quitta Naples et prit la route de Rome en passant par Anagni, où les habitants lui firent une réception magnifique, et où il trouva une députation de la noblesse romaine qui était venue à sa rencontre pour lui décerner le titre de sénateur. Deux jours après, le saint-père continua son chemin et fit son entrée dans la ville sainte, au milieu d'un concours immense de peuple. Toutes les rues et les places publiques étaient jonchées de fleurs, et il semblait que chacun fût saisi

de vertige, à entendre les cris d'allégresse et à voir les danses frénétiques par lesquelles on célébrait le retour du tyran de Rome. Boniface se rendit d'abord à l'église de Latran pour montrer les preuves de sa virilité en s'asseyant sur la chaise percée; ensuite il vint à Saint-Pierre, où il fut sacré solennellement, le 16 janvier 1295. Après la cérémonie il monta sur un cheval blanc richement caparaçonné; Charles, roi de Sicile, tenait une des brides, et le roi de Hongrie son fils tenait l'autre; ils le conduisirent ainsi jusqu'au palais de Saint-Jean de Latran; ensuite ils l'aidèrent à descendre de cheval, l'accompagnèrent dans ses appartements, et le servirent à table comme de simples officiers de bouche.

Le lendemain de son sacre, Boniface fit confirmer l'acte d'abdication de Célestin par le sacré collége, et au mépris des règlements canoniques qui défendaient formellement les abdications des pontifes, il fit déclarer valables toutes les renonciations ecclésiastiques faites par serment. Ces précautions ne lui paraissant pas encore suffisantes, il eut la cruauté de faire arrêter son malheureux prédécesseur.

Voici en quels termes les Bollandistes rapportent ce fait dans les Actes des saints : « Pierre de Mouron fut arraché de sa » cellule par les gardes du pape, et conduit à son ennemi. » Sur sa route les peuples accouraient en foule pour recevoir » sa bénédiction; les uns lui baisaient les pieds, les autres » coupaient des morceaux de sa robe et arrachaient des poils » de l'âne qui le portait, afin de les conserver comme des » reliques précieuses. A son arrivée à Rome, il fut reçu par » l'hypocrite Boniface avec de grandes démonstrations d'a- » mitié, mais le soir même on enferma le malheureux vieil-

» lard dans le château de Fulmone, en lui donnant ordre de
» se confesser pour se préparer à mourir.

» Pendant que le saint ermite dévoilait les secrets de son
» cœur, le pape se tenait caché derrière une tapisserie, et
» quand il eut terminé sa confession, il parut tout à coup
» devant Célestin, lui reprocha les regrets impies qu'il avait
» exprimés de son abdication, et le fit transporter immédia-
» tement dans un horrible cachot. Six chevaliers et trente
» soldats furent placés à la porte extérieure du château pour
» empêcher toute tentative de délivrance. N'étant point en-
» core satisfait de cette excessive rigueur, et craignant un
» soulèvement du peuple en faveur de sa victime, Boniface
» se décida à le faire mourir de faim. Quelques jours après
» on publia que le saint anachorète, affaibli par l'âge,
» venait d'expirer en bénissant le saint-père; mais le crime
» fut bientôt découvert, et rendit l'assassin odieux à toute la
» chrétienté. »

Nous ne rapporterons pas les nombreux miracles que les légendes attribuent à Pierre de Mouron pour établir sa sainteté; nous dirons seulement que Célestin était homme de bien, et qu'il s'était justement attiré la vénération des peuples en renonçant au métier de pape, suivant son expression pittoresque.

Boniface se trouvant délivré de son compétiteur, ne songea plus qu'à réaliser les projets qu'il avait formés depuis longtemps pour établir la souveraineté temporelle et spirituelle du saint-siége sur tous les royaumes chrétiens. D'abord il réclama de nouvelles donations au roi de Sicile et aux autres princes qui relevaient de la cour de Rome; de sa seule auto-

rité il investit Jacques des royaumes d'Aragon et de Valence, comme s'il eût été le dispensateur absolu des trônes; il disposa de même en faveur de ses partisans des îles de Sardaigne et de Corse; il ordonna aux rois de France et d'Angleterre d'avoir à cesser leurs divisions, et sur leur refus d'obtempérer à ses avis, il envoya une bulle renfermant les conditions d'une trêve qu'il leur commandait d'observer, sous peine d'excommunication. Le pape essaya même de chasser de Sicile Frédéric II, souverain de cette contrée. Mais ses efforts échouèrent devant l'obstination des Siciliens, qui méprisèrent ses menaces et battirent ses soldats : Boniface se servit alors des grands moyens; il lança contre le prince ses excommunications, l'appela usurpateur sacrilége, déclara nulle son élection, délia les peuples de leurs serments de fidélité, et défendit à Frédéric de prendre le nom de souverain et de se mêler du gouvernement. Le prince, sans s'inquiéter des anathèmes du pape, continua à tenir la campagne, et remporta enfin la victoire décisive de Falconara, qui lui assura le trône de Sicile et la conquête d'une grande partie de la Calabre.

Au milieu de toutes ces luttes survinrent des événements extrêmement importants, qui, s'ils ne détournèrent pas entièrement l'attention du pontife, du moins suspendirent l'exécution de ses projets sur la Sicile, et l'obligèrent, pour combattre Philippe le Bel, à réunir toutes ses forces aux troupes confédérées du roi d'Angleterre, de Guy, comte de Flandre, des ducs d'Autriche et de Brabant, et du nouveau souverain de la Germanie, Adolphe de Nassau, qui avait succédé à Rodolphe de Habsbourg. La cause ou plutôt le prétexte de

cette guerre générale était la détention arbitraire de la jeune fille du comte de Flandre, dont le roi de France s'était emparé traîtreusement, et qu'il refusait de rendre à son père.

Boniface saisit avec empressement l'occasion de faire acte d'autorité politique en France; il envoya un évêque à Philippe le Bel pour le sommer de faire raison au comte de Flandre relativement à la liberté de sa fille, et de se rendre à Rome devant le sacré collége, afin d'y être jugé, sous peine d'excommunication et de déposition.

Philippe, surpris et offensé, répondit au légat: « Ne savez-» vous pas, seigneur évêque, que nous n'avons à rendre » compte qu'à Dieu seul du gouvernement de nos états et de » nos sujets? Nous trouvons fort étrange que le pape nous » parle si haut sur des affaires temporelles. Nous n'avons pas » besoin des lumières canoniques du sacré collége pour juger » nos vassaux; car, Dieu merci, notre cour est composée de » magistrats très-habiles. Remerciez Boniface de ses soins » officieux; dites-lui qu'il ne cherche point à entreprendre » dans notre royaume au delà de sa juridiction ecclésias-» tique, et qu'il redoute de se réunir à nos ennemis. »

Sans s'arrêter à cette considération, le pape défendit par une bulle adressée au clergé de France, de donner des subsides aux laïques, déclarant excommuniés ceux qui payeraient cette dîme et ceux qui l'imposeraient.

Philippe, à son tour, publia deux édits par lesquels il faisait défense expresse à toutes personnes, de quelque qualité ou de quelque nation qu'elles fussent, de transporter hors de son royaume de l'or ou de l'argent, en lingots, en vaisselle, en joyaux ou en monnaie; il défendit également de faire sortir

de ses états des vivres, des armes, des chevaux ou des munitions de guerre, sans une autorisation spéciale.

Boniface écrivit aussitôt au roi qu'il eût à retirer ses ordonnances, s'il ne voulait encourir ses anathèmes et être déposé du trône, et comme le prince n'osait pas encore se mettre en guerre ouverte avec le pape, il consentit à suspendre ses édits pour quelque temps. D'ailleurs, le rusé Philippe prévoyait que la cour de Rome allait bientôt avoir besoin de son appui contre la famille des Colonna, qui soudoyait des troupes pour faire la guerre au saint-père.

Cette famille était en effet d'autant plus redoutable qu'elle était fort nombreuse puisqu'elle se composait de sept hommes riches et puissants; les deux cardinaux Jacques et Pierre Colonna, et cinq frères de ce dernier, Odon, Agapet, Étienne, Jean de Saint-Vit, et Jacques appelé Sciarra Colonna. Le saint-père connaissait les ressources du parti des Gibelins, puisqu'il avait été gibelin lui-même jusqu'au jour de son élection, où il avait alors changé de bannière en même temps que de fortune. Amelot de la Houssaye rapporte à ce sujet qu'un mois après son exaltation, le pape avait dit à un archevêque, lors de la cérémonie du mercredi des Cendres : « Souviens-toi, homme, que tu es gibelin, et que tu » descendras avec eux dans les abîmes de l'enfer. » Et qu'au lieu de lui mettre les cendres sur le front il lui en avait jeté dans les yeux. On peut juger par ce fait du peu d'importance que le saint-père attachait aux momeries religieuses.

Sa haine pour les Gibelins et principalement pour les Colonna avait pour cause la répugnance qu'avait montrée cette faction à le reconnaître comme pape : aussi, sur un

vague soupçon que ses ennemis songeaient à le détrôner, s'était-il empressé d'envoyer un de ses camériers au cardinal Jacques et à Pierre son neveu, pour les sommer de comparaître immédiatement devant le sacré collége, afin de lui renouveler leurs serments d'obéissance. Les deux cardinaux, qui connaissaient la perfidie de Boniface, jugèrent prudent de ne point se rendre à cette assemblée, et se décidèrent à quitter Rome, pour mettre leur liberté et leur vie à l'abri des embûches du saint-père.

Celui-ci, furieux de les voir hors de ses atteintes, les accusa aussitôt de rébellion, et en plein consistoire il fulmina contre eux une bulle d'excommunication, les déclarant incapables de toute charge publique, ecclésiastique ou séculière; il anathématisa eux et leur famille; il mit en interdit tous leurs domaines, et ordonna aux inquisiteurs de les poursuivre comme hérétiques. Les Colonna, retirés dans leurs châteaux de Longuezza, protestèrent de nullité contre les procédures faites par Boniface, et appelèrent de ses censures à un concile général, où ils s'engageaient à fournir la preuve que leur ennemi avait empoisonné Célestin V. Malheureusement les troupes qu'ils avaient soldées dans les pays étrangers ne purent forcer les frontières, et ils furent obligés de lutter seuls avec leurs partisans contre la multitude de fanatiques que le saint-père avait rassemblés.

Néanmoins, comme le besoin d'argent se faisait sentir pour payer les troupes, Boniface chercha à se réconcilier avec la cour de France; dans ce but, il canonisa saint Louis, et fit offrir à Philippe le Bel, pour son frère le comte de Valois, la couronne de Germanie, qu'il s'engageait à enlever à

Adolphe de Nassau. Dupe de cette perfidie, le roi de France permit aux traitants du saint-siége d'emporter en Italie tout l'argent qu'ils purent ramasser dans le royaume. Mais à peine l'or des Français fut-il dans le trésor de Saint-Pierre, que le pape, changeant de langage et de conduite, favorisa le parti d'Albert d'Autriche, et le fit couronner empereur, au mépris de ses engagements.

Sa haine contre Philippe ne s'arrêta pas à cette première trahison : il excita Édouard d'Angleterre et le comte de Flandre à envahir la France à la faveur de la trêve qu'il leur avait accordée; et lorsque le prince, instruit des préparatifs de guerre des Anglais et des Flamands, eut porté plainte contre eux en priant le pape d'être arbitre entre lui et ses ennemis, Boniface eut l'audace de lui répondre qu'il n'avait d'autres conseils à lui donner que ceux d'offrir sa sœur Marguerite en mariage à Édouard, et sa fille Élisabeth au fils de ce prince; de remettre à la disposition du saint-siége tout ce qu'il avait pris à l'Angleterre; de rendre au comte de Flandre sa jeune fille, prisonnière depuis deux années; enfin, de s'embarquer avec toute sa noblesse et une nombreuse armée pour conquérir la terre sainte.

Cette lettre fut portée en France par l'évêque Durham, ambassadeur du roi Édouard, qui la lut en plein conseil : le comte d'Artois, qui était présent, se leva plein d'indignation, arracha la bulle des mains du prélat anglais, la déchira en morceaux et la jeta au feu. Philippe protesta contre les ordres du pape, et déclara qu'au lieu de prendre les armes pour envahir la Palestine, il marcherait sur Rome. En effet, il commença les hostilités en ouvrant l'entrée de son royaume à

Étienne Colonna et aux autres membres de cette famille qui fuyaient la fureur du pape; ensuite, sous prétexte que l'interdit dont la bulle frappait les églises de France devait suspendre toutes les fonctions ecclésiastiques, il s'empara des revenus du clergé, et s'en servit pour recruter de nouvelles troupes avec lesquelles le comte de Valois reprit la campagne et remporta une victoire éclatante sur les Flamands.

Peu de temps après, Philippe se créa un puissant allié par le mariage de sa sœur Blanche avec l'empereur d'Allemagne.

Boniface, à la nouvelle de cette alliance, abandonna immédiatement le parti d'Albert, et dans une audience solennelle, il déclara aux ambassadeurs de ce prince que l'élection de leur maître était nulle; qu'il le vouait à la haine des peuples comme homicide, et qu'il ne le reconnaissait ni comme roi des Romains ni comme empereur; puis, endossant une cuirasse dorée et se couvrant d'un casque, il éleva un glaive au-dessus de sa tête, en s'écriant : « Il n'existe point d'autre » césar, d'autre roi, d'autre empereur que moi, souverain » pontife et successeur de l'Apôtre. » Dès lors il continua à paraître dans les grandes cérémonies, tantôt sous le costume de pape, tantôt avec les ornements impériaux.

Cette année, la dernière du treizième siècle, offrit à Boniface une occasion très-favorable d'extorquer de l'argent aux peuples et de profiter de la superstition générale, qui dès l'origine de la civilisation attribuait à l'année séculaire une vertu rémunératrice. Il institua le jubilé, espèce de pèlerinage qui devait avoir lieu chaque fin de siècle, et pour lequel il accorda des indulgences plénières aux fanatiques

qui venaient visiter le tombeau de l'Apôtre et lui faire des offrandes.

Jean Villani, historien florentin, rapporte que dans le cours de l'année 1300 on compta plus de deux cent mille pèlerins à Rome. « Je puis en rendre témoignage, ajoute-t-il, » puisque j'habitais cette ville. Jour et nuit, deux clercs se » tenaient à l'autel de saint Paul, des rateaux à la main pour » retirer l'or que les fidèles ne cessaient d'y jeter. Avec ces » offrandes Boniface se forma un trésor immense, et les » Romains s'enrichirent tous en vendant leurs denrées des » prix excessifs aux simples qui venaient gagner les indul- » gences et vider leur bourse. » Cette institution n'était autre qu'une transformation des jeux séculaires des païens. Moïse, dans sa loi, avait établi une cérémonie analogue qui se renouvelait tous les cinquante ans : pendant cette solennité les dettes étaient remises, chacun rentrait dans l'héritage de ses pères, et les esclaves recouvraient leur liberté. Ainsi les papes n'ont même pas le mérite de l'invention de cette fête, qui est d'origine égyptienne; ils l'ont seulement dénaturée pour la transformer en une ignoble spéculation.

Philippe le Bel, qui subissait comme son père l'influence du clergé de France, s'était déterminé à entreprendre une expédition en terre sainte; mais avant son départ, il voulut faire cesser tout sujet de mésintelligence entre lui et le pape, et envoya comme ambassadeur à Rome Guillaume de Nogaret, afin de traiter des conditions de la paix. Boniface reçut très-mal le diplomate, et se permit de tenir en sa présence des discours outrageants pour le roi. Nogaret lui répondit avec la fermeté qui convenait au représentant d'une grande nation, et

lui fit sentir les dangers auxquels s'exposait l'Église romaine en se déclarant l'ennemie de la France. Le pape comprit enfin que le système d'intimidation et de violence qui lui avait réussi avec les Colonna pourrait avoir des résultats plus graves avec le roi de France; usant alors de dissimulation, il feignit d'être ramené à des sentiments pacifiques par l'éloquence de Nogaret, et engagea l'ambassadeur à écrire à Philippe que rien ne devait plus retarder son départ pour la terre sainte, et qu'il acceptait ses propositions. En même temps il fit prier le comte de Valois de passer en Italie à la tête de son armée, sous prétexte de pacifier les troubles de cette province, mais en réalité pour que la France se trouvât entièrement dégarnie de troupes et ne pût s'opposer aux manœuvres coupables de sa politique.

Lorsqu'il supposa le moment favorable, Boniface envoya à la cour de Philippe, en qualité de légat, Bernard Saissetti, évêque de Pamiers, homme violent et orgueilleux; ce digne ambassadeur du pape parla au roi avec tant d'insolence, que Philippe le Bel le chassa de sa présence, et lui défendit de reparaître à sa cour, sous peine d'être traité comme criminel de lèse-majesté. Bernard, forcé d'obéir, instruisit aussitôt le saint-père de l'affront qui lui avait été fait, et prit la route du Languedoc, afin de soulever sur son passage les populations du Midi contre l'autorité royale, en prêchant contre Philippe, et en promettant des indulgences et une récompense à celui qui en délivrerait le monde par un assassinat.

Cet énergumène fut enfin arrêté par le métropolitain de Narbonne et envoyé au roi, qui fit partir aussitôt pour Rome Pierre Flotte, afin d'informer le pape de la conduite de son

légat, et pour lui demander l'autorisation de le punir. Mais bien loin de faire droit à cette juste réclamation, Boniface entra en fureur; il répondit à l'ambassadeur que l'évêque de Pamiers n'ayant fait que suivre ses ordres, méritait des éloges pour sa fermeté, et que si un seul cheveu tombait de sa tête, il saurait en tirer une vengeance terrible.

Trois jours après, le saint-père leva le masque, et publia une bulle où il se déclarait lui-même souverain absolu du royaume de France, et s'attribuait le pouvoir de disposer des dignités et des bénéfices séculiers ou ecclésiastiques; en même temps il citait tous les chefs du clergé français à Rome pour justifier leur conduite. Alors Philippe le Bel jugea qu'il était inutile de différer plus longtemps de punir le saint-siége; et le 10 avril 1302, il convoqua à Paris la noblesse, le clergé et le tiers-état dans un grand parlement, où il exposa ses griefs contre le pape.

Tous les membres de l'assemblée déclarèrent qu'ils étaient prêts à sacrifier leurs biens et leurs personnes pour s'opposer aux criminelles entreprises du chef de l'Église; les ecclésiastiques eux-mêmes blâmèrent son ambition et condamnèrent le scandale de son orgueil. La bulle du saint-père fut ensuite brûlée publiquement; Philippe déclara en présence des grands de sa cour, des pairs du royaume et des principaux magistrats, « qu'il désavouait son fils aîné pour » héritier de la couronne, et tous ses descendants, s'ils se » soumettaient jamais aux pontifes romains, » et il adressa à Boniface une lettre conçue en ces termes : « Sachez, prêtre insolent, que nous ne relevons de personne pour le

» temporel, et que votre grande fatuité doit s'abaisser devant » nous. »

Boniface ne se relâcha en rien de ses prétentions orgueilleuses, espérant que Charles de Valois, qui était encore en Italie, prendrait sa défense contre Philippe son frère ; mais ses efforts pour gagner le prince furent inutiles ; en vain le pape le nomma généralissime des armées de l'Église, avec pouvoir de faire la guerre à tous ses ennemis et de traiter avec eux ; en vain il le déclara comte de Romagne et grand pacificateur de Florence ; Charles demeura fidèle aux intérêts de la France, et refusa de prendre les armes contre son frère ; il se rendit même à Florence, qui était alors déchirée par les factions des blancs et des noirs, afin de mettre un terme à ces déplorables querelles.

Ses bonnes intentions ne furent malheureusement pas comprises des Florentins ; la faction des noirs se croyant favorisée par Charles de Valois, poursuivit à outrance le parti des blancs ; on brûla leurs maisons, on dévasta leurs domaines, on égorgea les femmes et les enfants, enfin on commit partout des cruautés inouïes. Le célèbre poëte Dante, l'un des chefs de Florence, et membre du conseil des dix, qui avait été député à Rome pour négocier la paix, eut son palais démoli, ses terres dévastées, et fut condamné au bannissement perpétuel dans la ville de Ravenne, où il mourut.

Boniface voyant l'impossibilité de pousser Charles de Valois dans une révolte contre son frère, voulut au moins le retenir en Italie, afin d'enlever à la France le secours de son épée, et il l'amusa par des semblants de préparatifs de guerre

contre le roi de Sicile, pendant qu'il intriguait en Angleterre, en Espagne et en Allemagne, pour obtenir des sommes considérables en faveur des Flamands, qui étaient soulevés contre Philippe.

Enfin le saint-père assembla un consistoire, auquel assistèrent un grand nombre de prélats qui avaient été convoqués à Rome pour délibérer sur la conduite de la France à l'égard du saint-siége; l'évêque d'Auxerre était le représentant de Philippe, et les prélats de Noyon, de Coutances et de Béziers, comparaissaient au nom du clergé romain.

Dans son discours d'ouverture, Boniface déclara que la dynastie des Capets était une race de voleurs et d'assassins, que leur grande puissance venait du saint-siége, qui avait sans cesse augmenté leurs états aux dépens des autres seigneurs, en légitimant successivement toutes leurs usurpations, et en les autorisant à lever des impôts et des dîmes sur leurs sujets. Il fit remarquer que sous le règne de Philippe-Auguste, les rois de France n'avaient que dix-huit mille livres de revenus, tandis que sous son pontificat le roi actuel en percevait quarante mille, au moyen des grâces et des dispenses qu'il lui avait accordées. Il accusa le roi d'ingratitude, comme refusant de se soumettre à son père spirituel; et enfin, s'animant par degré, il termina son discours par ces paroles : « Oui, si le » roi ne devient pas plus sage, je saurai le châtier comme un » écolier et lui ôter la couronne. » Il espérait que sa prophétie se réaliserait, sachant que les Flamands étaient à la veille de se révolter. En effet, on apprit bientôt la nouvelle que les habitants de Bruges et de Gand, exaspérés contre les Français, s'étaient réunis au nombre de vingt mille, et

avaient taillé en pièces une armée de plus de quarante mille hommes, commandée par le comte d'Artois et par les meilleurs capitaines de Philippe le Bel. Cette rencontre avait eu lieu sous les murs de Courtray; douze mille gentilshommes étaient restés sur le champ de bataille, et parmi eux le comte d'Artois, Pierre Flotte, et un grand nombre de seigneurs distingués.

En signe de réjouissance, le pape ordonna des messes solennelles dans les églises de Rome; ensuite il renouvela auprès de Charles de Valois l'offre de le mettre sur le trône de France : le prince repoussa avec indignation les avances de Boniface, et se hâta de revenir à la cour de son frère pour réparer les désastres de la dernière campagne.

De son côté, le roi, instruit des intrigues du saint-siége, résolut de se venger, et tint une assemblée dans le palais du Louvre, le 12 mars 1303, pour entendre la requête que Guillaume de Nogaret avait à présenter contre le pape. L'ambassadeur s'exprima en ces termes : « Je demande, illustres » seigneurs, que le cardinal Benoît Gaëtan, qui se fait ap» peler pontife, soit mis en accusation comme athée, simo» niaque, ennemi de Dieu et des hommes, incestueux, vo» leur, sodomite et destructeur de la religion; je supplie le » roi de réunir les états, afin de publier une ordonnance de » convocation d'un concile général pour juger Boniface. En » attendant, je demande qu'on procède sans retard à la no» mination d'un vicaire pour gouverner l'Eglise romaine, et » qu'on arrête immédiatement l'antipape, afin qu'il ne puisse » s'opposer aux réformes qu'on entreprendra pour le bien » de la chrétienté.

» N'oubliez pas, grand prince, ajouta-t-il en s'adressant à » Philippe, que vous êtes obligé, par l'exemple des rois vos » prédécesseurs, et par le serment que vous avez fait de proté- » ger les Églises de votre royaume, de poursuivre le cardinal » Gaëtan jusqu'à ce qu'il soit réduit à l'impuissance de nuire. »

Le pape ayant eu connaissance de ce qui avait été fait contre lui dans la conférence tenue au Louvre, écrivit aussitôt au cardinal Lemoine, son légat, qu'il eût à excommunier personnellement le roi de France, et à déposer les ecclésiastiques qui avaient été assez hardis pour administrer les sacrements ou pour célébrer le divin sacrifice après sa défense. Il envoya l'ordre au Père Nicolas, jacobin, confesseur de Philippe le Bel, de comparaître à Rome dans trois mois, afin de répondre devant le consistoire de la résistance que le prince avait apportée jusque-là aux volontés du saint-père : il cita pareillement à son tribunal, et pour la même cause, tous les évêques français.

Le roi, prévenu de ces tentatives insensées, fit arrêter l'archidiacre de Constance et Nicolas de Benefracto, porteurs des bulles du pape ; et en même temps il publia un édit ordonnant la confiscation des biens des ecclésiastiques qui se rendraient à Rome.

Boniface, qui se trouvait alors en guerre avec les plus puissants princes de l'Europe, reconnut, mais trop tard, le danger auquel il s'était exposé en poursuivant Philippe le Bel avec tant de violence. Néanmoins il essaya de lutter, et préalablement il mit en usage cet axiome politique : « Lorsqu'on a » trois ennemis, il faut faire la paix avec deux pour com- » battre le troisième ; ensuite on extermine successivement

» les deux autres. » Il commença en effet par se réconcilier avec Albert d'Autriche, en le reconnaissant empereur; il ne l'appela plus sujet rebelle ni assassin; il le proclama au contraire seul et légitime souverain de Germanie, suppléant ainsi par sa toute-puissance apostolique aux irrégularités de la première élection.

Avant d'expédier cette bulle, il exigea d'Albert la déclaration suivante : « Je reconnais que l'empire a été transféré » par le saint-siége des Grecs aux Allemands en la personne » de Charlemagne; que le droit d'élire le roi des Romains a » été délégué par les papes à certains princes ecclésiastiques » ou séculiers; enfin, que les souverains reçoivent du chef » de l'Église la puissance du glaive matériel. »

Boniface avait demandé à Frédéric, roi de Sicile, une déclaration analogue; et sur son refus il l'avait excommunié et avait mis ses états en interdit. Mais comme Robert, duc de Calabre, fils aîné de Charles le Boiteux, et Frédéric, s'étaient enfin réconciliés en signant un traité qui assurait à ce dernier la souveraineté de cette île pendant sa vie, sous la condition qu'il épouserait Éléonore, fille de Charles de Valois, le pape se trouva forcé de l'absoudre de l'excommunication, et de lui accorder des dispenses pour son mariage avec Éléonore.

Frédéric consentit cependant, pour obtenir l'investiture, à faire hommage lige de ses états au saint-père, et s'engagea à lui payer chaque année un tribut de trois mille onces d'or, et à lui fournir cent chevaliers armés pour trois mois, toutes les fois qu'il en serait requis; enfin, il déclara qu'il reconnaissait pour ses ennemis ceux de l'Église romaine, et qu'il

les combattrait à outrance au premier ordre de la cour de Rome.

Boniface songea également à se créer des alliances en Hongrie, et il profita de ce que les seigneurs de ce royaume avaient donné sans son autorisation la couronne à Venceslas, fils du roi de Bohême, pour déclarer l'élection irrégulière, et pour revendiquer la libre disposition de ce trône. Il cita à Rome les divers prétendants à la royauté de Hongrie, et déclara qu'il se prononcerait pour celui qui offrirait le plus d'avantages au saint-siége. Ni Venceslas ni son fils ne comparurent; ils envoyèrent seulement trois ambassadeurs, qui déclarèrent au nom de ces deux princes qu'ils venaient simplement pour assister au synode et non pour plaider la cause du roi, qui avait été choisi par la volonté des Hongrois. Le pape leur répliqua insolemment que le trône de Hongrie se transmettait par ordre de succession et non par voie d'élection; et qu'en conséquence il l'adjugeait à la reine Marie et à Charobert, son petit-fils.

Des ordres furent expédiés aussitôt à Nicolas de Trévise, légat de ce royaume, pour qu'il mît l'interdit sur la ville de Bude et qu'il revînt en Italie; mais les prêtres hongrois, sans s'occuper des censures ecclésiastiques, continuèrent à célébrer l'office divin et à administrer les sacrements; bien plus, ils excommunièrent publiquement le légat et Boniface lui-même. Néanmoins le coup était porté, et la guerre civile éclata; elle dura jusqu'en 1310, époque à laquelle Charobert fut universellement reconnu souverain de Hongrie.

S'étant ainsi assuré de puissants alliés, le pape recommença ses luttes contre Philippe; il le déclara déchu du trône, et

donna ses états à celui qui le livrerait mort ou vif au saint-siége. De son côté, le roi tint une assemblée des états généraux dans les jardins du Louvre pour faire déposer le saint-père. Guillaume du Plessis, Louis, comte de Saint-Pol, et Jean, comte de Dreux, en présence de la noblesse, du clergé et du tiers état, se portèrent partie contre le pape : « Ils l'accusèrent » de ne point croire à l'immortalité de l'âme, de soutenir qu'elle » était périssable comme le corps, et par conséquent qu'il » n'existait point une autre vie; ils affirmèrent qu'il niait la » présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie; qu'il appelait » l'hostie un morceau de mauvais pain auquel il ne rendait » aucun respect. Ils soutinrent que Boniface prêchait publi- » quement qu'un pape étant infaillible pouvait commettre » des incestes, des vols et des meurtres sans être criminel, et » que c'était une hérésie de l'accuser même d'avoir péché; » ils prétendirent que le pontife proclamait ouvertement la » fornication l'une des plus belles lois de la nature, et disait » qu'elle seule lui révélait l'existence de Dieu.

» Cet exécrable pape, ajoutèrent-ils, n'observe ni les jeûnes » ni les abstinences; il mange de la chair en tout temps et » sans cause légitime, et ordonne à ses domestiques d'en user » de même; il force les prêtres à lui révéler les secrets de la » confession, sous prétexte qu'on doit lui dévoiler les crimes » de ses ennemis; il poursuit les frères mineurs et les frères » prêcheurs, et les dépouille de leurs biens, sous prétexte que » ces moines sont des larrons hypocrites qui extorquent les » peuples; et ainsi il mérite d'être appelé le voleur des » voleurs.

» Enfin, on produisit des témoins qui affirmèrent que le

» pape vivait en concubinage avec ses deux nièces, et qu'il » avait eu de l'une et de l'autre plusieurs enfants. »

Après avoir formulé ces différentes accusations, du Plessis demanda acte de son appel au futur concile ; le roi se déclara appelant; les évêques, les abbés, l'université de Paris et tous les ordres du royaume suivirent cet exemple, et demandèrent la convocation d'un synode général ; enfin à Rome même, dix cardinaux approuvèrent les poursuites de la France et adhérèrent à l'appel.

Philippe le Bel envoya ensuite des députés dans toutes les cours d'Europe pour annoncer la tenue du concile. Nogaret, son ambassadeur à Rome, reçut l'ordre de signifier au pape la décision des états généraux, et de la publier dans les villes de l'Italie. Il s'acquitta fort heureusement de sa mission, et entraîna dans le parti de son maître un grand nombre de seigneurs, de magistrats, de citoyens et d'ecclésiastiques qui étaient fatigués du despotisme de Boniface. Celui-ci prit alors le parti de quitter la ville sainte, où ses ennemis se montraient tout-puissants; il abandonna secrètement le Vatican, et vint habiter Anagni.

Peu de jours après son arrivée, le saint-père assembla les cardinaux qui l'avaient suivi, et fulmina une bulle terrible contre Philippe le Bel, qu'il vouait, ainsi que sa famille et sa postérité, à Satan et à l'exécration des hommes, déclarant son royaume en interdit, relevant ses sujets de leur serment de fidélité, et donnant ses états à l'empereur Albert d'Autriche. Dans cette bulle il sommait les Allemands, les Anglais et les Flamands de prendre les armes contre la France, et leur accordait des indulgences plénières pour cette guerre.

Sans perdre de temps, Nogaret agit de son côté avec une activité et une adresse remarquables. Secondé par Sciarra Colonna, par Jean Mouschet, deux ennemis implacables de Boniface, il détacha de la cause du pape la plupart des villes voisines du patrimoine de Saint-Pierre, et rassembla secrètement une troupe de gens déterminés avec lesquels il vint tout à coup investir Anagni. Le 7 septembre 1303, à la pointe du jour, ses soldats forcèrent les portes de la ville et se répandirent aussitôt dans les rues, en criant : « Vive le roi de » France! mort à Boniface! » Ensuite ils attaquèrent le palais de Pierre de Gaëtan, neveu du pape, qu'ils emportèrent au premier assaut, et vinrent mettre le siége devant la forteresse qu'habitait le saint-père avec les cardinaux.

Dans cette extrémité, Boniface fit demander un sursis de quelques heures, sous prétexte de délibérer sur ce qu'il avait à faire, mais en réalité pour avoir le temps d'exciter un soulèvement en sa faveur : le peuple d'Anagni, retenu par la crainte, n'osa point tenter le moindre mouvement. Alors le saint-père voyant le délai qu'il avait demandé près d'expirer, fit prier Sciarra Colonna de lui donner par écrit les conditions qu'il exigeait pour la paix. Sciarra répondit à l'envoyé qu'avant toutes choses, si Boniface désirait conserver la vie sauve, il devait rétablir immédiatement la famille des Colonna dans tous ses biens et ses dignités, et renoncer au pontificat. Ces conditions ayant été rapportées à Boniface, il s'écria : « Non, plutôt mourir que cesser d'être pape! »

En conséquence, à trois heures de l'après-midi, la trêve étant expirée, les soldats donnèrent un nouvel assaut, escaladèrent les murailles et se ruèrent dans les appartements

du palais, qu'ils mirent au pillage. On trouva dans les coffres de la trésorerie une si grande quantité d'argent, d'or, de pierreries et d'objets précieux, que, si l'on en croit Walsingham, tous les rois de cette époque en réunissant leurs richesses n'auraient pu accumuler un trésor égal à celui du pape.

Quant à Boniface, voyant qu'il n'y avait pour lui aucun moyen d'échapper à ses ennemis, il se revêtit des ornements pontificaux, posa la couronne de Constantin sur son front, et prenant les clefs apostoliques d'une main et la croix de l'autre, il se plaça sur un trône, attendant fièrement l'arrivée de ses ennemis. Nogaret, sans être arrêté par la majesté de ce spectacle, s'approcha du pontife très-irrespectueusement et lui signifia l'acte d'appel des états de France, le sommant d'avoir à se présenter au concile général pour justifier sa conduite. Le pape n'ayant même pas répondu à cette première interpellation, Sciarra Colonna s'avança à son tour et lui demanda s'il voulait renoncer à la papauté. « Non! s'écria Boniface; j'y perdrai plutôt la vie; tuez-moi » si vous l'osez, au moins je mourrai pape. » Ce qui serait probablement arrivé sans l'intervention de Nogaret; car les soldats s'étaient déjà jetés sur le saint-père : il les arrêta d'un geste : « Non, nous ne tuerons pas ce prêtre infâme, reprit-il, » nous le chasserons honteusement de cette chaire aposto- » lique à laquelle il est plus attaché qu'à l'existence; et ce » sera le plus terrible des châtiments pour cet orgueilleux » que d'épargner ses jours afin qu'il les passe dans l'opprobre » et dans l'humiliation. Ainsi prépare-toi, chien, dit-il en se » retournant vers Boniface, à être conduit au concile général » qui s'assemble à Lyon pour te condamner. »

Cette nouvelle insulte exaspéra le saint-père; il oublia le rôle d'impassibilité qu'il avait joué jusque-là, et entra dans des accès de colère tellement violents qu'on l'eût cru insensé. Il blasphéma le nom de Dieu, renia le Christ, maudit le roi de France jusqu'à la quatrième génération, et appela Sciarra Colonna fils de prostituée. Celui-ci ne put contenir son indignation, il se précipita sur Boniface, le frappa au visage de son gantelet de fer jusqu'à effusion de sang; et il lui aurait brisé la tête si Nogaret ne l'eût arraché des mains de son ennemi. Boniface fut emporté tout meurtri et confié à la garde de Renaud de Suppino, capitaine florentin, qui le renferma dans une des salles du palais. Sa captivité dura trois jours, pendant lesquels il refusa de prendre aucune nourriture, craignant d'être empoisonné par ses ennemis; il mangea seulement quatre œufs qui lui furent donnés par une vieille femme.

Enfin dans la quatrième nuit les habitants d'Anagni, soulevés par les prêtres, vinrent attaquer les Français si brusquement qu'ils les forcèrent à abandonner le palais pontifical, et c'est à peine si Colonna et Nogaret purent s'échapper avec quelques soldats, laissant au pouvoir des ennemis la bannière de France, qu'ils avaient arborée sur la tour de la ville. Le pape, délivré des mains de ses ennemis, se fit porter sur la place publique, et craignant un retour de fortune, il déclara en présence du peuple, qu'il pardonnait à ceux qui avaient pris les armes contre lui; qu'il rétablissait la famille des Colonna dans tous leurs biens et dignités; et qu'il pardonnait même à Guillaume de Nogaret, l'auteur de tous ses malheurs : ce langage hypocrite lui ramena quelques partisans.



VINGT-CINQUIÈME GRAVURE

SCIARRA COLONNA FRAPPE LE SAINT-PÈRE AU VISAGE
AVEC SON GANTELET DE FER.

Tome V. Page 256.

Nous donnerons un classement général des gravures dans le dernier volume

Mais dès qu'il se vit à Rome et hors de tout danger, il ne songea plus qu'à la vengeance, et employa ses jours et ses nuits à la préparer : renfermé au fond de son palais pour mûrir ses plans machiavéliques, il passait des semaines entières plongé dans ses réflexions, sans vouloir parler même aux officiers de sa cour. Souvent on l'entendait s'écrier tout haut : Malédiction ! anathème ! Cette irritation continuelle amena enfin une fièvre chaude, et le saint-père tomba gravement malade. Dans ses accès de délire il s'accusait d'un nombre prodigieux de crimes, et poussait des hurlements affreux, comme si Satan se fût emparé de lui. On se rappela alors cette prophétie du pape Célestin : « Malheur à toi, » Benoît Gaëtan ! tu es monté sur le trône comme un re» nard, tu régneras comme un lion, et tu mourras comme » un chien ! » En effet, Boniface, dans un paroxysme de démence, se dévora les bras, et mourut le 11 octobre 1303. Il fut inhumé à Saint-Pierre, dans une chapelle qu'il avait fait élever à l'entrée de cette basilique.

Dante a placé l'âme de ce pontife au fond de l'enfer, dans le trou qu'avait occupé le pape Nicolas III avant lui; et il courut alors à Rome des dessins qui représentaient Pierre de Mouron avec une colombe sur la tête et figurant le Saint-Esprit; derrière lui était Boniface VIII, un porte-voix à la main, tenant dans ses bras un renard dont les pattes de devant étaient appuyées sur le dos de Célestin V, et qui de son museau lui enlevait la tiare. Dans le fond du tableau, l'artiste avait représenté une seconde fois Boniface avec les ornements pontificaux, et traîné par des gens armés qui le frappaient à coups de gantelets sur la face.

Frère François Pepin rapporte dans sa chronique, qu'une figure de la Vierge sculptée sur le tombeau de Boniface, de blanche qu'elle était fut trouvée noire le lendemain, sans qu'on pût jamais lui faire reprendre sa première couleur.

De tous ces témoignages, il résulte que ce pape, en exécration à ses contemporains, était réputé damné même par le clergé.

Jean Villani appelle Boniface prêtre cruel, ambitieux, corrompu, orgueilleux et avare ; il lui reconnaît une grande habileté dans le maniement des affaires temporelles, une connaissance approfondie des saintes Écritures, du droit canon et du droit civil, et rapporte fort au long différentes propositions ou axiomes de Boniface VIII, qu'il avait transcrites sur des documents authentiques.

Voici de quelle manière le pape formulait ses pensées : « Que » Dieu me fasse seulement du bien en ce monde; je ne me » soucie pas plus de l'autre vie que d'une fève !—Les hommes » ont des âmes semblables à celles des bêtes; elles ne sont » pas plus immortelles les unes que les autres. — L'Évangile » enseigne plus de mensonges que de vérités : l'enfantement » de la Vierge est absurde; l'incarnation du fils de Dieu est ri- » dicule, et le dogme de la transsubstantiation est une sottise! » — Les sommes d'argent que la fable du Christ a rappor- » tées aux prêtres sont incalculables. — Les religions sont » créées par des ambitieux pour tromper les hommes. — Il » faut que les ecclésiastiques parlent comme le peuple, mais » qu'ils n'aient pas les mêmes croyances que lui. — Ce n'est » pas un plus grand péché de s'abandonner à la volupté

» avec une jeune fille ou avec un jeune garçon, que de se » frotter les mains l'une contre l'autre. — Il faut vendre » dans l'Église tout ce que les simples veulent acheter. »

Enfin, pour terminer le portrait de Boniface et pour montrer qu'il mettait en pratique ses maximes, nous raconterons les aventures burlesques de la chapelle de Notre-Dame de Lorette, telles que nous les trouvons décrites dans l'historien Desmarets. « Le cardinal Benoît Gaëtan, dit-il, s'é» tait fort heureusement servi d'un porte-voix pour déter» miner Pierre Mouron à abdiquer; lorsqu'il fut élu pape, » il essaya d'une autre fourberie pour extorquer de l'argent » aux fidèles : il annonça publiquement que les anges étant » à ses commandements, il ferait enlever de Nazareth en » Galilée, des mains des musulmans, la maison où la vierge » Marie était née, où elle avait été mariée avec saint Joseph, » et où elle avait conçu par l'opération du Saint-Esprit. Effec» tivement, huit jours n'étaient pas écoulés depuis cette pro» messe, que le saint-père ordonnait aux peuples de se rendre » en Dalmatie pour voir la maison que les anges avaient trans» portée sur leurs bras, et qu'ils avaient placée sur une » colline déserte appelée Tersatto : elle y demeura pendant » trois ans et sept mois.

» Comme la longueur du chemin empêchait beaucoup de » chrétiens d'y apporter leurs offrandes, les anges, toujours » d'après le commandement de Boniface, la transportèrent » au milieu d'une immense forêt, dans le territoire de Raca» nati, dépendance de la marche d'Ancône. Après ce deuxième » prodige, les prêtres publièrent les miracles de la santa » casa; ils racontaient que la nature entière tressaillait d'al-

» légresse autour de la demeure de la Vierge, que les vents » murmuraient de célestes mélodies, que les chênes incli» naient leurs cimes séculaires pour rendre hommage à la » mère de Dieu, et qu'une lumière éclatante éclairait la forêt » pendant la nuit. Aussi accourut-on bientôt de toutes les » parties de l'Italie pour voir ces merveilles et pour faire des » présents à la sainte madone.

» Malheureusement les voleurs, toujours si nombreux » dans la basse Italie, voulurent partager avec la Vierge les » dons des pèlerins, et comme le pape n'y trouvait pas son » compte, il ordonna à ses anges de la transporter hors de » la forêt, ceux-ci déposèrent la maison dans un champ ap» partenant à deux frères qui la veille avaient perdu leur » père: elle devint entre eux une cause de disputes, chacun » des frères revendiquant la possession du lot où elle se trou» vait. Pour les mettre d'accord, les anges enlevèrent une » quatrième fois la maison miraculeuse, et la transportèrent » au milieu d'un champ qui appartenait à une sainte femme » appelée Lorette. Sans doute la vierge Marie se plut beau» coup dans cette terre de prédilection, car il est constant » que depuis le treizième siècle jusqu'à nos jours elle n'a » point changé de place; ou bien, ce qui est plus probable, » le pape ne lui fit pas faire un cinquième voyage, parce qu'il » la trouva suffisamment rapprochée de Rome pour ne point » avoir à redouter les brigands, qui avaient la sacrilége au» dace de partager avec la madone les offrandes des fidèles. »

HISTOIRE POLITIQUE

DU TREIZIÈME SIÈCLE.

Règne d'Isaac l'Ange et de son fils. — Les croisés à Constantinople. — Débauches du jeune Alexis l'Ange. — Une partie de Constantinople est détruite par un incendie. — Nicolas Canabé est proclamé empereur. — Mort d'Isaac l'Ange. — Murzuphle fait décapiter Nicolas Canabé et étrangle de ses mains le jeune Alexis. — Il est proclamé empereur par les soldats. — Les croisés assiégent Constantinople et s'en emparent. — Baudoin, comte de Flandre, fonde l'empire des Latins en Orient. — Murzuphle est trahi par son beau-père. — Théodore Lascaris empereur. — Ses conquêtes sur les Français. — Ses vertus; sa mort. — Règne de Jean Vatace. — Théodore Lascaris II. — Il fait renfermer la sœur de Michel Paléologue dans un sac et la fait dévorer par des chats. — Mort de Théodore Lascaris. — Jean Lascaris lui succède à l'âge de six ans. — Michel Paléologue usurpe l'empire. — Prise de Constantinople sur les Latins. — Michel fait crever les yeux au jeune Lascaris. — Mort de Michel. — Réflexions sur l'émancipation des serfs en France. — Règne de Louis VIII. — Il est empoisonné par Thibaut, comte de Champagne, amant de la reine. — Régence de Blanche de Castille. — Ses amours avec le cardinal Romain et avec Thibaut. — Ses intrigues galantes avec les grands seigneurs du temps. — Éducation de saint Louis. — Son fanatisme. — Massacre des Albigeois dans le Languedoc. — Mariage de saint Louis avec Marguerite de Provence. — Le roi achète aux Vénitiens la cou-

ronne d'épines de Jésus-Christ. — Commerce scandaleux des reliques en Italie et en France. — Le roi part pour la croisade. — Gouvernement de la reine Blanche pendant l'absence de son fils. — Revers de saint Louis en Orient. — Il est fait prisonnier par les Sarrasins. — Mort de la reine mère. — Retour du roi. — Seconde croisade de saint Louis. — Il débarque sur les côtes de Tunis et meurt de la peste. — Règne de Philippe le Hardi. — Il épouse Marie de Brabant après la mort de sa première femme. — Débauches de la nouvelle reine. — Elle fait empoisonner par son amant le fils aîné du roi. — Mort de Philippe le Hardi. — Son fils Philippe le Bel lui succède à l'âge de dix-sept ans. — Il falsifie les monnaies. — Sa politique astucieuse. — Les Flamands taillent son armée en pièces dans les plaines de Courtrai. — Il augmente les impôts pour réparer ses désastres. — Ses poursuites contre les templiers. — Procédures iniques intentées contre les chevaliers. — Le grand maître Jacques de Molay et le commandeur de Normandie sont brûlés vifs avec les chevaliers de leur ordre. — Mort de Philippe le Bel.

Pendant la première moitié du treizième siècle, les empereurs grecs, chassés de Constantinople par les croisés, furent forcés de se réfugier dans la Bithynie et de tenir leur cour à Nicée, traînant après eux dans leur nouvelle capitale des courtisanes, des mignons, enfin tout ce qui forme le cortége habituel des tyrans.

Sur les ruines de l'empire grec se fonda alors l'empire latin, dont Baudoin de Flandre fut le premier chef; mais ces nouveaux souverains soulevèrent bientôt contre eux une haine

égale à celle qu'avaient excitée les empereurs grecs; et malgré tous les efforts des papes et des rois de l'Occident, ils tombèrent après un règne de cinquante-six ans, et rendirent à leurs anciens maîtres un sceptre avili et déshonoré.

Voici quels furent les événements qui amenèrent ces deux révolutions : Isaac l'Ange, délivré par son fils et par les croisés de la dure captivité à laquelle l'avait condamné son frère Alexis, remonta sur le trône. Par reconnaissance pour ses libérateurs, il associa son fils au gouvernement et ratifia en même temps les promesses que le jeune prince avait faites aux croisés. Néanmoins l'épuisement de l'empire ne lui laissant pas la possibilité de réaliser immédiatement les sommes convenues, les Français prolongèrent leur séjour dans la capitale et dans les terres voisines, où ils exercèrent sur les Grecs des vexations intolérables.

Au milieu de ces désastres publics, le jeune empereur Alexis, sans s'inquiéter des souffrances de ses sujets, passait les jours et les nuits dans les fêtes et dans les festins avec les chefs des croisés; enfin l'indolence du fils et l'imbécillité du père, leur lâche condescendance pour les Latins et leurs persécutions envers les citoyens, exaspérèrent les Grecs, qui résolurent de les chasser de Constantinople.

Alexis Ducas, surnommé Murzuphle à cause de l'épaisseur de ses sourcils, l'un des courtisans de l'empereur, profita du mécontentement général pour se frayer un chemin au trône; il conseilla perfidement au jeune Alexis des mesures rigoureuses pour augmenter les impôts; il l'engagea à trahir les croisés et à leur dresser des embûches, qu'il fit échouer lui-même en les découvrant aux Français; et par cette tac-

tique il rendit Alexis également odieux aux Grecs et aux Latins.

Pour exaspérer davantage les esprits contre le prince, il fit embraser le plus riche quartier de Constantinople, et répandit le bruit que le feu avait été mis par de jeunes Français à la suite d'une partie de débauche avec l'empereur. L'incendie dura huit jours et dévora plus de mille maisons; le neuvième jour une insurrection éclata; les citoyens coururent aux armes, massacrèrent les Latins qui habitaient la ville, et forcèrent le sénat à déposer les deux empereurs pour proclamer à leur place le jeune Nicolas Canabé. Cette nouvelle révolution frappa comme d'un coup de foudre le malheureux Isaac, et lui occasionna un saisissement dont il mourut instantanément.

Alexis, effrayé par les menaces du peuple, s'enferma dans le palais, et à l'instigation de Murzuphle il envoya demander des secours aux croisés. Le traître eut soin de faire arrêter le message par les insurgés pour répandre l'alarme générale dans Byzance; et lorsque la nuit fut venue, il se rendit secrètement auprès d'Alexis, lui fit un tableau effrayant du supplice qui l'attendait s'il tombait au pouvoir de ses ennemis, et le détermina à s'enfuir par une issue secrète où il avait placé des soldats qui lui étaient vendus. En sortant du palais, le prince fut arrêté, chargé de chaînes et plongé dans un cachot; ensuite Murzuphle se porta avec les mêmes assassins au palais du jeune Canabé, qu'il fit décapiter. Dès le lendemain, il se fit proclamer empereur par l'armée.

Cependant comme Alexis, même prisonnier, était un sujet de crainte pour Murzuphle, il résolut d'en finir avec sa vic-

time, et lui fit donner un breuvage empoisonné; deux fois le poison manqua son effet, soit qu'il eût été mal administré, soit que le jeune prince eût pris un antidote : dans son impatience, l'usurpateur se rendit de nuit à la prison, étrangla l'empereur de ses mains, lui brisa les os à coups de massue, et jeta le cadavre au pied des murs de la forteresse pour faire supposer qu'Alexis l'Ange était mort d'une chute, en essayant de s'évader. Il était temps pour Murzuphle de se défaire du jeune prince, car déjà les croisés marchaient sur Constantinople, pour rétablir l'empereur légitime.

En vain il offrit aux Latins des sommes énormes pour obtenir la paix; tout fut inutile, promesses ou menaces, et il dut songer sérieusement à préparer ses moyens de défense; à cet effet il fit élever des fortifications intérieures, approvisionna la place, et disposa son armée pour soutenir un long siége. Malgré ses efforts, au troisième assaut les croisés s'emparèrent de Constantinople, et Baudoin, comte de Flandre, fut proclamé empereur le 9 avril 1204.

Murzuphle put néanmoins échapper à ses ennemis et emporter ce que le palais de Bucoléon renfermait de plus précieux; il se retira dans la Thrace avec sa femme, la jeune Eudoxie, et sa belle-mère l'impératrice Euphrosyne, épouse du vieil Alexis III, qui était encore maître de Mosynople.

Des pourparlers eurent lieu entre le gendre et le beau-père; Alexis consentit à recevoir Murzuphle dans sa nouvelle capitale, et accueillit sa fille et sa femme avec toutes les marques d'un profond attendrissement : mais peu de jours après, le vieil empereur investit le palais de son gendre, à la tête de ses soldats, commanda au bourreau de lui arracher les

yeux, et le fit jeter nu et sanglant hors des portes de Mosynople.

Mutilé et abandonné de tous, Murzuphle erra quelque temps sans asile, et fut enfin vendu aux croisés par des moines auxquels il s'était fait connaître. Baudoin le fit juger par ses barons, qui le condamnèrent à être précipité du haut de la colonne que Théodose le Grand avait élevée sur la place Taurus, à Constantinople : la sentence reçut son exécution.

Alexis Murzuphle étant mort, Théodore Lascaris, autre gendre d'Alexis III, rallia les Grecs et voulut chasser les croisés de Constantinople et de l'empire. Ce prince courageux, aidé de six de ses frères, tous distingués par leurs talents et par leurs exploits militaires, ne put jamais décider les Grecs à se révolter contre les Français; en vain il leur représenta qu'il était facile d'exterminer vingt mille ennemis renfermés dans une capitale; ils refusèrent de combattre, et consentirent seulement à le proclamer empereur. Alors il traversa le Bosphore; confia sa famille aux habitants de Nicée, rassembla autour de lui tout ce qu'il put trouver d'hommes déterminés, et à leur tête s'empara de quelques villes dont il se forma un petit empire qu'il agrandit bientôt avec le secours de Gajatheddin kaï Khosrou, sultan d'Iconе, qui l'aida à conquérir sur les Latins toute la Bithynie. Baudoin ayant même été obligé de rappeler ses troupes de l'Asie pour arrêter une irruption des Bulgares, Théodore Lascaris profita de cette circonstance pour s'emparer de la Lydie, d'une partie de la Phrygie et des côtes de l'Archipel jusqu'à Éphèse. Ayant appris ensuite que son beau-père avait été fait prisonnier par le marquis de Montferrat, il se détermina

à se faire sacrer solennellement comme son successeur, dans la cathédrale de Nicée, par le patriarche Michel Autorianus.

Deux années s'écoulèrent pour le nouvel empereur au milieu de guerres continuelles, soit avec les Français, soit avec des aventuriers qui cherchaient à s'établir sur les côtes de la Bithynie ; enfin, au moment où les peuples commençaient à jouir de quelque repos, son beau-père s'échappa de sa prison et se réfugia à la cour du sultan d'Icone, d'où il écrivit à Théodore pour lui réclamer le royaume de Nicée. Celui-ci, qui venait de fonder son empire par sa vaillance, refusa d'obéir au terrible vieillard, et sûr de l'amour des soldats et de la fidélité de ses officiers, il marcha contre Alexis, qui s'avançait à la tête de vingt mille hommes, commandés par le sultan Gajatheddin kaï Khosrou en personne, qu'il avait détaché de l'alliance de son gendre. La rencontre des deux armées eut lieu près d'Antioche, et le choc fut soutenu de part et d'autre avec vigueur; cependant les troupes de Théodore Lascaris, inférieures en nombre, commençaient déjà à plier, lorsque heureusement l'empereur parvint à joindre le sultan dans la mêlée : un combat singulier s'engagea entre eux, Gajatheddin fut tué, et sa mort entraîna la défaite de son armée et la perte de la bataille. Alexis fut pris et enfermé dans un couvent, où il mourut de chagrin.

Peu de temps après ces événements, Pierre de Courtenay succéda à Baudoin sur le trône de Constantinople. Cet empereur se montra favorable à Théodore; et comme celui-ci venait de perdre sa femme, il lui donna en mariage sa fille Marie. La paix étant ainsi rétablie entre les Latins et les

Grecs, Théodore put s'occuper de l'administration de ses états; il fonda dans toutes les villes des écoles publiques pour l'instruction des enfants, et il institua des tribunaux pour rendre la justice aux peuples. La mort vint le surprendre au milieu de ces travaux en 1222, à l'âge de cinquante ans. Quoiqu'il eût un fils âgé de huit ans, il nomma pour son successeur Jean Ducas ou Vatace, son gendre, préférant en cela les intérêts de l'empire à ceux de sa dynastie.

Le nouvel empereur était né à Didomititha en Thrace, et descendait de l'illustre famille des Ducas, qui avait occupé le trône dans la dernière moitié du onzième siècle. Vatace, dès sa jeunesse, avait fait preuve d'une grande intrépidité dans les combats, et d'un ardent amour pour le bien public; aussi son activité, sa prudence et sa bonté lui avaient acquis l'estime des peuples et la faveur de Théodore Lascaris.

Pendant un règne fort long il réalisa les espérances que la nation avait placées en lui; jusqu'à la fin de sa carrière il se montra équitable, généreux, et il fut réellement le père de ses sujets. Plusieurs fois il attaqua l'empire des Latins et conduisit ses armées jusque sous les murs de Constantinople. Enfin, après avoir augmenté considérablement l'étendue des états que lui avait laissés son beau-père, il mourut le 30 octobre 1255, à l'âge de soixante-deux ans.

Ce prince avait favorisé les développements de l'agriculture et du commerce, et ne s'était jamais écarté des règles d'une sévère économie, ce qui est la vertu la plus rare et la plus difficile chez les rois. On raconte à ce sujet que son fils s'étant présenté devant lui avec des habits magnifiques, Vatace le réprimanda en ces termes : « Quels services allez-

» vous rendre aujourd'hui aux Grecs, mon fils, pour leur » tenir compte des richesses que vous dissipez par un vain » étalage de luxe? Ignorez-vous que ces vêtements d'or et » de soie vous sont donnés par le peuple, et qu'il ne vous est » permis d'en faire usage qu'en présence des ambassadeurs » étrangers, afin de leur montrer l'éclat de notre industrie et » la majesté de l'empire que vous gouvernez? »

A l'époque de la mort de Jean Vatace, son fils, Théodore Lascaris II, était à guerroyer avec Azeddin kaï Kaus II, sultan d'Icone; dès que le jeune prince eut appris la nouvelle de l'événement fatal, il s'empressa de faire un traité avec son ennemi, et se rendit dans sa capitale, où il fut couronné solennellement le jour de Noël 1255. Les commencements de son règne furent signalés par une invasion des Bulgares, qui voulurent reprendre les provinces que Vatace leur avait enlevées; Théodore réunit aussitôt une armée formidable, vint à leur rencontre et les défit dans plusieurs batailles rangées; il repoussa également les Tartares, qui étaient descendus dans la Cappadoce. Ces premiers exploits faisaient présager un règne semblable à celui de son père, lorsque malheureusement le prince fut attaqué par une maladie épileptique, dont on attribuait la cause au poison.

Tourmenté de l'idée d'une mort prochaine, son esprit s'affaiblit; Théodore tomba dans une noire mélancolie et se laissa égarer par les plus étranges superstitions; il consultait, pour les questions les plus indifférentes, les personnes qu'il supposait instruites de l'avenir, et les faisait tuer s'il n'était pas satisfait de leurs réponses. Ainsi ayant un jour interrogé le grand logothète Acropolite sur une question po-

litique, et n'en ayant pas reçu une réponse conforme à son opinion, il eut la cruauté de le faire dépouiller de ses vêtements et de commander à ses gardes de le frapper avec le bois de leurs lances jusqu'à ce que la mort s'ensuivît. Il essaya également de faire arrêter Michel Paléologue, gouverneur de Durazzo, qu'il soupçonnait d'ambitionner l'empire; celui-ci, averti à temps, s'enfuit à la cour du sultan d'Icone, et évita le supplice. Il s'en prit alors à la sœur de Paléologue, et lui commanda de donner sa fille en mariage à l'un de ses favoris: sur le refus de la princesse, il la fit enfermer dans un sac avec des chats sauvages, dont lui-même animait la fureur en les piquant à travers la toile avec de longues aiguilles. Après trois heures d'un supplice horrible, cette malheureuse femme fut retirée toute en lambeaux et affreusement mutilée. Puis le jour même, soit par un retour à la raison, soit par un sentiment de crainte, il écrivit à Michel Paléologue pour l'engager à venir à la cour, promettant de lui restituer tous ses biens.

Confiant dans les protestations de l'empereur, Michel revint immédiatement à Nicée : le jour de son arrivée, Théodore le fit arrêter, ordonna qu'on le lui amenât chargé de fers; et lorsqu'il fut en sa présence il versa des larmes abondantes, l'embrassa, et lui témoigna le plus vif repentir de ses cruautés, dont il rejetait la cause sur la maladie affreuse qui le dévorait.

Théodore devint de jour en jour plus faible, et ne songea bientôt plus qu'à mourir; il confessa publiquement ses fautes, se revêtit d'un habit de moine, distribua d'abondantes aumônes, et après avoir demandé pardon à Dieu et aux hommes de ses crimes, il expira au commencement du

mois d'août 1259, laissant le trône à son fils Jean Lascaris, à peine âgé de six ans.

Michel Paléologue s'était rendu tout-puissant à Nicée pendant la maladie de Théodore; après la mort de ce prince, il s'empara du gouvernement, fit massacrer Muzalon, qui avait été désigné pour remplir les fonctions de tuteur; distribua les charges de l'état à ses créatures, partagea avec eux les immenses trésors de la couronne et se fit donner le titre de Despote, qui appartenait ordinairement aux fils ou aux gendres du souverain. Enfin, avec l'approbation du patriarche de Nicée et des principaux chefs de l'armée, il prit le titre d'empereur, en promettant toutefois de ne rien entreprendre contre la personne ou contre le pouvoir du jeune Lascaris.

Au mépris de cet engagement solennel, le jour du couronnement, les soldats et les partisans de Michel empêchèrent le patriarche de présenter deux couronnes impériales, et le jeune prince ne reçut qu'un simple diadème.

Deux années suffirent à Michel Paléologue pour affermir son trône : il entreprit alors de chasser les Français de la Grèce et de rétablir le siége de l'empire à Constantinople. Ses premières tentatives échouèrent, et il fut même obligé de conclure une trêve avec les Latins et d'ajourner l'exécution de ses projets sur Byzance. Cependant Alexis Stratégopule, qu'il avait envoyé en Illyrie pour combattre le despote Michel, ayant appris en passant devant Constantinople que la garnison de cette ville était alors peu nombreuse, il se ménagea des intelligences dans la place, y pénétra à la faveur des ténèbres, et fit massacrer tous les Français. L'empereur Baudoin IV parvint heureusement à se sauver dans

un esquif avec quelques soldats. Cet événement inattendu termina le règne des Latins en Orient.

Lorsque cette grande nouvelle fut connue à Nicée, l'empereur, accompagné du jeune Lascaris, partit aussitôt avec sa cour pour Constantinople. Ce n'était pas tout pour Michel que d'être maître de Byzance, il fallait s'y maintenir en mettant dans ses intérêts les Vénitiens et les Pisans, dont il redoutait la puissance, et enlever aux Latins jusqu'à l'espérance de pouvoir jamais ressaisir l'empire. Il mit alors en usage toutes les ressources d'une politique perfide, et après avoir combattu avec les Grecs contre les Latins, il se tourna du côté des Latins contre les Grecs, et négocia avec les papes en leur offrant de soumettre l'Église d'Orient à celle de Rome.

Mais cette politique souleva contre lui la haine du clergé grec; et le patriarche Arsène abdiqua même sa dignité pour ne pas être obligé d'obéir. Comme une semblable démarche portait un coup funeste à l'autorité de Michel, celui-ci s'empressa de le rappeler à la cour, et lui donna l'assurance formelle que son intention n'était pas de subordonner le siége de Byzance à celui de Rome, mais seulement de gagner du temps en trompant leurs ennemis communs. D'après cete promesse, Arsène consentit à reprendre la conduite de son diocèse; néanmoins plusieurs prélats avaient déjà suivi son exemple, et avaient formé contre Michel Paléologue un parti puissant qui avait proclamé Jean Lascaris seul chef de l'état. Michel arrêta la révolte en faisant saisir le malheureux prince, auquel il fit brûler les yeux avec un bassin ardent, supplice qui consistait à faire passer sur les orbites un bassin de cuivre rougi au feu.

Arsène essaya encore de lutter contre Michel; il assembla même les évêques ses suffragants et l'excommunia; mais il en fut puni aussitôt par la déposition, et rien ne s'opposa plus aux desseins de l'empereur. Il reprit ses négociations auprès du saint-siége, et conclut une alliance avec Grégoire X: il lui soumit l'Eglise grecque, et persécuta ses sujets pour les obliger à reconnaître la suprême autorité des papes. Cependant après la mort de Grégoire, le pontife Martin IV, un de ses successeurs, l'ayant excommunié, la paix fut rompue, et il se vengea de la cour de Rome par les Vêpres siciliennes. Enfin ce prince mourut en Thrace, des suites d'une maladie d'entrailles.

Michel Paléologue s'était tellement rendu odieux au peuple, que son fils Andronic n'osa pas lui faire rendre les honneurs funèbres dans Constantinople, craignant que le corps de son père ne fût traîné dans les rues et jeté à la voirie; il le fit enterrer secrètement et de nuit par quelques domestiques fidèles. Ainsi finit ce règne de vingt-quatre ans, l'un des plus fertiles de ce siècle en grands événements.

Andronic Paléologue succéda à son père en 1282: l'histoire de ce prince, qui passa quarante-six années à discuter avec des prêtres sur de vaines questions théologiques, appartient au siècle suivant.

Nous avons vu en Occident, sous les pontificats de la fin du douzième siècle, les lumières de la philosophie se répandre dans les masses, et des hommes de génie jeter des semences de liberté qui ne pouvaient manquer de produire des fruits, étant fécondées par le sang d'Arnaud de Brescia et de ses disciples, ces courageux ennemis du despotisme pontifical.

En France, Suger, le premier ministre politique que le royaume eût possédé jusqu'alors, s'appuyant sur ce principe, qu'une nation est d'autant plus forte qu'elle est plus libre, venait d'émanciper les serfs ou plutôt les travailleurs, et de renverser l'aristocratie des barons et des seigneurs; Philippe Auguste avait suivi instinctivement la voie ouverte par Suger; et après eux, Louis VIII, en publiant des ordonnances pour l'affranchissement des serfs, n'avait été que le continuateur de cette politique qui caractérisa l'administration du célèbre abbé de Saint-Denis.

Cependant au milieu de cette marche progressive, la race des Capets n'en poursuivait pas moins sa carrière de crimes et d'attentats. Louis, surnommé par ses flatteurs Cœur-de-lion, parvint au trône à l'âge de trente-six ans, le 14 juillet 1223, et se fit sacrer à Reims vingt jours après son avénement à la couronne. Il était le premier roi de la troisième race qui n'eût pas été sacré du vivant de son père. Comme son prédécesseur, Louis se montra perfide et lâche avec ses ennemis, cruel et inexorable avec ses sujets, qu'il extermina plusieurs fois pour obéir au pape. Heureusement il fut arrêté au milieu de ses guerres contre les malheureux Albigeois, par le comte de Champagne, l'amant de la reine, qui lui donna un breuvage empoisonné.

Avant d'expirer, Louis VIII déclara l'infâme Blanche de Castille, sa femme, régente du royaume et tutrice de son fils aîné Louis IX, âgé d'environ douze ans. Le jeune prince fut conduit à Reims et sacré par Jacques de Bazoche, évêque de Soissons, et sans pompe, la plupart des grands vassaux du royaume ayant refusé d'assister à cette cérémonie avec la

reine mère, qu'ils accusaient ouvertement d'avoir participé au crime de Thibaut, comte de Champagne. Néanmoins, dès que la clameur publique fut apaisée, ce seigneur revint audacieusement à la cour : mais pendant son absence, Blanche ayant conçu une nouvelle passion pour le cardinal Romain, légat du saint-siége, refusa de recevoir son ancien amant, et lui ordonna de se retirer dans ses terres. Thibaut, furieux de cet affront, forma une ligue puissante avec Pierre de Dreux, dit Mauclerc, et Hugues de Lusignan, comtes de Bretagne et de la Marche, et déclara la guerre au roi de France pour se venger de la régente.

Blanche, redoutant les armes de ces trois seigneurs confédérés, se réconcilia secrètement avec son amant, et le détermina à se retirer de la ligue. Croyant alors n'avoir plus rien à craindre, elle se brouilla de nouveau avec le comte de Champagne, dont la passion jalouse était un obstacle à ses débordements. Mais celui-ci vint aussitôt renforcer les mécontents, et pour leur donner une garantie de ses serments, il demanda en mariage la fille du comte de Bretagne : la régente, instruite de cette résolution, dont elle redoutait les conséquences, prit un parti extrême ; elle se rendit seule auprès de Thibaut, passa une nuit dans son château, et le détacha une seconde fois du parti des rebelles en faisant rompre son mariage.

Les comtes de Bretagne et de la Marche, furieux d'avoir été les jouets de l'inconstance de leur allié, se tournèrent contre lui, et réclamant au nom de sa cousine Alix, reine de Chypre, le comté de Champagne, ils envahirent ses domaines. Blanche profitant de leur division, et sous prétexte de secourir

son amant, rassembla une armée, battit les mécontents, et conclut un accommodement avec le comte de Champagne et Alix, moyennant une somme considérable payée par le trésor public, et pour laquelle Thibaut céda à la couronne les comtés de Sancerre, de Blois, de Chartres, et la vicomté de Châteaudun. Ce fut ainsi que la régente, après avoir fait de son amant un assassin, après l'avoir rendu traître et félon, parvint encore à lui arracher ses domaines.

Le comte de Bretagne, quoique vaincu, n'en persista pas moins dans sa révolte; il rallia autour de lui tous les grands vassaux qui voulaient rester indépendants, ou ceux qui espéraient recouvrer leurs anciens priviléges, sous le gouvernement d'une femme, et forma une nouvelle ligue qui se renforça encore de l'adjonction de Henri III, roi d'Angleterre, qui de son côté voulait reconquérir la Normandie.

Devant une coalition aussi formidable, la régente déploya les ressources de l'astuce féminine; trop faible pour attaquer ouvertement ses ennemis, elle sema la division entre eux en menant de front cinq ou six intrigues galantes. Elle acheta par ses caresses la trahison de Robert du Bourg, ministre de Henri III, qui retint son maître dans l'inaction; elle s'abandonna au comte de Flandre, qui était prisonnier à sa cour, et l'opposa à son ennemi le comte de Bretagne; enfin elle détacha de la ligue Philippe, comte de Boulogne, en excitant sa jalousie contre Enguerrand de Couci, qui aspirait à la régence ou plutôt à la couronne; car c'était l'appât de la royauté et non la beauté de Blanche qui captivait ses amants, quoi que dise Belleforêt de sa mignardise, de sa gentillesse, de son tant doux regard et de sa gracieuse contenance.

En effet, l'éducation que recevait le jeune roi pouvait donner créance à l'opinion que Blanche songeait à l'enfermer dans un monastère pour régner à sa place. Le prince apprenait à chanter les offices, passait des journées entières dans les églises à dire les offices en latin et à apprendre les légendes des saints.

A cette même époque la régente rendit un décret pénal contre les Albigeois, et commanda de les poursuivre avec la dernière rigueur. Le jeune Louis, fanatisé par les prêtres, applaudit aux ordonnances de sa mère, et bientôt on vit des hordes de soldats farouches s'abattre sur les provinces du Languedoc, ravageant les campagnes, détruisant les villages, incendiant les villes, et commettant partout, au nom de Dieu, les attentats les plus horribles. Cependant il s'est trouvé un historien, Vély, qui a osé dire en rapportant ces atrocités : « Ainsi fut glorieusement terminée l'affaire des Albigeois. » Ce qui avait dépassé la puissance de Philippe Auguste, le » plus habile politique de son siècle, ce que n'avaient pu » accomplir les armes victorieuses de Louis VIII, fut l'ouvrage » d'une femme et le coup d'essai d'un enfant. » Honte éternelle sur le lâche séide des despotes ! honte sur le prêtre qui a tracé ces lignes exécrables !

Saint Louis, parvenu à l'âge d'homme, ne démentit pas son origine : après avoir dévasté la Bretagne, il força Pierre Mauclerc, prince du sang royal, suivant le langage des courtisans, pour le punir d'avoir tenté de maintenir l'indépendance de son comté, à venir la corde au cou implorer miséricorde ; et quand ce seigneur fut en sa présence, il lui parla en ces termes : « Quoique tu aies mérité une mort infâme,

» je te pardonne parce que tu es de mon sang, mais sous la » condition que ton comté de Bretagne appartiendra désor» mais à ma couronne. »

Ce même saint Louis, qui dépouillait ainsi ses vassaux, lisait par humilité tous les jours à ses domestiques les litanies, l'office et les cantiques; il bêchait le jardin des moines de Cîteaux, et portait comme un manœuvre les pierres des bâtiments qu'il leur faisait élever aux dépens du peuple.

Pendant la régence de Blanche de Castille, tous les intérêts de la nation furent sacrifiés à l'ambition des moines, et les dominicains, ces fougueux inquisiteurs, obtinrent le droit de prendre les grades universitaires et de se livrer à l'enseignement public, ce qu'avant elle aucun prince n'avait voulu autoriser.

Saint Louis avait vingt ans lorsque sa mère lui fit épouser Marguerite, fille aînée de Raymond Bérenger IV, comte de Provence. Comme elle redoutait qu'une femme aimable ne prît sur son fils un ascendant qu'elle voulait conserver, Blanche gouverna les jeunes époux avec un despotisme inconcevable, ne leur permettant de se voir ou de se parler qu'à des heures déterminées, le plus souvent en sa présence, et se cachant même dans leur appartement pour épier leurs rapports intimes. Pendant toute la vie de Blanche de Castille, la jeune reine n'eut pas la plus légère part aux affaires publiques ni à celles de la maison royale; exilée en quelque sorte dans son palais, elle n'avait d'autres distractions que les exercices de piété auxquels la reine mère l'avait assujettie.

Enfin le roi, parvenu à l'âge de vingt et un ans, fut déclaré majeur; mais la régence de sa mère expira sans pour cela

que son autorité fût diminuée; cette mégère continua à diriger l'imbécile saint Louis, trop soumis et trop bigot pour résister aux volontés de Blanche. Cependant il est juste de dire que parfois il s'occupait de l'administration des finances, et puisait dans les trésors de la nation pour élever des fondations pieuses ou pour acheter des reliques. Ainsi ce fut lui et non la reine mère qui proposa aux Vénitiens une somme de huit mille onces d'or en échange de la couronne d'épines de Jésus-Christ qu'ils possédaient, quoique déjà les moines de Saint-Denis en eussent une autre dont les épines étaient toujours vertes, et qu'ils exposaient chaque année dans leur église. Le roi ayant eu soupçon que les bons Pères employaient une sainte ruse pour grossir leurs revenus, avait fait examiner leur couronne; et de ce qu'elle s'était trouvée en bois peint, il en avait conclu que les Vénitiens possédaient la véritable. Il la leur acheta et la fit rapporter en France, scellée des sceaux des empereurs d'Orient et de ceux de la république : saint Louis, Blanche et Marguerite vinrent la recevoir à Sens, et le monarque bigot la rapporta lui-même nu-pieds depuis Vincennes jusqu'à Notre-Dame, et de là au palais, où elle fut déposée dans la Sainte-Chapelle.

Lorsque les princes latins eurent connaissance du marché ridicule que le roi des Français avait fait avec les Vénitiens, ils envoyèrent aussitôt proposer à saint Louis de lui vendre un bras entier de la vraie croix, la robe de notre Seigneur, le fer, la lance, l'éponge, le marteau, les clous et les autres instruments de la Passion : le tout fut acheté à des prix énormes. Ce commerce, qui s'était d'abord établi entre les monarques, se continua entre les sujets. Des moines grecs et

des prêtres italiens vinrent en France et tinrent boutique ouverte de reliques : des cheveux, des ossements, des lambeaux de chair étaient baptisés du nom des plus grands saints et vendus au poids de l'or aux fanatiques. Telles étaient l'effronterie des uns et la sottise des autres, qu'un évêque grec céda pour mille écus d'or à la ville de Gênes la queue de l'âne sur lequel notre Seigneur avait fait son entrée dans Jérusalem, et qu'un autre vendit le foin de la crèche sur lequel Jésus-Christ avait été placé au moment de sa naissance. Les moines italiens présentaient leurs marchandises à la foule comme dans une vente à l'encan, et criaient : « En cette fiole, voilà du » sang du Sauveur, recueilli sous la croix par la vierge Marie; » en celle-ci, voilà des larmes de Jésus-Christ; en celle-là, » du lait de la sainte Mère de Dieu, et en cette autre des » cheveux de saint Joseph. » Et tous les fidèles s'empressaient de donner leur argent à ces moines fripons. Les prêtres français, furieux de voir des étrangers exploiter leurs diocèses à leur détriment, se mirent à leur tour à débiter la même espèce de marchandise, et surpassèrent les Italiens et les Grecs en effronterie; ils vendirent jusqu'à des boîtes qui contenaient les unes du souffle de Jésus-Christ, et d'autres les cornes invisibles de Moïse !!!

En 1244, saint Louis étant tombé gravement malade à Pontoise, rêva dans un accès de fièvre que Jésus lui reprochait son indifférence pour les chrétiens d'Orient, et lui promettait sa guérison à la condition qu'il se rendrait en terre sainte. Par malheur le roi recouvra la santé ; aussitôt il s'occupa des préparatifs d'une croisade, et rançonna ses sujets pour fournir aux frais de cette expédition extravagante. Trois

mois après, tout étant disposé pour le voyage, il s'embarqua à Marseille avec sa jeune femme Marguerite et une cour nombreuse, laissant la régence du royaume à Blanche de Castille. Cependant le monarque qui montrait un si grand zèle pour le service de Jésus-Christ ne fut guère favorisé dans le cours de sa traversée; car, sans doute pour l'éprouver, Dieu permit que la flotte fût assaillie par de violentes tempêtes, qui l'obligèrent à relâcher dans l'île de Chypre, où la peste se mit dans l'armée et emporta un tiers des soldats. Malgré ces désastres, suivant le rapport du sire de Joinville, au départ de cette île, la flotte était encore composée de dix-huit cents vaisseaux : cette assertion seule peut nous faire apprécier le nombre des Français morts dans la croisade; et nous ne serons point taxés d'exagération lorsque nous dirons que la guérison du fanatique Louis IX coûta à la France, dans cette première expédition, plus de cent mille hommes.

Arrivé sur le sol de la Palestine, saint Louis s'empara de Damiette, et remporta quelques succès insignifiants qui ne furent pas de longue durée. Bientôt les soldats, décimés par les maladies contagieuses ou accablés par des fièvres dévorantes, n'eurent plus la force de soutenir leurs armes, et tombèrent sous le fer des farouches musulmans : le roi, les princes du sang et quelques riches seigneurs furent seuls épargnés et mis à rançon.

En apprenant les désastres des croisés et la captivité de son fils, Blanche entra dans un tel accès de rage, qu'elle fit pendre comme perturbateurs du repos public deux soldats qui, les premiers, avaient rapporté cette funeste nouvelle. Néanmoins leurs rapports se confirmèrent, et la régente

n'eut plus à douter de l'épouvantable malheur qui venait l'accabler : ce fut pour elle un coup terrible, et elle en prit une fièvre lente qui la conduisit au tombeau. Sentant sa fin approcher, Blanche se fit porter à Paris, et prononça des vœux monastiques entre les mains de l'abbesse de Maubuisson, pensant expier ainsi les désordres de sa vie; ensuite elle se fit revêtir d'un habit de religieuse et mettre sur un lit de paille recouvert d'une serge, où elle expira le 1er décembre 1252, à l'âge de soixante-cinq ans.

Vingt mois après, saint Louis recouvrait sa liberté moyennant une rançon de cent mille marcs d'argent; et il ne fallut pas moins de vingt-quatre années à la France pour réparer l'épuisement où l'avait mise le payement de cette somme. Après ce laps de temps, l'obstiné fanatique voulut faire une nouvelle tentative contre les infidèles d'Afrique, et s'embarqua à Aigues-Mortes avec soixante mille hommes. Une tempête affreuse assaillit d'abord sa flotte sur les côtes de Sardaigne; ensuite, à peine le débarquement était-il effectué devant Tunis, que la peste se répandit dans le camp des croisés et atteignit le roi lui-même. Il en mourut le 25 août 1270, à l'âge de cinquante-cinq ans et quatre mois. Ce prince est un de ceux qui ont fait le plus de mal à la France, par les projets insensés qu'enfanta son cerveau malade et par l'institution des tribunaux de l'inquisition. Aussi a-t-il mérité d'être canonisé par Boniface VIII, le plus infâme et le plus impie des papes!

Philippe III, qui se trouvait en Afrique avec son père, lui succéda et prit aussitôt le commandement de l'armée. Comme il redoutait pour lui-même les atteintes du fléau, son premier



acte d'autorité fut de rendre un édit qui fixait la majorité des rois à quatorze ans, afin d'éviter les inconvénients d'une régence trop longue. Ensuite il essaya de presser le siége de Tunis; mais les Français, accablés de souffrances, refusèrent de combattre. Déjà l'on pouvait prévoir le jour où il ne resterait même pas assez de soldats pour défendre le camp, lorsque heureusement Charles d'Anjou, roi de Sicile, vint au secours des croisés. Ceux-ci reprirent alors le dessus, et forcèrent les musulmans à conclure une trêve de dix années.

Philippe se hâta de revenir en France, suivi d'un lugubre cortége de cercueils, parmi lesquels on distinguait celui de sa femme Isabelle d'Aragon, celui du roi Louis IX, et ceux de Thibaut, comte de Champagne et roi de Navarre, et d'Alphonse, comte de Poitou. A son arrivée le nouveau monarque se rendit à Reims et se fit sacrer par Miles de Bazoche, évêque de Soissons.

Roi faible, pusillanime et superstitieux, Philippe n'a laissé aucun souvenir de gloire. Quelques années après la mort d'Isabelle, quoiqu'il en eût trois enfants, il épousa Marie, fille de Henri, duc de Brabant. Cette nouvelle reine montra par ses vices et par ses crimes qu'elle était digne du trône; elle s'abandonna sans pudeur au barbier de saint Louis, Pierre de la Brosse, dont Philippe avait fait son favori, son premier valet de chambre et son ministre; de leurs amours naquit un bâtard appelé Louis, comte d'Évreux, dont la race régna sur la Navarre.

Marie, à l'exemple de l'infâme Bertrade, forma le projet de faire disparaître les héritiers légitimes du trône pour y placer le fruit de l'adultère, et elle commença par faire em-

Gui se hâta de venir à la cour avec sa fille pour demander à Philippe, dont elle était la filleule, l'autorisation nécessaire pour conclure son mariage avec le jeune prince anglais qu'elle aimait. Le traître monarque, sans être touché d'une semblable marque de confiance, les fit jeter tous deux dans une affreuse prison, où la jeune princesse de Flandre expira de chagrin et de douleur. Dans la suite, Gui ayant recouvré sa liberté, voulut venger la mort de sa fille, et déclara la guerre au roi. Malheureusement la fortune trahit son courage; le comte de Valois, le digne frère de Philippe, envahit la Flandre à la tête d'une nombreuse armée, et força cet infortuné à conclure un traité de paix désastreux pour sa famille. Bien plus, pour surcroît de perfidie, le prince engagea Gui à se rendre à la cour de France avec ses fils, lui affirmant que son frère se relâcherait de sa rigueur en voyant sa soumission. Plein de confiance dans la parole du comte de Valois, l'imprudent se mit en route avec Robert, Guillaume et Gui, ses trois fils, et accompagné d'un grand nombre de seigneurs : à peine furent-ils arrivés dans Paris, que Philippe les fit traîtreusement arrêter et conduire prisonniers dans différentes citadelles.

Ensuite, il commanda à son frère d'achever la conquête de la Flandre, ce qu'il croyait facile, le pays se trouvant privé de ses chefs; et ne supposant pas que le peuple osât opposer la moindre résistance à ses armes : c'est ce qui arriva cependant; et pour la première fois une armée de vingt mille ouvriers, sous la conduite d'un boucher et d'un tisserand, combattirent des nobles et des chevaliers, et mirent en déroute quarante mille Français, dans la plaine de Courtrai!

Rendu furieux par cette défaite, le roi voulut en tirer une vengeance éclatante ; il leva de nouvelles troupes, imposa tous ses sujets du cinquième de leurs revenus, altéra encore les monnaies, et ordonna au ban et à l'arrière-ban de prendre les armes afin de marcher contre la Flandre.

Quant aux peuples, ils n'en étaient pas plus heureux ; vainqueurs et vaincus étaient également pressurés par cet exécrable monarque ; et comme ses exactions ne lui rapportaient pas assez d'argent, il résolut, d'après les conseils de son confesseur Guillaume Paris, frère prêcheur et grand inquisiteur, de poursuivre les templiers, et de partager leurs richesses avec le pape Clément V. En conséquence, il donna des ordres secrets aux gouverneurs des provinces, afin qu'ils se tinssent prêts avec leurs soldats pour arrêter, le vendredi 13 octobre 1307, tous les templiers de son royaume. Cet ordre fut exécuté avec la plus grande rigueur, et un nombre prodigieux de ces malheureux furent plongés dans les cachots de l'inquisition. On leur fit subir des tortures inouïes pour leur faire avouer des crimes imaginaires ; on produisit contre eux de faux témoins qui affirmaient qu'aux cérémonies des réceptions ils reniaient Dieu, crachaient sur le Christ, adoraient une tête d'airain supportée par quatre pieds de forme humaine, et commettaient entre eux des impuretés abominables.

Parmi les jeunes chevaliers, plusieurs ne purent supporter les tourments de la question, et avouèrent tout ce qu'on leur demanda, afin d'adoucir leurs bourreaux, et d'obtenir la faveur d'une prompte exécution. Les vieux chevaliers qui refusèrent obstinément de se reconnaître coupables eurent à souffrir pendant une année entière des supplices effroyables

qu'on renouvelait chaque jour. Et cette déplorable persécution était faite au nom de très-haut, très-puissant, très-redouté seigneur Philippe le Bel, roi de France!

Enfin des juges prononcèrent une sentence de mort contre les templiers, comme étant convaincus du crime d'hérésie; et l'exécution fut fixée au 11 mars, jour si ardemment désiré par Philippe. Le commandeur de Normandie et le grand maître Jacques de Molay, suivis de leurs chevaliers, chargés de chaînes, conduits deux à deux, montèrent lentement sur le bûcher; alors ils se tournèrent vers le peuple, protestèrent hautement de leur innocence en présence du légat du pape, de l'archevêque de Sens et du clergé, accusant le roi et Clément de vouloir anéantir leur ordre pour se partager leurs dépouilles. Déjà les assistants, émus jusqu'aux larmes par l'accent de vérité de Jacques de Molay, avaient forcé les bourreaux de suspendre l'exécution; déjà les cardinaux et les évêques, hésitant devant l'énormité du crime et la colère populaire, avaient ordonné au prévôt de Paris de ramener les condamnés dans leur prison; lorsque Philippe, l'infâme Philippe, qui craignait de voir ses victimes lui échapper, envoya des renforts de troupes, fit conduire les martyrs dans l'île Saint-Louis, et ordonna qu'on exécutât la sentence à l'heure même. Le commandeur de Normandie et le grand maître subirent leur supplice avec un grand courage, et l'on raconte que du milieu des flammes, on entendit la voix prophétique de Jacques de Molay qui appelait Clément V et Philippe le Bel devant le tribunal de Dieu! Le pape et le roi moururent en effet quelques mois après, cette même année 1314!.....



Le grand maitre de l'ordre des Templiers

QUATORZIÈME SIÈCLE.

BENOIT XI.

199e PAPE.

ANDRONIC PALÉOLOGUE, empereur d'Orient. — **PHILIPPE LE BEL,** roi de France.

Réflexions sur l'histoire de l'Église au quatorzième siècle. — Élection de Benoît XI. — Les états généraux de France supplient Philippe de faire déclarer infâme la mémoire de Boniface VIII. — Rétablissement des Colonna. — Le pape veut réformer les mœurs du clergé. — Il est empoisonné par les cardinaux.

Robert Gallus, dans son style apocalyptique, dit en parlant de l'Église au quatorzième siècle : « J'étais en prières, les » regards tournés vers le ciel, quand j'aperçus tout à coup » dans les airs un monstre revêtu de la chape pontificale; il » avait les pieds en forme de glaive et des mains immenses, » qu'il plongeait dans l'Orient et dans l'Occident pour les » relever ensuite pleines d'or et de pierreries; on ne lui » voyait point de tête. M'étant approché alors, j'entendis une » voix infernale qui me cria : C'est l'Église romaine! »

En effet, l'esprit d'humilité et de charité avait entièrement abandonné les chefs du clergé romain. Depuis saint Grégoire jusqu'à Grégoire VII ils avaient combattu contre les évêques d'Orient et d'Occident pour usurper la suprême puissance

ecclésiastique ; ensuite ils avaient commencé les mêmes luttes contre les rois, jusqu'au pontificat de Boniface VIII, pour établir leur domination temporelle. Enfin lorsqu'ils eurent élevé la chaire de saint Pierre au-dessus de tous les siéges et de tous les trônes, lorsqu'ils eurent réuni dans leurs mains le glaive spirituel et le glaive temporel, ils songèrent à exercer cette puissance pour attirer à eux les richesses du monde entier.

Déjà l'inquisition établie par Innocent III avait fait merveille en Europe, où ses tribunaux condamnaient au bûcher les fidèles dont les biens excitaient la convoitise de la cour de Rome; mais comme ce moyen d'extorsion, indépendamment qu'il présentait quelque danger, n'était pas assez expéditif, les papes se rejetèrent sur les reliques, et suivant la maxime de Boniface VIII, ils firent argent de tout ce qu'ils purent vendre : après avoir épuisé l'Italie, ils s'abattirent sur la France, où, grâce aux progrès des lumières, à l'affranchissement des communes et à l'émancipation des serfs, ils étaient assurés de trouver pour longtemps des ressources. Depuis lors, et pendant un siècle entier qu'ils tinrent leur cour à Avignon, il sembla que la vertu eut été chassée du royaume par leur seule présence, tant il se commit d'actions honteuses.

Après la fin terrible de Boniface, les cardinaux se réunirent en conclave et proclamèrent chef de l'Église Nicolas de Trévise, cardinal-archevêque d'Ostie; le nouveau pontife fut sacré le 27 octobre 1303, sous le nom de Benoît XI.

Nicolas était fils d'un notaire appelé Boccasio Boccasini; il avait fait ses études à Venise, où plus tard il avait rempli les fonctions de précepteur : ensuite le jeune Boccasini était

entré dans l'ordre des frères prêcheurs, où par son zèle il avait mérité d'être promu aux charges de sous-prieur, de prieur, de provincial et de général de l'ordre; enfin Boniface l'avait élevé au cardinalat et à l'évêché d'Ostie, en lui faisant la singulière recommandation d'être moins vertueux, s'il voulait se faire aimer du clergé de son diocèse.

Dès que l'élévation de Benoît fut connue en France, Philippe lui envoya le seigneur de Mercœur, Pierre de Belle-Perche, chanoine de Chartres, et le chevalier Guillaume du Plessis, qui se joignirent à Nogaret pour féliciter le nouveau pape sur son exaltation et pour lui soumettre la requête suivante, que les états généraux avaient présentée au roi de France : « A vous, très-noble prince Philippe, notre sire. Les » peuples de votre royaume vous supplient de conserver les » franchises et la souveraineté de vos états, c'est-à-dire de ne » point reconnaître sur terre d'autre maître que vous de vos » biens temporels. Ils vous prient également de faire décla- » rer à la face des nations que le pape Boniface VIII a mérité » la damnation éternelle, en dénonçant par ses bulles que » votre royaume lui appartenait et qu'il pouvait en disposer » suivant son bon plaisir. »

Benoît, guidé par un sentiment de probité et de justice, blâma ouvertement la conduite de son prédécesseur; il releva Philippe de toutes les censures ecclésiastiques prononcées contre lui, et publia plusieurs bulles en réparation des désordres qu'avaient causés celles de Boniface. Il révoqua en outre les décrets lancés contre les Colonna, excepté toutefois ceux de confiscation, que les cardinaux ne voulurent pas consentir à annuler.

Bien différent de ses prédécesseurs, ce pontife était tellement ennemi du faste et de l'ostentation, que sa mère étant venue le voir après son exaltation, sous des vêtements magnifiques, il feignit de ne pas la reconnaître. Comme elle s'aperçut du sujet de son mécontentement, elle quitta le palais et revint avec ses habits ordinaires, alors il la reçut avec effusion de cœur devant toute la cour et la fit asseoir à ses côtés. Les mêmes sentiments d'humilité portaient Benoît à favoriser les frères mendiants, qui ne possédaient ni meubles ni domaines, et vivaient du pain de l'aumône, attendant le soir sur le seuil des demeures qu'on leur offrît un abri pour la nuit.

Ce bon pape appliquait tous ses soins à la pacification de l'Italie et à la réforme des ecclésiastiques; aussi souleva-t-il contre lui une haine violente : les cardinaux, dont il voulait réprimer les désordres, se montrèrent ses plus ardents ennemis, et résolurent de se délivrer d'un censeur incommode. Un jour de grand festin, pendant que le saint-père dînait avec plusieurs d'entre eux, un jeune clerc parut en habit de religieuse du monastère de Sainte-Pétronille, et vint offrir à Benoît, au nom de l'abbesse, qui était l'une de ses pénitentes, un plat d'argent garni de figues nouvellement cueillies; le pape en prit deux et offrit les autres à ses convives, qui les refusèrent pour ne pas en priver sa sainteté. Dans la même soirée, le pape se sentit attaqué de douleurs aiguës dans les entrailles et de vomissements; son médecin reconnut qu'il était empoisonné. Mais il était trop tard pour arrêter le mal, et le vertueux Benoît expira le 6 juillet 1304.

CLÉMENT V,

ANDRONIC II PALÉOLOGUE, empereur d'Orient.	200e PAPE.	PHILIPPE LE BEL, LOUIS LE HUTIN, rois de France.

Désordres, débauches et intrigues des cardinaux. — Philippe fait élire Clément V. — Conditions de son pacte avec Philippe. — Le nouveau pape est couronné à Lyon. — Origine des annates. — Le saint-père pille les églises de France. — Persécutions contre les templiers. — Philippe le Bel exige que le pontife condamne la mémoire de Boniface VIII. — Le roi est trompé par le pape. — Philippe est contraint de renoncer à poursuivre la mémoire de Boniface. — Absolution de Nogaret. — Concile de Vienne. — Les princes chrétiens s'engagent à entreprendre une nouvelle croisade en terre sainte. — L'empereur Henri VII envahit l'Italie et s'empare de Rome. — Il est empoisonné par un moine jacobin. — Bulle du pape contre la mémoire de ce prince. — Mort de Clément.

Les funérailles de Benoît XI terminées, les cardinaux s'enfermèrent en conclave à Pérouse pour lui donner un successeur. Dès le premier jour, deux factions également puissantes se partagèrent les voix; l'une avait à sa tête Matthieu Rosso des Ursins et François Gaëtan; l'autre reconnaissait pour chefs Napoléon des Ursins et le cardinal de Prato. Les premiers portaient au trône pontifical un cardinal italien

favorable aux amis de Boniface; les autres opposaient à leurs ennemis un cardinal français partisan de Philippe le Bel et des Gibelins. Au milieu de ces divisions, ils tombèrent d'accord sur un seul point, c'était de ne pas choisir un prêtre vertueux : « Nous ne voulons plus de gueux, » disaient-ils, désignant par ce nom injurieux l'infortuné Benoît.

Aucun des deux partis n'étant décidé à faire des concessions, les cardinaux rompirent le conclave, et retournèrent dans leurs palais reprendre leurs habitudes de débauches avec leurs maîtresses et leurs mignons, sans s'inquiéter des malheurs de l'Église, qui restait livrée à la plus déplorable anarchie. Enfin le cardinal de Prato, qui était vendu au roi de France, entreprit de réunir le conclave et de faire proclamer un pape du parti de Philippe.

A cet effet, il proposa aux deux factions un accommodement qui consistait à laisser aux Guelfes le droit de désigner trois candidats ultramontains, et aux Gibelins la liberté de choisir parmi les trois prélats le souverain pontife. Personne ne vit le piége; la faction du cardinal Matthieu consentit sans peine à nommer les prétendants à la papauté, et présenta trois ultramontains ennemis déclarés du roi de France.

Parmi ces trois candidats, le plus hostile à Philippe était Got, archevêque de Bordeaux; ce fut précisément cet exalté Guelfe que le cardinal de Prato résolut d'amener à son parti et de faire pape. Il adressa au roi une copie du traité des cardinaux, lui fit part de son projet, et lui conseilla de donner un rendez-vous secret à l'ambitieux prélat pour poser lui-même les conditions du pacte.

Philippe écrivit à Bertrand de Got, et lui désigna une ab-

baye située dans la forêt de Saint-Jean d'Angely, pour avoir une entrevue avec lui. L'archevêque se rendit aux ordres de Philippe, fort intrigué des motifs qui pouvaient déterminer ce prince à lui demander une conférence. Lorsque le roi eut présenté au prélat les lettres dans lesquelles le cardinal de Prato annonçait que le parti des Gibelins n'attendait que son ordre pour proclamer Got souverain pontife, celui-ci se jeta à ses pieds en s'écriant : « Sire, je vois maintenant » que vous voulez me rendre le bien pour le mal, et je me » soumets entièrement à vous. Commandez, je suis prêt à » obéir. De ce moment, j'oublie mon passé, je renie mes » amis, et je vous fais le sacrifice de toute mon existence. »

Philippe le releva, et l'ayant embrassé, lui dit : « Ainsi donc » il dépend de moi de vous faire pape; mais je ne le ferai » que sous la condition expresse que vous me réconcilierez » avec l'Église; que vous rendrez la communion à moi et » à ceux qui ont suivi mon parti; que vous m'accorderez » toutes les dîmes de mon royaume pendant cinq années; » que vous condamnerez les actes et la mémoire du pontife » Boniface; que vous rétablirez entièrement les Colonna dans » leurs biens et dans leurs dignités; enfin que vous ferez cardinaux les ecclésiastiques que je vous désignerai. Je me » réserve en outre de vous déclarer une condition importante » qu'il faut encore que vous acceptiez sans la connaître. »

L'archevêque fit serment sur l'hostie d'exécuter entièrement les volontés du roi, et lui donna en otage pour garantie de sa promesse, un de ses frères et deux de ses neveux. Un courrier fut expédié incontinent à Pérouse, au cardinal de Prato, et le lendemain celui-ci se présenta au conclave pour

proclamer Got souverain pontife. Les Guelfes entonnèrent immédiatement le Te Deum pour célébrer la grande victoire qu'ils avaient remportée, croyant avoir élevé sur la chaire de l'Apôtre le plus cruel ennemi du roi de France.

Bertrand de Got était né à Villandreau, dans le diocèse de Bordeaux, et descendait d'une ancienne famille; son père était chevalier et son oncle évêque d'Agen. Destiné dès sa plus tendre enfance à la cléricature, il avait étudié le droit canon et avait acquis une connaissance approfondie des textes de l'Écriture sainte. Boniface VIII, qui préférait aux prêtres vertueux des hommes fourbes et immoraux, l'ayant jugé digne de sa protection, l'avait élevé d'abord au siége de Cominges et ensuite à l'archevêché de Bordeaux.

Dès qu'il eut reçu le décret de son élection à la papauté, Bertrand de Got quitta son diocèse, parcourut triomphalement les villes du midi de la France, et se rendit à Montpellier pour recevoir le serment d'hommage lige de Jacques d'Aragon, qui mit sous la protection du saint-siége son royaume de Sardaigne et de Corse. Ensuite le pape se rendit à Lyon pour se faire consacrer, et envoya l'ordre aux cardinaux de passer les monts pour assister à son couronnement. Il écrivit également aux rois de France et d'Angleterre, ainsi qu'à un grand nombre de princes, pour qu'ils vinssent augmenter l'éclat de cette imposante cérémonie.

Matthieu Rosso des Ursins, doyen du sacré collége, en recevant les ordres impérieux du nouveau pontife, dit au cardinal de Prato : « Votre ruse nous a livré entre les mains » d'un Gascon, et vous serez cause que nous abandonnerons » pour longtemps nos magnifiques palais. »

Néanmoins il fallut se conformer aux instructions du pape; les cardinaux se rendirent à Lyon et procédèrent au sacre : les cérémonies habituelles de la chaise percée eurent lieu dans l'église de Saint-Just, le 14 novembre 1305, en présence d'un immense concours d'évêques, d'archevêques, de rois, de princes et de seigneurs. Matthieu Rosso posa ensuite la couronne pontificale sur la tête de Got, qui prit le nom de Clément V.

Après la messe, le saint-père reprit le chemin de son palais, suivi des cardinaux, des nobles et des moines, et escorté d'un peuple immense : le roi de France et le roi d'Aragon conduisaient par la bride le cheval blanc sur lequel était monté le pape, revêtu des ornements sacerdotaux et la tiare au front. La procession étant arrivée au bas de la colline où est bâtie l'église de Saint-Just, les rois cédèrent leur place aux côtés de Clément, à Charles de Valois et à Louis d'Évreux, les deux frères de Philippe. A peine ce changement était-il fait, qu'un horrible craquement se fit entendre; un vieux mur, sur lequel on avait établi un échafaud, s'écroula sur le cortége, et entraîna dans sa chute tous les malheureux qu'il portait. Le comte de Valois et le roi de France furent gravement blessés; le pontife lui-même fut renversé de cheval, et dans le tumulte on arracha de sa tiare un gros diamant d'une valeur considérable; son frère, Gaillard de Got, fut tué sur la place, ainsi que le duc de Bretagne et un grand nombre de seigneurs et de prêtres.

Plusieurs cardinaux, déjà mécontents de Clément V, prirent occasion de cet accident pour manifester hautement leur dessein de retourner en Italie; mais le pape leur déclara net-

tement qu'il saurait les contraindre à obéir à ses volontés, et à habiter la ville qu'il lui conviendrait de choisir.

Quelques jours après, Clément célébra sa première messe pontificale, et donna un grand festin à toute sa cour : comme on doit le supposer, les mets et les vins les plus exquis de France y furent largement prodigués; aussi, vers la fin du banquet, les têtes étant échauffées, on ne garda plus de retenue. Une parole imprudente fit éclater une querelle entre les cardinaux et le saint-père; des injures on en vint aux coups, les poignards sortirent du fourreau, et un des frères du pape fut tué sous ses yeux. Clément, qui venait de perdre si malheureusement deux de ses frères, sentit la nécessité de renforcer son parti, et créa dix cardinaux français. Ensuite il révoqua les bulles lancées par Boniface VIII contre les Colonna, et rendit le cardinalat à Jacques et à Pierre, avec pouvoir de parvenir à toutes les dignités de l'Église, même au souverain pontificat.

Pendant son séjour à Lyon, le pontife, quoique très-affligé de la mort de ses frères, n'oublia pas les intérêts de son siége; il extorqua des sommes énormes aux évêques et aux abbés de France qui venaient à sa cour; et lorsqu'il s'aperçut que la crainte d'être imposé pour les besoins de l'Église empêchait le clergé de le visiter, il prit le parti de faire lui-même sa tournée dans les diocèses; il parcourut successivement un grand nombre de villes, et partout il enleva les trésors des églises et des monastères; on rapporte qu'il lui fallut cinq jours entiers pour faire enlever de la riche abbaye de Cluny l'or et l'argent qu'il trouva dans les caves des moines. Il obligea l'archevêque de Bourges, Gilles, à lui

payer une amende si forte, que depuis ce moment le malheureux prélat fut réduit à vivre du pain de l'aumône, et cela pour avoir manqué de faire sa visite au saint-père. Non content de ce qu'il extorquait par lui-même, Clément, de retour à Bordeaux, envoya trois légats, Gentil de Montésiore, Nicolas de Fréauville et Thomas de Jorz, pour pressurer le bas clergé de l'Église gallicane. Ceux-ci imposèrent aux prêtres des contributions si onéreuses, et en exigèrent le payement avec une telle rigueur, que dans leur désespoir ils en adressèrent des plaintes au monarque.

Philippe chargea Milon de Noyers, maréchal de France, de réclamer au saint-père contre ses exacteurs et d'obtenir leur révocation. Mais cette ambassade, bien loin d'arrêter le mal, l'augmenta : le pape, craignant qu'on ne prît des mesures énergiques pour entraver son exploitation financière, voulut presser les rentrées d'argent ; il ordonna à ses légats d'augmenter de sévérité et de mettre à l'enchère toutes les dignités ecclésiastiques. Il résolut en outre de se servir des tribunaux de l'inquisition, dont Blanche de Castille et saint Louis avaient doté la France, pour s'attribuer les bénéfices des décrets du quatrième concile de Latran, portant que les biens des hérétiques et de leurs complices appartenaient au saint-siége, sans que les enfants ni les parents des condamnés pussent en réclamer la moindre partie. Comme Philippe le Bel était le seul qui pût lui faire une opposition sérieuse, il se détermina à l'associer à ses bénéfices, et lui offrit le partage des immenses richesses des templiers et des hospitaliers, qu'il se proposait d'attaquer comme hérétiques.

Ce projet infernal, sorti du cerveau d'un pape, était digne

d'un roi. Clément V et Philippe IV tombèrent bientôt d'accord pour l'exécution : le saint-père adressa une lettre au prince à ce sujet, et lui fixa un rendez-vous à Poitiers, où il demeura presque une année, retenu au lit par une maladie grave, causée par ses débauches avec ses mignons et avec la belle comtesse dè Foix, sa maîtresse. Néanmoins ce temps d'inaction ne fut pas entièrement perdu pour le pape, car, après son entrevue avec le roi, il put méditer à son aise les moyens d'exterminer plus facilement les templiers et les hospitaliers.

Voici la ruse à laquelle Clément s'arrêta : d'abord il fit prêcher une nouvelle croisade en Europe et même en Syrie; ensuite il envoya en Palestine, aux grands maîtres des ordres du Temple, une lettre ainsi conçue : « Nous vous informons, » mes frères, que nous sommes instamment sollicité par les » rois d'Aragon et de Chypre, qui nous réclament des se» cours pour la terre sainte. Nous vous ordonnons de venir » nous trouver en France aussi secrètement que possible, » afin d'en délibérer avec nous. Vous aurez soin, également, » d'apporter des sommes assez considérables pour équiper » une nombreuse armée. »

Jacques de Molay, grand maître des templiers, obéit aux injonctions du saint-père; mais Foulques de Villaret, grand maître des hospitaliers, occupé au siége de l'île de Rhodes, ne put quitter son armée; ce qui retarda la ruine de son ordre : quant à l'infortuné Molay, il débarqua en France et vint se livrer à ses ennemis. Il avait été convenu entre Philippe le Bel et le pape que les chevaliers du Temple seraient arrêtés au même instant dans les différents royaumes

chrétiens; qu'ils seraient abandonnés aux inquisiteurs comme suspects d'hérésie; qu'on s'emparerait de leurs biens au nom de l'Église, et qu'on les ferait périr sur les bûchers, après les avoir appliqués à la question pour leur faire avouer des crimes imaginaires.

L'exécution de cet affreux complot ne se fit pas attendre; le pape prévint les rois d'Aragon, de Castille et de Portugal de sa détermination d'anéantir les templiers, et au jour fixé ils furent tous arrêtés et plongés dans les cachots de l'inquisition. L'iniquité des juges fut telle, que l'on fit grâce de la vie à un meurtrier, appelé Squin de Florian, qui était enfermé avec un chevalier, parce qu'il déposa que son compagnon lui avait révélé les crimes et les impuretés qui se commettaient lors de la réception des templiers.

Squin de Florian, le voleur et l'assassin, fut reçu en audience publique par le pape et par le roi, comblé de présents et glorifié pour son zèle religieux.

Après un semblable encouragement à la délation, des milliers de calomniateurs surgirent de tous côtés, et la besogne des inquisiteurs en devint plus facile. Du reste, ils étaient suffisamment encouragés par Philippe le Bel et par Clément, qui présidaient aux auto-da-fé : l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, la France surtout, virent s'élever un nombre prodigieux de bûchers qui consumèrent ces malheureuses victimes de la cupidité d'un pape et d'un roi.

Ces sanglantes exécutions terminées, les deux exécrables tyrans se partagèrent les richesses des templiers; Philippe garda les terres, Clément prit tous les ornements d'or et d'argent et les espèces monnayées, qui lui servirent à payer

les infâmes complaisances de son neveu et de la comtesse de Foix.

Le roi de France, quoique très-satisfait du saint-père, n'avait point oublié le serment que lui avait fait le cardinal Got à Saint-Jean d'Angely, de lui octroyer un brevet d'infamie pour le défunt pape Boniface VIII, et il lui réclama l'exécution de sa promesse. Cette résolution du prince, qui menaçait tout l'édifice pontifical, remplit d'effroi la cour d'Avignon; mais le cardinal de Prato, que nous avons vu si habile en expédients, promit au pape de le sortir d'embarras s'il voulait lui donner mille onces d'or; le marché fut accepté, et voici le conseil qu'il donna : « Écrivez au roi, très-saint Père, dit-il » à Clément, que la majorité du sacré collége est opposée à » la condamnation de Boniface, et que pour l'obtenir vous » serez obligé de convoquer un concile général. Comme le » prince veut donner à cet acte une grande publicité, il ap- » prouvera la tenue du synode, et vous en fixerez le lieu à » Vienne en Dauphiné, pays neutre et également convenable » aux prélats français, allemands, anglais, italiens et lan- » guedociens ; le roi acceptera, et vous vous trouverez ainsi » hors de son royaume : il vous sera facile alors de prendre » les décisions que vous jugerez favorables aux intérêts du » saint-siége. »

Clément suivit ce conseil, et convoqua un concile à Vienne, sous prétexte de faire passer plus facilement la mesure réclamée par Philippe. Celui-ci, dupe de la fourberie et croyant le pape dans ses intérêts, le combla de présents, et vint même lui rendre visite dans la ville d'Avignon sa résidence, amenant avec lui son frère Charles de Valois, les principaux

seigneurs de sa cour et ses plus habiles conseillers, afin de délibérer avec Clément sur la clause qu'il s'était réservé de lui faire connaître en temps opportun; cette clause n'était autre que l'élévation de son frère au trône de Germanie, devenu vacant par la mort d'Albert Ier. Le pontife, surpris d'une pareille demande, expédia aussitôt un courrier aux électeurs allemands pour les instruire des projets de la cour de France, les engageant à proclamer immédiatement Henri de Luxembourg empereur de Germanie : ce qui eut lieu, au grand désappointement du roi. Néanmoins cette élection précipitée donna quelques soupçons à Philippe; mais le pape jura sur l'hostie qu'il n'avait aucune connaissance de ce qui s'était passé, et en imposa encore au prince par son hypocrisie.

Depuis que les empereurs avaient été contraints d'abandonner l'Italie au saint-siége, les provinces de cette magnifique contrée étaient constamment plongées dans les plus affreux désordres; la plupart des villes, écrasées par de petits tyrans, étaient le théâtre de sanglantes divisions, où les deux partis, Guelfes et Gibelins, se disputaient tour à tour la suprême puissance; aussi ne voyait-on partout que bannis et mécontents attendant impatiemment l'heure de la vengeance. Une main puissante était seule capable d'apporter un remède à tant de maux; cette mission aurait dû appartenir au pape; et Clément V était assez fort et assez riche pour lever des armées et pour rétablir l'ordre dans les provinces de l'Italie; mais il préférait au bien des peuples sa vie efféminée au milieu de ses concubines et de ses mignons, dans son splendide palais d'Avignon : aussi ne voulant point interrompre le cours de ses festins et de ses orgies, il se contentait de lancer

sur les tyrans et sur les factieux quelques bulles impuissantes.

Philippe, qui n'avait point abandonné le projet de soumettre à sa domination les contrées situées au delà des Alpes, se montra fort irrité contre la cour pontificale de l'indifférence qu'elle affectait pour le sort de l'Italie, et de la déception qu'elle venait de lui faire éprouver relativement à la couronne de Germanie. Néanmoins comme il ne soupçonnait point le pape d'avoir participé à cette dernière trahison, sa colère se tourna contre les cardinaux qui avaient été les amis de Boniface VIII; il intima l'ordre formel au saint-père de rendre immédiatement une sentence qui déclarât infâmes Boniface et tous ses partisans.

Clément, pressé vivement par les ambassadeurs du roi, s'engagea à obéir, et commença même le jugement en faisant brûler publiquement dans Avignon les actes mensongers qui avaient été fabriqués par quelques-uns des amis du pape défunt pour sa défense. Mais ces préliminaires de condamnation furent bientôt arrêtés par les cardinaux, qui firent entrer des compagnies de soldats dans la ville, et menacèrent Clément de l'enlever de force et de le conduire à Rome, s'il persistait à poursuivre la mémoire de son prédécesseur. Cette manifestation d'hostilité du clergé, qui était une nouvelle fourberie du saint-père, fut présentée aux ambassadeurs français comme un événement très-grave qui pourrait déterminer la translation du saint-siége en Italie, si le roi persistait dans sa résolution de faire condamner la mémoire de Boniface.

Cette affaire fut si habilement conduite, que Philippe se désista de ses poursuites, remettant à Clément le soin de terminer le jugement de son prédécesseur ainsi qu'il le juge-

rait convenable; alors le saint-père publia simplement une bulle par laquelle il révoquait les suspensions de privilèges, les censures, les excommunications, les interdits, les dépositions, et généralement tout ce qui avait été fait ou ordonné par Boniface VIII contre la France, contre le roi Philippe, contre les princes ses fils et ses frères, contre les barons, les prélats et les autres seigneurs du royaume, au sujet de leurs dénonciations, appellations, demandes d'un concile général, attentats, blasphèmes, invasions, vols ou pillages des trésors de l'Église, et enfin pour tout ce qui concernait les querelles de Boniface avec le roi et ses adhérents. Il abolit toute tache de calomnie, toute note d'infamie contre le nom ou la réputation de ceux qui avaient soutenu le parti du roi dans cette affaire, et il fit arracher des registres de l'Église et brûler publiquement les originaux des sentences prononcées par la cour de Rome contre Philippe.

Néanmoins les évêques se préparaient toujours à venir au concile général de Vienne, que le pape feignait de désirer très-ardemment pour faire quelques réformes dans le clergé : ce dont l'Église avait grand besoin; car l'évêque Guillaume Durandi en parlant de la cour d'Avignon, l'appelait la retraite des dragons, le repaire des satyres et le royaume des démons.

Bientôt on reconnut que Clément n'était pas capable de former un aussi beau projet, et que le véritable et le seul but de sa Sainteté, en assemblant un synode, était d'extorquer de l'argent aux évêques et aux autres ecclésiastiques. Effectivement, lorsqu'ils furent tous réunis, il s'occupa d'abord de leur imposer une redevance annuelle du quart de leurs re-

venus; ensuite il leur proposa d'examiner la conduite de Boniface VIII; mais quand il vit que les Pères du concile, à l'exception des cardinaux, se montraient disposés à condamner la mémoire de ce pape, il suspendit immédiatement les délibérations, et présenta un décret qui déclarait Boniface bon catholique et légitime pasteur. Cette étrange décision surprit les prélats; cependant personne n'osa exprimer une opinion contraire à celle du pontife, et Benoît Gaëtan, l'assassin du vertueux Célestin, sortit victorieux de cette épreuve, et sa mémoire fut glorifiée par cette assemblée de prêtres lâches et pusillanimes. La décision du concile, quoique couvrant la perfidie de Clément, ne le rassurait pas entièrement contre les effets de la colère du roi de France, et il s'empressa de lui envoyer quatre docteurs pour justifier sa conduite et pour lui représenter que l'Église romaine ne pouvait pas condamner un de ses chefs sans se déshonorer elle-même.

Ceux-ci démontrèrent au prince avec tant d'habileté combien il était impolitique de forcer un pape à proclamer l'infamie d'un autre pape, et de publier devant les nations que les prêtres qui les gouvernaient étaient des hommes impurs, avides, despotes et cruels, qui se jouaient de la crédulité ou de la faiblesse des peuples pour vivre à leurs dépens, dans le luxe, dans la mollesse et dans la débauche, que Philippe se laissa persuader et approuva la conduite du pontife; seulement il demanda, afin d'arrêter les réclamations des états généraux, qu'on trouvât quelque expédient pour justifier l'innocence de Boniface. Ceci était chose facile : dès le lendemain, le saint-père expédia à la cour du roi deux cava-

liers catalans, qui demandèrent à combattre en champ clos contre les deux gentilshommes les plus vaillants de la noblesse française qui se déclareraient les ennemis du pape défunt. A cette époque de barbarie, une démarche semblable suffisait pour convaincre le peuple de l'innocence des accusés; personne ne se présenta pour relever le gant des champions, et tout fut terminé.

Clément s'occupa ensuite des bégards et des béguines, admirateurs et sectateurs de Pierre Jean d'Olive, ainsi que des dulcinistes et des fratricelles, qui refusaient de reconnaître l'autorité du saint-siége; il confisqua leurs biens à son profit, et livra ces infortunés à la terrible justice de l'inquisition. Tels furent les résultats du concile de Vienne.

Quant aux réformes que le pape avait annoncées pour obvier aux désordres du clergé, elles se trouvent renfermées dans ce décret insignifiant : « Défense aux clercs d'exercer les mé- » tiers de boucher et de cabaretier; défense de paraître en » public avec des habits rayés ou mi-partie de deux couleurs, » de porter des manteaux courts et des chaussures décou- » pées en rouge ou en vert. »

Dans la dernière session, il annonça solennellement que Henri VII, roi des Romains, Philippe le Bel et son fils aîné, ainsi qu'Édouard d'Angleterre, s'étaient engagés à faire le voyage de la terre sainte; en conséquence il demanda et obtint que les Pères décrétassent une nouvelle croisade. « Et sans » perdre de temps, rapporte Pasquier, le pape Clément la » fit prêcher en France par un cardinal qui possédait à fond » l'art de tromper les hommes, et qui sous des apparences » de charité savait extorquer jusqu'à la dernière obole des

» pauvres fidèles. Pour un denier, il accordait des indul-
» gences d'une année; pour une somme double ou triple, les
» indulgences augmentaient dans la même proportion, et
» ceux qui lui donnaient l'argent nécessaire pour l'équipe-
» ment d'un homme de guerre obtenaient les indulgences
» plénières, et pouvaient à leur choix délivrer quatre âmes du
» purgatoire!!!... D'autres émissaires parcoururent les dif-
» férents royaumes d'Europe, et ils levèrent sur les peuples
» des sommes énormes, qui furent employées à payer les com-
» plaisances des mignons et des courtisanes du pape. »

Peu de temps avant la tenue du concile, Henri VII avait promis au pontife d'envahir l'Italie pour la remettre sous le joug du saint-siége; lorsque ses préparatifs de guerre furent terminés, il renouvela sur l'Évangile et sur l'hostie consacrée le serment de défendre la foi catholique, d'exterminer les hérétiques et de combattre pour les droits de l'Église romaine. Il confirma les anciens priviléges et les donations que le saint-siége avait reçus de Constantin, de Charlemagne, de Henri, d'Othon, de Frédéric et des autres empereurs d'Allemagne. De son côté, le pape lui promit de le couronner solennellement lorsqu'il serait maître de la ville sainte.

Quoique le prince parût ainsi appuyé de la protection du pape, il n'en fut pas moins obligé de combattre les Génois, les Florentins, les Milanais, et les autres peuples de l'Italie, et de livrer plusieurs batailles pour se frayer un chemin jusqu'à Rome. Cette invasion des troupes allemandes au nom du saint-père, bien loin d'apaiser les troubles, exaspéra les esprits; et Clément V, redoutant les effets de la haine qu'il avait soulevée, n'osa point entrer en Italie; il chargea cinq

cardinaux de procéder à sa place au couronnement de Henri VII, et leur remit une bulle où se montrait à jour toute l'audace pontificale. « Sachez, prince, écrivait Clément, » que Jésus-Christ, le roi des rois, ayant donné à son Église » les royaumes de la terre, les empereurs et les rois doivent » nous servir à genoux, nous qui sommes les représentants » et les vicaires de Dieu! »

Henri VII, quoique maître de Rome, était obligé de combattre chaque jour contre les troupes que Robert, roi de Naples, avait envoyées au secours de la cité; et malgré son désir de recevoir la couronne dans l'église de Saint-Pierre, il fut obligé de renoncer à l'espoir de chasser les Napolitains de cette basilique, dont ils avaient fait une forteresse. La cérémonie du sacre eut lieu à Saint-Jean de Latran; les cardinaux, selon leurs instructions, demandèrent au prince un serment d'obéissance et de fidélité; ce qu'il refusa. Bien plus, Henri comprenant que pour affermir son autorité il devait abandonner le parti des papes, qui était impopulaire en Italie, quitta Rome, et vint en Toscane pour combattre les Guelfes.

Cette manifestation imprudente devint fatale à l'empereur; l'implacable Clément, déçu dans son espoir de reconquérir la péninsule par son aide, résolut de se venger, et deux mois après il mourut au monastère de Bonconvento, près de Florence, empoisonné par un moine dominicain, appelé Bernard de Montpulcien, un des familiers de l'inquisition, qui avait mêlé du poison au sang de notre Seigneur en lui présentant la communion. Un cri général d'indignation s'éleva contre les moines de l'ordre de Saint-Dominique, et les peuples de-

mandèrent partout l'expulsion de ces hideux sicaires de la cour d'Avignon. Pour arrêter cette explosion de haine, le pape fit publiquement l'apologie des dominicains, il affirma sur l'hostie consacrée que le prince était mort naturellement, et livra à l'inquisition les médecins qui prétendirent avoir trouvé dans les entrailles des traces de poison. Personne n'osa plus élever la voix, et il resta bien et dûment prouvé que Henri VII était mort par l'ordre de Dieu, qui le punissait d'avoir refusé de prêter serment de fidélité au saint-siége.

Au commencement de l'année suivante, Clément anathématisa les Modenais, les Bolonais et les habitants de Mantoue, qui avaient attaqué à main armée Raimond, marquis d'Ancône, et son neveu, pour piller le trésor de l'Église, que ces deux seigneurs conduisaient en France. Cette perte d'argent causa un grand chagrin au saint-père, qui pour s'en distraire, se retira à Montil avec la comtesse de Foix et tous ses mignons. Là se passèrent des scènes de débauches d'une si horrible dépravation, qu'il devient impossible de les décrire; nous dirons seulement que Clément, déjà vieux et cassé, en sortit avec une maladie singulière, que les médecins se déclarèrent impuissants à guérir, s'il ne respirait l'air natal.

Mais Dieu avait enfin marqué le terme de cette existence criminelle; pendant que le pontife se faisait transporter à Bordeaux, le mal prit de la gravité; on fut obligé d'arrêter la litière à Roquemaure sur le Rhône, dans le diocèse de Nismes, où Clément mourut le 20 avril 1314.

VACANCE DU SAINT-SIÉGE.

ANDRONIC II PALÉOLOGUE, empereur d'Orient.	**LOUIS LE HUTIN, PHILIPPE LE LONG,** rois de France.

Partage des trésors de l'Église entre les maîtresses et les mignons de Clément V. — Les cardinaux se réunissent en conclave. — Pillage et incendie de la ville de Carpentras par les prêtres de la cour de Clément. — Les cardinaux se séparent sans nommer de pape. — Interrègne de deux ans. — Origine de la secte des lolhards. — Singulier expédient employé par Philippe, comte de Poitiers, pour obliger les cardinaux à former un nouveau conclave. — Après quarante jours d'abstinence forcée, ils proclament souverain pontife l'évêque de Porto.

Dès que Clément V eut fermé les yeux, on mit ses trésors au pillage : les cardinaux s'emparèrent de sommes énormes en argent monnayé; Bernard, comte de Lomagne, neveu et mignon du pape défunt, emporta des calices et des ornements pour plus de cent mille florins; la comtesse de Foix vola de son côté toutes les pierreries du saint-père; et il n'y eut pas jusqu'aux mignons et aux courtisanes des cardinaux qui ne trouvèrent à s'enrichir des dépouilles du souverain pontife.

Jean Villani rapporte qu'au milieu de ce désordre, où

chacun se montrait si ardent au pillage, on ne laissa qu'un vieux manteau de voyage pour couvrir le cadavre de Clément V, et qu'il fut même en partie consumé par un cierge qui était tombé sur le lit où il gisait.

Lorsqu'il ne resta plus rien dans le trésor de l'Église, les cardinaux se rendirent à Carpentras, au nombre de vingt-trois, et s'enfermèrent dans le palais épiscopal pour procéder à l'élection d'un nouveau pape. A peine étaient-ils réunis, qu'un affreux tumulte éclata dans la ville : les prêtres de la cour de Clément et les domestiques des cardinaux qui n'avaient point fait partie du cortége du pape, et qui par conséquent n'avaient pu avoir part à la curée, venaient d'arriver à Carpentras, furieux d'avoir manqué un si riche butin; comme ils savaient leurs maîtres dans l'impossibilité de s'opposer à leurs desseins, ils parcouraient les rues avec des torches enflammées, et mettaient le feu aux maisons, afin de pouvoir voler plus facilement les habitants dans l'effroi général. Heureusement ceux-ci reprirent bientôt le dessus, et firent main basse sur les prêtres étrangers. A la suite de cette émeute, une panique s'empara des cardinaux : tous sortirent furtivement de Carpentras pour échapper à la vengeance populaire, et se retirèrent dans leurs magnifiques palais d'Avignon ou dans leurs maisons de campagne, sans s'occuper autrement de la chrétienté, qu'en dépensant avec leurs maîtresses l'argent que les fidèles avaient donné à Clément V, et qu'ils s'étaient partagé.

Deux années entières se passèrent ainsi, et le monde chrétien restait livré à la plus déplorable anarchie; les prêtres volaient impunément les peuples, et les inquisiteurs déci-

maient les populations, ou s'acharnaient contre de pauvres hérétiques appelés lolhards, dont le siége principal était la petite ville de Crems en Bohême. Les lolhards professaient en grande partie les opinions des fratricelles; ils soutenaient que Lucifer et les anges rebelles avaient été chassés du ciel parce qu'ils avaient demandé à Dieu la liberté et l'égalité dans le royaume céleste; mais qu'il viendrait un temps où saint Michel archange et sa cohorte, qui avaient combattu contre eux pour soutenir la tyrannie, seraient damnés éternellement, ainsi que les hommes qui imitaient leur lâcheté en obéissant à des rois. Ils tournaient en dérision les cérémonies de l'Église : Si le baptême est un sacrement, disaient-ils, chaque fois qu'on se baigne on reçoit un nouveau baptême, et les baigneurs sont transformés en prêtres. Les ordinations d'ecclésiastiques leur paraissaient inutiles, la dédicace des temples ridicule, et la bénédiction des cimetières une momerie sacrilége. Enfin de paradoxe en paradoxe ils arrivaient à conclure que l'hostie consacrée était un morceau de pâte sèche, et le sacrifice de la messe une divine comédie; en outre, ils n'observaient ni jeûnes ni abstinences, mangeaient de la viande même le vendredi saint et travaillaient le jour de Pâques.

Aujourd'hui, tous ces grands crimes attireraient à peine une légère punition au séminariste qui s'en rendrait coupable; mais ils excitèrent au plus haut point la sainte colère des inquisiteurs de cette époque, et plus de huit mille de ces malheureux furent impitoyablement torturés et brûlés au nom d'un Dieu de miséricorde.

Pendant que les bûchers consumaient ces infortunées vic-

times de l'avarice ou du fanatisme des prêtres, le sacré collége restait toujours divisé. Philippe le Bel était mort, ainsi que son fils Louis le Hutin, pendant la vacance du saint-siége; néanmoins ce dernier roi avait donné à Philippe, son frère, la mission de réunir le conclave, et de mettre fin à l'interrègne. Ce prince s'était rendu à cet effet dans la ville de Lyon, d'où il avait écrit aux cardinaux pour qu'ils vinssent le trouver secrètement, s'engageant envers chacun d'eux à lui faire obtenir la tiare.

Au jour marqué, tous arrivèrent mystérieusement dans la ville, et se rendirent au monastère des frères prêcheurs, où se trouvait Philippe; à mesure qu'ils se présentaient au couvent ils étaient arrêtés et enfermés dans une grande salle. Philippe vint ensuite leur signifier qu'il les retiendrait prisonniers jusqu'à ce qu'ils eussent nommé un pontife, leur déclarant qu'il ferait exécuter la constitution de Grégoire avec la plus grande rigueur. Les cardinaux se soumirent courageusement au frugal ordinaire du pain et de l'eau, espérant que la mort du roi amènerait un changement favorable dans leur position, Philippe étant obligé de se rendre à Paris comme curateur au ventre de la reine, qui était enceinte. Mais ils furent déçus dans leurs espérances; on augmenta au contraire de sévérité envers eux, jusqu'à diminuer de jour en jour leurs rations de pain et d'eau; enfin après quarante jours de jeûne forcé, ils se déterminèrent à charger le cardinal Jacques d'Ossa de choisir comme souverain pontife le plus digne d'entre eux. L'orgueilleux prélat prit la tiare, et se proclama lui-même pape sous le nom de Jean XXII.

JEAN XXII,

ANDRONIC II PALÉOLOGUE, empereur d'Orient.

201ᵉ PAPE.

LOUIS LE HUTIN, PHILIPPE LE LONG, CHARLES IV, PHILIPPE VI, rois de France.

Histoire singulière de Jacques d'Ossa, fils d'un chaussetier de Cahors. — Ses différentes fonctions avant d'arriver au pontificat. — Mauvaise foi du saint-père. — Son entrée dans Avignon. — Il mendie de l'argent aux princes chrétiens. — Ses persécutions contre les ordres de moines qui refusaient de partager avec lui les dépouilles des peuples. — Ses disputes avec les fratricelles. — Affaires d'Allemagne. — Le saint-père poursuit les savants et les défère aux tribunaux de l'inquisition. — Guerres en Italie; les Guelfes et les Gibelins. — Nouvelles persécutions contre les fratricelles. — Louis de Bavière lance un édit contre le pape. — Divisions à Rome. — Les citoyens somment le saint-père de quitter Avignon et de rentrer en Italie. — Louis de Bavière fait excommunier le pape par une assemblée d'évêques. — Jean fulmine une bulle d'anathèmes contre l'empereur. — Tentative des Guelfes sur Rome. — Ils sont chassés de la ville sainte. — Louis de Bavière fait son entrée à Rome. — Il met le pape en accusation et le déclare dépossédé de la couronne pontificale.

Jacques d'Ossa était âgé de soixante-dix ans lorsqu'il monta sur le saint-siége, ou plutôt lorsqu'il escalada la chaire de saint Pierre.

On raconte que son père, qui était un pauvre chaussetier ambulant de Cahors, s'était débarrassé de lui en le plaçant comme marmiton chez le métropolitain d'Arles, chancelier de Charles le Boiteux, roi de Naples et comte de Provence. Ses saillies et ses bons mots firent passer le petit Jacques de la cuisine à l'antichambre; et un jour l'archevêque ayant eu la curiosité de l'interroger, son éminence fut étonnée de l'intelligence de son jeune varlet, et se détermina à lui donner des maîtres habiles sous lesquels il fit de rapides progrès dans toutes les sciences, et particulièrement dans le droit canon. Son protecteur le fit entrer par la suite dans les ordres et obtint pour lui l'évêché de Fréjus : après la mort de l'archevêque d'Arles, le roi Robert lui donna la charge de chancelier et l'admit à ses conseils. Jacques remplit dignement ses fonctions auprès du prince, qui, pour le récompenser de son zèle, le fit élever au cardinalat par Clément V.

Parvenu au pontificat, son caractère changea subitement, comme s'il eût suffi du contact de la tiare pour transformer un saint cardinal en un tigre à face humaine. Jacques se montra plus orgueilleux, plus fourbe et plus avide que ses prédécesseurs; il ne se contenta pas des revenus ordinaires de l'Église et des sommes énormes que lui payaient les inquisiteurs pour sa part dans les confiscations; mais il entreprit encore de les grossir en exploitant la corruption humaine, et vendit publiquement l'absolution du parricide, du meurtre, du vol, de l'inceste, de l'adultère, de la sodomie et de la bestialité : il rédigea lui-même cette taxe de la chancellerie apostolique, ce Pactole qui roulait tous les vices de l'humanité

changés en livres tournois ou en beaux deniers d'or, et qui se déversaient dans le trésor pontifical, véritable Océan où venaient s'engouffrer les richesses des nations. Ce fut lui également qui le premier ajouta une troisième couronne à la tiare, comme symbole de la triple puissance des papes sur les cieux, sur la terre et sur les enfers; et dont ils ont fait l'emblème de leur orgueil, de leur avarice, de leur lubricité.

Aussitôt que la nomination de Jean XXII fut connue à la cour de France, le régent lui députa plusieurs seigneurs pour le prier de suspendre la cérémonie de son sacre jusqu'à son arrivée; mais le pape, impatient d'exercer l'autorité souveraine, refusa d'obtempérer à ce désir, et se fit couronner à Lyon, le 21 septembre 1316, sans attendre que le sacré collége eût promulgué le décret de son élection. Pour accélérer les préparatifs de son intronisation, il avait même promis au cardinal Napoléon des Ursins de rétablir la résidence de la cour apostolique à Rome, et avait juré sur l'hostie consacrée de ne monter ni cheval ni mule avant l'accomplissement de sa promesse.

Comme le saint-père n'avait point l'intention de quitter la France, et surtout la ville d'Avignon, cette terre de délices où les papes étalaient orgueilleusement les splendeurs de leur cour souveraine, et comme il ne voulait pas manquer trop ouvertement au serment qu'il avait prêté avec tant de solennité, il imagina de faire le voyage de Lyon à Avignon sur un bateau couvert de magnifiques tentures, et à son débarquement de prendre un âne pour faire son entrée dans le palais des pontifes. Il est vrai que Jean XXII n'avait point été parjure, puisqu'il n'avait monté ni cheval ni mule; cependant le subterfuge

ne fut pas approuvé de tous les cardinaux; et les Italiens, entre autres Napoléon des Ursins, quittèrent aussitôt la cour pontificale et refusèrent de communiquer avec le saint-père. Jean se vengea de leur mépris en faisant une promotion de huit cardinaux français, et en créant de nouveaux évêchés, dont pas un seul ne fut donné aux prélats ultramontains. Sa cour se trouvant alors établie au grand complet, il s'occupa des moyens d'en soutenir le faste, et il écrivit aux souverains d'Europe pour leur réclamer le denier de saint Pierre. Ses premières lettres étaient humbles et lâches; elles firent peu d'effet; il en écrivit d'autres orgueilleuses et menaçantes, qui firent affluer les richesses des peuples dans ses coffres.

Pendant que Jean s'occupait ainsi de réparer les pertes qu'avait éprouvées le saint-siége par le pillage des trésors de Clément V, la reine de France était accouchée d'un prince qui fut nommé Jean, et qui mourut huit jours après sa naissance. Un enfant peut-il être jamais un obstacle à l'ambition d'un régent? Cette mort, arrivée si heureusement pour l'oncle du jeune roi, fit passer la couronne sur la tête de Philippe, comte de Poitiers.

Le nouveau souverain ayant négligé d'envoyer des présents à la cour d'Avignon, le pape lui écrivit pour l'en gourmander; en même temps il lui adressa d'autres reproches sur différentes matières. « Nous avons appris, » prince, lui disait-il, que pendant l'office divin vous vous » entretenez avec les seigneurs qui vous entourent, et que » souvent vous discourez d'affaires d'état ou de plaisirs, » qui détournent les fidèles de l'attention qu'ils doivent » apporter aux prières que les prêtres adressent à Dieu

» pour votre salut et pour celui de vos peuples : nous espé-
» rons que vous vous corrigerez de cette habitude impie.
» Vous devriez également éviter les gestes saccadés et brus-
» ques qui rendent votre longue personne si disgracieuse,
» et renoncer à porter le manteau royal de vos ancêtres,
» qui est beaucoup trop court pour vous. Nous vous enga-
» geons aussi à faire cesser divers abus qui se pratiquent
» dans votre capitale; par exemple, l'usage de se tailler la
» barbe et les cheveux le dimanche, péché capital que l'Église
» défend, et pour lequel nous ne donnons l'absolution que
» moyennant une forte amende.

» Nous défendons également à votre université de Paris
» de s'occuper de questions philosophiques, et d'éviter sur-
» tout les dissertations sur les erreurs du moine Roger Bacon,
» d'Albert le Grand, de Raimond Lulle et de tous les alchi-
» mistes ou physiciens; nous ne voulons pas davantage qu'ils
» engagent des discussions sur les doctrines de Jean Scot,
» de Dante Alighieri, d'Arnaud de Villeneuve, et d'autres
» docteurs qui ont essayé de détruire l'édifice sacré de la
» théocratie romaine. »

Jean s'occupa ensuite, sous prétexte d'hérésies, de confisquer les biens des citoyens, et même des monastères ou des prélats dont les richesses excitaient sa convoitise; malheureusement ses lucratives opérations furent interrompues par un schisme qui éclata entre les frères mineurs; les uns avaient pris la dénomination de spirituels, et s'étaient donné un supérieur; les autres s'intitulaient les frères de la commune observance, et obéissaient à Michel de Césène, dix-septième général de l'ordre. Celui-ci informa le pontife de la conduite

des spirituels, et le pria de les admonester pour les ramener à l'obéissance. Jean, qui comprenait combien il importait au saint-siége de maintenir l'unité parmi ces moines, où se recrutaient ses inquisiteurs, ordonna aux spirituels de rentrer sous l'autorité de leurs supérieurs; et sur leur refus, il les fit arrêter et les envoya aux bûchers comme hérétiques.

Il poursuivit avec une égale fureur la secte des fratricelles, ou frères de la vie pauvre, qui se trouvaient répandus en Italie, en Sicile, dans le comté de Provence, à Narbonne, à Toulouse et dans plusieurs autres provinces. Ces moines portaient un habit particulier, tenaient des conventicules, se choisissaient des ministres ou custodes, élevaient des temples, fondaient des communautés, et mendiaient en concurrence avec les frères mineurs et les frères prêcheurs, mais sans payer, comme ces derniers, des redevances au saint-siége pour l'exercice de leur privilége. Aussi eurent-ils bientôt amassé de grandes richesses : c'est ce qui les perdit. Le cupide pontife, convoitant leurs biens, lança contre eux une bulle d'anathème. En vain les fratricelles protestèrent de leur orthodoxie, et offrirent de prouver qu'ils suivaient les règlements de saint François, d'après une charte qui leur avait été octroyée par le pape Célestin, et qui les dispensait de toute obéissance envers le général des provinciaux de cet ordre; toutes leurs protestations furent inutiles, le saint-père passa outre : sous prétexte que Boniface VIII avait annulé les actes de Célestin V, il condamna les fratricelles comme hérétiques, confisqua leurs biens, et livra leurs personnes aux inquisiteurs.

Cependant la clameur publique s'émut de ce nouveau

crime, et l'on accusa ouvertement le pape de sacrifier à sa détestable avarice les malheureux qui refusaient de se dépouiller de leurs richesses en sa faveur. Jean, pour justifier sa conduite criminelle, joignit la calomnie à la cruauté; il publia une nouvelle bulle contre les fratricelles, les accusant d'enseigner qu'il existait deux Églises, l'une charnelle, plongée dans la luxure et souillée de tous les crimes, à laquelle présidait le pape et ses prélats; l'autre chaste, frugale, charitable, dans laquelle se trouvaient réunis les véritables chrétiens ennemis du saint-siége. « Ainsi, ajoutait le pontife, » n'est-il pas juste que ces abominables sectaires qui com- » battent la sainteté de notre puissance, soient livrés aux » tribunaux de l'inquisition et brûlés vifs sans aucune pitié? »

Depuis l'assassinat de l'empereur Henri VII, l'Allemagne et l'Italie continuaient à être le théâtre d'effroyables désordres. Deux compétiteurs, Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche, son cousin, se disputaient le trône de Germanie, et inondaient les provinces du sang des peuples qui étaient assez insensés pour soutenir la querelle des rois. Après deux années de guerres cruelles et de batailles terribles, Louis de Bavière fit prisonnier son compétiteur et l'obligea, pour prix de sa liberté, de renoncer à toutes ses prétentions à la couronne impériale. Au milieu de ces divisions, le pape, fidèle à la politique tortueuse du saint-siége, n'avait encore voulu se déclarer pour aucun des deux concurrents, afin de profiter de leurs discordes pour rétablir son autorité en Italie. Mais lorsque Louis de Bavière par sa victoire eut mis fin aux luttes sanglantes qui désolaient ce malheureux pays, Jean, forcé d'abandonner ses sacriléges espérances, lança une bulle d'ex-

communication contre le prince, cassa les officiers et les vicaires qu'il avait nommés, déclara le trône vacant, et s'adjugea le gouvernement de l'empire.

Pour montrer qu'il avait le droit de disposer de la couronne impériale, il donna la charge de vicaire de l'état au roi Robert, et cita les deux compétiteurs Louis de Bavière et le duc d'Autriche à comparaître devant le sacré collége. Ensuite il chercha un candidat qui consentît à lui donner un prix convenable de la couronne.

De son côté, Louis ne resta pas inactif; il fit agir tous les ressorts de la politique auprès des électeurs pour qu'ils ratifiassent son usurpation; ses commissaires parcoururent l'Italie et fortifièrent son parti en détachant de la cause du pape les villes les plus importantes. Pour contrebalancer les succès de son ennemi, Jean essaya de le rendre odieux aux peuples en l'accusant d'avoir attenté à sa vie; et il eut soin de rendre publique cette imputation calomnieuse en adressant une bulle à l'évêque de Fréjus, qu'il chargeait de la poursuite d'un prétendu attentat.

Voici cette pièce singulière : « Nous avons été informé, » seigneur évêque, écrivait le saint-père, que Jean Damant, » médecin, Jean de Limoges, Jacques dit Brabançon, et » quelques autres, s'appliquent par une condamnable perver- » sité aux arts magiques; qu'ils se sont souvent servi de » miroirs constellés et de figures enchantées; qu'ils se met- » tent dans des cercles cabalistiques et forcent l'esprit des » ténèbres à comparaître en leur présence; qu'ils font périr » des hommes par la violence de leurs enchantements; qu'ils » enferment les démons dans des matras de verre et les tour-

» mentent sur le feu pour leur faire dévoiler le passé, le pré-
» sent et l'avenir ; qu'ils affirment que par de simples paroles
» ils peuvent abréger ou allonger la durée de l'existence ;
» enfin qu'ils ont conspiré contre nous à l'instigation de Louis
» de Bavière, et qu'ils s'efforcent par toutes sortes de con-
» jurations et de maléfices de nous arracher la tiare et la vie.
» En conséquence, nous vous ordonnons de procéder contre
» eux comme vous faites en matière d'hérésie, c'est-à-dire
» de les livrer aux inquisiteurs, pour que la violence des
» tortures leur arrache l'aveu de leurs crimes. »

C'est ainsi, du reste, que les prêtres et les rois ont toujours fait ; ils appelaient inventions infernales les découvertes des savants, soit en physique, soit en chimie, soit en astronomie, et brûlaient comme hérétiques ceux qui voulaient éclairer les peuples et les faire sortir des ténèbres de la superstition ; aujourd'hui ils appellent encore découvertes subversives de tout ordre social, les théories politiques des philosophes de notre temps, et plongent les réformateurs dans les cachots, afin d'étouffer les semences de la liberté et de l'émancipation des peuples.

Pendant que Jean XXII faisait brûler indistinctement moines, hérétiques ou alchimistes, pour la plus grande gloire de Dieu, il poursuivait de ses anathèmes les princes et les seigneurs qui refusaient de lui faire hommage de leurs états ou de leurs domaines. Matthieu de Visconti, qui déjà avait été censuré, fut mis au ban de l'empire, excommunié, déclaré hérétique obstiné, et, comme tel, désigné aux inquisiteurs pour être torturé par la corde, par l'eau et par le feu. Mais ces anathèmes, naguère encore si redoutés des fidèles,

ne produisaient plus d'effet sur les esprits éclairés, tant l'abus les avait discrédités; aussi le saint-père, qui en connaissait l'impuissance et le ridicule, ajouta-t-il la clause que les possessions de Visconti seraient données aux princes qui en feraient la conquête, espérant exciter de cette manière la cupidité de Henri, frère de l'archiduc d'Autriche.

Matthieu Visconti, qui était un habile politique, envoya aussitôt un ambassadeur à l'archiduc pour lui représenter qu'en opprimant les Gibelins, partisans déclarés des empereurs, il agissait contre ses propres intérêts et préparait le triomphe de Louis de Bavière : la justesse de ces représentations frappa l'archiduc, qui empêcha son frère de prendre parti pour le pape.

Jean, déçu dans son espérance de trouver un vengeur, essaya sa dernière ressource, et prêcha une croisade contre ses ennemis. A sa voix s'organisèrent des bandes d'aventuriers, auxquels il donna pour solde des indulgences et le pouvoir de commettre viols, pillages et massacres sur leur route. Ces misérables ayant rejoint les troupes de Robert, roi de Naples, prince ambitieux et fanatique, marchèrent contre les Gibelins et remportèrent d'abord quelques avantages sur eux : Matthieu prit ensuite sa revanche, repoussa l'armée de l'Église hors de ses domaines, et força les croisés à lever le siége de Milan.

Furieux de ce nouvel échec, le pontife écrivit aux ecclésiastiques d'Italie et d'Allemagne, aux gouverneurs des villes, des communautés, ainsi qu'aux habitants des provinces, qu'en sa qualité de protecteur de l'empire, il leur ordonnait de poursuivre à outrance Louis de Bavière, sous peine d'ex-

communication, d'interdit, de confiscation; les menaçant en cas de refus de les déférer, comme hérétiques, au tribunal de l'inquisition. Il cita en outre et pour une seconde fois l'empereur à Avignon, pour être jugé par le sacré conclave. Louis ne se mit pas en peine de la citation; et au jour fixé personne ne se présenta en son nom : le pape lança alors contre lui une sentence terrible, et le menaça pour la seconde fois de le livrer aux inquisiteurs; ce qui ne produisit aucun résultat.

Jean suspendit un instant ses poursuites contre le prince, et parut se venger sur les fratricelles des insultes que ses puissants ennemis lui avaient faites. Il renouvela ses persécutions contre ces malheureux avec plus d'acharnement qu'auparavant; non-seulement il les signala aux inquisiteurs comme perturbateurs du repos public, mais encore il eut l'impudeur de les appeler des infâmes menteurs, parce qu'ils affirmaient que Jésus-Christ et les apôtres n'avaient jamais possédé de grands biens temporels.

Michel de Césène, général des frères mineurs, et Guillaume Occam, célèbre religieux anglais, furent tellement scandalisés de cette proposition, qu'ils répondirent aussitôt par une protestation énergique, appelant impies et mensongères les paroles du saint-père, et le déférant lui-même aux tribunaux de l'inquisition pour être brûlé vif.

Jean, outré de l'audace de ces moines, ordonna à leurs évêques de les faire arrêter; mais il rencontra une formidable opposition précisément où il comptait trouver une obéissance passive; les prélats refusèrent de servir d'instruments à la haine du pontife. Bien plus, les docteurs Marfile de Pa-

doue et Jean de Gand, de la secte des fratricelles, et les plus redoutables adversaires de la papauté, se rendirent auprès de l'empereur et lui parlèrent en ces termes :

« Prince, depuis un grand nombre d'années le trône de » l'Église est occupé par des scélérats qui s'arrogent, au » nom du Christ, le droit de commettre impunément tous » les crimes, de dépouiller les rois et les peuples de leurs » richesses, de faire périr dans des tortures inouïes les » hommes courageux qui repoussent leur audacieuse préten- » tion à l'infaillibilité. Nous venons à vous, au nom de nos » frères, pour vous supplier, prince, d'employer tous vos » efforts à la destruction de cet horrible despotisme théocra- » tique, et au renversement de cette chaire pontificale, la » honte de l'humanité. Rappelez-vous que les prêtres sont les » plus méprisables des hommes, et que le pape est le plus » infâme, le plus abominable des prêtres. Ne souffrez pas » plus longtemps que des larrons, des sodomites, des assas- » sins, enchaînent les nations, et dévorent dans la mollesse et » dans les débauches la substance des peuples laborieux. » Faites, prince, que nous voyions le terme d'un tel scan- » dale !..... »

Louis de Bavière accueillit favorablement les deux docteurs, et leur confia même la rédaction des manifestes virulents qu'il lança contre Jean XXII. Dans un de ces écrits, le saint-père était accusé d'un grand nombre de crimes, et particulièrement de celui d'hérésie. Comme il lui était très-difficile de se justifier des imputations d'avarice et de simonie, il entreprit du moins de prouver son orthodoxie, ne voulant pas imiter en cela Boniface VIII, qui se glorifiait ou-

vertement d'être athée. Des propositions qu'il émit relativement à certains points de controverse, on en conclut que le pontife était en opposition formelle avec le défunt pape Nicolas III, qui se trouvait ainsi rangé parmi les hérétiques. Du reste, cette circonstance n'avait rien de fort extraordinaire; car c'est un principe admis dans l'Église, que les papes ont toute autorité pour abolir les décrets de leurs prédécesseurs, pour condamner leur mémoire et pour faire supplicier leurs cadavres, le privilége de l'infaillibilité n'étant que viager.

Marfile de Padoue composa alors son célèbre traité connu sous le titre de Défenseur de la paix, et Jean de Gand publia un ouvrage également remarquable sur la puissance ecclésiastique. Jean XXII n'osa pas déférer ces deux ouvrages aux tribunaux de l'inquisition; il se contenta de condamner les cinq propositions suivantes:

« Jésus paya tribut à l'empereur, parce que les biens temporels appartiennent à César; — le Christ, en mourant, ne laissa aucun chef visible pour gouverner ses adeptes; et cette parole qui lui est attribuée, Tu es Pierre, et sur cette pierre j'élèverai mon Église, n'est qu'une fourberie sacerdotale, car il est prouvé que saint Pierre, pendant sa vie, eut moins d'autorité que saint Paul et que plusieurs autres disciples de Jésus; ainsi il ne doit pas y avoir de vicaire du Christ; — les papes ayant été créés par les princes, ceux-ci ont le droit de les nommer, de les déposer et de les punir; — tous les prêtres ont une égale autorité et une égale juridiction; — les ministres du culte, même réunis en concile, ne peuvent infliger aucune punition à leurs collègues... »

Ainsi le pontife poursuivait en même temps de ses anathèmes les docteurs d'Allemagne qui voulaient renverser sa domination, et cherchait à exciter des révoltes contre l'autorité de l'empereur.

Déjà son étoile pâlissait : à Rome, Sciarra Colonna avait chassé l'aristocratie nobiliaire et avait établi un conseil de cinquante citoyens qui gouvernaient les affaires de la ville. Néanmoins, pour maintenir sa nouvelle constitution, Sciarra, comprenant qu'il ne pouvait se passer encore de l'appui du clergé, envoya des ambassadeurs à Avignon pour supplier le pape de rentrer à Rome avec sa cour, comme le lui ordonnaient les décrétales et les canons; le prévenant que s'il persistait à prolonger son séjour en France, les citoyens seraient forcés de choisir un autre pape pour gouverner l'Église.

Devant une ouverture semblable, qui n'était rien moins qu'un ordre de Sciarra Colonna, le saint-père dissimula sa colère; il répondit qu'il avait le plus grand désir de rentrer en Italie; mais qu'à son grand regret il ne pouvait entreprendre immédiatement ce voyage, les chemins n'étant pas sûrs, et qu'il se mettrait en route dès que Rome serait délivrée des Gibelins; qu'en attendant il nommait le roi Robert sénateur, et Jacques Sabelli ainsi qu'Étienne Colonna consuls. Il remit également aux députés une proclamation adressée aux citoyens, pour les exhorter à vivre en paix et à réunir leurs forces afin de combattre Louis de Bavière l'hérétique.

Cette réponse fut loin de satisfaire les Romains, qui désiraient le retour de Jean XXII, moins pour lui-même que pour le profit qu'ils retiraient de la résidence d'une cour

souveraine qui répandait sur eux l'or arraché aux autres peuples. Ils s'adressèrent alors à l'empereur et le prièrent de choisir Rome pour sa capitale, lui vantant la position de cette ville, d'où on pouvait, disaient-ils, pacifier la péninsule et mettre fin aux troubles soulevés par le clergé : ils firent appuyer leur demande par les Gibelins de Toscane et par ceux de Lombardie. Ces démarches déterminèrent Louis à faire un voyage à Rome, non pour s'y installer, mais afin de s'y faire sacrer et de faire nommer un autre pape en remplacement de l'indigne Jean XXII.

D'abord l'usurpateur se rendit à Trente, où il réunit les principaux chefs des Gibelins, afin de conférer avec eux sur les moyens à prendre pour la pacification de l'Italie ; ensuite il convoqua en assemblée les prélats, les docteurs et les nobles de sa faction : en leur présence il déclara le pape atteint et convaincu d'hérésie sur seize articles, et le fit excommunier.

Immédiatement après la tenue de cette diète, le prince franchit les montagnes et se rendit à Milan, où il reçut la couronne de fer des mains de l'évêque d'Arezzo. Cependant son intervention loin d'apaiser les troubles sembla les augmenter, par l'effervescence qui se manifesta dans les deux partis ; Guelfes et Gibelins revendiquant tous la souveraineté des villes, et soutenant leurs prétentions les armes à la main. En outre, les Romains, qui n'aspiraient qu'à faire déclarer leur ville capitale de l'empire, se voyant déçus dans leurs espérances, se détachèrent peu à peu de la cause de Louis de Bavière, et envoyèrent secrètement au pape une nouvelle ambassade pour le supplier de venir au milieu

d'eux. Jean promit aux députés de se rendre à leurs désirs, et pour gagner du temps, il lança une nouvelle bulle d'excommunication et de déposition contre l'empereur; en même temps il leur remit pour le cardinal Jean des Ursins, son légat en Toscane, des instructions portant qu'il devait s'entendre avec eux pour se rendre maître absolu de la ville sainte; il lui enjoignit également de publier la sentence d'anathème, d'interdit et de déposition contre Louis de Bavière, et de soulever les seigneurs ultramontains contre ce prince, pendant que lui-même déciderait les électeurs allemands à nommer un autre roi.

Jean des Ursins obéit ponctuellement aux ordres du saint-père; il publia les censures contre l'empereur, et se présenta devant Rome avec le prince de Morée, frère de Robert de Naples, et une troupe de bandits calabrais, qui pénétrèrent de nuit par surprise dans la cité Léonine et se saisirent du quartier et de l'église de Saint-Pierre. Le légat en avait déjà pris possession au nom du pape, lorsque survinrent les Gibelins : la basilique fut attaquée vigoureusement, et après un combat de trois heures, Jean des Ursins et le prince de Morée en furent chassés honteusement. Le calme étant rétabli, Louis de Bavière fit son entrée dans Rome et fut accueilli avec de grands témoignages de joie par la majorité des citoyens.

Comme les Guelfes avaient abandonné la ville dans la crainte d'être victimes de la fureur populaire, le prince ne trouva aucune opposition, et se fit couronner dans l'église de Saint-Pierre, par Jacques Albertin, neveu du cardinal de Prato. Après la cérémonie, il fit lire sur l'ambon du temple trois

édits par lesquels il s'engageait à maintenir la foi catholique, à honorer le clergé et à protéger les veuves et les orphelins.

Et le jour même que l'empereur faisait une déclaration aussi solennelle de ses sentiments pacifiques, le pape lançait contre lui une bulle terrible, appelant le peuple aux armes et promettant des indulgences plénières à tous ceux qui se croiseraient contre l'hérétique Louis de Bavière.

Enfin le prince se détermina à punir l'audace de ce vieillard implacable : il convoqua une grande assemblée du clergé, de la noblesse et du peuple, sur la place du palais de Saint-Pierre, et au jour indiqué, un moine augustin appelé Nicolas étant monté sur une estrade, s'adressa aux assistants en criant par trois fois : « Quel est celui d'entre vous qui veut » défendre le prêtre Jacques de Cahors, qui se fait appeler le » pape Jean XXII? » Personne n'ayant répondu, il déploya une longue pancarte qui contenait la liste des crimes reprochés au pontife, et qui se terminait ainsi : « Ne pouvant plus souf- » frir la domination de ce prêtre de Cahors, qui s'est lui- » même proclamé souverain pontife, chef suprême des rois » et des empereurs, dominateur spirituel et temporel du » monde, nous l'accusons d'avoir fait périr des milliers d'in- » nocents pour s'emparer de leurs dépouilles, et d'avoir fait » un tarif pour assurer l'impunité de toutes les débauches et » de tous les crimes. Enfin, à cause des faits rapportés dans » notre présente déclaration, nous le déposons de l'évêché » qu'il a usurpé ; nous ordonnons que ses biens soient saisis, » que sa personne soit livrée à nos officiers, et nous défen- » dons à tous les chrétiens de communiquer avec lui, sous » peine de privation des fiefs qu'ils tiennent de l'empire. »

Aucun des partisans du pape n'osa prendre sa défense; seulement le lendemain un jeune noble, Jacques Colonna, vint sur la place Saint-Marcel, et en présence de quelques curieux il lut une protestation en faveur de Jean, et l'afficha à la porte de l'église. Mais cette bravade n'eut aucun résultat; lorsqu'il vit l'affluence du peuple devenir plus considérable, il sauta à cheval et s'enfuit prudemment à Palestrine, chez son père. Jacques en fut, du reste, récompensé par le pontife, qui lui donna un évêché, quoiqu'il n'eût pas même atteint l'âge de recevoir les ordres ecclésiastiques.

Louis de Bavière fit ensuite publier une loi portant « que le » pape serait tenu de faire sa résidence à Rome, et ne pourrait » s'en éloigner sans l'autorisation du peuple et du clergé; » que même en son absence la cour et le consistoire conti» nueraient à siéger dans la ville sainte, et que dans le cas » où le pontife transgresserait ces dispositions, il serait privé » de la dignité souveraine et considéré comme mort. » Après quoi on procéda à l'élection d'un pape en remplacement de Jean XXII.

NICOLAS V,

ANTIPAPE.

ANDRONIC III PALÉOLOGUE, empereur d'Orient.

CHARLES IV, PHILIPPE VI, rois de France.

Conspiration contre l'empereur. — Jean XXII est condamné à mort. — Élection de Pierre de Corbière. — Son histoire avant son pontificat. — Jean essaye de rendre le nouveau pape ridicule en excitant la femme dont il était séparé depuis quarante ans à revendiquer ses droits d'épouse légitime. — Les deux papes s'excommunient. — Le parti de Jean se relève en Italie. — Le général des frères mineurs se déclare pour l'empereur. — Singulier accord entre les deux papes. — Abjuration de Pierre de Corbière.

Pendant que Louis de Bavière procédait à la déposition de Jean, celui-ci poursuivait ses négociations avec les princes d'Allemagne pour faire élire un nouvel empereur, et organisait même une conspiration en Italie pour le faire assassiner. Ces menées ayant été découvertes, Louis rendit un décret qui condamnait le pontife à la peine de mort; et il ordonna aux Romains de se réunir immédiatement sur le parvis de Saint-Pierre, afin de procéder à l'élection d'un autre chef de l'Église. Louis, revêtu des ornements impériaux et placé sous un dais, présida l'assemblée, ayant à ses côtés le vénérable Pierre Rainalluci, de l'ordre des frères mineurs.

Jacques Albertin, évêque de Venise, ayant demandé par

trois fois au peuple s'il acceptait comme pape le frère Pierre, et des acclamations unanimes ayant répondu à ces interpellations, il fit la lecture du décret qui conférait la papauté à ce vénérable religieux. Louis de Bavière lui donna le nom de Nicolas V, le revêtit lui-même de la chape, lui donna l'anneau pastoral et le fit siéger à sa droite. Le nouveau pape fit ensuite des largesses à la foule et donna sa bénédiction.

Selon Ciaconius, Pierre Rainalluci était né à Corbière et appartenait à l'illustre maison des Colonna. Wading parle avec admiration de la sévérité de ses mœurs, des charmes de son éloquence et de la pureté de son âme évangélique.

Pierre de Corbière avait été marié dans sa jeunesse à une femme dont les débordements furent tels, qu'il se vit obligé de faire casser son mariage par une sentence ecclésiastique. Ensuite il était entré dans l'ordre des frères mineurs, où, comme le dit Maimbourg, « il vécut quarante ans en grande » réputation de sainteté pour les beaux exemples qu'il donnait » de toutes sortes de vertus religieuses. »

Jean XXII, furieux d'avoir un compétiteur aussi redoutable que ce saint homme, essaya de le déconsidérer en lui suscitant un procès ridicule. A son instigation, l'ancienne femme de Pierre, qui vivait encore, se présenta devant l'évêque de Rieti pour revendiquer ses droits d'épouse légitime. Ce prélat, qui était un des partisans de Jean, et qui avait reçu une somme considérable pour jouer cette comédie, déclara qu'on n'avait pu légitimement dissoudre ce mariage, et condamna le nouveau pape à reprendre sa femme.

Dès que cette sentence fut rendue, le pape d'Avignon en adressa la copie à tous les princes de la chrétienté, repré-

sentant son compétiteur comme un moine débauché, avare et rempli d'orgueil. Ces différentes imputations étaient autant de calomnies, car le vénérable Nicolas n'avait réellement accepté la papauté que pour rétablir dans l'Église la morale et l'humilité des temps évangéliques. Partisan de la doctrine que professait le général de son ordre, il soutenait que Jésus n'ayant rien possédé en propre, les prêtres, à l'exemple de ce divin maître, ne devaient vivre que d'aumônes.

Ces beaux sentiments ne pouvaient guère convenir à un clergé corrompu ; aussi dès les premiers jours de son règne, le vertueux Nicolas reconnaissant l'impossibilité de suivre ses projets de réforme, voulut abandonner cette chaire déshonorée par tant de pontifes abominables ; mais, vaincu par les instances de l'empereur, il consentit à conserver la tiare jusqu'au rétablissement de la paix ; et à la prière du prince, qui lui fit comprendre la nécessité de former une cour à Rome pour se faire aimer des prêtres, il consentit à nommer des cardinaux, et leur permit d'avoir des chevaux, des meutes de chiens, des domestiques revêtus de brillantes livrées, des gentilshommes et des pages pour leur service.

Louis de Bavière avait d'abord fourni de l'argent de son épargne pour toutes les dépenses de la cour apostolique ; lorsque ses ressources furent épuisées, les cardinaux forcèrent le vénérable pontife à vendre les bénéfices, les priviléges et les dignités ecclésiastiques. Chaque évêché vacant fut mis aux enchères à Rome comme il l'était à Avignon, et on l'adjugeait à deux compétiteurs, qui se battaient ensuite pour en prendre possession. Les deux cours pontificales s'envoyaient des bulles d'anathème et poursuivaient à outrance

les partisans de l'une ou de l'autre, suivant les chances de la guerre. Ainsi, pendant que Jean XXII faisait torturer deux religieuses coupables d'avoir prononcé le nom de Nicolas dans leurs prières, le préfet de Rome faisait brûler un Toscan et un Lombard qui avaient soutenu que Jean XXII était seul pape légitime.

Au milieu de ces violences, le vénérable Pierre de Corbière ne pouvait que pleurer sur les malheurs de l'Église et supplier l'empereur de le délivrer du fardeau qui l'écrasait. Enfin il fit si mal son métier de pape, que ses coffres se vidèrent entièrement, et comme le prince ne pouvait plus subvenir aux exigences des cardinaux, ceux-ci commencèrent à se détacher de sa cause. Les agents du pape d'Avignon profitèrent de cette disposition des esprits pour répandre l'or à pleines mains et pour soudoyer des mécontents. Bientôt des bandes d'hommes armés parcoururent les environs de Rome, et entrèrent dans la ville en faisant entendre des menaces de mort contre l'empereur et contre l'antipape. Effrayés de cet état de choses, Louis et Nicolas quittèrent prudemment leurs palais; mais à leur sortie de Rome, ils furent poursuivis par une multitude de fanatiques qui criaient: « Mort aux hérétiques et aux excommuniés! longue vie au » souverain pontife Jean XXII! »

Dans la même soirée, les cardinaux ouvrirent les portes de la ville aux bandes du cardinal-légat Jean des Ursins, qui fit son entrée aux acclamations du clergé. Dès le lendemain, on brûla sur la place publique les décrets de Louis de Bavière et de Nicolas V; ensuite on procéda au massacre des Gibelins, et on déterra les corps des Allemands, qui furent

traînés dans les rues. Jean écrivit d'Avignon pour approuver tout ce qui avait été fait, et rendit de solennelles actions de grâces à Dieu de ce qu'il avait exaucé ses prières en exterminant ses ennemis.

Cependant la joie de son triomphe fut troublée par un échec que lui fit éprouver Michel de Césène, général des frères mineurs, qu'il avait cité devant le sacré collége pour qu'il eût à justifier ses opinions sur la parfaite pauvreté de Jésus-Christ; opinions pour lesquelles plusieurs frères de son ordre avaient déjà été livrés aux inquisiteurs et brûlés vifs. Le courageux Michel, sans être effrayé par la crainte du supplice, se présenta devant le pape et défendit sa cause avec cette fierté noble que donne une conviction réfléchie. Il rétorqua victorieusement les dissertations diffuses du saint-père, le convainquit même d'hérésie, conclut que le Christ n'ayant jamais rien possédé en propre, les prélats ne devaient avoir ni terres, ni domaines, ni richesses, et il termina sa harangue en déclarant qu'il appelait de tous les décrets et de toutes les entreprises de Jean à un concile général, qui seul avait le droit de juger canoniquement les membres du clergé.

La vieille audace de Jean s'émut d'une opposition aussi énergique; mais n'osant pas se défaire ouvertement de son adversaire, il lui défendit de sortir d'Avignon avant la décision du sacré collége, et aussitôt il écrivit au chapitre général de Bologne pour qu'on déposât Michel de Césène du généralat. Cette fois encore il reçut un affront; les frères mineurs confirmèrent leur chef dans ses fonctions, et se déclarèrent hors de l'obédience d'un pape hérétique. La réponse des moines mit le pontife dans une colère affreuse; il blasphéma le nom

de Dieu, se répandit en imprécations contre ses ennemis, et donna ordre à ses familiers d'assassiner Michel de Césène. Heureusement celui-ci, averti à temps, parvint à fuir d'Avignon et gagna la ville de Pise, où il trouva l'antipape et l'empereur. Le saint-père n'ayant pu se venger par un meurtre, frappa Michel d'anathème, le déclara hérésiarque, et ordonna aux frères prêcheurs d'attaquer les frères mineurs.

Jean fut si parfaitement obéi, et les querelles entre ces deux congrégations devinrent si violentes, que l'Europe entière ne fut plus occupée que de leurs disputes : les frères mineurs soutenaient que le Christ avait glorifié la pauvreté, puisqu'il était mort sur la croix dans une nudité absolue, et que sa tête, au lieu d'être couverte d'un diadème, était couronnée d'épines; ils prouvaient que pendant son séjour sur la terre il avait vécu du pain de l'aumône, sans posséder une pierre pour reposer sa tête. Les frères prêcheurs ou plutôt le pape affirmaient que Jésus était au contraire mort sur la croix avec un magnifique vêtement de pourpre; qu'il avait une couronne d'or étincelante d'escarboucles et de brillants, et que de riches sandales étaient attachées à ses pieds. On distribua même dans les villes des images où Jésus était représenté crucifié avec une robe de pourpre ornée de riches broderies d'or.

Enfin le saint-père osa publier sous le nom de son pénitencier, Alvare Pélage, un traité dans lequel il formulait ainsi ses prétentions : « Comme il est reconnu que Jésus-Christ est » pontife, roi et seigneur de l'univers, de même son vicaire » sur la terre ne doit point avoir d'égal; et puisque le monde » entier appartient à Dieu, il doit également appartenir au

» pape. Donc les empereurs, les rois et les princes ne peuvent » être reconnus comme légitimes qu'ils n'aient reçu leurs » états à titre de fiefs du chef de l'Église, qui possède cet » immense pouvoir non par le droit du glaive, mais par le » droit divin; car Jésus a donné à saint Pierre les clefs et non » pas la clef du royaume des cieux, c'est-à-dire l'une pour le » spirituel et l'autre pour le temporel. Les fidèles ne doivent » obéir qu'à Dieu et au pape; et lorsque les rois refusent » l'obédience au saint-siége, ils se déclarent eux-mêmes hors » du sein de l'Église; ils se condamnent comme hérétiques » par leur propre bouche, et par conséquent ils doivent » être livrés aux inquisiteurs et brûlés pour l'édification des » fidèles..... »

En même temps que le saint-père répandait ces théories épouvantables, le vénérable Nicolas V mettait à exécution le projet d'abdication qu'il avait formé depuis si longtemps, et il écrivait à Jean XXII : « J'avais entendu formuler contre » vous et contre votre cour des accusations d'hérésie, d'exac- » tions, de simonie, de débauches et de meurtres, qui vous » rendaient à mes yeux le plus exécrable des pontifes; alors » j'ai cru de mon devoir de ne point refuser la tiare pour dé- » livrer l'Église d'un pape qui entraînait les fidèles dans l'a- » bîme. Depuis j'ai appris par ma propre expérience combien » il est difficile de vivre saintement sur la chaire de l'Apôtre, » et j'avoue que personne n'est plus digne que vous de la » papauté. Aussi je renonce à cette dignité, et je l'abdiquerai » solennellement en votre présence dans tel lieu qu'il vous » plaira de me désigner. » Malgré cette complète abnégation du saint vieillard, les partisans de Pierre de Corbière exi-

gèrent du pontife qu'il lui assurât la vie sauve avec une pension suffisante pour ses besoins. Jean promit tout ce qu'on lui demanda, jura sur l'hostie d'exécuter fidèlement ses engagements, et il envoya même une lettre de félicitations à l'antipape, en le priant de venir le rejoindre, afin de recevoir la récompense de son humilité.

Pierre de Corbière s'embarqua au port de Pise sur une galère provençale appartenant au saint-père; mais à peine fut-il au pouvoir des agents du pontife, qu'il se vit soumis aux plus indignes traitements; on l'obligea à confesser publiquement des crimes imaginaires pour le déconsidérer aux yeux des fanatiques. On le contraignit d'entrer à Avignon sous des habits séculiers; et peu de jours après on le fit monter sur un échafaud pour faire son abjuration; ensuite le pape lui passa une corde au cou, le promena autour de la place, et le forçant à se prosterner le front dans la poussière, il lui mit le pied sur la tête, et entonna le Te Deum en signe de victoire.

Cette humiliante cérémonie terminée, Pierre de Corbière fut jeté dans un cachot, où il vécut encore trois ans et demi.

Un jour, le geôlier chargé de lui apporter chaque matin sa ration d'eau et de pain, fut étrangement surpris de trouver la porte de sa prison ouverte, et un cadavre sur le seuil: c'était celui de l'infortuné, qui avait été étranglé pendant la nuit. Pierre fut enterré secrètement dans l'église des frères mineurs.

Ainsi périt cette nouvelle victime de Jean XXII.

JEAN XXII,

SEUL PAPE.

ANDRONIC III PALÉOLOGUE, empereur d'Orient.	CHARLES IV, PHILIPPE VI, rois de France.

Le pape rejette les conditions de paix proposées par l'empereur. — — Ruse du pontife pour embastiller la ville de Bologne. — Doctrines du pape sur les visions béatifiques. — Jean est déclaré hérétique. — Le roi de France menace de faire brûler le saint-père pour crime d'hérésie. — Mort de Jean XXII. — Son caractère. — Tarif de la chancellerie romaine pour l'absolution de tous les crimes.

Aussitôt que Jean fut débarrassé de son compétiteur, il poursuivit activement la nomination d'un nouvel empereur en Allemagne. Déjà les électeurs s'étaient réunis, les uns gagnés par de riches présents, les autres séduits par des promesses; et il était à craindre qu'ils ne se décidassent à élire un prince favorable au saint-siége, lorsque Louis de Bavière, instruit des menées du pape, se hâta de rentrer en Allemagne pour déjouer les projets du pontife.

Pendant son absence de Pise, Othon, duc d'Autriche, Jean de Luxembourg, roi de Bohême, et l'archevêque de Trèves, désirant mettre un terme aux divisions de l'Église et du trône, avaient envoyé des ambassadeurs à la cour d'Avignon pour faire des propositions de paix au saint-père, s'engageant même, au nom de Louis de Bavière, à le re-

connaître comme pape légitime et à souscrire à la déposition de Pierre de Corbière.

Jean reçut fort mal les ambassadeurs, et les congédia sans leur donner de réponse; seulement quelques jours après il adressa au roi de Bohême la lettre suivante : « Il n'est ni » utile ni honorable pour l'Église d'avoir un empereur hé» rétique qui a donné asile à Marsile de Padoue, à Jean de » Gand, à Michel de Césène, à Guillaume Occam et à frère » Bonne-Grâce de Bergame, tous hérétiques, schismatiques » et excommuniés comme lui. Il offre de déposer l'antipape! » mais ignore-t-il donc que Pierre de Corbière s'est déposé » lui-même et qu'il expie ses fautes dans nos cachots? Quels » sont donc ses titres à l'empire? Et vous qui sollicitez notre » clémence pour lui, ne redoutez-vous pas de vous attirer » notre colère par cette lâche complaisance? Cessez donc » de nous supplier au nom de l'hérétique Louis de Bavière, » ou craignez que les foudres de l'Église ne vous frappent » sur votre trône. »

Jean de Luxembourg méprisa les menaces du pontife, et voyant que la force seule pouvait abattre son audace, il passa en Italie à la tête d'une armée, comme vicaire de l'empereur, s'empara en son nom de plusieurs villes importantes, et s'établit dans la Lombardie. Cette invasion exaspéra le pape; il lança contre le roi de Bohême un de ses plus terribles anathèmes, et fit publier que lui-même se préparait à envahir l'Italie. Il prêcha en effet une croisade qui lui rapporta des sommes considérables, et déclara faire choix de la ville de Bologne pour sa résidence, afin de pouvoir mieux diriger les opérations de la campagne.

Mais on reconnut bientôt que le saint-père n'avait d'autre intention que de remplir ses trésors de l'argent des simples, et de se rendre maître de la ville la plus importante de l'Italie par sa position centrale : en effet le cardinal Bertrand Poïet se présenta à Bologne pour s'entendre avec les magistrats sur les concessions des terrains nécessaires à la construction d'un palais fortifié pour le pape, et de plusieurs châteaux crénelés pour loger les cardinaux et leurs suites ; et après avoir obtenu leur autorisation, il fit élever autour de la ville des forteresses qui la dominaient entièrement. Les stupides magistrats de Bologne, qui n'avaient point aperçu le piége tendu à leur vanité, envoyèrent une ambassade au pape pour le supplier de hâter son arrivée. Jean reçut les députés avec de grandes marques d'affection ; il les combla de présents, et leur promit de se rendre à Bologne dès que ses palais seraient terminés.

Heureusement, dans l'intervalle, le peuple bolonais, plus clairvoyant que ses magistrats, comprit les intentions perfides du saint-père, qui ne faisait élever des fortifications qu'afin de se rendre maître absolu de la cité : une révolte éclata ; le légat Bertrand de Poïet fut assailli dans son palais, ses meubles mis au pillage, ainsi que ceux des autres prélats gascons qui étaient attachés au pape ; plusieurs Guelfes furent massacrés par les séditieux, et le légat ne leur échappa qu'à la faveur d'un déguisement. Les Bolonais évitèrent ainsi de passer sous le joug pontifical, et ils en furent quittes pour une excommunication.

Cette expédition manquée, Jean, à défaut de lutte à main armée, se jeta dans des guerres religieuses, et bouleversa le

monde chrétien par ses doctrines hétérodoxes sur la vision béatifique, c'est-à-dire sur la manière dont les âmes des bienheureux contemplaient la face de Dieu dans le royaume du ciel. Il prétendait que les saints, avant la venue du Messie, avaient été reçus dans le sein d'Abraham; que depuis la passion du Christ, ils avaient été placés sous l'autel de Dieu, c'est-à-dire sous la protection de l'humanité de Jésus; et qu'après le jugement ils devaient monter sur l'autel, c'est-à-dire au-dessus de l'humanité du Fils de Dieu : que par conséquent ils seraient dieux, ou, en d'autres termes, qu'ils comprendraient la Divinité et verraient Dieu face à face, selon l'expression de saint Paul, et dans une égalité parfaite.

Tous les docteurs en théologie se soulevèrent contre une proposition aussi hardie, et accusèrent le pape d'hérésie: Philippe de Valois lui-même, effrayé du scandale et des conséquences qui pouvaient en résulter, convoqua aussitôt en son château de Vincennes une assemblée de docteurs, d'évêques et d'abbés, et leur proposa ces deux questions : « Les » âmes des saints contemplent-elles dès à présent la face de » Dieu? — Cette vision cessera-t-elle au jour du jugement pour » être remplacée par une autre? » Tous répondirent affirmativement à la première de ces propositions, et ils ajoutèrent, quant à la vision béatifique, qu'elle ne cesserait point au jugement dernier, mais qu'elle subsisterait dans toute l'éternité.

D'après la décision de ces prélats, le roi écrivit à Jean XXII qu'il eût à rétracter immédiatement les erreurs qu'il avait publiées, s'il ne voulait, malgré son infaillibilité, encourir la peine des hérétiques et être brûlé devant son palais d'Avi-

gnon. Cette menace obligea le pape à donner la déclaration suivante : « Nous confessons et nous croyons que les âmes » séparées des corps et purifiées habitent le paradis avec les » anges, et contemplent Dieu dans son essence divine claire- » ment et face à face. Si nous avons prêché ou écrit quelque » proposition contraire, nous la révoquons expressément. »

Néanmoins, la terreur que lui avaient causée les menaces de Philippe de Valois porta une grave atteinte à sa santé. Depuis ce moment il ne parut plus en public; et lorsqu'il sentit sa fin approcher, il fit appeler auprès de lui les cardinaux pour leur recommander ses neveux. Il mourut le 4 décembre 1334, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Jean, pendant son règne, avait couvert l'Allemagne et l'Italie de guerres et de désastres; il avait fait brûler plus de dix mille hérétiques par ses inquisiteurs, et extorqué au moins cinquante millions de florins d'or aux peuples d'Europe. « Après sa mort, dit Jean Villani, on trouva dans son » épargne dix-huit millions de florins en espèce monnoyée, » outre sa vaisselle, ses croix, ses mitres et ses pierres » précieuses, qui étaient estimées pour une valeur de sept » millions de florins. J'en puis rendre un témoignage certain, » ajoute l'historien, parce que mon frère, homme digne de » foi, qui était un des fournisseurs de la cour pontifi- » cale, se trouvait à Avignon lorsque les trésoriers en firent » le rapport aux cardinaux. Ces immenses richesses, et de » plus grandes encore que le saint-père avait dépensées, » provenaient de son industrie, c'est-à-dire de la vente des » indulgences, des bénéfices, des dispenses, des réserves, » des expectatives et des annates; mais ce qui contribua

» surtout à grossir ses trésors, fut sa taxe de la chancellerie » apostolique pour l'absolution de tous les crimes. »

Nous traduisons quelques-uns des articles de ce code infâme, qui suffiraient seuls pour faire prendre en haine les papes et leurs séides, si déjà la liste de leurs crimes ne nous avait appris qu'ils étaient les ennemis les plus implacables de l'humanité.

« Si un ecclésiastique commet le péché de la chair, soit avec des nonnes, soit avec ses cousines, ses nièces ou ses filleules, soit enfin avec toute autre femme, le coupable sera absous pour la somme de 67 livres 12 sous.

» Si, outre les péchés de fornication, il demande l'absolution du péché contre nature ou de bestialité, il payera 219 livres 15 sous; cependant, s'il n'a commis ce péché qu'avec de jeunes garçons ou avec des bêtes et non avec des femmes, l'amende sera réduite à 131 livres 15 sous.

» Un prêtre qui aura défloré une vierge payera 2 livres 8 sous.

» Une religieuse qui se sera abandonnée à plusieurs hommes, simultanément ou successivement, dans son monastère et au dehors, et qui voudra obtenir la dignité d'abbesse, payera 131 livres 15 sous.

» Les prêtres qui voudront obtenir l'autorisation de vivre en concubinage avec leurs parentes, payeront 76 livres 1 sou.

» Pour tout péché de luxure commis par un laïque, l'absolution coûtera 27 livres 1 sou; pour les incestes, on ajoutera en conscience 4 livres.

» La femme adultère qui demande l'absolution pour être à l'abri de toute poursuite et avoir large dispense pour conti-

nuer des relations coupables, payera au pape 87 livres 3 sous. Dans un cas semblable le mari se soumettra à la même taxe : s'ils ont commis un inceste avec leurs enfants, ils ajouteront en conscience 6 livres.

» L'absolution et l'assurance contre toute poursuite pour les crimes de rapine, de vol et d'incendie, coûtera aux coupables 131 livres 7 sous.

» L'absolution du meurtre simple commis sur un laïque est taxée à 15 livres 4 sous 3 deniers. Si l'assassin a tué plusieurs hommes dans la même journée, il n'en payera pas davantage.

» Un mari qui aura frappé rudement sa femme versera dans les trésors de la chancellerie 3 livres 4 sous; s'il la tue, il payera 17 livres 15 sous : s'il a commis ce crime pour épouser une autre femme, il payera en sus 32 livres 9 sous. Ceux qui auront assisté le mari dans le meurtre seront absous moyennant 2 livres par tête.

» Celui qui aura étouffé son enfant payera 17 livres 15 sous : si le père et la mère ont tué leur enfant de consentement mutuel, ils payeront 27 livres 1 sou pour l'absolution.

» La femme qui détruira son enfant dans son sein, et le père qui aura aidé à l'accomplissement du crime, payeront chacun 17 livres 15 sous. Celui qui procurera l'avortement d'un enfant dont il n'est pas le père donnera une livre en moins.

» Pour le meurtre d'un frère, d'une sœur, d'une mère ou d'un père, on payera 17 livres 15 sous !!!...

» Celui qui aura tué un évêque ou un prélat supérieur, payera 131 livres 14 sous 6 deniers.

» Si le meurtrier a tué plusieurs prêtres en diverses rencontres, il payera 137 livres 6 sous pour le premier assassinat, et moitié pour les meurtres suivants.

» Un évêque ou un abbé qui aura commis un meurtre par guet-apens, ou par accident, ou par nécessité, payera l'absolution de ce délit 179 livres 14 sous.

» Celui qui voudra acheter par avance l'absolution de tout meurtre accidentel qu'il pourrait commettre à l'avenir, payera 168 livres 15 sous.

» Un hérétique qui se convertit payera pour son absolution 269 livres. Le fils d'un hérétique brûlé ou mis à mort par tout autre supplice ne pourra être réhabilité qu'en payant à la chancellerie 218 livres 16 sous 9 deniers.

» Un ecclésiastique qui ne pourra pas payer ses dettes, et qui voudra éviter les poursuites de ses créanciers, donnera au pape 17 livres 8 sous 6 deniers, et sa créance lui sera remise.

» La permission de dresser des boutiques de marchands et de vendre différentes denrées sous le portique d'une église sera accordée moyennant 45 livres 19 sous 3 deniers.

» Pour faire la contrebande et frauder les droits du prince, on payera 87 livres 3 deniers.

» Si une ville demande pour ses habitants, pour ses prêtres, ses moines et ses religieuses, la permission de manger du laitage et de la viande en temps prohibé, elle payera 731 livres 10 sous.

» Si un monastère demande à changer sa règle pour vivre dans une abstinence plus grande que par le passé, il payera 146 livres 5 sous.

» Un moine vertueux qui voudra passer sa vie dans un ermitage versera dans le trésor du saint-siége 45 livres 19 sous.

» Un apostat vagabond qui voudra rentrer au bercail payera la même somme pour être absous.

» Les moines et les prêtres qui voudront voyager sous des habits séculiers seront imposés à la même taxe.

» Le bâtard d'un curé qui voudra desservir la cure de son père payera 27 livres 1 sou.

» Un bâtard qui voudra recevoir les ordres sacrés et posséder des bénéfices payera 15 livres 18 sous 6 deniers.

» Un enfant trouvé qui voudra entrer dans les ordres versera dans la caisse du pape 27 livres 1 sou.

» Les laïques estropiés ou difformes qui voudront recevoir les ordres sacrés et posséder des bénéfices verseront à la chancellerie apostolique 58 livres 2 sous.

» Un borgne de l'œil droit payera la même somme; s'il est privé de l'œil gauche, il donnera au pape 106 livres 7 sous; ceux qui louchent payeront 45 livres 3 sous.

» Ceux qui seront eunuques donneront au pape pour entrer dans les ordres la somme de 300 livres 15 sous.

» Si un homme veut acquérir par simonie un ou plusieurs bénéfices, il s'adressera aux trésoriers du pape, qui lui vendront ce droit à un prix modéré.

» Celui qui voudra manquer à son serment et être garanti de toute poursuite et de toute infamie payera au pape 131 livres 15 sous. Il donnera 3 livres par tête en sus pour ceux qui se seront rendus ses garants.

» . . . .
. . . . »

Nous ne ferons suivre d'aucun commentaire cette taxe de la chancellerie apostolique, chef-d'œuvre d'infamie sorti du cerveau d'un pape, et résumant en quelques pages tous les secrets d'une institution qui pesait depuis quatorze siècles sur les peuples et sur les rois. Aussi le pieux Conrad, abbé d'Usperg, s'écrie-t-il en parlant du livre des taxes de la chancellerie romaine :

« O Vatican! réjouis-toi maintenant, tous les trésors te » sont ouverts, tu peux y puiser à pleines mains! Prends plai- » sir aux crimes des enfants des hommes, puisque tes ri- » chesses dépendent de leurs dérèglements et de leurs ini- » quités. Pousse à la débauche, excite au viol, à l'inceste, » au parricide même, car plus le crime est grand, plus il te » rapportera de livres d'or!

» Réjouis-toi! entonne des cantiques d'allégresse! C'est » maintenant que le genre humain est asservi à tes lois! c'est » maintenant que tu règnes par la dépravation des mœurs et » par le débordement des penchants ignobles! Les enfants » des hommes peuvent impunément commettre tous les » crimes, maintenant qu'ils savent que tu les absoudras » pour un peu d'or! Pourvu qu'on t'apporte de l'or, qu'il soit » souillé de sang ou de luxure, tu ouvriras le royaume des » cieux aux débauchés, aux sodomites, aux assassins, aux » parricides! Que dis-je? tu leur vendrais Dieu lui-même » pour de l'or! »

En effet, la taxe rédigée par Jean XXII devint pour les papes ses successeurs une des plus vastes et des plus fructueuses opérations de finances qu'eussent jamais inventées l'avarice et le génie infernal des pontifes!

BENOIT XII,

202e PAPE.

ANDRONIC III PALÉOLOGUE, empereur d'Orient.	PHILIPPE VI, roi de France.

Élection du cardinal Jacques Fournier, fils incestueux de Jean XXII et de sa sœur. — Son histoire avant son pontificat. — Portrait de Benoît XII. — Il révoque les commendes et les expectatives. — Décret sur la vision béatifique. — Il refuse de rentrer en Italie. — Ses débauches dans son palais d'Avignon. — Négociations entre le pape et l'empereur. — Procédures contre Frédéric de Sicile. — Les ambassadeurs grecs à la cour du saint-père. — Bologne passe sous la domination du pape. — Mort de Benoît.

Quelques jours après la mort de l'infâme Jean XXII, le comte de Noailles et le sénéchal de Robert, roi de Naples et comte de Provence, firent arrêter les vingt-quatre cardinaux qui se trouvaient dans la ville, et les renfermèrent en conclave dans le palais pontifical d'Avignon, après les avoir prévenus qu'ils n'eussent pas à compter sur leur mise en liberté avant la nomination d'un pontife. Le sacré collége était divisé depuis longtemps en deux factions; la plus puissante et la plus nombreuse était sans contredit celle des cardinaux français : ceux-ci s'accordèrent donc à élire un pape de leur nation, et ils proposèrent la tiare à Cominges, évêque de Porto, sous la condition qu'il continuerait à habiter Avignon, et qu'il ne transférerait pas la cour pontificale à Rome.

Ce prélat ayant refusé de prendre l'engagement qu'on lui demandait, les cardinaux français reportèrent leurs voix sur le plus humble des membres du sacré collége, le cardinal Jacques Fournier, de l'ordre de Cîteaux, surnommé le Blanc, à cause de la couleur de son froc. Aussitôt qu'il connut sa promotion, le pauvre moine, se rendant pleine justice, dit aux cardinaux : « Vous venez d'élire un âne pour vous gouverner, » mes frères. » Il prit le nom de Benoît XII.

Jacques Fournier ou Dufour, suivant quelques auteurs, était fils d'un pâtissier nommé Guillaume, de la ville de Saverdun, dans le comté de Foix ; suivant d'autres historiens, et leur version s'appuie sur des témoignages plus authentiques que ceux des premiers, Jacques devrait le jour à un inceste de Jean XXII avec sa sœur ; et le pâtissier Guillaume n'aurait été que son père adoptif : l'histoire de ses premières années vient, du reste, corroborer cette opinion. L'abbé de Boulbone était venu le prendre dans sa jeunesse chez le pâtissier Guillaume sans aucun motif apparent, pour l'élever dans son monastère; ensuite il l'avait envoyé à Paris avec une pension considérable pour étudier la théologie et le droit. Ses études terminées, on lui avait donné la riche abbaye de Fontfroide, et quelque temps après, Jean XXII l'avait nommé évêque de Pamiers et cardinal.

Cependant Benoît XII était doué d'un excellent jugement, mais ses études dans la théologie et dans le droit canon avaient tellement absorbé ses facultés, qu'il était devenu impropre aux affaires temporelles.

Un ancien chroniqueur raconte sur l'exaltation du saint-père ce singulier incident : « Un évêque italien, dit-il, se

» rendait à Avignon en pèlerinage; tout à coup il se sentit » pris d'une lassitude dans les membres, et il fut obligé de » s'arrêter sur le bord du chemin, où il s'endormit. Pendant » son sommeil, un ange lui apparut : Tu cherches le pape, » dit l'envoyé céleste, il est mort! Puis au même instant » un autre ange lui cria : Regarde, voici le nouveau pontife! » Alors un grand homme qui lui était inconnu passa à ses » côtés, revêtu d'une robe de pourpre et portant la tiare » à triple couronne; après quoi la vision cessa. L'évêque » s'étant levé, continua son voyage et arriva dans Avignon, » où il apprit que Jean XXII venait d'expirer. Aussitôt il se » rendit au palais pontifical, où les cardinaux étaient réunis » pour faire l'inventaire du trésor de l'Église; il les regarda » attentivement, et ne reconnaissant point celui que l'ange » lui avait montré, il demanda à l'un des trésoriers si tous » les cardinaux étaient réunis. Comme il lui fut répondu qu'il » n'en manquait qu'un seul, le moine Jacques Fournier, le » prélat se rendit immédiatement auprès de ce cardinal, et » dès qu'il l'aperçut il se jeta à ses pieds en lui disant : » Bénissez-moi, saint-père. Cette demande fit sourire Jac- » ques, qui n'avait aucun espoir d'être nommé pape, il lui » donna néanmoins sa bénédiction. Quelques jours après il » était proclamé chef suprême de l'Église. »

Quoique fils de Jean XXII, le nouveau pontife n'avait aucune ressemblance extérieure avec son père; Jean était petit, avait le visage pâle et la voix faible; au contraire, Benoît XII était grand, coloré, et sa voix avait un timbre éclatant. Jean était avare; Benoît, au contraire, très-libéral.

Il fut soumis aux épreuves de la chaise percée, et couronné

solennellement dans l'église des frères prêcheurs d'Avignon le 8 janvier 1335.

Dans un consistoire qu'il tint quelque temps après, le saint-père donna ordre aux prélats et aux curés étrangers de quitter immédiatement la cour pontificale et de rentrer dans leurs diocèses, sous peine des censures ecclésiastiques. Il écrivit ensuite aux évêques du royaume de Castille pour les engager à réformer la conduite de leurs prêtres. « Nous » avons appris, leur disait-il dans sa bulle, que les ecclé- » siastiques de vos provinces vivent publiquement avec des » concubines, commettent des adultères, des incestes, des » vols et des meurtres, pillent les cultivateurs, et incendient » les fermes, avec l'espoir d'en être quittes pour quelques » deniers payés à notre trésorier. Comme ces désordres font » mépriser notre religion par les mahométans des villes voi- » sines et les empêchent de se faire baptiser, nous vous exhor- » tons à les faire cesser, vous prévenant que nous ne sommes » point disposés à pardonner les crimes pour de l'argent, » ainsi qu'il convenait à notre prédécesseur de le faire. »

Benoît publia une seconde bulle pour condamner la doctrine de Jean sur la vision béatifique, et formula en ces termes son opinion sur l'état des âmes dans le ciel : « Les » âmes des saints qui sont sorties de ce monde avant la pas- » sion du Christ; celles des apôtres, des martyrs et des autres » fidèles qui sont morts sans avoir été baptisés; celles des en- » fants baptisés morts avant l'âge de raison; toutes ont été » reçues dans le paradis aussitôt qu'elles ont été séparées de » leurs corps; dès ce moment elles ont vécu avec les anges et » ont vu la Divinité d'une vision intuitive et face à face, sans

» le secours d'aucune créature interposée entre elles et Dieu.
» Par cette vision, elles jouissent de l'essence divine, qui leur
» donne le repos et la vie éternelle, c'est-à-dire qui les rend
» entièrement heureuses pour l'éternité et sans interruption.
» Au contraire, les âmes qui meurent en état de péché mor-
» tel descendent aux enfers pour y être tourmentées éternel-
» lement par des légions de mauvais anges, sans espoir de
» voir la fin de leurs peines, même au jugement dernier.

» Donc nous regarderons comme hérétiques et nous trai-
» terons comme tels, ceux qui à l'avenir auront la témérité
» d'avancer sciemment quelques propositions contraires à la
» présente bulle. »

Ainsi se trouva condamnée par un pape infaillible la doctrine imposée aux fidèles par un autre pape infaillible.

Benoît ne s'arrêta pas à ce premier pas dans les réformes; il révoqua les commendes ou bénéfices réguliers que ses prédécesseurs avaient vendus à des ecclésiastiques, ainsi que les brefs d'expectative et les annates. Ce dernier impôt, inventé par Jean XXII, consistait à prélever pour le saint-siége les revenus d'une année des évêchés ou abbayes qui étaient donnés à de nouveaux titulaires. Enfin le pape employa tous ses soins à faire disparaître la simonie de la cour pontificale, et s'il n'y réussit pas entièrement, au moins doit-on lui savoir gré de ses bonnes intentions.

Cependant plusieurs historiens prétendent que ce grand désintéressement prenait sa source dans un intérêt politique, et que Benoît n'avait en vue que de rendre quelque considération à son métier de pape, si fort avili par ses prédécesseurs. Il est vrai que les richesses amassées par son père

Jean XXII lui donnaient le moyen de se passer du commerce des indulgences et des absolutions ; et s'il eût été réellement vertueux, nous n'aurions point à raconter un fait qui atteste la corruption de ses mœurs.

Hieronimo Squarciafico affirme que Benoît mit tout en œuvre pour séduire la sœur du poëte Pétrarque, appelée Selvaggia, qui était d'une beauté remarquable, et que cette jeune fille en instruisit même son frère. Il ajoute que Pétrarque s'étant rendu au palais pontifical pour se plaindre énergiquement au saint-père des tentatives criminelles dont sa sœur était l'objet en son nom, ce vieillard dissolu lui proposa de lui payer la virginité de Selvaggia une somme considérable, et de lui donner en outre le chapeau de cardinal. Le poëte, indigné, repoussa avec une vertueuse énergie l'infâme proposition du pape : alors Benoît, pour se venger de son refus, le déféra aux inquisiteurs comme hérétique.

Pétrarque parvint à sortir d'Avignon, mais il fut obligé de laisser sa jeune sœur sous la garde de son frère Gérard ; ce misérable ne put résister à l'appât de l'or, et dans la nuit, cette pauvre jeune fille, qui était à peine âgée de seize ans, fut enlevée de sa maison, portée dans le palais pontifical, et livrée aux caresses monstrueuses d'un vieillard corrompu.

Quelque temps après, Benoît reçut en audience solennelle les députés romains qui venaient le supplier, au nom de leurs concitoyens, de rétablir la résidence des papes dans la ville sainte, lui faisant valoir en plein consistoire que les pontifes et les cardinaux étaient plus convenablement placés au milieu d'un peuple habitué à leurs mœurs, et qui ne se scandalisait pas de voir ses vierges et ses adolescents ser-

vir à leurs plaisirs. Ces raisons frappèrent les esprits par leur justesse, et les cardinaux, après en avoir délibéré avec le pape, répondirent aux ambassadeurs que sa sainteté consentait à retourner à Rome, et qu'elle fixerait ultérieurement l'époque de son départ de France.

Plusieurs motifs importants obligeaient le saint-père à différer son entrée en Italie: d'abord il craignait de tomber au pouvoir de Pétrarque, qui s'était jeté dans le parti des Gibelins; ensuite il voulait s'assurer la possession de Bologne, pour se faire un point d'appui contre ses ennemis. Mais les nonces qu'il avait envoyés aux Bolonais pour traiter de la paix les trouvèrent tellement exaspérés contre la cour d'Avignon, qu'ils durent quitter la ville immédiatement, pour éviter d'être pris par les Gibelins.

Dans des circonstances aussi défavorables, Benoît jugea qu'il était imprudent de songer à rétablir le saint-siége à Rome, et résolut de fixer définitivement le séjour des pontifes à Avignon. En conséquence, il jeta les fondations d'un magnifique palais entouré de murailles crénélées et de tours qui devaient mettre le pape à l'abri de tout danger.

Cependant il reconnut bientôt que ces murailles, si hautes qu'elles fussent, ne pourraient, en cas de guerre, le protéger contre les rois de France, et il dut mettre tous ses soins à conserver les bonnes grâces de Philippe. Ce prince, de son côté, connaissant la faiblesse du caractère de Benoît, ne se faisait pas faute de lui demander de nouveaux priviléges qu'on n'osait point lui refuser; et il osa réclamer pour son fils aîné la charge de vicaire de l'empire en Italie, et pour lui-même le droit de prélever des dîmes dans son royaume pendant dix

années et de partager avec le pape le trésor de l'Église, sous prétexte de subvenir aux frais d'une expédition qu'il préparait contre les infidèles. Ces demandes exagérées remplirent d'effroi la cour pontificale; et comme on n'osait pas résister ouvertement au prince, on lui suscita des ennemis secrets, et l'on envoya des émissaires en Angleterre pour déterminer Édouard III à envahir les états de Philippe, sous la promesse que le pape ratifierait son usurpation.

Édouard embrassa avec ardeur ce projet; il prit le titre de roi d'Angleterre et de France, fit soulever la Flandre, et vint en personne mettre le siége devant Tournay. Ce fut dans cette guerre que pour la première fois les Français employèrent les armes à feu, ainsi que le prouve d'une manière authentique un mémoire de Barthélemi de Prach, trésorier des guerres, daté de 1338.

Non content d'avoir jeté la France dans une guerre terrible, le saint-père voulut, en cas d'échec, s'assurer un abri contre la colère du roi de France, et il chercha à se réconcilier avec Louis de Bavière: il n'osa pas toutefois prendre ostensiblement l'initiative dans cette démarche, et il chargea quelques prélats de son parti d'engager le prince à lui adresser une ambassade solennelle afin d'entamer des négociations entre le saint-siége et l'empire.

Louis de Bavière reçut très-favorablement ces ouvertures de paix, et envoya plusieurs députés à Avignon, pour remettre au pape un acte par lequel le prince déclarait révoquer les décrets qu'il avait rendus contre Jean XXII, et annihiler les édits publiés à Rome contre les privilégés de l'Église; il promettait en outre de faire toutes les concessions

équitables qu'on lui demanderait afin d'arriver à une paix durable. Comme les cardinaux français étaient présents à l'audience de réception, Benoît n'osa pas donner aux envoyés de l'empereur une réponse décisive; il leur dit seulement que lui et les cardinaux verraient avec joie l'Allemagne, ce noble rameau de l'Église, se réunir au tronc, pour en augmenter la force; il fit l'éloge de Louis de Bavière, et ajouta que les désordres de l'Italie, la perte de l'Arménie et de la terre sainte, devaient être attribués à la vacance de l'empire, et non à ce prince, qu'il tenait pour le plus noble parmi les chevaliers de la chrétienté; enfin il termina sa harangue en promettant d'accorder sous quelques jours l'absolution des anathèmes prononcés par le pape défunt.

Dès que Philippe et Robert de Naples eurent été informés de la détermination du pontife, ils se hâtèrent d'envoyer à Avignon des députés qui gagnèrent à prix d'or les membres les plus influents du sacré collége; ensuite ils demandèrent une audience publique au pape, et en présence des cardinaux ils lui reprochèrent la préférence qu'il accordait à un hérétique sur leurs maîtres, et le menacèrent de le traduire devant les inquisiteurs comme fauteur d'hérésie.

Benoît, surpris d'une attaque aussi directe, se tourna vers ses cardinaux : « Eh quoi! leur dit-il, les rois de France et » de Naples ont-ils donc la prétention de mettre fin à l'empire » d'Occident? — Non, très-saint-père, répondirent ceux-ci; » ils blâment seulement le choix que vous avez fait de Louis » de Bavière, qui est celui d'entre les princes qui a fait le » plus de mal à l'Église. — Vous en avez menti, repartit » Benoît hors de lui; c'est vous qui avez fulminé des ana-

» thèmes injustes contre ce roi, et sa soumission est si » grande, qu'il fût venu, comme Henri IV, en chemise et un » balai à la main pour implorer la miséricorde de notre pré- » décesseur, si on eût voulu le lui permettre. »

Cette réponse énergique imposa aux cardinaux vendus à Philippe et à Robert; ils n'osèrent plus heurter l'opinion du pape et feignirent d'entrer dans ses vues, se contentant de lui faire observer que les rois de Bohême, de Hongrie, de Pologne, de France, de Naples, et les ducs d'Autriche et de Bavière, avaient formé une ligue contre Louis, et s'étaient engagés à établir un autre roi des Romains. Benoît, qui n'avait réellement aucune force de volonté, céda peu à peu à leurs raisonnements, demanda un délai pour délibérer sur ce qu'il avait à faire, et congédia les députés de Louis de Bavière sans absoudre leur maître.

Celui-ci voyant le mauvais succès de son ambassade, comprit qu'il ne devait plus compter sur un accommodement avec la cour d'Avignon, et résolut de secouer tout à fait le joug insupportable de l'Église. Néanmoins, pour se mettre à couvert du plus léger reproche, il convoqua dans la ville de Spire une assemblée de prélats, qui décidèrent qu'on enverrait, au nom du clergé allemand, une dernière députation au saint-père pour lui demander l'absolution de leur souverain, et pour le prévenir que si leur prière n'était point écoutée, ils se réuniraient de nouveau, et arrêteraient définitivement des mesures énergiques pour rendre l'empire indépendant des papes.

Benoît reçut avec de grands honneurs les délégués, et leur dit en secret : « Je voudrais lever les censures prononcées

» sur votre prince; mais je ne puis le faire sans le consen- » tement du roi de France, Philippe de Valois, qui, si je lui » désobéissais, me traiterait plus indignement que Philippe » le Bel n'a traité Boniface. » Cette dernière tentative de l'empereur auprès de la cour pontificale n'amena point le résultat qu'on en espérait; seulement elle contribua à affermir son autorité; car les évêques et les princes allemands, indignés de la faiblesse du pape, convoquèrent aussitôt une première diète électorale à Rens.

Tous les électeurs, excepté le roi de Bohême, se trouvèrent à l'assemblée; ils déclarèrent qu'eux seuls avaient le droit de conférer la dignité impériale, et que le chef qu'ils avaient choisi n'avait pas besoin de l'approbation du pape pour revêtir les insignes de sa dignité. Louis de Bavière, voyant la disposition des esprits, ne s'en tint pas à ce premier succès; il convoqua une nouvelle diète à Francfort, et fit décréter la fameuse pragmatique-sanction qui déclarait l'empereur justiciable de Dieu seul, et condamnait les censures de l'Église envers lui comme des crimes de lèse-majesté. Le docteur Albert de Strasbourg fut chargé par les électeurs de signifier à la cour d'Avignon la décision des princes de l'empire.

Dès que Benoît eut connaissance de ces actes, il protesta contre leur teneur, lança des bulles terribles contre Louis de Bavière, et envoya une circulaire aux différents rois de l'Europe pour les engager à prendre les armes contre son ennemi A l'exemple de son prédécesseur, il déclara en outre le trône vacant et se nomma protecteur de l'empire; Luquin Visconti fut établi vicaire en Italie; des Guelfes furent

nommés gouverneurs pour le pape dans les villes de Vérone, de Parme et de Vicence; les seigneurs de Gonzaga reçurent en apanage les deux villes de Mantoue et de Reggio, et le marquis de Ferrare le territoire de Modène, moyennant une redevance annuelle de cinq mille florins d'or, et sous la condition que chacun d'eux entretiendrait à ses frais dans la Lombardie deux cents cavaliers et trois cents fantassins bien armés, prêts à combattre pour l'Église à la première réquisition du pape. De plus, pour s'assurer un auxiliaire redoutable dans la basse Italie, il résolut d'enlever le royaume de Sicile à Pierre II, afin d'en investir Robert, roi de Naples; et à cet effet il envoya l'ordre à Gocio, patriarche titulaire de Constantinople, et à Natier, évêque de Vaison, ses deux nonces à Naples, de se rendre à Palerme, et d'excommunier Pierre d'Aragon, ses enfants, ainsi que ses autres héritiers, de les déclarer déchus de la possession de la Sicile, et de prononcer l'adjonction de cette île aux états du roi Robert, en vertu de l'autorité souveraine du saint-siége. Néanmoins, en dépit des anathèmes du pape, Pierre se maintint sur son trône, et lutta courageusement contre Robert, qui ne put s'emparer que des petites îles de Zerbi et de Lipari.

A la même époque, les cardinaux déterminèrent Benoît à faire quelques tentatives pour assurer au saint-siége la possession de Rome : avec de l'or on corrompit la plus grande partie des membres du sénat, et deux seigneurs vendus au clergé, Étienne Colonna et le comte de Languillara, furent nommés consuls pour cinq ans.

Le saint-père eut ensuite à s'occuper de l'affaire des Bolonais, qui avaient été excommuniés, privés de leur académie

et de tous les priviléges accordés précédemment par les empereurs ou par les pontifes : la colère impuissante de Benoît n'avait d'abord produit d'autre résultat que celui d'exciter les railleries des excommuniés ; mais lorsqu'ils s'aperçurent que la cour pontificale reprenait quelque prépondérance en Italie, ils suivirent l'exemple des autres villes, et demandèrent à être reçus en grâce ; ce qui leur fut accodé moyennant le payement d'un tribut annuel de huit mille florins d'or.

Benoît n'eut pas le temps de profiter de la réaction qui s'opérait en Italie en faveur des papes. A la suite de ses excès de table et de ses débauches nocturnes, il éprouva de violents accès de goutte ; ses jambes se couvrirent de plaies hideuses, et il mourut le 25 avril 1342, après un règne de sept ans quatre mois six jours. Il fut inhumé dans la cathédrale d'Avignon. Le saint-père, qui s'était montré si désintéressé dans les premiers temps de son règne, était devenu sur ses derniers jours aussi cupide et aussi avare que ses prédéces seurs ; et on trouva après sa mort dans les trésors de la chancellerie des sommes énormes qui furent d'un grand secours aux cardinaux pour compléter l'asservissement de l'Italie.

Ce pape n'apportait aucune réserve dans ses actions et dans ses paroles, comme on peut en juger par le fait suivant rapporté par Baluze. « Benoît n'avait qu'une nièce à marier,
» dit l'historien, dont il fit tout ce qu'il voulut ; cependant
» son avarice était l'obstacle le plus grand à l'établissement de
» cette jeune fille, car il se trouve dans les cours une multi-
» tude de gens serviles qui consentent volontiers à être dés-
» honorés par le souverain moyennant un riche salaire. Le
» pape ne voulant point donner de dot, répondit à un seigneur

» qui lui demandait pour son fils la main de sa nièce et une » dot : Non, ma jument ne convient pas à votre étalon! Dans » la suite il la fit épouser à un simple marchand de Toulouse. »

Après sa mort, Benoît fut déclaré saint à miracle, et son nom placé dans le Martyrologe gallican.

Sous son pontificat florissait une secte singulière appelée les quiétistes du mont Athos; ces fanatiques prétendaient avoir poussé la perfection de l'oraison jusqu'à voir Dieu des yeux corporels lorsqu'ils étaient arrivés à la suprême quiétude. Voici de quelle manière ils priaient : Le moine nouvellement initié se renfermait dans une cellule, s'asseyait dans un angle, ensuite ayant relevé son froc jusque sous les aisselles, il appuyait sa barbe sur sa poitrine, tournait les yeux avec toute sa pensée vers le milieu de son ventre, retenait sa respiration, même par le nez, et recherchait dans ses entrailles la puissance de l'âme.

D'abord, dit l'abbé Siméon de Xérocerque, l'inventeur de cette singulière oraison, dans ses recommandations aux disciples, vous ne verrez que ténèbres épaisses; mais ensuite, en renouvelant pendant trois fois sept fois l'oraison, vous éprouverez une joie surprenante, l'esprit aura trouvé la place du cœur, il verra l'atmosphère de l'âme, et se contemplera lui-même étincelant de lumière et rempli de discernement. D'après ces sectaires, le siége de l'âme était au nombril; ce qui les fit appeler omphalopsyques. Le quiétisme est une des plus curieuses et des plus étranges aberrations que l'oisiveté du cloître ait enfantées.

CLÉMENT VI,

JEAN PALÉOLOGUE,	203ᵉ PAPE.	PHILIPPE DE VALOIS,
JEAN CANTACUZÈNE,		JEAN Iᵉʳ,
empereurs d'Orient.		rois de France.

Histoire du cardinal de Nérée. — Son exaltation sur le saint-siége. — Ambassade des Romains à Clément VI. — Le pape veut soumettre les royaumes chrétiens à sa domination. — Jeanne de Naples fait étrangler son mari. — Bulle du pape contre les assassins du prince. — Le sacré collége se rassemble pour élire un empereur. — Clément nomme Charles IV roi des Romains. — Cruautés de Pierre Gomès, grand inquisiteur de Florence. — Révolution républicaine à Rome. — Nicolas Laurent, chef du peuple, est excommunié par le pape.—Second mariage de Jeanne de Naples avec son cousin.—Elle vend Avignon au pape et se fait déclarer innocente du meurtre d'André son mari.—La peste exerce ses ravages en Occident. — L'Allemagne refuse d'obéir au prince nommé par le pape, et proclame Gunther Schwartzembourg seul empereur. — Réapparition des flagellants. — Le pape ordonne un nouveau jubilé pour se faire de l'argent. — Il rétablit l'inquisition dans l'Anjou et dans le Maine. — Vision de sainte Brigitte. — Ambassade de Jean Cantacuzène. — Maladie du saint-père. — Lettre singulière de Béelzébub au pape. — Mort de Clément. — Tableau des mœurs abominables de la cour pontificale.

Le saint-siége ne resta vacant que onze jours après la mort de Benoît. Les cardinaux, au nombre de vingt-deux, s'étant

réunis en conclave, s'accordèrent parfaitement à partager entre eux les trésors de l'Église, et à nommer souverain pontife le plus corrompu de tous, le fameux cardinal de Nérée, qui prit le nom de Clément VI. Il était fils de Pierre Roger, seigneur de Rosière, qui le destinant à l'Église, le fit entrer dès l'âge de dix ans dans l'abbaye de la Chaise-Dieu en Auvergne, où sa beauté lui mérita l'honneur d'être distingué par l'abbé des bénédictins, qui en fit son mignon. Parvenu à l'âge d'homme, le jeune moine quitta le couvent, se rendit à Paris pour terminer ses études théologiques, et obtint le grade de docteur et l'abbaye de Fécamp; ensuite on le nomma évêque d'Arras, et en dernier lieu, Benoît le créa cardinal-archevêque de Rouen.

Lorsqu'il fut proclamé pape, le cardinal de Nérée menait une vie tellement désordonnée, qu'il avait été obligé d'abandonner ses bénéfices à ses nombreux créanciers : aussi ne se montra-t-il pas difficile sur les conditions que lui imposèrent les cardinaux.

« Vous me demandez le partage des trésors de la chancel-» lerie, dit le nouveau pape aux membres du conclave; j'y » consens avec joie, et vous verrez ce qu'il faut de temps pour » les remplir à un pape qui sait exercer son métier. » En effet, en moins d'un an, la vente des charges apostoliques, les annates, les expectatives, les commendes, les taxes et les confiscations des biens des hérétiques par les tribunaux de l'inquisition, avaient réparé toutes ses pertes, et avaient fourni aux dépenses énormes de ses maîtresses et de ses mignons.

Clément poussait le scandale de l'immoralité jusqu'à se faire un titre de gloire de sa dépravation; les courtisanes,

les grandes dames et ses beaux pages entraient à la vue de tous dans sa chambre à coucher, et étaient servis par les camériers jusque dans le lit du saint-père. Aussi le clergé d'Avignon devint si déréglé à l'exemple du pontife, que le plus petit clerc se fût cru déshonoré s'il n'avait eu attaché à sa personne quelque mignon ou plusieurs filles de mauvaise vie.

Quoique universellement reconnu comme le plus débauché des cardinaux, Clément n'en fut pas moins soumis aux épreuves de la chaise percée. Le lendemain de sa consécration il fit une promotion de dix cardinaux, parmi lesquels il n'oublia pas Hugues Roger, son frère, et Guillaume de la Jugie, son neveu, ses deux fidèles compagnons d'orgies.

Les rois de l'Europe s'empressèrent d'envoyer leurs ambassadeurs au nouveau pape pour le complimenter; un grand nombre de cités italiennes imitèrent cet exemple, et Rome, cette ville dégénérée qui aspirait toujours à la honte d'être appelée la ville pontificale, adressa à Clément une députation solennelle de dix-huit citoyens, à la tête desquels se trouvaient le républicain Nicolas Rienzi et Pétrarque. Ceux-ci étaient chargés au nom de leurs concitoyens d'offrir au pape les charges de premier sénateur et de capitaine de la ville, à la condition qu'il rentrerait à Rome, et qu'il réduirait de cent ans à cinquante l'intervalle de deux jubilés, afin de multiplier les causes de la prospérité de l'Italie et d'alléger les impôts de la ville sainte.

Clément accepta les dignités et les magistratures qui lui étaient offertes, et assura aux ambassadeurs qu'il avait fermement à cœur de rétablir la résidence du saint-siége en Italie, ce qu'il s'engageait à exécuter le plus promptement qu'il

lui serait possible. Comme preuve de la sincérité de ses paroles, il fixa même l'époque du nouveau jubilé à l'année 1350. Voici la bulle qu'il publia à cette occasion : « Le » Fils de Dieu, en expirant sur la croix, mes frères, » nous a acquis un trésor d'indulgences qui se trouve augmenté des mérites infinis de la sainte Vierge, des martyrs » et des saints. Or, vous savez que la dispensation de ces » richesses appartient aux successeurs de saint Pierre.

» Déjà Boniface VIII a ordonné aux fidèles de venir en » pèlerinage aux églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul, et » sa bulle accorde pour ce voyage entrepris à l'époque du » renouvellement du siècle l'absolution entière des péchés. » Maintenant nous considérons que dans la loi mosaïque, que » Jésus-Christ est venu accomplir spirituellement, la cinquantième année est celle du jubilé ou de la remise des » dettes; donc pour cette raison, eu égard à la courte durée » de la vie humaine, et afin qu'un plus grand nombre de » chrétiens participent à cette indulgence, nous l'accordons » pleine et entière à ceux qui visiteront les églises des deux » apôtres et de Saint-Jean de Latran, dans l'année mil trois » cent cinquante, pendant trente jours s'ils sont Romains, » et pendant quinze mois s'ils sont étrangers. »

Cela fait, le pontife congédia les ambassadeurs, les combla de marques d'honneur, particulièrement Pétrarque, dont la réputation faisait la gloire de l'Italie, et qu'il voulait attacher à sa cause.

Robert de Naples venait de mourir, laissant à sa petite-fille Jeanne des trésors immenses et un trône que sa trop grande jeunesse l'empêchait encore d'occuper. Néanmoins, pour ne

pas la laisser sans protecteur, il l'avait déjà mariée à André de Hongrie, fils de Charobert; et par son testament il avait institué pour administrer les états de Naples, Philippe Cabassole et la reine dona Sancha d'Aragon.

Aussitôt après la mort de Robert, ceux-ci voulurent exercer leurs droits de régents; mais Clément s'y opposa, sous prétexte que le royaume, relevant du saint-siége, devait revenir au pape jusqu'à la majorité de Jeanne, fixée à l'âge de vingt-cinq ans. Il publia une bulle qui cassait le testament du roi, comme attentatoire aux priviléges de l'Église, et annulait les différents actes accomplis par Philippe Cabassole et par dona Sancha d'Aragon, comme entachés d'irrégularité et d'usurpation. Il envoya le cardinal Aimeric de Chastelus, en qualité de vicaire apostolique, pour prendre les rênes du gouvernement, pour recevoir l'hommage lige de Jeanne et pour la couronner. Ensuite il confia la tutelle de la jeune reine à des femmes dépravées qui surent en faire un monstre de lubricité. Qu'importait à Clément que les souverains se rendissent méprisables et odieux aux yeux des peuples? sa politique était d'élever la chaire de saint Pierre au-dessus des trônes des rois, et tous les moyens lui paraissaient bons pour arriver à ce but.

Rassuré du côté de la Sicile, il se tourna contre l'Allemagne et ralluma le feu de la guerre civile dans l'empire : ses émissaires répandirent l'or à pleines mains et firent révolter les villes d'Italie restées fidèles à Louis de Bavière. En Allemagne, en France, en Angleterre et dans toute la péninsule romaine il fit publier les bulles que Jean XXII avait fulminées contre l'empereur, et ajouta cette

imprécation : « Que la colère divine, que le courroux de » saint Pierre et de saint Paul tombent sur Louis de Bavière » dans ce monde et dans l'autre! que la terre l'engloutisse » tout vivant! que les éléments lui soient contraires, et que » ses enfants mêmes périssent massacrés sous ses yeux par » la main de ses ennemis! »

Néanmoins il fut obligé de suspendre les effets de sa vengeance, ayant été averti par les ambassadeurs français que Philippe avait besoin de l'empereur, et qu'il lui défendait de continuer contre ce prince ses déclamations furibondes. Clément n'osant point désobéir aux injonctions de son redoutable allié, retira ses bulles, et se contenta d'assigner Louis de Bavière en cour d'Avignon, afin d'y être jugé par le sacré collége. Au lieu de se rendre auprès du saint-père ou de lui envoyer ses députés, Louis écrivit seulement au roi de France : « Si Clément entreprend contre nous » quelque procédure, nous nous en prendrons à vous. Salut! » Philippe, le lâche Philippe, qui craignait les armes des Allemands, fit aussitôt signifier au pape qu'il eût à ne point passer outre.

Forcé d'abandonner ses projets sur l'empire, le pape se rejeta sur l'Angleterre; il distribua les bénéfices de ce royaume aux nouveaux cardinaux dont les revenus n'étaient pas suffisants pour soutenir le faste de leur maison; il les pourvut des principales abbayes, des meilleures églises et des plus riches diocèses; leur accordant en outre l'autorisation d'envoyer des mandataires dans la Grande-Bretagne pour en prendre possession en leur nom, afin qu'ils pussent en dépenser les revenus à sa cour. Mais le roi Édouard ne se

montra pas aussi docile qu'on l'avait espéré : ses officiers chassèrent honteusement les prêtres français qui venaient percevoir pour les cardinaux les provisions bénéficiales.

Clément VI essaya de ramener Édouard à des sentiments moins hostiles à ses intérêts, et il lui écrivit : « Nous avons » appris, mon fils, que vous aviez publié des édits qui tendent » à détruire la liberté ecclésiastique, la primauté de l'Église » romaine et l'autorité du saint-siége. Cependant vous n'igno» rez pas que Jésus-Christ lui-même a donné aux apôtres et » à leurs successeurs le droit de gouverner le monde. Vous » savez qu'en vertu de ce pouvoir les papes ont fondé des » églises patriarcales ou métropolitaines, des cathédrales, » des églises secondaires, et ont établi la hiérarchie du clergé.

» Depuis bien des siècles, rien n'a été changé ; c'est tou» jours aux papes qu'appartient la pleine et entière disposi» tion des honneurs, des dignités et des biens ecclésiastiques : » vous vous êtes donc rendu coupable d'un grand péché en » autorisant les persécutions faites contre les mandataires » de nos cardinaux et en empêchant l'exécution de nos » grâces. Maintenant nous vous envoyons notre internonce » Nicolas, métropolitain de Ravenne, et Pierre, évêque » d'Astorga, avec pouvoir d'assembler un concile qui abo» lira tout édit ou déclaration contraire à notre autorité, et » qui prononcera anathème contre vous si vos officiers ou » vos peuples se refusent à notre obéissance. »

Cette lettre n'eut pas un meilleur succès que la bulle ; Édouard répondit au pape qu'il était scandalisé de voir les biens de son royaume à la merci de la cour d'Avignon ; que « les pasteurs devaient faire paître les brebis et non les tondre

» ni les écorcher; que cette besogne appartenait aux rois, et » qu'à l'avenir il disposerait des bénéfices ecclésiastiques, » comme avait fait Guillaume le Conquérant. »

Clément, repoussé en Angleterre, eut au moins la consolation de voir que la France ne lui contestait pas son droit de souveraineté sur les royaumes de la terre; il reçut de Philippe de Valois une ambassade solennelle à la tête de laquelle se trouvait Louis de la Cerda, appelé ordinairement Louis d'Espagne, parce qu'il descendait de Ferdinand, fils aîné d'Alphonse le Sage, roi de Castille, et de Blanche, fille de saint Louis; ce prince venait demander à sa Sainteté la propriété des îles Fortunées, aujourd'hui îles Canaries, qu'il prétendait être habitées par des infidèles, et qu'il s'engageait à conquérir pour ramener les habitants à la religion chrétienne. Le pontife accéda à ses désirs, le proclama roi de ces îles, avec pouvoir absolu sur le temporel, à la charge par lui de payer un cens annuel de quatre cents florins d'or à l'Église, et il lui plaça sur le front une couronne d'or en signe d'investiture. Cette cérémonie n'empêcha pas Louis de la Cerda de mourir sans avoir fait la conquête des Canaries.

Au commencement de l'année 1344, l'empereur essaya encore de se réconcilier avec le saint-père, et il envoya une ambassade à Philippe de Valois pour le prier de lui faire connaître les causes qui s'opposaient au maintien de la paix entre l'empire et l'Église. Comme il était difficile de répondre à une demande aussi nettement exprimée, le roi renvoya les députés au pape, et les fit accompagner par des officiers de sa cour.

Clément ayant pris connaissance des messages des deux

souverains, appela auprès de lui un de ses cardinaux, lui dicta la formule d'une demande en grâce, avec des conditions si humiliantes pour Louis de Bavière, qu'un prince vaincu et sous le glaive de son ennemi n'aurait pu les accepter. Cette lettre du saint-père fut expédiée immédiatement à l'empereur, et, contre l'attente de la cour d'Avignon, il déclara accepter les conditions qui lui étaient proposées, et jura en présence du protonotaire du pape qu'il était prêt à les exécuter. Cette résolution du prince surprit étrangement Clément, qui ne put s'empêcher de dire en lisant sa réponse : « Cet homme est fort embarrassé, mais il est plus » embarrassant encore. »

En effet, quatre ambassadeurs allemands se présentèrent devant le sacré collége, et prêtèrent serment au nom de leur maître, ainsi que le portaient les ordres du pape, d'avouer les hérésies qui lui étaient attribuées, de renoncer à l'empire, et de se mettre lui, ses enfants, ses biens et ses états, à la disposition du pontife. Ensuite ils prièrent Clément de leur remettre par écrit les articles de la pénitence qu'il voulait imposer à Louis de Bavière, et ils le prévinrent qu'ils avaient ordre de ne point quitter Avignon sans les avoir obtenus, tant l'empereur avait hâte de se réconcilier avec l'Église. Le saint-père ne leur donna cependant que des dispositions relatives à la constitution de l'empire et non à la personne du prince. C'était de la part du pape une faute énorme dont Louis sut profiter. Il envoya immédiatement l'ordre aux électeurs et aux états de s'assembler en diète générale dans la ville de Francfort ; il joignit à sa lettre de convocation une copie de la pénitence que lui imposait le saint-père, et

où l'on remarquait entre autres cet article : « L'empereur » fera un édit pour condamner au supplice du feu ceux de » ses sujets qui refuseraient de reconnaître que l'empire est » un bénéfice du pape. »

Ces ordres cruels et ces prétentions exagérées mécontentèrent les membres de l'assemblée, qui firent aussitôt cette réponse à Louis de Bavière : « Seigneur, les électeurs et les » autres vassaux de l'empire ayant examiné les conditions » que le pape vous impose pour votre réconciliation avec » l'Église romaine, ont déclaré qu'elles tendent toutes à la » destruction de l'empire, et que ni vous ni eux ne deviez les » accepter. En conséquence, ils ont décidé qu'une députation » serait envoyée à Avignon pour prier le pape de se désister » de ses prétentions, et pour le prévenir que s'il refuse de » faire droit à nos réclamations, nous sommes décidés à ré» sister par tous les moyens qui sont en notre pouvoir à ses » entreprises contre nos libertés. »

Les ambassadeurs des princes de l'empire se rendirent en effet auprès du saint-père, et lui firent part des objections de la diète de Francfort aux articles de la singulière pénitence qu'il avait imposée à Louis de Bavière. Clément, à cette ouverture, entra dans une furieuse colère, se répandit en injures contre l'empereur, et chassa les députés sans vouloir leur donner de réponse; ensuite, et fort secrètement, il entama des négociations avec un prince de la maison de Luxembourg, avec Jean, roi de Bohême, avec Charles, marquis de Moravie, son fils, et avec Baudoin, archevêque de Trèves, pour assurer sa vengeance. Nous verrons bientôt les déplorables résultats de cette coalition.

Si la politique du saint-père avait été impuissante pour le faire triompher en Angleterre et en Allemagne, du moins elle lui avait réussi en Italie, et surtout à Naples, où la reine Jeanne laissait tout pouvoir sur ses états au cardinal Aimeric, pour s'occuper à son aise de plaisirs et de débauches. Grâces aux leçons de dépravation qu'elle avait reçues, la jeune reine, qui atteignait à peine sa seizième année, méritait d'être comparée à Messaline; déjà elle avait reçu dans la couche royale tous les seigneurs de sa cour, de simples gardes, et jusqu'aux matelots du port. Une nuit même, tourmentée de ces fureurs qui portaient la femme de Claude à quitter la couche impériale pour se prostituer dans les lupanars de Rome, l'impudique Jeanne entra dans la chambre d'André, son mari, et l'énerva par ses caresses lascives; puis quand elle vit qu'il ne pouvait plus répondre à ses désirs, devenus plus ardents encore par l'impuissance de les satisfaire, sa tête s'égara, ses ardeurs insensées se changèrent en des appétits de hyène; elle eut soif de sang, appela à son aide des séides qui lui étaient dévoués, et là, sans autres armes que leurs mains, ils se précipitèrent sur le jeune roi, lui déchirèrent le visage, et le jetèrent hors du lit pour que la reine pût lui arracher avec les ongles les organes de la virilité.

Enfin, lorsque l'infortuné fut gisant sur les tapis ensanglantés, Jeanne lui passa autour du cou une ceinture d'or et de soie qu'elle avait tressée elle-même, et l'étrangla; ensuite elle fit jeter le cadavre par la fenêtre. Le lendemain on publia dans Naples que des ennemis secrets s'étaient introduits dans le palais, et avaient assassiné le roi. Personne n'osa

approfondir ce mystère terrible; le pape même, quoique informé des véritables circonstances du meurtre par le cardinal Aimeric, lança une bulle contre les coupables, sans les nommer; il se contenta de les déclarer infâmes, déchus de toutes dignités, incapables de faire un testament ni aucun acte légitime; il s'adjugea leurs domaines et leurs richesses, délia les vassaux et les sujets de leurs serments de fidélité, et prononça l'interdit sur les terres où ils se retireraient, avec des peines contre ceux qui leur donneraient asile ou secours; enfin il prit toutes les mesures que lui suggéra sa politique, pour préparer le moment où il pourrait sans coup férir s'emparer du royaume de Naples.

Mais le crime de Jeanne avait soulevé une si grande indignation parmi les rois de l'Europe, qu'il était à craindre qu'un vengeur ne vînt lui demander compte de sa conduite; elle le comprit, et s'empressa d'écrire à Louis le Grand, roi de Hongrie, son beau-frère, pour se justifier du meurtre de son époux. Ses lettres n'obtinrent que des réponses accablantes, et elle apprit que Louis se mettait en marche à la tête d'une armée formidable pour envahir ses états et venger son frère.

Dans cette extrémité, la reine de Naples chercha un protecteur dans un de ses amants, Louis de Tarente, son cousin, qu'elle épousa. Malgré les talents et le courage du jeune prince, les Hongrois s'emparèrent de Naples, et obligèrent les deux souverains à se réfugier dans la ville d'Avignon, qui appartenait à la reine. Clément VI accueillit favorablement Jeanne, et s'éprit même pour elle d'une violente passion, que la princesse feignit de partager afin de l'attacher à son parti : néanmoins la ruse ne réussit qu'à demi, car le pape ne con-



Jeanne de Naples et Louis de Tarente.

sentit à rétablir sa nouvelle maîtresse sur le trône de Naples et à l'absoudre du meurtre d'André, qu'à la condition qu'elle lui abandonnerait la souveraineté d'Avignon. Le marché fut bientôt conclu, et on stipula pour la forme un prix d'achat de quatre-vingt mille florins d'or, qui ne fut jamais payé. Voilà quels ont été les droits de propriété du saint-siége sur le comtat Venaissin pendant six siècles, droits auxquels les papes n'ont peut-être pas encore renoncé!

Aussitôt le pontife se déclara ouvertement le protecteur de Jeanne; il lança des bulles terribles contre ses ennemis, fit lui-même l'apologie de l'innocence de la reine, de sa douceur et de sa pureté, en présence des ambassadeurs de tous les princes chrétiens réunis en consistoire, et menaça des foudres ecclésiastiques Louis le Grand, s'il persistait à se maintenir dans le royaume de Naples. Le jeune roi fut ainsi obligé d'abandonner ses projets de vengeance et de rentrer dans ses états.

Jeanne retourna triomphante dans sa capitale, et se plongea de nouveau dans des désordres tels, que sa cour n'avait d'égale en dépravation que celle du souverain pontife.

Clément VI, maître de la ville et du territoire d'Avignon, montra encore plus d'audace qu'auparavant; il renouvela ses attaques contre Louis de Bavière, publia une bulle contre ce prince, le déclara infâme, hérétique dépossédé de l'empire, et enjoignit aux électeurs de procéder immédiatement à l'élection d'un roi des Romains.

Jean de Luxembourg, roi de Bohême, et Charles, son fils aîné, se rendirent à Avignon pour signer avec le pape le traité secret qui devait leur assurer l'empire; d'autres prétendants firent les mêmes démarches et surenchérirent pour obtenir la

protection du saint-père. Dans ce conflit d'intérêts, Clément fut extrêmement embarrassé de prendre une décision, et il chargea les cardinaux réunis en consistoire de choisir le roi des Romains. Mais comme chacun d'eux avait reçu des sommes considérables pour soutenir les intérêts des divers prétendants, il en résulta une division qui faillit devenir funeste aux cardinaux. On échangea d'abord des paroles grossières; des injures on en vint aux coups; ensuite les simples officiers et les domestiques prirent parti pour leurs maîtres, et bientôt la mêlée devint générale. Plusieurs prélats reçurent des blessures graves, et le pape lui-même eut l'épaule démise d'un coup de bâton. Enfin, grâce à l'intervention des hommes sages, le calme se rétablit au palais pontifical; les cardinaux se réunirent en conseil dans la chambre du saint-père, et il fut décidé que l'on donnerait l'empire au fils du roi de Bohême, Charles de Luxembourg, qui faisait de plus magnifiques promesses qu'aucun de ses compétiteurs.

Voici en quoi elles consistaient: « Si je suis roi des Romains, » disait le prince dans le traité secret que le pape montra aux » prélats de sa cour, je m'engage à maintenir en faveur du » saint-siége toutes les concessions que lui ont faites l'empe- » reur Henri VII, mon aïeul, et ses prédécesseurs. Je ne cher- » cherai à occuper ni à acquérir par aucun moyen les villes » de Rome, de Ferrare, ou les autres terres et places qui » appartiennent à l'Église, soit dans l'intérieur de l'Italie, » soit au dehors, comme les royaumes de Sicile, de Sar- » daigne, de Corse et le comté Venaissin. Je n'entrerai point » à Rome avant le jour de mon couronnement, et j'en sor- » tirai avec mes gens immédiatement après la cérémonie, pour

» n'y revenir qu'au commandement du saint-père; enfin je » ratifierai toutes mes promesses à l'époque de mon sacre. »

« Il ne fut pas difficile à Clément de faire nommer Charles » empereur, dit Maimbourg, car les cardinaux savaient qu'il » était appuyé par le roi de Bohême, son père, et par Baudoin de Luxembourg, métropolitain de Trèves, son grand-oncle. Son seul adversaire était donc Henri de Virnebourg, archevêque de Mayence, partisan déclaré de Louis » de Bavière; le pape s'en débarrassa en le déposant et en » nommant à sa place le jeune comte de Gerlac de Nassau, » chanoine du même diocèse, qui lui avait vendu son suffrage. » Valderan de Juillers, métropolitain de Cologne, donna sa » voix pour huit mille marcs d'argent; Rodolphe, duc de » Saxe, qui était le plus avide, en tira quinze mille; enfin » tous les électeurs ayant été gagnés, la diète se réunit à Rents, » près de Coblentz, dans le diocèse de Trèves, et proclama » Charles, marquis de Moravie, roi des Romains. » Cette élection fut confirmée par une bulle dans laquelle Clément déclarait que Dieu avait donné aux papes la suprême puissance sur l'empire céleste et sur les royaumes de la terre. Quelques mois après, Louis de Bavière, disent les chroniques, mourut empoisonné, sans qu'on ait pu savoir si le crime fut commis par son compétiteur ou par le pontife.

Charles, reconnu roi des Romains, et futur empereur, second titre aussi illusoire que le premier, n'exerça cependant aucune influence sur l'Allemagne; la haute aristocratie germanique possédait le pouvoir réel, et le nouveau césar dut se contenter des insignes de la royauté.

Cette même année éclata une révolte à Florence contre le

grand inquisiteur Pierre d'Aquila, moine fourbe, sordide et cruel. Voici à quelle occasion : Le grand inquisiteur avait acheté à vil prix, du cardinal Pierre Gomez de Barros, une créance de douze mille florins d'or sur la compagnie des Acciajoli de Florence, qui menaçait de suspendre ses payements. Pierre d'Aquila voulut se servir de la frayeur qu'inspirait son terrible ministère, pour se faire mettre en possession des biens de la compagnie par la régence de la république, et il obtint en effet caution suffisante pour assurer l'entier payement de sa créance. N'étant point encore satisfait de ces mesures, il fit enlever de son palais, par trois appariteurs de l'inquisition, Sylvestre Baroncelli, un des chefs de la compagnie, pour le plonger dans les cachots du saint-office jusqu'à l'entier payement de la dette. Heureusement celui-ci put appeler au secours; le peuple se rassembla, arracha le Florentin des mains des appariteurs, qui furent eux-mêmes livrés au capitaine de Florence, et condamnés à avoir les mains coupées pour avoir touché un citoyen libre : après l'exécution, ils furent transportés hors du territoire de la république et bannis pour dix ans. Le peuple se porta ensuite à la demeure de l'inquisiteur, qui venait de s'enfuir de la ville pour éviter le sort de ses séides, et mit son palais au pillage.

Pierre d'Aquila, qui s'était réfugié à Sienne, excommunia aussitôt le capitaine, et déclara Florence en interdit, si dans le délai de huit jours on ne lui avait renvoyé Sylvestre Baroncelli pieds et poings liés. Les Florentins appelèrent à la cour d'Avignon de cette censure inique, et députèrent au véritable créancier de la maison Acciajoli deux commissaires qui payèrent comptant cinq mille florins, et s'engagèrent, au

nom de la république à payer l'année suivante les sept mille florins qui restaient dus. Après s'être mis en règle de ce côté, ils déposèrent entre les mains du saint-père une plainte contre l'inquisiteur Aquila, et prouvèrent par des actes authentiques que cet indigne légat accusait d'hérésie les jeunes filles de Florence pour les renfermer dans des cachots, où il assouvissait sur elles d'horribles passions. Ils firent en outre comparaître de riches citoyens de la république qui avaient été torturés par ce monstre jusqu'à ce qu'ils lui eussent donné des sommes considérables. Clément, cédant à leurs instances, consentit à punir l'inquisiteur, sous la condition toutefois que la république lui payerait dix mille florins d'or. Les Florentins envoyèrent l'argent demandé, et obtinrent du pape un décret portant qu'à l'avenir aucun inquisiteur ne pourrait infliger de peines pécuniaires aux hérétiques, et qu'il les condamnerait seulement au bûcher. On supprima la prison destinée spécialement aux prisonniers de l'inquisition, et il fut décidé que les personnes accusées d'hérésie seraient incarcérées dans les prisons publiques; enfin défense formelle fut faite à l'inquisiteur d'avoir plus de six familiers.

Pierre d'Aquila, qu'un semblable décret frappait dans ses plus chers intérêts, partit aussitôt pour Avignon, et offrit vingt mille florins au saint-père pour qu'il rapportât sa première ordonnance, et pour qu'il confirmât l'excommunication lancée contre Florence. Clément reçut l'argent de l'inquisiteur, et sans autre formalité il cassa son arrêt, approuva la sentence d'anathème rendue par d'Aquila, et cita l'évêque de Florence, le podestat, les prieurs et le capitaine,

à comparaître devant le sacré collége pour y être jugés comme coupables de rébellion envers l'Église. Ils n'évitèrent la condamnation qu'en réinstallant l'inquisiteur dans ses anciens priviléges, et en payant à la cour d'Avignon une nouvelle amende.

Pendant que Florence subissait aussi lâchement le despotisme pontifical, les Romains se rassemblaient en armes à la voix de Nicolas de Gabrino, surnommé Rienzo, et secouaient les chaînes de l'esclavage.

Nicolas, fils d'un simple cabaretier, sorti des rangs du peuple pour devenir le libérateur de sa patrie, avait fait pressentir dès sa jeunesse ce qu'il devait être un jour. Son aptitude au travail et les progrès rapides qu'il faisait dans les premières écoles, avaient déterminé ses parents à réunir toutes leurs ressources pour subvenir aux frais que nécessitait à cette époque la culture des lettres. Le jeune Nicolas répondit aux espérances de sa famille; il s'adonna avec ardeur à l'étude des orateurs romains, et puisa dans la méditation de leurs ouvrages une haute vénération pour les institutions républicaines, qu'il reconnut comme seules capables d'inspirer de grandes vertus.

En même temps qu'il acquérait une connaissance approfondie des mœurs et des lois de l'antiquité, il cherchait par son éloquence à ramener les masses au culte de la liberté : Rome, quoique délivrée des papes et des empereurs, était encore gouvernée par des nobles, qui se tenaient renfermés dans leurs palais ou dans des monuments transformés en citadelles, et d'où ils exerçaient contre les citoyens toutes sortes de brigandages, pillant leurs biens, violant leurs

femmes, et les massacrant sans pitié : les pauvres mêmes n'étaient point à l'abri de leur cruauté, ils les égorgeaient dans les rues ou sur les places publiques pour s'emparer de leurs haillons. Le généreux Nicolas Rienzo s'émut d'un spectacle aussi déplorable, et jura une haîne implacable à ces tyrans. Il détermina d'abord ses concitoyens à envoyer une ambassade à Avignon pour supplier le pontife de punir ses représentants dans la ville sainte, et de rendre le repos à l'antique cité des Brutus et des Cassius : mais la députation n'ayant rien pu obtenir de ce prêtre avide, débauché et orgueilleux, uniquement occupé du soin d'étendre sa domination et d'augmenter ses richesses, Nicolas résolut d'appeler les Romains à la liberté et de rétablir par la force de l'éloquence le règne des lois. Il parcourut les tavernes, les églises, les places publiques, improvisant partout des tribunes, d'où sa parole puissante rappelait au peuple les souvenirs des grandeurs de la république.

Il n'existait pas un monument, pas une place, pas une pierre dans Rome qui ne lui présentât le thème d'un discours qu'il adressait à ses concitoyens comme une leçon que le passé avait léguée à l'avenir. Enfin son éloquence brûlante rallia à ses opinions une foule innombrable, et le 20 mai 1347 la république fut proclamée devant l'église de Saint-Jean de la Piscine, sans tumulte et sans combat ; Nicolas de Rienzo fut conduit au Capitole, et on lui décerna le titre de tribun et de libérateur de Rome.

Pour assurer le triomphe de la cause du peuple, le nouveau tribun comprit qu'il devait apporter une extrême prudence dans l'exercice de sa nouvelle autorité. D'abord il se fit

adjoindre le légat du pape, pour éviter d'avoir à combattre trois ennemis à la fois, les nobles, le saint-siége et l'empereur; ensuite il organisa une milice régulière, et rétablit l'ordre dans la ville en chassant les barons turbulents; enfin par de sages règlements il sut ramener dans sa patrie la paix et l'abondance.

Nicolas envoya des ambassadeurs dans les cités d'Italie et aux différentes cours de l'Europe pour les instruire du rétablissement de la république romaine : ses lettres étaient écrites avec une éloquence si persuasive, et l'amour du bien public était exprimé avec une telle conviction, qu'elles communiquèrent son enthousiasme à tous les esprits. Les rois eux-mêmes reçurent ses députés avec respect : Louis de Bavière reconnut la république; Jeanne de Naples rechercha l'amitié du tribun; Louis de Hongrie le choisit comme arbitre dans sa querelle avec la reine, relativement au meurtre de son frère André; et telle est la puissance magique de ce mot République, que Rienzo, le fils d'un cabaretier italien, l'homme du peuple, était devenu plus grand que les rois et que les empereurs. Clément VI, redoutant un pouvoir aussi formidable qui s'élevait en rivalité avec le sien, résolut de le détruire avant qu'il eût le temps de prendre racine dans le sol. Il lança contre Nicolas Rienzo un anathème terrible, le déclara hérétique, l'excommunia, cassa les actes de son gouvernement, et lui interdit le feu et l'eau.

Des agitateurs prodiguèrent de l'argent au peuple, organisèrent une conspiration, mirent à leur tête le comte de Minerbino, et introduisirent dans Rome une troupe de bandits qui firent éclater une contre-révolution. Le

tribun voulut faire sonner le tocsin d'alarme pour appeler les citoyens aux armes, mais il trouva les églises au pouvoir des insurgés; la trahison était partout, et le tribun fut obligé, pour éviter la mort, de fuir de Rome, déguisé en moine, seul, sans appui, sans ressources : il se réfugia en Bohême, auprès de l'empereur Charles, qui le livra lâchement à la cour d'Avignon. Heureusement pour lui, un fléau terrible, qui s'abattit sur l'Europe, vint suspendre les apprêts de son supplice et lui sauva la vie; la peste se déclara en Italie, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne et en France : la ville d'Avignon fut décimée, et le pape ne songea plus à Rienzo, occupé qu'il était de recueillir les dépouilles d'un grand nombre de riches ecclésiastiques qui avaient succombé à la maladie.

Pendant que les villes de l'empire étaient sous l'impression de terreur et d'effroi qu'inspirait cette calamité publique, Charles de Luxembourg cherchait à exploiter cette situation, et fit prêter à ses partisans un serment ainsi conçu : « Je » reconnais que les empereurs sont sujets des papes; qu'ils » n'ont par conséquent aucun pouvoir pour les déposer » ni pour les élire, et je regarde comme hérétiques ceux » qui prétendent le contraire. Je jure une soumission aveu- » gle et absolue à l'Église romaine, m'engageant sur l'hostie » consacrée à ne point reconnaître un prince comme légi- » time, sans l'approbation du souverain pontife; enfin je pro- » mets obéissance et fidélité à Charles IV, nommé empereur » par le saint-siége. » Cette formule de serment fut repoussée par les magistrats de Bâle, qui, en présence de l'empereur et de sa cour, protestèrent qu'ils n'obéiraient qu'à celui

qui aurait été proclamé par les électeurs, même contre la volonté du pape. A la suite de cette déclaration, plusieurs villes d'Allemagne nommèrent des députés qui offrirent la couronne impériale à Gunther de Schwartzenbourg, habile capitaine, qui avait rendu de grands services à son pays sous le règne de Louis de Bavière. D'abord il refusa cette haute dignité; mais ensuite les princes, la noblesse et les principaux ecclésiastiques du royaume s'étant réunis aux députés des villes, et ayant déclaré l'empire vacant par un acte authentique, il consentit à monter sur le trône. Le premier usage qu'il fit de son autorité fut de publier l'édit suivant:

« Notre prédécesseur, Louis de Bavière, de glorieuse » mémoire, mort victime de la perfidie de la cour pontificale, a fait une loi qui déclare maître de l'empire celui » qui aura obtenu la majorité des suffrages des électeurs. » De l'avis de nos princes ecclésiastiques et séculiers, nous » confirmons cette loi remplie de sagesse; nous déclarons » également tout acte qui lui serait contraire, et tous les » décrets rendus ultérieurement par les pontifes, nuls et non » avenus, comme s'écartant de la doctrine apostolique, qui » ordonne aux prêtres d'être soumis à César. » Une semblable protestation contre les prétentions du saint-siége devait nécessairement attirer à son auteur une punition divine; aussi quelques jours après, l'infortuné Gunther de Schwartzenbourg expirait empoisonné.

Vint ensuite l'époque du nouveau jubilé si ardemment désiré; comme le saint-père voulait attirer un grand concours de fidèles à Rome, il envoya sa bulle dans toute l'Europe, afin d'exciter les simples à venir gagner les indulgences plénières

accordées aux pèlerins. Cette fois, le nombre des fanatiques qui visitèrent le tombeau des apôtres et l'église de Latran fut encore plus considérable qu'il n'avait été au premier jubilé ; et pendant l'année 1350, on compta plus de six cent mille étrangers dans la ville sainte. Le pape avait chargé Annibal de Cecano, son légat, de recevoir les offrandes que cette foule d'insensés déposait sur le tombeau de saint Pierre ; ce qui s'était fait sans opposition de la part des Romains ; mais le cardinal-légat ayant voulu profiter de la circonstance pour s'enrichir, et entreprendre pour son compte le négoce des indulgences, en vendant aux pèlerins des dispenses qui abrégeaient les stations et leur permettaient de faire un séjour moins long dans la ville, les habitants qui avaient transformé leurs demeures en hôtelleries, et qui perdaient d'autant plus que le prélat gagnait davantage, voulurent s'opposer à son trafic, attaquèrent même plusieurs fois son palais, et tuèrent quelques-uns de ses gens.

Néanmoins le commerce des indulgences n'en fut pas ralenti, tant la foi des pèlerins était robuste ; Annibal de Cecano plaça des soldats autour de Saint-Jean de Latran, et à la fin de l'année il quitta Rome, suivi de cinquante chariots chargés d'or et d'argent qu'il conduisit au saint-père, sous bonne escorte.

De son côté, Clément n'était point resté inactif ; il avait vendu bon nombre de dispenses aux rois, aux princes et aux seigneurs qui n'avaient pu se rendre à Rome, et l'on compte que l'exploitation du jubilé rapporta à la cour d'Avignon des richesses incalculables.

Pendant cette recrudescence de fanatisme, reparut la secte

des flagellants, qui avait été si cruellement persécutée en Italie par le pape Alexandre IV, au milieu du siècle dernier; et l'on vit dans plusieurs villes un nombre prodigieux de fidèles, hommes et femmes, se fustiger publiquement pour apaiser la colère de Dieu.

Voici de quelle manière, suivant Albertus Argentinensis, se pratiquait la flagellation : « Les pénitents venaient pro- » cessionnellement et deux à deux sur le parvis des basi- » liques, ensuite ils se formaient en cercle, quittaient leurs » vêtements, et chacun d'eux, après avoir fait à pas lents le » tour du cercle, venait se placer au centre, s'étendait sur le » sol, les bras en croix et la face tournée contre terre; trois » pénitents se relayaient tour à tour, et frappaient le patient » avec des lanières de cuir garnies de pointes de fer. L'opé- » ration terminée, le flagellé se relevait et entonnait des » hymnes en l'honneur de Jésus-Christ, de la Vierge et des » saints, il faisait de nouveau le tour du cercle et reprenait » ses vêtements. »

Ces sectaires se répandirent en Saxe, en Bohême, en Hongrie et en Autriche; quelques-uns traversèrent le Rhin, et vinrent en France jusqu'à Avignon, où ils se flagellèrent dans l'église, en présence des cardinaux et du saint-père. Deux de ces pénitentes parurent si belles dans leur nudité à Clément VI, qu'il les fit enlever sous prétexte de s'occuper de leur conversion, et les tint renfermées dans son palais. Les frères, furieux de l'enlèvement de leurs compagnes, se réunirent aussitôt devant la demeure pontificale, et déclarèrent qu'ils ne se sépareraient pas avant qu'on eût rendu la liberté aux prisonnières. Clément fit charger les séditieux par ses

gardes, et fulmina contre tous les flagellants un anathème terrible, enjoignant aux évêques de les abandonner aux inquisiteurs, et de les livrer au supplice du feu s'ils refusaient de faire abjuration.

En même temps qu'il se montrait implacable envers les flagellants, le pape prenait la défense des moines mendiants, dont la dépravation excitait l'indignation générale. Un saint prélat les accusa en plein consistoire d'avoir dépouillé des mourants pendant la peste, de s'être introduits dans les maisons des malades pour les mettre au pillage, et d'avoir donné le scandale de honteuses débauches avec des prostituées, au milieu du deuil universel; enfin, il terminait sa harangue en appelant toute la sévérité des cardinaux sur les frères mineurs et sur les frères prêcheurs. Clément se leva pour répondre à l'orateur :

« Non, mon frère, dit-il au cardinal, les moines ne sont » pas aussi méprisables que vous le prétendez; ils ont reçu » leur vocation de Dieu par la bouche des pontifes, afin de » nous aider dans le gouvernement des fidèles. Qu'enseignerions-nous aux peuples, si nous n'avions pas ces frères » prêcheurs? parlerions-nous d'humilité, nous dont le luxe a » dépassé celui des satrapes et des césars? recommanderions-nous la pauvreté, nous qui sommes aujourd'hui les » détenteurs des richesses des nations? parlerions-nous de » chasteté, nous qui nous livrons à des excès de dépravation inconnus à Sodome et à Gomorrhe? blâmerions-nous » la sensualité, lorsque nos festins égalent ceux d'Apicius et » de Lucullus? enfin, condamnerions-nous la frivolité, nous » dont les palais sont remplis de bouffons, d'histrions et de

» baladins? Ne jugeons donc pas ces pauvres moines trop » sévèrement, parce qu'ils ont détourné quelque argent en » secourant les pestiférés; ne trouvons pas mauvais qu'ils » se reposent dans quelques retraites commodes, et qu'ils ré- » parent par une nourriture succulente leurs forces épuisées » dans les longues abstinences qu'ils ont supportées. Pour » moi qui suis infaillible, je les déclare absous de tous les » péchés qu'ils ont commis, et je les autorise même à con- » server les nonnes qui habitent leurs couvents, afin qu'ils » multiplient et augmentent la population décimée par le » dernier fléau. »

Vers la fin de cette année, Clément fut attaqué d'une fièvre violente que les médecins déclarèrent mortelle; alors le saint-père parut ne plus être aussi assuré de son infaillibilité, et il publia une bulle qui renfermait ce singulier aveu :

« Si depuis que nous sommes élevé à la papauté nous avons » avancé dans nos écrits ou dans nos paroles des proposi- » tions contraires à la religion ou aux mœurs, nous les révo- » quons et nous les soumettons à la correction de notre suc- » cesseur. »

La réponse à cette bulle ne se fit pas attendre, et le lendemain on lui remit une lettre écrite en caractères de feu sur un vélin noir. En voici quelques lignes :

« Béelzébub, prince des ténèbres, au pape Clément, son » vicaire... Votre mère, la superbe, vous salue; vos sœurs, » la fourberie, l'avarice et l'impudicité, et vos frères, l'in- » ceste, le vol et le meurtre, vous remercient de les avoir » fait prospérer. Donné au centre de l'enfer, aux acclama- » tions d'une troupe de démons, et en présence de deux

» cents papes damnés, qui attendent impatiemment votre » arrivée. »

Cette lettre est attribuée au métropolitain de Milan, Jean Visconti, à qui le pape avait vendu l'investiture de Bologne cent mille florins d'or.

Clément mourut le 6 décembre 1352; ses restes furent transportés à l'abbaye de la Chaise-Dieu, où il avait été moine.

D'après les historiens du temps, la cour d'Avignon, sous ce dernier pontificat, était le réceptacle de tous les vices et de la plus horrible dépravation : voici la description que Pétrarque nous en a laissée.

« Qui ne rirait de pitié et ne s'indignerait à la fois en voyant » ces cardinaux et ces prélats décrépits, avec leurs cheveux » blancs, et leurs amples toges sous lesquelles se cache une » impudence et une lasciveté que rien n'égale? Ces vieillards » libidineux poussent l'oubli de l'âge et du sacerdoce jusqu'à » ne craindre ni déshonneur ni opprobre; ils consument leurs » derniers jours dans toutes sortes d'excès de libertinage.

» Ces indignes prêtres pensent arrêter le temps qui les en» traîne, et se croient jeunes dans leur vieillesse, parce que » leur impudicité et leur intempérance les poussent à des sa» turnales qui répugneraient à la jeunesse. Aussi Satan lui» même, avec son rire infernal, préside à leurs débauches, » et se place entre les vierges objets de leurs nauséabondes » amours, et ces vieillards cacochymes, qui s'irritent de » voir leurs forces toujours au-dessous de leur lubricité.

» Je ne dirai rien des adultères, des viols, des rapts, des » incestes; ce sont les préludes, les hors-d'œuvre de leurs dé-

» bauches ; je ne compterai point le nombre de femmes enle-
» vées ou de jeunes filles déflorées ; je ne parlerai point des
» moyens employés pour forcer au silence les époux ou les
» pères outragés ; je ne raconterai point par quelles menaces
» on les oblige à reprendre leurs épouses ou leurs enfants
» prostituées, et portant dans leur sein le fruit des amours des
» princes de l'Église ; outrages qui se renouvellent dès que
» leurs malheureuses victimes sont délivrées ; outrages qui
» cessent seulement lorsque ces vieillards sont rassasiés, en-
» nuyés, dégoûtés des femmes qu'ils ont flétries. Le peuple
» connaît ces choses aussi bien que je les connais moi-même,
» et il les condamne hautement, car la douleur maintenant
» fait explosion, et les menaces n'imposent plus à l'indi-
» gnation.

» Aussi, j'omettrai toutes ces honteuses turpitudes pour
» raconter une anecdote sur l'un des plus illustres parmi
» ces vénerables. Ce personnage est un petit vieillard lascif
» comme un bouc, et davantage encore, s'il est possible de
» trouver un être qui surpasse cet animal en lasciveté et en in-
» fection. Or, soit qu'il craigne les voleurs, soit qu'il ait peur
» du malin esprit, ce saint prélat n'ose jamais coucher seul ;
» et comme le célibat passe à ses yeux pour l'état le plus mi-
» sérable, il a soin de contracter chaque soir de nouveaux
» liens, qu'il rompt le matin. Époux fortuné, il multiplie
» ses plaisirs par la diversité, et ses pourvoyeurs sont oc-
» cupés sans relâche à lui chercher les plus friands mor-
» ceaux. Un de ses camériers, qui égale, dit-on, son maître en
» corruption, est constamment en campagne : il pénètre
» dans les maisons, et particulièrement dans celles où la

» pauvreté lui permet un accès facile; il répand avec adresse, » ici quelque argent, là un bijou, en d'autres endroits des » débris des soupers épiscopaux; enfin, selon les temps, les » lieux, les circonstances, il offre, donne, promet, flatte, » caresse, et sait à propos recourir à toutes les finesses qui » captivent l'esprit des femmes; il chante même parfois pour » attendrir, car il est de ces prêtres qui ont renoncé aux » psalmodies sacrées pour ne consacrer leur voix qu'aux » chansons de mauvais lieux. D'ailleurs, pour son emploi, » ses talents sont notoires, et chacun le montre publique» ment du doigt, en disant: Voilà le berger qui a le plus » porté de brebis à la gueule du loup.

» Je pourrais rapporter à ce sujet une infinité d'aventures » scandaleuses, mais il faut se contenter de celle-ci : le » pourvoyeur, à force de promesses, avait décidé une pauvre » jeune fille ou peut-être une élève en courtisanerie, à se » montrer complaisante pour un illustre et magnifique prélat. » Dans la nuit, la nouvelle Psyché se laissa enlever de bonne » grâce, et on la conduisit à l'appartement nuptial, où elle » devait être honorée des embrassements de son Cupidon in» connu.

Dès que le vieillard entend soulever les portières de sa » chambre, il écarte les courtines, et voyant la nouvelle proie » qu'on lui amène, il se glisse hors de son lit; il ne peut » supporter un moment de retard, il court, il vole vers la » belle affligée; ses mains décharnées écartent les obstacles, » ses lèvres pendantes et infectes la couvrent de baisers, et » il témoigne par de légères morsures combien il est pressé » de consommer ce nouvel hyménée.

» Mais la jeune fille, surprise d'une aversion subite à l'approche du fétide vieillard, le repousse avec dégoût, en s'écriant qu'on l'a trompée, qu'on lui avait promis de la conduire à un magnifique et illustre prélat, et qu'elle ne souffrira pas qu'un prêtre décrépit et difforme lui fasse aucune violence. Elle menace d'appeler au secours, et s'armant d'un instrument de fer, elle jure qu'elle saura bien empêcher que ce vieillard abuse d'elle.

» En vain le prélat essaye de fermer sa jolie bouche en y appliquant une main desséchée ou des lèvres racornies et baveuses; lorsqu'il s'approche pour la presser dans ses bras, elle redouble ses clameurs. Voyant toutes ses tentatives inutiles, le lascif vieillard se retire dans un cabinet voisin, prend la toge et le chapeau qui distinguent les princes de l'Église, et rentre en disant : Tu vois bien qu'on ne t'a pas trompée, car je suis cardinal! Malgré cet imposant costume, la jeune fille le repousse encore : Non, non, dit-elle, jamais! — Eh bien donc! s'écrie-t-il, refuseras-tu un pape? Et saisissant une tiare renfermée dans un coffret d'ébène, il la pose majestueusement sur sa tête chauve et blanchie. La jeune fille n'oppose plus alors de résistance; elle se laisse dépouiller de ses vêtements; elle entre dans cette couche impudique....... et s'endort en rêvant de monceaux d'or et de pierreries !!!.......

» Qu'on applaudisse maintenant; la pièce est terminée! Nous pourrions raconter mille anecdotes aussi scandaleuses que celle-ci, mais dont le dénoûment a été plus tragique; nous nous arrêterons là, pour ne point fatiguer notre esprit de scènes dégoûtantes et monstrueuses. »

INNOCENT VI,

204e PAPE.

JEAN PALÉOLOGUE,
JEAN CANTACUZÈNE,
empereurs d'Orient.

JEAN Ier,
roi
de France.

Les cardinaux font un règlement pour restreindre l'autorité des papes. — Élection d'Innocent VI. — Il casse le règlement fait par les cardinaux. — Ses projets de réforme. — Il entreprend de reconquérir les domaines de l'Église en Italie. — Retour de Nicolas Rienzo à Rome; sa mort. — Persécution contre les fratricelles. — Couronnement de Charles IV, empereur d'Allemagne. — Traité de l'empereur grec avec le pape. — Mort d'Innocent VI. — Révélation de sainte Brigitte.

Quelques jours avant de mourir, Clément VI, à la prière des cardinaux, fit plusieurs modifications à l'ordonnance de Grégoire sur le conclave; il autorisa les membres du sacré collége à établir des séparations entre les lits, et à conserver pour le service de chaque cardinal deux jeunes pages, clercs ou laïques, à leur choix; il leur permit en outre de se faire servir, pendant toute la durée du conclave, pour le dîner et pour le souper, un plat de viande ou de poisson, un potage, une salade, du fromage, du fruit ou des confitures. Une semblable ordonnance était d'autant plus agréable aux prélats, qu'elle leur laissait plus de facilité pour faire entrer leurs maîtresses dans le conclave sous des habits de pages, ou leurs mignons sous des habits de prêtres.

Six jours après la mort de Clément, les cardinaux se réunirent au palais pontifical pour procéder à l'élection d'un nouveau pape. On proposa d'abord le vénérable Jean de Birelle, général des chartreux; mais la majorité le repoussa, les cardinaux disant effrontément qu'ils ne voulaient pas d'un homme humble, chaste et rigide, pour gouverner l'Église; qu'il fallait, au contraire, sur le saint-siége un digne imitateur de Clément; et pour se prémunir contre les conséquences qui pouvaient résulter d'un mauvais choix, ils résolurent d'établir un règlement qui servît de contrepoids à la puissance du pape.

Ils décrétèrent en conséquence, « que les pontifes ne » pourraient créer des cardinaux qu'avec l'autorisation des » membres du sacré collége, et que le nombre ne dépasse» rait jamais vingt; qu'il ne leur serait point permis de » frapper d'anathème un cardinal sans le consentement » unanime de ses collègues; que les papes ne pourraient » point s'emparer de leurs biens pendant leur vie ni après » leur mort; qu'il leur serait défendu d'aliéner ou d'inféoder » les terres de l'Église romaine sans le consentement des » deux tiers des cardinaux; enfin que le sacré collége, suivant » le privilége accordé par Nicolas IV, percevrait la moitié de » tous les revenus du pontife. Ils décidèrent en outre que » ni parent ni allié du pape ne serait promu à la charge de » maréchal de la cour pontificale, ni à celle de gouverneur des » provinces ou des domaines de l'Église; enfin qu'il serait » défendu au pontife de faire des traités avec les princes, » et de leur vendre le droit de prélever des décimes, ou de » les réserver à la chambre apostolique, sans l'approbation

» du sacré collége, dont les suffrages devaient rester libres » de toute influence. »

Se croyant bien garantis contre les empiétements de l'autorité pontificale, les cardinaux fixèrent leur choix sur Étienne Aubert, cardinal-évêque d'Ostie, qui fut intronisé sous le nom d'Innocent VI. Ce prélat était né auprès de la petite ville de Pompadour, dans la paroisse de Beissac; il avait été nommé professeur et docteur en droit civil à Toulouse, et avait ensuite occupé une des principales magistratures de cette ville. En 1337, il était passé à l'évêché de Noyon, d'où Clément VI l'avait tiré pour le nommer cardinal-évêque d'Ostie et grand pénitencier.

D'après Wernerus, le nouveau pape était humble, de mœurs régulières et excellent canoniste. Aussitôt qu'il eut été proclamé chef suprême de l'Église, il fut soumis aux épreuves de la chaise percée, et l'on procéda ensuite à la cérémonie du sacre.

Dès le lendemain de son exaltation, il révoqua le règlement publié par les cardinaux, quoiqu'il eût juré lui-même de l'observer, prétendant que le pape pouvait, sans commettre de péché, manquer aux serments du cardinal. Innocent était réellement parjure dans cette circonstance, néanmoins nous ne pouvons le blâmer sévèrement, puisqu'il agissait ainsi pour annuler plusieurs priviléges scandaleux, qui avaient été accordés par son prédécesseur aux membres du sacré collége; il diminua ensuite le nombre de ses domestiques, obligea les cardinaux à imiter son exemple, et rendit contre les commendes un décret ainsi conçu : « L'expérience a démontré que par suite du pri-

» vilége des commendes le service divin se trouve négligé » dans les églises; que l'hospitalité est refusée à l'infortune; » que les basiliques tombent en ruines, et que les droits de » bénéfices se perdent relativement au spirituel et au tem» porel : en conséquence, nous révoquons les commendes et » concessions analogues de prélatures, de dignités et de bé» néfices séculiers ou réguliers. »

Le saint-père employa tous ses soins à faire disparaître un grand nombre d'abus qui étaient depuis longtemps passés en coutumes à la cour de Rome, notamment les droits que les officiers de la chancellerie apostolique percevaient au nom de l'Église pour tolérer les prostituées, et les payements des taxes que Jean XXII avait établies pour les incestes, pour les meurtres, pour les parricides, et généralement pour tous les crimes. Comme il n'ignorait pas que les officiers du saint-siége prolongeaient indéfiniment ou terminaient promptement les affaires soumises à leur jugement, suivant l'importance de la somme qu'on leur donnait, il voulut remédier à ces désordres scandaleux, et leur assigna de forts traitements, en disant : « Il faut rassasier ces gloutons, si » l'on veut qu'ils s'éloignent de la table d'autrui. »

Non-seulement le pontife se montra aussi austère dans ses mœurs que son prédécesseur avait été corrompu, mais encore il eut le mérite de préférer le bien des peuples à son intérêt personnel. Ses trésors furent employés à l'organisation d'armées qu'il envoya en Italie, pour délivrer les provinces d'une foule de seigneurs qui s'étaient érigés en despotes, et qui tyrannisaient les citoyens. La première expédition fut confiée à Gilles Alvarès d'Albornos, son légat à latere, qui pé-

nétra dans les domaines de l'Église, où il ne trouva que deux villes qui reconnussent encore l'autorité du saint-siége, Montefalco et Montefiascone; les autres cités étaient toutes sous la dépendance des nobles, qui faisaient égorger indifféremment les partisans de l'empereur Charles et du pape.

Rome surtout était livrée à l'anarchie la plus déplorable; des bandes de voleurs à la solde de Jacques Savelli et des Colonna parcouraient les rues et la campagne, et détroussaient les fidèles qui venaient en pèlerinage à l'église des Apôtres. Pour mettre fin à ces désordres le peuple avait essayé plusieurs formes de gouvernement : après avoir eu des préfets et des tribuns, on avait pris des recteurs; ensuite on avait élu deux sénateurs, le comte Berthold des Ursins et Étienne Colonna. Sous ce dernier exercice, le mécontentement était parvenu à son comble par suite d'une augmentation considérable dans le prix des grains; des agitateurs accusèrent les sénateurs de vouloir s'enrichir en favorisant l'exportation des blés; on attaqua le Capitole, et le comte Berthold fut lapidé.

Innocent, qui désirait rétablir son autorité dans cette ville et dans l'Italie, adopta la marche que les rois de France avaient suivie depuis le règne de Philippe-Auguste, en s'appuyant sur le peuple pour renverser l'aristocratie. Il tira des cachots d'Avignon le républicain Nicolas Rienzo, et lui promit de le rétablir tribun à Rome s'il consentait à seconder le saint-siége dans ses projets de pacification. Rienzo accepta avec empressement les propositions du saint-père, et rejoignit le légat Gilles d'Albornos, qui marchait déjà sur Rome.

A l'approche de l'armée papale, les Colonna, Jacques

Savelli et leurs partisans garnirent les murailles d'artillerie de siége et se préparèrent à faire une vigoureuse résistance; mais dès que Nicolas Rienzo eut fait flotter son étendard, le peuple se rua sur les nobles, les chassa de la ville et ouvrit les portes au tribun, qui se rendit immédiatement au Capitole aux acclamations des citoyens.

Nicolas s'occupa de rétablir la justice et de remettre en vigueur les sages règlements qu'il avait faits avant sa captivité; mais comme il se trouvait obligé de faire partager son autorité au légat du pape, le peuple en prit de l'ombrage: ses ennemis l'accusèrent de vouloir assujettir Rome à un gouvernement théocratique, et montrèrent des lettres qu'ils avaient interceptées, et dans lesquelles Innocent VI lui donnait le titre de chevalier et de sénateur. Rienzo, qui était accouru pour arrêter la sédition, voulut prendre la parole afin de se défendre; à peine avait-il commencé sa justification, qu'un moine se faisant jour à travers la foule, se jeta sur lui un poignard à la main, et disparut après l'avoir frappé à la gorge. Le tribun tomba mort auprès du lion de porphyre de la grande place de Rome. Cette fin tragique laissa le légat seul maître dans la ville sainte.

De même que nous rendons pleine justice aux papes en glorifiant les actions qui ont illustré plusieurs pontificats, de même nous devons nous montrer sévères envers eux, lorsqu'ils s'écartent des préceptes de l'Évangile, et nous ne saurions trop appeler la réprobation des hommes sur les actes sanguinaires dont ils se sont rendus coupables. Ainsi Innocent VI, après avoir édifié la chrétienté par de grandes vertus pendant les premières années de son règne, tourna

tout à coup au fanatisme, et persécuta les hérétiques avec une fureur extrême. Il s'acharna plus particulièrement contre les fratricelles, qui confessèrent courageusement leur doctrine au milieu des tortures les plus effroyables.

Jean de Châtillon, l'un de ces infortunés, dont le supplice était offert en spectacle à la cour pontificale, défia la rage de ses bourreaux jusque sur le bûcher, et du milieu des flammes il cria au peuple : « Chrétiens, mes frères, je déclare en » présence de Dieu qui nous juge, que vous êtes dupes de la » fourberie du pape ; au nom de mon salut, j'affirme que » Jean XXII, Benoît XII, Clément VI et Innocent VI sont » tous des ennemis de Dieu, des simoniaques, des faussaires, » des voleurs, des meurtriers et des hérétiques ! »

Quelques historiens ecclésiastiques font remarquer l'impassibilité du saint-père dans cette circonstance comme une preuve de la bonté de son cœur, et s'étonnent qu'il n'ait point fait éteindre le feu du bûcher pour recommencer les tortures sur les membres pantelants de l'hérétique. Matthieu Villani, au contraire, laisse éclater son indignation contre ce pape, assez cruel pour entendre sans émotion les justes reproches d'un malheureux livré au supplice du feu pour expier ses vertus. « Si l'on veut, ajoute-t-il, se convaincre de la froide » cruauté de ce prêtre, il suffira de lire cette bulle, qu'il avait » publiée précédemment :

« Nous avons appris que des hommes appelés fratricelles » séduisent les peuples par leur humilité et leur apprennent à » manquer de respect au saint-siége ; nous vous comman» dons de les livrer aux inquisiteurs sans autre forme de » procès. »

Charles IV, ayant été informé que le pape avait rétabli son autorité dans Rome après la mort de Rienzo, lui fit demander la permission de venir recevoir la couronne d'or dans l'église de Saint-Pierre, ce qui lui fut accordé sous certaines conditions fort humiliantes. L'empereur fit d'abord son entrée à Milan nu-pieds, et reçut la couronne de fer du métropolitain de cette ville; ensuite il se rendit à Rome avec la princesse Anne, sa femme, sous des habits de pèlerins. Le jour même de son arrivée, il fut solennellement couronné empereur par Pierre Bertrandi, cardinal-évêque d'Ostie, et immédiatement après la cérémonie, il sortit de la ville sainte, selon la promesse qu'il avait faite à Clément VI.

Aucun prince avant lui n'avait montré autant de condescendance pour les papes; aussi Pétrarque, indigné de cet acte de lâcheté, lui écrivait-il : « Où cacherez-vous votre » ignominie, prince? comment! vous avez promis, et promis » sous serment de ne pas demeurer une seule journée dans » Rome! Quelle gloire pour un évêque d'humilier ainsi un » souverain qui devrait être le protecteur de la liberté! Combien il doit être fier de vous voir ramper devant ses sandales! Quelle plus grande honte pour un empereur que » celle d'être foulé aux pieds d'un prêtre audacieux, et de se » contenter du titre de césar, sans oser en habiter la demeure! » Allez! vous êtes bien digne de vivre dans Avignon, cette » ville qui est la sentine et le réceptacle de tous les vices!

» Je puis en parler, moi qui en connais les abominations : dans cette troisième Babylone, qui n'a d'égale que » Rome, il n'existe nulle pitié, nulle charité, nulle foi, nulle » crainte de Dieu; il n'y a rien de saint, de sacré, d'honnête,

» rien de l'humanité, en un mot. La pudeur, la charité, la
» candeur en sont bannies; quant à la vérité, elle n'y est ja-
» mais entrée. Comment trouverait-elle place dans un lieu où
» tout est mensonge? L'air, la terre, les maisons, les palais,
» les rues, les marchés, les temples, les chambres, les lits,
» les ruelles, les angles des murailles, les hôtelleries, les
» siéges des juges, le trône pontifical et les autels consacrés à
» Dieu, tout est peuplé de fourbes et de menteurs; dans ce
» labyrinthe infernal de cachots affreux ou de sombres pri-
» sons, commande un Minos impérieux qui agite dans une
» urne fatale le sort des humains. Au moindre signe du
» maître, un minotaure, sous la figure d'un prêtre, se jette
» sur les victimes et les entraîne dans le temple de Vénus
» impudique. Non, la vérité ne pourrait se montrer dans ce
» lieu infâme sans être violée! Malheur! trois fois malheur à
» l'être candide qui se hasarderait dans cet abîme des vices!
» il ne trouverait ni fidélité, ni amis sincères, ni une seconde
» Ariane qui pût lui donner un fil pour le tirer de ce dédale
» inextricable. Dans cette ville, les Champs-Élysées, le
» Styx et l'Achéron sont considérés comme des fables ridi-
» cules; la vie à venir, l'immortalité de l'âme, la résurrec-
» tion de la chair, la fin du monde et le jugement dernier
» sont appelés des contes et des sornettes; pour tout dire
» enfin, le salut du genre humain gît dans l'or; c'est l'or qui
» seul est capable d'apaiser le monstre, de l'enchaîner, de
» le faire sourire. Avec de l'or vous pouvez déflorer vos
» sœurs, égorger votre père; avec de l'or vous vous ouvrirez
» le ciel, vous achèterez les saints, les anges, la Vierge, le
» Saint-Esprit, Jésus-Christ et le Père éternel lui-même; le

» pape vous vendra tout pour de l'or, excepté sa tiare. »

Cette lettre énergique frappa vivement l'empereur; il comprit la faute qu'il avait faite, et s'empressa de retourner en Allemagne pour prévenir les effets du mécontentement qu'avait excité sa condescendance pour le pape. Il ne fut pas longtemps à s'apercevoir de la justesse des reproches de Pétrarque : à Pise, le peuple se souleva à son arrivée et voulut mettre le feu au palais dans lequel il s'était réfugié; plusieurs gens de sa cour furent pendus, et il eut la plus grande peine à s'échapper de nuit avec sa femme et le reste de son escorte. A Crémone il fut obligé d'attendre au pied des murailles pendant six heures entières, avant que le magistrat se fût décidé à lui permettre d'entrer seul et sans épée pour se reposer une journée; enfin, la plupart des cités refusèrent positivement de lui ouvrir leurs portes. Telles furent les tristes conséquences de sa soumission envers le saint-siége.

Néanmoins Charles n'était qu'un homme faible et non un prince incapable; car, de retour dans ses états, il gouverna avec sagesse, rétablit la paix et la prospérité dans les provinces, et publia la fameuse bulle d'or, qui est la véritable constitution fondamentale de l'empire.

Cette année, Jean Paléologue, empereur de Constantinople, se trouvant attaqué à la fois par les Turcs et par le frère de Jean Cantacuzène, roi d'Andrinople, envoya demander des secours aux peuples d'Occident, et suivant la politique de ses prédécesseurs, qui connaissaient l'ambition des pontifes, il fit offrir à la cour d'Avignon de lui soumettre l'Église grecque en échange de sa protection

Voici la lettre qu'il adressa au saint-père à ce sujet : « Je

» jure sur les saints Évangiles d'être fidèle et soumis au » pape Innocent VI, souverain pontife de l'Église universelle, » et à ses successeurs; je recevrai ses légats et ses nonces avec » une entière obéissance, et j'obligerai mes peuples à recon- » naître l'autorité du saint-siége. Pour sûreté de cet enga- » gement, mon fils, le despote Manuel Paléologue, se rendra » à la cour d'Avignon comme otage, aussitôt que le pape » m'aura envoyé quinze vaisseaux armés en guerre, cinq » cents chevaux et mille hommes de pied, qui resteront sous » nos ordres pendant une année. Ces secours entrés à Con- » stantinople, nous donnerons immédiatement au légat ro- » main un palais et une basilique qui appartiendront à per- » pétuité aux papes; nous autoriserons les ecclésiastiques à » célébrer l'office divin selon le rite latin; nous donnerons » même à notre fils aîné, Andronic, un professeur qui lui en- » seignera les lettres et la langue latines, et nous contrain- » drons pareillement les fils de nos seigneurs à les étudier.

» Si je forfais à ma parole, je me déclare dès à présent » indigne de l'empire; je transporte au seigneur Innocent VI » la puissance paternelle que j'ai sur mes fils, je les lui aban- » donne comme ses enfants adoptifs, afin qu'il puisse gou- » verner mes états en leur nom, leur choisir des tuteurs, des » curateurs et des femmes, comme il le jugera nécessaire à » sa politique. Si au contraire je remplis mes promesses, je » demande à être nommé gonfalonier de l'Église romaine, et » généralissime des armées chrétiennes qui viendront en » Orient. Donné à Constantinople, dans notre palais de Bla- » quernes, l'an du monde 6864, et de Jésus-Christ l'an 1355. »

Cette longue épître montre à quel état de faiblesse se trou-

vait réduit l'empire grec, et fait pressentir son entier anéantissement.

Innocent s'occupa sérieusement de chercher des défenseurs à Jean Paléologue, et il envoya des lettres à ce sujet aux différents princes chrétiens; mais ses missives demeurèrent sans réponse; et comme il ne put fournir ni le nombre de vaisseaux ni les troupes qui lui étaient demandées, le schisme entre l'Orient et l'Occident continua à subsister.

Le seul monarque qui se montra favorable aux desseins du pontife fut encore Charles; malheureusement pour le saint-siége, le chancelier Conrad d'Alezia empêcha la levée des subsides par les conseils qu'il donna au prince. « Rappelez-» vous, seigneur, dit-il à Charles en plein conseil, que les » papes ont toujours regardé l'Allemagne comme une mine » d'or inépuisable, et qu'ils ont constamment les mains » étendues vers nous pour nous dépouiller. N'envoyons-» nous pas assez d'argent à Avignon, pour l'instruction de » nos enfants ou pour l'achat des bénéfices? Ne fournissons-» nous pas chaque année des sommes assez considérables, » pour la confirmation des évêques, l'impétration des béné-» fices; la poursuite des procès et des appellations; pour les » dispenses, les absolutions, les indulgences, les priviléges, » et enfin pour toutes les inventions simoniaques du saint-» siége? Voici que le pape demande encore un subside nou-» veau! Que nous offre-t-il donc en échange de notre or? » des bénédictions inefficaces, des anathèmes, des guerres et » une honteuse servitude! Arrêtez, prince, le cours de ce » mal, et ne permettez pas que le despotisme pontifical fasse » de l'Allemagne une seconde Italie. » Charles rapporta son

décret, et écrivit à la cour d'Avignon que les subsides demandés ne seraient pas payés.

Furieux de cet échec, Innocent VI envoya aussitôt des nonces en Allemagne pour prendre possession des bénéfices vacants, avec pouvoir d'excommunier et de déférer aux tribunaux de l'inquisition les clercs et les laïques qui s'opposeraient à l'exécution de ses ordres. Tant de cupidité souleva un mécontentement général; de tous côtés surgirent des prédicateurs qui condamnaient publiquement la conduite du saint-père, et appelaient la vengeance de Dieu sur la cour pontificale. Parmi eux, le frère Jean de Rochetaillade, de l'ordre des frères mineurs, se fit remarquer par son éloquence vive et pressante et par la profondeur de ses allégories.

Nous traduisons le dernier sermon qu'il prononça dans Avignon : « Au temps jadis, mes frères, dit le prédicateur en » s'adressant à la foule, naquit dans le monde un oiseau ex» traordinaire; il était grand, fort, et n'avait point de plumes. » Les autres oiseaux ayant entendu parler de ce phénomène, » se rendirent en foule au lieu où il était né pour l'admirer; » mais dès qu'ils virent ce pauvre être tremblant de froid, » mourant de faim et incapable de chercher sa nourriture » puisqu'il ne pouvait voler, ils en eurent pitié, et convi» rent que chacun s'arracherait quelques plumes pour en » couvrir l'infortuné; ce qu'ils firent avec empressement. » Aussitôt que cet oiseau se trouva revêtu d'un plumage » étincelant de pourpre et d'or, il devint orgueilleux, arro» gant; il méprisa les oiseaux qui s'étaient si généreusement » dépouillés pour lui; bientôt même il se prétendit issu de » l'aigle de Jupiter et voulut asservir ses bienfaiteurs; il

» les attaqua les uns après les autres, et les poursuivit dans » toutes les contrées pour les dévorer. Enfin les oiseaux, fatigués de sa tyrannie, se réunirent en conseil, et décidèrent » qu'ils se jetteraient tous à la fois sur leur tyran et qu'ils lui » arracheraient son plumage : le paon, le milan et le hibou » commencèrent l'attaque, les autres suivirent; et l'oiseau » phénoménal, dépouillé en un instant des plumes qu'on lui » avait données, mourut de faim dans le lieu même où les » oiseaux l'avaient trouvé pour la première fois.

» Ainsi vous arrivera-t-il, pape et cardinaux, continua » l'orateur en se tournant vers la tribune de la cour pontificale, lorsque les peuples vous auront repris les richesses » qu'ils vous ont données. »

En quittant la chaire, frère Jean de Rochetaillade fut arrêté par ordre supérieur, et livré aux inquisiteurs, qui le brûlèrent comme hérétique.

Innocent mourut peu de temps après dans un âge très-avancé; il fut enterré dans la cathédrale d'Avignon, le 12 septembre 1362.

Sainte Brigitte, qui vivait à cette époque, raconte une vision fort singulière dans laquelle Jésus-Christ lui apparut plus resplendissant de gloire que le jour de sa transfiguration, et lui ordonna d'écrire à tous les fidèles, « Que le pape Innocent VI avait été plus abominable que les usuriers juifs, plus » traître que Judas, plus cruel que Pilate; qu'il avait dévoré » les brebis et égorgé les véritables pasteurs; qu'enfin pour » tous ces crimes il l'avait précipité dans l'abîme comme une » pierre pesante, et qu'il avait condamné ses cardinaux à » être consumés par le même feu qui avait dévoré Sodome. »

URBAIN V,

JEAN PALÉOLOGUE, MATTHIEU CANTACUZÈNE, empereurs d'Orient. — 205ᵉ PAPE. — JEAN Iᵉʳ, CHARLES V, rois de France.

Élection de Guillaume Grimoald. — Il donne l'évêché d'Avignon à son frère. — Poursuites du pape contre les Visconti. — Entrevue du pape et du roi de France dans la ville d'Avignon. — Urbain fait un voyage à Rome. — Il donne la rose d'or à l'infâme Jeanne de Naples. — Le pape couronne Charles IV dans la basilique de Saint-Pierre. — Il se prépare à rentrer en France. — Prédiction de sainte Brigitte. — Mort d'Urbain.

Dix jours après les funérailles d'Innocent VI, les cardinaux se réunirent en conclave, au nombre de vingt, dans le palais pontifical, pour nommer un nouveau chef. Ils discutèrent un mois entier sans pouvoir s'accorder; enfin les plus sages, désespérant de mettre jamais un terme aux divisions de leurs collègues, proposèrent de choisir le pape hors du sacré collége, et de reporter les suffrages sur Guillaume Grimoald ou Grimaud, abbé du monastère de Saint-Victor, à Marseille. Cette motion fut accueillie favorablement par les cardinaux; néanmoins ils voulurent préalablement faire leurs conditions avec Guillaume, et ils lui écrivirent de se rendre secrètement auprès d'eux pour leur donner son

avis relativement à l'élection du nouveau pontife. L'abbé se hâta d'obéir; et quand il fut arrivé, on lui proposa de le nommer lui-même chef suprême de l'Église, s'il voulait s'engager par serment sur le Christ, à permettre aux cardinaux de cumuler les bénéfices, et de conserver leurs équipages, leurs palais, leurs concubines et leurs mignons. Grimoald consentit à tout, et fut proclamé pape, le 28 octobre 1362, sous le titre d'Urbain V.

Il était fils du seigneur de Grisac, domaine situé dans le Gévaudan, au diocèse de Mende. Dès sa première jeunesse il avait été consacré à la vie monastique et placé dans le prieuré de Chiriac, dont le supérieur était renommé par la corruption de ses mœurs. Cet abbé, qui avait conçu une affection scandaleuse pour le jeune Grimoald, voulut lui faire violence; mais l'enfant résista, et instruisit son père du danger qu'il avait couru. Le seigneur de Grisac retira aussitôt son fils du monastère, et l'envoya à Montpellier pour achever ses études. Ses progrès dans les sciences lui méritèrent, quelques années après, le grade de docteur; il professa le droit civil et le droit canon, d'abord à Montpellier, ensuite dans la ville d'Avignon : en dernier lieu, il avait été pourvu de l'abbaye de Saint-Victor par Innocent VI.

Le lendemain de son installation sur le saint-siége, Urbain donna l'évêché d'Avignon à son frère le chanoine Anglic Grimoald, et fit cesser le scandale que les papes donnaient depuis si longtemps en laissant cette Église sans pasteur, pour s'emparer des revenus du diocèse; il est vrai qu'on ne doit point lui savoir gré de cette promotion, car le saint-père en agissant ainsi n'avait d'autre intention que de

préparer le retour de la cour pontificale à Rome, où le légat Gilles d'Albornos commandait toujours en maître absolu.

Malheureusement, au moment où il comptait mettre ses projets à exécution, une révolution éclata en Italie : les Gibelins prirent les armes, attaquèrent les Guelfes et massacrèrent un nombre prodigieux des partisans des papes. De son côté, Gilles d'Albornos rassembla une armée, tomba sur les villes révoltées, les saccagea, les brûla, et on le vit lui-même, l'épée à la main, le casque en tête, donner l'exemple du pillage, du viol et du meurtre! Cependant les frères Visconti, et particulièrement Barnabo, parvinrent à repousser les troupes du légat, et les obligèrent à se renfermer dans Rome. Ne pouvant anéantir ses ennemis, le pape les déclara excommuniés, hérétiques, déchus de toutes dignités; il défendit aux fidèles de communiquer avec eux; et après avoir fulminé une terrible sentence d'anathème dans la cathédrale d'Avignon, il monta sur l'autel, tendit les bras vers le ciel, et prononça des imprécations horribles, appelant Jésus-Christ, les saints, les apôtres et toute la cour céleste à son aide pour exterminer les Visconti.

Barnabo n'en continua pas moins à combattre le légat avec des alternatives de revers et de succès; enfin après une année entière de luttes, il fut repoussé à son tour par les troupes du pape, et forcé de se replier sur Bologne : alors il consentit à déposer les armes, s'engageant à restituer les châteaux et les forteresses dont il s'était saisi dans les districts de Modène, de Bologne et de la Romagne, à la condition qu'on lui payerait la somme de cinq cent mille florins

d'or dans l'espace de huit années, à compter du jour de la restitution des places enlevées à l'Église. En conséquence de ce traité, le seigneur Barnabo redevint fils de l'Église; il fut déclaré innocent de tous les crimes pour lesquels le pape l'avait excommunié, et relevé des censures prononcées par la cour de Rome.

L'année suivante, le roi de France se rendit auprès du saint-père pour le consulter sur la proposition que les ambassadeurs de Naples lui faisaient d'épouser la reine Jeanne, dont le second mari venait de mourir à la suite d'une maladie de langueur et d'épuisement, et de réunir ainsi sur sa tête les quatre couronnes de France, de Naples, de Sicile et de Provence. Urbain, que cette alliance contrariait vivement, s'empressa de dissuader Jean Ier de conclure un semblable mariage avec la reine Jeanne, dont il lui dévoila les turpitudes, et qu'il lui représenta comme la plus dépravée des prostituées de son royaume; il lui fit connaître les meurtres nombreux qu'elle avait commis sur ses amants; il lui montra même la correspondance de Clément VI et de cette princesse, où se trouvaient relatées en termes obscènes les causes de l'assassinat d'André, et dans laquelle Jeanne proposait au saint-père de lui acheter l'absolution de son crime pour de l'or et des nuits de volupté! Jean, qui était déjà vieux, craignit les conséquences d'une union avec cette Messaline, et promit au pontife d'ajourner son projet.

Cela ne suffisait pas à Urbain, qui redoutait plus que toute chose au monde la réalisation d'un mariage qui aurait placé les papes sous la dépendance des souverains français; pour le faire rompre sans retour, il résolut de créer des occupations sé-

rieuses à Jean, et de le nommer chef d'une nouvelle croisade en Palestine. L'enthousiasme religieux était généralement très-refroidi; néanmoins l'habile pontife, profitant de l'arrivée de Lusignan, roi de Chypre, qui était venu à Avignon pour solliciter des secours contre les Sarrasins, célébra une messe solennelle en présence des deux souverains, et prêcha une croisade nouvelle avec tant d'onction, que le stupide Jean s'écria, les larmes aux yeux, qu'il voulait venger le Christ. Aussitôt, et sans lui donner le temps de la réflexion, on le conduisit devant l'autel, et on lui fit jurer sur l'hostie consacrée qu'il conduirait cent cinquante mille soldats en Asie.

De retour dans sa capitale, Jean éprouva une vive opposition de la part de son conseil pour l'exécution de ses projets extravagants. Ses ministres lui représentèrent que le royaume était plongé dans la misère la plus profonde; que la peste et la famine décimaient ses peuples; qu'il était impossible de trouver de l'argent pour subvenir aux dépenses d'une croisade; que son âge et ses infirmités l'empêcheraient de diriger une guerre aussi pénible; on lui rappela l'exemple de ses prédécesseurs, qui avaient ruiné et dépeuplé la France sans pouvoir conquérir une coudée de la terre sainte. Toutes les observations furent inutiles, cet obstiné vieillard ne voulut rien écouter; il ordonna une nouvelle refonte des monnaies pour se procurer de l'argent, et convoqua le ban et l'arrière-ban pour organiser son armée. Mais aucun des autres princes de l'Europe n'ayant voulu se joindre au roi de France, cette sainte entreprise n'eut pas lieu.

Du reste, comme la reine Jeanne, dans l'intervalle,

avait épousé le roi de Majorque, un de ses amants, et avait prêté un nouveau serment d'obédience au saint-siége, le pape cessa lui-même de s'occuper de la croisade. Tous ses soins étaient appliqués à un seul but, celui de se ménager les moyens de rentrer en Italie. Il annonça ouvertement que sa volonté était de rétablir la cour pontificale à Rome, et par ses ordres, l'évêque d'Orviette se rendit dans la ville sainte pour surveiller les travaux de réparations au palais apostolique. Enfin, le 30 avril 1367, Urbain s'embarqua à Marseille, avec une suite nombreuse, sur une flotte de vingt-trois galères richement décorées, que ses alliés les Vénitiens, les Génois et les Pisans lui avaient envoyée. Il arriva à Gênes après une traversée de quarante jours, et de cette ville il se dirigea sur Viterbe, où il avait l'intention de séjourner quelques mois.

A son entrée dans cette ville, le saint-père se vit assailli par une foule de citoyens qui lui demandaient justice contre son légat Gilles d'Albornos, qui était à ses côtés. Cette manifestation l'effraya tellement, que pour apaiser les esprits il lui ordonna de quitter son cortége, et de se tenir prêt à rendre compte de sa conduite à son premier appel. Le cardinal obéit; mais le lendemain, à la pointe du jour, on entendit un grand mouvement de chevaux et de ferrements sous les fenêtres des appartements du pape; et quand Urbain se fut mis à son balcon pour s'enquérir du motif de ce bruit, il aperçut son légat, debout sur un chariot, et remuant avec les mains une énorme quantité de clefs.

« Saint-père, lui cria Gilles d'Albornos, voilà les clefs des » villes que j'ai soumises à votre sainteté; je sais qu'on ne

» doit rien attendre de la reconnaissance des rois et des » papes. Je vous ai trop bien servi au détriment des peuples; » je m'en repens : adieu! » Et sautant sur un cheval tenu en bride par ses gens, il piqua des deux, sortit de Viterbe, et laissa la voiture chargée de clefs.

Lorsqu'on eut connaissance de cette fuite, les citoyens accusèrent Urbain de l'avoir favorisée pour soustraire ce grand coupable à leur vengeance; une révolte éclata, et des bandes armées parcoururent les rues en criant: « Vive le peuple! à » bas les prêtres! » Les cardinaux logés dans des palais isolés se replièrent aussitôt sur le palais pontifical, qui était fortifié; et on raconte que la panique fut si grande parmi eux, que le cardinal de Vabres s'enfuit en chemise d'un lupanar où il avait passé la nuit; et que le cardinal de Carcassonne se sauva d'un couvent de bénédictines sous des habits de nonne.

Redoutant les suites de cette insurrection, Urbain envoya un exprès à son légat, avec une lettre dans laquelle il le suppliait de venir le délivrer. Comme l'ambition est facile à s'abuser, Gilles d'Albornos crut à un retour de faveur; il rassembla quelques troupes et attaqua Viterbe, dont il s'empara immédiatement. La population fut désarmée; on enleva jusqu'aux chaînes qui fermaient les rues; ensuite le pape fit dresser des potences sur les places publiques, et deux cents des principaux habitants furent pendus. Ainsi fut rétablie la tranquillité dans Viterbe.

Quelques jours après, Gilles d'Albornos fut assassiné par le fils d'un citoyen qui avait à venger la mort de son père. Urbain V craignit le retour des troubles, et quitta précipi-

tamment cette ville avec sa suite et une escorte de deux mille hommes d'armes pour se rendre à Rome. Il fut reçu avec de grands témoignages de joie par le clergé, qui le conduisit en triomphe au palais du Vatican. Jeanne de Naples vint également présenter ses hommages au saint-père, et fut admise dans son intimité, au grand scandale de Lusignan, roi de Chypre, qui s'étonnait qu'un pape consentît à passer des journées entières renfermé avec une femme aussi décriée; mais on connut bientôt le motif de ces conférences mystérieuses; le jour de la bénédiction de la rose d'or étant arrivé, le pontife, au lieu de l'offrir à Lusignan, comme chacun s'y attendait, la présenta à la belle reine de Naples, qui était devenue sa maîtresse.

Une telle marque de condescendance pour une courtisane couronnée mécontenta les cardinaux, et ils en firent même des observations à sa Sainteté. Pour les forcer au silence et leur montrer le cas qu'il faisait de leurs conseils, Urbain les convoqua en consistoire le dimanche suivant, et en présence de la cour et des ambassadeurs étrangers, il fit l'éloge de Jeanne, exalta sa charité, sa douceur, son courage, et lui donna une épée d'or. Après la séance, il se retira avec elle dans sa délicieuse villa de Montefiascone, laissant aux cardinaux le soin d'expédier les affaires de l'Église. Jacques III, mari de Jeanne, instruit de ce qui se passait à la cour du pape, envoya un exprès à sa femme pour qu'elle revînt à Naples, menaçant de faire connaître son infamie à tous les rois d'Europe.

Urbain, furieux qu'on voulût lui disputer sa maîtresse, cassa, sans perdre de temps, le troisième mariage de Jeanne

sous prétexte de parenté, et la déclara libre de prendre un autre époux. Malgré cette décision, les seigneurs italiens, indignés de l'audace du pape, se révoltèrent contre le saint-siége, et la guerre recommença plus terrible qu'auparavant. Jeanne, ne voulant point partager les périls de son amant, retourna à Naples, et laissa Urbain aux prises avec les insurgés. Dans cette extrémité, celui-ci appela à son secours l'empereur Charles IV, qui accourut en Italie à la tête de vingt mille Allemands, et se présenta devant Vérone. Après s'en être emparé il marcha sur Milan, qu'il investit inutilement, les troupes de Barnabo Visconti étant venues débloquer la place. Il se dirigea ensuite sur Viterbe, où le pape l'attendait pour le conduire à Rome; l'impératrice vint les rejoindre dans cette dernière ville, afin de recevoir la couronne des mains du saint-père.

Sans s'inquiéter de la présence de l'armée allemande, les Visconti guerroyaient toujours avec les gens du pape : aussi sa Sainteté voulut-elle exiger de l'empereur qu'il donnât à ses troupes les ordres les plus sévères pour achever l'extermination de cette famille. Sur le refus de Charles de commander des exécutions sanglantes, qui n'étaient rien moins que des massacres généraux dans les plus belles provinces de l'Italie, Urbain se détacha de sa cause, et résolut de le déposer. Mais avant d'agir ouvertement, il jugea prudent de rentrer en France, où la protection du roi Jean Ier le mettait à l'abri de toute violence.

Pendant ses préparatifs de voyage, Jean Paléologue, empereur de Constantinople, vint à Rome en personne, pour demander des secours au pape contre les musulmans, qui me-

naçaient sa capitale. Le prince grec fut reçu par le clergé romain avec de grands honneurs; il fit une profession de foi orthodoxe dans la basilique du Saint-Esprit, et s'engagea par serment à soumettre ses sujets à l'Église romaine, si les princes d'Occident consentaient à lui fournir des troupes pour repousser les armées des infidèles. Malheureusement ses présents et ses promesses ne purent déterminer les souverains de l'Europe à le secourir; et Jean Paléologue fut obligé de retourner à Constantinople, sans argent, sans armée, avec la seule consolation d'être chrétien orthodoxe.

Urbain, libre de ce côté par le départ de l'empereur, s'occupa d'assurer l'exécution de ses projets contre le roi de Germanie; et dans un sermon il prévint les Romains que des affaires de la plus haute gravité l'obligeaient à faire un voyage à Avignon. Cette résolution excita un grand mécontentement dans le clergé; les moines mêmes vinrent en procession pour adresser des remontrances au pape: sainte Brigitte, qui était en pèlerinage à la ville sainte, vint également au Vatican à l'instigation d'un cardinal, et prévint Urbain qu'elle avait eu une vision, dans laquelle l'archange Michel lui avait révélé qu'il mourrait le jour même qu'il toucherait la terre de France.

Le pontife, qui connaissait la valeur des prophéties, ne tint aucun compte des avertissements de la sainte; il s'embarqua à Corneto, et dix-neuf jours après il fit son entrée à Avignon. Mal lui en prit, car le soir de son arrivée il tomba gravement malade, et mourut dans la nuit du 19 décembre 1370. Ses restes furent transportés à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, où il s'était fait construire un tombeau.

GRÉGOIRE XI,

JEAN PALÉOLOGUE, empereur d'Orient.	206e PAPE.	CHARLES V, roi de France.

Élection de Grégoire XI. — A l'exemple de son prédécesseur, le pape poursuit les Visconti. — Fondation du royaume de Trinacrie. — Origine et doctrines des turlupins. — Révolte des Florentins. — Histoire merveilleuse de sainte Catherine de Sienne. — Son mariage avec Jésus-Christ. — Retour du saint-père à Rome. — Wiclef l'hérétique. — Nouvelle révolte des Florentins. — Mort de Grégoire.

Les cardinaux se réunirent en conclave le 29 décembre 1370, et proclamèrent souverain pontife Pierre Roger de Maumont, cardinal de Beaufort, qui fut intronisé sous le nom de Grégoire XI, après les cérémonies d'usage.

Ce nouveau pape était neveu de Clément VI, qui l'avait élevé au cardinalat à l'âge de dix-sept ans, pour prix d'infâmes complaisances. A l'exemple de son prédécesseur, Grégoire se déclara l'ennemi des Visconti; et dès qu'il fut sur le trône, il adressa aux évêques de l'empire une bulle terrible, où après avoir chargé Barnabo de toutes sortes d'accusations, il ajoutait : « Enfin cet hérétique obstiné a osé faire arrêter l'évêque de » Milan, parce que ce vertueux ecclésiastique refusait d'élever » à l'épiscopat un moine, notre ennemi déclaré, qui appelait » le saint-siége le trône de Satan; et lorsque le saint prélat eut

» été amené en sa présence, il l'a fait mettre à genoux, et » l'apostrophant rudement : « Pourquoi, ribaud, as-tu refusé » de m'obéir, lui a-t-il dit? ne sais-tu pas que je suis empereur » et pape sur mes terres, et que Dieu même n'a d'autorité » dans mes domaines qu'autant que je veux bien lui en accor- » der? Pour te l'apprendre, le bourreau va t'appliquer » cinquante coups de bâton sur cette partie que tu as si sou- » vent prêtée aux infâmes de ton clergé. » Après cette exécu- » tion, il a poussé l'audace jusqu'à faire proclamer son moine » souverain pontife sous le nom de Girardole I[er], et il a fait » défense à ses sujets de venir à notre cour pour acheter des » indulgences, des bénéfices, des absolutions, prétendant » que son pape avait aussi bonne provision que nous de ces » marchandises, et qu'il les fournirait au rabais. »

Grégoire terminait sa lettre en déclarant excommuniés ceux qui donneraient aide, conseil, vivres ou argent aux Visconti. Il ne s'en tint pas aux armes spirituelles, qui devenaient de jour en jour moins redoutables; il leva une armée et en confia le commandement à Amédée, comte de Savoie. Les Visconti, effrayés de ces préparatifs, voulurent alors entrer en arrangement avec le saint-siége, et firent des ouvertures de paix; mais le pape refusa même de voir les ambassadeurs. « Non, non, dit-il au cardinal qui deman- » dait l'autorisation de les introduire en sa présence, il est » inutile que je les entende; je leur épargnerai un parjure, » et je sauverai leur âme malgré eux en les faisant enterrer » vifs s'ils tombent entre mes mains. » Les hostilités continuèrent donc entre les deux partis, jusqu'à ce que l'argent venant à manquer au pontife pour solder ses troupes, il se

trouva lui-même obligé de conclure une trêve avec Galéas et Barnabo.

Au milieu de ces guerres, le saint-père n'oubliait pas les intérêts pécuniaires de son siége, et s'imposait comme arbitre à Jeanne de Naples et au roi de Sicile Frédéric II, dit le Simple, dont cette princesse revendiquait les états, en vertu d'un traité conclu en 1302, entre Charles II et Frédéric d'Aragon. L'intervention de Grégoire empêcha, il est vrai, une rupture entre les deux royaumes, mais ils la payèrent fort cher, car Jeanne fut déboutée de ses prétentions, et le roi de Sicile fut tenu de payer au saint-siége un tribut annuel de quinze mille ducats. Moyennant le payement de cette somme, Frédéric et ses successeurs furent déclarés légitimes souverains de la Sicile, qui prit le nom de royaume de Trinacrie.

Déjà les ressources du pontife commençaient singulièrement à s'épuiser; l'enthousiasme des croisades et des indulgences était passé de mode, la taxe même des crimes ne rapportait presque plus rien; tandis qu'en contraste, le luxe des cardinaux augmentait en raison de la décroissance des revenus. Aussi cette rente de quinze mille ducats fut promptement dissipée, et le saint-père dut songer sérieusement à se procurer de l'argent. Pour cela, il jugea que le moyen le plus simple était de rallumer les bûchers et de confisquer les biens des hérétiques; Grégoire se fit donc persécuteur. La première secte qu'il poursuivit fut celle des turlupins.

Voici comment du Haillan parle de ces schismatiques : « Ils » étaient les continuateurs de la doctrine des pauvres de » Lyon, des Vaudois de Toulouse et des infortunés Albi- » geois, qui, depuis près de deux siècles, avaient lutté contre

» l'exécrable tyrannie des papes. On les appelait turlupins, » parce qu'ils se réunissaient la nuit dans les bois comme » les loups; leurs ennemis les avaient encore surnommés » Boulgres ou Bulgares, parce qu'ils les confondaient, ou » plutôt pour qu'on les confondît avec de prétendus ma- » nichéens qui s'étaient répandus de la Bulgarie en Italie » et en France. Depuis longtemps la politique sacerdotale » avait pu apprécier combien il lui était favorable de ca- » lomnier ceux dont elle convoitait les dépouilles; aussi les » turlupins ne furent-ils point épargnés; on les accusa, » comme on avait fait pour les templiers, de pratiquer toutes » sortes d'abominations et de sacriléges; on prétendit qu'ils » enseignaient que l'homme arrivé à un certain degré de » perfection était affranchi de la loi divine et n'était plus » soumis au joug du Christ ni de son vicaire; on affirma qu'ils » ne priaient jamais Dieu, sous prétexte que les prières ayant » été écrites par les hommes, n'avaient point de caractère » divin. De faux témoins vinrent même déposer qu'ils assis- » taient à leurs cérémonies dans une nudité absolue, et qu'ils » commettaient à la vue de tous l'acte de fornication. »

Malgré ces accusations atroces, Grégoire ne parvenant point à diminuer la vénération qu'on leur portait dans le Dauphiné, s'en prit à Charles V de ce que ses officiers refusaient de persécuter les turlupins, et il lui écrivit : « Prince, nous avons appris qu'en Dauphiné et dans les » provinces voisines il existe une multitude d'hérétiques » appelés Vaudois, Turlupins ou Boulgres, qui possèdent de » grandes richesses. Notre sainte sollicitude s'est tournée » vers ce pauvre royaume que Dieu vous a confié afin d'en

» extirper le schisme; mais vos officiers, corrompus par l'or
» de ces réprouvés, loin d'assister dans leur saint ministère
» nos chers fils les inquisiteurs, les ont fait tomber eux-
» mêmes dans des piéges où plusieurs ont trouvé la mort.
» Et tout cela s'est fait sous les yeux des plus puissants sei-
» gneurs du Dauphiné! Nous vous ordonnons donc d'exter-
» miner ces hérétiques en vertu du serment que vous avez
» prêté au saint-siége; nous vous enjoignons de marcher,
» s'il le faut, à la tête de vos armées, pour exciter le zèle de
» vos soldats et pour ranimer le courage des inquisiteurs. »

Charles V, dit le Sage, seconda merveilleusement le pape dans ses projets sanguinaires : bientôt, sur toute la surface de la France, il se fit un massacre général des malheureux turlupins; les cachots de l'inquisition s'encombrèrent de victimes, et il fallut même bâtir de nouvelles prisons à Embrun, à Vienne, à Avignon et dans un grand nombre d'autres villes, pour contenir les accusés. A Paris, on brûla, par les mains du bourreau, hors de la porte Saint-Honoré, au marché aux Pourceaux, les ouvrages et les vêtements des prétendus hérétiques; le grand inquisiteur condamna au supplice du feu la célèbre Jeanne d'Aubenton, que ses lumières, son éloquence et ses vertus avaient rendue l'une des femmes les plus célèbres de l'époque; et sur son bûcher on porta le cadavre d'un prédicateur qui avait succombé aux tortures de l'eau et du feu, qu'on lui avait fait subir simultanément. A Toulouse et dans la ville d'Avignon, les flammes dévorèrent plusieurs milliers de ces malheureux, qui étaient gangrénés et empoisonnés d'hérésie, selon l'expression du saint-père.

Ces terribles exécutions valurent aux persécuteurs de

magnifiques récompenses, ainsi que l'atteste une lettre de Charles V adressée « à Pierre Jacques de More, de l'ordre » des frères prêcheurs, grand inquisiteur des Boulgres de la » province de France, pour les dons qui lui ont été faits par » le roi, en vertu d'une ordonnance du 22 février 1373, afin » de reconnaître le zèle qu'il a montré en exerçant impitoya- » blement de saintes poursuites contre les turlupins et les tur- » lupines qui ont été saisis dans ladite province. » Enfin la secte des turlupins fut entièrement anéantie, et les coffres de la chancellerie apostolique regorgèrent de richesses.

Grégoire se trouvant alors en état de reprendre la campagne et de lever une armée puissante contre les Visconti, adressa des lettres à l'empereur d'Allemagne, au duc d'Autriche, au roi de Hongrie, au roi de Sicile et même au roi de France, pour les prévenir de sa résolution de rentrer en Italie et de rétablir la résidence du saint-siége dans l'ancienne ville des césars. Son prétexte était l'intérêt temporel et spirituel de l'Église, qui lui commandait, disait-il, de reprendre la direction du diocèse de Rome, pour ne point fournir d'excuse aux prélats qui, à l'exemple des papes, ne se faisaient aucun scrupule d'abandonner leurs églises pour ne s'occuper que du soin de cumuler les bénéfices et de recueillir d'énormes revenus. Pour mieux cacher ses projets, il publia même une constitution qui enjoignait aux évêques, aux abbés réguliers et aux chefs d'ordres de se rendre à leurs églises dans le délai de deux mois.

Néanmoins le printemps arriva, et le pape n'avait point encore quitté Avignon, soit que les plaisirs et la débauche le retinssent dans cette ville, soit que ses préparatifs de guerre

contre les Visconti ne fussent point encore terminés. De leur côté, les prélats étrangers restaient à Avignon, captivés par les charmes de cette troisième Babylone, sans avoir égard aux ordres de Grégoire ; et comme il voulut un jour obliger un évêque à retourner dans son diocèse, celui-ci, en présence des cardinaux et des ambassadeurs, l'apostropha en ces termes : « Toi qui veux forcer les pasteurs à demeurer au milieu » de leur troupeau, pourquoi donc demeures-tu hors de » Rome? Est-ce parce que ton nouveau palais est resplendis- » sant d'or et de pourpre? est-ce parce que la population » corrompue de la ville où tu résides applaudit à la foule de » tes bouffons, de tes mignons, de tes courtisanes? est-ce » enfin parce que tu peux impunément commettre des adul- » tères, des incestes, des viols et des assassinats? Eh bien, » nous voulons suivre ton exemple ; nous voulons sacrifier aux » dieux de la sodomie, du vol et du meurtre, dans le temple » que tu leur as élevé ! » Desmarets, qui rapporte ce fait, prétend que Grégoire se contenta de répondre : « Notre » cher évêque a passé la nuit dans quelque taverne, en com- » pagnie de filles d'amour, et il a laissé toute sa raison au fond » des brocs de vin. »

Avignon, séjour de luxe et de volupté, était en effet une nouvelle Capoue pour les papes ; et il leur était d'autant plus difficile de l'abandonner, qu'ils avaient reconnu l'impossibilité de transplanter les délices de cette cité sur les rives du Tibre, au milieu de cette tourbe de moines mendiants qui couvraient l'Italie comme une immense lèpre, et en paralysaient l'agriculture, l'industrie et le commerce.

Cependant de l'excès même de la misère et de l'abjection

où se trouvaient plongées les provinces italiennes, jaillirent des étincelles de liberté et d'indépendance : à Milan, à Rome, à Gênes, on s'insurgea contre les tyrans; à Florence, le peuple, fatigué des exactions des légats, se révolta et forma une ligue puissante dans laquelle entrèrent presque toutes les places et les villes des états ecclésiastiques; partout la bannière du pape fut abattue et remplacée par un étendard formé d'une longue bande de pourpre, sur laquelle était écrit le mot latin « Libertas. » Pérouse, Bologne, Modène, Forli, Nocera, se joignirent aux révoltés et chassèrent les cardinaux Noellet et Géraud, ainsi que les autres nonces du saint-siége; enfin les forteresses et les châteaux crénelés, ces repaires des tyrans, furent abattus dans les états de Toscane.

A la nouvelle de cette révolution, Grégoire publia une bulle pour défendre aux peuples de la chrétienté, sous peine d'interdiction et d'anathème, de prêter, de donner ou de vendre aux Florentins des armes, de l'argent, du blé, du vin, de la viande, des laines ou du drap, ni aucune marchandise; il les déclara privés de tous priviléges, de toute juridiction; il supprima leur université; il confisqua tous leurs biens, donna à ceux qui se saisiraient de leurs personnes le pouvoir de les vendre comme esclaves; enfin il leva une armée formidable qu'il mit sous la conduite du capitaine Jean l'Anglais, et de Jean de Malestroit, seigneur breton, et qu'il envoya contre Florence. Les troupes papales ne purent s'emparer de vive force de la ville; néanmoins, elles en ruinèrent les environs et interceptèrent toutes les communications avec le dehors. Cette tactique obligea les Florentins à entrer en négociation avec le pontife, non pour

conclure un traité de paix définitif, mais pour gagner du temps et attendre des renforts de leurs alliés, ainsi qu'il parut du reste par le choix qu'ils firent comme ambassadeur d'une jeune religieuse nommée Catherine de Sienne, dont la beauté était remarquable, et qui passait pour inspirée. On racontait de merveilleuses histoires sur cette sainte, sur ses extases, et sur Raymond de Capoue, son confesseur, moine fourbe et débauché, qui abusait de la pauvre illuminée. Lui-même, dans un ouvrage qu'il a écrit sur les prétendues révélations de Catherine, avoue qu'il douta quelque temps de la vérité des grandes choses qu'elle lui avait confiées dans le secret de la confession, et que Dieu lui avait révélées: « Mais, ajoute-t-il, une nuit, m'étant introduit dans sa cel-
» lule, je trouvai cette sainte fille debout, sans vêtements,
» toute resplendissante, les bras élevés vers le ciel; et comme
» je la contemplais dans le ravissement, je vis sa taille se
» grandir, son visage se transformer, se couvrir d'une barbe
» rousse, son front se couronner d'épines; je suivis sur
» son beau corps l'accomplissement du miracle, et je vis le
» siége de la pudeur se changer peu à peu et prendre les
» signes de la virilité; alors je me jetai la face contre terre
» pour adorer le Seigneur, car c'était lui! »

Dans un autre passage, Raymond affirme que sainte Catherine avait été réellement transportée aux cieux, que Jésus-Christ l'avait épousée solennellement, en présence de sa mère, du Saint-Esprit, de saint Joseph, et au milieu d'une foule innombrable d'anges, d'archanges, de saints et de martyrs; qu'il avait changé de cœur avec elle, et lui avait mis au doigt un anneau d'or monté de quatre perles et d'un

diamant. Depuis cette vision, sainte Catherine elle-même se glorifiait dans ses ouvrages d'avoir été visitée chaque nuit par son divin époux, et de lui avoir donné sa virginité. « A l'heure » de minuit, dit-elle dans une lettre qui nous a été conservée, » mon doux époux entre dans ma cellule et entonne des » chants sacrés, ensuite il se repose sur ma couche et » m'enivre de toutes les joies du paradis. Une fois même il » est venu me visiter caché sous le froc d'un moine men- » diant, afin que je ne le reconnusse pas ; ainsi déguisé, il me » demanda l'aumône avec tant de douleur dans la voix, » que ne pouvant disposer de rien autre, je donnai mon » capuce, ma robe, ma ceinture, pour consoler ce pauvre » affligé dont les prières et les instances devenaient de plus » en plus lamentables ; enfin, lorsque j'eus enlevé le dernier » voile qui me couvrait, il reprit sa forme divine et m'em- » porta avec lui au septième ciel ! »

Telle était l'ambassadrice que les Florentins envoyèrent à Avignon ; le moine Raymond, confesseur de la sainte, ne voulut pas la quitter, et l'accompagna dans son voyage. Elle obtint la faveur d'entretenir secrètement le pontife, et soit qu'elle fût parvenue à le convaincre de la réalité de son mariage avec le Christ, en lui révélant des mystères qu'il croyait impénétrables, soit que les choses se fussent passées de la même manière qu'entre Jeanne de Naples et Clément VI, il n'en est pas moins vrai que Grégoire lui remit ses pleins pouvoirs pour traiter de la paix avec les Florentins, et pour les déterminer à lui payer une grosse somme d'argent comme tribut. Sainte Catherine quitta la ville d'Avignon, et fut remplacée par des députés moins agréables au pape ; c'était une

ambassade ayant Luc Savelli pour chef, qui venait au nom des Romains représenter à Grégoire qu'il était de toute nécessité qu'il résidât à Rome, puisqu'il appelait le territoire romain son patrimoine; on lui signifia que le peuple était déterminé à nommer souverain pontife l'abbé du Mont-Cassin, s'il refusait de s'embarquer immédiatement pour l'Italie. Luc Savelli jura sur le Christ que ses concitoyens reconnaîtraient Grégoire pour maître absolu de leurs biens et de leurs vies, qu'ils remettraient au cardinal Pierre, son légat, les clefs des ponts, des portes et des tours situées au delà du Tibre, dès que la cour apostolique aurait touché le port d'Ostie. Une démarche aussi énergique ne laissait au saint-père d'autre alternative qu'un schisme ou son départ de France; il prit ce dernier parti, et le 13 septembre 1376, il sortit de la belle ville d'Avignon, escorté de ses cardinaux, de ses maîtresses, de ses mignons, et se dirigea vers Marseille, où il s'embarqua.

Dans la traversée, il visita Gênes, Pise, Piombino, Porto-Hercole, Corneto; il arriva enfin au port d'Ostie, remonta le Tibre, et entra à Rome le 17 janvier 1377.

Le lendemain, il traita somptueusement les principaux magistrats au palais du Vatican, et fit distribuer quelques secours aux pauvres. Ce fut ce qui devint la cause de ses désastres; quelque parcimonieuses que fussent ces largesses, elles épuisèrent le trésor de l'Église et obligèrent Grégoire à avoir recours aux emprunts; et comme ses créanciers, qui étaient déjà fort nombreux, refusèrent de lui faire de nouvelles avances, il voulut rançonner les Anglais, et publia une bulle pour imposer les ecclésiastiques de ce royaume au dixième

de leurs revenus : mais il rencontra une très-vive opposition.

Depuis bien des années le clergé de la Grande-Bretagne, appuyé par les rois et par l'aristocratie, souffrait avec peine le joug de l'Église romaine et tendait à s'en affranchir; plusieurs savants illustres, et parmi eux le célèbre Wiclef, combattaient les doctrines ultramontaines et cherchaient à affranchir leur pays de la domination pontificale. Déjà le roi Édouard III, à l'instigation du savant docteur, avait refusé de faire hommage des royaumes d'Angleterre et d'Irlande au pape Urbain V, et de payer le tribut auquel Jean Sans-terre s'était engagé envers le saint-siége, et dont les arrérages étaient dus depuis trente-deux années. Grégoire, pour se défaire d'un ennemi aussi redoutable que Wiclef, eut l'imprudence de le déclarer hérétique, et il écrivit même à Guillaume de Courtenay, évêque de Londres : « Nous vous » ordonnons, mon frère, de faire arrêter l'hérétique Jean » Wiclef, de l'appliquer à la question, et de nous envoyer » clos et scellés les aveux que les tortures lui auront arra» chés; ensuite vous le retiendrez sous bonne garde jusqu'à » ce que vous ayez reçu avis de notre décision, soit pour » le condamner au bûcher, soit pour lui rendre la liberté. »

En même temps il adressa d'autres lettres, et sur le même sujet, au roi Édouard, à ses fils, aux princesses de Galles, à l'université d'Oxford et au clergé; mais l'illustre professeur, appuyé par le duc de Lancastre et par lord Percy, soutenu par l'université et par le roi lui-même, brava impunément les foudres ecclésiastiques, et continua dans ses discours éloquents à saper les bases de la puissance pontificale, en dé-

voilant aux peuples les cruautés des moines inquisiteurs et les scandaleuses turpitudes de la cour de Rome.

Ayant ainsi manqué son but, qui était de se procurer de l'argent, Grégoire se trouva tout à fait déconsidéré dans l'esprit des Romains, et se vit même obligé de se retirer à Anagni pour éviter d'être insulté par les seigneurs bannerets. Comme il méditait une fugue en France, il reçut la visite de sainte Catherine de Sienne, qui venait lui rendre compte du mauvais succès de sa négociation auprès de ses compatriotes, qui non-seulement s'étaient refusés à payer la somme que réclamait le pape pour les relever des censures prononcées contre eux, mais qui encore avaient eu l'audace de chasser la sainte en la chargeant d'injures. Ce dernier coup abattit le courage du saint-père; le chagrin qu'il en ressentit le fit tomber dans une noire mélancolie qui aggrava une maladie de l'urètre dont il était tourmenté depuis plusieurs années. Comme il sentait ses forces s'affaiblir de jour en jour, il se fit transporter à Rome, où il publia la bulle suivante, que l'on peut regarder comme la cause du schisme qui déchira l'Occident pendant un demi-siècle, et fit couler des torrents de sang chrétien : « Si ma mort arrive avant le premier jour du mois de sep-» tembre, les cardinaux qui se trouveront auprès de nous, » sans appeler ni attendre les absents, procéderont immédia-» tement à l'élection de notre successeur. »

Grégoire mourut le 27 mars 1378; son corps fut déposé d'abord à Saint-Pierre, et ensuite enterré dans la basilique de Sainte-Marie la Neuve, qui avait été son titre de cardinal.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

TABLE DU CINQUIÈME VOLUME

DE

L'HISTOIRE DES PAPES.

FIN DE LA TABLE DU CINQUIÈME VOLUME.

HISTOIRE

DES PAPES.

PARIS -TYPOGRAPHIE DE Mme Ve DONDEY-DUPRE,
46, rue Saint-Louis, au Marais

HISTOIRE

DES PAPES,

CRIMES. MEURTRES, EMPOISONNEMENTS,

Parricides. Adultères. Incestes.

DEPUIS SAINT PIERRE JUSQU'A GRÉGOIRE XVI.

HISTOIRE DES SAINTS, DES MARTYRS, DES PÈRES DE L'ÉGLISE, DES ORDRES RELIGIEUX.
DES CONCILES, DES CARDINAUX, DE L'INQUISITION, DES SCHISMES,
ET DES GRANDS RÉFORMATEURS.

CRIMES DES ROIS, DES REINES, ET DES EMPEREURS.

MAGNIFIQUE ÉDITION,

SPLENDIDEMENT ILLUSTRÉE DE GRAVURES SUR ACIER,
exécutées par nos premiers Artistes.

VI

ADMINISTRATION DE LIBRAIRIE,
26, RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, PRÈS LA BOURSE.

1842

HISTOIRE

DES PAPES.

URBAIN VI,

207e PAPE,

A ROME.

JEAN PALÉOLOGUE, empereur d'Orient.

CHARLES V, CHARLES VI, rois de France.

CLÉMENT VII,

A AVIGNON.

Idées générales sur le grand schisme d'Occident. — Élection orageuse d'Urbain VI. — Sa conduite lui attire la haine des cardinaux. — Massacre des Français à Rome. — Urbain est excommunié par les cardinaux. — Rupture entre Urbain et Jeanne de Naples. — Élection de Clément VII par les cardinaux français. — Les rois de France et de Castille reconnaissent Clément comme seul pape légitime. — Guerre entre les deux papes. — Urbain fait assassiner Jeanne de Naples par Charles de Duras, son fils adoptif. — Croisades contre la France. — Querelles entre Urbain et Charles de Duras. — Le saint-père excommunie son ennemi. — Supplice des cardinaux soupçonnés par le pape de favoriser le parti de Charles

de Duras. — Urbain est chassé de Rome. — Clément VII siége à Avignon. — Tableau des mœurs de sa cour. — L'ermite sorcier. — Retour d'Urbain dans Rome. — Il meurt empoisonné.

Après la mort de Grégoire commença le grand schisme d'Occident, qui pendant cinquante années bouleversa l'Europe entière; en Allemagne, en France, en Espagne, en Italie, on prit les armes pour défendre les droits des papes de Rome, ou pour faire triompher les pontifes d'Avignon. Ces vicaires du Christ s'excommuniaient, se dénonçaient, dévoilaient leurs turpitudes, se chargeaient réciproquement d'accusations d'incestes ou de sodomie, et s'appelaient voleurs, assassins, hérétiques et antipapes.

Jusqu'à ce jour l'histoire n'a point décidé lesquels d'entre ces pontifes étaient les véritables; et comme dans le cours de leurs règnes ils rivalisèrent de crimes et d'attentats, on ne saurait dire lesquels furent les plus exécrables, et méritèrent le mieux le titre de pape : dans l'incertitude, nous le conserverons aux élus de Rome, comme à ceux d'Avignon, puisque tous se sont montrés également dignes de le porter. Un jésuite, le Père Maimbourg, dit lui-même : « Il faut avouer » que dans le cours de treize siècles aucun schisme n'a été » aussi épouvantable que celui-ci, tant par les atrocités que » les deux partis commirent, que par l'impossibilité où » l'Église se trouva pendant cinquante ans de reconnaître le » pape légitime. Un concile universel, qui avait l'assistance » infaillible du Saint-Esprit, ne put décider cette grave question, et les Pères déclarèrent qu'il valait mieux agir par

» autorité que par connaissance des faits dans une cause aussi » embrouillée ; et en effet ils déposèrent les deux papes et » procédèrent à l'élection d'un troisième pontife. Ainsi l'on » vit dans ce temps déplorable une chose qui n'était jamais » arrivée, on déclara qu'il y avait schisme sans schisma- » tiques. »

Dès que les cérémonies des funérailles de Grégoire XI furent terminées, et pendant que les cardinaux étaient encore réunis dans l'église Sainte-Marie la Neuve, une députation des principaux magistrats de Rome vint leur adresser ces sages remontrances : « Illustres prélats, vous avez pu vous » convaincre que le long séjour des papes en France a causé » la ruine de l'Italie, et qu'à Rome même, les églises, les » titres des cardinaux et les palais sont tombés en ruines. Il » n'est qu'un seul remède à tant de maux, c'est de fixer irré- » vocablement la résidence des papes dans la ville où les » peuples croient que Dieu a établi le saint-siége, et où tous » les pontifes, jusqu'à Clément V, ont résidé.

» Si depuis cette époque les chefs de l'Église ont aban- » donné l'Italie, c'est qu'ils étaient Français, et vous n'ignorez » pas que chez les hommes de cette nation l'amour de la » patrie est plus puissant que le zèle pour la religion. Aussi » leur absence de Rome a suscité la rébellion des villes et » des places de l'ancien patrimoine de l'Église romaine, et » ces cités ont justement secoué le joug des officiers qui les » pressuraient au nom de papes étrangers. Il en est résulté » que le siége apostolique n'a plus retiré de revenus de ses » domaines, et qu'il a été même obligé de lever des troupes » pour faire rentrer ses sujets dans le devoir. Toutes ces

» guerres ont épuisé les ressources du saint-siége, et vous » avez vu que le manque d'argent a fait tomber la papauté » dans le dernier degré de mépris et d'abjection. Si donc » vous voulez éviter de plus grands malheurs, nous vous » prions de vous réunir immédiatement en conclave et d'élire » un pontife qui soit Romain ou Italien de naissance; sinon » craignez que la colère du peuple ne s'appesantisse sur vous.»

Les cardinaux protestèrent de leurs bonnes intentions, tout en déclarant qu'ils ne pouvaient prendre aucun engagement formel. Mécontents de l'ambiguité de cette réponse, les magistrats romains s'emparèrent des clefs de la ville, qui étaient entre les mains des officiers de l'Église, firent conduire les cardinaux sous bonne escorte au Vatican, et les enfermèrent dans la chambre du conclave. A peine étaient-ils réunis que le peuple fit irruption sur la grande place qui entourait le palais, en criant : « Un pape romain, ou mort » aux cardinaux! »

Presque au même instant un orage éclata sur la ville, la foudre tomba dans le conclave, renversa la table du scribe, brisa les portes de la salle, et éclaira de lueurs sinistres un tableau qui remplit les cardinaux de terreur. Dans une immense galerie attenante au conclave, se tenaient rangés en ordre de bataille les chefs de quartiers et les bannerets à la tête de leurs hommes d'armes; derrière eux se ruait la soldatesque, ébranlant les murailles et les planchers à coups de piques et de hallebardes : ils aperçurent également qu'on avait formé autour du Vatican un immense bûcher avec des fagots de sarments et de roseaux secs pour les brûler vifs. Les membres du sacré collége jugèrent alors qu'ils n'avaient

plus qu'à choisir entre le martyre et la nomination d'un pontife italien; et ils nommèrent chef suprême de l'Église le Napolitain Barthélemi Prignano, archevêque de Bari. Toutefois, les Français se réservèrent de protester plus tard contre la violence qui leur était faite, et arrêtèrent entre eux que cette élection ne serait que provisoire.

Suivant l'historien Henri de Sponde, Barthélemi lui-même s'était engagé à rendre la tiare à celui que les membres du sacré collége se réservaient de nommer dans une assemblée régulière. Malgré cet engagement formel, quelques jours après il força les cardinaux à assister aux cérémonies de la chaise percée et à le sacrer sous le nom d'Urbain VI.

Tels furent les événements qui placèrent sur la chaire pontificale Barthélemi Prignano, « prélat qui eût passé pour le » sujet le plus digne de la papauté s'il n'eût jamais été pape; » singulier éloge que nous trouvons dans une histoire de l'Église écrite par Bérault-Bercastel, un adorateur de la pourpre romaine. N'est-ce pas au contraire faire le procès de l'institution, que d'avouer qu'un digne archevêque en montant sur le saint-siége est devenu aussitôt un prêtre exécrable? N'est-ce pas convier les hommes à renverser le colosse aux pieds d'argile et à la tête d'airain, que de leur montrer que le pouvoir suprême pervertit ceux qui en sont investis?

Quoi qu'il en soit, la cour de Rome, indignée de la déloyauté du nouveau pape, menaça de se séparer de son chef et de faire un schisme s'il ne remplissait les engagements qui avaient été pris dans le conclave. Cette menace exaspéra Urbain; il voua une haine implacable aux Français, et pour mieux les dominer, il résolut de les éloigner de sa cour;

ensuite, sous le voile d'un grand zèle pour la discipline ecclésiastique, il chercha à les déconsidérer en les appelant publiquement sodomites, voleurs, hérétiques; mais ces injures grossières ne produisirent d'autre résultat que de lui aliéner tous les prélats. Enfin il souleva contre lui jusqu'aux officiers du trésor en faisant fouetter impitoyablement un collecteur de la chambre apostolique, parce qu'il n'avait point rapporté assez d'argent d'une tournée dans les provinces.

Fatigués de subir la tyrannie d'Urbain, les cardinaux profitèrent du retour de l'été pour obtenir l'autorisation de quitter Rome et de se rendre à Anagni, ce qui leur fut accordé : le lendemain de leur arrivée, ils furent rejoints par le cardinal camerlingue, qui avait enlevé la tiare, les clefs de saint Pierre, l'anneau apostolique et les autres ornements pontificaux. Aussitôt ils publièrent une constitution déclarant l'élection d'Urbain nulle, comme leur ayant été arrachée par violence; et ils écrivirent à Bernard de la Sale, capitaine français qui était à Viterbe, de venir avec ses troupes pour garder le sacré collége pendant qu'ils procéderaient à une nouvelle élection.

Le capitaine se mit en route sur l'heure même, et vint à Anagni après avoir culbuté une multitude d'hommes en armes, commandés par Urbain en personne, qui avaient voulu arrêter sa marche. Cette victoire devint funeste aux Français qui habitaient Rome, car le saint-père tourna contre eux toute sa colère; il ordonna à ses séides d'en faire un massacre général, sans épargner ni le sexe ni l'âge : des femmes, des enfants, des vieillards furent égorgés, et plusieurs évêques furent assassinés jusque dans la chambre d'Urbain, où ils

s'étaient réfugiés pour implorer sa pitié. En apprenant la nouvelle de cette boucherie, les cardinaux adressèrent à toutes les puissances de l'Europe le manifeste suivant :

« Nous vous avons déjà informé des fureurs du peuple ro-
» main et de ses gouverneurs, ainsi que de la violence qu'ils
» nous ont faite pour nous forcer à élire un pape italien que
» le Saint-Esprit n'avait point choisi. Une multitude égarée par
» le fanatisme nous a arraché la nomination temporaire
» d'un apostat, d'un meurtrier, d'un hérétique souillé de
» tous les crimes : lui-même avait reconnu que son élection
» ne pouvait être que provisoire. Néanmoins, au mépris de
» son serment, il nous a contraints par des menaces de mort
» à l'élever sur la chaire de l'Apôtre et à couvrir son front
» orgueilleux de la triple couronne. Maintenant que nous
» sommes à l'abri de sa colère, nous le déclarons intrus,
» usurpateur et antechrist; nous prononçons anathème contre
» lui et contre ceux qui se soumettront à son autorité. »

Urbain, qui redoutait l'issue d'une lutte engagée avec les cardinaux français, ne répondit point à ce manifeste, et chercha au contraire à négocier la paix avec eux pour les exterminer plus tard.

Othon de Brunswick et Jeanne de Naples sa femme, qui s'étaient déclarés pour Urbain, envoyèrent des ambassadeurs aux insurgés pour leur proposer au nom du saint-père d'entrer en conférences afin de conclure quelque arrangement. Les cardinaux accueillirent favorablement ces ouvertures, et députèrent à Rome trois d'entre eux qui vinrent avec les envoyés de Jeanne pour supplier le pape de se soumettre aux chances d'une élection nouvelle. A cette demande,

Urbain entra dans une grande colère, s'emporta contre la reine en paroles grossières, et lui écrivit une lettre violente dans laquelle non seulement il lui rappelait le meurtre d'André, et ses débauches avec ses prédécesseurs Clément VI et Urbain V, mais encore où il la menaçait de divulguer ses crimes, et de l'excommunier elle et son quatrième mari.

Cette rupture des deux cours de Rome et de Naples servit la cause des cardinaux français, et leur valut la protection de la reine Jeanne, qui leur offrit même la ville de Fondi pour qu'ils pussent procéder sans crainte à l'élection d'un chef de l'Église. Ceux-ci acceptèrent la résidence qui leur était proposée, et s'occupèrent immédiatement de former le conclave; néanmoins, comme ils n'avaient pas de prélats italiens avec eux, et qu'il était à craindre que par la suite les cardinaux de cette nation ne voulussent annuler la nomination, sous prétexte qu'ils n'y avaient point concouru, ils imaginèrent de renouveler l'expédient employé par Philippe, comte de Poitiers, après la mort de Clément V, c'est-à-dire d'écrire secrètement à trois des partisans d'Urbain pour les engager à se rendre au conclave, en leur faisant espérer que le choix de leurs collègues s'était arrêté sur chacun d'eux.

Cette ruse réussit parfaitement; les trois cardinaux accoururent à Fondi et prirent part aux opérations du scrutin; ils ne furent pas longtemps à reconnaître qu'ils avaient été joués, car au dépouillement des votes, Robert de Genève, cardinal-prêtre du titre des Douze Apôtres, fut proclamé chef de l'Église, et intronisé sous le nom de Clément VII.

Une bulle fut adressée à toutes les cours de l'Europe pour les prévenir de cette grande nouvelle, et trois jours après

son exaltation, le nouveau pape s'embarqua pour la France et vint se faire consacrer à Avignon.

Maimbourg nous a laissé une notice très-curieuse sur Clément : « Robert de Genève avait atteint sa trente-sixième » année lorsqu'il parvint au pontificat, dit le docte Père; il » était d'une médiocre stature et avait une jambe un peu » plus courte que l'autre, infirmité qu'il savait dissimuler en » affectant une démarche mesurée; ses inclinations et ses ma- » nières étaient celles d'un empereur, et il n'épargnait rien » pour traiter avec un luxe royal les ducs, les ambassadeurs » et les seigneurs qu'il admettait à sa table. Il s'exprimait » avec facilité en latin, en français, en italien et en allemand; » mais il était incapable d'une application sérieuse aux af- » faires. Cependant il avait du courage, et plus d'une fois on » le vit affronter les plus grands périls pour atteindre le but » qu'il s'était proposé. Entre ses principaux vices, la luxure » tenait le premier rang; il choisissait de préférence ses » maîtresses et ses mignons dans sa famille, et les comblait de » richesses, d'honneurs et de dignités.......... »

Ainsi, d'après les portraits que nous ont laissés sur Urbain VI et sur Clément VII des historiens ecclésiastiques dont l'attachement au saint-siége ne saurait être révoqué en doute, nous ne pouvons dire lequel de ces deux prêtres était le plus digne d'occuper la chaire de l'Apôtre. Pour suivre un ordre numérique, nous indiquerons les titulaires du diocèse romain dans la succession des pontifes, et nous ferons suivre également du titre de pape les titulaires du siége d'Avignon, sans leur donner place dans la série chronologique des chefs de l'Église.

L'élection de Clément VII et la défection des trois cardinaux italiens affectèrent d'autant plus Urbain, qu'il était à craindre que ses courtisans ne l'abandonnassent pour suivre à Avignon un jeune pontife débauché qui promettait de renouveler le règne de Clément VI. C'est ce qui arriva en effet; les évêques, les cardinaux quittèrent Rome les uns après les autres, et le Vatican se trouva bientôt désert.

Cette solitude était pour le saint-père une cause d'affliction profonde; et Théodoric de Niem dit qu'il l'a surpris plusieurs fois versant des larmes. Pour réorganiser sa cour, il donna les charges vacantes à de nouveaux prélats, et fit même une promotion de vingt-neuf cardinaux. Ainsi, excepté l'argent, dont il était fort peu fourni, Urbain n'avait rien à envier à son compétiteur. Il était reconnu pape légitime en Allemagne, en Hongrie, en Angleterre, en Pologne, en Bohême, dans le Danemark, en Suède, en Prusse, en Norwége, en Hollande, dans la Toscane, en Lombardie et dans le duché de Milan; l'Espagne et la France gardaient encore la neutralité; le roi d'Aragon, au dire même de l'abbé de Bellegrade, quoique Urbain eût voulu dépouiller ce prince de la Sardaigne et de la Sicile, avait défendu l'entrée des brefs de Clément VII dans ses états, et avait fait mettre en séquestre les revenus du saint-siége jusqu'à ce qu'un concile œcuménique eût prononcé sur le schisme.

En Castille, les légats du pontife romain et du pape d'Avignon vinrent simultanément presser le roi de se déclarer en faveur de leur maître respectif; mais dans le concile qui fut assemblé à Tolède pour examiner les droits de chacun des compétiteurs, les ambassadeurs les chargèrent l'un et l'autre

d'accusations tellement horribles, que les prélats et les seigneurs réunis en conseil déclarèrent que les deux prétendus papes étaient des prêtres infâmes, et qu'ils n'en voulaient reconnaître aucun pour chef de l'Église.

En France, un synode composé de prélats, de docteurs et de principaux seigneurs, déclara qu'il résultait des informations prises sur les faits reprochés à Urbain et à Clément, que tous les deux étaient indignes de la tiare, et qu'ils avaient été l'un et l'autre élus irrégulièrement.

Néanmoins Charles V se laissa influencer par la cour d'Avignon, et ayant convoqué une nouvelle assemblée au château de Vincennes, chacun des membres du conseil reçut l'injonction formelle de se prononcer pour l'élection la moins scandaleuse : tous votèrent pour Clément, qui fut solennellement reconnu souverain pontife. L'exemple de la France entraîna la Lorraine, la Savoie, l'Écosse, la Navarre, et enfin l'Aragon et la Castille.

Alors commença entre les deux papes une guerre acharnée : les anathèmes, les interdictions, les dépositions et les malédictions furent le prélude des luttes plus sanglantes qui devaient bientôt bouleverser les nations de l'Occident. Urbain lança une bulle contre son compétiteur, et l'assigna à comparaître devant la cour de Rome pour être jugé et condamné comme antipape : de son côté, Clément fulmina un décret terrible contre son ennemi, et le cita devant le consistoire d'Avignon pour être convaincu d'avoir usurpé la chaire apostolique. Enfin, tous deux ayant refusé de comparaître, s'anathématisèrent au glas des cloches et à la lueur des flambeaux, se déclarant apostats, schismatiques et hérétiques; ils prê-

chèrent une croisade l'un contre l'autre; ils appelèrent à leur secours tous les bandits et tous les malfaiteurs de l'Italie ou de la France, et les lancèrent comme des bêtes féroces sur les malheureux habitants qui reconnaissaient Clément ou qui préféraient Urbain.

Dans les états de l'Église, les clémentistes firent un dégât horrible, ruinèrent des châteaux, incendièrent des villages et même plusieurs villes; ils pénétrèrent jusqu'à Rome sous la conduite de Budes, capitaine breton, s'emparèrent de la forteresse Saint-Ange, et commirent des atrocités dans tous les quartiers de la ville. En Napolie et en Romagne, les urbanistes, commandés par l'Anglais Hakwood, ancien chef des Tard-venus, prirent leur revanche et exercèrent des représailles.

Partout le pillage, le viol, l'incendie et le meurtre, au nom de Clément ou en l'honneur d'Urbain! Les malheureux cultivateurs fuyaient avec leurs femmes et leurs enfants pour échapper aux séides du pontife romain, et venaient se faire massacrer par les soldats du pape d'Avignon.

Partout, les hameaux, les villages n'offraient que ruines et décombres noircis par les flammes; dans les champs, des milliers de cadavres d'hommes et de femmes gisaient sans sépulture; les troupeaux erraient sans gîtes; les récoltes pourrissaient sur pied faute de bras pour faire les moissons; enfin ces magnifiques provinces étaient menacées d'être changées en d'immenses solitudes, si le capitaine Hakwood n'eût fait prisonnier le chef des clémentistes et n'eût ainsi arrêté pour quelque temps les dévastations.

Urbain rentra triomphant à Rome, et fulmina aussitôt une

sentence d'anathème contre la reine de Naples, qui avait refusé de lui envoyer des secours d'argent dans la dernière guerre; il la déclara hérétique, coupable du crime de lèse-majesté; il la déposa du trône, la priva des dignités, des honneurs, des royaumes, des terres et des fiefs qu'elle tenait des rois ou des empereurs vassaux du saint-siége; il releva les sujets des serments d'obéissance qu'ils lui avaient prêtés, et ordonna aux inquisiteurs de confisquer ses biens et de la brûler vive. Afin de faire exécuter cette sentence, il députa Martin de Tarente, son camérier, à Louis de Hongrie, frère d'André, premier mari de Jeanne, et l'engagea à envoyer en Italie une nombreuse armée sous les ordres de Charles de Duras, son parent, jeune ambitieux que la reine avait déjà déclaré son successeur.

Dans l'impatience d'occuper plus promptement le trône de Naples, Charles accepta les offres du pape, et lui demanda de l'argent pour mener à bonne fin cette entreprise; Urbain vendit jusqu'aux meubles de ses palais, jusqu'aux domaines de l'Église, fit même convertir en monnaies les vases sacrés, les croix, les châsses des saints, les patènes et les calices des basiliques de Rome, au grand scandale des évêques et des curés, qui voulaient empêcher le pillage de leurs églises. Avec les sommes qui provinrent de toutes ces ventes, Charles leva une armée.

Pour conjurer cette tempête, Jeanne ne pouvait plus compter sur la séduction qu'elle avait exercée sur les prédécesseurs d'Urbain, la vieillesse et la débauche ayant flétri ses charmes; elle appela la ruse à son aide, annula l'adoption de Charles de Duras, et pour se donner un appui redoutable,

elle déclara Louis, duc d'Anjou, frère du roi de France, seul et légitime héritier du royaume de Naples. Cette tactique habile lui avait déjà rallié des partisans, lorsque survint la mort de Charles V : cet événement arrêta les armements du duc d'Anjou, et força son nouvel allié à rester en France comme tuteur du jeune roi.

Charles de Duras profita de l'inaction forcée de son compétiteur pour se rendre à Rome et pour recevoir l'investiture des états de Jeanne ; il marcha ensuite sur Naples, qui était en pleine révolte, s'en empara sans coup férir, et mit le siége devant le château de l'Œuf, où la reine et son mari s'étaient réfugiés. Othon de Brunswick se défendit vaillamment pendant un mois entier, mais ayant été fait prisonnier dans une sortie, Jeanne fut bientôt réduite à la nécessité de se rendre à son ennemi.

Dès que la nouvelle de la prise de Naples fut parvenue en France, le régent se mit à la tête des troupes, descendit à Avignon pour recevoir des mains de Clément l'investiture des états de Jeanne, et se disposa à passer en Italie. Charles de Duras, instruit des préparatifs du duc d'Anjou, résolut de mettre fin à la guerre par un crime, et fit poignarder la coupable Jeanne sur les marches de son autel pendant qu'elle était en prières. Quelques historiens rapportent une autre version sur la mort de cette princesse ; ils prétendent qu'on exerça sur elle des atrocités épouvantables, qu'on lui arracha les seins et la vulve, et qu'on l'étrangla avec un cordon de soie, ainsi qu'elle avait fait à André, son mari.

Cette victoire d'Urbain donna de la prépondérance à son parti ; il publia que Dieu s'était déclaré le vengeur de sa cause

et dans son orgueil, il voulut poursuivre Henriquez, roi de Castille et de Léon, et lança contre lui une bulle d'excommunication. « A ton tour maintenant, disait le saint père, à ton » tour d'être maudit, Jean Henriquez, toi qui oses te déclarer » roi de Castille sans notre approbation, toi, schismatique et » apostat; nous te condamnons au supplice du feu comme » hérétique, et nous défendons à tes sujets, sous peine d'être » déférés à notre redoutable inquisition, de t'accorder aide » ou secours; nous leur ordonnons de te traquer comme une » bête fauve, et nous accorderons à celui qui te livrera » mort ou vif des récompenses infinies dans ce monde et » dans l'autre; enfin nous commandons à tous les peuples » de la chrétienté de se croiser pour t'exterminer avec l'exé» crable antipape Robert de Genève. » Il fit également prêcher une croisade contre la France; et comme les hommes de guerre de cette époque ne combattaient que pour de l'argent, il envoya ses nonces en Angleterre pour lever des décimes sur les églises.

Pendant qu'Urbain faisait ses préparatifs de guerre, Louis d'Anjou continuait sa marche à travers la Provence, pénétrait en Italie, et s'avançait sur Naples, à la tête d'une armée de soixante mille hommes. Charles de Duras, qui était menacé d'être bientôt assiégé dans sa capitale, appela Urbain à son secours et le pria de venir lui-même à Naples pour animer le peuple par sa présence. Le saint-père se rendit à ses instances, quitta Rome, passa à Tivoli, traversa Suessa, et trouva le prince dans la ville d'Aversa, où il était venu à sa rencontre.

Ce soir-là, Urbain et le roi dînèrent ensemble avec les ap-

parences de la plus sincère amitié; mais sur la fin du repas, le pape ayant réclamé la principauté de Capoue pour son neveu Butillo Prignano, ainsi qu'il avait été convenu entre eux, Charles fronça le sourcil, refusa de ratifier sa promesse, et déclara qu'il ne consentirait jamais à élever au rang de prince un misérable souillé de toutes les infamies. Urbain, qui était d'un naturel colère, et que les vins capiteux de la terre de Labour avaient fait sortir d'une sage réserve, s'emporta en paroles contre son hôte; il l'accusa d'ingratitude, le menaça de sa colère et l'accabla d'épithètes si outrageantes, que le prince à son tour, ne contenant plus son indignation, le fit arrêter par ses gardes et le fit conduire sous bonne escorte dans la forteresse de Naples appelée le château Neuf. Bientôt la nécessité le força de se relâcher de sa rigueur, et les deux ennemis se réconcilièrent afin de combiner leurs efforts pour résister aux Français; le roi donna en apanage à Butillo Prignano la principauté de Capoue, et en revanche Urbain s'occupa des moyens de délivrer son allié du duc d'Anjou.

Des agents secrets avaient déjà été envoyés dans le camp ennemi pour corrompre les domestiques du duc d'Anjou et les engager à assassiner leur maître, lorsque éclata une nouvelle rupture entre Urbain et Charles de Duras : la cause de cette mésintelligence était encore une infamie du neveu du pape. Butillo supposant que sa nouvelle dignité l'affranchissait de toute contrainte, avait osé forcer le monastère de Saint-Sauveur pour enlever une jeune religieuse de Sainte-Claire, qu'il avait violée et qu'il tenait renfermée dans son palais. Comme elle était parente de Charles, ce prince cita aussitôt le ravisseur devant le conseil royal pour

rendre compte de sa conduite ; et sur son refus de comparaître, il le condamna par contumace à la décapitation. Le pape cassa le jugement, sous prétexte que lui seul était souverain du royaume de Naples, et que personne ne pouvait sans son autorisation condamner à mort un seigneur, surtout pour une faute aussi légère que l'escalade d'un couvent et l'enlèvement d'une nonne. C'était une peccadille qu'on devait pardonner à la grande jeunesse de son neveu, ajoutait Urbain, son cher Butillo ayant à peine quarante ans : il se porta garant de sa conduite pour l'avenir, et demanda pour lui en mariage la fille du grand justicier de Naples, parente du roi, avec la ville de Nocera en dot ; cet arrangement termina les disputes. Urbain se retira avec son neveu dans sa nouvelle résidence, et Charles attendit à Naples le résultat de leurs sourdes menées contre Louis d'Anjou : huit jours après, ce prince expirait au château de Biselia, près de Bari, empoisonné par des moines.

Sa mort délivrait Charles de Duras du seul adversaire qui pût lui inspirer des craintes sérieuses ; aussi n'ayant plus rien à craindre du pape, il ne prit aucun souci de conserver son amitié, et lui fit dire qu'ayant à l'entretenir de certaines affaires importantes, il le priait de venir à Naples.

Urbain, qui n'était point habitué à des façons aussi cavalières, répondit que c'était au roi à venir le trouver, attendu que les princes n'étaient que les vassaux des papes, et non leurs seigneurs et maîtres. Il lui fit défendre pour sa punition d'établir des impôts, de lever des armées, et d'exercer aucun acte comme roi, avant qu'il lui en eût donné l'autorisation, et le menaça, en cas de contravention

à cet ordre, de le déclarer hérétique et de lui faire subir le sort de Jeanne la Messaline.

Charles ne tint aucun compte de ces menaces; il fit publier que le pape était tombé en démence, et voulut le mettre sous la tutelle des cardinaux. Cette mesure, qui flattait l'ambition des princes de l'Église, avait, disait-on, trouvé plusieurs partisans dans le sacré collége; mais Urbain ne leur laissa pas le temps de la mettre à exécution : au premier soupçon qu'il en eut, plusieurs officiers de sa cour et six cardinaux furent arrêtés et plongés dans des fosses puantes et si étroites, qu'ils ne pouvaient s'y tenir ni debout ni couchés, et seulement courbés ou accroupis. Après huit jours d'un jeûne presque absolu, l'évêque d'Aquila, qui était le plus âgé, fut tiré d'une de ces fosses et porté dans la chambre de la question. On le tortura avec tant de cruauté qu'il tomba sept fois en défaillance pendant l'exécution, et sept fois les bourreaux le rappelèrent de son évanouissement par de nouvelles tortures; enfin la force morale l'abandonna, et il fit la déclaration suivante :

« J'avoue que nous devions nous rendre dans le prochain » consistoire avec douze domestiques ayant des armes cachées » sous leurs vêtements; qu'à un signal donné nous devions » nous jeter sur le pape, l'enlever de son palais et le conduire » à la basilique de Saint-François, où nous lui aurions fait » des questions sur certains articles de foi : quelles qu'eussent été ses réponses, nous aurions déclaré qu'elles n'étaient pas orthodoxes, et nous l'aurions condamné comme » hérétique au supplice du feu, ce qui aurait été exécuté » sur-le-champ. »

Dès que le pontife eut cette déclaration entre les mains, il assembla en conseil privé ses principaux officiers, et leur ordonna de chercher avec lui tous les coupables. Théodoric de Niem, qui faisait partie des grands dignitaires de la cour d'Urbain, voulut adresser quelques observations en faveur des accusés : « J'osai prendre la parole, dit-il dans son his» toire du schisme, et représenter en tremblant qu'un aveu » ainsi obtenu ne devait pas être considéré comme une » preuve irréfragable contre les autres cardinaux, puisqu'on » avait vu très-souvent, depuis l'établissement de l'inquisi» tion, que des innocents, succombant aux douleurs de la » torture, se chargeaient eux-mêmes de crimes qu'ils n'a» vaient point commis. A peine avais-je parlé, que le pape se » tourna vers moi, la figure violacée, les yeux étincelants, et » la gorge si enflée qu'il semblait qu'il fût sur le point de » suffoquer. — Point de grâce pour eux, cria-t-il d'une voix » tonnante, et que leurs défenseurs redoutent ma colère ! » Puis il se leva et sortit du conseil en s'appuyant sur son » neveu, auquel nous entendîmes qu'il disait : Viens, Butillo ; » allons voir nos ennemis à la torture. »

Alors commença une série d'atrocités épouvantables : les patients, amenés dans un lieu situé derrière le château, furent livrés aux mains des bourreaux, dépouillés de leurs vêtements et frappés de verges. Ce supplice ne paraissant pas assez rigoureux au saint-père, Butillo, son neveu, se chargea de procéder lui-même aux exécutions. Les infortunés furent aussitôt enlevés des chevalets et appliqués à de nouvelles tortures.

Un archevêque, qui avait autrefois adressé des remon-

trances à Butillo sur sa mauvaise conduite, fut, par l'ordre de ce monstre, attaché à un tronc d'arbre, la tête en bas, et écorché vif : le cardinal de Venise fut cloué à une croix, et un ancien pirate génois, digne ministre des cruautés d'Urbain, étancha avec du sel et du vinaigre le sang qui coulait des blessures. Un diacre fut pendu à un platane, avec des poids énormes attachés aux pieds et aux mains pour lui disloquer les membres; le cardinal Sangro fut tenaillé avec des pinces ardentes, et comme malgré ses souffrances il continuait à protester de son innocence, on épuisa sur lui tous les raffinements de la barbarie; on lui enfonça des alènes à l'extrémité des doigts, entre les ongles et la chair, aux pieds et aux mains; on lui arracha les narines, on lui donna simultanément la question de l'eau et celle du feu, enfin les bourreaux le frappèrent avec des lanières plombées, et s'acharnèrent sur le martyr jusqu'à ce que la fatigue les eût contraints de s'arrêter. Un autre cardinal fut attaché à un chevalet, brûlé avec un fer rouge à la poitrine, aux bras, aux cuisses; après quoi les tourmenteurs lui arrachèrent le nez, la langue et les yeux, lui brisèrent les membres avec des barres de fer; et pour en finir, Butillo fit allumer trois réchauds sous le patient et le fit brûler à petit feu.

Pendant ces effroyables exécutions, le pape se promenait dans une allée voisine, récitant à haute voix son bréviaire, et s'interrompant de temps à autre pour encourager les bourreaux à bien faire leur devoir. Le lendemain, il convoqua dans une des cours de son château, le clergé, les seigneurs de la ville et même des villages voisins, pour les instruire du danger qu'il avait couru et pour justifier sa sévérité; il pré-

tendit que les conjurés avaient voulu attenter à sa personne; il affirma qu'il avait eu connaissance de leur complot dans une apparition miraculeuse, et que Dieu lui avait ordonné d'être sans miséricorde pour ces ingrats, qu'il avait tirés de la poussière, ainsi que Charles leur complice. Ensuite il éleva la croix au-dessus de sa tête, agita la bannière pontificale, et fulmina ses anathèmes sur le roi Charles, sur la reine Marguerite, sur l'antipape Clément, sur l'abbé du Mont-Cassin, et sur les malheureuses victimes de ses cruautés.

En conséquence de la déclaration de guerre du pape, des bandes de voleurs s'organisèrent et firent des courses sur les domaines de Charles de Duras, pillant, volant et massacrant au nom de Dieu.

Pour arrêter ces déprédations, le roi fit publier à son de trompe dans tous ses états, que quiconque lui livrerait Urbain, mort ou vif, recevrait dix mille florins d'or; et que ceux qui favoriseraient sa fuite seraient déclarés traîtres à la patrie et décapités. Il fit rendre un décret par le cardinal de Rieto, portant que les excommunications et les interdictions du pape n'étaient que des billevesées, et que les ecclésiastiques eussent à continuer la célébration de l'office divin, sous peine de confiscation de leurs biens et de privation de leur liberté. Après quoi il partit lui-même à la tête de ses troupes, et vint mettre le siége devant Nocera, comptant s'en emparer au premier assaut; mais il n'en fut pas comme il avait espéré, et la résistance qu'il rencontra fut d'autant plus vive, qu'elle prenait sa source dans le fanatisme. Urbain avait exalté l'esprit de ses soldats par des cérémonies bizarres; quatre fois par jour il montait sur les murailles pour

excommunier l'armée ennemie, tenant à la main une cloche, et brandissant une torche allumée; en outre le saint-père avait publié une bulle qui accordait des indulgences pour tous les crimes passés et futurs à ceux qui tueraient ou blesseraient un de ses ennemis.

Malgré toutes les imprécations du pape contre l'armée napolitaine, le siége ne s'en poursuivait pas moins avec vigueur; déjà la ville avait été forcée de capituler, et la forteresse où il s'était réfugié menaçait de ne pouvoir opposer une plus longue résistance, lorsque heureusement pour lui, Raymond des Ursins, un de ses partisans, parut à la tête d'une troupe d'Allemands et de Français qu'il avait recrutés à Rome, tomba à l'improviste sur les assiégeants, les mit en fuite, força les portes de la ville, et enleva de la forteresse, Urbain, ses trésors, sa suite et ses prisonniers.

Ce coup de main hardi avait réussi parfaitement; et lorsque les Napolitains, revenus de leur première panique, voulurent se mettre à la poursuite du pape, il n'était plus temps, car déjà leurs ennemis avaient gagné les défilés des montagnes qui conduisaient à la ville de Trani, où les attendaient des galères génoises. Ils purent seulement atteindre plusieurs mulets chargés d'or et d'objets précieux que le saint-père avait laissés en arrière. Urbain arriva sans autre accident au terme de son voyage avec ses prisonniers, moins l'évêque d'Aquila, qu'il avait fait tuer en chemin, parce que sa monture retardait la marche de la troupe. Les autres cardinaux, attachés sur des chevaux vigoureux, jetaient des cris lamentables que leur arrachaient d'intolérables souffrances, et montraient aux gardes leurs membres rompus et leurs corps

affreusement déchirés. Un semblable spectacle était bien fait pour exaspérer les esprits; aussi les Français délibérèrent s'ils ne délivreraient pas ces victimes de la haine du pape, et s'ils ne feraient pas Urbain lui-même prisonnier. Le cardinal Raymond, informé du sujet de leur délibération, s'empressa de les congédier à Salerne, en leur payant onze mille florins d'or, et en leur en promettant trente mille, qu'il ne leur donna jamais.

Délivré de ses dangereux libérateurs, Urbain continua sa route vers Trani et s'embarqua aussitôt pour le port de Gênes, où il arriva le 23 septembre 1385. Ses victimes furent débarquées pendant la nuit et plongées dans les cachots du grand inquisiteur. En vain les magistrats de la république et le clergé même vinrent demander leur grâce, le saint-père fut inflexible; et pour mettre fin aux sollicitations, il chargea Butillo de les faire périr.

Ce digne ministre du pape s'acquitta parfaitement de sa cruelle mission, et surpassa en cruautés tout ce qu'on peut imaginer. Il fit enterrer dans une fosse remplie de chaux vive le cardinal Louis Donato, en lui laissant la tête hors de cet infernal tombeau, pour qu'il sentît avant de mourir toutes ses chairs se corroder et se consumer; il fit enfermer des loups dans le cachot de Barthélemi pour qu'ils le dévorassent vivant; enfin, Gentil de Sangro et Martin del Giudice furent cousus dans des outres de cuir avec des serpents, puis jetés à la mer.

Un cardinal anglais, Adam Eston, fut seul épargné, grâces aux remontrances des ambassadeurs de sa nation, qui menacèrent le pape de la colère du roi Richard, s'il osait condam-

ner à mort un des sujets de la Grande-Bretagne : Urbain se contenta de lui faire rompre les deux cuisses. Ces cruautés, froidement accomplies, exaspérèrent les esprits ; les ecclésiastiques qui s'étaient montrés jusque-là dévoués à son parti, l'abandonnèrent ; le métropolitain de Ravenne et Galéot Tarlat de Pietra Mala brûlèrent publiquement leurs chapeaux de cardinaux et prirent la route d'Avignon. Malgré cet abandon général, Urbain ne changea point de conduite, et poursuivit sa carrière de crimes.

Dans l'intervalle était mort Louis de Hongrie, laissant le trône à sa fille Marie, sous la tutelle de la reine Élisabeth, sa mère, princesse dont les mœurs ne pouvaient être comparées qu'à celles de Jeanne de Naples, et dont la cruauté n'avait été égalée que par celle d'Urbain. Les Hongrois ne pouvant supporter la tyrannie de cette femme abominable, se révoltèrent contre elle, et proclamèrent roi Charles de Duras, qui résolut de passer aussitôt en Hongrie pour recueillir l'héritage de son cousin. Le prince, oubliant ses querelles avec le pape, eut l'imprudence de traverser l'Italie suivi d'une faible escorte : au moment où il atteignait les frontières de son nouveau royaume, des assassins vinrent lui rappeler qu'un prêtre ne pardonne jamais ; pendant la nuit, des bandits attaquèrent le château où il s'était retiré et le massacrèrent. L'historien Pogge affirme que ces misérables étaient des émissaires du pontife, et que Blaise Forgach, chef de cette expédition, déposa aux pieds de sa Sainteté une épée encore teinte du sang de son ennemi.

Dès que la mort de Charles de Duras fut connue en France, le pape d'Avignon proclama Louis II, duc d'Anjou, roi de

Naples, et donna au comte de Saint-Severin le titre de vice-roi, avec l'autorisation de faire immédiatement la conquête de ses nouveaux états. De son côté la veuve de Charles de Duras, la belle Marguerite, avait fait reconnaître par les états du royaume, Lancelot, son fils, âgé de dix ans, comme souverain légitime, et s'était fait donner la régence. Déjà elle avait réuni des forces imposantes pour résister aux Français, et les provinces n'attendaient qu'un ordre du saint-père pour embrasser son parti; ce qui en eût infailliblement assuré le triomphe en même temps que celui d'Urbain. Mais toutes ses tentatives de rapprochements avec la cour de Gênes échouèrent devant l'opiniâtreté de ce vieillard implacable; il renouvela contre Marguerite et contre toute sa famille les anathèmes et les malédictions qu'il avait tant de fois prononcés, et déclara que Naples n'avait pas d'autre roi que lui Urbain VI, chef suprême de l'Église. Il publia ensuite une croisade contre les deux enfants, au nom desquels des ambitions rivales se disputaient le trône de l'impudique Jeanne.

En dépit des anathèmes du pape romain, les Français poursuivirent leur marche et s'emparèrent de Naples, où ils firent reconnaître l'autorité de Clément VII. Encouragé par ce premier succès, celui-ci voulut joindre à la puissance des armes l'autorité des miracles et des prophéties; il choisit à cet effet un malheureux idiot qu'il fit conduire à Gênes, et qu'on instruisit du rôle qu'il avait à remplir. Un jour de consistoire on le fit entrer sous un froc d'ermite dans le palais d'Urbain, et en présence des magistrats de la république et d'un nombreux clergé, il répéta la leçon qu'on lui avait ap-

prise, et dit au pontife : « Il y a quinze ans, j'étais en prières » sur les rochers de ma solitude, lorsque tout à coup le Christ » m'apparut et m'annonça qu'un faux pape nommé Urbain VI » disputerait le trône de saint Pierre au véritable pontife. » Pour preuve de ma céleste mission, je te déclare que je » suis invulnérable, et je demande à subir la torture de la » corde, de l'eau et du feu. » Cette harangue fit une vive impression sur les assistants ; Urbain seul resta impassible. Comme un pape est l'homme qui croit le moins aux miracles, il fit arrêter le pauvre idiot et lui fit trancher la tête dans la salle d'audience.

Néanmoins le saint-père craignant les conséquences d'une semblable révélation sur les esprits superstitieux, résolut de combattre son ennemi par les mêmes armes, et il écrivit à sainte Catherine de Sienne de venir immédiatement à sa cour pour détruire les doutes que pouvaient avoir conçus quelques fidèles sur la régularité de son élection ; en même temps il envoya un bref à la mère abbesse du couvent pour qu'elle permît à la sainte fille de venir à Gênes. Le pape reçut Catherine en consistoire, les cardinaux, le doge et les autres magistrats de la république se trouvant tous réunis : la pauvre illuminée se recueillit quelques instants, puis entra en extase, l'œil étincelant, les cheveux épars, la bouche écumante, et semblable à l'antique pythonisse de Delphes, elle prononça d'une voix inspirée : « Apprenez tous que le pontife Urbain est réellement le vicaire du Christ. »

Un commentateur des Bollandistes, qui a écrit une histoire de Catherine de Sienne, prétend qu'on faisait boire à cette religieuse certaines préparations aphrodisiaques qui provo-

quaient ces ravissements extatiques; ce qui semblerait confirmer cette opinion, c'est qu'elle mourut quelques mois après dans un paroxysme de folie hystérique.

La révélation de sainte Catherine fut d'un faible secours à Urbain, et n'arrêta point son compétiteur, qui augmentait chaque jour ses conquêtes, soit par les armes, soit par les négociations.

On expliquerait difficilement cette prédilection des peuples pour Clément; car ce pape n'était ni moins avide, ni moins cruel, ni moins infâme que son rival; et si l'on en juge par la chronique du moine anonyme de Saint-Denis, nous dirons qu'il méritait d'être maudit de Dieu et des hommes. « Clé» ment, suivant le docte religieux, profitant de l'indolence » du roi et des grands pour les libertés et les coutumes de » l'Église gallicane, avait accablé d'impôts les ecclésiastiques » et les communautés, et avait encore dépassé Boniface VIII » et Jean XXII dans l'art d'extorquer de l'argent et de faire » affluer les richesses des nations dans les trésors de la chan» cellerie apostolique. A l'exemple de son compétiteur, il » avait créé trente-six cardinaux, véritables vampires, es» cortés d'une légion de procureurs armés de bulles expec» tatives, et prêts à s'abattre sur les bénéfices vacants dans » les églises cathédrales et collégiales, dans les prieurés con» ventuels, ou dans les maisons hospitalières.

» Non seulement le pontife, au mépris des décrets de ses » prédécesseurs, autorisait ces abus, mais encore il gardait » pour lui-même les meilleurs et les plus riches diocèses. » A la mort d'un prélat, il mettait en campagne des col» lecteurs ou des sous-collecteurs de la chambre apostolique

» qui s'emparaient des meubles du défunt, recherchaient les » anciens titres de créances, les arrérages des fermes, et » après avoir mis les héritiers en prison, ils prenaient la » direction du diocèse, vendaient les ornements sacrés des » églises, et engageaient même les récoltes pour deux ou » trois années; de sorte que le nouvel évêque était forcé de » mendier pour vivre, ou de se mettre à la tête de ses prê- » tres et de ses moines et de battre le pays en rançonnant les » habitants, comme le faisaient les compagnies franches. »

Cependant Urbain ne se laissa pas décourager par les succès de son ennemi; il rassembla une armée et se prépara à disputer le royaume de Naples à Clément. Déjà il était en marche pour l'Italie inférieure, lorsqu'il fit une chute de cheval qui l'obligea à suspendre l'exécution de ses projets. Ce retard et plus encore le manque d'argent contribua à désorganiser son armée, et le contraignit à replier ses troupes sur Rome pour y passer son quartier d'hiver.

Peu de jours après son installation au Vatican, il rendit le dernier soupir. Un des agents de Clément VII lui avait fait prendre, dit-on, un breuvage empoisonné.

Urbain était odieux même à ceux qui suivaient sa fortune, aussi sa mort n'excita-t-elle aucun regret. Il fut inhumé le 16 octobre 1389 à Saint-Pierre, dans la chapelle de Saint-André.

BONIFACE IX,

JEAN PALÉOLOGUE, MANUEL PALÉOLOGUE, empereurs d'Orient.

208° PAPE, A ROME.

CHARLES VI, roi de France.

CLÉMENT VII, BENOIT XIII,

PONTIFES A AVIGNON.

Élection de Boniface IX.—Les deux papes s'excommunient.—Jubilé à Rome. — Exactions de Boniface. — Cruautés de Clément. — Tentatives de l'université de Paris pour faire cesser le schisme. — Mort de Clément VII. — Les cardinaux français se réunissent en conclave et proclament souverain pontife le cardinal Pierre de Luna. — Fourberie de ce pape. — Négociations pour la paix de l'Église. — Assemblée de Reims. — Les Français refusent l'obédience à Benoît XIII. — Négociations de Pierre d'Ailly. — Benoît est assiégé dans Avignon. — Conduite de Boniface à Rome. — Ses débauches. — Conjuration contre le pape. — Secte des blancs. — L'empereur Manuel Paléologue vient en France. — Benoît est chassé d'Avignon. — Il se réconcilie avec ses cardinaux. — Nouvel exemple de sa mauvaise foi. — Ambassade de Boniface à Benoît. — Mort de Boniface IX.

Quelques jours après la mort d'Urbain, seize cardinaux qui se trouvaient à Rome ou dans les provinces voisines s'enfermèrent en conclave et élurent souverain pontife Pierre

Thomacelli, cardinal de Naples, qui fut intronisé sous le nom de Boniface IX, après les cérémonies d'usage.

Sa mère, nommée Gratiniola Filimarini, accourut aussitôt pour l'adorer comme père universel des chrétiens, et se prosterna devant lui, aimant mieux, disait-elle aux assistants, lui baiser les pieds comme pape que le visage comme fils.

Boniface était originaire de Naples; il était bien fait de sa personne, avait un port majestueux et s'exprimait avec assez d'élégance; mais il ne savait ni écrire ni chanter, et son ignorance était extrême sur les matières religieuses; néanmoins il montra beaucoup d'adresse et de prudence dans les actes de son gouvernement. Il commença par détruire l'autorité souveraine des bannerets et des sénateurs de Rome, pour se rendre maître absolu dans la ville sainte et dans les domaines de l'état ecclésiastique; ensuite il confirma les institutions d'Urbain relativement aux époques des jubilés qu'il rapprocha encore, sous prétexte que Jésus-Christ ayant passé trente-trois ans sur la terre, il convenait de célébrer chaque période de trente-trois années; et comme le saint-père était pressé du besoin d'argent, il publia immédiatement un jubilé.

De toutes les parties du monde afflua dans Rome un concours de pèlerins qui venaient gagner les indulgences et donner leur argent au pape. Pour augmenter les sommes énormes qu'il retira de cette opération, l'insatiable Boniface envoya encore des bandes de moines quêteurs en Allemagne, en Hongrie, en Pologne, en Bohême et en Angleterre pour vendre des indulgences, ce qui lui procura plus de cinq cent mille florins d'or.

Parmi ses mandataires, ceux qu'il soupçonna d'infidélité

ou de tiédeur dans leur métier, furent à leur retour appliqués à la question et roués vifs. Il punit avec la même sévérité les moines mendiants et les clercs séculiers, qui lui faisaient une concurrence active pour la vente des indulgences, en permettant aux nonnes le libertinage, en réconciliant les hérétiques avec l'Église, en réhabilitant les bâtards, en autorisant les incestes, et en accordant l'absolution des vols et des assassinats à meilleur marché que le saint-père. Il fulmina contre eux une bulle terrible, et voua aux supplices éternels ceux qui ne lui restitueraient pas l'argent qu'ils lui avaient volé. Quelques-uns obéirent, mais les plus coupables préférèrent s'exposer aux supplices très-problématiques de l'enfer, plutôt que d'avoir à rendre les sommes arrachées à l'ignorance et à la superstition.

Alors le cupide pontife résolut d'exploiter les pasteurs comme il avait fait des brebis, et il publia dans les différents pays de son obédience, qu'il accorderait des grâces et des bénéfices aux ecclésiastiques qui viendraient à sa cour et lui offriraient des présents. Cette promesse fallacieuse détermina en effet un grand nombre de prêtres à faire un voyage à la ville sainte et à emporter avec eux tout l'or qu'ils purent se procurer, pour obtenir du saint-père les meilleurs bénéfices de leurs provinces. Il en résulta entre les prélats de chaque pays et entre les simples clercs de chaque diocèse un combat de vanité qui fut extrêmement profitable à Boniface, chacun d'eux enchérissant sur son collègue afin d'occuper une meilleure place sur les rôles des grâces à distribuer.

Bientôt le nombre des postulants devint si considérable, qu'on reconnut que le monde eût-il été dix fois plus grand

qu'il n'est, le saint-père n'aurait pu donner à tous autant de bénéfices qu'ils en sollicitaient; ce qui n'empêcha pas les stupides pèlerins d'apporter leurs offrandes au Vatican. Boniface vendit également les domaines de l'Église romaine moyennant de fortes sommes payées comptant à titre d'étrennes, ou sous la promesse de redevances annuelles à fournir, soit en espèces, soit en hommes d'armes ou en subsides de guerre.

De son côté, Clément, en fait d'exactions, ne resta pas en arrière de son compétiteur; il ruina le clergé de France et d'Espagne par des impositions énormes, et extorqua aux fidèles des sommes incroyables. Il essaya en outre de gêner le commerce de Boniface en lançant contre ses partisans des excommunications, que celui-ci rendit avec libéralité; car, dit un spirituel auteur, c'est la monnaie dont les papes sont le plus prodigues.

Maimbourg, le jésuite, s'exprime en ces termes sur le même sujet : « Boniface et Clément ne songeaient qu'à » se maintenir sur la chaire de l'Apôtre par la corruption » et avec le secours des puissances temporelles; et quoi- » qu'ils parussent désirer ardemment la paix et l'union de » l'Église, aucun d'eux n'était sincère, et ils n'aspiraient » l'un et l'autre qu'à l'anéantissement de leur rival. En effet, » Boniface voulait empêcher l'Angleterre de conclure une » trêve avec la France, si Charles VI ne consentait à aban- » donner le pape d'Avignon; et Clément s'opposait à ce que la » France acceptât la paix, si la Grande-Bretagne persistait à » soutenir Boniface. Ils cherchaient à s'entre-détruire, soit par » leurs bulles, soit par les ennemis qu'ils se suscitaient; enfin

» ils poussaient le scandale de leurs inimitiés jusqu'à obliger » les ecclésiastiques auxquels ils conféraient quelques béné- » fices, à leur promettre par serment de ne jamais recon- » naître comme pontife leur compétiteur ; ce qui prouve leur » intention de rendre le schisme éternel. »

Cependant les membres de l'Université, les magistrats, un petit nombre de prêtres vertueux, et quelques chefs des différents ordres religieux, furent profondément affligés des malheurs des peuples, et voulurent mettre un terme aux disputes scandaleuses des papes, en ramenant l'union dans la chrétienté. Deux moines de l'ordre des chartreux, chargés de la mission délicate de sonder les intentions des cours de Rome et d'Avignon, se rendirent d'abord auprès de Boniface, qui les accueillit avec distinction et parut approuver leurs conseils : en les congédiant, le saint-père leur donna pour le roi de France une lettre dans laquelle il offrait de s'en remettre à la décision du monarque, lorsqu'il lui aurait permis de lui adresser quelques canonistes romains pour éclairer sa conscience. Les deux religieux se dirigèrent ensuite vers Avignon pour faire à Clément les mêmes exhortations qu'à Boniface ; mais Clément ne les reçut pas avec autant de bienveillance, il les fit saisir, sans autre formalité, dès qu'ils furent entrés dans la ville, et les fit appliquer à la question, pour les punir d'avoir été à Rome sans son autorisation.

Cette arrestation mit en émoi l'ordre entier des chartreux ; le supérieur adressa aussitôt une supplique au roi de France pour demander la liberté de ses frères et pour réclamer contre cette violation du droit des gens. Charles VI se rangea du parti des religieux, et fit écrire à Clément

qu'il eût à relâcher immédiatement ses prisonniers, s'il ne voulait s'exposer à une punition terrible. Le pontife feignit de n'avoir aucune connaissance de ce qui s'était passé; il rejeta la faute sur ses cardinaux, et répondit aux envoyés du prince : « Assurez à votre maître, notre cher fils, que nous » avons tellement à cœur de conserver son amitié, que nous » abandonnerions avec joie et notre chape et notre tiare, s'il » nous demandait ce sacrifice. »

Tout paraissait en bonne voie d'arrangement, et l'on espérait que, soit de gré, soit de force, on amènerait les deux papes à renoncer à leurs droits, lorsqu'un événement inattendu, la démence de Charles VI, vint arrêter les négociations et raviver les vieilles querelles religieuses. Néanmoins, plus sages cette fois qu'ils ne l'avaient été précédemment, les Français et les Anglais refusèrent d'épouser les haines des deux cours pontificales; ils exclurent les deux papes de leurs conseils, et signèrent un traité de paix pour vingt-six ans. Défense fut faite par le roi Richard aux sujets de son royaume de passer la mer et de se rendre en Italie pour obtenir des provisions de bénéfices, sous peine d'être puni comme ennemi de l'état. Boniface cassa immédiatement l'ordonnance de Richard, et l'excommunia solennellement. Pour s'en venger, le roi fit afficher à Londres une proclamation portant que les ecclésiastiques anglais qui étaient en Italie eussent à revenir en Angleterre dans un délai de huit mois, sous peine de forfaiture. Il en résulta que la Grande-Bretagne se sépara entièrement de l'obédience du pape de Rome.

Si Boniface perdait du terrain dans le Nord, en revanche

il agrandissait son autorité en Italie, et bientôt il se trouva assez puissant pour exercer sa domination comme aux meilleurs temps de la papauté. L'argent étant son dieu favori, il mit en œuvre tous les moyens de s'en procurer : il rendit une ordonnance qui autorisait l'usure, et prêta lui-même à de gros intérêts ; il établit de nouvelles charges dont les titulaires mettaient aux enchères l'adjudication des bénéfices, déclara perpétuelles les annates inventées par Jean XXII, et en vendit la perception par avance.

Pendant que l'Italie était pressurée par un pontife avare, la France gémissait accablée par les impôts qu'on accumulait sur elle pour fournir aux prodigalités du pape d'Avignon et aux dépenses de ses trente-six cardinaux, de ses maîtresses et de ses mignons. Enfin, les prélats du royaume, fatigués de payer à Clément tantôt le dixième, tantôt le vingtième de leurs revenus, se réunirent à l'Université, et nommèrent cinquante-quatre docteurs pour décider sur les mesures qu'il conviendrait de prendre pour rétablir l'union dans l'Église, « et afin, disaient-ils, de n'avoir qu'un pape à » engraisser. » Le résultat des délibérations fut que les deux concurrents seraient sommés d'abdiquer et de se soumettre à la décision d'un concile général.

A cet effet, l'Université composa une lettre collective pour supplier le roi, qui avait recouvré quelques lueurs de raison, de prêter l'appui de son autorité à une mesure qui seule pouvait terminer le schisme qui désolait l'Europe : « L'Église, disaient les docteurs, est tombée dans le mépris, » dans la servitude et dans la pauvreté ; les deux papes » n'élèvent aux prélatures que des ministres indignes et

» corrompus qui n'ont aucun sentiment d'équité ni de » pudeur, et qui ne songent qu'à assouvir leurs passions. » Ils volent le bien de la veuve et de l'orphelin, en même » temps qu'ils dépouillent les églises et les monastères; le » sacré ou le profane, tout leur est bon, pourvu qu'ils en tirent » de l'argent; la religion pour eux est une mine d'or dont ils » exploitent jusqu'au dernier filon; ils vendent tout, depuis » le baptême jusqu'à l'enterrement; ils trafiquent des patènes, » des croix, des calices, des vases sacrés et des châsses des » saints. On ne peut obtenir aucune grâce, aucune faveur, » sans la payer; ce n'est point le plus digne, mais le plus » riche qui obtient les dignités ecclésiastiques. Celui qui » donne de l'argent aux papes peut dormir en repos, lors » même qu'il aurait égorgé son père, car la protection de l'É- » glise lui est assurée. La simonie s'exerce publiquement; et » l'on vend effrontément au plus offrant et dernier enchéris- » seur les diocèses, les prébendes ou les bénéfices: voilà ce que » font les princes de l'Église. Que dirons-nous du bas clergé, » qui n'administre plus les sacrements qu'au poids de l'or? Que » dirons-nous enfin des moines, dont les mœurs sont plus » corrompues que celles des habitants de l'ancienne Sodome? » Il est temps, illustre prince, que vous mettiez un terme à » ce schisme déplorable, que vous proclamiez les libertés de » l'Église gallicane, et que vous limitiez la puissance des » pontifes. »

Cette foudroyante requête fut apportée à la cour d'Avignon par des ambassadeurs qui la lurent en plein consistoire. Clément conserva une impassibilité extraordinaire en écoutant le récit des calamités dont il était accusé d'être le

principal auteur; mais lorsqu'on le somma de renoncer au pontificat, il s'élança de son siége, se jeta sur le député qui tenait la requête, la lui arracha des mains, la déchira avec les dents, et la foula aux pieds en prononçant les plus horribles blasphèmes. Après cet accès de colère, il s'adressa aux cardinaux, et leur demanda quelle terrible punition il pourrait infliger à ceux qui avaient été assez hardis pour prononcer de telles paroles.

A son grand étonnement, ceux-ci répondirent que le conseil donné par l'Université demandait un examen sérieux, attendu que l'argent manquait, que toutes les ressources de la superstition étaient épuisées, que plusieurs d'entre eux ne pouvaient plus subvenir aux dépenses de leurs maisons, et que s'il ne voulait pas réduire sa cour à une honteuse mendicité, il devait lui-même songer à mettre fin au schisme. Cette réponse redoubla sa fureur; il voulut parler, la voix lui manqua : alors il jeta sa tiare au milieu du consistoire, et sortit précipitamment de la salle. Quelques heures après il expirait frappé d'une attaque d'apoplexie. Il fut inhumé dans la cathédrale d'Avignon, le 17 septembre 1394.

Voici le jugement que le docteur Clémangis a porté sur ce pape : « A-t-il jamais existé un prêtre plus misérable que » Clément VII? Adulateur lâche et servile, il se nommait » lui-même le serviteur des serviteurs des rois de France; et » c'est à peine si le plus vil esclave eût supporté les indi» gnités dont l'abreuvaient les courtisans. Il donnait les » évêchés et les abbayes aux mignons des princes, et leur » vendait le droit d'exercer sur le clergé toutes les vexa» tions imaginables; enfin, il n'était pas jusqu'aux simples

» bouffons du duc de Berry qui ne fussent aussi pape que » Clément. »

Dès que la nouvelle de sa mort parvint à Paris, l'Université envoya une députation au roi pour lui demander qu'il fût défendu aux cardinaux d'Avignon de procéder à une élection nouvelle avant qu'une assemblée générale des prélats du royaume eût prononcé sur le schisme. Charles VI écrivit dans ce sens aux membres du sacré collége; le roi d'Aragon leur adressa une lettre pour le même objet; l'Université, les métropolitains de Trèves, de Mayence et de Cologne leur envoyèrent des députés pour leur faire la même prière; Boniface IX leur adressa également une bulle pour les exhorter à faire cesser le schisme.

Toutes ces lettres et ces démarches furent inutiles; les cardinaux s'étant déjà enfermés en conclave, refusèrent obstinément de recevoir ni ambassadeurs ni missives avant que l'élection fût terminée. Néanmoins, pour éviter l'accusation d'avoir continué le schisme malgré la volonté des souverains, ils prirent cet engagement : « Nous tous, cardinaux » de la sainte Église romaine, assemblés en conclave pour » l'élection d'un pape, étant devant l'autel, nous jurons sur » l'Évangile et sur le sacré corps du Christ, que sans arti» fices, sans intrigues et sans perfidies, nous travaillerons » fidèlement et activement à l'extinction du malheureux » schisme qui détruit l'Église; que pour atteindre ce but, » celui d'entre nous qui aura été élu, renoncera au pontificat, » si le sacré collége le déclare nécessaire pour opérer la » réunion. »

Ensuite ils procédèrent à l'élection : après quelques scru-

tins de ballottage, Pierre de Luna réunit la majorité des suffrages, et fut proclamé pape sous le nom de Benoît XIII. Le nouveau pontife était de l'illustre maison des seigneurs de Luna dans le royaume d'Aragon, et avait déjà occupé des emplois fort importants, à cause de sa finesse bien reconnue dans les affaires. Malheureusement il était dévoré d'une ambition démesurée, ce qui avait fait dire à Grégoire XI, lorsqu'il l'éleva au cardinalat : « Prenez garde, mon fils, » que votre lune ne s'éclipse un jour, car la vanité a perdu » bien des hommes. »

Les prévisions de Grégoire se réalisèrent en effet, ajoute Maimbourg, car dès qu'il fut pape, Pierre de Luna se montra orgueilleux, implacable, fourbe, insatiable de domination, et d'une opiniâtreté que rien ne pouvait adoucir. Ce qui avait déterminé les cardinaux à lui donner leurs voix, c'est que Benoît XIII, quoique jeune encore, puisqu'il était à peine âgé de soixante ans, avait acquis dans ses différentes légations des richesses énormes qu'il s'engageait à leur abandonner. Cependant les membres du sacré collége exigèrent, avant de le consacrer, qu'il renouvelât le serment prononcé en conclave, et qu'il réitérât les mêmes protestations dans ses lettres adressées aux prélats et aux différents rois d'Europe. Le nouveau pape se conforma avec d'autant plus de docilité à la demande des cardinaux, qu'il avait compris tout le parti qu'il pouvait tirer de sa position, en laissant croire à son extrême indifférence pour la papauté.

En effet, le roi de France et l'Université, trompés par cette ruse, le reconnurent sans difficulté, persuadés qu'un

pape aussi soumis abdiquerait la suprême dignité à leur premier commandement. Toutefois, ils lui envoyèrent des ambassadeurs pour lui représenter qu'il eût été plus facile de terminer le schisme s'il n'avait pas consenti à son élection. A cette observation, Pierre de Luna ôta sa chape, et leur répondit qu'il était prêt à renoncer à l'instant à son titre de pape, si le roi et l'Université le désiraient. Benoît joua si parfaitement la comédie, qu'il en imposa aux partisans de Boniface, qui se détachèrent de sa cause parce que celui-ci affectait, au contraire, des airs de hauteur, et qu'il déclarait hautement vouloir conserver la tiare, malgré les peuples et les rois.

Enfin, tous les esprits paraissant disposés à la paix, un concile national fut convoqué à Paris : dans cette réunion, les seigneurs, les prélats et les docteurs en théologie du royaume décidèrent que le seul moyen de terminer le schisme était la double abdication des pontifes de Rome et d'Avignon. Charles VI fit partir aussitôt des ambassadeurs pour notifier à Benoît le résultat des délibérations du concile de Paris, et il chargea ses oncles les ducs de Berry et de Bourgogne, ainsi que le duc d'Orléans, son frère, et les chefs de la députation de remettre au pape la lettre suivante :

« Très-saint-père, la volonté que vous nous avez toujours
» exprimée, soit par vos discours, soit par vos lettres, de
» terminer le schisme qui trouble la chrétienté, nous a dé-
» terminé à vous envoyer comme ambassadeurs, nos oncles,
» notre frère et plusieurs notables de notre royaume, qui
» vous feront connaître les décisions de la grande assemblée
» que nous avons tenue dans notre bonne ville, et qui pren-



» dront avec vous les mesures qui seront jugées nécessaires » pour en assurer l'exécution entière. »

Benoît, se trouvant pris dans ses propres filets, fit traîner les négociations en longueur, cherchant chaque jour de nouveaux prétextes pour ne pas donner une réponse précise : enfin, lorsqu'il eut épuisé toutes les ressources de sa politique obséquieuse et fourbe, lorsqu'il se vit poussé dans ses derniers retranchements, et obligé de se prononcer, il publia, en présence des cardinaux, de ses officiers et des ambassadeurs de France, une bulle portant, « Que Boniface IX et » lui, avec leurs cardinaux, s'assembleraient dans un lieu sûr, » sous la protection du roi de France, afin de conférer en» semble sur la réunion de l'Église; mais qu'il ne pouvait » s'expliquer sur les clauses de leur accommodement, pour » éviter que les ennemis de l'Église ne fissent naître des » obstacles à cette entrevue ; que cependant il déclarait préa» lablement, qu'il ne lui était point permis d'employer la » voie de cession pour terminer le schisme, parce que cette » mesure n'était pas canonique et n'avait point été suivie par » les Pères ; qu'il préférait manquer à une promesse donnée » inconsidérément, plutôt que de se rendre coupable d'hé» résie en introduisant cette nouveauté criminelle; que » néanmoins, si le schisme ne pouvait s'éteindre ni par la » voie de l'entrevue ni par celle de l'arbitrage, il proposerait » ou accepterait pour faire cesser le scandale, tous autres » moyens, pourvu qu'ils fussent raisonnables, honnêtes, ju» ridiques, et conciliables avec les traditions de l'Église et » les sacrés Canons. »

Après la lecture de cette bulle, qui mettait à jour la mau-

vaise foi du pape, les ambassadeurs indignés quittèrent la séance sans mot dire, et se retirèrent de l'autre côté du Rhône, dans la partie de la cité appelée Ville-Neuve d'Avignon, où ils étaient logés : pendant la nuit, ils délibérèrent sur ce qu'ils avaient à faire, et se mirent en rapports avec les cardinaux. Benoît ayant été instruit que ceux-ci envoyaient et recevaient à chaque instant des messages de la part des princes, craignit une conspiration, et fit brûler le pont pour intercepter les communications. Cette mesure n'empêcha pas qu'au matin les ambassadeurs ne passassent le fleuve dans des barques, et ne s'assemblassent avec les membres du sacré collége au couvent des frères mineurs.

Dans ce consistoire, la bulle du saint-père fut condamnée unanimement, et on décida que Benoît devait immédiatement déposer la tiare. Loin d'obéir à cette injonction, le pontife fulmina une seconde bulle pour confirmer la précédente. Alors, désespérant de vaincre son obstination par des menaces, les ambassadeurs et les cardinaux voulurent tenter une démarche de conciliation, et se rendirent au palais pontifical, « et là, dit la chronique du moine de Saint-Denis, » ils le supplièrent, à genoux, d'abdiquer la papauté. » Mais le fourbe Benoît, levant enfin le masque, leur dit d'un ton rempli d'arrogance :

« Sachez, vous tous, princes de l'état et de l'Eglise, que » vous êtes mes sujets, et que je suis le souverain seigneur » des peuples et des rois, puisque Dieu a soumis tous les » hommes à mon autorité! Sachez que les cardinaux n'ont » d'autre pouvoir que celui de choisir parmi eux le plus di- » gne, et de le faire pape ; et dès qu'ils l'ont déclaré chef

» suprême de l'Église, l'Esprit saint l'illumine tout à coup, » il devient infaillible et sa puissance égale celle de Dieu : » il ne peut plus être assujetti à aucune domination; il est » placé au-dessus des puissances de la terre, et il ne peut » plus être déposé du trône apostolique, même par sa vo- » lonté; enfin, la dignité de pontife est si redoutable, que le » monde doit écouter nos arrêts, courbé dans la poussière, » et trembler à notre parole! »

Voyant l'inutilité de leurs efforts, les ambassadeurs sortirent de l'assemblée sans prendre congé de Benoît, et se rendirent immédiatement à Paris pour rendre compte de leur mission au roi Charles, et pour aviser aux moyens à prendre dans ces conjonctures.

D'après l'opinion des principaux docteurs de l'Université, il fut décidé qu'on enverrait des députés dans toutes les cours d'Europe pour provoquer la réunion d'un concile universel, afin de déposer les deux papes.

Benoît, furieux contre l'Université, qui avait pris l'initiative dans ces démarches, essaya d'affaiblir son autorité en fulminant contre elle les plus terribles anathèmes; il déclara ses docteurs, ses professeurs, ses étudiants et ses suppôts ennemis de Dieu et des hommes et maudits pour l'éternité. Sans se laisser effrayer par ces bulles impuissantes, le corps universitaire protesta contre cette violence et en appela au premier pontife qui serait canoniquement élu. Alors le saint-père déclara cette appellation contraire à la plénitude de la puissance qui lui avait été transmise par l'Apôtre et par ses successeurs, et renouvela son excommunication. En même temps il députa dans toutes les cours des agents

qui prodiguèrent l'or et les promesses pour empêcher la convocation du concile œcuménique.

Non content de toutes ces intrigues, Benoît chercha encore à organiser une conspiration contre son compétiteur : à son instigation l'évêque de Ségovie et le comte de Fondi, ses créatures, corrompirent les bannerets, soulevèrent le peuple, et se portèrent au palais du Vatican, à la tête d'une troupe de cavaliers, pour enlever Boniface ou pour le tuer ; mais la tentative échoua par la grande promptitude que mit Ladislas, roi de Naples, qui était alors dans Rome, à envoyer du secours au pontife ; les insurgés furent mis en fuite, et l'évêque de Ségovie, le comte de Fondi et les bannerets furent obligés de quitter l'Italie pour se soustraire au châtiment qu'ils avaient mérité. Boniface, échappé comme par miracle à ce danger, voulut se mettre à l'abri d'une nouvelle sédition; il prit à sa solde un grand nombre de soldats étrangers, fit construire des tours crénelées sur les murailles du château Saint-Ange, et y fixa sa demeure.

Comme rien ne faisait prévoir le terme des disputes qui troublaient la chrétienté, Benoît ne paraissant nullement disposé à faire la plus légère concession, l'empereur Wenceslas, Charles VI, et plusieurs princes d'Allemagne, se réunirent dans la ville de Reims avec un grand nombre d'évêques, et décidèrent qu'on procéderait à une nouvelle élection sans s'inquiéter de l'acceptation ou du refus de Pierre de Luna, et qu'on enverrait seulement un ambassadeur à Boniface pour l'exhorter à donner son abdication.

Pierre d'Ailly, prélat de Cambrai, chargé de cette mission, vint à Rome, et trouva Boniface dans les meilleures

dispositions, du moins en apparence, car après avoir pris l'avis de ses cardinaux, il déclara qu'il déposerait la tiare si son adversaire prenait l'engagement de suivre son exemple. Pierre d'Ailly reprit immédiatement la route de France, en passant par Coblentz, où se trouvait Wenceslas, auquel il rendit compte du succès de son ambassade, en lui exprimant toutefois ses craintes de voir le saint-père revenir sur sa décision. « Puisqu'il en est ainsi, lui dit l'empereur, » soyez sans inquiétude ; je prends l'engagement de Boniface » au sérieux : dites au roi de France qu'il soumette son pape, » et je me charge du mien. »

Dès que l'évêque de Cambrai fut arrivé à Paris, le roi Charles assembla un concile national où furent admis les ambassadeurs de Hongrie, de Bohême, d'Angleterre, d'Aragon, de Castille, de Navarre, et de Sicile ; on décréta que vu l'obstination de Benoît XIII, on lui refuserait tout subside. « En » conséquence, dit Jean Juvénal des Ursins, l'Église de » France se trouva avoir recouvré ses antiques libertés et » franchises, c'est-à-dire que le clergé eut l'autorisation de » procéder aux nominations de dignités et de bénéfices par » voie d'élection. » L'assemblée arrêta également que le roi, sans plus de préliminaires, enverrait à Avignon le vénérable Pierre d'Ailly et le maréchal de Boucicaut avec une armée, pour obliger Benoît à quitter la chaire de l'Apôtre : ce qui fut exécuté immédiatement.

En apprenant l'arrivée des envoyés français et l'approche des troupes, le pape éprouva une vive frayeur ; cependant il sut dissimuler son émotion, et lorsque l'évêque de Cambrai vint lui signifier le décret rendu par le concile, il répondit

» d'une voix calme : « Non, je n'abdiquerai point. Que votre » maître apprenne que j'ai été élu souverain pontife par la » volonté de Dieu, et que je n'obéirai jamais à la volonté des » hommes, ma résistance à leur perversité dût-elle me valoir » la couronne du martyre. »

Après cette réponse, les cardinaux, qui prévoyaient les conséquences d'un semblable refus, et ne voulaient point s'exposer aux horreurs d'un siége, se levèrent de leurs bancs et s'échappèrent de la salle d'audience les uns après les autres pour faire leurs préparatifs de départ. Pierre d'Ailly et le maréchal de Boucicaut se retirèrent à leur tour et firent investir Avignon par leurs troupes. Ensuite, d'après les usages du temps pour les déclarations de guerre, le général français envoya un héraut d'armes défier le pape dans son palais.

Les habitants, effrayés de cette démonstration, se présentèrent en masse à la demeure pontificale, déclarant qu'ils ne voulaient point de guerre avec la France. En vain Benoît fit valoir que la ville était forte et bien approvisionnée de vivres; que ses alliés d'Italie levaient des troupes pour le secourir, et que le roi d'Aragon ne pouvait manquer, comme son parent et son fils spirituel, d'accourir à son premier appel; les magistrats furent inébranlables, et déclarèrent que les citoyens ne se battraient jamais contre les Français. « Eh » bien, sortez d'ici, vilains ! s'écria-t-il dans un transport » de rage; gardez vos maisons, si vous pouvez ; je saurai bien » défendre mon palais. » Les portes de la cité furent immédiatement ouvertes, et le maréchal de Boucicaut fit son entrée dans Avignon.

Quant au pape, il fit rompre le pont-levis qui était devant

son château, et fit serment de ne point se rendre et de se précipiter du haut des créneaux de la tour, plutôt que de se voir prisonnier. Il écrivit ensuite à Martin, roi d'Aragon, employant tour à tour les prières et les menaces pour qu'il lui envoyât des troupes et pour qu'il l'arrachât des mains des Français. Là encore il devait éprouver une nouvelle déception, car le prince, après avoir pris connaissance de la lettre du pontife, dit au député : « Quoi ! ce prêtre pense-t-il que » je sois assez stupide que d'aller me mettre en guerre avec » la France pour soutenir ses fourberies sacerdotales? Il est » prisonnier dans son palais; eh bien, qu'il y reste. »

Opiniâtre comme le sont tous les prêtres, Benoît n'en continua pas moins à se défendre; il animait lui-même ses soldats, dit Juvénal des Ursins, et contribua à sauver le château par sa vigilance. Une nuit, pendant qu'il faisait sa ronde autour des murailles, il entendit un bruit souterrain de pas d'hommes et de bruissement d'épées; c'étaient les assiégeants qui, ayant enlevé les grilles d'un égout des cuisines, se glissaient à la faveur de l'obscurité dans la cour du palais; le saint-père appela à voix basse quelques-uns de ses gardes, et à mesure que les ennemis arrivaient un à un dans la cour, il leur jetait une couverture sur la tête pour étouffer leurs cris, et les faisait emporter dans les cachots. On fit environ soixante prisonniers avant que les autres en eussent l'éveil.

Pendant huit mois entiers que le saint-père eut à souffrir les rigueurs d'un siége, sa fermeté ne se démentit pas un seul instant : Charles VI de son côté fut inexorable, et consentit seulement à changer le siége en blocus jusqu'à ce que l'union fût rétablie dans l'Église.

Bien différent de son compétiteur, qui soutenait ses droits à la papauté les armes à la main, Boniface IX préférait la corruption à la résistance, et s'appliquait à grossir ses trésors pour acheter des consciences et pour se soutenir sur le trône. Toutes les ressources de la simonie se trouvant épuisées, il publia un nouveau jubilé pour l'année séculaire, quoiqu'il y eût à peine dix ans écoulés depuis le dernier. Ce fut encore un trafic scandaleux d'indulgences et d'absolutions; mais les offrandes ne furent pas aussi abondantes qu'au précédent jubilé, soit que le zèle des fidèles se fût ralenti, soit que la confiance des pèlerins dans les indulgences eût diminué. Alors Boniface imagina de s'en prendre au clergé; il révoqua les grâces et les bénéfices qu'il avait vendus depuis dix années; il cassa les unions de paroisses faites par lui ou par son prédécesseur immédiat, et remit en vente toutes les grâces, tous les bénéfices, toutes les indulgences.

Cette mesure échoua encore, et l'empressement du clergé ne répondant pas à son attente, il eut recours aux inquisiteurs, et fit brûler une foule prodigieuse d'hérétiques pour s'emparer de leurs dépouilles. Il poursuivit également et pour le même motif la secte des blancs, espèce de moines mendiants qui parcouraient l'Italie en portant de gra nds crucifix artistement travaillés, qui laissaient tomber des gouttes de sang ou versaient des larmes pour attendrir les fidèles et pour extorquer de l'argent aux peuples ignorants et superstitieux. Boniface, qui voyait dans les blancs des concurrents redoutables, s'empara du trésor de la secte comme d'un bien qui lui avait été volé, fit arrêter les principaux chefs et les fit brûler vifs.

Pendant que l'Église d'Occident était déchirée par un schisme déplorable, l'Église d'Orient avait à lutter contre la nouvelle religion de Mahomet, dont les redoutables kalifes avaient déjà soumis au Koran le nord de l'Afrique et une partie de l'Asie. Jusque-là Constantinople avait résisté aux efforts des infidèles; cependant les conquêtes de Bajazet faisaient pressentir que les musulmans songeaient à faire passer l'empire grec sous leur domination; et Manuel Paléologue, qui régnait alors, prévoyant qu'il ne pourrait résister à ses terribles adversaires, abandonna sa capitale, qui composait pour ainsi dire tout son empire, et vint en France pour demander des secours à Charles VI. Il passa deux années entières au château du Louvre, au milieu des fêtes et des plaisirs : ses négociations, soit avec la France, soit avec l'Angleterre ou avec l'Allemagne, n'aboutirent à rien; et on le laissa retourner en Orient presque seul, tant le schisme avait épuisé l'Europe d'hommes et d'argent. Ce voyage de Manuel fut néanmoins très-favorable à l'Italie et à la France; car les savants qu'il avait amenés avec lui firent connaître ces immortels chefs-d'œuvre de l'antiquité que la politique des prêtres latins avait proscrits de la Gaule, de la Germanie et de la péninsule romaine, et préparèrent cette ère de régénération qu'on a appelée Renaissance.

Une révolution remarquable eut lieu pendant cette dernière année du quatorzième siècle : les Allemands renversèrent du trône Wenceslas, fils aîné de Charles IV, monstre d'impudicité, d'ivrognerie et de cruauté, qui faisait peser sur les peuples la plus exécrable tyrannie. On raconte qu'il ne sortait jamais qu'accompagné d'une escorte de bourreaux qu'il appe-

lait ses compères, et qui égorgeaient les malheureux que le hasard plaçait sur son chemin lorsqu'il était ivre. Ses crimes lassèrent enfin le peuple; de généreux citoyens se mirent à la tête d'une conspiration, attaquèrent le palais de Wenceslas, le firent lui-même prisonnier, et le renfermèrent dans les cachots d'une forteresse. Malheureusement la jeune fille d'un des geôliers eut pitié du roi détrôné et le fit échapper de sa prison par une issue secrète.

Aussitôt que les électeurs furent instruits de son évasion, ils se hâtèrent de prononcer sa déchéance de l'empire, et proclamèrent Robert III, duc de Bavière, roi d'Italie et de Germanie. Le pape de Rome ayant approuvé cette élection, Benoît XIII embrassa naturellement le parti de Wenceslas, qui conservait encore de puissants amis en Bohême, en Allemagne et même en Italie. Ainsi les deux papes, en soutenant chacun un des empereurs, rallumèrent la guerre civile, et reculèrent indéfiniment la réunion du concile qui devait prononcer leur déposition.

La France se trouvait également dans une agitation extrême relativement à la question de l'obédience; les ducs de Berry, de Bourgogne, la plus grande partie du clergé et l'Université de Paris, soutenaient qu'on devait exiger du pape d'Avignon sa renonciation au trône apostolique; mais la maison d'Orléans faisant cause commune avec les ambassadeurs du roi d'Aragon, avec l'Université de Toulouse et plusieurs ecclésiastiques influents qui avaient été gagnés par l'or de Benoît, mettait tout en œuvre pour faire délivrer le pape et pour lui rendre l'obédience.

De violentes discussions avaient lieu à ce sujet entre les

princes; et le peuple prenant le parti des uns ou des autres, se battit, selon la coutume, pour le pape, pour le roi et pour les princes. Enfin le parti des d'Orléans triompha; un gentilhomme normand, appelé Robert de Braquemond, gouverneur d'une des villes voisines d'Avignon, se laissa corrompre, et consentit à favoriser la fuite du pape. Comme son grade lui permettait d'entrer en pourparlers avec Benoît sans éveiller les soupçons, il en profita pour concerter avec lui un projet d'évasion.

Voici de quelle manière ils l'exécutèrent : après une conférence qui avait duré jusqu'à la nuit, le saint-père s'enveloppa dans le manteau d'un des domestiques de Braquemond, sortit de la forteresse, et traversa les lignes ennemies à la suite du capitaine; une fois hors des murs d'enceinte de la ville, il trouva une escorte de cinq cents hommes qui l'accompagna jusqu'à Château-Raynard, place réputée imprenable.

De cette retraite, il écrivit au roi : « Notre cher et bien-» aimé fils, nous avons été assiégé pendant plus de trois ans » dans le palais de notre ville d'Avignon, et notre personne » sacrée a été exposée aux plus grands dangers pour la dé-» fense des libertés de l'Église. Cependant nous avons pu re-» connaître dans notre captivité, que notre constance à sup-» porter les iniquités des hommes n'avait point touché vos » esprits grossiers, et que notre courageuse résignation était » regardée comme une preuve de faiblesse. Nous avons donc » pris la résolution d'agir autrement, et après avoir humble-» ment recommandé notre personne à la miséricorde divine, » nous sommes sorti sans crainte du palais et de la ville; » nous avons traversé les lignes de vos soldats, et nous

» sommes arrivé sain et sauf à Château-Raynard, où nous » espérons qu'avec l'aide de Dieu nous pourrons défier les » princes et les seigneurs, et faire triompher notre sainte » cause. »

En effet Benoît s'occupa de pourvoir cette place d'une nombreuse garnison ; et quand il se vit à l'abri de tout danger, il fulmina contre les cardinaux une bulle de dégradation, afin de les rendre incapables d'élire un autre pape ; il envoya ensuite des ambassadeurs auprès des rois d'Aragon et d'Espagne pour les instruire du changement de sa position.

Ces souverains voyant que le parti du saint-père reprenait le dessus, craignirent de s'exposer à sa vengeance, et lui jurèrent obéissance et soumission. Les envoyés de Hongrie imitèrent cet exemple, ainsi qu'un grand nombre d'ecclésiastiques et plusieurs seigneurs français ; les cardinaux eux-mêmes suivirent l'impulsion qui était donnée, et lui adressèrent une supplique pour obtenir d'être reçus à sa communion. En bon maître, le pontife retira la bulle lancée contre eux, et les invita à un grand festin en signe de réconciliation. « Mais, » dit le moine de Saint-Denis, ils se fussent bien passés d'un » pareil honneur, car ils payèrent chèrement leur écot par » la grande peur qu'il leur fit. Dès qu'ils furent à table, à un » signal donné, des gens de guerre envahirent la salle du » banquet, l'épée nue à la main, et paraissant n'attendre qu'un » ordre pour les massacrer. Le saint-père s'amusa pendant » quelques instants de l'expression de terreur qui se ré» pandit sur leurs visages ; ensuite il renvoya ses gardes, et » se contenta de faire signer aux cardinaux un traité par » lequel ils s'engageaient à une entière et aveugle obéissance



» envers lui, et promettaient de travailler de tout leur pou-
» voir à lui soumettre la France. »

Par suite de cette amnistie, les choses furent rétablies comme elles l'étaient avant la soustraction; néanmoins Benoît ne voulut pardonner à la ville d'Avignon qu'à la condition que les citoyens répareraient à leurs frais les fortifications du palais pontifical, et lui payeraient une forte somme comme indemnité de guerre. Ces préliminaires achevés, il donna ses pleins pouvoirs aux cardinaux de Poitiers et de Saluce pour négocier la paix avec Charles VI, et pour obtenir qu'on rétablît son obédience dans le royaume. Un grand nombre de villes n'attendirent même pas le décret du roi pour reconnaître le pape, tant on était fatigué de ces querelles : à Paris, dans plusieurs églises, les ecclésiastiques attachèrent immédiatement à un cierge pascal le nom du pontife et la date de son avénement au trône apostolique.

Charles VI reçut les légats avec distinction, et s'engagea par serment à reconnaître désormais Benoît comme légitime chef de l'Église. Voici l'édit qu'il publia à ce sujet :
« Près de cinq années se sont écoulées depuis le jour où le
» clergé et les seigneurs de notre royaume, s'étant formés en
» assemblée, ont déclaré que pour faire cesser le schisme, il
» fallait contraindre les deux papes à descendre de la chaire
» de saint Pierre. En conséquence de cette décision, notre
» royaume s'était soustrait à l'obédience de Benoît XIII;
» malheureusement le succès que nous espérions de cette dé-
» termination ne s'est pas réalisé; nous pensions que l'in-
» trus Boniface serait abandonné par ses sectateurs; et au
» contraire, il s'est affermi de plus en plus dans son obstina-

» tion. Cet antipape s'est constamment refusé à descendre » du saint-siége, quoique Benoît ait offert authentiquement » de se soumettre à une réélection. D'ailleurs les cardinaux, » juges absolus dans l'application des remèdes qu'il convient » d'employer pour éteindre un schisme, après avoir fait » scission avec le saint-père, étant revenus à son autorité, » nous ne pouvons rester plus longtemps en dehors de son » obédience.

» Par toutes ces considérations, de l'avis de nos oncles les » ducs de Berry et de Bourgogne, de l'avis de notre frère le » duc d'Orléans, de l'avis de nos principaux seigneurs, de » l'avis des prélats et des universités de Paris, d'Orléans, » de Toulouse, d'Angers et de Montpellier, nous déclarons » que dès à présent la soustraction a cessé; nous restituons à » Benoît XIII une entière obéissance pour nous et pour notre » royaume, commandant d'une manière expresse à nos justi- » ciers de faire publier ce décret, et de punir avec toute la » rigueur des lois les contrevenants à nos présentes vo- » lontés. »

Aussitôt que Benoît eut appris le résultat favorable des négociations de ses légats, il sortit triomphant de Château-Raynard et revint dans son palais d'Avignon. Tant qu'il avait été prisonnier, le saint-père avait fait les plus magnifiques promesses, et s'était engagé à maintenir dans leurs offices les ecclésiastiques qui en avaient été pourvus pendant la soustraction; mais dès qu'il se vit libre et puissant, il refusa de confirmer les différentes promotions qui avaient été faites, et exigea que les évêques lui payassent un droit énorme d'investiture; il anathématisa les seigneurs qui s'étaient dé-

clarés contre lui ; il mit l'interdit sur les couvents et sur les villes de leur juridiction, et les taxa à une forte amende pour racheter leur absolution. Enfin, lorsque par ses manœuvres il eut rempli son épargne, il recommença les hostilités contre son compétiteur avec plus de fureur et d'acharnement que jamais. Malheureusement pour lui, l'autorité de Boniface était affermie sur des bases solides en Italie et en Allemagne; et il trouva que celui-ci avait mis le temps et les circonstances à profit. En effet, à la mort de Galéas, tyran de Milan, le pape s'était emparé des villes de Bologne, de Pérouse et de Modène; avait fait main basse sur ses trésors, et s'était créé avec ces ressources un parti puissant dans Rome, où il régnait en maître absolu. Pour le moment il était encore occupé à placer Ladislas sur le trône de Hongrie, afin de soumettre ce royaume à son autorité en renversant Sigismond, frère de Wenceslas, son ennemi personnel. A son instigation, les Hongrois s'étaient révoltés, avaient fait le roi prisonnier, l'avaient plongé dans les cachots d'un donjon, et avaient proclamé pour souverain Ladislas, le plus proche héritier de la reine Marie, dont ils vénéraient la mémoire.

Ce prince vint aussitôt à Warasdin, et se fit couronner par le cardinal légat Ange Acciajoli. Son règne fut de courte durée : Ladislas ayant voulu établir de nouveaux impôts sur les peuples, pour payer au saint-père les arrérages du cens qui étaient dus depuis plus de trois ans, les provinces entrèrent en pleine révolte; Sigismond fut enlevé de sa prison; une armée de paysans se rassembla autour de lui, et marcha contre Ladislas. Celui-ci prit la fuite à l'approche de son ennemi, s'embarqua sur les côtes de la Dalmatie, et revint à Naples.

Une seconde fois maître absolu de la Hongrie, le cruel Sigismond usa de représailles, et se vengea de ceux qui s'étaient déclarés pour son compétiteur; il brûla des villes entières, détruisit de fond en comble des églises et des monastères, et fit passer au fil de l'épée les seigneurs et les ecclésiastiques attachés à Boniface. Tels furent pour la Hongrie les tristes résultats de ses alliances avec le pape.

Benoît voulut profiter de cet échec pour faire une dernière tentative auprès de son rival; et comme il connaissait son amour immodéré de l'argent, il espéra qu'en lui offrant une grosse somme, il pourrait le déterminer à vendre sa part de papauté. Si la proposition n'était point agréée, cette démarche n'était pas sans quelque danger avec un ennemi habile, et ne pouvait être confiée surtout à des agents secrets, que son compétiteur aurait pu faire arrêter et appliquer à la torture pour en obtenir des révélations. Il fit partir pour Rome une ambassade solennelle chargée en apparence de travailler à la réunion de l'Église, et d'offrir à Boniface de faire une cession mutuelle et de se soumettre tous deux à une réélection : le véritable objet de la mission était de conclure un marché avec son rival. Il eut soin de choisir pour cette négociation des hommes sûrs, habiles et remplis de prudence.

Dès que les ambassadeurs furent à Rome, le saint-père leur envoya de riches présents et les fit inviter à des fêtes brillantes par ses cardinaux; refusant toutefois de les voir et de leur accorder audience avant qu'ils eussent consenti à lui rendre publiquement les honneurs qui étaient dus à sa dignité. Ceux-ci, après en avoir délibéré, passèrent sur cet incident, qui était sans importance, et parurent céder de

bonne grâce sur la question du cérémonial. Charmé de cette marque de condescendance, le pape conçut l'espoir de les mettre dans ses intérêts, et consentit à les recevoir en audience secrète; mais lorsqu'il vit que loin de se ranger à son parti, ils venaient au contraire pour l'engager à vendre la tiare à son ennemi, il changea de tactique, dissimula habilement la colère et le dépit que lui faisait éprouver une semblable ouverture, et les congédia en leur disant qu'il avait besoin de réfléchir à leur proposition. Deux jours après, il convoqua secrètement en concile les ambassadeurs d'Angleterre, de Naples, les magistrats de Rome, les évêques, les cardinaux et tous les officiers de sa cour; puis il fit prévenir les envoyés de Benoît qu'il les attendait pour en terminer avec eux. Les prélats français accoururent au Vatican; et sans leur donner le temps de se concerter, on les introduisit dans le consistoire.

Alors Boniface se tourna vers eux : « J'accuse, dit-il d'une » voix tonnante, Pierre de Luna, l'Aragonais, l'antipape » qui se fait appeler Benoît XIII, de m'avoir proposé un » marché infâme, de m'avoir offert dix millions de florins » d'or pour la papauté ! Je somme ses agents de confirmer » par leur témoignage la vérité de mes accusations ! » Et se plaçant sur son trône avec toute la majesté d'un triomphateur, il attendit leur réponse.

Tout avait été prévu par le rusé Benoît : les ambassadeurs s'avancèrent au milieu de l'assemblée, et après avoir joué la surprise et l'indignation, ils déclarèrent avec serment que ce n'était point leur maître, mais Boniface lui-même qui avait proposé ce marché criminel. Une telle audace transporta de

fureur le saint-père; il ordonna qu'on leur fît subir immédiatement la question, en plein consistoire, pour leur arracher l'aveu de leur félonie.

Sans paraître épouvantés de la colère qu'ils avaient excitée, ceux-ci répondirent qu'ils étaient prêts à souffrir tous les supplices et même la mort pour défendre la réputation du pontife d'Avignon; qu'en cette circonstance néanmoins la vérité était trop palpable pour qu'il fût nécessaire d'en venir à une semblable preuve; qu'en conséquence, ils invoquaient le droit d'inviolabilité attaché à leur caractère d'ambassadeurs, et garanti par un sauf-conduit signé de la main de Boniface.

« Cette repartie, dit Théodoric de Niem, augmenta tellement la colère du pape, qu'il en éprouva une syncope, et » qu'on fut obligé de l'emporter dans son appartement : trois » jours après, son règne était terminé. Il fut enterré sans » pompe dans l'église de Saint-Pierre, le 2 octobre 1404, en » présence des ambassadeurs de Benoît XIII. »

Saint Antonius raconte différemment la mort de Boniface; « il affirme que le pontife était depuis longtemps attaqué de » la pierre, et que cette maladie le tourmentait si cruellement, qu'il avait été obligé, pour calmer la violence de » ses douleurs, d'après les conseils des médecins, d'entretenir des relations charnelles avec une femme. Mais un » jour, ajoute le pieux historien, il usa de l'ordonnance avec » si peu de ménagements, qu'il fut pris d'une hémorrhagie » violente, et qu'il perdit tout son sang par l'urètre! »

HISTOIRE POLITIQUE

DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Andronic II, empereur d'Orient. — Les grands conspirent contre son autorité. — Sa cruauté envers les conjurés. — Il fait enfermer son frère dans une cage de fer. — Andronic associe son fils Michel à l'empire. — Il fait égorger Roger de Flor. — Il est détrôné par Andronic le Jeune. — Débauches, captivité et mort d'Andronic II. — Règne d'Andronic III. — Jean Paléologue parvient à l'empire à l'âge de neuf ans. — Régence de l'impératrice Anne de Savoie et de Jean Cantacuzène. — Débauches de l'impératrice. — Le régent se fait proclamer empereur. — L'impératrice conspire contre Cantacuzène. — Son favori Apocaupe veut s'emparer de la couronne. — Il assassine la mère de Jean Cantacuzène dans un cachot. — Il est assommé lui-même à coups de chaînes par des prisonniers. — L'impératrice venge la mort de son favori. — Révolution à Constantinople. — Retour de Cantacuzène. — Mort de l'impératrice Anne de Savoie. — Cantacuzène renonce à l'empire et s'enferme dans un couvent avec son fils. — Jean Paléologue empereur. — Il vient en Occident pour demander des secours contre les Turcs. — Il conclut un traité de paix avec le sultan Amurath. — Il fait crever les yeux à son fils. — Débauches de l'empereur. — La guerre éclate entre les Grecs et les Turcs. — Paléologue est obligé de détruire les murailles de Constantinople. — Mort de Jean Paléologue. — Événements politiques en France. — Louis X surnommé le Hutin. — Misère

blique sous ce règne. — Le roi fait pendre Enguerrand de Mari-
y. — Orgies à la tour de Nesle. — Horrible supplice infligé aux
ıants de la reine Marguerite de Bourgogne et de Jeanne sa belle-
ur. — Mort de Louis le Hutin. — Régence de Philippe le Long
mort de Jean son pupille. — Le régent s'empare du trône et pro-
ıme la loi salique. — Il meurt après son usurpation. — Tableau
s misères du peuple. — Charles IV succède à son frère. —
écution de Girard de la Guette. — Désordres de la reine d'An-
sterre. — Elle fait assassiner son mari. — Mort singulière de ce
ince et de son mignon. — Mort de Charles le Bel. — Philippe
Valois parvient à la couronne. — Il crée les gabelles. — Siége
Cassel. — Cartel de défi du roi Édouard III à Philippe de
ılois. — Guerres entre la France et l'Angleterre. — Mort de
ıilippe. — Jean monte sur le trône. — Sa trahison envers le
i de Navarre. — Bataille de Poitiers. — Régence du prince
ıarles. — Le peuple se révolte. — Le prévôt Étienne Marcel
t assassiné par Jean Maillard. — Ivrognerie du roi Jean. — Il
hète sa liberté en donnant aux Anglais les plus belles provinces
ı royaume. — Il vend sa fille à Galéas Sforce, tyran de Milan.
- Mort de Jean. — Son fils Charles V lui succède. — Ses cruautés
Montpellier. — Il fixe la majorité des rois à quatorze ans. —
ort de Charles V. — Son fils Charles VI lui succède sous la
telle d'un conseil de régence. — Sacre du roi. — Il fait mas-
crer quarante mille Flamands à la journée de Rosebecq. —
- Les Maillotins. — Massacres dans Paris. — Mariage du roi
ec Isabeau de Bavière. — Saturnales de la cour. — Amours in-
stueux du duc d'Orléans et d'Isabeau. — Démence de Charles VI.
- Naissance de Charles VII. — Tyrannie et débauches d'Isabeau
ı Bavière. — Assassinat du duc de Bourgogne. — Assassinat du

duc d'Orléans. — Les Bourguignons et les Armagnacs. — La reine fait empoisonner deux de ses fils. — Charles VII, son bâtard, est obligé de fuir pour éviter le sort de ses frères. — Exécution de Bois-Bourdon, amant de la reine. — Isabeau se ligue avec le duc de Bourgogne. — Nouveaux massacres dans Paris. — Entrée de la reine dans la capitale. — Peste engendrée par la corruption des cadavres. — Les Anglais viennent en France, appelés par le duc de Bourgogne. — Le dauphin le fait traîtreusement assassiner. — Isabeau vend la France au roi d'Angleterre. — Le parlement ratifie le marché. — Mort de Charles VII. — Mort de l'infâme Isabeau de Bavière.

Pendant le cours de ce siècle, les princes grecs se montrèrent les dignes successeurs de Constantin, et continuèrent à siéger dans le palais de Blaquernes, entourés de courtisanes et de mignons.

Après la mort de Michel, son fils Andronic II resta seul maître de l'empire : le premier usage qu'il fit de son autorité fut de révoquer les décrets rendus par son père pour la réunion des Églises grecque et latine; il assembla en concile tous les prélats de son royaume, et leur demanda humblement pardon d'avoir coopéré à l'alliance impie qui avait été conclue par son père avec les hérétiques latins. Cette assemblée s'occupa ensuite de plusieurs questions théologiques qui se décidèrent d'une manière fort singulière. Lorsque les Pères étaient embarrassés pour se prononcer entre deux évêques sur un point de controverse, ils ordonnaient l'épreuve ap-

pelée ordalie ou jugement du feu. Ceux qui devaient subir l'épreuve s'y préparaient par trois jours de jeûne, par des prières et des macérations ; ensuite on leur enveloppait la main droite d'un sachet de cuir cacheté du sceau impérial, et on les gardait à vue pour qu'ils ne fissent point usage de frictions qui pussent amortir l'action du feu. Le quatrième jour, on les conduisait en grande cérémonie à l'église cathédrale; on célébrait la messe en leur honneur, après quoi on enlevait les sachets de cuir, et ils devaient prendre un globe de fer rougi au feu, qu'on appelait le saint, et le porter depuis l'autel jusqu'à la balustrade qui fermait le sanctuaire. Celui qui refusait l'épreuve perdait sa cause.

Pendant qu'Andronic Paléologue discutait sur les dogmes et sur les mystères de la religion, une flotte formidable, commandée par Charles d'Anjou, roi de Naples, prenait la route de Constantinople afin d'en faire le siége; heureusement pour l'empereur, une tempête assaillit les vaisseaux ennemis au moment où ils entraient dans le détroit, et contribua plus que son courage à éloigner le danger. Enfin les Grecs se lassèrent eux-mêmes d'obéir à un prince tout à la fois bigot et luxurieux : un guerrier déjà redoutable, Philanthropène, leva l'étendard de la révolte, et marcha sur Constantinople à la tête de l'armée qu'il commandait.

Trop lâche pour défendre sa couronne avec son épée, Paléologue eut recours à la trahison et gagna quelques officiers de Philanthropène, qui le lui livrèrent garrotté. Ce malheureux fut condamné à avoir les yeux arrachés et à être décapité. Constantin Porphyrogénète, frère du monarque, fut enveloppé dans la proscription, sous prétexte qu'il entre-

tenait des relations criminelles avec les révoltés; ses biens furent confisqués, et l'infortuné condamné à passer le reste de ses jours dans une cage de fer.

Malgré ces terribles exemples de sévérité, les conjurations se multiplièrent sous le règne d'Andronic, et le déterminèrent à associer à l'empire son fils Michel. Ce jeune prince, qui n'avait pas encore été perverti par la jouissance du pouvoir suprême, rendit de sages ordonnances et améliora le sort de ses sujets; mais il ne put défendre les provinces contre les ennemis du dehors: les pirates continuèrent à ravager les côtes de l'Hellespont; les Vénitiens firent des descentes jusque sur la plage de Constantinople; les Serviens envahirent les provinces du nord; les Turks et les Perses achevèrent la conquête des provinces du Midi.

Dans cette extrémité, Andronic appela à son aide un célèbre aventurier catalan, nommé Roger de Flor, chef des écumeurs de mer. Ces nouveaux alliés lui rendirent d'abord quelques services; ensuite ils devinrent plus incommodes que les barbares; ils pillèrent les églises, forcèrent les monastères de religieuses et rançonnèrent les villes. Pour mettre un terme à leurs déprédations, Andronic fit assassiner Roger de Flor: cette fois le moyen ne lui réussit pas; car, sous prétexte de venger la mort de leur chef, ces bandits commirent des atrocités épouvantables d'un bout de l'empire à l'autre, jusqu'à la mort de Michel.

Son fils Andronic voulut lui succéder et partager avec son grand-père la suprême puissance; le vieil empereur, qui redoutait l'ambition de ce jeune prince, refusa de l'associer au gouvernement, et l'éloigna de Constantinople. Celui-ci

prit alors le parti de la révolte, se mit à la tête des mécontents et l'obligea à le nommer césar, ensuite despote, puis associé à l'empire, et enfin dans une seconde révolte il se fit proclamer seul empereur. Le vieil Andronic, relégué dans son palais, se consola de la perte du trône avec des mignons et des courtisanes; mais son petit-fils étant tombé dangereusement malade, les grands, qui craignaient de lui voir reprendre les rênes de l'empire, le contraignirent à se revêtir de l'habit religieux et à se renfermer dans un monastère, où il mourut deux années après, le 13 février 1332.

Andronic III, surnommé le Jeune, se montra digne de l'amour des peuples par ses vertus civiques; il supprima les impôts qui avaient été établis par son grand-père, réforma sa cour, s'entoura de savants, et retarda pour un instant la ruine de l'empire grec. Il mourut en 1341, après avoir régné seize ans.

Son fils, Jean Paléologue, lui succéda à l'âge de neuf ans, sous la tutelle de l'impératrice Anne de Savoie, sa mère, et de Jean Cantacuzène, premier domestique du palais. Une funeste mésintelligence ne tarda pas à éclater entre le régent et l'impératrice mère. Celle-ci résolut de se débarrasser d'un censeur incommode, qui osait blâmer le scandale de ses amours avec le protovestiaire Apocaupe; et à la faveur d'une révolution de palais, elle fit chasser Cantacuzène de Constantinople, et le déclara déchu de la régence. Le peuple ne ratifia point la condamnation; une émeute éclata, et l'impératrice mère fut obligée de rappeler son ennemi à la cour et de le rétablir dans ses dignités.

Une seconde tentative de la même nature n'eut pas un

meilleur résultat. Anne de Savoie ayant voulu profiter de l'absence du régent pour prononcer sa déchéance, le peuple, l'armée et même quelques-uns des seigneurs de la cour prirent parti pour Cantacuzène et le proclamèrent empereur. L'or, les intrigues, la calomnie, tous les genres de corruption furent employés inutilement par l'impératrice pour ruiner le parti de son ennemi. Comme rien ne lui réussissait, elle soudoya des assassins; le complot échoua encore par un hasard fort singulier : au moment où l'un des conjurés entrait dans la tente du régent pour le frapper, une jeune esclave qui était couchée à ses pieds se réveilla, et voyant un homme armé, elle appela au secours; Jean Cantacuzène sauta aussitôt sur son épée, se mit en défense, et donna le temps à ses gardes d'accourir à son aide.

Cette conspiration avait été si bien organisée, que l'impératrice mère et son amant en regardaient le succès comme infaillible. En conséquence, ils avaient fait tous leurs préparatifs pour s'emparer de la suprême puissance dès que la mort de leur ennemi serait connue à Constantinople; la vieille mère de Cantacuzène avait été arrêtée et plongée dans un cachot, ainsi qu'un grand nombre de ses partisans; le jeune empereur avait été lui-même relégué dans un château nommé Épibate, où il était gardé à vue.

Au jour fixé pour l'exécution du meurtre, les deux coupables convoquèrent en assemblée les principaux citoyens, les officiers du palais et quelques-unes de leurs créatures. Apocaupe prit la parole, rappela insolemment les services qu'il avait rendus à l'état pendant l'absence du régent, et finit par leur annoncer qu'ayant appris la nouvelle de la mort de

Cantacuzène, il demandait à le remplacer dans ses importantes fonctions.

Son empressement lui devint fatal : à peine la séance était-elle levée, qu'on vint avertir Apocaupe que la mère de son ennemi avait reçu un message secret dans sa prison, et qu'elle avait déjà raconté les détails du complot auquel son fils venait d'échapper. Aussitôt il se rendit auprès de cette femme vénérable pour lui arracher la lettre de son fils, et sur son refus de la lui donner, ce monstre l'étrangla de ses mains. Aux cris de la victime, les prisonniers des cachots voisins brisèrent les portes, entourèrent le meurtrier, et, faute d'armes, l'assommèrent à coups de chaînes.

L'impératrice, qui accourait pour rejoindre son amant, ne trouva qu'un cadavre en entrant dans la prison : rendue furieuse par cette vue et par le triomphe de son rival, elle fit aussitôt avancer de farouches soldats, et après les avoir gorgés de viandes et de liqueurs enivrantes, elle les lâcha comme des bêtes fauves sur les malheureux prisonniers, et en fit faire un massacre effroyable. Ces atrocités exaspérèrent les esprits; le peuple courut aux armes, chassa les soldats, et ouvrit les portes de Constantinople à Cantacuzène, qui venait, mais trop tard, pour sauver sa vieille mère.

Anne de Savoie, forcée d'abandonner la direction de l'empire, sans espoir de jamais la recouvrer, se jeta dans les débauches et dans les querelles théologiques jusqu'au moment de sa mort, qui eut lieu peu de temps après, par suite d'une hémorrhagie utérine.

Cantacuzène mit tous ses soins à soulager les malheurs des peuples : simple et modeste, il ne se laissa pas éblouir par

les grandeurs; il rendit de sages ordonnances, diminua les impôts; et, sans nul doute, il eût sauvé l'empire, si déjà les crimes de ses prédécesseurs n'avaient rendu cette tâche impossible. Les peuples, plongés dans la plus profonde misère par les exactions de leurs princes, étaient sans force et sans énergie pour repousser les redoutables adversaires qui envahissaient leurs frontières. Attaqué à la fois par les Génois, par les Serviens, par les Turcs et les Perses, Cantacuzène eut encore à lutter contre la peste, qui fit de l'empire un vaste champ de mort. Néanmoins il était parvenu, par son extrême sagesse et par son activité inconcevable, à faire face à tous ses ennemis, lorsque éclata une guerre civile qui devait lui porter le dernier coup. C'était le jeune Paléologue, son élève, qui payait son dévouement par la plus noire ingratitude, et qui, par le conseil de ses courtisans, venait à la tête d'une armée revendiquer la possession exclusive du trône.

Ce jeune présomptueux, battu sur terre et sur mer, fut bientôt obligé de chercher un asile dans l'île de Ténédos. Quoique vainqueur, Cantacuzène, dégoûté des hommes et fatigué des grandeurs, résolut d'abdiquer : il rassembla les grands de l'empire, et leur proposa d'associer au jeune Paléologue, son fils aîné, Matthieu Cantacuzène.

Cette proposition fut accueillie avec d'autant plus d'empressement que ce prince s'était déjà fait remarquer par une extrême prudence et par un grand amour de la justice. L'empereur remit solennellement le sceptre aux mains de son fils, et se retira, en 1355, dans le monastère de Maugane, où il prit l'habit religieux sous le nom de frère Josuaphus Christodolus. Il employa le reste de sa vie à composer de nom-

breux écrits, qui malheureusement ont été anéantis dans l'incendie de la bibliothèque de Constantinople.

Peu de jours après l'abdication de Cantacuzène, le jeune Paléologue quitta l'île de Ténédos et revint dans sa capitale : d'abord il jura une amitié inviolable à Matthieu, qu'il appelait son frère; ensuite l'ambition l'emporta, de nouvelles divisions éclatèrent entre les deux empereurs, et la guerre civile recommença avec plus de fureur qu'auparavant.

Du fond de son monastère, le vertueux Cantacuzène fit appel à la raison de son fils, et lui conseilla d'imiter son exemple, de sortir du tourbillon des grandeurs et de se vouer comme lui au culte de la sagesse dans le silence du cloître. Matthieu écouta les avis de son père, descendit du trône, et laissa l'ambitieux Paléologue seul maître de l'empire. Le jeune imprudent, qui avait hâte d'exercer l'autorité souveraine, déclara la guerre aux Bulgares et marcha contre eux; cette démarche lui devint fatale, car pendant qu'il était occupé à ruiner leur pays, les Turcs envahirent ses plus belles provinces. Alors il s'adressa aux princes chrétiens pour en obtenir des secours; il vint même à Rome et jura obéissance au pape, sans en obtenir autre chose que de stériles promesses. Bien plus, comme il avait été forcé d'emprunter des sommes considérables aux Vénitiens pour faire des présents au saint-père, il se vit arrêté et mis en prison jusqu'à ce qu'il eût remboursé à la sérénissime république l'argent qu'elle lui avait avancé. Manuel, le second de ses fils, fut obligé de vendre les diamants de la couronne, les meubles des palais et même ses domaines, pour rembourser les dettes de son père.

Pendant l'absence de Paléologue, le sultan Amurat avait

poursuivi ses succès, et l'empire se trouvait réduit aux villes de Constantinople, de Thessalonique, de Sparte, et à quelques îles sur la mer Égée. Pour conserver cette ombre d'autorité, Paléologue demanda la paix au sultan, et lui offrit de lui céder en toute propriété les provinces qu'il lui avait enlevées. Ce honteux traité obtenu, il ne songea plus qu'à ses plaisirs, et devint bientôt le plus débauché de son royaume, comme il s'en était montré le plus lâche. Andronic, son fils aîné, indigné de l'état d'abjection dans lequel son père plongeait l'empire, se mit à la tête d'une conjuration; malheureusement des traîtres le vendirent au moment où la révolte allait éclater. Le jeune prince fut arrêté, condamné à avoir les yeux brûlés avec un fer ardent, et enfin à être renfermé dans la tour d'Arséna pour le reste de ses jours. Son second fils, qu'il soupçonnait d'avoir participé au complot, éprouva le même châtiment que son frère, et tous deux furent déclarés inhabiles à posséder la couronne. Son plus jeune fils, nommé Manuel, fut immédiatement associé à l'empire.

Dans l'intervalle, Amurat avait été poignardé par le Servien Milosch Kobilowitch, et avait laissé ses immenses états à son fils Bajazet, surnommé la Foudre. Dès son avénement au trône, le nouveau sultan voulut profiter de la terreur qu'il inspirait, pour obliger l'empereur à lui payer des tributs énormes, et même à lui donner son fils Manuel en otage. Néanmoins, si grande que fût la lâcheté de l'empereur, les exigences de Bajazet devinrent telles que Paléologue, poussé par le désespoir, résolut de s'affranchir du joug honteux auquel son allié l'avait asservi, et se détermina à relever les fortifications de sa capitale pour résister aux armes des

Turcs. Il n'eut pas le temps d'exécuter ce projet, car à la première nouvelle qui en parvint à Bajazet, celui-ci marcha sur Constantinople, et menaça l'empereur de faire brûler les yeux à son fils Manuel, et d'anéantir l'empire, si les nouveaux ouvrages n'étaient détruits immédiatement.

Paléologue ne survécut pas longtemps à cette dernière humiliation; il mourut en 1391, usé de débauches, méprisé des étrangers et exécré de ses sujets. Son fils, Manuel Paléologue, lui succéda et continua la politique de son père, dont nous verrons les résultats dans le siècle suivant.

Pendant que l'empire grec, fondé par Constantin, s'écroulait sous les coups des sectateurs de Mahomet, la France restait écrasée sous la double tyrannie des rois et des prêtres; en aucun temps, les désordres, la cupidité et l'insolence de ces ennemis de l'humanité n'avaient été poussés à un plus haut point.

A Philippe le Bel avait succédé son fils Louis X, surnommé le Hutin ou le mutin, le querelleur : aussi avide, aussi fourbe, aussi cruel que son père, il était parvenu à réunir sur sa tête la double couronne de France et de Navarre. Jamais les malheurs du peuple n'avaient été plus grands que sous ce règne; les impôts étaient excessifs, et l'altération des monnaies avait perdu tout le crédit de la France; enfin la pénurie était telle, que le roi fut obligé de retarder son sacre pendant près d'une année, faute d'argent pour payer les frais de la cérémonie.

Son oncle, Charles de Valois, pour le tirer d'embarras, lui conseilla d'accuser Enguerrand de Marigny, ministre de son père, de malversation dans l'administration des finances,

et de confisquer tous ses biens à son profit. Ce seigneur fut mis en état d'arrestation; mais comme il parvint à se justifier du crime de concussion, on se rejeta sur une vague accusation de sorcellerie, et on le condamna à être pendu aux fourches patibulaires de Montfaucon, pour avoir attenté à la vie du roi par maléfices et enchantements! Le cadavre fut cloué à une croix sur le point culminant du charnier, et resta exposé huit jours entiers aux insultes de la soldatesque.

Plus tard on réhabilita la mémoire de cet homme intègre, on déclara les accusations fausses et calomnieuses, et ses juges furent chargés de malédictions! Qu'importait à Louis le Hutin le jugement de la postérité, il héritait de son ministre! Cette confiscation se trouvant insuffisante pour remplir ses trésors, il prépara une nouvelle lâcheté dont les juifs devaient être les victimes; il rendit un décret qui autorisait leur rentrée dans le royaume pour douze années, moyennant le payement d'un droit énorme; il leur vendit en outre l'autorisation d'acheter des rotures, et encouragea même leur conversion au christianisme.

Ces malheureux, trompés par son hypocrisie, abjurèrent en grand nombre et achetèrent des maisons et des terres; lorsqu'il supposa les choses arrivées au point où il les voulait, il changea de tactique et de langage, et prétendit que ces conversions étaient préjudiciables aux intérêts des seigneurs, attendu qu'elles affranchissaient les Israélites et diminuaient le nombre des serfs des domaines féodaux; conséquemment, il déclara nulles toutes les conversions, confisqua au profit de la couronne les biens de ceux qui avaient abjuré, et remit leurs personnes sous la juridiction des nobles. Les infortunés

qui se trouvèrent ainsi dépouillés de leurs biens par l'insigne mauvaise foi du prince, retournèrent au judaïsme et abandonnèrent une terre ingrate, qu'ils enrichissaient de leur travail et de leur industrie.

Toutes ces exactions ne rapportant pas encore assez d'argent pour subvenir aux dépenses de la cour, le roi mit en vente les offices de judicature, leva de nouveaux décimes sur le clergé, et écrasa le peuple de tailles et de corvées. La tyrannie de Louis le Hutin le rendit odieux à ses sujets, qui le méprisaient déjà à cause des honteuses débauches de sa femme, Marguerite de Bourgogne. Les chroniqueurs contemporains racontent que cette reine impudique se réunissait le soir dans la fameuse tour de Nesle avec ses belles-sœurs, Jeanne et Blanche de Bourgogne, mariées chacune à l'un des fils de Philippe le Bel, et que là se passaient des orgies dégoûtantes, dignes des temps de Sardanapale. Ils ajoutent que souvent, le lendemain de ces saturnales, on retrouvait sur la berge les cadavres des jeunes filles et des infortunés qui avaient servi aux infâmes voluptés de ces princesses. Enfin le scandale de leur conduite fut poussé si loin, qu'un acte de justice devenait nécessaire.

Pendant une nuit, des gardes cernèrent la tour de Nesle, et arrêtèrent par ordre du roi tous ceux qui s'y trouvèrent. Les trois princesses furent mises en jugement, et comme l'adultère avait été flagrant, elles furent condamnées à mort avec leurs amants, par arrêt du parlement. Blanche parvint à se soustraire au supplice en faisant déclarer son mariage nul pour cause de parenté ; Jeanne, femme de Philippe le Long, fut plus heureuse encore ; elle sut convaincre son



Marguerite de Bourgogne,

mari de son innocence, malgré les preuves écrasantes qui la condamnaient, et elle revint à la cour; quant à Louis le Hutin, il fut inflexible : la reine fut d'abord renfermée dans le château Gaillard, et ensuite étranglée par son ordre. Gauthier et Philippe d'Aulnay ou Delaunay, les amants de Marguerite et de Jeanne, furent mutilés des parties qui avaient péché, ensuite écorchés vifs et attachés à la queue d'un cheval, qui fit trois fois le tour de la prairie de Maubuisson en les traînant sur l'herbe nouvellement fauchée; après le supplice on leur trancha la tête, et leurs corps furent pendus au gibet par dessous les aisselles.

Quelque temps après, Louis X contracta un second mariage avec Clémence de Hongrie. Pendant le cours de son règne, il avait tellement exaspéré les esprits par sa tyrannie, qu'il n'osait plus paraître en public, et qu'il se décida même à quitter l'ancien palais des rois, dans la crainte que la haine qu'il inspirait venant à faire explosion, il ne lui fût impossible de se défendre contre les insurgés. Il choisit pour sa résidence le château du Louvre, dont la situation et les ouvrages présentaient plus de moyens de résistance. Plus tard, comme il ne s'y trouvait pas encore en sûreté, il se retira au donjon de Vincennes, qui était réputé imprenable. Malgré toutes ses précautions, le tyran ne put échapper à la puissance occulte qui se joue des rois et de leurs calculs; la mort, la terrible mort vint frapper Louis le Hutin sur son trône. Quelques historiens disent qu'il mourut des suites d'un refroidissement, pour avoir bu un verre d'eau à la glace; d'autres prétendent qu'il avait été empoisonné à l'instigation de son successeur, par un de ses officiers de bouche,

Il fut enterré à Saint-Denis, dans les premiers jours de juin 1316.

Philippe V, surnommé le Long, à cause de sa grande taille, se trouvait à Lyon, occupé de l'élection d'un pape, lorsqu'il reçut l'heureuse nouvelle de la mort de son frère ; il se rendit en grande hâte à Paris, et convoqua immédiatement le parlement pour se faire reconnaître gardien de l'état et curateur au ventre de la reine, qui se trouvait malencontreusement enceinte. La jeune veuve mit au monde un enfant mâle, appelé Jean, qui mourut empoisonné, huit jours après sa naissance. Débarrassé de son pupille, le régent n'hésita point à se déclarer roi par le droit de la nation, malgré la vive opposition de Eudes IV, duc de Bourgogne, qui revendiquait la couronne pour sa nièce Jeanne, fille de Louis le Hutin et de Marguerite, soutenant que par le droit naturel comme par le droit civil, elle devait succéder à Jean, son frère, ainsi qu'il arrivait des grands fiefs, qui tombaient presque tous de lance en quenouille.

Pour résister au parti puissant qui s'était formé contre lui, et dans lequel on comptait plus de trente princes du sang, Philippe se fit sans délai sacrer à Reims, en présence de quelques grands du royaume, et notamment de la comtesse Mathilde, souveraine de l'Artois, qui assistait à la cérémonie en qualité de pairesse de France. Immédiatement après, il convoqua une assemblée de seigneurs, de prélats, de notables et de docteurs ou maîtres de l'Université, et fit décréter la loi salique, qui rendait les femmes inhabiles à succéder au trône. Son usurpation se trouvant ainsi légitimée, Philippe se fit prêter serment de fidélité par les grands

dignitaires de sa faction, sans s'inquiéter des réclamations de la noblesse et des grands feudataires. Du reste, il se trouva vigoureusement soutenu par Jean XXII, qui fulmina des anathèmes terribles contre ses ennemis.

Alors il put s'occuper de la réalisation du projet de ses prédécesseurs, qui était l'affermissement de l'autorité royale sur la ruine du système féodal : comme cette œuvre était entreprise dans un intérêt de dynastie, les peuples, loin d'en éprouver quelque soulagement, se trouvèrent écrasés de nouveaux impôts, et obligés de vendre jusqu'à leurs derniers haillons pour remplir les coffres du roi, et pour subvenir aux dépenses d'une croisade en terre sainte, qui avait pour but d'éloigner de France les seigneurs qui s'opposaient à son ambition. Heureusement, au moment du départ, il fut pris d'un mal subit qui l'enleva en quelques jours; il mourut le 3 février 1322, à l'âge de vingt-huit ans ; les historiens laissent supposer que son frère l'avait fait empoisonner.

« Sous ce règne éphémère, dit le moine de Saint-Denis » dans son langage naïf, eurent lieu, à défaut de grandes » choses, deux événements qui méritent d'être cités : l'ap- » parition d'une comète et l'émeute des Pastoureaux ou » pâtres. Dieu avait envoyé la comète, le pape avait excité » l'émeute; voici à quelle occasion : Jean XXII fit prêcher » par ses moines que la conquête de la terre sainte se ferait » par des bergers. Aussitôt les gardeurs de troupeaux aban- » donnèrent leurs moutons, leurs bœufs et leurs porcs, se » réunirent par troupes, et parcoururent les provinces, ra- » vageant les campagnes, pillant les châteaux, les abbayes, » et rançonnant les villes pour se procurer les moyens de

» passer en Asie. Les Juifs surtout avaient à redouter leur » passage, car lorsqu'ils tombaient au pouvoir de ces fanatiques ils étaient impitoyablement massacrés. On raconte » qu'une fois les Pastoureaux, après avoir saisi dans une » seule ville plus de cinq cents de ces infortunés, les renfermèrent dans une grande tour à laquelle ils mirent le » feu!

» Ils traversèrent ainsi la France, semblables à des trombes » furieuses, et vinrent s'abattre sur Carcassonne : là, ils » trouvèrent des Vaudois, qui, au lieu de leur permettre » le pillage, les reçurent à main armée et les traitèrent comme » des brigands, les pendant ici par bandes de cinquante, là » par centaines, et ainsi partout, jusqu'à ce qu'il n'en resta » plus un seul de vivant.

» La persécution contre les Israélites n'en fut pas ralentie » pour cela : la cour de France ayant besoin de leurs biens, » on les accusa d'avoir donné de l'argent à des méseaux ou » lépreux pour faire empoisonner les eaux des rivières; on » produisit de faux témoins, qui assuraient sous serment » avoir reçu d'eux plusieurs sachets renfermant du sang » d'homme, de l'urine, des hosties et différentes herbes; » et le bon roi Louis X ne se fit pas faute de les torturer » pour leur faire avouer des crimes qui entraînaient la confiscation; aussi un très-grand nombre de ces infortunés » s'entre-tuèrent pour éviter le supplice du feu et la torture » de l'écorchement..... »

Charles IV, surnommé le Bel, le dernier des fils de Philippe le Bel, succéda à son frère Philippe le Long. Son premier acte d'autorité fut de faire arrêter Girard de la Guete,

ministre des finances, pour s'emparer de ses richesses, ainsi qu'avait fait Louis le Hutin envers Enguerrand de Marigny. La seule différence qui eut lieu entre ces deux victimes de l'avarice, c'est que Girard évita le gibet en mourant pendant qu'on lui faisait subir la question. On mutila néanmoins son cadavre; on confisqua ses biens, et sa famille fut bannie du royaume. Après cette exécution, le roi mit en jugement tous les agents du fisc appelés lombards, et les livra à la vengeance du peuple. Cette mesure de sévérité, en même temps qu'elle remplissait les coffres de Charles IV des dépouilles de ses serviteurs, voilait, sous les apparences de l'amour du bien public, les déprédations du spoliateur.

Dans l'intervalle, Isabelle, sœur de Charles le Bel, et femme d'Édouard II, roi d'Angleterre, vint se réfugier à la cour de France, pour échapper, disait-elle, à la tyrannie insupportable de Hug Spencer, le mignon de son mari. Comme à cette époque les peuples épousaient les querelles des rois, si honteuses qu'elles fussent, la guerre fut déclarée entre les deux pays afin de venger Isabelle : avec l'appui de son frère, cette reine infâme assembla une armée, repassa le détroit, débarqua à Londres, repoussa les troupes royales, et fit prisonniers son mari et le jeune Spencer. Sa vengeance ne s'arrêta pas à une si légère punition : pendant une nuit, des assassins pénétrèrent dans le château de Berkley, où était gardé le malheureux Édouard; il fut arraché de son lit, étendu sur un matelas, la face tournée vers le sol; un des bourreaux étouffa ses cris en lui pressant la tête sous un oreiller, les autres lui écartèrent les jambes, lui introduisirent dans l'anus une corne de bœuf percée aux deux extré-

mités; et à travers la corne, ils plongèrent dans ses entrailles une broche de fer rougie au feu; de sorte que la victime fut assassinée sans qu'on pût voir sur son corps aucune trace de violence!

Hug Spencer eut une fin encore plus cruelle que son maître : sous les yeux mêmes de la reine il fut affreusement torturé, et on lui arracha les parties naturelles pour le punir, disait l'arrêt, de ce qu'il en avait fait un coupable usage avec le monarque; ensuite il fut pendu. Ce qu'il y eut de plus scandaleux, ajoute la chronique anglaise, c'est qu'Isabelle assista à l'exécution, ayant à ses côtés le beau Mortimer, son amant, qui plus tard fut également pendu par les ordres d'Édouard III.

Charles le Bel ne survécut pas longtemps au triomphe de sa sœur; il mourut à Vincennes, le 1er février 1328, ne laissant que des filles pour héritières, et la reine Jeanne enceinte de sept mois. Les barons du royaume se réunirent aussitôt en assemblée, et donnèrent la régence à Philippe de Valois, oncle du roi défunt et frère de Philippe le Bel. Deux mois après, la princesse étant accouchée d'une fille, Philippe de Valois prit le titre de roi. Alors se renouvelèrent les disputes qui avaient eu lieu sous le règne de Philippe le Long, au sujet de l'exclusion des femmes à la couronne : Édouard III, roi d'Angleterre, fils d'Isabelle, voulut élever des prétentions à la couronne de France; mais il fut éconduit par les états du royaume, qui ratifièrent l'avénement des Valois au trône.

Philippe, dont la passion était l'amour de l'argent, essaya pour s'en procurer d'une nouvelle mesure financière qu'il

appela la gabelle, et qui faillit le renverser du trône en soulevant contre lui l'indignation générale.

Pour faire diversion à la haine dont il était l'objet, le roi de France déclara la guerre aux Flamands, et marcha au secours du comte de Cressy, que ses sujets avaient enfermé dans le château de Cassel. L'armée française qu'il conduisit contre les insurgés était forte de trente mille hommes, et n'avait à combattre que de pauvres cultivateurs et des artisans au nombre de douze mille au plus, et commandés par un homme du peuple, un marchand de poissons, nommé Zannec ou Zannequin. Il est vrai que les Flamands étaient animés par l'amour de la liberté, et que ce sentiment sublime exaltait leur courage et suppléait au nombre.

Après plusieurs assauts infructueux, le roi fut obligé de se retirer à quelques lieues de Cassel, et forma un camp pour intercepter les communications du dehors avec la ville, afin de la prendre par famine. Le général ennemi ne fut point dupe de cette tactique; il sortit de la place, vint poser son camp vis-à-vis celui des Français, et pour narguer Philippe, il fit élever un poteau, surmonté d'un coq de bois, avec ces deux vers :

Quand ce coq chanté aura,
Le roi Cassel conquêtera.

D'après ce que racontent les historiens flamands, le rusé Zannec, qu'ils appellent le général Chasse-marée, poussait l'audace jusqu'à venir lui-même dans le camp des Français, sous ses habits de marchand, et vendait du poisson à bon marché, afin d'être bien accueilli des soldats, et de faire

ses observations sans exciter de défiance. Ayant donc remarqué que les officiers restaient longtemps à table, et qu'à leur exemple les soldats dormaient après le dîner; son plan d'attaque fut bientôt conçu, et il ne forma rien moins que le projet de surprendre le roi dans sa tente.

Un jour de grande chaleur, au moment où chacun dormait dans le camp, il fit avancer ses troupes en silence, et passa les lignes ennemies avec quelques gens déterminés et déguisés comme lui en marchands de poissons. Par malheur, au moment où il franchissait l'enceinte de la tente royale, il fut reconnu par un moine, qui cria « aux armes. »

Philippe, réveillé en sursaut, se jeta sur ses armes et se mit en défense; les Français tombèrent sur la petite troupe qui était engagée dans le camp, et massacrèrent jusqu'au dernier homme; le brave Zannequin se défendit avec le plus grand courage, et fut tué un des derniers. Le roi fit ensuite attaquer les Flamands, qui furent mis en déroute après une vigoureuse résistance. Ainsi se termina cette funeste journée, qu'on nomma la journée de Cassel : la ville se rendit; le seigneur de Cressy fut rétabli dans son comté, et put assouvir sa vengeance sur ses sujets rebelles.

De retour dans sa bonne ville de Paris, le roi trouva un cartel de défi du jeune roi Édouard III, qui l'appelait en champ clos pour lui disputer la couronne de France. Mais le lâche Philippe préférait voir les peuples s'entr'égorger pour ses querelles plutôt que d'exposer sa personne aux chances d'un combat singulier; et il entama ces guerres effroyables qui devaient couvrir la France et l'Angleterre de désastres et d'embrasements pendant plusieurs siècles.

« Ce sont les commencements des douleurs de notre pauvre » France, qui fut tant ravagée par l'Anglais, » disent les chroniqueurs ; en effet, les journées fatales de Crécy et de l'Écluse, la prise de Calais, vinrent porter un coup terrible à notre marine et à nos finances. Aux calamités qui signalèrent l'avénement de la maison des Valois sur le trône, se joignirent la peste et la famine, qui exercèrent leurs ravages sur les populations des villes et des campagnes. Enfin, après un règne de vingt-deux ans, Philippe mourut à Nogent-le-Rotrou, le 12 août 1350, et le royaume s'en trouva délivré.

Jean, son fils aîné, lui succéda à l'âge de quarante ans : ce prince était d'un naturel emporté, d'un esprit étroit, et capable tout au plus de commander à des moines; il se trouva néanmoins par le hasard de sa naissance, et par le fait de la loi d'hérédité, appelé à gouverner un grand peuple. Son règne commença par des exécutions : le connétable Raoul, comte d'Eu et de Guines, fut décapité par ses ordres, sans avoir été mis en jugement; les deux frères d'Harcourt, seigneurs de Maubrée et de Colinet, eurent le même sort; enfin, unissant la perfidie à la férocité, il invita le roi de Navarre à une fête, fit traîtreusement massacrer sa suite, et le fit prisonnier contre le droit des gens.

Cette dernière lâcheté suscita au roi Jean des ennemis puissants ; le frère, les parents et les amis du roi de Navarre prirent les armes pour le venger, et la guerre éclata dans le midi de la France.

A la faveur de nos discordes civiles, les Anglais étendaient impunément leurs conquêtes dans les provinces; et déjà

Édouard, prince de Galles, surnommé le prince Noir, après avoir mis à feu et à sang l'Auvergne et la province du Limousin, avait poussé jusqu'en Poitou, lorsque enfin l'imminence du danger obligea le roi à suspendre la guerre contre la Navarre, pour défendre ses propres domaines. Une armée de quatre-vingt mille hommes fut levée à la hâte : Jean en prit le commandement, marcha contre les Anglais, qu'il atteignit à deux lieues de Poitiers, dans une vaste plaine plantée de vignes. Édouard n'avait alors avec lui que huit mille soldats, qui se trouvaient serrés de tous côtés par l'armée française; comme il ne lui restait pas même l'espoir d'échapper à ses ennemis par une retraite, il envoya offrir au roi de France de lui rendre toutes les places et les châteaux qui étaient en son pouvoir, de signer une trêve de sept ans, et de payer les frais de la guerre; ne demandant en échange que la permission de se retirer avec armes et bagages.

Jean, dans l'enivrement d'un triomphe qu'il regardait comme assuré, refusa ces conditions, et répondit qu'il voulait avoir l'honneur de vaincre celui qui passait pour le plus habile capitaine de son temps. La bataille eut lieu entre les Français et les Anglais; et les désastres de cette journée, après cinq siècles écoulés, sont restés dans l'histoire comme un monument de honte que la royauté a légué à la France! Quatre-vingt mille Français furent taillés en pièces par huit mille Anglais! Jean lui-même et Philippe, son quatrième fils, furent pris par le vainqueur et conduits à Londres.

Cette captivité du roi et la régence de Charles, son fils aîné, occupent une grande place dans nos chroniques par le récit des calamités qui en furent les tristes conséquences. Le roi

de Navarre parvint à sortir de prison, ralluma la guerre civile, et voulut même disputer la couronne de France au régent. Celui-ci, obligé de tenir constamment une armée sur pied pour résister à ses ennemis, épuisa bientôt les ressources de la nation; et lorsqu'en outre de ces dépenses extraordinaires il eut encore à satisfaire aux exigences de son père, qui semait l'or à pleines mains dans les fêtes qu'il donnait, à Londres, à la comtesse de Salisbury, sa maîtresse, il se trouva dans la nécessité de doubler les tailles et les gabelles. Cette augmentation d'impôts provoqua un soulèvement jusqu'alors sans exemple : l'autorité du régent fut méconnue; les états-généraux furent même impuissants pour arrêter le mouvement populaire; c'était la lutte qui commençait entre la démocratie et la royauté.

Voici comment en parle la chronique de Saint-Denis : « Le lundi, vingt-huitième jour de mai 1357, les gens de » labour s'émurent dans le pays de Beauvoisin, et cou- » rurent sus aux gentilshommes, sous la conduite de Guil- » laume Caillet, leur capitaine; ils brûlèrent les châteaux » forts, et égorgèrent les seigneurs, leurs femmes et leur » lignée, aux cris de : Vive la liberté! vive la jacquerie! Un » grand nombre de villes du royaume imitèrent leur exemple. » A Paris, un moine, nommé Charles Consac, prêcha publi- » quement contre le roi, contre le régent et contre la reine, » qu'il accusait des malheurs de l'état; les bourgeois pri- » rent les armes et chassèrent les troupes royales.

» Pour un moment, la cause du peuple triompha; Étienne » Marcel, prévôt des marchands, fut investi d'une espèce » de dictature 'il exerça avec une fermeté très-remarqua-

» ble. Le régent fut obligé de se parer des couleurs adoptées » par la nation; et son autorité fut impuissante pour protéger » Robert de Clermont, maréchal de Normandie, et Jean de » Conflans, maréchal de Champagne, ses partisans, qui » avaient refusé de prendre les mêmes emblèmes. Ces deux » seigneurs furent pendus sous les yeux du prince.

» Tout cela eut malheureusement une courte durée, car le » régent, étant parvenu à s'échapper de Paris, soudoya des » bandes de gens sans aveu, dont il donna le commandement » à un misérable, nommé Jean Maillard. Ceux-ci se présen- » tèrent un matin à la porte Saint-Antoine, agitant une » bannière du roi de France, et criant : Mont-Joye! Saint- » Denis! au roi! au duc! et sans qu'on eût le temps de fermer » les portes de la ville, ils se jetèrent sur les gardes, les égor- » gèrent, et Jean Maillard assomma lui-même par derrière » d'un coup de hache le courageux Marcel. Le cadavre de ce » défenseur des libertés publiques et ceux des autres citoyens » tués dans la mêlée furent traînés dans les rues et jetés au » charnier de Montfaucon. Le même soir, le régent fit son » entrée dans sa bonne ville de Paris! »

Pendant qu'on égorgeait ses sujets, le roi Jean continuait à courir les tavernes de Londres, et cherchait à mériter le titre de roi des ivrognes, qui lui avait été donné par les insulaires; enfin il se fatigua de la prison, et se racheta moyennant une rançon et un traité qui transmettait à Édouard III, en pleine souveraineté, le Poitou, les fiefs de Thouars et de Belle-Ville; les provinces de la Gascogne, de l'Agenois, du Périgord, du Limousin; les pays de Cahors, de Tarbe, de Bigorre, de Rouergue, de l'Angoumois, ainsi que les villes

de Montreuil-sur-Mer, de Ponthieu, de Calais, de Guines, de Méry, de Sangite, de Boulogne, de Humes, de Vales et d'Ouin; il s'engageait en outre à lui payer trois millions d'écus d'or.

Malgré l'épuisement où se trouvaient les finances du royaume, les états de la noblesse témoignèrent leur joie du retour de Jean, en lui offrant un buffet ciselé en vermeil, qui avait coûté plus d'un million cinq cent mille livres! Comme d'ordinaire, ce fut le peuple qui paya. Pour tout remercîment, le roi Jean doubla les impôts; ensuite il mit sa propre chair à l'encan, et vendit sa fille Isabelle à Galéas, tyran de Milan, pour six cent mille florins, qu'il vint dépenser à Londres avec la comtesse de Salisbury. Du reste, ce fut son dernier voyage; à la suite d'un excès de table, il eut une violente indigestion, dont il mourut le 8 avril 1364. Son corps fut rapporté à Paris, en grande pompe, et déposé à l'abbaye de Saint-Denis, cette redoutable et dernière demeure des rois de France.

Charles V, fils aîné de Jean, lui succéda, et se fit décerner, en montant sur le trône, le surnom de Sage, que les chroniqueurs du temps lui ont conservé, « parce que, disent-ils, » ce prince avait moult prudence, et ne paraissait jamais à la » tête de ses armées, pour ne pas tomber au pouvoir des en» nemis, et afin d'éviter le sort de son père. » Ce titre de sage ne pouvait pas en effet lui être donné à cause de ses grands talents dans l'administration du royaume, car, sous sa régence, les provinces avaient été ravagées par des bandes de pillards, appelées Compagnies franches, sans qu'il songeât même à les détruire; ce n'était pas à cause de sa grande

loyauté, car, dès qu'il fut roi, il rompit sans motif les traités faits avec les Anglais, et recommença la guerre pour reconquérir les places qui leur avaient été abandonnées; il ne mérita pas davantage le titre de sage par ses lumières et par la force de son esprit, car il était plus ignorant et plus superstitieux qu'aucun de ses sujets. Sans cesse entouré de magiciens, d'astrologues ou de sorcières, Charles V ne faisait pas un traité ni la plus simple démarche qu'il n'eût auparavant consulté ses devins pour connaître les arrêts du ciel : son seul mérite est d'avoir laissé le commandement de ses armées au connétable du Guesclin et à l'amiral Jean de Vienne, dont les exploits illustrèrent son règne et firent oublier la lâcheté du monarque.

A la couardise, Charles V joignait la cruauté, ainsi qu'il paraît par le récit des atrocités qui furent commises dans la ville de Montpellier, cité jusqu'alors indépendante et qui avait eu le malheur de passer sous sa domination. Comme le peuple s'était soulevé contre les agents du fisc, et refusait de payer les impôts qui avaient été doublés, le bon roi s'en émut et chargea le duc de Berry, son frère, et une armée composée de compagnies franches, de mettre ses sujets à la raison. A l'approche de ces bandes de pillards, les malheureux insurgés furent saisis de terreur; ils déposèrent immédiatement les armes, et envoyèrent les clefs de la ville avec une députation des principaux habitants, la corde au cou, pieds nus, les vêtements déchirés, la tête couverte de cendres, et accompagnés des gens d'église portant les bannières et la croix. Le frère du roi reçut les clefs, poursuivit sa route et fit son entrée dans Montpellier : les rues étaient

bordées des deux côtés par une haie de vieillards, de femmes et d'enfants à genoux, poussant des gémissements et criant miséricorde ! mais ce tigre à face humaine, inaccessible à la pitié, fit immédiatement saisir six cents de ces infortunés, et au nom du très-haut, très-puissant et très-miséricordieux Charles V, roi de France, deux cents furent pendus, deux cents furent décapités, et deux cents brûlés vifs : leurs biens furent confisqués au profit de la couronne, et leurs enfants déclarés infâmes. On fit grâce au reste de la population, à la condition toutefois que la ville payerait à son gracieux monarque cent vingt mille livres d'or !

Quelque temps après cette sanglante exécution, Charles le Sage mourut, léguant à la nation, comme dernier monument de sa sagesse, l'ordonnance qui remettait en vigueur le décret de Philippe le Hardi, et qui fixait la majorité des rois à quatorze ans ! Il appuyait son opinion de raisonnements et de citations puisés dans la Bible et dans l'Art d'aimer d'Ovide, et qui prouvaient, suivant lui, que les rois étaient plus précoces que les autres hommes. Comme son fils n'avait pas encore atteint sa treizième année, il fut néanmoins obligé de lui donner des tuteurs et de former un conseil de régence composé des ducs de Berry, d'Anjou, de Bourgogne, et de Bourbon.

Charles V mort, le royaume fut encore bouleversé par les intrigues des princes, qui se disputaient la présidence du conseil de régence ; après plusieurs mois de luttes sanglantes et acharnées, ils finirent par s'entendre, et déférèrent au duc d'Anjou l'exercice de l'autorité souveraine, sous la condition qu'il abandonnerait à ses frères les trésors du roi défunt sans en rien réserver. Pour compenser le sacrifice qu'il était

obligé de faire, le régent augmenta les impôts, et commit de si nombreuses exactions, que les habitants de Paris, de Rouen et d'Amiens se fatiguèrent de payer et assommèrent les officiers du fisc.

Lorsque le jeune Charles eut atteint sa majorité, il se rendit à Reims, accompagné de ses oncles et des seigneurs de la cour, et reçut l'huile sacrée et la couronne des mains de l'archevêque Richard Picpus. Dans son impatience d'exercer par lui-même l'autorité royale, cet enfant de quatorze ans leva une armée et marcha au secours du comte de Flandre, que ses sujets avaient détrôné, parce que, dit Juvénal des Ursins, « ce seigneur voulait faire de grandes exactions, tailler, » piller, égorger, ainsi que faisaient les rois de France! »

Cet exécrable rejeton de Charles V eut la gloire de faire massacrer quarante mille citoyens, commandés par le célèbre Philippe Artevelle. Néanmoins la nouvelle de cette victoire, remportée sur un peuple ami, exaspéra les esprits en France; les Parisiens se soulevèrent, coururent à l'hôtel de ville, en brisèrent les portes, s'emparèrent des armes qu'ils y trouvèrent, ainsi que d'un grand nombre de maillets de plomb, ce qui fit donner aux insurgés le nom de maillotins; ensuite ils se ruèrent dans les rues, assommèrent les soldats, les fermiers des aides et tous les suppôts de la tyrannie; ils délivrèrent les prisonniers, brûlèrent les hôtels des princes, et se déclarèrent libres et affranchis de toutes sujétions royales ou princières.

Mal en prit aux courageux bourgeois de s'être révoltés, car Charles, le jour de son entrée dans Paris, en fit brûler plus de cinq cents; pendant plus de trois mois il en fit con-

stamment torturer et pendre jusqu'à trente et quarante chaque jour, donnant tant de besogne aux bourreaux, que ceux-ci imaginèrent de lier les condamnés dans un sac et de les jeter à la Seine, pour alléger leur travail.

Enfin, lorsque le jeune roi fut rassasié de sang, il fit publier à son de trompe que le peuple eût à se rassembler sur la place du Palais; et là, assis sur un trône étincelant d'or et de pierreries, il fit lire par son chancelier, Pierre d'Orgemont, le discours suivant : « Manants et bourgeois de Paris, » vous avez mérité mille morts pour avoir massacré les maltôtiers au lieu de payer vos impôts! Ne savez-vous donc » pas que les rois ont reçu de Dieu le pouvoir de prendre » vos biens, vos femmes et vos enfants, et même votre vie, » sans que vous ayez le droit de faire entendre un murmure? » Ainsi, vous qui avez eu l'audace de vous révolter, tremblez » sur la punition de vos crimes, car Charles le Bien-aimé est » juste, et il vous fera une justice terrible! »

Pendant cette allocution, le peuple attendait à genoux la sentence royale; alors les oncles de Charles, feignant d'être attendris, se jetèrent aux pieds du roi, en le suppliant de faire grâce; « les dames et les demoiselles de la cour, rap» porte la chronique, agenouillées et pleurant, crièrent mi» séricorde! mais il paraissait toujours inflexible. Enfin les » pauvres citadins, femmes, enfants, vieillards, à genoux, » têtes nues, baisant la terre, commencèrent à crier miséri» corde! Charles, à qui on avait fait la leçon, leur accorda » la vie sauve, et les condamna seulement à lui donner la » moitié de leurs biens. Lorsque ses collecteurs eurent fait » main basse sur tout ce qu'ils trouvèrent dans les maisons,

» le miséricordieux prince abandonna la ville au pillage de » ses gens d'armes ! »

Rouen, Orléans, et un grand nombre d'autres villes, qui avaient suivi la révolte de Paris, furent le théâtre d'atrocités plus effroyables encore; et cependant ce n'étaient que les préludes des calamités que réservait à la France cet abominable règne. Isabeau de Bavière devait bientôt faire oublier les crimes de Charles VI, et consommer la ruine du royaume en le vendant aux Anglais.

Cette princesse avait à peine quatorze ans lorsqu'elle vint en France pour la première fois; le roi la vit dans une cérémonie religieuse, en devint éperdument amoureux, et l'épousa. Isabeau n'apporta à son mari qu'un cœur corrompu et déjà initié à la débauche; leur union fut célébrée à Amiens, le 17 juillet 1385.

Malgré l'extrême misère où se trouvait réduite la France, il fallut trouver néanmoins des sommes énormes pour payer les fêtes de la cour; et le pauvre peuple fut de nouveau pressuré. On est tenté de révoquer en doute l'exactitude de nos anciennes chroniques, en lisant les détails des magnificences qui furent déployées lors de l'entrée de la reine dans Paris; et l'on se demande lequel est le plus extraordinaire, ou de l'insolence du roi et de ses ministres, qui venaient insulter à la misère publique, ou de la longanimité du peuple, qui ne balayait pas sur son chemin cette poignée de courtisans et de valets.

Toutes les rues étaient tendues de riches étoffes de velours et de brocart; le pont que devait traverser le cortége avait été entièrement recouvert d'un drap de soie bleu brodé de

fleurs de lis d'or. Dans chaque carrefour, des fontaines artificielles versaient les unes du lait, les autres du vin ou des liqueurs parfumées. L'église de Notre-Dame avait été richement pavoisée de drapeaux de soie bleu et or; et lorsque la reine arriva sur le parvis, un jeune adolescent descendit comme un archange, du sommet de la basilique, déposa une magnifique couronne sur le front d'Isabeau de Bavière, et s'éleva en agitant ses ailes comme s'il fût remonté au ciel.

Sur la place du grand Châtelet on avait élevé un trône d'azur et d'or, en forme de lit de justice, entouré d'un immense hémicycle de gradins recouverts de riches tentures de soie; au milieu de la place était un cerf de bois doré de dimension extraordinaire, portant des cornes en or massif et au cou duquel était appendu un collier enrichi d'escarboucles, figurant dans ses contours les armes de France; cette machine renfermait dans ses flancs plusieurs hommes, qui, au moyen de ressorts cachés, la poussèrent sur le passage de la reine, afin de lui présenter un glaive étincelant de pierreries.

Arrivés au Louvre, les deux époux se récréèrent par le spectacle d'un magnifique carrousel; le soir, il y eut festin, danses et bal masqué. « Cette nuit-là, dit la chronique du » moine de Saint-Denis, la pudeur ne fut non plus ménagée, » que le bien des pauvres n'avait été épargné dans la journée; » toute la cour, hommes et femmes, ivres de vin et de li» queurs, s'abandonnèrent, à la faveur du masque, à de » grandes débauches. Madame la reine se livra incestueuse» ment au duc d'Orléans, frère du roi, et la femme de ce » prince s'abandonna pareillement au jeune monarque. »

A partir de ce jour les maux de la France, qui étaient déjà bien grands, s'accrurent d'une manière effrayante. Les tailles, les aides et les gabelles furent perçus jusqu'à cinq fois dans la même année; les monnaies furent encore altérées; et, pour comble de malheur, le roi tomba en démence par suite d'un événement qui fut attribué à une machination infernale concertée entre la reine Isabeau et le duc d'Orléans.

En traversant une forêt voisine du Mans, pendant les grandes chaleurs du mois d'août, au moment où Charles VI était seul en avant de sa suite, un homme gigantesque, couvert de haillons, s'élança à la bride de son cheval et lui cria : « Arrête, roi! ne passe pas outre, car tu es trahi; » tes ennemis vont te massacrer! » Tremblant, éperdu, à cette brusque apparition, Charles pique des deux et lance son cheval dans la forêt; l'animal s'embarrasse dans des ronces et tombe avec son cavalier : celui-ci se croit attaqué par des assassins, son imagination s'égare, il se relève, tire son épée, court sur ses gardes, les frappe, en blesse quelques-uns, en tue d'autres, et se défend avec acharnement contre ceux qui venaient à son secours. On fut obligé de le rapporter au Mans, lié sur un chariot : le roi était fou!

Néanmoins sa démence lui laissait quelques intervalles de lucidité, qui firent concevoir aux médecins l'espoir de le guérir. Ce n'était point le compte du duc d'Orléans et de l'infâme Isabeau, qui voulaient s'emparer du suprême pouvoir. Alors, dit-on, ils formèrent le projet de se défaire du roi, et voici de quelle manière : Sous prétexte de distraire le pauvre insensé, ils organisèrent une fête de nuit, le déguisèrent en esclave sauvage, et le couvrirent d'étoupes attachées à son

corps avec de la poix-résine; le prince fit son entrée dans le bal avec quatre jeunes seigneurs vêtus du même costume, et attachés les uns aux autres avec une chaîne de fer. Mais à peine s'étaient-ils mêlés à un quadrille, qu'un autre masque, le duc d'Orléans, s'approcha des sauvages avec une torche enflammée dont il les toucha comme par mégarde. En un instant le feu se communiqua aux étoupes imprégnées de poix, et les quatre infortunés furent brûlés vifs sans qu'il fût possible de leur porter secours; le roi seul fut sauvé, grâce à la présence d'esprit de la duchesse de Berry, qui l'enveloppa de son manteau et étouffa le feu.

Cette déplorable scène rendit incurable la maladie de Charles VI, et les médecins durent renoncer à l'espérance de jamais rétablir sa santé : la folie augmenta de jour en jour, et bientôt on fut obligé de l'amuser comme un enfant, avec des cartes, avec des oiseaux ou avec des singes. Dans certains moments la démence du roi devenait furieuse, et on ne pouvait en calmer les accès qu'en lui livrant des femmes qu'on renfermait dans sa chambre. Isabeau, qui s'était faite la pourvoyeuse de son mari, trouva enfin une belle jeune fille, appelée Odette de Champdivers, qui avait une grande ressemblance avec elle; et moyennant un prix convenu, ses parents consentirent à la livrer aux caresses révoltantes de Charles VI. De ce commerce monstrueux naquit une fille, nommée Marguerite de Valois, qui fut légitimée plus tard par Charles VII, et mariée au seigneur de Belleville.

Les états-généraux se rassemblèrent pour nommer un régent pendant la maladie du roi; la garde de sa personne fut confiée à Isabeau, et le gouvernement de la France fut donné

au duc de Bourgogne. Son compétiteur le duc d'Orléans réclama contre cette disposition, et avec l'aide de la reine, il obligea le régent à quitter la cour et à lui céder momentanément la direction des affaires. Alors commença entre ces princes une lutte acharnée, qui pendant des années couvrit la France de désastres. Le duc de Bourgogne marcha sur Paris à la tête d'une armée formidable, et chassa à son tour de la capitale son ennemi et sa maîtresse l'infâme Isabeau, qui vint accoucher à Melun d'un bâtard, qui dans la suite monta sur le trône sous le nom de Charles VII.

La reine profita de cette circonstance pour rétablir les affaires du duc d'Orléans, en faisant signer à Charles VI un testament qui déclarait, s'il venait à mourir, son fils aîné habile à porter la couronne. En conséquence la régence fut abolie, et les états-généraux n'ayant plus le droit d'intervenir dans l'administration du royaume, le duc de Bourgogne perdit la position qui lui avait été donnée par cette assemblée.

Isabeau, comme mère des princes, conserva toute autorité sur la France, et elle exerça sa tyrannie avec une telle rigueur, que les provinces, écrasées d'impôts, accablées de misères, essayèrent de se révolter. Efforts impuissants! les soldats de cette Messaline eurent bientôt mis à la raison des infortunés hâves de faim, qui n'avaient pas même la force de porter des armes. Néanmoins, pour plus de sûreté, la reine défendit par ordonnance publique, sous peine de mort, aux citoyens d'avoir des épées, des dagues, ou seulement des couteaux. Après quoi elle résolut d'en finir avec la faction ennemie en faisant poignarder le duc de Bourgogne par les gens du duc d'Orléans.

Elle s'était trompée dans son calcul, car ce crime ne resta pas impuni; Jean Sans-peur, fils du duc de Bourgogne et son successeur, se trouvait alors obligé de venger et la mort de son père et son propre honneur, fort endommagé par l'arrogance du duc d'Orléans, qui s'était vanté d'avoir défloré sa jeune épouse. La haine qu'il portait à l'amant de la reine poussa Jean Sans-peur dans le parti du peuple; il s'opposa aux exactions d'Isabeau, censura sa conduite, et signala à la vindicte publique l'hôtel de la rue Barbette, où le duc d'Orléans et sa royale maîtresse se réunissaient chaque nuit avec des mignons et des femmes perdues.

Devenu l'idole de la nation, et certain d'être soutenu par le peuple, toujours facile à s'enthousiasmer pour ceux qui paraissent soutenir ses intérêts, le duc de Bourgogne ne voulut pas retarder plus longtemps sa vengeance. Un soir, il fit aposter au détour de la rue Barbette une troupe d'assassins, commandés par un capitaine appelé Raoul, qui, comme lui, avait été déshonoré par le duc d'Orléans; et lorsque ce prince sortit de la maison de débauche, ils se précipitèrent sur lui, le renversèrent de cheval, lui fendirent la tête à coups de hache et lui coupèrent le poing. Cet assassinat plongea la cour dans la consternation; Isabeau s'enfuit de Paris, et emmena le roi et les princes, qu'elle mit sous la garde du duc de Bretagne.

Aussitôt la guerre civile éclata et les Français se partagèrent en deux factions; les uns, appelés les Armagnacs, se rangèrent sous les ordres du connétable d'Armagnac et de Charles, fils aîné du duc d'Orléans, et adoptèrent, comme signe de ralliement, une bande blanche cousue à leurs vê-

tements; les autres, et ils étaient en plus grand nombre que les premiers, suivirent la fortune de Jean Sans-peur, et attachèrent une bande rouge sur leurs habits. Pendant plusieurs années, les deux partis se disputèrent tour à tour la capitale, le glaive à la main, et remplirent le royaume d'incendies, de pillages et de massacres. A chaque revers, la faction vaincue implorait l'appui des Anglais contre le parti triomphant, et ouvrait ainsi l'entrée de la France aux étrangers.

Pendant que les peuples s'entr'égorgeaient pour les querelles des d'Orléans, la prostituée royale continuait le cours de ses débauches, et ne changeait rien à ses habitudes crapuleuses. Enfin, le dauphin Louis, qui était alors âgé de seize ans, forma avec son frère Jean le projet de s'emparer du pouvoir, pour sauver sa couronne, qu'il voyait compromise par l'inconduite de sa mère. Malheureusement Isabeau fut informée de la conspiration, et le jeune prince fut empoisonné. Jean voulut poursuivre les projets de son frère, et comme lui, il mourut empoisonné.

Charles, le bâtard de la reine, le dernier de ses fils, échappa à cette mégère par une ruse qui montre à quel degré de corruption était déjà parvenu cet enfant de treize ans. Profitant d'un des intervalles de raison dont le roi jouissait encore au milieu de sa folie, le jeune Charles l'instruisit des adultères de sa mère avec un seigneur de la cour, nommé Bois-Bourdon, et offrit de le conduire au château de Vincennes, qui avait été transformé en lieu de débauches depuis l'assassinat de la rue Barbette. Charles VI, dont la jalousie s'était réveillée par ces horribles confidences, partit aussitôt avec le jeune prince, et surprit l'impudique Isabeau sans vêtements

et renfermée dans une même chambre avec son nouvel amant.

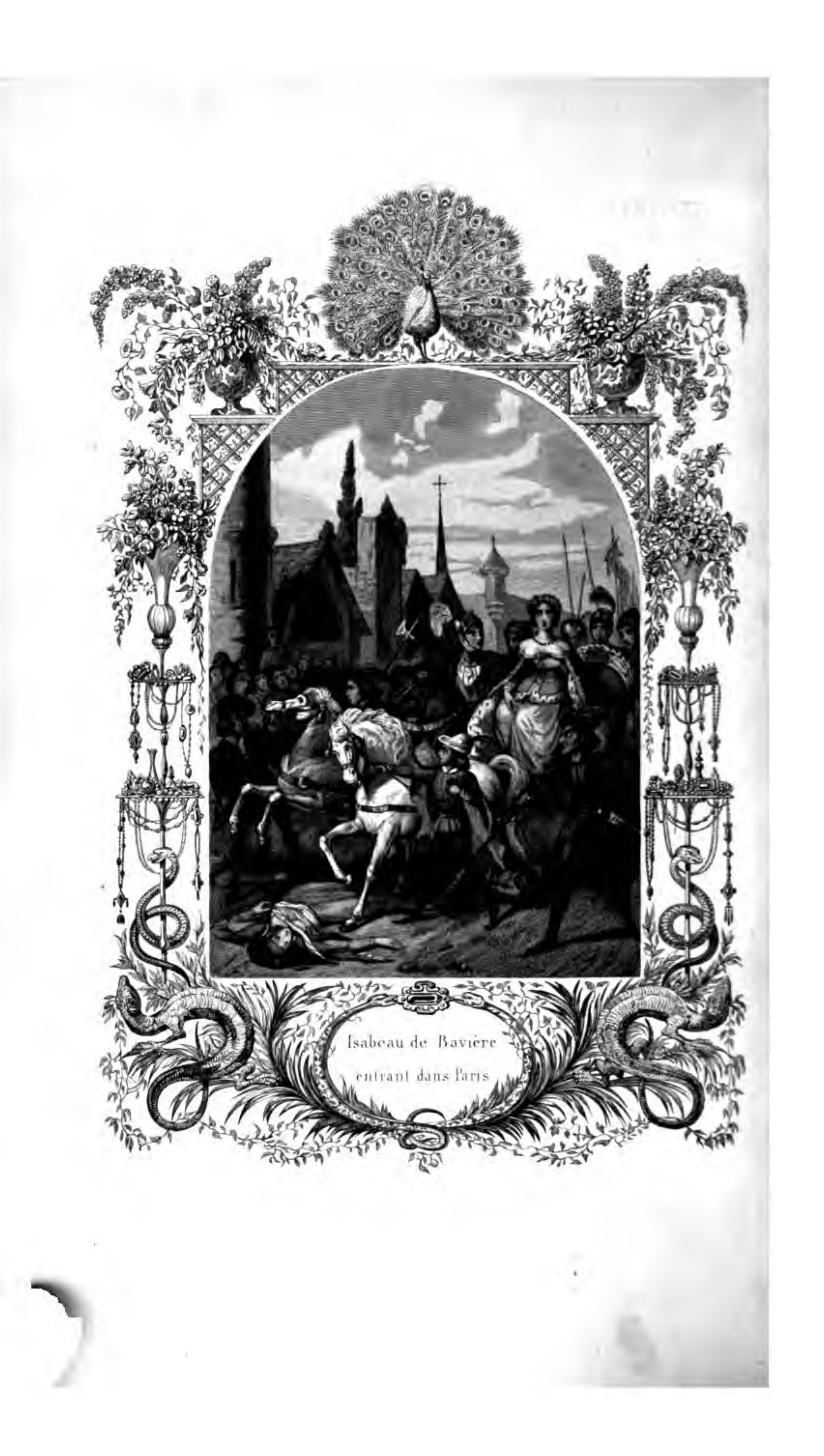
Des bras de la reine, l'infortuné Bois-Bourdon passa entre les mains du bourreau; et après avoir subi la torture, il fut traîné à la Seine, lié dans un sac de cuir sur lequel on avait écrit ces mots: « Laissez passer la justice du roi. » Isabeau fut reléguée à Tours, dans l'abbaye de Noirmoutiers; et le comte d'Armagnac et le dauphin restèrent maîtres de l'autorité souveraine.

De là naquit une haine implacable entre la mère et le fils : la reine, ne respirant que vengeance, songea à Jean Sans-peur, qui était seul capable de la seconder dans ses projets contre le dauphin et contre le connétable; elle fit taire ses anciennes inimitiés, se réconcilia avec le meurtrier de son amant, et lui envoya des émissaires pour lui offrir de réunir leurs haines communes et d'associer leurs ambitions. Le duc de Bourgogne consentit à cette exécrable alliance; il marcha sur l'abbaye de Noirmoutiers avec huit cents chevaux, délivra Isabeau de Bavière, et fit sur l'heure même sa maîtresse de celle qui avait fait assassiner son père et dont il avait fait massacrer l'amant!

Ensuite ils se rendirent à Chartres, où la reine publia les premières ordonnances émanées d'une autorité qu'elle s'attribuait elle-même, en créant un parlement et en faisant graver un sceau qui représentait la France agenouillée, les bras étendus, et implorant Isabeau comme sa divinité tutélaire. Dans les différents actes de cette époque qui furent expédiés en son nom, elle s'intitulait : « Par la grâce de Dieu, » reine de France, ayant pour monseigneur le roi, le gou-» vernement et l'administration du royaume! »

Fatigués de voir leur autorité circonscrite à quelques villes ou villages des environs de Chartres, Jean Sans-peur et la reine résolurent de rentrer à Paris : l'or, la corruption et les promesses leur amenèrent des partisans ; ils excitèrent une sédition violente dans la capitale, et après cinq jours de luttes et de combats leur parti triompha. Tanneguy du Châtel, prévôt des marchands, eut la plus grande peine à soustraire le dauphin aux Bourguignons ; le connétable tomba en leur pouvoir et fut plongé dans les cachots de la Bastille, avec les officiers et les citoyens qui avaient suivi son parti. En signe de victoire, ils arborèrent leur drapeau sur le Louvre, sur la tour Saint-Jacques et sur celle de Notre-Dame : puis les massacres et le pillage recommencèrent dans les rues de Paris. Les partisans d'Isabeau et du duc de Bourgogne, gorgés de vin, tournèrent leur fureur contre les malheureux habitants, et commirent de si grandes atrocités, qu'il a fallu une Saint-Barthélemi pour en affaiblir le souvenir. Des troupes d'égorgeurs, conduits par les nobles, par les Luxembourg, les d'Harcourt, les Chevreuse, les Chatelux, par ces descendants de l'antique chevalerie, coururent aux prisons du Palais, à celles du grand Châtelet, du petit Châtelet, à celles de Saint-Martin des Champs, de Saint-Magloire, en arrachèrent les prisonniers, les précipitèrent des fenêtres sur les piques des soldats, déchirèrent leurs cadavres par lambeaux, et firent ainsi périr plus de trois mille victimes !

Cette horrible boucherie n'était elle-même que le prélude de nouvelles atrocités : ces cannibales en vinrent à forcer les maisons et les églises, tuant impitoyablement tous ceux qu'ils rencontraient, hommes, femmes, enfants, vieillards;


Isabeau de Bavière
entrant dans Paris

et joignant l'ironie à la férocité, les soldats, après avoir violé les femmes enceintes, leur ouvraient le ventre, et plongeaient les mains dans les entrailles de leurs victimes « pour » en arracher, disaient-ils, les petits chiens qui remuaient. »

Un incendie effroyable vint mettre un terme au carnage; il était temps, déjà dix mille cadavres encombraient les rues de Paris. Le lendemain, la reine Isabeau fit son entrée dans la capitale, couronnée de myrte, dans un magnifique costume, et traînée sur un char resplendissant d'or et de pierreries : son amant, Jean Sans-peur, l'escortait avec douze cents hommes d'armes. Sur leur passage, les soldats criaient Noël, agitaient leurs banderoles, et jetaient des fleurs et des palmes afin de cacher les cadavres que les roues du char broyaient sur la route. Charles VI reçut la reine avec les marques de tendresse qu'il eût prodiguées à une épouse chérie, et il accueillit le duc de Bourgogne comme un frère bien-aimé. Le malheureux était fou!

Jean Sans-peur et Isabeau, terribles dans leurs vengeances, s'acharnèrent contre les partisans des Armagnacs et du dauphin. Aux massacres succédèrent les assassinats juridiques; chaque jour on voyait de lugubres cortéges de tombereaux qui charriaient les cadavres des suppliciés, et les déposaient à la voirie hors des murs de la ville, comme indignes d'une sépulture chrétienne. De ce foyer d'infection s'exhalèrent bientôt des miasmes pestilentiels qui couvrirent la capitale, et emportèrent, dans l'intervalle d'une fête de la Vierge à l'autre, plus de cent mille habitants.

Enfin, pour mettre le comble aux désastres de ce règne, une armée anglaise, commandée par Henri V, fit une des-

cente dans les provinces du Nord, les mit à feu et à sang, et s'avança vers Paris. Dans cette extrémité, le dauphin chercha à sauver sa couronne, et fit proposer au duc de Bourgogne un traité d'alliance par lequel Jean Sans-peur serait maintenu dans ses emplois et dignités, et recevrait en toute souveraineté de nouvelles provinces qu'il adjoindrait à son duché. Les propositions du prince furent acceptées; on signa même une convention où il était question de réunir toutes les forces de l'état pour repousser les Anglais; et une entrevue fut indiquée sur le pont de Montereau pour ratifier les engagements.

Au jour marqué, le dauphin, armé de pied en cap, vint avec une suite nombreuse au lieu du rendez-vous; mais il n'y trouva pas le duc de Bourgogne, qui s'était arrêté à Brai-sur-Seine, et qui montrait quelque répugnance à se rendre à la conférence de Montereau. Charles lui dépêcha inutilement courrier sur courrier pour presser son départ. Tanneguy du Châtel accourut lui-même deux fois pour le déterminer à venir auprès du dauphin, sans pouvoir vaincre son obstination. Alors les agents de Charles corrompirent à prix d'or la dame du Giac, maîtresse du duc de Bourgogne, et Jossequin, son mignon, qui avaient une grande influence sur lui ; et avec leur appui, ils le décidèrent à venir à Montereau. Jean Sans-peur se mit en route accompagné seulement de dix chevaliers, et arriva sur le pont fatal le 10 septembre au matin; dès qu'il aperçut le dauphin, il mit pied à terre, s'avança en saluant respectueusement, et quand il fut assez proche du prince, il se baissa pour lui baiser la main. Au même instant, une hache d'armes s'abattit sur l'infortuné duc! On croit que

ce fut Charles VII lui-même qui porta le premier coup! Tanneguy du Châtel le renversa d'un deuxième coup, et un écuyer l'acheva en le traversant avec son épée depuis le bas ventre jusqu'à la gorge. Après cet assassinat, le dauphin et ses complices coururent à Brai-sur-Seine, et s'emparèrent des équipages de Jean Sans-peur.

Cet acte de félonie et de lâcheté jeta la France dans une horrible confusion : la reine, qui, pour la deuxième fois, voyait ses amants assassinés par son fils, entra dans une rage telle, qu'elle ressemblait à une furie plutôt qu'à une femme. Étouffant alors la voix de la nature, et abjurant tous ses sentiments de mère, elle envoya dans les différentes villes du royaume un manifeste contre son fils, qu'elle appelait bâtard et meurtrier, adjurant les citoyens de se réunir au jeune duc Philippe le Bon, fils de la victime, pour tirer une vengeance terrible de l'assassin. Elle se rendit ensuite à Troyes, traita de la vente du royaume avec le roi d'Angleterre, et lui donna en mariage sa fille Catherine. L'indigne parlement ayant ratifié le marché, Henri V fut déclaré roi de France, et vint s'installer dans le palais du Louvre avec sa jeune épouse, la reine Isabeau et le jeune duc de Bourgogne.

Pour célébrer cet événement, Isabeau dépensa une grande partie des richesses qu'elle avait amassées dans les dernières proscriptions : il est vrai qu'elle espérait par cet étalage de luxe frapper l'esprit de son gendre et régner en son nom; mais elle fut cruellement trompée dans son attente. Henri V, après avoir rançonné la France, retourna en Angleterre avec sa femme, et remit au duc d'Exeter ses pleins pouvoirs pour le gouvernement de son nouveau royaume.

Isabeau fut reléguée dans l'hôtel Saint-Pol avec Charles VI, et obligée de vivre avec un mari insensé. Devenue pour les Français un objet d'horreur, abandonnée par le jeune duc de Bourgogne, insultée par les Anglais, la reine commença à sentir le poids des remords. Pour surcroît d'infortune, la mort frappa presque en même temps Henri V et Charles VI, et vint la priver de son dernier protecteur et du seul lien qui la rattachât encore à la France. Depuis ce moment elle fut délaissée par tous les partis, et traîna sa misérable existence dans l'abjection.

« Si bien, dit Mézeray, que la reine ne pouvait plus pa-
» raître dans les rues sans être montrée au doigt et assaillie à
» coups de pierres. Ses larmes, ses prières, sa vieillesse,
» n'excitaient que la risée de la foule, et non la pitié! »

Isabeau vécut encore dix ans dans cet état de dégradation, manquant quelquefois des choses nécessaires à la vie; châtiment sévère pour une princesse habituée aux adulations des courtisans, et cependant châtiment trop léger pour une reine qui avait accablé la nation de si grands maux.

Enfin elle mourut le 30 septembre 1435, à l'hôtel de Saint-Pol. Son corps fut transporté à Saint-Denis, par eau, sans aucune pompe, dans un petit batelet, et ayant pour toute escorte deux rameurs et un prêtre; on l'enterra près du cercueil de Charles VI!

QUINZIÈME SIÈCLE.

INNOCENT VII,

MANUEL PALÉOLOGUE, empereur d'Orient. | 209e PAPE, A ROME. | CHARLES VI, roi de France.

BENOIT XIII,

A AVIGNON.

Réflexios sur la corruption du clergé au quinzième siècle. — Les légats de Benoît XIII sont retenus prisonniers à Rome. — Élection d'Innocent VII. — Caractère du nouveau pape. — Sédition à Rome. — Innocent se réfugie à Viterbe. — Benoît XIII se rend en Italie. — Innocent retourne à Rome. — Benoît fait empoisonner son compétiteur. — Concile de France.

Dès le cinquième siècle de l'Église, l'humilité était devenue une honte, et la pauvreté un opprobre pour les ministres de la religion. Déjà les évêques chargés de dispenser les biens du ciel aux fidèles, avaient renoncé à leur sainte mission pour s'occuper des moyens de grossir leurs revenus et d'accroître leurs jouissances. Aussi, à partir de cette époque, l'orgueil, l'ambition, la gourmandise et la luxure formèrent le cortége des évêques de Rome· les successeurs de l'Apôtre

devinrent les rois des rois, les seigneurs des seigneurs; et la chambre apostolique, semblable à un gouffre béant, engloutit à leur profit toutes les richesses des nations.

Cependant le quinzième siècle surpassa encore tous les siècles précédents en corruption : les églises devinrent des repaires de voleurs, de sodomites et d'assassins; les papes, les cardinaux, les évêques et les simples clercs exercèrent des brigandages à main armée dans les provinces, et employèrent indifféremment le poison, le fer et le feu pour se défaire de leurs ennemis ou pour dépouiller leurs victimes. L'inquisition prêta aux papes et aux rois son horrible ministère; en France, en Espagne, en Italie, en Allemagne, et en Angleterre, elle enlaça de ses mille bras les victimes de la cupidité des tyrans, et leur fit subir les tortures les plus effroyables. Les campagnes furent couvertes de légions de prêtres et de moines, qui dévoraient la substance des peuples et attiraient dans leurs retraites impures les jeunes filles et les beaux adolescents, qu'ils rejetaient ensuite flétris et déshonorés; les villes devinrent les théâtres d'orgies et de saturnales, où se pressaient dans les palais des évêques des équipages de chasse, des meutes de chiens, des troupes de courtisanes, de mignons, de bateleurs et de bouffons. A toutes ces causes de démoralisation se joignit le grand schisme qui divisa l'Europe en deux camps ennemis et fit couler des flots de sang.

Enfin quelques hommes courageux prirent la défense des peuples opprimés; les descendants des infortunés Vaudois ou Albigeois, si cruellement persécutés par les pontifes, relevèrent la tête et enseignèrent leurs doctrines en Angleterre, en

Allemagne et en France : Wiclef, Jean Hus et Jérôme de Prague continuèrent le mouvement et préparèrent la réforme religieuse qui devait porter un coup si terrible à la puissance temporelle des papes.

Par la mort imprévue du pontife Boniface IX, la question du schisme paraissait simplifiée, et les ambassadeurs français espéraient obtenir des cardinaux la reconnaissance de Benoît XIII comme légitime chef de l'Eglise. En conséquence, le lendemain des funérailles du pape défunt, ils se rendirent auprès des membres du sacré collége, qui se disposaient déjà à entrer en conclave, et les prièrent de différer l'élection jusqu'à ce qu'ils eussent reçu de leur maître une procuration de cession. Malheureusement ils n'avaient pas assez d'or pour acheter tous les cardinaux; bien loin qu'on eût égard à leur demande, on les accusa de chercher à susciter des troubles pour empêcher l'élection : un chevalier napolitain, qui était parent de Boniface, et gouverneur du château Saint-Ange, les fit arrêter au mépris de leur sauf-conduit, et ne consentit à leur rendre la liberté qu'après en avoir reçu une forte rançon.

Immédiatement après leur départ, les membres du collége se formèrent en conclave et proclamèrent Cosmato Meliorato souverain pontife sous le nom d'Innocent VII. Le nouveau chef de l'Église était de Sulmone, ville du royaume de Naples, célèbre par la naissance d'Ovide. Sorti d'un rang infime de la société, Cosmato, par son seul mérite, s'était élevé successivement à tous les grades ecclésiastiques; et Théodoric de Niem affirme que la seule chose qu'on pût lui reprocher était une excessive ambition.

Innocent avait été accueilli sans opposition par les ecclésiastiques italiens; mais il n'en fut pas de même des citoyens, qui revendiquaient le gouvernement des affaires, dont Benoît IX s'était emparé à leur préjudice. Les Gibelins se mirent à la tête des mécontents, et avec l'aide de Jean et de Nicolas Colonna, ils attaquèrent les Guelfes et les refoulèrent dans la partie de la ville située au delà du Tibre. Forcé de donner satisfaction aux révoltés, Innocent conclut avec eux un traité par lequel il déclarait leur abandonner la souveraineté dans Rome, et consentir à ce que les citoyens nommassent des régents pour la conduite des affaires d'état.

Malgré cette reconnaissance solennelle des droits du peuple, il chercha bientôt à rétablir sa domination; il voulut, sous prétexte de se mettre à l'abri d'un coup de main, entourer la ville de troupes et introduire dans la cité Léonine plusieurs compagnies franches. Comme cette manifestation compromettait les libertés publiques, les régents se hâtèrent de venir au palais pontifical pour adresser des remontrances au saint-père et pour le supplier de faire éloigner ses soldats; mais on ne leur donna pas le temps de s'acquitter de leur mission; à peine furent-ils entrés dans la salle d'audience, que, sur l'ordre de Louis Meliorato, neveu du pape, des satellites farouches tombèrent sur eux, les saisirent par les bras et par les pieds, et les précipitèrent des fenêtres du Vatican sur le pavé, où ils furent écrasés par la violence de la chute.

Une semblable exécution, faite au mépris des lois divines et humaines, exaspéra les esprits; le beffroi du Capitole fut mis en branle, le peuple courut aux armes, attaqua les palais

des cardinaux et pendit tous ceux qu'on put arrêter. Innocent eut à peine le temps de se sauver avec sa cour pour éviter le sort de ses partisans; ses armoiries furent traînées dans la boue, ses portraits brisés et son effigie brûlée publiquement, revêtue des habits pontificaux.

Benoît XIII, instruit de ce qui se passait à Rome, voulut profiter des circonstances, et publia qu'il se préparait à passer en Italie pour conférer avec son compétiteur sur les moyens d'opérer enfin la réunion de l'Église; il ordonna en conséquence une levée de décimes en France et dans les différents pays de son obédience, pour subvenir aux frais de son voyage. Ce nouvel impôt fut payé par les provinces, malgré la vive opposition du parlement, et le saint-père put s'embarquer à Nice pour mettre ses projets à exécution. Il se rendit d'abord à Gênes, où commandait le maréchal Boucicaut, son ancien adversaire, et qui depuis la cessation des hostilités était devenu son ami. Par son influence, cette ville se déclara en faveur du pape d'Avignon, et détermina Pise, ainsi que les villages voisins, à se soustraire à l'obédience du pontife romain.

Les Génois se repentirent bientôt d'avoir ouvert l'entrée de leur ville à Benoît XIII et aux vagabonds qui formaient sa garde particulière, et qui commettaient chaque jour de nouveaux vols. Cette milice, accoutumée au pillage, excita tant de mécontentement, que le maréchal Boucicaut résolut d'en délivrer les habitants. Un dimanche, il annonça au pape qu'il désirait passer une revue de ses troupes, et lui demanda l'autorisation de les rassembler hors des murs de la ville : quand les soldats furent tous sortis, il fit fermer les portes,

et leur annonça qu'il leur était expressément défendu de rentrer dans Gênes. Le pontife essaya mais inutilement de changer la détermination du gouverneur, et fut obligé de licencier son armée.

Pendant que le pape d'Avignon cherchait à se maintenir en Italie, la guerre civile se rallumait dans Rome ; l'usurpateur du royaume de Naples, Ladislas, s'était ligué avec Jean Colonna pour asservir la nouvelle république, et préparait l'exécution de ses plans en dirigeant ses troupes sur la ville sainte. Heureusement les habitants eurent connaissance des projets de leurs ennemis, et parvinrent à chasser les Colonna de Rome : ceux-ci conservèrent néanmoins le château Saint-Ange, d'où ils faisaient chaque jour des sorties meurtrières ; après plusieurs assauts, les citoyens reconnaissant l'impossibilité de prendre cette forteresse sans des secours étrangers, se décidèrent à rappeler Innocent VII, et lui firent dire qu'ils le réinstalleraient sur le saint-siége, s'il prenait l'engagement de les délivrer des Colonna. Le pape accepta avec joie les conditions qui lui étaient faites; il se mit immédiatement en route pour prendre possession du Vatican, et le jour même de son arrivée, il lança une excommunication terrible contre les Colonna, contre le roi de Naples et tous leurs partisans. Ladislas, dont les droits à la couronne de Naples étaient déjà contestés par le duc d'Anjou, craignit qu'un anathème ne lui suscitât de nouveaux ennemis, et consentit à faire la paix avec le saint-siége. Il s'engagea à rendre toutes les terres qu'il avait enlevées à Saint-Pierre, et promit de fournir des troupes à Innocent pour combattre ses ennemis.

Benoît XIII, qui avait essayé de traverser ces négociations,

ayant échoué dans ses tentatives, prit d'autres mesures plus efficaces que celles qu'il avait employées, et se décida simplement à faire empoisonner son compétiteur. Il envoya une ambassade solennelle à Rome, sous le prétexte apparent de proposer un moyen de terminer le schisme, et avec la mission secrète de corrompre à tout prix un serviteur du pape.

Innocent, qui n'avait pas plus que son rival la volonté d'abdiquer, ni le désir de faire aucune concession, refusa de donner audience aux ambassadeurs; le pape d'Avignon en prit occasion pour faire du scandale, et répandit dans toute l'Europe des lettres dans lesquelles son concurrent était appelé parjure, schismatique et hérétique. De son côté, le pontife romain lança des bulles terribles contre son adversaire, et l'accusa de n'avoir envoyé des agents que dans le but de le faire assassiner. Benoît, jugeant par là que son projet était découvert, perdit l'espoir de régner en Italie, et revint en France, où, pendant son absence, les choses avaient bien changé : un parti formidable s'était formé contre lui à la cour de Charles VI et voulait prononcer sa déchéance du saint-siége. Le rusé pape s'occupa aussitôt de ramener les esprits, et envoya le cardinal Chalant en qualité de légat, pour donner des explications sur sa conduite.

Une assemblée de seigneurs, d'évêques et de docteurs de l'Université fut convoquée à cet effet à Paris; l'ambassadeur du pape, dans une longue harangue, s'étendit sur les vices de la cour d'Innocent, et fit un éloge pompeux de Benoît. Sa conclusion était que son maître devait gouverner l'Église comme le plus digne, et qu'il était du devoir de tous les fidèles de se soumettre à lui.

Malgré la brillante péroraison du légat, les membres du conseil prononcèrent la condamnation du saint-père, et déclarèrent que la France se retirait une seconde fois de l'obédience de Benoît. En conséquence on publia l'arrêt suivant : « A tous faisons savoir que les officiers de Benoît ne recevront » plus les annates ni les revenus des prélatures ou des di- » gnités vacantes ; qu'ils doivent cesser dès à présent de pré- » lever les décimes sur les Églises et de réclamer des subsides » sous quelque prétexte que ce soit. Défense aux cardinaux » et aux chambellans de recevoir, de prendre ou d'exiger la » moindre somme jusqu'à la tenue du concile national qui va » être convoqué pour terminer le schisme. » Cette ordonnance était à peine rendue, qu'on apprenait en France la mort d'Innocent VII. Les légats de Benoît avaient rempli leur mission.

Le concile national s'assembla néanmoins à Paris, et confirma la décision qui avait été prise relativement à la cession du saint-siége.

Avant de se séparer, les Pères adressèrent, au nom du roi, une lettre synodale aux cardinaux romains, pour les prier de différer l'élection d'un autre pape ; mais déjà le sacré collége s'était réuni en conclave, et avait proclamé le cardinal Angelo Corario souverain pontife sous le nom de Grégoire XII.

Ce funeste empressement des prélats italiens mécontenta les évêques français et prolongea le schisme, en ralliant à Benoît des partisans qui s'étaient détachés de sa cause.

GRÉGOIRE XII,

MANUEL PALÉOLOGUE, empereur d'Orient. — 210e PAPE, A ROME. — CHARLES VI, roi de France.

BENOIT XIII,

A AVIGNON.

Histoire du cardinal Angelo Corario avant son pontificat. — Serment des cardinaux. — Grégoire envoie une ambassade à Benoît XIII. — Benoît excommunie le concile national. — Fourberies des deux papes. — Caractère violent de Grégoire. — Les cardinaux romains abandonnent son parti. — Il lance contre eux les foudres ecclésiastiques. — Le roi Charles VI fait sommer le pape d'Avignon d'avoir à se démettre de la papauté. — Benoît met la France en interdit. — Les porteurs des bulles du saint-père sont arrêtés par ordre du roi, et condamnés à un supplice ignominieux. — Benoît s'enfuit d'Avignon. — Concile de Pise. — Condamnation des deux pontifes. — Élection d'un troisième pape.

Grégoire XII était originaire de Venise, et issu d'une famille noble; il était âgé de quatre-vingts ans, et avait passé par tous les grades de l'Église lorsqu'il parvint au souverain pontificat. Avant son élection, on le citait comme un modèle de douceur, de prudence, d'humilité et de sainteté. La veille du conclave, il avait même proposé aux cardinaux de prêter chacun séparément ce serment : « Je jure sur l'Évangile et

» sur l'hostie consacrée, dans le cas où je serais élu pontife, de » renoncer à ma dignité si le pape d'Avignon consent à faire » cession, ou si la mort vient le frapper, ou seulement si les » cardinaux de l'une et l'autre obédience se réunissent. »

Ses premières démarches répondirent encore aux espérances qu'on avait placées en lui; car le jour de son exaltation, après avoir subi les épreuves de la chaise percée, il renouvela le serment solennel qu'il avait fait précédemment; et en présence des cardinaux et de toute la cour, il s'exprima en ces termes : « Anathème aux schismatiques, quelles que » soient leur puissance et leur dignité! anathème sur eux! » anathème sur moi, si je n'emploie pas tous mes efforts » pour faire cesser la déplorable division qui fait les mal- » heurs et la honte de la chrétienté! Oui, mes frères, je jure » du haut de la chaire de vérité que je me rendrai dans le » concile qui sera convoqué pour réunir les deux obédiences, » malgré mon âge et mes infirmités, et en quelque lieu qu'on » s'assemble; si je n'ai point de galère, j'affronterai la mer » sur une barque; si je n'ai point de chevaux, j'irai à pied, un » bâton à la main. »

Afin de donner plus de force à ses paroles, il lut publiquement une lettre qu'il adressait à Benoît pour l'engager à renoncer avec lui au souverain pontificat, et à se soumettre l'un et l'autre à une nouvelle élection.

Benoît XIII, qui se trouvait à Marseille, reçut les députés avec de grands honneurs; il parut disposé à suivre l'exemple de Grégoire, et consentit même à avoir une entrevue avec son rival dans la ville de Savone.

Alors Grégoire jeta le masque d'hypocrisie qu'il avait

porté pendant quatre-vingts ans; cet homme humble et simple changea en un instant de caractère et de langage, se montra superbe et orgueilleux, se couvrit de vêtements de pourpre et d'or, s'entoura de toute la pompe des cours, et se fit adorer comme un Dieu. Lorsque les ambassadeurs français vinrent lui offrir toutes garanties et sûretés de la part du roi pour qu'il se rendît à Savone, ainsi qu'il s'y était solennellement engagé, il leur répondit avec hauteur qu'il n'avait point de promesse à remplir ni de condition à recevoir; qu'il était pape, et que l'univers entier lui devait obéissance. Il congédia les ambassadeurs, et ordonna aux cardinaux de ne plus lui parler de la cession, s'ils ne voulaient encourir son indignation.

Dès que Benoît eut connaissance de ce qui s'était passé à Rome, ses espérances et son audace en augmentèrent; il se hâta de publier une bulle d'excommunication contre le concile national qui avait décrété la soustraction des Français à son obédience; il anathématisa généralement tous ceux qui avaient pris part directement ou indirectement à cette salutaire mesure, simples fidèles, cardinaux, patriarches, archevêques, rois ou empereurs; il déclara que si dans le terme de vingt jours, après la publication de la sentence, les excommuniés persistaient dans leur résolution, les ecclésiastiques seraient dépouillés de leurs bénéfices, et les terres ou domaines des princes séculiers mis en interdit. Il dégagea les vassaux de leurs serments de fidélité, confisqua tous les fiefs, biens, meubles et immeubles des excommuniés, enveloppant dans la même sentence d'excommunication et d'interdiction les royaumes, les républiques, les villes, les châ-

teaux, les universités, les colléges, les églises et les communautés qui favoriseraient ceux qui s'étaient déjà retirés de son obédience. Ensuite, pour montrer combien il désirait ardemment la réunion de l'Église, il se rendit immédiatement à Savone, et fit avertir son compétiteur qu'il l'attendait au lieu fixé, pour conférer sur les moyens les plus propres à faire cesser le schisme.

Plusieurs historiens contemporains affirment que les deux papes étaient convenus de ne faire cession ni l'un ni l'autre, tout en paraissant la désirer, et qu'ils rendirent l'Europe entière dupe de leur fourberie. En effet, Grégoire s'avança jusqu'à Lucques, reçut les nonces de son compétiteur avec distinction, et leur répondit en audience publique, qu'il était dans les mêmes intentions que leur maître, qu'il n'attendait que son abdication pour renoncer lui-même à la tiare et faire cesser le schisme. Cette réponse causa une grande joie aux cardinaux des deux partis, mais elle fut de courte durée.

« Ces deux papes, dit Théodoric de Niem, étaient semblables à deux champions qui se présentent en champ clos pour se battre à outrance, après être convenus de ne se faire aucune blessure : ils se jouent impudemment des spectateurs, et le combat terminé, ils partagent le prix du tournoi en s'applaudissant du succès de leur ruse. » Le même historien ajoute : « Si quelqu'un voulait raconter toutes les fourberies, toutes les iniquités et tous les crimes de Grégoire XII et de Benoît XIII, il faudrait qu'il pût ajouter trois existences à la durée de la sienne; encore risquerait-il de manquer de papier et d'encre. Ces deux scélérats ont des consciences cautérisées; ils remplissent la chrétienté de vices, de pil-

» lages et de meurtres; par leur déplorable influence, le » monde chrétien est livré à des calamités effroyables : la » crainte de Dieu, la pudeur, la pitié, l'équité, toutes les ver- » tus se sont évanouies parmi les hommes grands et petits, » depuis le roi jusqu'au serf attaché à la glèbe; l'impiété, » l'avarice et la luxure règnent avec eux sur les fidèles. Enfin » il n'existe rien de sain ni d'entier dans l'Église universelle ; » tout son corps est couvert d'une lèpre immonde, depuis la » plante des pieds jusqu'au sommet de la tête! » La comédie jouée, les deux papes se retirèrent chacun dans les pays de leur juridiction et exercèrent de nouveaux brigandages.

Grégoire confisqua les biens des ecclésiastiques italiens qui étaient soupçonnés de désirer la fin du schisme; il vendit les châteaux et les domaines ecclésiastiques, créa de nouveaux magistrats, révoqua les anciens, et imposa des subsides extraordinaires sur le clergé pour l'entretien de sa nombreuse milice. Malgré les marques incessantes de soumission de ses prêtres, qui fournissaient à ses dépenses, il n'avait pour eux aucuns égards, et les menaçait constamment de ses anathèmes dès qu'ils voulaient lui adresser quelques remontrances au sujet de la cession : ainsi, deux de ses cardinaux s'étant permis de lui rappeler le serment qu'il avait fait lors de son exaltation, il leur fit cette réponse : « Ignorez-vous » que les papes ont le pouvoir de faire des serments et de se » parjurer selon leur volonté, puisqu'ils sont au-dessus de » toutes les choses de ce monde! »

Un prédicateur de l'ordre des Carmes ayant voulu soutenir une doctrine contraire, fut arrêté par ordre du pontife et appliqué à la torture comme hérétique.

Pour prévenir le retour de semblables attaques contre son autorité, Grégoire publia une bulle qui défendait aux ecclésiastiques de prononcer aucun sermon ni discours public, qu'il n'eût été auparavant soumis à une commission de censure. Cet acte d'arbitraire excita des réclamations de toutes parts, et les cardinaux vinrent en corps supplier le saint-père de rapporter cette bulle d'iniquité. Sa réponse fut qu'il allait immédiatement se composer un nouveau collége, parce qu'il était fatigué de leurs murmures; et en effet, il éleva au cardinalat quatre prêtres de ses créatures, qui étaient perdus de débauches.

Tous les cardinaux abandonnèrent alors la cour de Grégoire et se retirèrent dans leurs domaines. Léonard Arétin, qui se trouvait à Lucques, rapporte cette circonstance fort au long dans une lettre qu'il adressait à son ami Petrillo; elle est ainsi conçue : « Nous avions bien deviné que les nuages » qui s'amoncelaient sur l'horizon produiraient une terrible » tempête. Les cardinaux, depuis longtemps irrités contre » l'insolence, la perfidie et l'orgueil du pape, ont perdu pa» tience et ont enfin abandonné ce vieillard vicieux et obstiné. » Je loue votre prudence d'avoir prévenu l'orage en vous » retirant à Naples, et je me blâme de l'avoir affronté en » restant ici.

» Vous connaissez la mystification que les deux papes ont » fait éprouver à leurs partisans au sujet du lieu qui devait » être fixé pour leur entrevue. Grégoire affirmait que toutes » les villes lui seraient également agréables, pourvu qu'elles » ne fussent pas situées sur le bord de la mer; Benoît les » trouvait toutes à son gré, pourvu qu'elles ne fussent pas

» dans l'intérieur des terres. On aurait dit que l'un était un » animal aquatique qui avait horreur du sec, et l'autre un » animal terrestre à qui l'eau faisait peur. Chacun murmu- » rait de cette conduite, et personne ne pouvait voir sans in- » dignation que deux hommes plus que septuagénaires sacri- » fiassent la religion et l'Église, pour régner encore quelques » jours sur les consciences des simples. Les cardinaux de » Grégoire ayant osé lui adresser des observations à ce sujet, » il s'est déterminé à se composer une nouvelle cour, et il a » convoqué le sacré collége en consistoire pour ratifier les » promotions de ses créatures.

Plusieurs membres ont résisté et ont voulu quitter l'as- » semblée; alors le pontife est descendu de son trône, et » se plaçant devant la porte de la salle, il les a menacés » de sa colère s'ils osaient sortir du consistoire sans son » ordre : après quoi il a fait signe à des hommes d'armes » d'entourer le conseil. Les prélats, remplis d'indignation, » se regardaient avec étonnement sans prendre la parole; » enfin le cardinal Rainaud de Saint-Vit a rompu le silence » et a demandé à Grégoire ce qu'il voulait faire d'eux. — » Je prétends, a-t-il répondu, pourvoir au salut de l'Église » en opérant l'entière réforme du sacré collége. — Non, » répliqua celui-ci; c'est sa ruine que vous voulez. Puis » s'avançant résolument au milieu de l'assemblée : Non, » a-t-il ajouté d'une voix ferme et éclatante, mieux vaut » souffrir tous les supplices que les indignités de cet exé- » crable pape ! Cette sortie, comme vous devez le sup- » poser, mon cher Petrillo, a excité une agitation inexpri- » mable dans le conseil; les uns, redoutant la vengeance

» de Grégoire, criaient qu'on devait lui obéir; les autres, » exaspérés par la colère, l'accablaient de malédictions et de » reproches; quelques autres se contentaient de gémir et de » pleurer.

» J'ai vu moi-même le vénérable cardinal Colonna se » jeter aux genoux du pontife et le supplier, les mains jointes, » de se désister d'une semblable entreprise; mais au lieu de se » laisser attendrir par les larmes et par les prières, Grégoire » en est devenu encore plus insolent : il a fait défense aux » cardinaux de sortir de la ville de Lucques, sous peine » d'être déclarés hérétiques, et comme tels d'être livrés au » supplice du feu; ensuite il les a fait chasser du consistoire » à coups de hallebarde.

» Un de nos cardinaux, l'évêque de Liége, Allemand de » nation, est néanmoins parvenu à s'enfuir sous un costume » de portefaix, et s'est retiré dans une petite ville du territoire » de Florence. Aussitôt que Grégoire a eu connaissance de » cette fugue, il a envoyé à la poursuite du prélat une troupe » de cavaliers, avec ordre de le ramener vivant ou mort : » heureusement pour l'évêque, la garnison de la ville où il » s'est réfugié a pris sa défense et a repoussé les soldats du » pape; plusieurs ont été tués, et les autres ont été forcés » de se replier sur Lucques. A leur retour, le gouverneur » les a faits prisonniers, comme coupables d'avoir violé le ter- » ritoire de la république de Florence, alliée des états de » Lucques. Il en est résulté un conflit entre le gouverneur » et le saint-père; et à la faveur de cette confusion, les » cardinaux se sont tous enfuis à Pise, où ils sont actuelle- » ment en sûreté. »

Dès que les membres du sacré collége furent établis dans cette dernière résidence, ils publièrent contre Grégoire le manifeste suivant : « Nous avons abandonné la cour de ce » pape maudit, parce qu'il voulait faire massacrer plusieurs » d'entre nous, et parce que nous avons su qu'on fabriquait » dans son palais des fers pour nous enchaîner, et des in- » struments de torture pour nous appliquer à la question, » ainsi qu'Urbain VI a fait à quelques-uns de nos prédéces- » seurs. Dans l'intérêt de notre propre salut, et surtout dans » celui de l'Église, nous avons dû soustraire nos personnes » à la cruauté de ce pape schismatique, et nous protestons à » la face de toute la chrétienté contre ses actes de violence. » Nous protestons également contre sa défense de nous as- » sembler en aucun lieu sans son autorisation, parce qu'un » tel ordre renverse l'institution de notre collége, qui a » le droit de s'assembler pour juger les principes de la foi, » les hérésies et les schismes; nous protestons contre la » défense de communiquer avec les cardinaux ou les députés » de Benoît XIII, ou avec les ambassadeurs de la cour de » France, parce que nous sommes obligés par notre serment » de prendre toutes les mesures qui seront nécessaires au » rétablissement de l'union de l'Église. Enfin nous appelons » de ses décrets et de ses anathèmes à un concile général » qui, suivant les coutumes de l'Église, jugera ses actions et » les nôtres! »

Cette déclaration fut signifiée à Grégoire en consistoire public, au moment où il donnait aux cardinaux de la dernière promotion les anneaux et les autres marques de leur dignité. Séance tenante, le saint-père fulmina contre les signataires

de la protestation un anathème terrible, les déclarant déchus de leur dignité, privés de leurs bénéfices et interdits de toutes fonctions sacerdotales. Défense fut faite aux fidèles de son obédience de communiquer avec eux ou de leur donner asile, sous peine d'encourir la même excommunication; et le lendemain, il fit expédier aux différents princes de sa communion une bulle dans laquelle il exposait la trahison de ses cardinaux, qui, suivant lui, avaient voulu le déposséder pour reconnaître Pierre de Luna.

Ceux-ci répondirent au libelle calomniateur, en faisant afficher au palais pontifical et à la cathédrale de Lucques l'acte suivant, qui nous a été conservé par Théodoric de Niem: « Anathème à Grégoire, le lâche, l'ivrogne, le fourbe, l'homme » de sang, le voleur insigne, le schismatique, l'hérétique, le » précurseur de l'Antechrist! anathème sur lui! Il est monté » dans la chaire de l'Apôtre comme un larron pour mettre le » feu aux quatre coins de la maison de Dieu, et pour en » abattre les colonnes! Anathème sur lui, car il s'est associé » par une infernale conspiration avec l'infâme Benoît, digne » coopérateur de son œuvre de violence et d'iniquité!

» Non contents de ce qu'ils ont déjà fait, ces deux scélé» rats veulent encore asservir à leur tyrannie les prélats, les » princes, les rois et les peuples, et leur enlever jusqu'aux » vêtements qui les couvrent. Mais nous venons arrêter le » mal et désabuser les nations en dessillant leurs yeux et en » leur apprenant que les papes sont des imposteurs insatia» bles et cruels, qui au nom de Dieu se jouent impudemment » des hommes, et cherchent à rendre leur règne éternel en » étouffant les lumières.



» Vous, Grégoire! nous dévoilerons toutes vos turpi-
» tudes et vos amours incestueux avec votre sœur. Nous
» vous citerons devant notre tribunal de Pise pour vous en-
» tendre déposer du saint-siége, que vous avez usurpé et
» profané, et pour vous voir dégrader de toute dignité. Si
» vous refusez de vous présenter devant nous, nous n'en pro-
» céderons pas moins à votre condamnation.

» Déjà nous avons déposé vos camériers, ces pourvoyeurs
» de vos hideuses lubricités; nous avons excommunié Gabriel,
» votre fils aîné, qui est en même temps votre mignon; l'ar-
» chevêque de Raguse, votre protonotaire, qui a rempli votre
» tête chauve des fumées de l'orgueil, enfin votre légat, ce
» jeune moine qu'on a surpris une nuit dans votre lit, cou-
» ché à vos côtés et sans aucuns vêtements!!!... »

Pendant qu'on procédait en Italie contre Grégoire, le roi de France faisait notifier par ses ambassadeurs à Benoît XIII, qui était encore à Gênes, que si l'union n'était pas conclue avant la fête de l'Ascension, il lui défendait de rentrer dans son royaume, ni même en Provence. Le pontife s'empressa d'envoyer à Charles plusieurs de ses confidents, avec une bulle qui renfermait ces propositions : « Le souverain père
» des fidèles, Benoît, déclare excommuniés les ecclésiastiques,
» les seigneurs, les princes, les rois et les peuples qui sont
» d'une opinion contraire à la sienne; il anathématise ceux
» qui se retirent de son obéissance et qui lui refusent les
» levées des deniers ou la collation des bénéfices; enfin, si
» dans vingt jours la France ne lui est pas entièrement
» asservie, il prononcera l'interdit général sur toutes les
» terres; suspendra tous les bénéficiers, et dispensera les

» fidèles des serments d'allégeance prêtés au roi et aux » princes ; en outre il donnera la couronne à un monarque » qui lui sera soumis et dévoué. »

Dès que les envoyés du pape eurent rempli leur mission, ils sortirent de Paris, sans vouloir attendre la décision du conseil, qu'ils supposaient devoir être défavorable; ce qui arriva en effet. Les ecclésiastiques français et les membres de l'Université déclarèrent, par l'organe de Jean de Courtecuisse, que Benoît était schismatique et hérétique opiniâtre, perturbateur de la paix de l'Église et de l'état, et comme tel qu'il ne pouvait plus être nommé pape ni cardinal; qu'on devait lui refuser obéissance, le mettre au ban du royaume, et poursuivre ceux qui lui donneraient conseil, aide, secours, protection ou asile. Sa bulle fut lacérée par les mains du bourreau, et les prêtres qui avaient eu l'audace de l'apporter furent condamnés à un supplice ignominieux, dont le moine de Saint-Denis nous a laissé la description.

« Les chevaucheurs de l'écurie du pape, dit la chronique, » furent rattrapés en route ; et afin que leur punition rendît » les partisans de Pierre de Luna plus circonspects à l'a- » venir, on coiffa Sanche Lopès et ses collègues d'une mitre » de papier, on les revêtit d'une dalmatique de toile noire » aux armes de Benoît XIII, qui était couverte de placards » injurieux; et en cet état ils furent promenés dans un tom- » bereau rempli d'immondices et d'excréments jusqu'à la » cour du palais ; là, on les fit monter sur un échafaud, et » en présence d'une foule immense, le bourreau les souffleta » et leur cracha au visage en signe de mépris. »

A la sollicitation de l'Université, le roi Charles adressa

une lettre aux deux colléges des cardinaux, pour les exhorter à se réunir, et à travailler efficacement à l'extinction du schisme. Benoît se trouvant repoussé par les Français et traqué par le roi Ladislas, fut obligé de quitter Gênes, de remonter sur ses galères et de tenir la mer pendant deux mois avant d'oser prendre terre. Enfin il débarqua en Catalogne et se jeta dans Perpignan, ville frontière de France et d'Aragon, pour attendre en sûreté la fin de l'orage.

Après avoir régulièrement cité les deux papes à leur tribunal, les cardinaux de l'une et de l'autre obédience s'assemblèrent à Pise dans la cathédrale; un huissier, placé sur le seuil de la basilique, appela d'abord à haute voix Benoît et Grégoire; et comme ils ne comparurent point, ni personne en leur nom, après la troisième interpellation les deux concurrents furent déclarés contumaces; ensuite le patriarche d'Alexandrie monta sur le jubé de l'église, et prononça la sentence suivante : « Au nom de Jésus-Christ, le sacré concile » universel, assemblé sous l'inspiration du Saint-Esprit, » après avoir examiné les accusations portées contre Pierre » de Luna et contre Angelo Corario, déclare que ces deux » hommes infâmes sont coupables d'iniquités et d'excès » énormes; qu'ils sont indignes de tout honneur et de toute » dignité ecclésiastique; qu'ils doivent être retranchés à » jamais de l'Eglise et être rejetés du sein de Dieu. En con- » séquence, ils sont, comme tels, déposés de toute fonction » sacerdotale, et il leur est défendu de s'intituler souverains » pontifes.

» Le concile déclare le saint-siége vacant, et décide qu'il » sera procédé à l'élection régulière d'un pape par les ecclé-

» siastiques qui en ont le droit; et que ceux qui refuseront de » se soumettre à cette sentence seront livrés à la justice sécu» lière, ainsi que le commandent les préceptes divins et les » sacrés canons.

» En outre, le concile casse et annulle les procédures, les » décrets, les excommunications et les interdictions fulminés » contre les clercs et les laïques par les deux papes; il absout » de tous leurs serments les chrétiens qui s'étaient rangés sous » leur obédience; leur défendant expressément d'obéir aux » deux concurrents, de leur donner ni conseil, ni secours, » ni retraite, sous peine d'anathèmes et des autres censures » portées par les saints Pères. Enfin le concile casse les pro» motions au cardinalat ou plutôt les profanations faites par » Angelo Corario depuis le 3 mai 1408, et par Pierre de » Luna depuis le 15 juin de la même année. »

Immédiatement après, les cardinaux entrèrent en conclave pour nommer un nouveau pape, et signèrent l'engagement » suivant : « Nous, membres du sacré collége, évêques, » prêtres et diacres réunis à Pise pour l'extinction du schisme, » nous nous engageons par serment prononcé sur le sacré » corps du Christ, à continuer le concile, même après l'élec» tion du souverain pontife, et à ne point permettre qu'il soit » dissous avant d'avoir fait une réforme légitime, raisonnable » et suffisante dans l'Église, tant pour son chef que pour les » autres membres. » Le soir même, vingt-quatre cardinaux se réunirent dans le palais épiscopal de Pise, et dix jours après ils proclamaient chef de l'Eglise universelle Pierre Philargi ou Philaret de Candie.

ALEXANDRE V,

MANUEL PALÉOLOGUE, empereur d'Orient. | 211e PAPE, A ROME. | CHARLES VI, roi de France.

BENOIT XIII,

A AVIGNON.

GRÉGOIRE XII,

DEVENU ANTIPAPE.

Histoire de Pierre Philargi avant son élection. — Louis d'Anjou est reconnu roi de Sicile par le saint-père. — Faiblesse du gouvernement d'Alexandre V. — Ses bulles. — Alexandre rétablit l'autorité du saint-siége dans Rome. — Son voyage à Bologne. — La France lui refuse des décimes. — Le cardinal Balthasar Cossa lui fait administrer un clystère empoisonné. — Obsèques d'Alexandre V.

Plusieurs historiens contemporains, entre autres le moine de Saint-Denis, Théodoric de Niem, Monstrelet, Philippe de Bergame et Platine, affirment que Pierre Philargi, surnommé le cardinal de Milan, était né dans l'île de Candie ou de Crète; d'autres chroniqueurs prétendent qu'il était de Novarre ou de Bologne; et plusieurs racontent qu'à sa mort le saint-père déclara qu'il était Milanais et originaire d'une

ville appelée Candia, située sur le territoire de Pavie. Quoi qu'il en soit de ces différentes versions, son élection n'est pas moins un des exemples les plus extraordinaires des jeux de la fortune; et il semble que la Providence divine ait pris plaisir à tirer ce pape de l'abîme de la plus profonde bassesse pour l'élever lentement et par degrés au point culminant des grandeurs et de la gloire.

Dans sa première enfance, Pierre Philargi avait été abandonné sur la poussière d'un chemin, en sorte que plus tard il avouait qu'il serait fort embarrassé d'enrichir ou de favoriser ses parents comme l'avaient fait ses prédécesseurs, puisqu'il n'avait jamais connu ni père ni mère, ni personne au monde qui lui appartînt par les liens du sang. Il errait dans les rues de Candie, implorant de porte en porte le pain de l'aumône, lorsque par hasard un cordelier italien le rencontra; touché de l'état de cet enfant, dont la physionomie spirituelle et souffrante annonçait une intelligence au-dessus de son âge, le religieux l'emmena à son monastère pour servir à l'église. Son protecteur lui apprit la langue latine, les saintes Écritures, et lui fit faire des progrès si rapides dans ses études, qu'on lui donna l'habit dès qu'il eut atteint sa quinzième année; ensuite on l'envoya dans les universités d'Oxford et de Paris, où il reçut le bonnet de docteur.

A son retour en Italie, le jeune cordelier fut appelé à la cour de Jean Galéas, tyran de Milan, pour occuper une place de conseiller : ce prince le chargea, quelques années après, d'une mission importante dont il s'acquitta à l'entière satisfaction de son maître et à celle de l'empereur Wenceslas, qui l'éleva à la dignité de prince de l'empire. Par le crédit

de Galéas, il obtint ensuite l'évêché de Plaisance, et successivement ceux de Vicence, de Novarre et de Milan.

Alexandre était affable et libéral pour tout le monde; mais selon Théodoric de Niem, il eut le tort d'afficher trop publiquement ses relations scandaleuses avec le beau cardinal de Saint-Eustache. Il aimait également la bonne chère et les vins exquis, et s'enivrait régulièrement tous les soirs; aussi ses familiers ne laissaient-ils personne arriver jusqu'à lui dans ses moments d'ivresse. Ils avaient d'autant plus raison d'agir de cette manière, que le saint-père ne mettait alors aucune borne à ses largesses, et distribuait jusqu'à son dernier écu, en disant : « J'ai été riche évêque, pauvre » cardinal, et je veux être pape mendiant. »

Malgré ces défauts, Alexandre s'attira l'amour des Romains; d'un caractère franc et loyal, il refusa constamment d'imiter les exemples de ses prédécesseurs; et comme il ne se sentait pas capable de porter un masque d'hypocrisie, dans les différents actes de son ministère qui exigeaient de l'astuce, il se faisait remplacer presque toujours par les officiers de sa cour, qui avaient été initiés dans l'art de tromper les hommes par Grégoire XII ou par Innocent VII.

L'élection d'Alexandre V fut accueillie avec des acclamations de joie dans les différents états chrétiens et particulièrement en France : les députés de Florence, de Sienne et de plusieurs autres villes italiennes vinrent à Pise lui prêter serment d'obédience, et Charles d'Anjou lui-même se présenta au concile pour rendre ses hommages au saint-père. En récompense de cette marque de condescendance, Alexandre le déclara roi de Naples et de Sicile, et gonfalonier de l'Église

romaine, au grand mécontentement de Ladislas, compétiteur de ce prince.

Après l'exaltation du pape et les cérémonies de la chaise percée, le concile reprit ses séances, et publia divers décrets pour approuver et ratifier les collations, les provisions, les promotions, les translations de prélatures, ainsi que les dignités, les consécrations et les ordinations accordées ou faites par les concurrents ou par leurs prédécesseurs; on confirma également les dispenses et les absolutions des cas réservés qui avaient été obtenues depuis le schisme. Alexandre remit à toutes les Églises les arrérages des grands et des menus services qu'elles devaient à la chambre apostolique jusqu'au jour de sa promotion; il déclara qu'il n'entendait pas se réserver les dépouilles des prélats décédés, ni les revenus des bénéfices vacants, et que dans aucun cas les biens des Églises ne pourraient plus être aliénés ni hypothéqués par les papes ni par les cardinaux.

Ces règlements furent rédigés sous la forme de bulles et envoyés aux rois et aux princes chrétiens, afin qu'ils les fissent exécuter immédiatement dans leurs états. Sans aucun doute le pontife eût été plus loin dans ses projets de réforme, si les ecclésiastiques eux-mêmes, qui voulaient maintenir les abus qui les enrichissaient, ne l'avaient arrêté en réclamant la clôture du concile. Nicolas Clémangis écrivait à ce sujet : « La congrégation de Pise vient de tromper les » peuples ! Les hommes charnels et avides qui la composent, » entraînés par leurs passions et par de méprisables intérêts, » ont empêché la réforme du clergé, que tous les gens de » bien demandaient. D'abord cette réunion de fourbesa pro-

» cédé à l'élection d'un chef : quand le pape a été nommé, » ils ont exigé qu'il ratifiât les promotions et les bénéfices » qu'ils convoitaient; et dès qu'ils ont eu obtenu ce qu'ils dé- » siraient, c'est-à-dire leur propre avancement, ils ont déclaré » la paix de l'Église assurée. »

Peu de mois après son élection, Alexandre entreprit de renverser la puissance de Robert de Bavière, et de rétablir Wenceslas sur le trône impérial. C'était agir contre ses véritables intérêts; mais il suivait en cela les inspirations de son cœur, et manifestait sa reconnaissance pour son ancien protecteur.

A son tour, Robert, pour se venger du pape, voulut empêcher l'Allemagne de se ranger à son obédience : ce projet échoua parce qu'Alexandre avait eu le soin d'établir l'électeur de Nassau son légat héréditaire pour la ville de Mayence. Ainsi, en dépit du mauvais vouloir du prince, le parti du saint-père triompha en Allemagne, et vint se renforcer de tous ceux auxquels il accordait des dispenses, des dignités, des bénéfices, voire même des autorisations de contracter des mariages illégitimes ou incestueux.

Malgré ces succès apparents, le gouvernement d'Alexandre était faible; et le saint-père, tenu pour ainsi dire en charte privée par ses conseillers, n'osait commander lui-même que pendant le sommeil de ceux qui lui imposaient leurs volontés. Parmi ses ministres, le cardinal Balthasar Cossa tenait le premier rang; rien ne se faisait sans les ordres du favori, et tout le monde était soumis à ses moindres caprices. Ce fut à l'instigation de ce prélat qu'il expédia plusieurs bulles en faveur des frères mineurs et des frères mendiants, bulles qui furent condamnées par l'Université de Paris, qui s'éri-

geait alors en cour souveraine sur toutes les questions religieuses; ce fut encore par ses conseils qu'il fulmina contre Ladislas une sentence d'anathème, remarquable par l'historique des griefs reprochés à ce prince. « L'infâme La-
» dislas, disait le pape dans son décret d'excommunication,
» a été nourri du lait et de la substance de l'Église romaine
» par les mains de Boniface IX, qui l'avait couronné roi de
» Naples et de Sicile; depuis cette époque, il a tourné contre
» le saint-siége les armes que l'Église avait mises dans ses
» mains, et il a obligé Innocent VII à le frapper des foudres
» ecclésiastiques. Alors il est revenu, comme un chien, im-
» plorer miséricorde et pardon, en se traînant à terre. Ses
» serments de dévouement et de fidélité ont encore surpris
» la religion de notre prédécesseur, qui lui a donné l'absolu-
» tion, et de nouveau il est retombé dans son ancien péché.

» Lorsque Boniface lui a donné en fief le royaume de
» Naples et les annexes qui relèvent de l'Église romaine, il
» s'est engagé pour lui et pour ses héritiers à ne jamais entrer
» dans aucune ligue avec les rois, avec les princes ou avec les
» seigneurs ennemis du siége apostolique; il a également fait
» le serment de ne point s'emparer du Milanais, de la Tos-
» cane, de la ville de Bénévent, de la campagne de Rome, de
» l'île de Maritimo, du duché de Spolette, du patrimoine de
» Saint-Pierre, de la Marche d'Ancône, de Pérouse, de Bo-
» logne, de Rome, ni des autres places appartenant à
» l'Église; il a promis de payer tous les ans au trésor apo-
» stolique huit mille marcs d'or; enfin il s'était engagé sur le
» corps sacré du Christ à défendre les droits, les priviléges
» et l'indépendance du saint-siége contre tous ses ennemis, et

» cela sous peine d'excommunication et de déposition s'il » venait à y manquer.

» Non-seulement ce relaps a refusé de remplir ses pro» messes, mais encore il est devenu le plus grand ennemi de » la paix chrétienne, le plus dangereux fauteur du schisme. » Sous prétexte de soutenir l'excommunié Angelo Corario, il » s'est emparé de la ville sainte, d'un grand nombre de cités, » de plusieurs provinces, de châteaux et de terres qui nous » appartenaient; et il exerce des cruautés inouïes contre ceux » qui veulent nous reconnaître comme leur légitime pontife.

» En conséquence nous le citons à comparaître devant » notre tribunal suprême pour s'entendre priver du royaume » de Sicile et de ses autres biens et droits, comme coupable » d'avoir violé ses serments, d'avoir envahi les terres de notre » siége et d'avoir conspiré contre notre concile. »

Vers le même temps, Alexandre reçut les envoyés de Sbinko, métropolitain de Prague, qui le faisait prévenir des dangers dont la foi catholique était menacée en Bohême, et sollicitait une sentence d'excommunication contre les hérétiques qui infectaient sa province. Sa sainteté accueillit avec distinction les délégués de l'archevêque, et les invita plusieurs fois à dîner, ce qui était une de ses plus grandes faveurs; « car » à ses yeux les plaisirs de la table passaient avant tous les » autres, dit Bernardin Corio, historien milanais, et il pous» sait la gourmandise à un tel point, qu'il défendait à son cui» sinier de préparer les ragoûts qui devaient paraître sur sa » table avant qu'il eût commencé ses repas, afin d'avoir la » jouissance d'attendre chaque mets et de prolonger ses fes» tins. » A la suite d'un de ces dîners, le saint père, qui avait

bu outre mesure, accorda aux députés de Sbinko la bulle qu'ils sollicitaient, et désigna quatre maîtres en théologie et deux en droit canon pour seconder l'archevêque dans ses poursuites contre ceux qui enseignaient les doctrines de Wiclef, soit en public, soit en particulier; il leur donna même ses pleins pouvoirs et l'autorisation de les livrer au bras séculier, s'il était nécessaire, afin de réprimer leurs désordres.

Depuis quelques mois la peste s'était déclarée en Italie, et menaçait de s'abattre sur la ville de Pise; le saint-père quitta aussitôt cette résidence et se retira d'abord à Prato, ensuite à Pistoie, près de Florence. Ce fut là qu'il apprit la victoire de Louis d'Aragon sur les troupes de Ladislas, et par suite l'évacuation de Rome par les troupes ennemies.

Bzovius prétend que les Français durent leurs succès moins à leur courage qu'aux intrigues qu'ils avaient nouées avec les états de Sienne, avec ceux de Florence et de Bologne, et avec plusieurs princes italiens. Cette espèce de croisade dirigée contre Ladislas avait pour chefs le cardinal Balthasar Cossa, Tanneguy du Châtel, Paul des Ursins, Malatesta et Magnus Sforce.

« Les confédérés, dit l'historien, établirent d'abord des » intelligences secrètes dans la place et s'entendirent avec » quelques citoyens influents qui devaient exciter un soulève- » ment à un signal donné; ensuite Balthasar Cossa mena » droit à Rome un corps de troupes commandé par les » capitaines Paul des Ursins et Malatesta, et feignit de vouloir » attaquer deux portes à la fois. Le comte de Troyes, qui » commandait dans la ville sainte pour Ladislas, repoussa les » assaillants, qui lâchèrent pied devant lui et s'enfuirent en

» désordre. Cette manœuvre détermina le gouverneur de » Rome à faire une sortie : c'était ce qu'attendaient les con- » jurés; à peine les troupes napolitaines eurent-elles franchi » les murailles que le tocsin du Capitole s'ébranla pour ap- » peler le peuple à la révolte; en même temps Malatesta re- » vint sur ses pas, chargea vigoureusement les soldats de » Ladislas, et les rejeta dans la ville, où ils furent massacrés » par les insurgés; le comte de Troyes eut à peine le temps » de se réfugier dans le palais des Colonna, d'où on le fit » échapper pendant la nuit, déguisé en moine. »

Devenu maître de Rome, le cardina Balthasar Cossa songea à se préparer les moyens de parvenir au pontificat; et comme pour l'exécution de ces plans il était nécessaire qu'Alexandre ne vînt pas dans la ville apostolique, il se rendit à Pise auprès du saint-père et l'engagea à passer l'hiver à Bologne, pour attendre que l'agitation qui régnait à Rome eût entièrement cessé. Suivant son habitude, le pontife obéit au cardinal; et malgré les neiges et les glaces, il partit avec toute sa cour pour Bologne. Peu de jours après son arrivée, il reçut une députation composée des préfets régionnaires, de dix évêques, et de plusieurs seigneurs romains, qui lui présentèrent les clefs de la ville sainte, le suppliant au nom du peuple de venir prendre possession du Vatican. Le pontife, désirant répondre à l'empressement des ambassadeurs, se détermina, contre l'avis de son ministre, à changer ses dispositions précédentes et à partir immédiatement pour Rome. En même temps il rendit un décret pour avancer la tenue du jubilé, qui était une source de fortune pour les habitants.

Mais le cardinal Balthasar avait décidé que le pape ne retournerait plus dans la ville sainte, et qu'il recevrait lui-même les honneurs du triomphe que les Romains préparaient à Alexandre. En conséquence, la veille du départ, qui avait été fixé pour le 3 mai 1410, il lui fit administrer, par Daniel de Sainte-Sophie, son médecin ordinaire, un clystère empoisonné dont il mourut dans la nuit.

Dès le lendemain, Daniel anéantit les preuves du crime en enlevant les entrailles de sa victime sous prétexte d'embaumer le corps. « Ensuite, dit André du Chêne, ce vé» nérable pontife fut transporté dans la salle où s'assem» blait le consistoire; et il resta exposé la face découverte, » les pieds nus et le reste du corps revêtu des ornements sa» cerdotaux. Ses armes étaient placées aux quatre coins de » son cercueil, et pendant neuf jours on célébra neuf fois sur » lui l'office des morts, en présence des cardinaux, des pa» triarches, des évêques, des abbés, des docteurs et du nom» breux clergé qui composait sa cour. Au dixième jour, les » cardinaux de Thury, de Viviers, de Malte et de Cossa » (son assassin), l'enlevèrent sur leurs épaules et le transpor» tèrent au cloître des Cordeliers, où il fut inhumé dans le » sanctuaire de l'église. »

Pendant le cours de ce règne, qui dura un peu moins d'une année, il ne se passa aucun événement important; et quoique les cardinaux eussent nommé un troisième pape, le schisme n'en continua pas moins à subsister, et les deux papes Benoît XIII et Grégoire XII ne s'en montrèrent que plus obstinés dans leurs prétentions.

JEAN XXIII,

MANUEL PALÉOLOGUE, empereur d'Orient. — **212ᵉ PAPE,** A ROME. — CHARLES VI, roi de France.

BENOIT XIII,

A AVIGNON.

GRÉGOIRE XII,

DEVENU ANTIPAPE.

Le cardinal Balthasar Cossa s'empare de la tiare. — Son histoire avant son pontificat. — Jean XXIII fait son entrée dans Rome. — Il donne la couronne impériale à Sigismond. — Le pape demande des subsides à la France. — Opposition de l'Université contre la levée des décimes. — Victoire de Louis d'Anjou sur Ladislas. — Traité entre le saint-père et le roi de Naples. — Concile de Rome. — Aventure singulière d'un hibou. — Bulle contre les sectaires de Wiclef. — Exactions de Jean XXIII. — Conduite de Benoît XIII en Espagne. — Histoire de l'inquisition d'Espagne. — Le saint-office et ses familiers. — Accord de Benoît XIII avec les juifs. — Ladislas s'empare de Rome. — Fuite du pape et des cardinaux. — Négociations entre Jean XXIII et Sigismond. — Ladislas est empoisonné à l'instigation du pape par une de ses concubines. — Concile de Constance. — Intrigues du pape. — Accusations atroces portées contre Jean XXIII. — Arrestation et

déposition du pape. — Grégoire XII fait une cession solennelle de ses droits à la papauté. — Décret contre Benoît XIII. — Supplice de Jean de Hus et de Jérôme de Prague. — Élection d'un quatrième pontife.

Pendant les neuf jours qui précédèrent la tenue du conclave, les cardinaux se jetèrent dans les brigues accoutumées pour acheter ou pour vendre des voix. Plus habile que ses collègues, Balthasar Cossa se forma un parti formidable dans le peuple bolonais, en faisant des distributions de grains et d'argent; il rattacha également à ses intérêts Louis III, duc d'Anjou, en lui promettant son concours pour la conquête de Naples; ensuite il fit cerner Bologne par des compagnies franches, dont il savait que la présence était un sujet de terreur pour ses collègues.

Cela fait, Balthasar Cossa convoqua le conclave pour le 14 mai 1410 : il s'y présenta dans le costume d'un forban, revêtu d'une cotte de mailles, un glaive au côté, et vint prendre sa place au milieu des cardinaux, les menaçant de sa colère s'ils osaient nommer un pape qui ne fût pas à sa convenance. Tous les prélats, glacés par la frayeur, écoutaient en silence les blasphèmes de cet abominable assassin ; enfin un d'entre eux proposa d'élever le cardinal de Malte au souverain pontificat. — Non, je le rejette, cria Balthasar. D'autres cardinaux présentèrent successivement l'évêque de Palestrine, le métropolitain de Ravenne, l'archevêque de Bordeaux; Balthasar les refusa tous. Enfin les membres du conclave, interdits et tremblants, ne songeant plus qu'à leur




Jean le Forban

proprè sûreté, le prièrent de leur désigner le cardinal qu'il désirait nommer pape. — Eh bien! qu'on me donne le manteau pontifical, leur répondit-il, et j'en couvrirai le seul cardinal qui soit digne de le porter! Angelo de Lodi s'empressa de le lui présenter. Aussitôt il s'en revêtit, et étendant le bras vers la tiare : « Je suis pape! » s'écria-t-il. Ensuite il se rendit à la cathédrale pour les cérémonies de la chaise percée, et se fit couronner sous le nom de Jean XXIII.

Théodoric de Niem dit positivement « que le saint-père » était un intrus, qu'il avait rompu la porte pontificale avec » une hache d'or, et qu'il avait fermé la gueule des cerbères » qui en gardaient le seuil, en leur jetant des débris de ses » festins pour les empêcher d'aboyer contre lui. »

Balthasar de Cossa ou de la Cuisse était de Naples et d'une famille noble; ses parents, malgré les inclinations martiales qu'il manifestait dès son enfance, l'avaient fait entrer dans un monastère; aussi n'y fit-il pas un long séjour. Après son évasion du couvent, il s'enrôla dans une troupe d'écumeurs de mer, qui exploitaient les côtes de l'Italie inférieure pendant les guerres de Ladislas et de Louis d'Anjou. Il devint bientôt le chef de ces corsaires et se distingua par des atrocités effroyables : sans foi, sans honte, sans remords, méprisant toutes les lois divines et humaines, Balthasar possédait au plus haut degré les qualités qui font en temps de guerre les grands capitaines et en temps de paix les grands scélérats.

Quand les victoires de Ladislas eurent rétabli le calme dans les royaumes de Naples et de Sicile, il fut forcé de renoncer à son métier de forban; alors il songea à se faire

prêtre et vint à l'université de Bologne, où il acheta le bonnet de docteur; plus tard, Boniface IX lui vendit l'archidiaconat de cette ville. Bientôt il se fatigua de cette résidence et vint à la cour de Rome, où il s'éleva jusqu'à la dignité de cardinal et de camérier secret, en récompense d'infâmes complaisances pour le pape Boniface. Ses nouvelles fonctions lui donnèrent une immense influence, dont il profita pour récupérer les sommes considérables qu'il avait dépensées dans les lupanars de Bologne; il se fit nommer collecteur général du saint-siége, envoya des quêteurs dans toute l'Europe, rançonna les ecclésiastiques d'Allemagne, de Danemark, de Suède, de Norwège, sous la menace de les reléguer dans des provinces éloignées de leurs Eglises; les contraignit de lui acheter des indulgences, des absolutions, des reliques, des bénéfices, des annates et des commendes; enfin le camérier fit si bien jouer tous les ressorts de la fourberie sacerdotale, qu'en moins de deux ans il se trouva plus riche que le pape, et qu'il put alors acheter l'impunité de ses crimes. Et du reste il ne se faisait point faute d'en commettre, car l'on comptait à Rome un nombre prodigieux de jeunes religieuses qu'il avait déflorées en s'introduisant nuitamment dans leurs cellules; on racontait qu'il entretenait un commerce incestueux avec la femme de son frère; on l'accusait d'avoir violé trois jeunes sœurs dont la plus âgée n'avait pas douze ans, et d'avoir encore abusé de la mère, du fils et du père!

Le scandale de ses débauches devint si grand, que Boniface lui-même, cet éhonté sodomite, fut obligé de l'éloigner de sa cour; il lui donna une mission à l'extérieur, et le chargea de faire rentrer dans le devoir les Bolonais, qui s'étaient révoltés

contre le saint-siége. Le cardinal-légat se mit à la tête des troupes pontificales, battit les Visconti, qui venaient au secours des insurgés, et s'empara de la ville : alors il se trouva maître absolu, et put donner un libre cours à ses passions désordonnées. Bientôt il n'exista plus dans Bologne un adolescent ou une jeune fille, quel que fût son rang ou la noblesse de sa famille, qui pût se croire à l'abri des poursuites de cet infâme prêtre; les pères et les mères qui osaient disputer leurs enfants aux pourvoyeurs du cardinal étaient plongés dans les cachots de l'inquisition; et l'on assure même que ce monstre, par un raffinement de lubricité, abusait des enfants en présence des parents, et pendant que ses victimes se tordaient sous les tenailles ardentes des bourreaux!!!

Après la mort de Boniface IX, protecteur de Balthasar Cossa, les Bolonais conçurent l'espérance d'être délivrés de leur tyran, et envoyèrent des ambassadeurs à Innocent VII, pour lui offrir des sommes énormes afin de l'intéresser en leur faveur et pour obtenir le rappel du légat. Malheureusement Balthasar fut instruit de la négociation; il envoya immédiatement à Rome le double de la somme proposée au saint-père, et fit avorter leurs projets : les principaux citoyens, qu'il soupçonna d'avoir trempé dans ce complot, furent déférés aux tribunaux de l'inquisition, leurs biens confisqués, et eux-mêmes décapités par son ordre.

Le règne d'Innocent VII s'écoula sans amener aucun changement pour les infortunés Bolonais; enfin sous le pontificat de Grégoire XII, son successeur, quelques citoyens courageux osèrent encore réclamer son expulsion. Grégoire fulmina contre le coupable légat une sentence d'anathème et

le révoqua de ses fonctions : mais celui-ci, loin de se soumettre aux ordres du saint-père, intrigua, distribua de l'argent aux autres cardinaux, les détacha de son parti, et les détermina à se réunir en concile pour élire un nouveau pape. Les Florentins, gagnés par ses promesses, autorisèrent la tenue d'un synode dans la ville de Pise, et le résultat de cette assemblée fut la déposition de Grégoire et l'élection de Pierre Philargi. Nous avons vu comment le cardinal Balthasar avait exercé la souveraine autorité sous ce nouveau pape, et de quelle manière il s'était défait d'Alexandre V pour s'emparer de la tiare.

Dès le lendemain de son élection, le saint-père, par reconnaissance du service que lui avait rendu le médecin Daniel, l'empoisonna avec du vin de Chypre; ensuite ses émissaires partirent pour Rome, et introduisirent dans la cité apostolique une foule de bandits qui brisèrent les statues de Grégoire, déchirèrent ses portraits dans les basiliques, et remplacèrent ses armoiries par celles de Jean XXIII. Intimidés par ces démonstrations, les sénateurs envoyèrent une députation à Pise, pour prêter serment d'obédience et de fidélité à Balthasar, et pour le supplier de venir prendre possession du Vatican. Le rusé pontife eut d'abord l'air de ne point se soucier de leurs offres; ensuite il feignit de céder aux sollicitations, et annonça qu'il consentait à retourner à Rome.

Huit jours après, Jean XXIII faisait son entrée dans la ville sainte, accompagné de ses cardinaux et suivi d'une armée formidable. Le jour de son arrivée il célébra l'office divin dans la basilique de Saint-Pierre, et bénit solennelle-

ment la bannière de l'Église, qu'il confia à la garde de Louis d'Anjou; il bénit également l'étendard du sénat et du peuple, et le donna à Paul des Ursins, en le nommant grand gonfalonier et généralissime des troupes du saint-siége. Le soir, il donna une fête magnifique dans laquelle fut déployé tout le luxe des saturnales des Néron et des Caligula; et le lendemain, à son réveil, pour avoir, sans doute, plus d'un point de ressemblance avec ces tyrans, il fit décapiter plusieurs seigneurs et magistrats qu'il soupçonnait de favoriser son compétiteur Grégoire.

Ces exécutions sanglantes ne suspendirent pas néanmoins les réjouissances publiques, et le saint-père continua pendant un mois entier à donner à ses hôtes le spectacle de ses dégoûtantes orgies. Toutefois Jean XXIII eut à repousser une tentative de Ladislas, qui, informé du mécontentement général, avait conçu l'espoir de reprendre Rome par un coup hardi; et, à la faveur de la nuit, avait débarqué à Ostie avec cinq mille chevaux et trois mille hommes de pied. Déjà le prince apercevait les murailles de la ville sainte, lorsque Paul des Ursins déboucha tout à coup par un défilé à la tête de quinze cents cavaliers, prit ses troupes en flanc et les tailla en pièces : le roi avait été vendu par son confesseur, et son projet avait été livré à ses ennemis.

Cette victoire assura à Jean XXIII une grande prépondérance en Italie et dans les autres royaumes; il fut reconnu comme pape légitime en France, en Angleterre, et bientôt en Allemagne, où l'empereur Robert, qui venait de mourir, laissait le champ libre aux ambitions. Jean envoya des nonces aux électeurs pour les engager à nommer roi des Romains le

frère de Wenceslas, Sigismond de Luxembourg, déjà souverain de Hongrie, qu'il affirmait être le seul capable de relever la puissance de l'Église et de l'empire. Le motif réel qui engageait le pape à favoriser cette élection, était le désir de se ménager l'appui d'un souverain puissant et ennemi personnel de Ladislas. Sa politique lui réussit à merveille; des ambassadeurs hongrois vinrent aussitôt en Italie renouveler leur serment d'obédience devant la Confession de saint Pierre, et solliciter en même temps le secours des armes temporelles et spirituelles de l'Église contre les ennemis de Sigismond et particulièrement contre les Vénitiens.

Balthasar s'engagea à fulminer les anathèmes les plus terribles contre Venise, sous la condition toutefois que le roi de Hongrie lui restituerait les domaines capturés par ses prédécesseurs, et qu'il lui payerait les redevances tombées en désuétude depuis les derniers troubles. Il publia alors une bulle qui conférait la légation du royaume à Branda de Castiglione, évêque de Plaisance, avec ses pleins pouvoirs pour faire exécuter les conditions du traité. Il envoya ensuite en France le métropolitain de Pise et l'évêque de Senlis en qualité de nonces, et les autorisa à lever les décimes sur les bénéfices ecclésiastiques, et à s'emparer des héritages des évêques et des archevêques morts depuis son exaltation.

Néanmoins, avant de mettre ce dernier projet à exécution, il chercha à se rendre favorables les docteurs de l'université, et il leur accorda de grands priviléges. Mais ses démarches n'eurent pas le résultat qu'il en attendait; le corps universitaire repoussa les prétentions du saint-père, et dans une assemblée solennelle prit les conclusions suivantes: « Il ne

» sera accordé en France aucun subside au pape; et s'il veut » contraindre les citoyens par la force temporelle ou par les » censures spirituelles à lui payer un tribut, ses collec- » teurs, ses légats et lui-même seront déclarés ennemis » du roi, et punis comme tels dans leurs biens et dans leurs » personnes. »

Cette décision eût découragé tout autre que Jean XXIII; mais un prêtre ne renonce pas aussi facilement à ses desseins; il changea seulement ses batteries. Ne pouvant dépouiller les peuples sous le prétexte des dîmes, il adressa au roi Charles et à l'Université des lettres suppliantes pour leur réclamer des secours en hommes et en argent, afin qu'il pût résister aux ennemis de l'Église, qui s'étaient réunis, disait-il, à l'impie Ladislas pour rétablir l'antipape Grégoire XII sur le saint-siége. Il adressa également des bulles aux évêques du royaume et au parlement de Paris, affirmant au nom du Christ, que si on ne lui envoyait pas d'argent, il lui serait impossible de sauver la religion de l'abîme où le schisme l'avait précipitée. Jean mendia avec une onction si persuasive, que les seigneurs, les prélats, le parlement et l'Université elle-même, consentirent à lui accorder quelques secours.

Sa sainteté fut plus heureuse en Provence, en Savoie, dans le Portugal, dans l'Achaïe, dans la Macédoine et dans les îles de la mer Égée qui étaient encore au pouvoir des chrétiens : les princes qui gouvernaient ces contrées autorisèrent le pape à lever des décimes sur le clergé et à piller les fidèles; ce qui le mit en état de poursuivre ses projets contre Ladislas. Il fut du reste fort bien secondé par Louis d'Anjou, qui avait hâte de réunir sur sa tête la double

couronne de Naples et de Sicile; les deux alliés rassemblèrent leurs forces et marchèrent contre le roi de Naples, qu'ils rencontrèrent sur les bords du Gariglian.

Dans la nuit, l'armée des confédérés passa la rivière, partie à gué et partie sur des pontons, et tomba sur les troupes de Ladislas à la pointe du jour. « L'attaque commença de part » et d'autre avec des cris terribles, dit le moine de Saint-» Denis dans sa chronique; au même instant, l'air fut obscurci » d'un nuage de traits qui portèrent la mort dans tous les » rangs. Alors les combattants se joignirent et s'attaquèrent » à l'arme blanche, avec une fureur telle que les soldats pa-» raissaient être des bêtes féroces plutôt que des hommes; » il y eut une mêlée affreuse, dans laquelle on ne voyait que » des épées, des lances et des haches qui se levaient et » s'abaissaient avec la rapidité de l'éclair. Les ruses de » guerre furent oubliées; soldats et chefs, tous ne son-» geaient qu'à égorger; enfin le nombre triompha : les » bandes de Ladislas furent taillées en pièces, et lui-même » ne put échapper au vainqueur qu'en se sauvant dans un » château voisin, appelé Roche-Sèche, où il avait trois mille » hommes de réserve. Lorsque le carnage eut cessé, le pil-» lage commença; et l'inepte Louis d'Anjou, au lieu de pour-» suivre les débris de l'armée sicilienne et de profiter de la » victoire qu'il avait remportée, s'endormit dans l'enivre-» ment du succès et retourna triomphalement à Rome, traî-» nant à sa suite ses prisonniers et les étendards enlevés à » Ladislas. Il fut reçu à son entrée dans la ville sainte par » le pontife, entouré de ses cardinaux et d'un nombreux » clergé; le porche de la basilique de Saint-Pierre fut pavoisé

» comme pour un triomphateur, et les drapeaux, encore tout » souillés de sang, furent arborés sur le maître autel. »

Balthasar renouvela ensuite les anathèmes prononcés contre le prince vaincu, excommunia ses descendants jusqu'à la troisième génération, les déclara déchus des trônes de Naples et de Jérusalem, et couronna solennellement le vainqueur. Mais pendant que l'on célébrait par des fêtes le succès du prince français, son compétiteur ralliait les débris de son armée et levait de nouvelles troupes; de sorte qu'il fut bientôt en état de tenir la campagne et de reprendre les hostilités, tandis que Louis d'Anjou, qui avait laissé son armée se désorganiser, se trouva dans l'impossibilité de lutter contre Ladislas, et fut obligé de repasser en France.

Jean XXIII, qui se voyait exposé par ce départ précipité à de cruelles représailles, songea à sa sûreté personnelle, et se hâta d'envoyer des agents secrets à Ladislas pour négocier la paix : le prince, qui était encore sous l'impression de sa défaite, accueillit avec joie les propositions du pape, et conclut un traité dont les conditions étaient également honteuses pour les deux partis. Balthasar reconnaissait Ladislas légitime roi de Naples, s'engageait à le remettre en possession de la Sicile, et à lui fournir des troupes; il le nommait grand gonfalonier de l'Église romaine, et attachait à ce titre une pension de deux cent mille ducats, hypothéquée sur les villes d'Ascoli, de Viterbe, de Pérouse et de Bénévent; enfin il lui faisait l'entière remise de la rente de quarante mille ducats que Naples devait au saint-siége depuis dix années. De son côté, Ladislas s'engageait à reconnaître Jean XXIII seul légitime souverain de l'Église; il faisait serment de

contraindre Grégoire XII à renoncer au pontificat, en lui donnant en échange une pension de cinquante mille ducats, le gouvernement de la marche d'Ancône, et trois chapeaux de cardinaux pour ses parents.

En conséquence de ce singulier traité, le prince signa la déclaration suivante : « Après avoir douté quelque temps » de la régularité de la promotion de Balthasar Cossa à la » chaire apostolique, nous avons recherché les lumières de » la vérité, et il a plu à Dieu de nous faire connaître que » Jean XXIII avait été élu canoniquement. C'est pourquoi, » en notre nom et en celui de tous nos sujets, nous lui prê- » tons serment d'obédience et de fidélité. »

Pendant la conclusion de ce marché entre l'autel et le trône, Grégoire se trouvait enfermé à Gaëte, sous la protection du prince qui venait de le vendre à son ennemi. Quoique prisonnier, le saint-père ne voulut pas céder, et dès qu'il eut connaissance de cette trahison insigne, il assembla sa cour afin de déterminer le meilleur parti à prendre pour échapper au péril.

On décida immédiatement que le pape et ses cardinaux s'embarqueraient pour la marche d'Ancône et iraient réclamer l'appui de Charles Malatesta, duc de la province. Grégoire vint en effet fixer sa résidence à Rimini, d'où, selon la coutume des papes, il foudroya d'anathèmes tous ses compétiteurs ainsi que leurs adhérents.

Depuis son traité avec le roi de Naples, Jean XXIII gouvernait Rome en despote absolu, accablant les citoyens d'exactions, et n'épargnant ni ses cardinaux ni les officiers de sa cour, car Théodoric de Niem rapporte qu'il invitait les

ecclésiastiques de son obédience à des festins pour faire un appel à leur bourse, sous le nom de collecte de la cène. Voici, ajoute l'auteur, comment le saint-père s'y prenait : « Il » faisait verser à ses convives des vins généreux, et quand » l'ivresse avait gagné toutes les têtes, il appelait des camé» riers qui présentaient des urnes vides dans lesquelles cha» cun mettait son offrande. Ceux qui se dispensaient d'as» sister aux orgies de Balthasar Cossa n'échappaient point » pour cela à sa cupidité ; les officiers de la chambre apo» stolique venaient le lendemain leur présenter des quittances » de sommes empruntées au saint-père ; ceux qui préten» daient ne point avoir de dettes étaient immédiatement » arrêtés, conduits dans les cachots du Vatican, et torturés » par les inquisiteurs, qui les forçaient, selon l'expression » pittoresque de Jean, « à délier la bourse. »

Il établit en outre des impôts sur le vin, sur les blés, sur le sel, et même sur la main d'œuvre des artisans ; enfin, à l'exemple des rois de France, il altéra les monnaies et ruina entièrement le commerce de l'Italie inférieure. Toutes les richesses qu'il arrachait aux peuples étaient partagées entre ses concubines et ses mignons, ou étaient englouties dans des travaux de bâtisses inutiles ou ridicules ; c'est ainsi qu'il dépensa des sommes prodigieuses pour faire relever la muraille intérieure du bourg de Saint-Pierre, et pour faire pratiquer un chemin dérobé entre les parois des murailles, afin de pouvoir introduire secrètement dans son palais les victimes de ses débauches ou de sa tyrannie.

Malgré la paix apparente qui existait entre le pontife et le roi de Naples, ces deux ambitieux ne s'en faisaient pas moins

une guerre tacite, comme il fut aisé de le voir à l'occasion du concile qui avait été convoqué au Vatican pour confirmer les actes du synode de Pise. Le prince défendit à Jean de retarder l'époque de cette assemblée, et sur son refus d'obtempérer à ses désirs, il fit occuper les environs de Rome par ses troupes et empêcha les prélats étrangers d'entrer dans la ville sainte. Il en résulta que cette réunion fut très-peu nombreuse, quoique le pontife lui donnât orgueilleusement le titre d'œcuménique.

Clémangis rapporte un incident fort bizarre qui vint malencontreusement troubler les délibérations de ce conciliabule: « Dès l'ouverture de la première session, dit-il, après la » célébration de la messe du Saint-Esprit, on vit tout à coup » un hibou s'envoler d'un angle de l'église et venir s'abattre » sur la draperie du trône pontifical, d'où il regardait fixe- » ment Jean XXIII. Chacun des prélats manifestait son éton- » nement de ce que cet oiseau, ennemi de la lumière, sortait » en plein jour de sa retraite; les uns en tiraient de funestes » présages, les autres ne pouvaient s'empêcher de sourire, » et disaient que le Saint-Esprit avait pris une forme étrange » pour descendre au milieu d'eux; le pape seul, dominé par » une crainte superstitieuse, ne put soutenir l'immobilité du » regard fauve du hibou; il descendit de son trône et sortit » de la basilique; les assistants suivirent son exemple, » et laissèrent le champ libre à l'oiseau de Minerve. Le len- » demain la même scène se renouvela : à peine le proto- » notaire eut-il commencé la lecture du programme du » concile, que le hibou prit son vol, et après avoir fait plu- » sieurs fois le tour de la nef, vint comme la première fois

» s'abattre sur le dais pontifical. Jean, plus maître de lui que » la veille, resta calme, et ordonna aux Pères de tuer cet » animal qui venait troubler leurs saintes délibérations. » Aussitôt les cardinaux, les évêques, les abbés, poursui- » virent le hibou en jetant après lui leurs crosses et leurs » bonnets, le traquèrent de toutes parts, et le firent tomber » haletant sur le maître autel, où il fut écrasé par un » cardinal. »

Le calme s'étant rétabli dans l'assemblée, on reprit le cours des séances : on s'occupa d'abord de régulariser les préceptes qui commandaient de livrer aux bourreaux les réformateurs dont les doctrines étaient contraires aux croyances de l'Église romaine, et tendaient à renverser l'autorité pontificale.

Voici la bulle qui fut rendue à cette occasion : « Ainsi donc, » comme il s'est élevé des esprits audacieux, des docteurs » infâmes qui osent condamner la puissance souveraine que » le vicaire du Christ a reçue de Dieu lui-même, nous les » dénonçons aux fidèles comme des corrupteurs de la foi, » qui veulent écraser la religion sous les débris de l'Église : » et nous rangeons parmi eux les commentateurs des écrits » de l'abominable Jean Wiclef, cet infâme hérésiarque qui » appelle les papes de simples évêques, qui les accuse d'a- » voir anéanti les dogmes, le culte et la morale évangélique, » et d'avoir assujetti les fidèles aux pratiques et aux pompes » du paganisme. Ce rhéteur philosophe ayant soufflé son » esprit de corruption dans toutes les écoles de la chré- » tienté et dans les universités, nous avons résolu de » suivre les conseils de l'Apôtre et d'exterminer les héréti-

» ques jusqu'au dernier, parce qu'un atome de levain suffit
» pour corrompre toute la pâte.

» Néanmoins, avant de prononcer une sentence terrible
» contre les coupables, nous avons voulu éclairer notre esprit
» des lumières de nos cardinaux, de nos évêques et de nos
» docteurs orthodoxes; et c'est après une délibération solen-
» nelle que nous avons condamné les ouvrages de l'Anglais
» Wiclef, son Dialogue, son Trialogue et ses autres opuscules,
» comme fauteurs d'hérésies; en conséquence de notre déci-
» sion, ils seront brûlés publiquement dans tous les royaumes
» de la chrétienté; et les adeptes de l'excommunié seront
» livrés au saint tribunal de l'inquisition pour être torturés;
» car le Christ a dit : Si quelqu'un ne demeure pas en moi,
» il sera arraché comme le sarment; il deviendra sec, on le
» jettera au feu et il brûlera ! »

C'était la première fois que les papes rendaient une bulle contre les doctrines réformistes, qui se produisaient déjà sous la dénomination de Hussisme, du nom de Jean de Hus, le continuateur de Jean Wiclef, et qui devaient bientôt séparer les chrétiens d'Occident en deux sectes puissantes, les protestants et les catholiques.

Quoique Jean XXIII parut triompher à Rome, ses compétiteurs n'en exerçaient pas moins la souveraine autorité dans leurs résidences; Grégoire XII fulminait des anathèmes dans la marche d'Ancône, et Benoît XIII s'affermissait dans le royaume d'Aragon, en confirmant l'usurpation de Ferdinand, comte d'Urgel, et en lui transmettant les droits des légitimes souverains de ce royaume sur la Sicile, sur la Sardaigne et sur l'île de Corse; il y mettait toutefois pour condition que

le prince lui fournirait chaque année trois galères armées, une somme de cent mille ducats et des troupes en nombre suffisant pour sa défense.

Pierre de Luna, ennuyé de son inaction, voulut, pour se distraire, convertir les juifs aragonais, et indiqua des conférences publiques à Tortose, afin de confondre, disait-il, tous les docteurs hébreux. Le savant rabbin Salomon, le célèbre Ben Virga et Vidal, ainsi que plusieurs Israélites d'un profond savoir, se rendirent à cette assemblée. Benoît les reçut avec une grande aménité, et leur parla en ces termes : « Honorables Hébreux, débris d'une nation autrefois chérie » de Jéhovah, et maintenant rejetée du sein de Dieu, en» fants de David, soyez les bienvenus dans le temple du » Christ, et osez professer avec courage devant nous la foi de » Moïse. » Ensuite il fit la lecture d'un long sermon commençant par ces paroles d'Isaïe : « Venez, débattons nos droits » hardiment... Mais si vous êtes rebelles, vous serez consumés » par l'épée. »

Quand il eut terminé son discours, le rabbin Vidal prit la parole, sans être effrayé par le texte menaçant du prophète, et rétorqua tous les arguments du pontife avec une force de logique et une élégance de dialectique qui fit l'admiration des assistants. Au rapport de l'historien juif Abunstroc, ses coreligionnaires eurent les avantages dans cette lutte théologique; au contraire, si l'on ajoute foi aux assertions de Surita, auteur des Annales d'Aragon, et au chroniqueur Nicolas Antoine, le pape obtint un succès prodigieux et convertit des juifs par milliers. Cette dernière opinion n'est guère admissible, puisque ce fut à la même époque que Benoît

publia ses constitutions contre les Israélites, fit fermer leurs synagogues, leur défendit d'exercer aucun négoce ni de prêter de l'argent, et les déféra aux tribunaux de l'inquisition, cette terrible institution, qui couvrait le sol de l'Espagne, de la Castille, de la Navarre, du Portugal et de l'Aragon, depuis le commencement du quatorzième siècle, et qui chaque année renouvelait ses sacrifices humains en l'honneur de la Divinité !

Le schisme avait bien influé sur les dominicains et sur les familiers du saint-office, puisque les uns reconnaissaient Benoît, les autres Grégoire XII ou Jean XXIII, mais les peuples des Espagnes n'avaient rien gagné à ces débats. Au lieu d'un grand inquisiteur ils en avaient trois ; et suivant que la fortune favorisait tel ou tel parti, celui qui triomphait, voulant l'emporter sur son devancier par la magnificence des auto-da-fé, augmentait le nombre des victimes qui devaient être livrées aux flammes.

Avant l'arrivée de Benoît, des tribunaux extraordinaires avaient été établis par ses compétiteurs dans les provinces des Algarves et de Valence, afin de multiplier et de faciliter les recherches des inquisiteurs : le pape les suspendit de leurs fonctions, non par un motif d'humanité, mais uniquement parce qu'ils étaient dévoués à ses ennemis, et il institua de nouveaux tribunaux.

Sa bulle indiquait les règles générales que devaient suivre les inquisiteurs dans l'exercice de leur redoutable ministère, et quels étaient les crimes dont ils devaient poursuivre la vengeance.

« Par notre souveraine autorité, et au nom de celui qui

» nous a conféré un pouvoir absolu sur la terre et dans
» les cieux, nous déclarons, disait le saint-père, entachés
» d'hérésie, et nous déférons au saint tribunal de l'inquisi-
» tion :

» 1° Ceux qui, dans leurs blasphèmes, auront énoncé des principes hétérodoxes sur la toute-puissance ou sur les attributs de la Trinité divine, lors même qu'ils les auraient proférés dans l'emportement de la colère ou dans le délire de l'ivresse.

» 2° Ceux qui sont adonnés à la magie noire, aux divinations, aux enchantements, aux sortiléges, et qui dans leurs opérations se servent de paroles outrageantes pour la religion.

» 3° Ceux qui font des pactes avec les esprits des ténèbres pour en obtenir des faveurs, et qui leur jurent obéissance, foi et adoration sur le livre intitulé la Clavicule de Salomon.

» 4° Ceux qui, après avoir été excommuniés, restent une année entière sans racheter leur absolution, ni satisfaire à la pénitence qui leur avait été imposée.

» 5° Ceux qui admettent la foi orthodoxe, mais qui se refusent à une obéissance aveugle envers le pape, et qui ne le reconnaissent point comme vicaire du Christ et chef suprême des fidèles.

» 6° Les recéleurs, fauteurs et adhérents des hérétiques et des schismatiques.

» 7° Ceux qui condamnent l'institution sacrée du tribunal de l'inquisition ou qui mettent des obstacles à la marche de sa justice.

» 8° Tous les souverains, les princes ou les gouverneurs

de royaumes, de provinces et de villes qui ne prendront pas la défense de l'Église lorsqu'ils en seront requis par les inquisiteurs.

» 9° Les gens de loi qui favorisent les hérésies, en aidant de leurs conseils les schismatiques, et qui cherchent à les enlever à la justice des inquisiteurs.

» 10° Toutes les personnes qui donnent la sépulture ecclésiastique aux excommuniés, attendu que les morts, dénoncés comme hérétiques, ne peuvent être soustraits au supplice qu'ils ont mérité, leur mémoire devant être flétrie, leurs ossements exhumés et brûlés, et leurs biens confisqués au profit du saint-siége.

» Enfin, tous les écrivains dont les ouvrages renferment des propositions contraires à la foi ou à l'obéissance due au pape, ou qui émettent des principes dont les conséquences pourraient conduire à l'hérésie. »

Quoique ce décret soumît à la juridiction des inquisiteurs toutes les personnes coupables des délits compris dans ces catégories, il exceptait cependant les papes, les légats, les nonces et les officiers du saint-siége : lors même qu'ils étaient reconnus hérétiques, les inquisiteurs n'avaient pas le droit de les poursuivre sans un ordre spécial de la cour pontificale. La même prérogative s'étendait aux chefs de quelques diocèses, mais non jusqu'aux princes, qui étaient tous justiciables de la sainte inquisition, et pouvaient être livrés aux flammes des bûchers comme les derniers de leurs sujets.

Pendant que Benoît désolait l'Espagne avec ses légions d'inquisiteurs, Jean XXIII poursuivait le cours de ses infamies en Italie; enfin, il devint tellement en exécration aux

Romains, que Ladislas résolut d'exploiter à son profit la haine dont il était l'objet, de renverser son autorité et de s'emparer de la ville sainte. A cet effet, il organisa une conspiration, et gagna, à prix d'or, plusieurs compagnies de soldats, espèce de gens qui sont toujours prêts à se vendre. Quand toutes ses mesures furent prises, le prince se présenta devant Rome avec quelques troupes d'élite, pénétra dans l'enceinte de la basilique de la Sainte-Croix de Jérusalem, par une ouverture qui avait été pratiquée aux remparts, et se jeta dans les rues. Alors commença un massacre effroyable; tous les évêques, les prêtres et les moines qui tombèrent entre les mains des soldats furent impitoyablement massacrés, les religieuses furent violées, les églises pillées, les couvents incendiés; et la rage de ces forcenés ne se ralentit que quand ils n'eurent plus la force d'égorger.

Ladislas se porta ensuite au Vatican pour arrêter le pape, qui, fort heureusement pour lui, s'était sauvé avec ses cardinaux dès le commencement de l'action : le vainqueur fut obligé de se borner au pillage du palais pontifical; il fit main basse sur les ornements sacrés de la chapelle, sur les joyaux, sur les reliques des saints, qui étaient enchâssées dans des boîtes d'or ou d'argent massif et ornées de pierres précieuses.

Là ne s'arrêtèrent pas les profanations; par les ordres du roi de Naples, les soldats transformèrent la basilique de Saint-Pierre en caserne, firent manger leurs chevaux sur l'autel de l'Apôtre, et de chacune des chapelles de cette magnifique église ils firent des lieux de débauches. Les armoiries et les statues de Jean XXIII furent brisées, ses bannières arrachées,

et après quinze heures d'une lutte opiniâtre, Ladislas chassa tous les partisans du pape, et se trouva maître absolu dans Rome.

Les citoyens furent pressurés par le nouveau tyran, ainsi qu'ils l'avaient été par Jean XXIII, « de telle sorte, dit un » ancien auteur, qu'il semble réellement que les papes et » les rois se plaisent à montrer aux peuples que leur insti- » tution n'est rien moins que divine, et que le mieux serait de » les occire tous. »

Tout en surveillant la levée des contributions forcées dont il avait frappé la ville sainte, Ladislas ne perdait pas de vue les avantages qu'il pouvait tirer de sa position. En politique habile, il résolut de ne donner ni relâche ni repos à son ennemi qu'il ne l'eût terrassé; et il envoya à la poursuite de Jean une troupe de cavaliers, qui le chassèrent successivement de Sutri, de Viterbe, de Montefiascone et de Sienne. Pressé par le danger, le saint-père voulut se mettre sous la protection d'une ville puissante qui fût en état de résister à son ennemi, et il s'adressa aux Florentins pour obtenir la permission de se réfugier dans leur cité : sa demande ayant été rejetée, il se rabattit sur Bologne, où il avait encore conservé une grande prépondérance.

Néanmoins, se voyant traqué comme une bête fauve, et redoutant d'être bientôt assiégé dans son dernier asile, Jean se décida à traiter avec l'empereur Sigismond, afin de ressaisir avec son appui toute son autorité sur l'Italie. Les ambassadeurs chargés de cette importante mission étaient les cardinaux Chalant et Zabarelle, et le célèbre moine grec Manuel Chrysoloras, le régénérateur des belles-lettres en Occident.

Leurs instructions portaient qu'ils devaient s'entendre avec Sigismond pour déterminer l'époque de la tenue d'un concile; et qu'ils s'opposeraient de toutes leurs forces à ce qu'on choisît pour cette réunion une ville dépendante de l'empire. Or, il arriva que l'empereur demanda précisément que Constance, ville du duché de Souabe, fut désignée pour le lieu des conférences; et sa volonté à cet égard fut si formellement exprimée aux députés, que ceux-ci se trouvèrent obligés d'y adhérer.

Jean, informé du résultat des négociations, maudit la fatalité qui le contraignait à convoquer le concile dans un pays étranger, et à se livrer pieds et poings liés à un prince qui avait été autrefois son ennemi. Néanmoins, comme il ne lui restait pas d'autre parti à prendre que celui de la soumission, il dissimula son mécontentement, et fit solliciter une entrevue particulière avec l'empereur. Sigismond accéda à la prière du pape, et vint le recevoir à Lodi; mais toute l'éloquence de Jean ne put changer la détermination du prince, et il fut obligé d'accepter la ville de Constance pour la tenue du synode.

Ces préliminaires arrêtés, le pape quitta l'empereur et retourna à Bologne, auprès de François Gonzague, un de ses partisans. Il était à peine installé, qu'on apprit la nouvelle que Ladislas accourait à la tête d'une armée considérable pour assiéger le saint-père dans sa résidence. Aussitôt les cardinaux furent pris d'une panique et désertèrent la cour pontificale jusqu'au dernier; Jean, seul, attendit son ennemi sans frayeur : la raison en était toute simple; il avait pris ses mesures pour le faire empoisonner par une de ses maîtresses.

Monstrelet, chroniqueur contemporain, raconte ainsi la mort du roi de Naples : « Ce prince ne pouvait pas vivre de » longues années, parce qu'il était trop adonné à la débauche » et parce qu'il avait excité trop de haine par ses cruautés; » aussi mourut-il empoisonné d'une manière infâme. Une de » ses maîtresses, la fille d'un médecin vendu à Jean XXIII, » devint l'instrument de la vengeance du pape. Par les con- » seils de son père, elle fit usage d'une préparation empoi- » sonnée, qu'il lui assurait être un puissant aphrodisiaque » capable de ranimer les ardeurs de Ladislas; elle en frotta » le siége de la pudeur, et après une nuit de voluptés, son » amant mourut dans ses bras! »

Léonard Arétin et Antoine de Florence, contemporains de Ladislas, sont d'une opinion différente; ils affirment que ce roi mourut d'une maladie honteuse qui lui avait rongé les parties naturelles. Cette assertion détruirait l'opinion générale qui attribue l'apparition du mal vénérien aux relations des Espagnols avec les femmes du nouveau continent : et ce qui semblerait confirmer que l'origine de ce mal honteux a précédé l'époque de la découverte de l'Amérique, c'est une ordonnance très-curieuse de la reine Jeanne de Naples, pendant son séjour à la cour de Clément VI, en 1347, c'est-à-dire cent quarante-cinq ans avant le voyage de Christophe Colomb. La reine enjoignait aux courtisanes de la ville d'Avignon, la résidence des papes, de ne point sortir d'un grand monastère situé près du couvent des Augustins, qui leur était affecté. « Les filles et femmes folles de leur corps, ainsi » s'exprime l'ordonnance, seront soumises à une abbesse qui » sera nommée chaque année par le consul; toutes porteront

» l'aiguillette rouge sur l'épaule. Quant à celles qui auront » contracté le mal provenant de paillardise, et qui n'en feront » pas la déclaration, elles subiront la peine du fouet et du » bannissement. »

D'après les témoignages des divers historiens, et surtout en raison de ce document authentique, ne serait-on pas en droit de conclure que le mal affreux qui infecte les générations depuis plusieurs siècles, s'est déclaré pour la première fois dans la ville d'Avignon, la résidence des prêtres, des cardinaux et des papes?.....

Ladislas mort, le saint-père quitta Bologne et se rendit au concile de Constance : préalablement il s'était ménagé des appuis, dans le cas d'un revers, et avait fait un traité d'alliance avec le duc d'Autriche, qu'il avait nommé capitaine général des troupes de l'Église romaine, en affectant à son titre une pension de six mille florins sur le trésor apostolique ; il avait également acheté la protection de Burchard, marquis de Bade, et de Jean, comte de Nassau, électeur de Mayence, moyennant une somme de seize mille florins d'or.

Quoiqu'il eût pris toutes les précautions que commandait la prudence, Jean ne laissait pas de redouter les conséquences d'un concile qui pouvait prononcer sa déposition, et il était bien résolu à le dissoudre, sous quelque prétexte, dès que les Pères seraient assemblés.

Plusieurs écrivains qui accompagnaient le saint-père dans son voyage racontent divers incidents qui montrent combien son esprit était tourmenté et quelles étaient ses inquiétudes sur les résultats des conférences. « Pendant que nous » étions sur la montagne de l'Arlberg, dans le Tyrol, dit

» Théodoric de Niem, le pape tomba de cheval, et nous ac-
» courûmes pour le relever en lui demandant s'il était blessé.
» — Non! de par tous les diables! s'écria-t-il; mais cette
» chute est de sinistre présage et m'indique que j'aurais
» mieux fait de rester à Bologne. » Et regardant dans la vallée la ville de Constance, il ajouta : « Je crois bien que
» c'est ici la fosse où l'on attrape les renards! »

Enfin, le 18 octobre 1414, il fit son entrée dans la cité et y trouva déjà réunis les ambassadeurs de tous les rois de l'Europe; des seigneurs, des princes, une foule d'évêques, d'archevêques; les légats de Grégoire XII et de Benoît XIII, et des députations de tous les corps de métiers. D'après les détails qui nous ont été conservés dans le manuscrit de Breslau, l'assemblée comptait quatre patriarches, vingt-huit cardinaux, trente métropolitains, deux cent six évêques, trente-trois évêques titulaires, deux cent trois abbés, dix-huit auditeurs du sacré palais, quatre cent quarante docteurs en théologie ou en droit, vingt-sept protonotaires, deux cent quarante scripteurs de bulles, cent vingt-trois procureurs du pape, vingt-quatre sportulani ou distributeurs d'offrandes, vingt-huit bedeaux du consistoire, cent vingt-huit comtes, six cents barons ou gentilshommes, quarante-huit orfévres avec leurs commis, quatre cent cinquante drapiers avec leurs employés, vingt-deux chaussetiers avec leurs garçons, quatre-vingt-six pelletiers, quatre-vingt-huit charpentiers et serruriers, environ trois cents cabaretiers ou aubergistes avec leurs valets, soixante-douze banquiers ou changeurs, soixante-cinq apothicaires, trois cent trente-six barbiers, cinq cent six ménétriers, sept cent dix-huit

femmes publiques, vingt-sept ambassadeurs de rois, ducs ou comtes, et enfin d'un grand nombre de députés d'évêques, de villes et d'universités.

Dans son discours d'ouverture, Sigismond prévint les Pères qu'il les avait convoqués pour prendre avec eux des mesures propres à rétablir la paix dans l'Église en faisant cesser le schisme; qu'en conséquence il croyait utile à la cause de former des réunions où Jean XXIII lui-même ne serait point admis, afin que les débats n'en fussent pas gênés. Le rusé pape, qui connaissait la vénalité de ceux qui devaient le juger, n'éleva aucune objection, et feignit même de vouloir rester étranger aux délibérations; mais ses agents manœuvrèrent avec tant d'habileté, et surent employer si à propos les présents, les menaces et les promesses, que les membres influents de l'assemblée passèrent à son parti et le rendirent maître du concile.

Tout allait au gré de ses désirs, lorsque, malheureusement pour lui, on eut vent de ce qui se passait : l'empereur pour déjouer ses savantes combinaisons décida que les votes seraient recueillis par nation et non par personne; puis, sans laisser au pontife le temps de former de nouvelles intrigues, il mit aux voix la proposition tendant à déclarer le saint-siége vacant; ce qui fut accepté. Enfin, et toujours séance tenante, on vint présenter à sa Sainteté une formule de cession ainsi conçue : « Moi, Jean XXIII, je déclare, je » m'engage et je jure à Dieu et à ce sacré concile de donner » librement et de mon plein gré la paix à l'Église par ma ces- » sion pure et simple du pontificat, que je promets d'exécuter » aussitôt que Benoît XIII et Grégoire XII auront renoncé à

» leurs prétendus droits, ou même s'ils viennent à mourir. » Après bien des difficultés, le saint-père consentit à la lire à haute voix dans l'assemblée; quand il fut arrivé à ces paroles: « Je jure, » il se mit à genoux, et étendant la main sur un Christ, il fit serment d'observer les conditions indiquées dans la formule de cession.

Aussitôt l'empereur se leva et engagea les Pères à procéder à l'élection d'un nouveau pape; mais à cette proposition, Jean bondit sur son siége, déclara qu'il était à bout de concessions, et menaça de quitter Constance si le prince persistait dans ses projets criminels. Pour toute réponse, Sigismond ordonna à ses officiers de placer des gardes à toutes les portes de la ville, et il signifia au pontife qu'il eût à souscrire son abdication sur l'heure même et sans aucune restriction. Jean XXIII refusa formellement d'obéir au prince, l'appela fou, ivrogne, barbare, gueux, mendiant, et le menaça des foudres ecclésiastiques. Sigismond, n'osant point sévir contre lui, se contenta de le faire reconduire à son palais, et donna ordre de le garder à vue. Néanmoins Jean parvint à tromper la vigilance de son ennemi; et un soir, la veille d'une grande fête, après avoir fait enivrer les soldats commis à sa garde, il se déguisa en palefrenier et sortit sur un mauvais cheval, couvert d'une grosse casaque de toile et ayant une arbalète suspendue à l'arçon de sa selle; il gagna sans difficulté la ville de Schaffhouse, où le duc d'Autriche, qui avait favorisé sa fuite, vint le retrouver.

De cette résidence, Jean écrivit à ses officiers qu'ils eussent à se rendre auprès de lui, sous peine d'excommunication; il adressa également une lettre au roi Charles VI, au duc

d'Orléans et à l'Université de Paris, pour donner des explications sur sa conduite, et afin de rendre l'empereur et le concile suspects à la cour de France : il poussa même l'impudence jusqu'à écrire à Sigismond qu'il ne s'était pas retiré du concile par crainte, mais seulement par raison de santé, et pour venir respirer un air plus pur que celui de Constance. Comme il ne se trouvait pas assez en sûreté à Schaffhouse, il vint s'établir à Lauffenbourg sur le Rhin, en ayant soin toutefois, avant son départ, de faire dresser par un notaire, et en présence de témoins, une protestation par laquelle tous les actes qu'il avait signés au concile étaient déclarés nuls et non avenus, comme lui ayant été arrachés par la violence.

Huit jours étaient à peine écoulés que le saint-père abandonnait encore cette dernière résidence, sur la nouvelle que l'empereur se préparait à attaquer le duc d'Autriche, son allié; il se retira à Fribourg, dans le Brisgau, place réputée imprenable. Dès lors, Jean put, à son tour, imposer des conditions à ses ennemis; il envoya aux Pères du concile une déclaration portant, qu'il était prêt à retourner à Constance, si les ambassadeurs et les princes de toutes les puissances s'engageaient à lui donner un sauf-conduit et à ne point attenter à sa liberté, quelque chose qu'il lui convînt de faire; et que dans le cas où l'on prononcerait sa déchéance du saint-siége, on lui conserverait le titre de légat perpétuel d'Italie, avec la jouissance sa vie durant de la province de Bologne, du comtat d'Avignon, d'une pension de trente mille florins d'or, hypothéquée sur les villes de Venise, de Florence et de Gênes; en outre, qu'il ne relèverait d'aucune puissance au

monde, et qu'il ne serait obligé de rendre compte à personne de ses actions.

Ces ouvertures donnèrent quelque espoir aux Pères du concile d'entrer en arrangements avec Balthasar Cossa, et ils s'empressèrent de lui envoyer des députés à Fribourg. Ce pape éhonté leur donna audience dans sa chambre à coucher, étant encore au lit et dans une position tellement indécente, que les ambassadeurs pouvaient se croire à une cérémonie des chaises percées; les pieux prélats restèrent néanmoins auprès de lui, et parurent même prendre plaisir à écouter des récits obscènes, tant ils avaient à cœur de réussir dans leurs négociations; ensuite, ils lui rendirent compte de tout ce qui s'était passé en son absence au concile et du désir qu'exprimaient les Pères de le voir au milieu d'eux. Leur harangue terminée, Jean fit cette réponse : « Non, je n'irai point me » mettre dans la gueule du loup; retournez à ce concile maudit, » mélange impur de rois, de savetiers et de filles d'amour, » dites à ceux qui vous ont envoyés que je les excommunie, » et que je ne leur accorderai jamais ni trêve ni repos. »

Les députés reprirent, confus et humiliés, le chemin de Constance, et annoncèrent à leurs collègues le mauvais succès de leurs démarches. Alors on continua les séances et les informations contre Jean XXIII, afin de procéder immédiatement à sa déposition.

Jean Gerson, chancelier de Paris, nommé rapporteur dans cette affaire, lut en pleine audience un acte d'accusations atroces, toutes appuyées de preuves matérielles et irrécusables. Il déclara qu'il était formellement démontré que Jean XXIII s'était élevé au pontificat en faisant empoisonner

son prédécesseur par son médecin Daniel de Sainte-Sophie, et qu'il avait ensuite empoisonné celui-ci avec du vin de Chypre, pour n'avoir pas à redouter les indiscrétions d'un complice; qu'il avait violé trois cents jeunes religieuses de différents couvents; qu'il avait eu des relations incestueuses avec la femme de son frère; qu'il s'était livré à des actes de sodomie avec de jeunes moines, et que plusieurs en avaient contracté des flux de sang dont ils étaient morts; qu'il avait abusé d'une famille entière, composée de la mère, du fils, de trois jeunes sœurs, dont la plus âgée avait à peine douze ans, et que le père seul était parvenu à se soustraire à ses horribles caresses; qu'il avait trafiqué des évêchés, des saints ordres, des indulgences, des taxes, des grâces et même des excommunications; enfin, qu'il avait fait torturer des milliers d'innocents à Bologne et à Rome!

En conséquence de ces faits, les Pères rendirent la sentence suivante : « Le concile général de Constance, après » avoir invoqué le nom du Christ, et après avoir examiné » les accusations portées contre Jean XXIII et établies sur » des preuves irrécusables, prononce, décerne et déclare » que Balthasar Cossa est l'oppresseur des pauvres, le per- » sécuteur des justes, la colonne des méchants, l'idole des » simoniaques, l'esclave de la chair, la lie des vices, un » homme dépourvu de toute vertu, un miroir d'infamie, un » diable incarné; comme tel, le dépose du pontificat, défen- » dant à tous les chrétiens de lui obéir et de l'appeler pape. » En outre, le concile se réserve de le punir de ses crimes » selon les lois de la justice séculière, et de le poursuivre » comme pécheur obstiné et endurci, nuisible et incorrigible,

» dont la conduite est abominable et les mœurs infâmes; » comme simoniaque, ravisseur, incendiaire, perturbateur de » la paix et de l'union de l'Église; comme traître, meurtrier, » sodomite, empoisonneur, incestueux, corrupteur de reli» gieuses et de jeunes moines!!!...... » Le décret des Pères renfermait cinquante-quatre articles dont l'évêque de Posnanie fit publiquement la lecture, et vingt autres qui furent tenus secrets, tant les crimes qu'ils énonçaient étaient épouvantables! et cependant le monstre qui les avait commis s'intitulait souverain pontife, chef de l'Église, père des fidèles, successeur de l'Apôtre, vicaire de Dieu sur la terre! Il était déclaré infaillible, et ses arrêts devaient être acceptés comme s'ils fussent émanés de la Divinité elle-même!!!.... Telles sont du moins les doctrines de ces hommes dépravés, ambitieux et cruels, qui cherchent à perfectionner l'art de duper les peuples, et qui battent monnaie sur les marches de l'autel et sur celles du trône!

Toutes les turpitudes de Jean XXIII se trouvant mises à découvert, le duc d'Autriche n'osa pas rester dans son parti; et pour faire sa paix avec Sigismond, il trahit le pape et le fit arrêter dans la ville de Ratoffzell.

N'ayant plus aucun espoir d'échapper à ses ennemis ni de reconquérir le saint-siége, Jean prit le parti de la soumission; après avoir écouté la lecture du décret qui prononçait sa déchéance, il apposa sa signature au bas de l'acte et l'approuva dans tout son contenu. Ensuite on le transféra au fort de Gatleben; on le dépouilla des ornements pontificaux; ses domestiques et ses pages lui furent enlevés; on ne lui laissa qu'un cuisinier.

L'assemblée eut alors à s'occuper de la condamnation du célèbre Jean de Hus et de son disciple Jérôme de Prague, ces hardis novateurs qui, appuyés par le seul ascendant qu'exerce le génie sur les masses, avaient osé attaquer les souverains pontifes et prêcher les réformes religieuses.

Jean de Hus était accusé d'avoir manqué de respect et de soumission envers le saint-siége dans un discours qu'on reproduisit à son interrogatoire, et qui était ainsi conçu : « Peuples, écoutez ma parole qui est la parole de Dieu! » apprenez à connaître les papes qui s'arrogent la suprême » autorité sur toute la terre. Sachez que ce sont tous des » fourbes, des spoliateurs, des hérétiques, des simoniaques » et des assassins! Sachez que leur véritable place n'est » point dans l'Église du Christ, mais dans l'enfer avec les » démons! Extirpez avec le fer et avec le feu tous ces ulcères » qui rongent votre chair et qui corrompent votre sang. » Renoncez à vos superstitions, qui, semblables à la lèpre de » Job, vous attachent à un fumier! Jusques à quand adorerez- » vous une vierge qui a mis au monde sept enfants? jusques » à quand invoquerez-vous dans vos prières des moines » paresseux, morts en odeur de sainteté?

» Vos yeux resteront-ils donc éternellement fermés à la » lumière, et refuseront-ils de voir les infamies de ces prêtres » éhontés et de ces papes qui déflorent vos filles, flétrissent » vos enfants, volent votre or, et vous envoient au bûcher » lorsque vous osez vous plaindre!... »

Cet intrépide réformateur, loin de reculer devant l'examen de ses doctrines, avait sollicité lui-même de Sigismond un sauf-conduit pour défendre ses opinions devant les Pères, et

il s'était rendu à Constance; mais par un acte de lâcheté digne d'un roi, il avait été arrêté au mépris des conventions, et lorsque l'infortuné comparut devant le concile, ce fut comme un criminel.

Jean de Hus, sorti des rangs du peuple, devait à son éloquence et à son immense érudition l'influence qu'il exerçait sur les esprits, et qui avait amené la conversion de nombreux prosélytes dans la Bohême, sa patrie. Il était grand, bien fait; il avait le port majestueux, l'air grave et mélancolique, la voix sonore; et à ces qualités extérieures qui charment les yeux, il joignait une énergie et une force de caractère qui dominent les esprits. Il fut conduit devant l'assemblée les fers aux pieds et aux mains, puis on le fit monter sur une estrade élevée, afin qu'on pût le voir de toutes les parties de la salle. Lorsqu'il parut, des murmures d'approbation se firent entendre sur plusieurs bancs et vinrent troubler la joie du triomphe de ses ennemis : ces manifestations furent de courte durée; car on lut presque immédiatement une bulle qui portait défense à toute personne, quelle que fût sa condition, de donner des signes d'approbation ou d'improbation pendant les débats, sous peine d'anathème, d'amende et de bannissement.

Henri de Pise, promoteur du concile, se leva ensuite et fit la lecture d'un long réquisitoire dans lequel Jean de Hus était appelé hérétique, séditieux et captieux, et qui se résumait par cette terrible conclusion, que les Pères devaient condamner les ouvrages et l'auteur aux flammes du bûcher.

Voici quelques-uns des articles incriminés par l'accusateur public : « Les papes, disait le réformateur, ont forgé men-

» songes sur mensonges pour bâtir l'échafaudage de leurs » cérémonies religieuses; qu'ils indiquent donc dans l'Évan- » gile un seul passage qui prouve que Jésus-Christ a inventé » la messe.

» Un prêtre en état de péché mortel n'a pas la grâce d'ad- » ministrer les sacrements; or donc, puisqu'ils sont les plus » pervers des hommes, il s'ensuit que bien peu de chrétiens » ont réellement reçu le Baptême et l'Eucharistie.

» Toute confession auriculaire est inutile lorsqu'un pécheur » a reconnu ses fautes et en a demandé sincèrement pardon » à Dieu; ceux qui prétendent le contraire sont des fourbes » qui veulent pervertir les jeunes filles ou connaître les secrets » des familles et de l'état.

» Le pape n'a aucun pouvoir sur les chrétiens, parce qu'il » est réprouvé; et il est réprouvé parce qu'il possède de riches » domaines et de somptueux palais, ce qui est contraire à » la morale du Christ.

» Tous ceux qui font l'aumône aux moines seront damnés, » parce qu'ils encouragent la paresse.

» On ne doit pas redouter l'excommunication du pape, parce » que l'Antechrist n'a aucun pouvoir sur l'Église!!...... »

Jean de Hus subit ensuite un interrogatoire sur différents points de controverse religieuse; il répondit à toutes les questions avec une éloquence entraînante et une logique remarquable; il rétorqua tous les arguments de ses ennemis, les convainquit de mensonge et d'imposture, démontra jusqu'à l'évidence l'absurdité des dogmes du catholicisme, et conclut en déclarant qu'il porterait sa tête au bourreau plutôt que de se rendre le complice des papes et de leurs suppôts.

En vain plusieurs des Pères du concile qui partageaient ses opinions le conjurèrent de faire abjuration pour éviter le supplice du feu; Jean resta inébranlable dans sa foi, il résista même aux sollicitations de l'empereur, qui lui offrait honneurs, dignités et richesses. Les prières et les promesses ne pouvant opérer cette conversion, on eut recours aux menaces. Gerson, chancelier de Paris, l'apostropha au nom du concile, et lui dit : « Il faut plier ou rompre. — J'aimerais mieux, » répliqua Jean de Hus, qu'on me mît une meule de moulin » au cou et qu'on me lançât du ciel à la mer, plutôt que de » forfaire à la vérité! Préparez vos instruments de torture » et vos chevalets; déchirez une à une toutes les fibres de » mon corps, je préfère les plus terribles supplices à la honte » d'être appelé le défenseur des papes ou des rois! Que votre » infernale justice ait son cours; livrez aux flammes Jean » de Hus! mais avant un siècle, renaîtra de ses cendres un » vengeur qui proclamera de nouveau les vérités que j'ai » enseignées, et pour lesquelles vous condamneriez le Christ » lui-même, s'il revenait sur la terre! » Après ce discours, ses amis perdirent tout espoir de le sauver et sortirent de l'assemblée. Alors le promoteur rendit la sentence suivante : « Le concile condamne Jean de Hus à être dégradé du sacer» doce et des autres ordres qu'il a reçus, et l'abandonne » ainsi que ses œuvres pour être livrés au feu! »

Dès le lendemain, le martyr fut conduit au supplice au milieu d'un concours immense de gens de tous les pays; il était couvert d'une longue chemise de toile sur laquelle on avait écrit le mot « hérétique; » sa tête était surmontée d'un long bonnet de papier sur lequel étaient représentés des diables, des

têtes de morts et des flammes. Sur le bûcher, Jean montra toute l'intrépidité d'un apôtre de la vérité; il entonna des cantiques sacrés en l'honneur de l'Éternel, et de sa voix puissante il adressa un dernier adieu à ses disciples.

Après l'exécution du maître, on procéda au jugement de Jérôme de Prague, son disciple, qui subit l'année suivante le supplice du feu.

Là cependant ne devait pas s'arrêter la mission de ces défenseurs des peuples; ce qu'il y avait de matériel en eux était consumé; mais leurs doctrines subsistaient. Le bûcher avait dévoré deux victimes; mais les bourreaux venaient d'allumer un violent incendie qui éclata cinq ans après, et que le sang de deux cent mille catholiques ne put éteindre! Toute la Bohême prit les armes; des bandes formidables s'organisèrent sous la conduite de Jean Ziska, un des plus ardents fauteurs de l'hérésie, et se jetèrent sur l'Allemagne, pillèrent les églises, massacrèrent les prêtres, les moines, les religieuses, anéantirent la plupart des armées qui osèrent se mesurer avec eux, et ne rentrèrent dans leur patrie qu'après avoir tiré une vengeance terrible des assassins de Jean de Hus et de Jérôme de Prague.

Ainsi le concile venait d'accomplir deux choses, une grande iniquité et un acte de justice, la déposition de Jean XXIII; les procureurs de Grégoire XII firent, en son nom, une abdication solennelle, qui fut ratifiée plus tard par Angelo Corario lui-même. Il restait encore, pour éteindre le schisme, à obtenir de Benoît XIII une renonciation au pontificat; et l'on prévoyait que son opiniâtreté serait un écueil contre lequel viendraient se briser tous les efforts du synode de Constance.

L'empereur se décida à se rendre lui-même à Peniscola pour conférer avec lui à ce sujet; le roi d'Aragon joignit ses instances à celles de Sigismond; mais leurs prières et leurs menaces, tout fut inutile. Benoît répondait à leurs objections, que le schisme était terminé, puisque ses deux concurrents avaient librement et volontairement renoncé au pontificat; qu'il était, par conséquent, le seul chef légitime de l'Église universelle, et qu'enfin il ne consentirait jamais à se couvrir d'une honte éternelle en abdiquant, à l'âge de soixante-dix-sept ans, une dignité qu'il avait su conserver en dépit de tous ses ennemis. Les conférences furent rompues, et les deux monarques quittèrent la forteresse de Peniscola.

Malgré le refus de Benoît de se soumettre au concile de Constance, les Pères passèrent outre, et rendirent contre lui une sentence de déposition. Ensuite il fut décidé qu'on procéderait immédiatement à l'élection d'un nouveau pape, et les cardinaux entrèrent dans la salle des délibérations à la clarté des flambeaux, toutes les fenêtres ayant été murées; on ferma les portes à clef; deux princes allemands et le grand maître de Rhodes furent chargés de garder nuit et jour les abords du conclave; et plusieurs évêques ou docteurs furent commis à l'inspection des mets destinés aux cardinaux, afin qu'on ne pût leur faire parvenir aucune lettre dans les plats ni dans les coupes. Trois fois par jour l'empereur venait également faire sa visite à la tête du clergé, et chanter le Veni Creator. Enfin, le surlendemain, les cardinaux proclamèrent souverain pontife Othon Colonna, cardinal diacre de Saint-Georges au Voile d'or, et l'intronisèrent sous le nom de Martin V.

MARTIN V,

MANUEL PALÉOLOGUE,	213e PAPE,	CHARLES VI,
JEAN VI PALÉOLOGUE,		CHARLES VII,
empereurs d'Orient.	A ROME.	rois de France.

BENOIT XIII, CLÉMENT VIII,

ANTIPAPES.

Histoire d'Othon Colonna avant son pontificat. — Mort de Grégoire XII. — Disputes entre Martin V et le roi d'Aragon. — Satire des Espagnols contre le pape. — Le saint-père déclare qu'il n'est pas permis d'appeler du jugement du pape. — Martin dissout le concile de Constance. — Son départ de cette ville. — Séjour du pontife à Florence. — Mort de Jean XXIII. — Le pape vient à Rome. — Alphonse d'Aragon cherche à s'emparer du royaume de Naples, et échoue dans son entreprise. — Mort de Benoît XIII. — Élection de l'antipape Clément VIII. — Excommunication du roi Alphonse d'Aragon. — Légation de Bohême. — Lettre du pape. — Démêlés entre le pontife et les souverains de la Grande-Bretagne, de la Pologne, du Portugal et de l'Aragon. — Abdication de l'antipape Clément VIII ; fin du schisme. — Congrès de Lucko. — Lettre du pape contre les hussites. — Les hussites taillent en pièces une armée envoyée pour les combattre. — Mort de Martin V.

Martin V était Romain, et issu de la très-noble et très-ancienne maison des Colonna, qui avait déjà donné aux

peuples tant de mauvais pontifes. Il était fils d'Agapet de Colonna, appelé le Prince romain, et avait été créé cardinal par Urbain VI.

Platine lui accorde de grandes qualités, une extrême aménité dans le caractère, et une habileté remarquable pour la conduite et le maniement des affaires d'état. Léonard Arétin, qui était secrétaire de la chambre apostolique, prétend, au contraire, que le saint-père était d'une incapacité notoire, et qu'il avait un caractère emporté, despote et vindicatif. Windeck, conseiller de Sigismond, concilie ces deux opinions contradictoires en disant : « Le cardinal Othon Colonna était » pauvre et bon ; mais le pape Martin V devint avare et » cruel. »

La nouvelle de l'élection de Martin V fut accueillie dans les différentes parties du monde chrétien avec une joie extraordinaire ; les nations qui étaient divisées de croyances depuis cinquante ans, se soumirent toutes au pape ; les cardinaux de Benoît XIII abandonnèrent eux-mêmes ce vieillard obstiné pour se rendre à Constance ; et pour surcroît de bonheur, on vint apprendre aux Pères du concile que Grégoire XII était mort à la suite d'un accès de colère.

Martin résolut de profiter des circonstances, et de ne pas laisser se refroidir l'enthousiasme général avant d'en avoir tiré parti pour ses intérêts temporels. Il envoya en Espagne le cardinal de Pise, Alaman Adimar, afin d'engager le roi d'Aragon à contraindre Benoît, par les peines séculières, à se soumettre aux décisions prises dans l'assemblée de Constance. Le légat était chargé, en outre, de fulminer des bulles d'anathème contre l'antipape et contre les deux cardinaux espa-

gnols qui lui restaient fidèles, Julien Dobla et le chartreux dom Dominique de Bonne-Foi.

En prince habile, Alphonse chercha à vendre son pape un bon prix, et s'engagea à le livrer aux agents de Martin, sous la condition que le saint-père lui céderait à perpétuité la dîme des biens ecclésiastiques dans ses états, et le droit de disposer des bénéfices de la Sardaigne et de la Sicile, sans être tenu d'en rendre aucun compte au saint-siége; qu'il lui accorderait de plus la possession de quelques places du domaine des chevaliers de Rhodes, entre autres Moricar et Peniscola, ainsi que le pouvoir de nommer les grands maîtres de l'ordre. Martin refusa d'adhérer à ces propositions, qui ne tendaient rien moins qu'à diminuer considérablement ses revenus; et considérant d'ailleurs que Benoît, accablé de vieillesse et d'infirmités, ne pouvait pas lui faire attendre trop longtemps sa mort, il fit répondre au roi d'Aragon qu'il n'achèterait point sa protection, et qu'il s'en remettrait au jugement de Dieu pour décider lequel de Benoît XIII ou de lui devait rester pape.

Cette détermination lui attira la haine des Espagnols qui étaient encore au concile. Une faction formidable se forma contre lui; plusieurs cardinaux voulurent même le déposer, et publièrent des satires violentes contre son élection. Parmi tous ces libelles, la messe de la simonie était sans contredit la critique la plus spirituelle et la plus sanglante qui eût encore été faite contre la papauté. En voici quelques extraits :

« Un jeune prêtre était parti en pèlerinage pour visiter » Saint-Pierre de Rome; quand il fut arrivé dans la ville

» sainte, il aperçut un palais splendide qui était plus élevé » que les plus hautes églises, et que des ouvriers cherchaient » toujours à exhausser. S'étant enquis du nom du maître de » cette magnifique demeure, il lui fut répondu : C'est Simon » le voleur, le seul dieu qu'on adore aujourd'hui dans » l'Église; venez officier à son autel. Alors on le fit entrer » dans une caverne où il vit des monceaux d'or et d'argent, » et sur un autel trois jeunes femmes nues, couronnées de » myrte, et tenant à leurs mains des coupes et des guirlandes » de fleurs.

» Puis le sacrifice divin commença, et il prononça les » paroles suivantes :

» Introït. Au nom de la Trinité sainte, la luxure, l'orgueil » et l'avarice, je n'aimerai, ne servirai et n'adorerai que le » dieu de l'or, qui seul nous procure toutes les jouissances » sur cette terre.

» Collecte. J'emploierai tous les instants de ma vie à » chercher de nouveaux moyens de pressurer les peuples, » attendu qu'il est juste que les hommes stupides qui croient » à nos mensonges soient dépouillés. Gloria Patri !

» Lecture. Il est écrit dans l'Apocalypse : L'ange qui avait » les sept cornes parut à l'Occident, monté sur un pâle cour- » sier; il devançait une espèce de monstre, moitié femme, » moitié homme, n'ayant aucuns vêtements, et coiffé seule- » ment d'une tiare à triple couronne. Gloria Filio !

» Cette prostituée avait les organes des deux sexes; elle » était assise sur une bête qui avait la forme d'un immense » dragon, et dont les replis étaient couverts d'un poil écar- » late; à chaque main elle tenait une urne remplie d'une

» huile de fornication, qu'elle répandait sur son passage, en
» chantant : Gloria Spiritui sancto !

» Confiteor. Je confesse que je n'aime que l'or, et que je
» suis capable de commettre tous les crimes, par pensée et
» par actions, pour le voler aux hommes. Amen ! »

Cette satire fut remise à Martin, par les ambassadeurs du roi d'Aragon, en pleine audience; aussi comprit-il qu'il devait rompre immédiatement l'assemblée de Constance, s'il ne voulait s'exposer au sort de Jean XXIII. Néanmoins, avant de prendre cette mesure extrême, il voulut effrayer les esprits par quelque terrible exécution, et fit continuer contre plusieurs disciples de Jean de Hus les procédures qui avaient été interrompues par le jugement de Jean XXIII, et fit un magnifique auto-da-fé.

Peu de jours après, le saint-père annonça officiellement son intention de quitter Constance. En vain l'empereur le supplia de prolonger son séjour jusqu'à ce qu'il eût réglé les différends qui existaient entre l'autel et le trône, ainsi qu'il s'y était engagé; en vain il lui offrit les villes de Strasbourg, de Bâle ou de Mayence pour sa résidence; toutes ses prières furent inutiles, le pape demeura inébranlable dans sa résolution; et pour mettre un terme aux sollicitations, il fulmina une bulle qui défendait à tout chrétien d'appeler de sa décision ou même d'en discuter les motifs, affirmant qu'un pape était juge absolu de ses actions en toutes circonstances, et qu'il pouvait annuler les promesses qu'il avait faites précédemment. En conséquence, il fixa irrévocablement son départ de Constance, et prétexta que le patrimoine de l'Église était mis au pillage en l'absence du pasteur, que la capitale

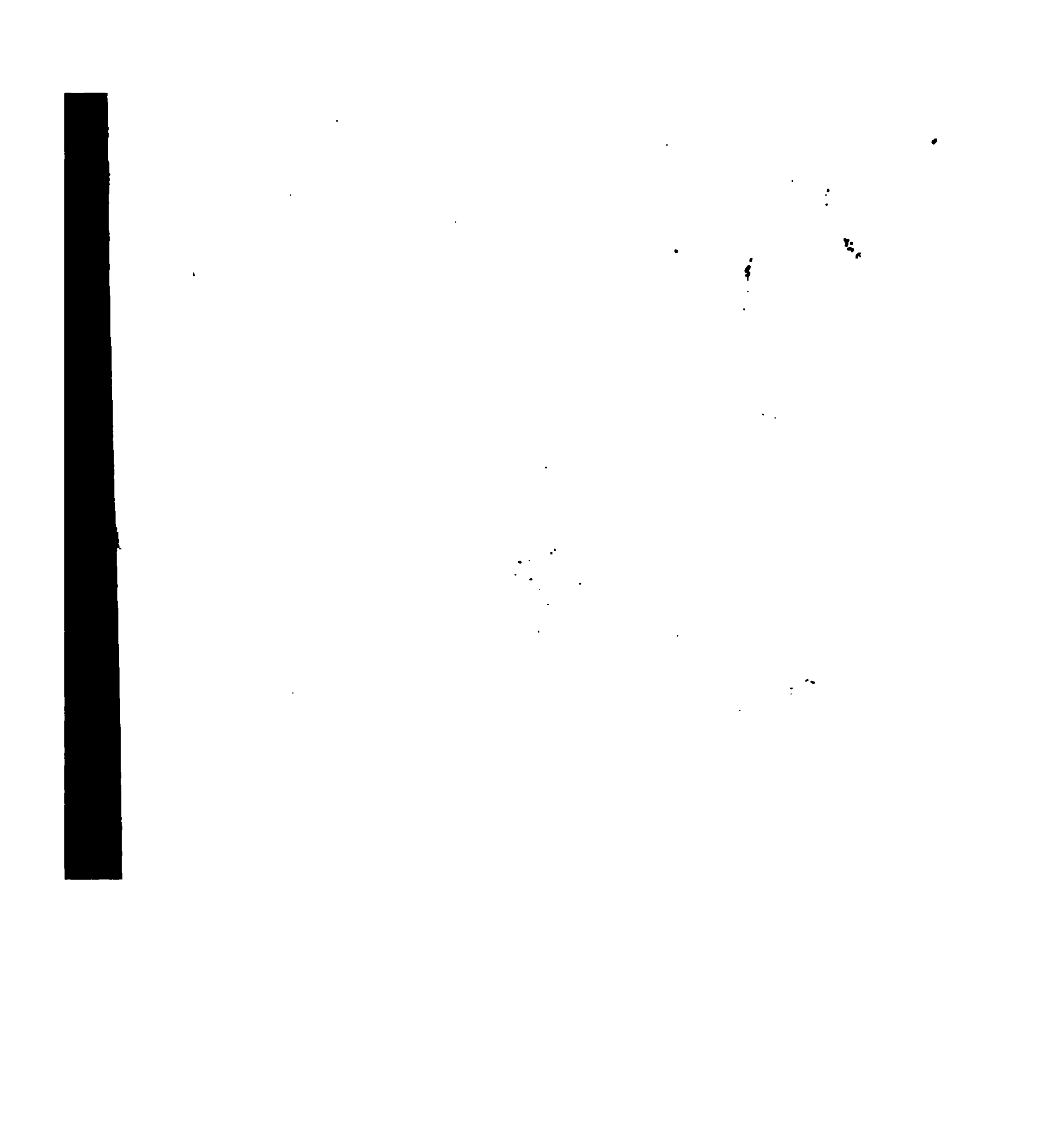
de la chrétienté était exposée aux fléaux de la guerre, de la famine, de la peste, et que d'ailleurs son titre de successeur de saint Pierre lui faisait un devoir de prendre possession du trône de l'Apôtre.

Dès le lendemain, il déclara le concile dissous, et donna l'ordre aux cardinaux et aux officiers du saint-siége de prendre la route de Genève, où il était résolu de tenir sa cour jusqu'au moment de son départ définitif pour Rome.

Martin quitta la ville de Constance le 16 mai de l'année 1418. Son cortége, dit Reichantal, surpassait en magnificence tout ce qu'on avait vu jusqu'alors : la marche était ouverte par douze comtes de l'empire, montés sur des chevaux blancs, richement caparaçonnés et couverts de housses d'écarlate; ils étaient suivis de douze pages, portant au bout de longues piques des bonnets de cardinaux; après eux, s'avançaient quatre prêtres soutenant un dais, sous lequel se tenait un évêque qui portait le saint-sacrement; venaient en suite douze cardinaux dans leur riche costume écarlate, montés sur des mules entièrement couvertes de brocart d'or; derrière eux, un métropolitain, revêtu de ses ornements épiscopaux, présentait un second saint-sacrement; il était également sous un dais que soutenaient huit abbés à cheval; Fuzate, le célèbre théologien de Westphalie, précédait immédiatement le saint-père, et portait une croix étincelante de pierreries; il était environné des chanoines et des sénateurs de la ville, qui tenaient à la main des cierges allumés. Enfin, apparaissait Martin V, la tiare sur le front, monté sur un cheval dont la housse était de pourpre et d'or; quatre princes et quatre ducs élevaient au-dessus de lui un dais re-



Le Pape Martin V au concile de Bâle.



haussé de franges d'or; l'empereur marchait à pied, tenant les rênes de droite, et ayant à ses côtés Louis, duc de Bavière, qui soutenait un des glands de la housse du cheval; l'électeur de Brandebourg tenait les rênes de gauche, et Frédéric d'Autriche portait le gland de la housse; quatre princes marchaient à pied de chaque côté, et soutenaient avec des cordons dorés le milieu et l'extrémité de la housse; derrière le pape suivait son porte-parasol; ensuite, marchaient en escadrons à pied et à cheval, des nobles, des soldats, des prêtres, des moines, tous les corps de métiers et les sept cent dix-huit courtisanes du concile vêtues d'habits blancs et marchant deux à deux.

Dès que le cortége, qui s'élevait à plus de quarante mille personnes, eut atteint les faubourgs de la ville, Martin prit un vêtement de voyage, monta un cheval de main et continua sa route jusqu'à Gotleben, toujours accompagné de l'empereur et des princes. A cette dernière ville, Sigismond prit congé de lui et retourna à Constance; le pape et ses cardinaux s'embarquèrent sur le Rhin et descendirent à Schaffhouse; de là, ils gagnèrent Bâle et enfin Genève. Après s'être reposé dans l'abbaye des cordeliers de Rive pendant deux mois, Martin passa les Alpes, et fit son entrée à Milan, où il fut reçu avec de grands honneurs; il se dirigea ensuite vers Florence, en évitant de traverser Bologne, qui venait de secouer le joug sacerdotal et de se déclarer indépendante.

Pogge et Léonard Arétin affirment que le pontife n'eut pas à se louer de l'accueil de la sérénissime république; et que les enfants qui allèrent à sa rencontre lui chantèrent une satire qui se terminait par ces mots : « Papa Martino non vale un

» quatrino, » le pape Martin ne vaut pas un quatrin (petite pièce de monnaie).

Néanmoins, les habitants permirent au saint-père de demeurer dans leur ville, sans préjudice de leurs prérogatives, et jusqu'à ce qu'il eût trouvé une autre résidence.

Pendant son séjour à Florence, le saint-père entama des négociations avec les seigneurs qui avaient agrandi leurs domaines aux dépens de l'Église, et il obtint de plusieurs d'entre eux la restitution des villes qu'ils avaient usurpées. Martin eut également la satisfaction de recevoir une ambassade solennelle de l'empereur d'Orient, qui venait implorer sa protection, et lui offrir de soumettre tous ses sujets au siége de Rome, en leur faisant abjurer le schisme, s'il voulait lui accorder quelques secours d'hommes ou d'argent.

D'abord le pape parut prendre beaucoup d'intérêt aux députés grecs, et il nomma même un cardinal-légat pour traiter de la réunion des deux Églises; mais ce fut tout; car les bonnes intentions de Martin ne furent suivies d'aucun résultat, et les ambassadeurs durent retourner à Constantinople comme ils en étaient venus.

Peu de jours après, le saint-père apprit que Jean XXIII, qui depuis trois années était détenu dans la forteresse d'Heidelberg, venait de sortir de sa prison, en payant à l'électeur palatin trente mille écus d'or, et qu'il s'était rendu à Gênes auprès du doge Thomas Frégose, pour réunir autour de lui ses anciens partisans. Il en conçut une crainte d'autant plus sérieuse, qu'il savait Balthazar homme d'exécution et capable de rallumer la guerre civile pour recouvrer sa puissance. Mais comme l'antipape manquait d'argent,

personne ne voulut s'enrôler sous sa bannière, et ses tentatives échouèrent complétement; alors Jean XXIII changea de tactique et prit un singulier parti; il vint de lui-même se jeter aux pieds de son compétiteur et le reconnut pape légitime, au grand ébahissement des cardinaux, qui ne pouvaient s'expliquer une démarche aussi imprudente. Martin le reçut avec toutes les apparences de la joie, lui fit des présents magnifiques, le créa immédiatement cardinal-évêque de Frascati, et lui assigna des pensions considérables sur le trésor de Saint-Pierre. Deux mois après, Balthasar Cossa mourut empoisonné.

Délivré de son redoutable adversaire, Martin n'eut plus aucun ménagement à garder avec ceux qui lui refusaient obéissance, et il commença à fulminer des anathèmes contre les récalcitrants. Bien plus, joignant l'ingratitude à la lâcheté, il voulut excommunier Florence dès qu'il vit ses affaires rétablies à Rome, et sans aucun doute il eût exécuté ce projet, si Léonard Arétin ne lui eût adressé à ce sujet des représentations énergiques : « D'où vient, très-saint Père, dit-il à » Martin, votre grand ressentiment contre Florence? Est-ce » donc parce que vous y avez été accueilli dans un temps où » toutes les villes du saint-siége étaient au pouvoir de vos » ennemis? Avez-vous oublié que c'est grâce à la protection » que vous avez trouvée dans ses murs, que vous devez la » soumission de Bologne, d'Anagni et même de Rome? N'est- » ce pas à la sollicitation de la sérénissime république que » Braccio, votre plus implacable ennemi, a consenti à vous » restituer les domaines usurpés sur l'Église? N'est-ce pas » dans ce palais même, que vous devez à la générosité de

» Florence, que vous avez reçu les ambassadeurs des princes? » N'est-ce pas ici que se sont passés les actes les plus importants de votre pontificat, la réunion des trois obédiences » et la soumission de Jean XXIII? Enfin ces Florentins que » vous voulez excommunier n'ont-ils pas défendu votre auguste personne contre ses ennemis, et n'est-ce pas à eux » que vous devez votre tiare? Si vous les excommuniez, » saint-père, je vous prédis une ruine prochaine, car Dieu » saura punir un monstre d'ingratitude! »

Intimidé par le langage de son secrétaire, Martin n'osa point passer outre; et au lieu de lancer un interdit sur la république, il remercia même, à son audience de congé, les magistrats de Florence des bons offices qu'il avait reçus d'eux : « Et pour vous dédommager, ajouta-t-il, des dépenses » que notre séjour vous a occasionnées, nous érigeons votre » Église en métropole. » Cette étrange compensation, qui n'était guère du goût des habitants, le dispensait de restituer les sommes énormes qu'il leur avait empruntées; et c'était la chose importante pour sa Sainteté.

Enfin le pape les délivra de sa présence et prit la route de Rome : il fut accueilli dans la ville apostolique comme un père attendu depuis longtemps par ses enfants. En effet, les prêtres avaient grand besoin de sa présence pour se relever de l'état d'abjection où ils étaient tombés; les églises étaient dévastées, les monastères ruinés, et les fidèles n'apportaient plus d'offrandes aux madones ni aux saints à miracles. Martin s'appliqua à réparer les désastres causés par les dernières guerres; il restaura les basiliques, construisit de nouveaux monastères, et fit si bien, qu'en moins d'une année Rome apparut plus

resplendissante qu'elle n'avait jamais été. Ensuite le saint-père s'occupa de rétablir la domination de son siége sur les villes qui s'étaient soustraites à la tyrannie des papes; mais avant de s'attaquer aux républiques de Gênes, de Venise et de Florence, il jugea prudent de commencer par assujettir l'Italie inférieure.

Ses projets étaient favorisés d'ailleurs par les désordres qui agitaient la ville de Naples par suite de l'expulsion du cruel duc de Bourbon, mari de Jeanne II, sœur de Ladislas : le saint-père appela Louis III, duc d'Anjou, en Italie, lui donna l'investiture de la couronne de Naples en vertu de son omnipotence et sous la condition qu'il restituerait à son siége ses anciens droits et priviléges pour les bénéfices, collations, dîmes, prébendes et autres. Cet accord passé, Louis d'Anjou leva une armée formidable et se prépara à faire la conquête des états qui lui étaient concédés par l'Église.

Dans cette extrémité, la reine Jeanne appela à son secours Alphonse, roi d'Aragon, et l'adopta comme son fils et son héritier, afin de l'attacher à sa cause. Le prince envoya aussitôt à Naples des troupes nombreuses dont il confia le commandement au brave général Braccio de Pérouse, ennemi personnel du pape. En peu de temps les affaires prirent une tournure si favorable pour la reine, que Braccio lui écrivait qu'avant un mois il aurait réduit le saint-père à un tel état de détresse qu'il serait forcé de dire des messes basses à six deniers pour vivre. Martin, prévoyant lui-même qu'il ne pourrait pas résister longtemps à ce redoutable adversaire, eut alors recours à la perfidie; il entama des négociations secrètes avec Alphonse d'Aragon, et l'engagea à détrôner la reine de

Naples, comme avait fait avant lui Charles de Duras envers Jeanne Ire, lui promettant de sanctionner son usurpation, et d'obtenir la renonciation de Louis d'Anjou à des conditions avantageuses.

En conséquence de ces arrangements, Alphonse se rendit en personne auprès de la reine Jeanne; et sous prétexte de la soulager du fardeau des affaires, il s'empara de l'autorité souveraine, disposa des emplois de l'état, changea les gouverneurs des villes de guerre, les remplaça par ses créatures, se fit prêter serment de fidélité par les troupes, réforma les lois, en créa de nouvelles, et voulut abolir jusqu'aux anciennes coutumes des Napolitains; enfin, quand il supposa le moment favorable, il fit équiper secrètement en Aragon une flotte qui devait enlever Jeanne et la conduire prisonnière en Espagne.

Mais ce projet n'eut pas d'exécution; la reine, qui au milieu de toutes ses débauches avait su conserver l'amour de ses sujets, fut avertie par quelques-uns de ses partisans du mystère de la conspiration organisée contre sa liberté; à son tour, elle opposa la ruse à la fourberie; elle reprit les rênes du gouvernement, réinstalla une partie des gouverneurs qui avaient été changés par le roi, s'enferma dans un château fort situé près de l'une des portes de la ville; de sorte que peu à peu son autorité se trouva de nouveau substituée à celle d'Alphonse d'Aragon. Le prince, comprenant que ses projets étaient découverts, leva le masque, attaqua le sénéchal Jean Carracciolo, l'un des amants de la reine, au moment où il se rendait à la porte de Capoue, et essaya même de s'emparer de la forteresse; cette tentative échoua parce qu'une multi-

tude de citoyens accoururent à la défense de Jeanne, tombèrent sur les troupes aragonaises et en firent un grand carnage.

Pour se venger de cet échec, les Aragonais mirent le feu aux quatre coins de la ville; et à la faveur d'un épouvantable incendie, ils se ruèrent sur les Napolitains et les massacrèrent par milliers; ensuite Alphonse donna un nouvel assaut à la forteresse où s'était retranchée la reine. Cette fois encore, ses soldats ne purent l'emporter sur le courage des citoyens qui combattaient sous le commandement du capitaine Sforce, et Jeanne fut sauvée. Néanmoins peu de jours après la reine se décida elle-même à quitter la porte de Capoue, sur la nouvelle que Bernardo de Cabrera arrivait de Catalogne avec une flotte et des renforts. Son départ s'effectua pendant une nuit, et elle se rendit au château d'Aversa, toujours sous la protection de Sforce et de cinq mille bourgeois.

Alphonse se trouva de cette manière maître absolu de Naples; aussitôt il écrivit à Martin pour le prévenir du succès de leurs projets, et pour lui réclamer la confirmation de son titre de roi de Naples et la déchéance de Jeanne II.

Sa Sainteté ne fit pas attendre sa réponse; elle déclara nettement qu'elle n'avait jamais eu l'intention de remplir les promesses qu'elle lui avait faites; que Louis d'Anjou était le souverain légitime du royaume comme héritier de son père, qui en avait acheté l'investiture au pape Alexandre V et à Jean XXIII; qu'elle-même avait confirmé cet acte en approuvant le concile de Constance; et que d'ailleurs Louis n'ayant jamais rien entrepris contre le saint-siége, elle ne lui enlèverait pas son royaume pour le donner à un prince qui accordait sa protection à l'antipape Pierre de Luna.

Un tel manque de foi indigna le souverain d'Aragon, et il résolut, pour en tirer vengeance, de faire reconnaître Benoît XIII comme légitime pontife dans toute l'Italie. Mais pendant qu'il prenait ses mesures pour renverser Martin, celui-ci, par une nouvelle trahison, faisait proposer à Jeanne de Naples de lui fournir les moyens de rentrer dans sa capitale, si elle consentait à annuler l'adoption d'Alphonse, et à lui substituer Louis d'Anjou. Avant de prendre une détermination, la reine fit un échange de prisonniers avec Alphonse, et racheta son favori Carracciolo; puis, comme elle n'avait plus de ménagements à garder, elle adopta solennellement Louis d'Anjou, et joignit ses troupes à celles de ce prince pour lutter contre leur ennemi commun.

Dès lors la fortune des Aragonais alla en déclinant; constamment battus dans leurs rencontres avec les Français, ils se virent acculés à la mer; Alphonse fut bientôt réduit à la dernière extrémité, et obligé de retourner en Espagne pour en ramener une nouvelle armée. Son premier soin, en mettant le pied dans ses états, fut de publier une reconnaissance solennelle de Benoît XIII comme successeur de l'Apôtre et légitime pontife, afin d'entraîner le reste de la péninsule dans le parti de Pierre de Luna. Cette démarche, qui remettait en question les plus chers intérêts de Martin, le détermina à écrire au cardinal de Pise, son légat en Aragon, pour qu'il eût à se saisir de la personne de l'antipape ou à prendre des mesures telles qu'il n'eût plus rien à redouter de ce compétiteur. Ses ordres furent parfaitement exécutés : Benoît XIII mourut, dans le cours du même mois, empoisonné par un moine appelé Thomas. Ce misérable fut arrêté,

appliqué à la question, et condamné à être écartelé : avant de subir le supplice, il avoua qu'il avait été poussé à ce crime par le cardinal de Pise et à l'instigation du pontife.

Maimbourg lui-même nous représente Benoît XIII comme l'un des papes les plus remarquables qui ont régné pendant le schisme; et en effet il fit preuve d'une force de volonté admirable : seul, abandonné de tous les princes de son parti, n'ayant pour toute résidence qu'une forteresse sur une langue de terre, battue de trois côtés par la mer, il lançait ses foudres spirituelles au sein du tumulte des éléments et au roulement du tonnerre. Au milieu des convulsions de l'agonie, il conserva sa présence d'esprit et son énergie; il ne témoigna aucune faiblesse, aucun repentir, et fit jurer aux deux cardinaux qui lui étaient restés fidèles de lui donner un successeur.

Suivant ses ordres, deux jours après sa mort, un gentilhomme aragonais, appelé Gilles Muñoz, fut intronisé pape sous le nom de Clément VIII, et consacré par les deux cardinaux, pour la somme de trois mille florins d'or, à ce que prétend Jean Corario. Le nouveau pontife prit les ornements sacerdotaux, exerça publiquement son métier de pape, se forma une cour et créa des cardinaux, parmi lesquels il plaça son neveu, suivant les usages de ses prédécesseurs. Alphonse le fit reconnaître dans ses états d'Aragon, de Valence, de Sardaigne et de Sicile, et entama même des négociations avec d'autres souverains pour obtenir qu'ils missent leurs royaumes sous son obédience.

Effrayé des conséquences de ces hostilités, qui pouvaient donner une nouvelle force au schisme, Martin s'empressa

d'envoyer au roi d'Aragon son légat Pierre, cardinal de Foix, pour lui offrir la paix, sous la condition qu'il abandonnerait son antipape. Cette démarche n'eut aucun résultat; car Alphonse, qui avait déjà fait l'épreuve de la mauvaise foi d'Othon Colonna, refusa de recevoir son ambassadeur; il publia même des édits contre Martin, défendit à tous les prélats de son royaume, sous peine de confiscation de leurs biens, de recevoir aucune bulle de Rome et de communiquer avec le cardinal.

Dans l'impuissance de tromper son ennemi, Martin voulut essayer des moyens violents, et le 15 juillet 1425, il fulmina une bulle d'anathème contre le roi d'Aragon, le déclara ennemi de la religion, fauteur du schisme, et comme tel déchu de tous ses biens et dignités. Sa politique lui réussit d'autant mieux, que Louis d'Anjou et Jeanne de Naples étaient parvenus à repousser les troupes d'Alphonse du royaume de Naples, ce qui avait rétabli sa prépondérance sur l'Italie inférieure.

Ce succès obtenu, il souffla le feu de la discorde dans la haute Italie, et se servit de l'ambitieux Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, pour la subjuguer. A l'instigation du saint-père, celui-ci déclara la guerre à toutes les républiques italiennes, et mit à feu et à sang les états de Florence, contre lesquels Martin avait conservé une haine implacable, une haine de prêtre. Les Florentins, qui ignoraient les sentiments hostiles de sa Sainteté à leur égard, envoyèrent une ambassade à Rome pour implorer la protection du saint-siége et pour rappeler les anciens services qu'ils avaient rendus au pape. Non-seulement il refusa d'intervenir comme médiateur dans

leur querelle avec le duc de Milan, mais encore il joignit l'insolence à l'ingratitude, et leur dit en les congédiant : « Vous verrez si le pape Martin ne vaut pas un quatrin. » Cette plaisanterie des enfants de Florence était le seul motif de la haine du saint-père! Et c'était pour venger sa vanité que le représentant d'un Dieu tout miséricordieux couvrait de désastres des provinces entières et faisait massacrer des milliers d'innocents!

De l'Italie, l'embrasement s'étendit et gagna la Germanie : déjà, au concile de Constance, Martin s'était montré l'un des plus ardents ennemis de Jean de Hus et de Jérôme de Prague; plus tard, au conciliabule de Pavie, il s'était encore montré le persécuteur de leurs disciples, et avait même rendu contre eux un décret terrible, par lequel il était enjoint à l'empereur, aux princes ecclésiastiques et séculiers de l'Allemagne, et au roi de Pologne, de réunir leurs armées pour exterminer tous les peuples de la Bohême qui avaient embrassé les doctrines de Jean de Hus, leur compatriote; mais comme ses bulles et ses prédications fanatiques n'avaient pu décider ces princes à déclarer la guerre aux hussites, il se rabattit sur l'évêque de Winchester, une de ses créatures, et lui conféra le cardinalat sous la condition qu'il recruterait à ses frais une armée, et qu'il envahirait la Bohême. L'ambitieux Anglais accepta le marché qui lui était offert, prêcha une croisade, réunit sous les bannières du pape une foule de scélérats et de bandits, se mit à leur tête, et entra dans la Bohême.

Sans être effrayés par le nombre de leurs ennemis, les courageux hussites, qui avaient à défendre leurs autels et leurs foyers, se réunirent en armes et marchèrent contre les

hordes du cardinal ; à leur approche, les Italiens, qui composaient en grande partie l'armée papale, furent saisis d'une terreur panique et s'enfuirent en jetant leurs armes ; les Anglais essayèrent de résister, mais faiblement, et ils furent bientôt obligés de céder le champ de bataille, en laissant plus de dix mille morts et tous leurs bagages au pouvoir de l'ennemi. Après sa défaite le cardinal essaya de se retrancher dans la ville de Tausch pour attendre des renforts ; là encore, il éprouva un échec ; les Bohémiens vinrent attaquer la place, l'emportèrent d'assaut et tuèrent tous les soldats italiens, français, allemands ou anglais ; à peine s'il put s'échapper lui-même sous un déguisement.

Quoique vaincu, le pape avait atteint son but, qui était d'allumer le feu de la guerre civile en Allemagne ; aussi s'empressa-t-il d'écrire à son légat pour relever son courage : « Nous avons appris avec une grande douleur la nouvelle » de votre défaite, et nous en sommes d'autant plus consterné, que ce désastre ne contribuera pas peu à accroître » les forces et l'insolence des hérétiques. Quant à vous, » notre cher fils, nous ne saurions trop louer votre zèle ; » nous espérons que ce coup de la fortune n'abattra point » votre énergie, que vous persévérerez dans la sainte entre» prise que vous avez commencée, et que vous recruterez » immédiatement de nouvelles troupes pour reprendre les » hostilités et pour laver dans le sang des hussites l'op» probre dont ils ont couvert votre nom. Qu'aucune con» sidération ne vous arrête ; n'épargnez ni l'argent ni les » hommes. Songez qu'il s'agit de la religion, et que Dieu n'a » pas d'holocauste qui lui soit plus agréable que le sang de

» ses ennemis! Frappez avec le glaive, et lorsque votre bras » ne pourra pas atteindre les coupables, employez le poison; » embrasez toutes les villes de la Bohême, afin que le feu » purifie cette terre maudite; transformez les campagnes » en steppes arides, et que les cadavres des hérétiques se » balancent aux arbres plus nombreux que les feuilles des » forêts! »

Pendant que le cardinal-légat cherchait à exécuter les ordres sanguinaires du pape et réorganisait une nouvelle armée, le duc de Milan, de son côté, se trouvait arrêté dans ses conquêtes par le général Carminiola, et forcé d'entamer des négociations avec les Vénitiens et les Florentins.

Sa Sainteté lui vint fort heureusement en aide et fit partir pour Venise le cardinal Nicolas Albergati, sous prétexte de s'entendre avec les parties belligérantes sur les moyens de pacifier l'Italie supérieure; mais en réalité pour que son allié eût le temps d'assembler de nouvelles troupes et de reprendre l'offensive. On conclut une espèce de traité par lequel il demeura convenu que le duc rendrait les villes de Brescia, de Bergami, de Crémone, et plusieurs autres places dont il s'était emparé, et que les républiques seraient dédommagées de leurs pertes commerciales. Philippe-Marie Visconti parut accéder à toutes les propositions jusqu'au moment de l'exécution; alors il fit naître de nouvelles difficultés qui amenèrent une rupture; et enfin la guerre recommença avec plus de fureur qu'auparavant.

Du haut de la chaire apostolique, Martin animait tous les combattants, et à la faveur des désordres il affermissait sa domination. Bientôt il ne se contenta plus de lutter contre les

hérétiques, il s'attaqua aux prélats orthodoxes et mit en accusation Henri Chichley, métropolitain de Cantorbéry, parce qu'il s'était opposé à l'abolition d'un décret du parlement contraire aux prétentions de la cour de Rome, et qu'il avait traité le saint-père d'avare et d'ambitieux.

Ce prélat, redoutant les conséquences qui pouvaient résulter pour lui des censures de l'Église, s'empressa d'écrire à Rome en protestant de la pureté de ses intentions et de la régularité de sa conduite, et s'engageant pour l'avenir à se montrer l'un des plus zélés défenseurs des priviléges du saint-siége. Martin, qui connaissait parfaitement la valeur d'une promesse de prêtre, lui répondit : « C'est par l'efficacité de vos actions et non par vos lettres d'excuses qu'il » faut réparer le scandale de votre conduite. Nous avons appris » que loin de vous repentir de ce que vous avez fait, vous » sollicitez en secret les membres du parlement de maintenir l'arrêt qui attente à nos priviléges, sous prétexte que » nous n'en demandons la révocation que dans un but d'avarice, et pour dépouiller le royaume d'Angleterre. Nous » sommes trop habile dans l'art de la politique pour ne pas » avoir démêlé les motifs qui vous font agir; nous vous ordonnons donc de proclamer hautement, que nous serions » coupable envers Jésus-Christ, si nous ne revendiquions » pas les droits qu'il a donnés de sa propre bouche à notre » siége, et que les Pères ont reconnus dans tous les temps. » Prenez bien garde que nous ne nous apercevions d'une » nouvelle perfidie de votre part, car notre vengeance serait » terrible. »

Martin osa également reprocher à Wladislas, roi de Po-

logne, d'avoir donné l'évêché de Posnanie au vice-chancelier de son royaume, au mépris de ses ordres; il fit plus, il déclara le protégé du roi inhabile à posséder aucune charge ou bénéfice ecclésiastique, et nomma à sa place le prévôt de Gnesne, une de ses créatures. Cette affaire aurait eu des suites terribles, si l'un des deux concurrents n'était venu à mourir fort à propos; le saint-père consentit alors à donner son approbation à la promotion du vice-chancelier, moyennant une somme considérable.

Sa Sainteté s'occupa ensuite des différends qui s'étaient élevés entre Jean Ier, roi de Portugal, et quelques prélats de son royaume, au sujet des impôts. Ce prince avait la singulière prétention de vouloir que les charges de l'état fussent également supportées par tous ses sujets, clercs ou laïques, et que les prêtres, pas plus que les autres hommes, ne s'écartassent du respect dû aux lois du pays; ce qui faisait que ses officiers avaient imposé les riches domaines du clergé, et que ses juges prenaient connaissance des crimes de concussions, d'incestes, de sodomie et de meurtres commis par les prêtres; enfin, il voulait commander seul dans ses états, et conséquemment il avait défendu aux prélats, sous peine du dernier supplice, de publier des ordres de la cour de Rome sans son autorisation. Martin ne pouvait tolérer de tels abus dans un royaume chrétien; aussi, lorsqu'il eut appris que ses lettres et ses mandements ne produisaient aucun effet sur Jean Ier, il lui envoya des ambassadeurs chargés de lui transmettre l'ordre de se rendre en Italie, pour s'entendre déposer du trône s'il refusait de courber son front devant la majesté de la tiare; en même temps il fit signifier

à l'archevêque de Braga qu'il eût à convoquer un synode provincial, dans le but d'aviser aux déterminations à prendre pour réprimer l'audace du prince.

Ces mesures ne lui ayant pas mieux réussi que ses épîtres véhémentes, il jeta l'interdit sur le Portugal, et appela sur le royaume toutes les malédictions de Dieu. Cela fait, le saint-père reporta ses regards vers un projet très-important, qu'il désirait mener à bonne fin; c'était d'arriver à l'expulsion de l'antipape Clément VIII. Son légat, Alphonse Borgia, cardinal de Foix, s'était maintenu dans l'Aragon, où il était abreuvé d'outrages; à son tour il prit sa revanche; il sema l'or, prodigua les promesses, ourdit des intrigues, et parvint à ramener une grande partie des villes contre Alphonse d'Aragon; bientôt même les évêques et les nobles se séparèrent du roi, et menacèrent de le proclamer schismatique, s'il persistait dans sa révolte contre le saint-siége.

Effrayé du développement que prenait la conjuration sacerdotale, Alphonse se détermina à la soumission; il invita le cardinal à se rendre à sa cour, et arrêta avec lui les articles d'une convention secrète, portant que le roi travaillerait efficacement à ramener au giron de l'Église l'antipape de Peniscola; et que si Clément VIII persistait dans le schisme, il le livrerait au pontife pour en faire ce qu'il lui plairait. De plus, il s'engageait à permettre aux collecteurs romains de recevoir en toute liberté les fruits, les biens et les droits du saint-siége; il s'obligeait également à rétablir les ecclésiastiques d'Aragon dans leurs anciens priviléges, libertés et franchises, et à rendre les prélatures et les prébendes aux évêques et aux prêtres qui en avaient été dépouillés; enfin, il pro-

mettait formellement de cesser la guerre qu'il avait entreprise contre le royaume de Naples.

D'autre part, il fut convenu que le pape donnerait au roi le corps de saint Louis de Gonzague; qu'il lui ferait remise entière des arrérages dus à la chambre apostolique, et que le tribut annuel serait remplacé par l'envoi d'un manteau d'or à chaque période de cinq ans. Il fut arrêté que les provisions des prélatures, des cathédrales et des abbayes vacantes appartiendraient au roi; qu'il pourrait nommer à son choix deux cardinaux; qu'il lui serait accordé un secours de troupes de terre et de mer pour défendre la Sicile contre les infidèles; qu'il lui serait alloué cent cinquante mille florins à titre d'indemnité pour les dépenses qu'il avait faites afin d'arriver à l'extinction du schisme; et qu'il lui serait accordé une absolution générale pour tout ce qu'il avait fait contre le saint-siége pendant la guerre.

Alphonse Borgia partit aussitôt pour Rome, afin de soumettre ces articles à la sanction du pape et d'obtenir la ratification du traité. Il trouva sa Sainteté dans des dispositions d'autant plus pacifiques, que ses affaires prenaient une mauvaise tournure en Italie. Le cardinal Albergati venait de quitter la ville apostolique pour entamer de nouvelles négociations entre les républiques et Philippe-Marie Visconti, qui, pour la deuxième fois, était réduit à la dernière extrémité, ayant perdu ses plus habiles généraux et dépensé tous ses trésors. Non-seulement Martin n'avait pu asservir ni Venise ni Florence, mais son autorité même se trouvait compromise dans plusieurs villes de ses propres domaines, par suite des révolutions dont elles avaient été le théâtre. Aussi, le légat

était-il muni de pleins pouvoirs pour conclure une paix solide, qui permît au pontife de tourner toutes ses forces contre la Romagne et contre la ville de Bologne, où le peuple avait remplacé la bannière papale par l'étendard de la liberté.

Un traité d'alliance fut signé à Ferrare, et dès le lendemain Martin s'empressa de lancer des anathèmes contre les Bolonais : toutefois aucun de ses officiers n'osa se charger de porter la bulle aux insurgés, et il fut obligé d'avoir recours à un pauvre dominicain d'un esprit borné, qui consentit à remplir cette dangereuse mission, dans l'espoir de gagner le martyre. Le moine pénétra en effet dans la place, attacha la bulle à l'extrémité d'une pique et l'éleva au-dessus de sa tête, en criant : « Anathème sur Bologne! maudits soient ses ha- » bitants ! » Il n'avait pas fait dix pas que la multitude s'était déjà jetée sur lui et avait lacéré la bulle du pape; quant au pauvre fanatique, on le chassa seulement de la cité, quoiqu'il ne cessât de crier qu'il voulait subir le supplice des Machabées. Martin, ne pouvant vaincre l'obstination des Bolonais, rassembla une armée dont il confia le commandement à un de ses généraux nommé Antonio Bentivoglio; et après plusieurs mois de luttes et de combats, il reprit toutes les places qui s'étaient réunies à la ville rebelle, et Bologne elle-même.

Toutes ces causes déterminèrent le saint-père à donner son approbation aux articles proposés par Alphonse, et il renvoya le cardinal de Foix à Barcelone pour signer définitivement le traité. Dès que celui-ci eut obtenu la ratification du prince, il se rendit sous les murs de Peniscola, pour signifier à Clément VIII qu'il eût à abdiquer son vain titre de pape. « Et le bonhomme Gilles Mugnoz, dit Maimbourg,

» qu'on avait travesti en pontife, fit bien voir qu'il n'avait ja-
» mais été attaché à cette dignité, par la joie qu'il manifesta
» en y renonçant. » En récompense de sa soumission, il fut promu à l'évêché de Majorque, et le cardinal de Foix obtint l'évêché de Valence.

Ainsi se termina, le 26 juillet 1429, le grand schisme d'Occident, qui avait commencé le 21 septembre de l'année 1378, et qui avait bouleversé tous les royaumes chrétiens pendant plus de cinquante ans. Cette époque de l'histoire de l'Église est une de celles qui offrent le plus d'épisodes curieux, en ce qu'elle permet de pénétrer derrière le théâtre pontifical et d'observer les rouages qui meuvent les décors théocratiques. Tous les acteurs sacrés quittent leurs masques spirituels et se montrent avec leurs figures terrestres, ambitieux, avares, vindicatifs, débauchés, cruels; uniquement occupés à duper les hommes, et à changer l'eau bénite en pluie d'or.

Devenu, par cette cession, tranquille possesseur de la chaire de saint Pierre, Martin s'occupa de regagner la prépondérance qu'il avait perdue, et il profita de ce qu'un congrès s'était assemblé à Lucko en Pologne, pour engager Wladislas à prendre une détermination rigoureuse contre les hussites, ses plus redoutables adversaires. Voici la lettre qu'il adressa au prince sur ce sujet : « Les grandes actions que vous avez
» accomplies depuis votre baptême, seigneur, et le zèle que
» vous avez montré pour notre sainte religion, en imposant
» vos croyances aux nations idolâtres, nous donnent l'es-
» pérance que vous persisterez dans la même voie, et que
» vous ramènerez au bercail de l'Église les chrétiens de la
» Bohême, que l'abominable Jean de Hus a entraînés dans le

» schisme. Songez que l'intérêt du saint-siége et celui de » votre couronne vous font un devoir d'exterminer les hus» sites. Rappelez-vous que ces impies osent proclamer des » principes d'égalité; ils soutiennent que tous les chrétiens » sont frères, et que Dieu n'a pas donné à des hommes privilé» giés le droit de commander aux nations; ils prétendent que » le Christ est venu sur la terre pour abolir l'esclavage; ils » appellent les peuples à la liberté, c'est-à-dire à l'anéantis» sement des rois et des prêtres! Pendant qu'il en est temps » encore, tournez vos forces contre la Bohême; brûlez, » massacrez, faites partout des déserts; car rien ne saurait » être plus agréable à Dieu et plus utile à la cause des rois » que l'extermination des hussites. »

En conséquence des ordres de la cour de Rome, une nouvelle croisade fut prêchée contre les Bohémiens, avec promesses d'indulgences pour ceux qui prendraient les armes; mais cette expédition, qui était la sixième entreprise dans le but d'éteindre le hussisme, ne fut pas plus heureuse que les précédentes; l'armée catholique fut taillée en pièces, et la liberté triompha!

Cette fâcheuse nouvelle parvint au saint-père pendant qu'il s'occupait déjà de la nomination d'un légat qu'il voulait envoyer à Bâle pour présider un concile général et faire le procès aux hérétiques : le dépit et la colère qu'il en éprouva furent si violents qu'il tomba frappé d'apoplexie foudroyante. Sa mort eut lieu le 20 février 1431, après un règne de quatre ans.

EUGÈNE IV,

JEAN VI PALÉOLOGUE, empereur d'Orient. — 214e PAPE. — CHARLES VII, roi de France.

Élection d'Eugène IV. — Son histoire avant son pontificat. — Ses tentatives pour rétablir sa domination en Italie. — Rome se soulève contre Eugène. — Affreux supplice ordonné par le saint-père contre le moine Masius. — Concile de Bâle. — Politique de la cour de Rome. — Le duc de Milan déclare la guerre au pape. — Eugène est chassé de Rome. — Il est protégé par la reine de Naples. — Le Pape veut transférer à Ferrare le concile de Bâle — L'assemblée se divise et forme deux conciles qui s'anathématisent réciproquement. — Eugène est déposé par le concile de Bâle. — Amédée, duc de Savoie, est élu pape sous le nom de Félix V.

Avant de procéder à l'élection d'un nouveau pontife, les membres du sacré collége, s'étant réunis en conclave, firent le serment solennel que celui d'entre eux qui serait élevé à la papauté souscrirait à l'avenir les bulles apostoliques avec cette formule : « Du consentement des cardinaux ; » ils convinrent également que le pape ne pourrait donner la pourpre à aucun ecclésiastique sans leur autorisation, et qu'il partagerait avec eux tous les revenus du patrimoine de l'Église. Après quoi, le notaire recueillit les suffrages, et Gabriel Condelmère, cardinal du titre de Saint-Clément, fut proclamé canoniquement successeur de l'Apôtre.

Ce prélat était un bâtard du pape Grégoire XII et d'une religieuse bénédictine; son père l'avait élevé successivement au diaconat, à la prêtrise, à l'épiscopat, enfin il lui avait donné le chapeau rouge à l'âge où les autres clercs prennent seulement les premiers degrés dans les ordres.

Dès qu'Eugène IV eut été sacré, il assembla dans une salle du Vatican les ambassadeurs des principales villes de la haute Italie, et leur déclara qu'il était résolu à mettre un terme aux guerres civiles, et à excommunier les princes qui essayeraient de s'opposer à sa volonté.

Philippe-Marie Visconti, dont l'ambition se trouvait comprimée par cette détermination, fut seul à désapprouver les vues pacifiques d'Eugène; pour se mettre en état de lui résister, il forma une ligue avec les habitants de Sienne et de Lucques, leva à la hâte des compagnies franches, et menaça de marcher sur Rome et de passer toute la population au fil de l'épée, si le pape osait fournir des secours aux républiques de Venise et de Florence.

Des deux côtés la guerre recommença alors avec une fureur nouvelle, et vint compliquer la situation politique; car les Romains, éprouvant pour Eugène une sorte de répulsion parce qu'il n'était pas de leur ville, n'attendaient qu'une occasion pour faire éclater leur haine, et rejetaient sur lui la cause de leurs désastres. On se racontait qu'une éclipse de soleil avait eu lieu le jour même de la mort de Martin V; et qu'au premier consistoire public tenu par Eugène, lors des cérémonies de la chaise percée, les galeries de la basilique s'étaient affaissées et avaient écrasé dans leur chute un grand nombre de personnes, signe bien évident, se répétait-on,

« que Dieu désapprouvait l'élévation d'un bâtard sur la chaire » de l'Apôtre. » Les choses s'envenimèrent encore davantage par suite des visites que le saint-père fit faire dans les palais d'Antoine, prince de Salerne, d'Édouard, comte de Calani, et du cardinal Prosper, tous trois de la famille des Colonna et parents de Martin V; ces mesures avaient été conseillées par les Ursins, leurs ennemis, qui les accusaient d'avoir volé une grande partie des trésors du pape défunt.

Furieux de se voir l'objet de soupçons odieux et injustes, les Colonna organisèrent une conspiration contre Eugène, et résolurent de s'emparer du château Saint-Ange. Ils avaient déjà fait entrer dans leur complot le moine Masius, qui devait leur livrer les clefs d'une des portes dont il avait la garde, lorsque, malheureusement, la veille de l'exécution, le pape, instruit de ce qui se tramait contre lui, fit aussitôt investir les conspirateurs dans leurs forteresses. Les Colonna, pris à l'improviste, eurent à peine le temps de s'échapper de Rome : leurs magnifiques palais furent livrés au pillage et rasés jusqu'à fleur du sol; tous leurs biens furent confisqués, et eux-mêmes condamnés à la perte de leurs honneurs et dignités. Ensuite le saint-père procéda au supplice du moine Masius, et épuisa sur cet infortuné tous les genres de cruautés.

Par ses ordres, le patient, condamné à l'écartèlement, fut tiré des cachots de la redoutable inquisition, où il avait déjà subi les deux questions ordinaire et extraordinaire, et porté tout sanglant sur le parvis de Saint-Pierre, où était placée une estrade en bois, élevée de trois pieds au-dessus du sol; là, il fut dépouillé de ses vêtements, puis étendu sur l'estrade, le visage tourné vers le ciel

et assujetti avec des cercles de fer, qui entouraient son cou, sa poitrine et ses reins, et qui se vissaient à l'échafaud, afin qu'il offrît plus de résistance aux chevaux. Après quoi le supplice commença : à l'aide de tenailles dentelées et ardentes, les tourmenteurs lui arrachèrent des lambeaux de chair aux bras et aux cuisses, et versèrent sur ces horribles plaies un mélange de plomb fondu, d'huile bouillante, de poix résine, de cire et de soufre; enfin, lorsque tout son corps fut corrodé et racorni, ils lui attachèrent des cordes aux jambes, depuis les genoux jusqu'aux pieds; et aux bras, depuis les épaules jusqu'aux poignets; ensuite, les extrémités des cordes furent solidement réunies par trois nœuds aux palonniers de quatre étalons vigoureux. On fit d'abord marcher les chevaux par petites secousses; puis les bourreaux les animèrent de la voix et du geste, et les firent tirer de toutes leurs forces; mais les membres étaient liés avec une telle solidité aux cordes, qu'ils ne se détachèrent point du tronc; seulement les bras et les jambes se disloquèrent et acquirent une longueur démesurée.

Après une heure d'épouvantables efforts, sa Sainteté, qui assistait à ce spectacle, eut pitié des quatre chevaux, qui, tout couverts de sueur, perdaient haleine et s'abattaient sur le pavé de la place; et elle fit donner l'ordre aux bourreaux d'en finir avec le patient. Ceux-ci lui firent aux jointures des entailles avec leurs poignards; aussitôt les membres se séparèrent avec d'affreux déchirements, et l'infortuné Masius expira. Les lambeaux du cadavre furent portés sur un bûcher et les cendres jetées au vent.

Ce supplice produisit un effet bien différent de celui que

sa Sainteté en attendait; elle espérait que la vue des souffrances de sa victime remplirait d'effroi tous les esprits, et empêcherait une nouvelle tentative de rébellion : au contraire, il arriva que l'indignation l'emporta sur la crainte; le peuple reconduisit Eugène à son palais en l'accablant de huées et de malédictions; ses gardes mêmes proféraient des menaces terribles contre lui, et le soir, un de ses domestiques glissa du poison dans ses aliments. Néanmoins des remèdes furent appliqués à temps, et le pontife échappa à cette tentative d'assassinat.

Quoiqu'ils eussent échoué une fois, ses ennemis n'abandonnèrent pas leur projet de se défaire de lui; et une révolution était même sur le point d'éclater, lorsque l'empereur Sigismond vint dans la ville sainte pour recevoir la couronne impériale des mains d'Eugène. Sa présence apaisa momentanément les troubles, et le saint-père put s'occuper d'affermir son autorité en Italie. Après les cérémonies du sacre, le pontife nomma le cardinal Juliano Césarini son légat à Bâle pour assister à l'ouverture du concile, qui était fixée au 23 juillet 1431.

Dès la première session, les Pères qui composaient l'assemblée discutèrent une proposition tendant à établir la supériorité des conciles sur les papes, et par conséquent à enlever aux successeurs de l'Apôtre leur privilége d'infaillibilité. Eugène, effrayé de cette disposition des esprits, envoya aussitôt à son légat l'ordre de dissoudre le synode et de le transférer à Bologne pour qu'il pût le présider en personne; en même temps il écrivit à l'empereur pour lui notifier cette translation. Mais le cardinal Juliano Césarini

refusa d'obtempérer aux décrets du pontife, et lui fit dire qu'il renoncerait à sa légation plutôt que de se rendre le complice de mesures arbitraires envers les prélats réunis à Bâle; et que d'ailleurs il était appuyé dans sa résistance par Sigismond, qui avait déclaré que les Pères continueraient leurs assemblées.

Eugène lança une bulle préventive contre le concile, et déclara nuls tous les décrets, procédures ou citations qui seraient formulés en son absence; toutefois, comme il craignait qu'on ne prît quelque parti extrême, il se relâcha de sa rigueur, et envoya à Bâle des cardinaux qui lui étaient dévoués pour diriger les délibérations. Cette démarche ne lui réussit pas; les Pères, exaspérés contre le pape, refusèrent de les recevoir, et publièrent une protestation dans laquelle Eugène était accusé de prévariquer envers les conciles, qui seuls avaient le pouvoir législatif de l'Église; ils menacèrent même les légats d'user de leurs droits dans toute leur étendue, et de déposer le pontife, si les décrets et les bulles de la cour de Rome n'étaient révoqués dans soixante jours.

Ainsi le saint-père se trouvait à la fois en butte à la haine du peuple romain, à la colère de tous les prélats de l'Europe, et à celle de Philippe-Marie Visconti. Trop faible pour résister à tant d'ennemis, il prit le parti de temporiser, et fit des concessions au concile. Il déclara dans une bulle que sur les instances de l'empereur, et d'après le conseil de ses cardinaux, il consentait à approuver les décisions des Pères, afin qu'on pût travailler sans trouble à extirper les hérésies et à réformer les mœurs des ecclésiastiques.

Rassuré de ce côté, Eugène voulut prendre des mesures

énergiques pour résister au duc de Milan, qui avait réuni des troupes nombreuses sous les ordres de son gendre, François Sforce, et d'un capitaine aventurier nommé Nicolas Forcebras, et qui marchait sur Rome, ravageant les domaines de l'Église, pillant les châteaux, incendiant les fermes, et massacrant les cultivateurs. Cette fois, le peuple resta sourd à ses exhortations, et refusa de prendre les armes pour repousser l'ennemi. Dans sa fureur, le saint-père lança une bulle d'excommunication sur la ville, fit fermer les églises, et ordonna aux prêtres d'interrompre partout le service divin. Ce remède violent, au lieu d'apaiser les troubles, augmenta la confusion; les citoyens se soulevèrent, coururent au Vatican, en firent le siége et l'emportèrent d'assaut, après avoir égorgé tous les soldats. Eugène eut à peine le temps de fuir jusqu'au Tibre et de se sauver dans une barque avec un moine; il gagna ensuite Florence, et s'installa dans le palais patriarcal.

De cette ville, sa Sainteté écrivit aux Pères du concile de Bâle et à l'empereur Sigismond pour réclamer leur intervention dans sa querelle avec le duc de Milan, et pour les prier de contraindre Visconti à rendre la paix au saint-siége et les Romains à le recevoir dans la cité apostolique. Les prélats, qui supposaient à Eugène des sentiments conformes à ceux qu'il exprimait dans sa dernière bulle, intercédèrent eux-mêmes en sa faveur auprès de Sigismond et des autres princes de l'Europe. Philippe-Marie Visconti, menacé par toutes les puissances, fut obligé de se réconcilier avec le pape et de rappeler ses troupes dans le duché. Grâces encore aux sollicitations des Pères du concile, Eugène obtint de la reine de Naples, Jeanne II,



Eugène IV se sauvant dans une barque.

énergiques pour résister au duc de Milan, qui avait réuni des troupes nombreuses sous les ordres de son gendre, François Sforce, et d'un capitaine aventurier nommé Nicolas Forcebras, et qui marchait sur Rome, ravageant les domaines de l'Église, pillant les châteaux, incendiant les fermes, et massacrant les cultivateurs. Cette fois, le peuple resta sourd à ses exhortations, et refusa de prendre les armes pour repousser l'ennemi. Dans sa fureur, le saint-père lança une bulle d'excommunication sur la ville, fit fermer les églises, et ordonna aux prêtres d'interrompre partout le service divin. Ce remède violent, au lieu d'apaiser les troubles, augmenta la confusion; les citoyens se soulevèrent, coururent au Vatican, en firent le siége et l'emportèrent d'assaut, après avoir égorgé tous les soldats. Eugène eut à peine le temps de fuir jusqu'au Tibre et de se sauver dans une barque avec un moine; il gagna ensuite Florence, et s'installa dans le palais patriarcal.

De cette ville, sa Sainteté écrivit aux Pères du concile de Bâle et à l'empereur Sigismond pour réclamer leur intervention dans sa querelle avec le duc de Milan, et pour les prier de contraindre Visconti à rendre la paix au saint-siége et les Romains à le recevoir dans la cité apostolique. Les prélats, qui supposaient à Eugène des sentiments conformes à ceux qu'il exprimait dans sa dernière bulle, intercédèrent eux-mêmes en sa faveur auprès de Sigismond et des autres princes de l'Europe. Philippe-Marie Visconti, menacé par toutes les puissances, fut obligé de se réconcilier avec le pape et de rappeler ses troupes dans le duché. Grâces encore aux sollicitations des Pères du concile, Eugène obtint de la reine de Naples, Jeanne II,

des secours en hommes et en argent, qui l'aidèrent à faire triompher son parti dans Rome.

Il sembla du reste que Dieu voulait punir cette reine de ce qu'elle avait contribué à faire rentrer le peuple sous la tyrannie du pape, car le jour même qu'Eugène s'installa dans le palais de Latran, elle perdit son fils adoptif, Louis II d'Anjou, et son favori Carracciolo; elle-même mourut peu de temps après, laissant son royaume à René, duc d'Anjou.

Dès que la nouvelle de la mort de Jeanne II fut connue à Rome, Eugène envoya signifier aux seigneurs du royaume de Naples qu'ils eussent à s'abstenir provisoirement de procéder à l'élection d'un souverain, et presque immédiatement il chargea Jean Vitteleschi, évêque de Recanati et patriarche d'Alexandrie, qui passait pour un homme de tête et de main, de prendre possession de Naples en son nom. Mais les habitants, qui redoutaient plus que toute chose au monde d'être gouvernés par le pape, refusèrent de recevoir son légat, et prirent la détermination d'envoyer une députation à René d'Anjou pour lui offrir la couronne, en le priant de venir à Naples prendre possession du trône. Le prince accueillit les ambassadeurs avec une grande joie, et comme il ne pouvait quitter son duché parce qu'il était prisonnier sur parole de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, il leur donna ses deux enfants et Isabelle, sa femme, pour gouverner le royaume en son absence.

Dès qu'Isabelle fut arrivée à Naples, elle prit en mains les rênes de l'état, et essaya de réprimer les factieux qui excitaient des désordres dans sa capitale et cherchaient à soulever le peuple. Parmi ces fauteurs de séditions, les agents du

roi d'Aragon, qui étaient les plus ardents et les plus redoutables, parvinrent même à s'emparer de la ville de Capoue. Ce succès faillit les perdre, car dans l'enivrement de leur triomphe, ils envoyèrent prévenir Alphonse, qui tenait la mer sur les côtes de Sicile, qu'il pouvait opérer son débarquement en toute sécurité, et que les populations se lèveraient en masse à son approche pour le proclamer roi de Naples. A cette nouvelle, le prince fit avancer sa flotte pour effectuer une descente sur les terres de Labour en vue du port de Gaëte; malheureusement pour lui, ses agents avaient mal pris leurs mesures; il rencontra sur sa route des vaisseaux génois, alliés du duc de Milan, qui revendiquait également la souveraineté de Naples; une lutte terrible s'engagea entre les deux flottes; presque tous les bâtiments d'Alphonse furent coulés à fond; celui qu'il montait avec sa famille et qui s'était tenu lâchement hors du combat, fut pris et conduit triomphalement à Gênes; et Alphonse fut livré au duc de Milan, ainsi que le roi de Navarre et les infants d'Aragon. Ce revers devint par la suite la cause de la fortune du roi d'Aragon; il sut si bien captiver son compétiteur, que Philippe-Marie Visconti consentit à lui rendre la liberté et à lui céder ses droits au royaume de Naples, moyennant une rançon et un tribut; il s'engagea même à le secourir de ses armes contre le duc d'Anjou et contre le pape, si ce dernier persistait dans ses ridicules prétentions sur l'Italie inférieure.

Déjà Eugène ne songeait plus à disputer la possession des états de Naples pour son siége; il s'était entièrement rangé dans le parti de René d'Anjou, afin d'obtenir de ce prince l'autorisation de prélever des décimes sur les fidèles de ses

provinces, et aussi, ce qu'il n'avouait pas encore, pour se créer un protecteur qui l'aidât à annuler les décrets du concile de Bâle.

Cette assemblée ne laissait pas que d'être en effet un sujet de craintes sérieuses pour le saint-père. Depuis quatre ans les prélats qui la composaient s'étaient déclarés en permanence, et continuaient à formuler des décrets pour la réforme de l'Église dans son chef suprême et dans ses ministres. Entre autres décisions, ils avaient publié celle-ci contre les abus de la simonie : « Le concile général, légitimement assemblé » et représentant l'Église universelle, ordonne au nom du » Saint-Esprit, relativement à ce qui concerne en cour » romaine les élections, admissions, présentations, provi- » sions, collations, dispositions, postulations, institutions, » installations, investitures, dignités, bénéfices, offices » ecclésiastiques, ordres sacrés, bénédictions, et concessions » du pallium, qu'à l'avenir il ne sera plus exigé de rétributions » à raison des bulles du sceau, des annates communes, des » menus services des premiers fruits, ou sous quelque autre » titre ou prétexte que ce soit. Si quelqu'un enfreint ce » canon en exigeant, donnant ou promettant quelque présent » ou salaire, il encourra la peine portée contre les simo- » niaques, fût-ce le pape lui-même! »

Ensuite les Pères déclarèrent obligatoire la constitution de Grégoire X, relative à l'organisation du conclave pour les élections pontificales; ils s'occupèrent également de la question grecque et reçurent les ambassadeurs de Jean VI Paléologue, qui venaient offrir en son nom de se réunir à l'Église latine, si les rois d'Occident consentaient à fournir

des troupes pour refouler les musulmans dans les déserts de l'Arabie. Le concile décréta des indulgences pour tous les chrétiens qui travailleraient à la réunion des deux Églises, et ordonna qu'on procéderait immédiatement à un armement pour secourir Constantinople. Jean Paléologue de son côté s'empressa de nommer des plénipotentiaires qu'il envoya au concile pour abjurer le schisme.

Eugène, informé de la tournure que prenaient les négociations, voulut s'opposer à ce qu'on continuât les armements destinés aux Grecs; il prétendit qu'à lui seul appartenait le pouvoir exécutif; que le concile de Bâle empiétait sur ses attributions; et que, non content de s'attribuer l'initiative dans les règlements de discipline ecclésiastique, il s'arrogeait encore le droit de juridiction absolue sur les fidèles, droit qui avait appartenu de tout temps aux papes. Il n'osa pas toutefois ordonner aux Pères de rompre les conférences, et il se contenta de les traverser dans l'affaire de la réunion des Grecs. A son instigation, Jean Paléologue demanda que le concile qui devait déterminer avec ses envoyés les clauses de la réunion fût moins éloigné de Rome que la ville de Bâle, afin que le pontife pût assister aux délibérations.

Pour satisfaire aux désirs du prince, les évêques envoyèrent deux ambassadeurs à sa Sainteté, en la faisant prier de venir en personne à l'assemblée ou de transférer le concile, soit à Avignon, soit dans une ville de la Savoie. Eugène repoussa cette proposition, et chargea ses légats de représenter aux Pères qu'il exigeait que leurs décisions prises dans les dernières sessions, et qui touchaient aux priviléges de la papauté, fussent révoquées, ou qu'autrement il

ne paraîtrait pas au milieu d'eux. Tous les prélats refusèrent de se soumettre à ces honteuses conditions, et décrétèrent que l'assemblée continuerait ses délibérations en l'absence du pape, et qu'on enverrait une ambassade à l'empereur grec pour le prévenir qu'il devait accepter la ville de Bâle comme le lieu des conférences, ou renoncer aux secours qui lui avaient été promis. Lorsque les députés arrivèrent à Constantinople, ils trouvèrent qu'Eugène les avait déjà prévenus, et que ses agents s'étaient si complétement emparés de l'esprit de Paléologue, qu'il leur fut impossible de décider l'imbécile monarque à choisir une autre ville que Ferrare.

Eugène profita de la sotte crédulité de l'empereur grec pour ordonner aux Pères du concile de Bâle de se rendre à Ferrare. Il espérait qu'il lui serait d'autant plus facile de casser les décrets attentatoires à son autorité, lorsqu'il présiderait les délibérations, qu'il se trouvait en paix avec Philippe-Marie Visconti, avec les Génois, les Vénitiens et les Florentins. Malheureusement Alphonse d'Aragon vint déranger tous ses plans : ce prince, par une suite de victoires, était parvenu à reconquérir toutes les places fortes du royaume de Naples, et même à chasser de la capitale la reine Isabelle et le légat du saint-siége; ce qui lui permettait de se venger à son tour de la trahison du pape envers lui. Aussi ne se fit-il point faute d'augmenter le nombre des ennemis d'Eugène. Il publia un édit qui enjoignait à tous les évêques de ses états de Naples, de Sicile et d'Aragon, de se rendre immédiatement au concile de Bâle pour y provoquer la mise en jugement de Gabriel Condelmère, bâtard de l'antipape Grégoire XII.

Il ne fut pas difficile aux prélats espagnols d'obtenir du concile, qui déjà était fort mal disposé pour le pape, qu'on lui signifiât l'ordre de venir à Bâle pour rendre compte de sa conduite, et pour répondre de l'indigne usage qu'il faisait de l'autorité suprême dont on l'avait investi.

Dans la lettre qui fut envoyée à Rome à cette occasion, le concile faisait l'énumération des luttes qu'il avait soutenues contre le saint-siége depuis six années pour opérer la réforme du clergé, et pour faire disparaître les honteux désordres qui existaient dans l'Église et qui scandalisaient la chrétienté. Les Pères rejetaient tout le mal sur Eugène; ils l'accusaient d'avoir encouragé la simonie, d'avoir protégé la luxure, et de s'être montré le plus corrompu parmi les prêtres de sa cour, au lieu de donner l'exemple des vertus chrétiennes. Ils terminaient en ordonnant aux cardinaux de se rendre dans la ville de Bâle, pour prendre avec eux les mesures nécessaires au bien de la religion. Enfin, après avoir attendu le délai fixé par la citation, ils prononcèrent une sentence qui condamnait Eugène IV comme contumace, et le suspendait des fonctions sacerdotales.

De son côté, le pontife ne resta pas inactif; il convoqua un concile à Ferrare pour le 8 janvier 1438 : au jour dit, le cardinal de Sainte-Croix en fit solennellement l'ouverture en son nom, malgré l'absence des ambassadeurs grecs, et quoiqu'il s'y trouvât à peine une vingtaine de prélats. Le cardinal déclara emphatiquement, que tous les actes rendus par le conciliabule de Bâle étaient entachés d'hérésie, et cassés comme attentatoires à la liberté de l'Église romaine : cette décision fut notifiée à toutes les puissances de l'Europe.

Exaspérés par cette nouvelle insulte, les prélats réunis à Bâle déposèrent le pape, et lancèrent les foudres de l'excommunication contre le synode de Ferrare. A son tour, Eugène fulmina des anathèmes contre ceux qui avaient eu l'audace de le déposer; il déclara déchus de leurs dignités et privés de leurs bénéfices les évêques récalcitrants, et excommunia les rois, les seigneurs et les peuples qui ne s'armeraient pas pour exterminer les Pères du concile de Bâle.

Telle était la situation des choses, lorsque la peste vint interrompre les travaux de l'assemblée de Ferrare, et obligea Eugène à transférer le concile à Florence. Ce fut dans cette ville que se rendirent également les ambassadeurs grecs; et tous, réunis en conciliabule, décrétèrent une constitution ainsi conçue :

« Eugène, dominateur suprême de l'Église universelle, » pour léguer à la postérité un témoignage perpétuel de la » foi de son cher fils en Jésus-Christ, Jean Paléologue, il- » lustre empereur des Grecs, affirme que par son influence » les fidèles de l'Orient professeront à l'avenir les dogmes et » le culte formulés dans ce diplôme.

» Que les cieux et la terre se réjouissent, puisque les mu- » railles qui divisaient les Églises d'Orient et d'Occident se » sont écroulées dans l'abîme; puisque la concorde s'est re- » levée sur la pierre angulaire de la religion; puisque tous » les fidèles de la terre sont unis en Jésus-Christ, après des » siècles de ténèbres et de deuil! Que l'Église, cette Mère » divine, se réjouisse de porter dans son sein tous ses fils réu- » nis, et ceux-là mêmes qui l'avaient déchirée si longtemps » par leurs sanglantes divisions.

» Que l'Orient et l'Occident tressaillent d'allégresse; qu'ils » confondent leur amour dans un embrassement spirituel, » et que leurs âmes s'unissent dans des voluptés infinies. »

Après cet exorde bizarre, il continuait ainsi :

« Au nom de la sainte Trinité, nous définissons que la » vérité de la foi orthodoxe consiste à reconnaître que le » Saint-Esprit est identique au Père et au Fils, et qu'il pro- » cède d'eux éternellement, comme d'un principe et d'une » action unique. Nous déclarons que les Pères et les doc- » teurs qui affirment que l'Esprit saint ne procède pas » immédiatement du Père, établissent, malgré la contra- » diction apparente de leurs paroles, que cette procession » est simultanée, et reconnaissent que le Fils est comme le » Père la cause ou le principe du Saint-Esprit. Nous déci- » dons conséquemment que les paroles « Filioque » ont été » légitimement ajoutées au symbole de Nicée pour définir cet » article de foi.

» Nous déclarons que le corps de Jésus-Christ est vérita- » blement présent dans l'hostie consacrée, que la nature de » la pâte soit azyme ou levée. Nous reconnaissons que les » âmes des véritables pénitents morts dans la charité de Dieu, » sans avoir confessé leurs fautes, sont admises à contempler » éternellement la face du Christ, mais seulement après avoir » été purifiées dans les flammes du purgatoire. Nous confes- » sons que la durée de leurs peines peut être abrégée par les » bonnes œuvres des vivants. Nous confessons que les âmes » des fidèles qui n'ont point péché depuis leur baptême, ou » celles qui ont été purifiées dans leurs corps par les sacre- » ments rémunérateurs, après avoir dépouillé leur prison

» terrestre, parviennent aussitôt dans le royaume du Christ, » et voient face à face la Trinité sainte, quoique à des degrés » différents, suivant les mérites des uns et des autres. Nous » confessons que ceux qui sont morts en état de péché mortel » ou sans avoir reçu le baptême, descendent immédiatement » aux enfers pour être brûlés éternellement. »

Telle est la fameuse définition de foi que les députés grecs approuvèrent. Un historien contemporain prétend cependant que le pontife acheta leur consentement à l'admission du purgatoire une somme de cinq mille ducats; qu'il en donna dix mille pour obtenir la procession du Saint-Esprit, et qu'il alla jusqu'à vingt mille pour faire admettre la communion sous une seule espèce. On signa de part et d'autre la présente constitution, et les ambassadeurs retournèrent à Constantinople avec l'argent de sa Sainteté.

Trois jours après leur arrivée, l'acte de réunion des deux Églises fut annulé par les prélats orientaux, et le nom du pape devint plus que jamais en exécration aux Grecs.

Pendant qu'Eugène se berçait d'illusions, l'asemblée des Bâle agissait; d'abord elle déclara le pontife simoniaque, parjure, dissipateur des biens de l'Église, administrateur dangereux, schismatique, incorrigible; ensuite elle nomma trois de ses membres, Thomas, abbé de Donduces; Jean de Ségovie et Thomas de Corcellis, avec la mission de former un collége de vingt-neuf prélats, et de procéder à l'élection d'un pape suivant les anciennes coutumes. Les évêques qui furent désignés entrèrent en conclave le 30 octobre 1439, et nommèrent souverain pontife Amédée, duc de Savoie et abbé du couvent de Ripaille.

FÉLIX V,

JEAN PALÉOLOGUE, empereur d'Orient. — **215e PAPE,** — **CHARLES VII,** roi de France.

EUGÈNE IV,

DEVENU ANTIPAPE.

Histoire d'Amédée, duc de Savoie. — Difficultés qui s'élèvent dans le concile au sujet de sa promotion au pontificat. — Amédée accepte la tiare. — Il est excommunié par Eugène. — Mort tragique de Vitteleschi. — Position difficile des deux papes. — Le roi d'Aragon se déclare pour Félix. — Fin des conciles de Bâle et de Florence. — Retour d'Eugène à Rome. — Conduite de l'empereur Frédéric III envers les deux papes. — Eugène dépose les électeurs de Cologne. — Bulle relative à la diète de Francfort. — Mort d'Eugène.

Amédée, duc de Savoie, avait gouverné ses états avec assez de prudence pendant quarante années, lorsqu'il lui prit la singulière fantaisie de se faire ermite. Il abandonna son duché à ses deux fils, et se retira dans l'agréable séjour de Ripaille, sur les bords du lac de Genève, avec plusieurs de ses pages, une vingtaine de domestiques et quelques seigneurs de sa cour. La nouvelle congrégation se rangea sous la règle de l'ordre de saint Maurice.

On a parlé différemment du genre de vie que suivaient les frères; plusieurs auteurs affirment que les règlements étaient

d'une rigidité extrême; d'autres écrivains établissent, par des documents authentiques, que les pieux anachorètes buvaient des vins exquis au lieu d'eau, et remplaçaient les racines par les mets les plus délicats; ils disent même que, par mortification, les frères doublaient le nombre des repas aux jours de jeûne, et commettaient l'acte de fornication ou de sodomie aux heures des prières, le matin, à midi et le soir.

Enfin, Daniel Desmarets assure que l'ermitage de Ripaille était devenu un antre d'abominations, le réceptacle de tous les vices, et que c'était chose si connue de son temps, que l'adage populaire « faire ripaille » signifiait une joyeuse orgie faite avec de bons compagnons et des filles d'amour.

Dès que cette élection fut connue, il s'éleva de tous côtés de violentes réclamations; un grand nombre d'ecclésiastiques alléguaient les désordres de la vie d'Amédée de Savoie comme motif d'exclusion; d'autres arguaient de son état de laïque et de sa paternité pour le repousser; d'autres encore réclamaient contre sa nomination, parce qu'il n'était pas docteur en théologie, et qu'il se trouvait conséquemment étranger à toutes les matières qui concernaient le gouvernement de l'Église. Malgré cette opposition formidable, les électeurs qui l'avaient nommé pape tinrent bon et firent taire tous les scrupules. Si notre pape n'est pas docteur, disaient-ils, vous ne nierez point qu'il ne soit très-versé dans les connaissances profanes; ce qui ne laisse pas que d'être très-nécessaire pour le gouvernement de l'Église. Il a été marié, sans doute, ajoutaient-ils; mais les Pères et les conciles n'ont pas exclu du sacerdoce ceux qui ont épousé une seule femme, et son état de laïque cessera dès qu'il aura reçu les ordres sacrés.

Enfin, quant aux désordres que vous lui reprochez, quel est celui d'entre nous qui puisse se dire exempt des mêmes péchés?

Dès ce moment toute opposition cessa, et des ambassadeurs furent envoyés à Ripaille pour offrir la tiare au duc de Savoie. Le joyeux abbé était à table avec ses moines lorsqu'on vint lui annoncer que les Pères du concile l'avaient nommé pape. D'abord il refusa d'ajouter foi à ce qu'on lui disait; ensuite lorsqu'il eut compris, par les protestations des députés, que sa nomination était sérieuse, il entra dans un accès de gaieté tel qu'il éclata en rires bruyants; son hilarité se communiqua aux convives, gagna même les graves ambassadeurs, et bientôt le réfectoire présenta une des scènes les plus bouffonnes qui se puisse imaginer.

« Quoiqu'il fût dans un état complet d'ivresse, dit la chroni-
» que, on le revêtit des ornements pontificaux; un des cardi-
» naux le bénit, lui plaça au doigt l'anneau du pêcheur, et
» deux moines soutinrent ses pas chancelants jusqu'à l'église
» du monastère, où il fut soumis aux épreuves de la chaise
» percée, et intronisé avec les cérémonies habituelles sous le
» nom de Félix V. »

Dès qu'Eugène eut été informé de l'élection du duc de Savoie, il fulmina contre lui les plus terribles anathèmes, confirma les précédentes excommunications lancées contre les Pères du concile de Bâle, maudit individuellement chacun des électeurs de Félix V, et particulièrement le cardinal d'Arles; il déclara ce prélat dépouillé de toutes ses charges, dignités et bénéfices, et nomma pour le remplacer à son siége archiépiscopal, Roger, évêque d'Aix en Provence. Enfin il adressa à tous les princes de l'Europe la circulaire

suivante : « Les sots, les insensés, les enragés, les barbares » qui se sont ameutés dans la ville de Bâle pour adorer cet » ivrogne, ce sodomite, ce cerbère, ce veau d'or, ce Maho» met, cet Antechrist, qu'on appelle le duc de Savoie, sont » tous foudroyés par nous; et nous vous commandons de les » exterminer comme des animaux féroces, qui dans leur insa» tiable fureur déchirent les entrailles de leur mère, et renou» vellent le schisme dans l'Église. Poursuivez sans relâche l'in» fâme débauché de Ripaille, qui s'est fait nommer pape pour » continuer ses saturnales en toute sécurité. Malédiction sur » le monstre qui a soulevé la lie des prêtres contre le légitime » chef de l'Église! Malédiction sur ce pourceau immonde qui » nourrit ses prêtres avec de l'or et de l'argent! Malédiction » sur le Satan qui se fait adorer dans le temple du Christ! » Malédiction, mort et damnation sur l'infâme Amédée, duc » de Savoie! »

La haine du pontife pour son compétiteur était si violente, qu'elle le porta à faire massacrer son légat Vitteleschi, un des plus vénérables prélats de l'Italie, parce qu'il avait été assez hardi que de proposer à sa Sainteté d'entrer en accommodement avec Félix V. Ce vénérable prélat, qui lui avait rendu de si grands services dans sa légation à Naples, fut arrêté par les gardes du pape, traîné dans un cachot, torturé impitoyablement et décapité.

Il ne suffisait pas au concile de Bâle d'avoir conféré la papauté à Félix, il fallait encore lui donner les moyens de soutenir sa dignité; et comme d'ordinaire ceux qui disposent de la fortune des peuples s'en montrent très-prodigues, s'il doit leur en revenir quelques parcelles, les cardinaux autorisè-



rent le nouveau pontife à prélever, pendant cinq ans, la dîme sur les revenus des terres, et sur les bénéfices ecclésiastiques séculiers et réguliers. Ce décret rencontra une vive opposition dans les états d'Aragon, dans ceux de Hongrie, d'Autriche et de Bavière; dans la Savoie, dans plusieurs villes d'Allemagne, et dans les universités de Paris, de Vienne, d'Erfurt, de Cologne et de Cracovie; cependant il fut mis à exécution, grâces à l'appui des souverains de ces pays, qui avaient reconnu Félix légitime chef de l'Église.

Eugène, à l'imitation de son compétiteur, ne négligea rien pour grossir ses trésors; il rançonna l'Italie supérieure, la cour de France, l'Angleterre, l'Espagne; il fit des promotions de cardinaux, et vendit à ses créatures les siéges des évêques excommuniés. Aussi se trouva-t-il bientôt en état de lutter contre son adversaire, qui ne songeait rien moins qu'à traiter avec le duc de Milan et le roi d'Aragon, pour leur acheter la ville de Rome et les autres places du saint-siége. Dès qu'il fut instruit des menées de son concurrent, le pontife romain rechercha immédiatement l'alliance de ces monarques; il leur envoya de riches présents et abandonna même le parti de René, duc d'Anjou, pour plaire à Alphonse d'Aragon. En même temps il adressa des ambassadeurs à l'empereur Frédéric III, afin de le détourner du projet qu'il avait formé de convoquer un concile général, pour décider la querelle des deux papes; Eugène lui fit présenter des observations captieuses sur ce grave sujet, lui objecta que cette mesure était inopportune, puisqu'il avait convoqué à Florence un synode œcuménique et apostolique, où il avait pris des décisions qu'on ne pouvait casser, sans être coupable

d'hérésie et de rébellion envers Dieu. Tous ses raisonnements n'ayant pu changer la détermination de l'empereur, Eugène prit un terme moyen pour ne point se créer un nouvel ennemi; il s'engagea à convoquer un concile universel au palais de Latran, et à le placer sous la protection de Frédéric; il publia même à cette occasion une bulle qui déclarait le concile de Florence dissous et le transférait à Rome. De leur côté, les Pères qui siégeaient à Bâle terminèrent leurs sessions, et convoquèrent une réunion générale pour l'année suivante dans la ville de Lyon.

Telle fut la conclusion de ces deux conciles, qui se séparèrent de guerre lasse et trouvèrent le moyen de cesser leurs débats sans faire ni paix ni accommodement, et sans qu'aucun des deux partis pût sérieusement se flatter d'avoir remporté la victoire. Eugène retourna à Rome, dont il était absent depuis huit années; et pour faire oublier au peuple les malheurs qu'il avait attirés sur la ville sainte, il abolit les octrois, réforma quelques abus et licencia son armée.

Deux années entières s'écoulèrent au milieu d'une paix profonde, sa Sainteté n'ayant d'autre souci que celui de régler la marche des solennités religieuses, ou de s'occuper du soin de varier ses orgies et d'inventer de nouvelles fêtes; elle était en cela merveilleusement secondée par une famille espagnole qu'on nommait la famille des Borgia, et dont tous les membres, hommes ou femmes, se faisaient un titre d'honneur de leur infamie. Un d'eux, Alphonse Borgia, qu'il avait fait cardinal et qui plus tard devint pape, était même cité publiquement comme son mignon.

Pendant cette période de paix et de tranquillité il se passa

un fait assez important, la sentence de déposition qu'il rendit contre Théodoric de Meurs et contre Jacques Sotic, métropolitains de Cologne et de Trèves, et tous deux électeurs de l'empire. Cette nouvelle marque d'audace souleva l'indignation des autres électeurs, qui tinrent une diète à Francfort pour s'opposer aux empiètements de la cour de Rome, et décidèrent que si Eugène refusait de révoquer immédiatement ses décrets de déposition, d'abolir les taxes dont il écrasait la nation allemande, et de reconnaître la supériorité des conciles sur le saint-siége, comme elle avait été déclarée à l'assemblée de Constance, ils se retireraient de son obédience et se rangeraient au parti de Félix V.

Cet arrêt fut signifié à sa Sainteté par Ænéas Sylvius en personne, le secrétaire de l'assemblée. Le pape se soumit aux injonctions de la diète et révoqua ses sentences de déposition; mais à l'égard des autres propositions des électeurs, il demanda qu'on lui permît de les soumettre au concile œcuménique, avant de prendre des conclusions définitives. Comme les archevêques de Cologne et de Trèves se trouvaient réinstallés dans leurs siéges, les Allemands se contentèrent de ses promesses relativement aux questions en litige, et le reconnurent provisoirement seul pontife légitime.

Eugène n'eut pas la satisfaction de jouir longtemps de ce triomphe; peu de jours après il tomba gravement malade et se mit au lit pour ne plus se relever. Sa maladie empira chaque jour, et les secours de l'art ayant été jugés inutiles, ses camériers songèrent à lui faire administrer les derniers sacrements.

Lorsque le métropolitain de Florence se présenta avec

l'huile sainte pour lui donner l'extrême-onction, le moribond, qui cherchait à se faire illusion sur son état et à se rattacher à la vie, se leva sur son séant, renversa le calice, et proféra d'horribles blasphèmes en ordonnant qu'on chassât l'archevêque de sa présence.

Cet accès de colère acheva d'épuiser ses forces, et le lendemain il sentit que le terme fatal approchait; alors il fit appeler les cardinaux et leur adressa cette singulière allocution : « Dieu veuille me pardonner les fautes que j'ai commises » sur le trône apostolique, où je me suis fait élever en cédant » à de coupables sentiments d'orgueil et d'avarice. Je recon- » nais avoir commis de grands crimes pendant mon ponti- » ficat; et à cette heure dernière ils m'apparaissent comme » les sombres lueurs qui annoncent les abîmes de la géhenne. » Que cet exemple vous instruise, et, après moi, élevez sur » le siége de l'Apôtre un saint prêtre qui possède la charité » et l'humilité; qui fasse régner la probité au lieu du vol et » du meurtre, qui depuis tant de siècles ont établi leur cour » dans le Vatican....... » Il n'en put dire davantage; les forces lui manquèrent, et il rendit le dernier soupir.

Sa mort eut lieu le 23 février 1447.

NICOLAS V,

JEAN PALÉOLOGUE,	216ᵉ PAPE.	CHARLES VII,
CONSTANTIN PALÉOLOGUE,		roi
empereurs d'Orient.		de France.

Élection de Nicolas V. — Son histoire avant son avénement au trône pontifical. — Négociations du saint-père pour obtenir la renonciation de Félix à la papauté. — Nicolas est reconnu en France, en Allemagne, en Angleterre et en Espagne. — Fin du schisme. — Mort de Félix. — Jubilé à Rome. — Les Grecs offrent de se réunir à l'Église latine. — Couronnement de Frédéric III, empereur d'Allemagne. — Ligue contre ce prince. — Prise de Constantinople par Mohammed II. — Conjuration contre le pape. — Nouveau projet de croisade contre les Turcs. — Mort de Nicolas. — Jugement des historiens sur ce pontife.

Pendant les neuf jours des funérailles d'Eugène, les dix-huit cardinaux qui se trouvaient alors à Rome assistèrent régulièrement aux cérémonies religieuses ; après l'inhumation, les trois chefs d'ordre du sacré collége posèrent des gardes aux avenues du château Saint-Ange, et invitèrent leurs collègues à se réunir dans la salle où se tenaient d'ordinaire les séances; mais le gouverneur de Rome ayant refusé d'en faire murer la porte, les cardinaux se décidèrent à former le conclave dans le dortoir du chapitre de la

Minerve; les clefs de la porte d'entrée furent confiées aux métropolitains de Ravenne, d'Aquilée, de Sermonette, et à l'évêque d'Ancône. Ces premières dispositions prises, on fit prêter serment aux officiers du saint-siége; et les membres du sacré collége prirent possession des cellules qui leur étaient destinées : les unes étaient tendues de serge verte, les autres de serge violette, et seulement une de serge blanche, celle du cardinal de Bologne, qui voulait indiquer par là combien sa conscience était pure.

Plusieurs jours se passèrent en intrigues et en cabales; enfin, à la huitième séance, Prosper Colonna ayant obtenu dix voix, le cardinal Firmano s'écria : « Pourquoi, mes frères, » perdons-nous un temps précieux en contestations inutiles? » Oubliez-vous que Rome est divisée en deux factions; que » le roi d'Aragon tient la mer avec une flotte puissante, et » que le pape Félix peut dissoudre notre collége d'un mo- » ment à l'autre? Qu'attendons-nous donc pour terminer le » conclave, et pour donner enfin un chef à l'Église? Le » cardinal Prosper Colonna a déjà dix voix; qu'un de vous » se lève, un autre le suivra bientôt, et nous aurons un » pontife dont la douceur, le mérite et la fermeté pourront » seuls rendre la paix à l'Italie. »

Malgré l'apostrophe de Firmano, tous les prélats restèrent immobiles. Alors le cardinal de Bologne, impatienté de la longueur de ces débats, qui menaçaient d'être interminables, se leva pour voter; mais le cardinal de Trente, le tirant par sa robe, le força à se rasseoir, lui observant « qu'il ne » fallait pas élire un pape par un mouvement de mauvaise » humeur, et qu'il devait apporter dans ce choix toute la pru-

» dence de son esprit, attendu qu'il s'agissait de conférer à » un homme la plus haute dignité qui existât dans l'univers, » celle de vicaire du Christ sur la terre! — Tout ce que tu » fais et tout ce que tu dis, repartit le cardinal de Bologne, » n'est que pour empêcher l'élection de Prosper; donne ta » voix à qui tu voudras, et laisse-moi voter pour Colonna. — » Eh bien! s'écria le cardinal de Saint-Sixte, je jure qu'il ne » sera pas pape, et je vote pour Thomas de Sarzane. »

Cette exclamation fit subitement tourner la chance, la majorité reporta ses voix sur Thomas, qui fut nommé pape, et intronisé sous le nom de Nicolas V.

Prosper Colonna, qui était le premier diacre, ouvrit aussitôt la fenêtre de la salle des conférences pour annoncer au peuple l'élection qui venait d'être accomplie; mais comme la fenêtre était très-élevée, la foule n'entendit pas distinctement le nom du nouveau pontife; et plusieurs personnes ayant reconnu Prosper Colonna, crièrent qu'il était pape. Cette erreur fut cause que le peuple alla piller son palais, ce qui ne garantit pas celui de Thomas Sarzane lorsque la vérité fut connue.

Platine affirme que le mérite du nouveau pontife était très-médiocre, et qu'il avait dû son élévation au cardinalat à la faveur plutôt qu'à des services réels rendus à l'Église. Du reste, les commencements de son pontificat furent signalés par un événement heureux pour l'Italie, la mort du plus ambitieux et du plus fourbe des princes de l'époque, Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, celui qui depuis trente-cinq ans cherchait à asservir les républiques de Venise et de Florence.

Profitant de cette circonstance, qui privait le roi d'Aragon

de son plus puissant allié, le saint-père conclut un traité de paix avec Alphonse, et obtint de lui d'être reconnu légitime chef de l'Église dans tous ses états. Nicolas fit également notifier son élection à Frédéric III par son légat le cardinal Jean Carvajal, qui sut si bien conduire sa négociation, qu'il détermina l'empereur à confirmer la nomination du saint-père, sans l'obliger préalablement à donner son approbation aux actes du concile de Bâle.

Frédéric dépassa même les espérances du légat, car il fit rendre un édit qui ordonnait à tous les sujets de l'empire de se ranger sous l'obédience de Nicolas, sans nulle restriction, condamnant formellement les décisions prises par le concile de Bâle, et rejetant le pape Félix V comme intrus et schismatique. Cette condescendance du souverain n'était à la vérité que le résultat de concessions faites par le saint-siége, qui avait relevé l'Allemagne de la sujétion des investitures; cependant l'exemple du prince influa sur les autres monarques et entraîna dans le parti de Nicolas presque tous les royaumes chrétiens, excepté toutefois la Suisse et la Savoie; ces deux états continuèrent à reconnaître Félix, qui habitait toujours la ville de Lausanne, où il exerçait son métier comme un larron, suivant l'expression de Pogge, secrétaire de Nicolas, qui lui écrivait ainsi au nom de son maître :

« Vous donnez des chapeaux rouges à vos créatures, et » vous les travestissez en masques ridicules; vous envoyez » des ambassadeurs aux princes de l'Europe pour leur faire » adorer votre statue et pour encenser Moloch, en leur pro» posant de suivre votre infecte hérésie. Heureusement vos » délégués ont été hués et repoussés de toutes les cours avec

» horreur, et le mal ne s'est pas accompli....... » Cette missive se terminait par des menaces furibondes contre Amédée s'il continuait la lutte avec Nicolas, et par des promesses magnifiques s'il consentait à faire sa soumission.

Félix, fatigué de cette vie agitée, prit le parti d'abdiquer, ainsi que l'atteste une bulle datée de Rome du 18 janvier 1448, décrétant une amnistie générale, et une abolition entière de toutes censures, excommunications, peines, privations, dommages ou anathèmes prononcés contre Félix V, contre le concile de Bâle ou contre tous leurs adhérents.

Dès qu'on eut connaissance de cette bulle à la cour de France, le roi Charles VII tint une assemblée générale de ses prélats dans la ville de Lyon, où il fut arrêté qu'on enverrait des députés au duc Amédée, qui se trouvait alors à Genève, pour traiter définitivement de sa cession. Le saint-père se montra très-docile, et ne stipula pour lui d'autre condition que celle d'être remis en possession de son couvent de Ripaille, et de pouvoir reprendre son train de vie accoutumé. Il n'en fut pas de même de ses cardinaux et des officiers de sa cour; ceux-ci exigèrent que leurs honneurs, dignités et émoluments leur fussent maintenus; que les provisions données par Félix et par le concile général de Bâle fussent approuvées par Nicolas, et que celui-ci prît en outre l'engagement de pourvoir à l'état de son compétiteur d'une manière honorable.

Tel était chez le pontife romain le désir de posséder seul l'exercice du pouvoir suprême, qu'il en passa par tout ce qu'on voulut. Il assigna à son compétiteur une pension considérable sur les revenus de la chambre apostolique ; il

lui conféra les titres de cardinal, d'évêque, de légat et de vicaire perpétuel du saint-siége dans toutes les terres du duché de Savoie, et lui assigna le premier rang dans l'Église après celui de souverain pontife; il spécifia même que s'il plaisait à Félix de paraître à la cour de Rome, il se lèverait de son siége pour le recevoir, lui donnerait le baiser de paix sur la bouche, sans exiger aucune marque particulière de soumission ni de respect; il consentit également à lui permettre de porter les ornements pontificaux, excepté l'anneau du pêcheur et la croix sur la chaussure; enfin, il déclara par un bref, que Félix conserverait le titre et les droits de légat, même s'il venait à quitter les états de Savoie, et que, dans aucun cas, il ne serait justiciable de la cour de Rome, ni des conciles.

De son côté, Félix se mit en devoir de remplir les obligations du traité, et convoqua les évêques de son parti à Lausanne, pour se démettre de ses fonctions : néanmoins, avant de prononcer la formule de son abdication, il fit un dernier acte d'autorité, et publia trois bulles qui cassaient les décrets rendus par Eugène IV et par Nicolas contre les Pères du concile de Bâle.

Par la cession de Félix, le schisme se trouva terminé, et Nicolas V fut reconnu seul chef de l'Église. Mais Amédée de Savoie ne jouit pas longtemps de sa délicieuse retraite de Ripaille; moins d'une année après ces événements, il mourut des suites d'une indigestion, le 28 février 1450.

Cette même année était celle que la constitution de Clément VI indiquait pour la célébration du jubilé, la plus belle opération financière qu'aient inventée les papes. Sa Sainteté

n'avait rien négligé pour augmenter la solennité des fêtes et pour attirer les fidèles à Rome; et à cet effet, elle avait envoyé des circulaires dans tous les royaumes chrétiens, promettant force indulgences aux pèlerins qui viendraient offrir des présents à saint Pierre, et réciter des oraisons dans les trois principales églises de la cité apostolique.

Parmi les seigneurs que la superstition du temps conduisit à Rome, on remarqua un vieillard de quatre-vingt-dix ans nommé le comte de Cilley. « Il avait grand besoin d'indul-» gences, dit Æneas Sylvius, car sa longue carrière était » remplie de crimes et d'infamies; il avait étranglé de ses » mains sa propre femme, parce qu'elle refusait de se livrer » à d'horribles jeux avec une de ses maîtresses; il avait en-» levé un nombre prodigieux de femmes, de jeunes filles et » d'adolescents qu'il tenait renfermés dans son sérail; en » outre, il s'était fait le chef d'une bande de voleurs et de » faux monnayeurs. Quoiqu'il semblât qu'il eût fait ce voyage » pour se convertir, ajoute l'historien, il n'en revint pas » meilleur; et un jour que son évêque lui demandait pour » quel motif il avait entrepris un pèlerinage, puisqu'il n'avait » pas l'intention de changer de conduite, il lui répondit : Je » fais comme mon cordonnier; il est allé à Rome, et à son » retour il s'est remis à faire des bottes ! »

Ce jubilé, commencé sous d'heureux auspices, se termina bien tristement. Un soir, à la sortie des fidèles qui avaient assisté dans l'église de Saint-Pierre à la bénédiction du pape, plusieurs arches du pont Saint-Ange s'enfoncèrent subitement, et un nombre considérable de victimes furent englouties ou écrasées.

Au commencement de l'année suivante, Constantin Paléologue envoya des ambassadeurs à Rome, pour renouveler la proposition que les Grecs avaient faite tant de fois de se réunir à l'Église latine, sous la condition que sa Sainteté armerait contre les Turcs, et ferait lever le siége de Constantinople, qui était bloquée par les infidèles.

Nicolas, au rapport du Père Maimbourg, accueillit les envoyés de l'empereur avec une grande hauteur, et leur fit cette réponse : « Allez dire à votre prince que les Grecs se » sont joués assez longtemps de la patience de Dieu et des » hommes, en cherchant à surprendre par des promesses » mensongères la religion des pontifes. Nous vous connaissons » trop bien pour que vous puissiez nous tromper aujourd'hui; néanmoins nous ne serons pas plus sévères que le » Christ, et, selon la parole de l'Évangile, nous attendrons » trois années encore pour reconnaître si le figuier que les » papes ont cultivé ne portera pas enfin quelques fruits; » après ce dernier délai, l'arbre sera coupé à la racine, ou » plutôt la nation grecque sera entièrement dispersée par » les exécuteurs de l'arrêt de la justice divine. »

Les Grecs protestèrent de leurs bonnes intentions, mais ce fut inutilement, et ils furent encore obligés de retourner dans leur pays, sans autre secours que des vœux stériles.

Sa Sainteté montra de meilleures dispositions pour le jeune duc de Savoie, fils d'Amédée; et en reconnaissance de ce que son père lui avait cédé la tiare, elle publia la bulle suivante : « Nous accordons au duc de Savoie, aussi long» temps que ses états persévéreront dans l'obédience du » saint-siége, le droit de désigner les sujets qu'il voudra élever

» aux fonctions d'abbé, de métropolitain ou d'évêque, ou » même aux dignités inférieures, afin qu'aucune promotion » faite dans le gouvernement de l'Église ou des monastères » ne puisse troubler la paix de ses états. » Cette bulle a été, pendant des siècles, un sujet de discordes continuelles entre la Savoie et l'Église romaine.

Vers la fin de l'année 1451, Frédéric informa le saint-père que, selon leurs conventions secrètes, il se disposait à passer en Italie, pour recevoir la couronne dans la basilique de l'Apôtre. En effet, il se fit immédiatement précéder par Albert, duc d'Autriche, commandant un corps considérable de cavalerie; et lui-même franchit les monts avec toute sa noblesse d'Allemagne et de Bohême. Son cortége était si nombreux, que les Italiens disaient hautement que l'empereur s'avançait dans leurs provinces plutôt en ennemi qui veut les asservir que comme un prince qui va humblement demander une couronne. On prévint Nicolas qu'il devait redouter les conséquences de l'entrée en Italie d'un souverain puissant, hardi et ambitieux; on lut même en plein consistoire des prophéties qui annonçaient que dans l'année 1452 un tyran de la race germanique s'emparerait de Rome et ferait décapiter le pape sur le parvis de Saint-Pierre; ce qui l'effraya tellement, qu'il expédia l'ordre à ses légats d'Allemagne d'empêcher le voyage de Frédéric par tous les moyens possibles; il écrivit de sa main à l'empereur pour l'engager à remettre son voyage après l'hiver, à cause du mauvais état des chemins, disait-il, et afin qu'il eût le temps de rassembler des provisions pour son escorte, et de faire les préparatifs des fêtes de son sacre. Le pape manda en même

temps à Æneas Sylvius, qui était alors à Sienne, qu'il eût à se rendre immédiatement à Rome, pour conférer avec lui relativement au couronnement de Frédéric; mais celui-ci, qui s'était toujours montré en opposition avec le saint-siége, refusa d'obéir; il fit répondre à Nicolas qu'il avait reçu l'ordre d'attendre l'impératrice au port de Talamone, dans la Toscane, pour l'accompagner à Rome, et qu'il ne devait pas songer à retarder, par des lenteurs, le couronnement de Frédéric, s'il ne voulait s'exposer au danger de perdre sa tiare.

Sans avoir égard aux lettres du saint-père, Frédéric continua sa marche et se dirigea sur Florence; cinq évêques et deux archevêques vinrent le recevoir aux portes de la ville et l'accompagnèrent jusqu'à Sienne, où se trouvait l'impératrice Éléonore avec sa cour. Douze cardinaux l'attendaient dans cette dernière cité pour lui faire prêter le serment solennel de ne rien entreprendre contre le saint-siége, et pour le conduire à Rome.

Nicolas reçut l'empereur avec le cérémonial usité dans ces occasions; il l'installa lui-même dans un palais magnifique, et pour lui faire plus d'honneur, il différa son couronnement afin d'attendre l'anniversaire de son exaltation, et faire de leurs deux sacres une fête solennelle.

Dans l'intervalle, Frédéric sollicita du pape une bulle d'anathème contre les Autrichiens. Æneas Sylvius rapporte fort au long les raisons qu'il fit valoir auprès de sa Sainteté pour obtenir une sentence d'excommunication contre ses ennemis. « C'était, dit l'historien, une coutume ancienne de la » maison d'Autriche, dont Frédéric et le prince Ladislas étaient » issus, lors de la mort des empereurs, de confier aux aînés

» de la famille la garde des enfants jusqu'à leur majorité. » D'après cet usage, Frédéric avait pris les rênes du gouver- » nement à la mort d'Albert, son oncle, qui laissait sa femme » enceinte.

» De toutes manières, le prince espérait ne plus se dessaisir » du pouvoir suprême : si l'impératrice accouchait d'une » fille, le sceptre passait entre ses mains; si elle mettait au » monde un enfant mâle, il était de droit son tuteur. Or, on » sait ce qu'il en coûte à un régent pour faire disparaître un » pupille qui fait obstacle à son ambition. La princesse, » arrivée au terme de sa grossesse, accoucha d'un garçon, » qu'on nomma Ladislas, et qu'elle fut obligée de confier à » Frédéric, en lui abandonnant le gouvernement de l'Autriche.

» Depuis ce moment, Frédéric prétendait avoir eu pour » son pupille les soins d'un père; il affirmait qu'il avait donné » des fiefs aux nobles, non pour les attacher à sa cause, » mais parce qu'ils avaient bien mérité de la patrie; qu'il » avait établi dans les villes des magistrats intègres et vigi- » lants; qu'il avait fait élever sur les frontières des forts im- » prenables; qu'il avait chassé les ennemis qui ravageaient » les états du jeune Ladislas, et qu'il avait même payé sur » son trésor soixante-dix mille écus d'or qui étaient dus aux » soldats.

» Aujourd'hui, ajoutait l'empereur, les peuples ingrats se » révoltent contre mon autorité, sous prétexte qu'ils ne » me doivent plus obéissance, attendu que mon pupille » entre dans sa majorité; ils m'accusent d'avoir emmené » Ladislas en Italie pour le faire périr plus sûrement; et » ce sont ces mêmes Hongrois habitués à tuer leurs rois,

» hommes et enfants, qui jugent de mes sentiments par » les leurs. Depuis douze années entières que Ladislas est » sous ma garde, n'aurais-je donc pu trouver une occasion » favorable pour m'en défaire, si sa mort eût été nécessaire » à mon ambition? Au contraire, je lui ai toujours sou- » haité une longue vie, et jamais je n'ai songé à lui ravir son » héritage.

» Si j'ai emmené mon pupille en Italie, c'est pour lui » montrer Rome, pour lui faire connaître les mœurs d'un » peuple qui n'est pas le sien; c'est pour qu'il s'instruise » en écoutant votre Sainteté et les hommes savants de votre » sacré sénat; j'ai voulu qu'il apprît de vous la manière de » gouverner les peuples, et qu'il reçût votre bénédiction. » Vous voyez, saint-père, que ma vénération pour votre per- » sonne est la principale cause de la révolte des Autrichiens; » unissons donc nos armes contre les rebelles, et frappons- » les à la fois du glaive spirituel et du glaive temporel. »

Nicolas, flatté qu'un si grand prince professât tant de respect pour le saint-siége, lui promit d'envoyer immédiatement des légats en Autriche, de menacer les peuples des anathèmes les plus terribles, et de mettre les provinces en interdit, si dans un délai de quarante jours les seigneurs et les peuples n'étaient pas tous rentrés sous la domination de Frédéric. Cette mesure ne remplissait pas les vues du tyran; car il ajouta : « Saint-père, pensez-vous que des gens » qui ne croient pas en Dieu redouteront vos censures? On » baptise les Autrichiens lorsqu'ils sont jeunes, et dès qu'ils » sont hommes, ils se moquent du baptême. D'ailleurs, il » est inutile de dissimuler plus longtemps; je vous demande

» une bulle d'excommunication pour avoir un prétexte de les » exterminer, et je m'engage à partager avec vous les dé» pouilles de ces hérétiques. »

Sa Sainteté n'eut plus d'objection à faire, et elle s'empressa de fulminer une bulle d'anathème contre les Autrichiens, les Moraves et les Hongrois. Ceux-ci de leur côté ne restèrent pas dans l'inaction; ils formèrent une ligue puissante contre l'empereur et se préparèrent à la guerre; les décrets de la cour de Rome furent brûlés publiquement dans les villes de Saltzbourg, de Vienne, de Passaw et d'Olmutz; les prêtres eux-mêmes prêchèrent une croisade contre le pape et contre l'empereur; et les signalèrent à la vindicte des peuples.

Les choses en étaient là, lorsqu'eut lieu un événement qui, par son importance, tint en suspens tous les esprits et arrêta un instant les luttes acharnées des différents partis : le boulevard de la chrétienté, la rivale de Rome, Constantinople venait de tomber au pouvoir des musulmans, et Mohammed II mettait fin à l'empire grec!

Ce kalife était fils d'Amurath II, que les musulmans comptent pour le huitième depuis le prophète, et gouvernait le puissant empire des Ottomans depuis l'année 1451. A la mort de son père, Mohammed II vivait dans la meilleure intelligence avec l'empereur grec Constantin Paléologue; il lui avait même confié la garde de son oncle Orcan; mais son inexactitude à payer la pension qu'il avait promise pour l'entretien de son oncle, excita des réclamations un peu vives de la part de Paléologue, qui eut l'imprudence de menacer le jeune sultan de renvoyer son prisonnier.

Mohammed II, loin de donner satisfaction à l'empereur, se

déclara grièvement offensé par ses procédés; et pour venger son insulte, il marcha sur Constantinople avec une armée nombreuse, qu'il installa dans une bourgade à deux lieues de la ville : son camp s'étendait sur toute la rive septentrionale du Bosphore et était en outre défendu par une redoutable artillerie, dont faisait partie la fameuse pièce de siége qui lançait des boulets de six cents livres à plus de mille toises. De cette manière l'entrée de la mer Noire se trouva entièrement fermée, et toutes les communications de Constantinople avec le dehors interceptées.

Pour enlever aux Grecs jusqu'à leur dernière ressource, le sultan fit investir les places qu'ils possédaient sur les bords de la mer Noire, sur les rivages de la Propontide ou dans la Thrace. En même temps il fit attaquer les villes qui leur restaient dans le Péloponnèse, et s'en empara sans coup férir; Sparte seule, qui était défendue par de bonnes murailles, résista aux Turcs, et ne se rendit qu'après dix mois de siége. Enfin, la troisième année du règne de Mohammed II, Constantinople, assiégée par une armée de terre de trois cent mille hommes, composée de Turcs, d'Allemands, de Grecs, de Hongrois, de Polonais et de Latins, bloquée du côté de la mer par une flotte de cent vingt voiles, fut emportée d'assaut après un bombardement de cinquante-cinq jours. Cet événement eut lieu le 29 mai 1453.

Ainsi finit l'empire fondé par Constantin, après onze siècles et demi d'existence. L'implacable politique des papes triomphait; la rivale de Rome n'existait plus; qu'importait à Nicolas d'avoir sacrifié à l'intérêt de sa domination le sang même du Christ!



Prise de Constantinople

Toutefois, la religion grecque ne fut pas anéantie, Mohammed II laissa aux vaincus le libre exercice de leur religion; il leur céda la moitié des églises, et donna l'investiture solennelle au patriarche Gennade, suivant la coutume des empereurs grecs, qui consistait à présenter au titulaire un bonnet à voile, le manteau à bandes, un magnifique coursier arabe et le bâton pastoral. Le kalife lui abandonna la basilique des Apôtres pour cathédrale, et lui permit de transformer le riche monastère de la Vierge de Summacariste en palais patriarcal.

La prise de Constantinople fut un coup d'autant plus terrible pour Frédéric, qu'elle lui donnait pour voisin le redoutable Mohammed II; aussi s'empressa-t-il de suspendre sa guerre contre les Hongrois et d'entamer des négociations avec la cour de Rome, pour obtenir que le pape et le sacré collége fissent prêcher une croisade contre les musulmans.

Mais sa Sainteté était elle-même trop occupée dans ses états pour songer à secourir efficacement ses alliés. Un chevalier romain, appelé Étienne Porcario, parcourait les principales villes du patrimoine de Saint-Pierre, en appelant les peuples aux armes et en les excitant à secouer le joug du pape. A l'instigation de ce courageux tribun, une vaste conjuration s'était organisée; le jour avait été fixé, les rôles distribués, et les conjurés devaient s'emparer de la personne du pontife et de ses cardinaux le jour de l'Épiphanie, au moment où Nicolas célébrerait le service divin dans la basilique de Saint-Paul, lorsque malheureusement, la veille de l'exécution, un traître découvrit le complot. Des soldats furent envoyés contre les conjurés, et investirent la maison où ils étaient réunis.

Un combat sanglant s'engagea; Porcario fut arrêté après avoir reçu sept coups d'épée; ses compagnons tombèrent au pouvoir des sicaires du saint-siége, et il n'y eut que Baptiste Sciécra qui parvint à s'échapper. Onze des conjurés eurent la tête tranchée au Capitole; vingt autres furent pendus aux portes de la ville; quinze autres furent brûlés vifs; quant à Porcario, il fut cloué en croix sur les murailles du château Saint-Ange.

Ces sanglantes exécutions terminées, la tranquillité se rétablit à Rome, et le pape put s'occuper de l'organisation d'une croisade générale contre les Turcs. Comme il jugeait le roi d'Aragon seul capable de conduire cette expédition, il lui envoya le cardinal Dominique Capranico, l'un des prélats les plus distingués de la cour de Rome, pour lui offrir le titre de généralissime des armées confédérées. En même temps le saint-père convoqua un congrès à Francfort, afin que tous les princes du nord arrêtassent le contingent des troupes que chaque état devait fournir.

Cette assemblée s'occupait activement des préparatifs de guerre contre les Turcs, lorsque dans la nuit du 24 mars 1455, le pape Nicolas mourut presque subitement, étouffé par la goutte. Le pontife fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre.

Plusieurs auteurs ecclésiastiques exaltent les qualités et les vertus de Nicolas; mais les historiens consciencieux disent seulement qu'il fut un des moins mauvais parmi les mauvais papes!

CALIXTE III,

FRÉDÉRIC III, empereur d'Allemagne.	217e PAPE.	CHARLES VII, roi de France.

Élection d'Alphonse Borgia. — Il veut poursuivre les projets de croisade de Nicolas V. — Le pape ordonne des prières publiques contre les Turcs. — Arrêt remarquable du parlement de Paris qui refuse des subsides pour cette entreprise. — Croisade contre les Maures d'Espagne. — Dissensions entre le saint-père et le roi d'Aragon. — Calixte feint d'armer des galères pour combattre les Turcs, et lève des décimes dans tous les royaumes chrétiens. — Opposition de l'Allemagne et de la France à cette mesure fiscale. — Abus de l'emploi des décimes. — Calixte veut donner le royaume de Naples à son neveu Pierre Borgia. — Mort du pontife.

Pendant les obsèques de Nicolas V, qui durèrent neuf jours suivant la coutume, le vieux cardinal Alphonse Borgia répandait partout une prédiction de saint Vincent Ferrier qui lui promettait la papauté; et sa confiance dans la prophétie était si grande, qu'il avait déjà choisi le nom qu'il devait prendre après son exaltation, et qu'il avait déjà contracté divers engagements, entre autres celui de persécuter les Turcs avec les armes spirituelles et temporelles.

Comme ce prélat était plus que septuagénaire, et que les débordements de sa vie avaient altéré ses facultés morales,

les cardinaux pensèrent qu'il était tombé dans l'enfance, et ne l'admirent qu'à grand'peine au milieu d'eux lorsque le sacré collége s'assembla. Néanmoins les choses se passèrent de telle sorte dans le conclave, que l'élection qui avait semblé impossible se réalisa. Aucun des cardinaux qui ambitionnaient la suprême puissance n'ayant pu réunir la majorité, tous reportèrent leurs voix sur le vieux Borgia, qui ne paraissait pas devoir leur faire attendre longtemps un nouveau conclave. Il fut intronisé sous le nom de Calixte III, qu'il s'était choisi à l'avance, et reçut l'adoration des fidèles après avoir subi les épreuves de la chaise percée.

Alphonse Borgia était né en Espagne; et si l'on juge de sa famille par ce qu'en dit Alphonse d'Aragon dans une de ses lettres, on doit supposer qu'elle était des plus infimes. Le jeune Espagnol avait été créé chanoine par Benoît XIII; plus tard, Martin V lui avait donné le siége de Valence et le chapeau de cardinal.

Devenu pape, Alphonse Borgia suivit la route tracée par ses prédécesseurs, et chercha à tirer le meilleur parti possible de son autorité, dans l'intérêt de son ambition et dans celui de sa famille. D'abord il nomma cardinaux ses deux neveux, qui passaient pour ses mignons, Pierre et Roderic Borgia, qui avaient à peine l'un vingt ans et l'autre vingt-cinq; ensuite, comme ces jeunes gens n'étaient pas satisfaits de cette éminente dignité, il donna à Pierre la charge de grand trésorier, et à Roderic la légation de la marche d'Ancône avec le titre de vice-chancelier du saint-siége.

Après avoir élevé ses favoris aux plus hautes dignités de l'Église, il restait à pourvoir à leurs dépenses; et comme le

trésor de Saint-Pierre était vide, il songea à le remplir, et fit prêcher une croisade contre les Turcs. A son commandement, des légions de moines se répandirent dans les différents royaumes de l'Europe; et sous prétexte de chercher des soldats, ils explorèrent toutes les provinces, toutes les villes, toutes les bourgades, rançonnèrent les habitants, leur vendirent des indulgences, des absolutions, et en tirèrent des sommes si énormes, que les caves du Vatican n'étaient plus assez vastes pour les contenir.

Sur ces entrefaites apparut une comète qui porta l'effroi dans tous les esprits; sa Sainteté profita encore de cette panique superstitieuse pour vendre de nouvelles indulgences. Enfin, lorsqu'il jugea que la mine était épuisée, il rappela ses moines auprès de lui; et en retour de tout l'or qu'il avait pris aux fidèles, il donna l'institution de l'Angelus, qui consiste à réciter l'Oraison dominicale et la Salutation angélique, le matin, à midi et le soir, au tintement des cloches. Platine affirme gravement que les chrétiens ont dû à l'efficacité de ces prières plusieurs victoires, entre autres celle que le célèbre Jean Corvin Huniade, vayvode de Transylvanie, remporta sur les musulmans devant Belgrade.

Outre l'impôt volontaire des indulgences, Calixte voulut encore prélever l'impôt forcé des décimes; mais sa bulle rencontra une vive opposition en Allemagne et en France, où le parlement de Paris intervint pour maintenir les immunités du royaume. Déjà cette assemblée, dans une circonstance précédente, s'était montrée hostile à la cour de Rome, et avait fait saisir les biens de Guillaume de Maletroit, évêque de Nantes, parce qu'il avait appelé au saint-siége d'une

ordonnance de Charles VII. A cette occasion, la docte chambre avait rendu le décret suivant :

« Déclarons le prélat coupable d'avoir violé les lois fonda-
» mentales de l'état, qui défendent d'interjeter des appels en
» cour de Rome; considérant que le roi ne tient sa couronne
» que de Dieu, et qu'il ne relève en matière temporelle d'au-
» cune puissance sur la terre : quoique le saint-siége ait le
» droit d'excommunier canoniquement le prince, nous dé-
» clarons qu'il n'a pas le pouvoir de le priver de ses états,
» ni de les donner au premier ambitieux qui voudra s'en
» emparer, ni même de relever ses sujets du serment de
» fidélité; nous décidons enfin que les droits du souverain
» ne peuvent être plaidés que par-devant sa cour; que les
» prélats ne peuvent pas faire casser ses ordonnances par les
» papes, et qu'ils ne peuvent même sortir du royaume sans
» son autorisation. »

L'Université s'éleva également avec énergie contre la bulle des décimes; et malgré les flatteries que le saint-père prodiguait aux Français sur leur courage militaire, il fut décrété qu'aucun seigneur ne prendrait les armes contre les Turcs avant la révocation de l'impôt.

En Allemagne, les plaintes soulevées par l'avidité de Calixte furent encore plus vives. Tous les électeurs de l'empire réclamèrent en corps auprès de Frédéric, pour qu'il fît exécuter dans toute sa teneur le concordat qui protégeait la nation contre les violences des officiers du fisc apostolique.

En Espagne même, ses exactions irritèrent pareillement le roi d'Aragon; et comme la domination d'Alphonse se trouvait affermie en Italie par le double mariage de ses petits-fils,

le prince de Capoue et la princesse Éléonore, avec le fils et la fille de François Sforce, duc de Milan, il menaça de se retirer de l'obédience de Rome.

Au lieu de chercher à rentrer dans les bonnes grâces du roi d'Aragon, l'ambitieux Calixte, qui rêvait la couronne de Naples pour son neveu Pierre Borgia, s'appliqua à traverser les projets d'Alphonse, et lui refusa l'investiture du royaume de Sicile, que le prince demandait pour Ferdinand, son fils naturel, et les vicariats de Terracine et de Bénévent, qu'il demandait pour deux autres de ses bâtards.

Les choses s'envenimèrent à un tel point que le prince écrivit à sa Sainteté une lettre qui est parvenue jusqu'à nous, et dans laquelle Alphonse flétrit en termes énergiques l'infamie des mœurs de Calixte et sa cupidité insatiable; il lui reproche la bassesse de sa naissance et les moyens honteux auxquels il a eu recours pour s'élever; il dévoile les horribles mystères de lubricité qui se passaient dans sa famille; il l'accuse d'entretenir des relations réprouvées des hommes avec ses neveux, qu'il prétend être les fruits d'un inceste avec sa sœur; et il termine en lui jurant une haine implacable. En effet, Alphonse commença à intriguer contre le pape, et envoya solliciter Henri le Faible, roi de Castille, et les autres princes des Espagnes, d'abandonner la communion de l'infâme Borgia.

Pour prévenir les suites fâcheuses de ces démarches, Calixte s'empressa de faire partir pour Madrid un légat et trois moines chargés de complimenter Henri de la victoire qu'il venait de remporter sur les Maures, et de lui offrir un casque rehaussé de ciselûres d'or et une épée dont la poignée étai ornée de riches pierreries. Cette ambassade arriva à la cour

de Castille la veille de Noël, et présenta immédiatement au prince des lettres remplies d'adulations serviles et de magnifiques prédictions. Henri, vain et superstitieux comme le sont tous les rois, accueillit les flatteries des prêtres romains avec une joie extrême, et commanda pour le lendemain un service solennel à sa cathédrale, afin de remercier Dieu des victoires qu'il lui annonçait par son vicaire; mais son bonheur fut de courte durée, et les événements vinrent bientôt donner au pape un éclatant démenti. Pendant la célébration de la messe, un courrier apporta au prince des dépêches qui lui apprenaient la déroute complète de l'armée castillane, et la captivité de son général, le comte de Castaneda.

En France, l'indignation contre Calixte était à son comble, et le clergé même s'était mis en hostilité avec la cour de Rome, depuis la publication d'une bulle qui accordait aux moines mendiants le droit de confesser les fidèles au rabais, et leur permettait d'établir une concurrence redoutable avec les curés pour la vente des dispenses. L'Université de Paris se mêla de la dispute, prit parti pour les prêtres, et défendit aux moines de se prévaloir de la bulle du pape et de confesser : ceux-ci ayant refusé d'obéir à cette injonction, furent exclus du sein de l'Université; alors ils en référèrent à Calixte, qui cassa les décrets et les procédures des docteurs. Malgré la décision du pape, l'Université persista dans sa conduite, et obtint une ordonnance du roi qui portait défense aux moines mendiants de confesser les fidèles, s'ils ne voulaient être chassés comme des gueux du royaume. Force leur fut bien de se soumettre.

Quant à l'Allemagne, c'était inutilement qu'elle faisait

entendre ses réclamations contre le saint-siége; Frédéric laissait piller ses sujets, afin de partager leurs dépouilles avec Calixte; toutefois ces plaintes firent comprendre à sa Sainteté qu'il était impolitique de prendre autant d'argent sous prétexte d'un armement contre les Turcs, et de ne faire en réalité aucun préparatif de guerre; en conséquence il arma onze galères, qu'il mit sous le commandement du patriarche d'Aquilée. Les instructions de l'amiral portaient défense expresse de compromettre la sûreté de sa flottille; aussi le prudent marin se contenta de faire un voyage à l'île de Rhodes, qui était une des dépendances du saint-siége.

On fit grand bruit en Europe de cette ridicule expédition; les légats prétendirent qu'elle avait épuisé les ressources du trésor apostolique, et demandèrent aux rois une seconde levée de décimes, en offrant de partager avec eux les produits de ce nouvel impôt. Une proposition semblable ne pouvait qu'être agréable aux oppresseurs des peuples; aussi Henri de Castille, Christiern de Danemark, le roi de France, l'empereur d'Allemagne et les autres monarques qui régnaient alors, s'empressèrent-ils d'ouvrir l'entrée de leurs états aux collecteurs de Calixte; le roi d'Aragon seul refusa d'autoriser les exactions de la cour romaine.

Ce prince poursuivait toujours ses projets de vengeance contre Calixte, et avant de marcher sur Rome il faisait une guerre cruelle aux petites républiques, qu'il voulait détacher de la cause de son ennemi. Mais les Borgia ne lui laissèrent pas le temps d'exécuter ses mauvais desseins, et il mourut empoisonné sous les murs de la ville de Gênes, dont il faisait le siége.

Dès que cette mort fut connue à Rome, le pape publia une bulle qui déclarait le saint-siége dispensateur absolu de la couronne de Naples, attendu que le testament d'Alphonse, qui disposait de ce royaume en faveur de Ferdinand, son fils naturel, devait être frappé de nullité, comme attentatoire aux lois divines et humaines. Il terminait ce singulier décret en donnant l'investiture des états napolitains à Pierre Borgia, son neveu, qu'il avait créé déjà duc de Spolette, et en défendant à Ferdinand de prendre le titre de roi, sous peine d'excommunication.

Au lieu d'obéir à sa Sainteté, le nouveau roi de Naples se disposa à lever une armée et à marcher sur Rome pour faire déposer son ennemi; il se fit précéder par un manifeste violent, dans lequel il s'exprimait ainsi : « Je respecte » la dignité de pape, mais je méprise la personne de Calixte; » je ne redoute ni ses anathèmes, ni ses poisons, ni ses » armes; je tiens le royaume de Naples par les bienfaits de » mon père, par le consentement des seigneurs, par celui » des villes et des peuples, et je le garderai..... »

Une guerre furieuse paraissait imminente, lorsque la mort du pontife vint fort heureusement changer le cours des événements; le 6 août 1458, Calixte succomba à une attaque de goutte, et laissa ses immenses trésors à ses infâmes neveux, Pierre Borgia et Roderic son frère, qui plus tard s'en servira pour acheter la tiare.



PIE II,

218e PAPE.

FRÉDÉRIC III, empereur d'Allemagne.

CHARLES VII, LOUIS XI, rois de France.

Lettre érotique du saint-père. — Élection de Pie II. — Histoire d'Ænéas Sylvius avant son pontificat. — Sa Sainteté ordonne des levées de décimes sous prétexte de la guerre contre les Turcs. — Le pape donne l'investiture du royaume de Naples à Ferdinand. — Concile de Mantoue. — Querelles du saint-père avec les Français. — Il appelle le célèbre Scanderbeg à son aide contre les Français. — Décret du pape contre les appels au concile. — Différends entre Pie II et les rois d'Europe, relativement à la collation des bénéfices. — Ambassades aux souverains. — Abolition de la pragmatique-sanction en France. — Lettre du pape à Mohammed II. — Lettre de Louis XI au saint-père. — Réponse du pontife. — Fourberies de Louis XI et de Pie II. — Lâche rétractation du saint-père. — Mort de Pie II.

« Trouvez-moi dans l'univers une chose plus répandue que
» l'amour! Quel est le royaume, la ville, le bourg où l'on ne
» connaisse pas l'amour? Dans les palais comme dans les
» chaumières, les jeunes filles et les adolescents ne se livrent-
» ils pas aux doux jeux de l'amour? Existe-t-il une seule per-
» sonne de l'âge de trente ans qui n'ait pas commis de crime

» en faveur de l'amour? Pour moi, j'avoue que j'ai distribué » de nombreux coups de ma dague à des vierges timides et à » de voluptueuses beautés, et je rends grâces à Dieu de m'a- » voir fait échapper mille fois aux embûches qui m'étaient » dressées par des pères vigilants ou par des maris jaloux. » En cela j'ai été plus heureux que le dieu Mars, car jamais » je n'ai été pris avec ma Vénus dans les filets d'un Vulcain. » C'est ainsi qu'écrivait et agissait le cardinal Ænéas Sylvius Piccolomini, qui succéda à Calixte sur la chaire de saint Pierre, sous le nom de Pie II.

Dès que les funérailles du pape furent terminées, vingt et un cardinaux entrèrent en conclave au palais de Saint-Pierre; mais avant de commencer les opérations du scrutin, ils prêtèrent serment, sur l'autel, que celui d'entre eux qui parviendrait à la papauté n'accorderait point, sans le consentement de la majorité du sacré collége, le droit d'élever aux églises cathédrales et collégiales, ou de conférer des monastères et d'autres bénéfices à aucun prince ni prélat, de quelque condition ou de quelque qualité qu'ils fussent, impériale, royale, ducale, archiépiscopale ou abbatiale; qu'il révoquerait les bulles accordées précédemment à ce sujet, entre autres celle qui avait été rendue par Nicolas V en faveur du duc de Savoie. Cela fait, les brigues commencèrent, et après une lutte de douze jours, Ænéas Sylvius finit par l'emporter sur ses concurrents, et fut proclamé pape le 27 août 1458.

Bessarion, qui avait été l'un des adversaires les plus hostiles à Ænéas Sylvius, et qui redoutait les suites d'une vengeance sacerdotale, essaya de conjurer l'orage en lui adressant un discours de félicitations : « Saint-père, lui dit-il,

» nous ressentons tous une joie sincère de votre exaltation; » si nous nous sommes opposés dans le principe à votre élec» tion, c'était l'intérêt de votre santé qui dictait nos paroles, » et le désir de vous éviter les fatigues qui accompagnent la » suprême dignité. Il nous semblait qu'au milieu des périls » où se trouve l'Église, il fallait sur le trône de l'Apôtre un » prêtre actif, jeune et vigoureux, plus capable de supporter » les fatigues des camps que de présider un concile. Vos in» firmités seules nous empêchaient de vous donner nos suf» frages; actuellement qu'il a plu à l'Esprit saint de vous » donner la tiare, nous espérons qu'il vous aura donné en » même temps la force nécessaire pour en soutenir le poids; » et nous vous supplions de rejeter sur l'intérêt que nous pre» nons à votre personne la faute que nous avons faite en sou» tenant un autre candidat que vous. » Æneas répondit à ce discours : « Vous me jugez trop favorablement, mon frère, » puisque vous ne me reprochez que des infirmités corpo» relles; quant à moi, je reconnais que je suis indigne de l'hon» neur qui m'a été accordé, et si je ne craignais point d'of» fenser l'Esprit saint qui a manifesté sa volonté en réunissant » sur moi les deux tiers des voix du sacré collége, je refuse» rais la souveraine puissance de l'Église; mais puisque Dieu » lui-même m'a donné la tiare, je l'accepte; ne conservez » plus d'inquiétude; je connais la pureté de vos intentions, et » soyez assuré que je vous traiterai tous selon vos mérites. » Ces paroles, qui pouvaient avoir un double sens, ne rassurèrent pas entièrement les cardinaux de la faction ennemie, néanmoins ils furent obligés de s'en contenter.

D'après l'historien des conclaves, la joie que causa l'élec-

tion d'Ænéas Sylvius fut si grande à Rome, que le peuple, qui était divisé en deux camps et qui se battait dans les rues la veille même de la nomination, déposa les armes comme par enchantement. « La cité apostolique, ajoute-t-il, ressemblait » quelques heures auparavant à une place de guerre livrée » au pillage ; tout à coup elle prit un aspect de fête qui tenait » du prodige. Au lieu de sang, c'était le vin qui coulait à » flots dans toutes les rues ; des tables étaient dressées sur » les places publiques ; le cliquetis des épées et les cris de » guerre étaient remplacés par le son des instruments de » musique ; la population entière se livrait à des danses. Cet » enthousiasme n'éclata pas seulement à Rome ; les autres » villes d'Italie, et Sienne surtout, dont Ænéas était évêque, » manifestèrent une joie qui approchait du délire. »

Ænéas Sylvius Piccolomini était Toscan d'origine et fils d'un malheureux proscrit, qui gagnait sa vie à la sueur de son front. On rapporte que Vittoria Forteguerra, sa mère, étant enceinte de lui, eut un songe dans lequel son enfant lui apparut la tête couverte d'une mitre. Comme c'était la coutume d'alors de conduire les clercs au supplice en leur plaçant un bonnet de papier sur la tête, elle en augura que son fils serait la honte et le déshonneur de sa famille. Les désordres de sa première jeunesse ne firent que confirmer l'opinion de sa mère ; car Ænéas s'adonna tout enfant aux pratiques honteuses de la sodomie et devint le mignon de tous les prêtres du voisinage.

Ce qui devait le perdre fut précisément la cause de sa fortune : parmi ses corrupteurs, il rencontra un abbé qui le prit en grande affection et le fit entrer dans son couvent.

Ænéas Sylvius s'adonna dès lors à l'étude des lettres, et s'éleva par son génie au rang des hommes les plus savants de son siècle. Plus tard, le cardinal Dominique Capranica l'attacha à son service et l'emmena avec lui au concile de Bâle, où il remplit la charge de secrétaire pendant dix années entières avec une habileté et un courage remarquables. Toutes les mesures énergiques qui furent prises contre les papes étaient présentées par Ænéas Sylvius, qui ne prévoyait pas alors que lui-même occuperait un jour la chaire de saint Pierre, et qu'il aurait à défendre cette exécrable théocratie qu'il attaquait si vigoureusement. Après la dissolution du concile de Bâle, le pape Félix V le prit pour secrétaire, et lorsqu'il eut abdiqué, Frédéric III lui offrit le même emploi auprès de sa personne; dans la suite, l'empereur le fit son conseiller intime, l'honora de la couronne poétique et lui confia plusieurs ambassades. Enfin Nicolas V le promut au siége de Sienne, et Calixte III lui donna le chapeau de cardinal.

Son avénement au pontificat fut accueilli de diverses manières par les cours de l'Europe; la France, l'Écosse, le Danemark, la Pologne, la Hongrie, ainsi que les républiques de Venise et de Florence, désapprouvèrent l'élection d'Ænéas Sylvius; au contraire l'empereur d'Allemagne, les ducs de Milan, de Modène, et Ferdinand de Sicile, en témoignèrent leur satisfaction et envoyèrent des ambassadeurs à Rome pour complimenter le nouveau pontife.

Pie II commença l'exercice de son autorité en vendant l'investiture du royaume de Naples au bâtard du roi Alphonse, au préjudice de Réné d'Anjou et de son fils Jean,

c de Calabre, moyennant une somme de six cent mille
us d'or, et la concession du duché d'Amalfi pour Antoine
ccolomini, son neveu, auquel Ferdinand donna en outre
e de ses sœurs en mariage et l'intendance générale de la
stice dans tous les états de Naples et de Sicile. Après avoir
lidement établi la fortune de son neveu, il songea à mar-
er sur les traces de ses prédécesseurs pour remplir le tré-
r apostolique, qui avait été entièrement vidé par les Borgia
la mort de leur oncle. Le prétexte dont il se servit pour
nçonner les peuples fut encore l'annonce d'une croisade
ntre les Turcs. Il convoqua un concile général à Mantoue,
ur le 1er juin 1459, et invita tous les rois à s'y trouver,
rticulièrement Charles VII, qu'il appelait le défenseur de
religion chrétienne. Ses bulles de convocation furent re-
ises aux princes chrétiens par des légats habiles, qui surent
ur arracher l'autorisation de lever des décimes sur les
uples soumis à leur domination.

Tous ces préliminaires terminés, sa Sainteté quitta Rome
18 février, laissant le gouvernement du spirituel de la
lle au cardinal de Cusa, et le commandement du temporel
ı prince Colonna, avec un conseil de cardinaux, d'auditeurs
e rote et d'avocats, pour former la cour apostolique, comme
il eût été présent, et afin que les affaires ne souffrissent
as de son absence. Il rendit même un décret qui interdisait
ı sacré collége de se réunir autre part qu'à Rome, si Dieu
isposait de sa vie pendant son voyage; ensuite il prit la route
e Mantoue, où se trouvaient déjà réunis des ambassadeurs,
es prélats, des princes et des rois.

Sa Sainteté ouvrit le concile par un long discours où elle

exposait pathétiquement la décadence de la religion chrétienne en Orient; elle fit une longue énumération des provinces que les infidèles avaient enlevées aux chrétiens, et termina par cette allocution : « Si les calamités publiques ne touchent » pas vos âmes, princes et rois, redoutez au moins les » maux qui vous menacent personnellement; songez à vous » garantir par une sainte ligue, de l'opprobre, de la servi» tude et de la mort, dont chacun de vous est menacé dans » son isolement. N'oubliez pas que vous avez à combattre un » ennemi formidable, de qui l'audace est exaltée par de nom» breuses victoires. Chacun de vous est trop faible pour se » mesurer seul avec lui; mais si vous unissez vos forces, vous » le renverserez, parce que Dieu bénira les glaives des chré» tiens. Rappelez-vous les glorieux exploits des fidèles sur la » terre de Syrie; que le courage des anciens preux vous » anime; abandonnez vos femmes, vos enfants; ne craignez » point de donner vos trésors et de verser votre sang pour » assurer le triomphe de la foi! Honte aux lâches et aux in» dolents qui refusent de combattre! Princes, quel est celui » d'entre vous qui se présente pour être le chef de cette » guerre sacrée; pour relever la croix et renverser le crois» sant; pour rétablir dans l'Orient le Christ détrôné par le » prophète? qu'il s'avance!........ » Et comme chacun gardait le silence, il continua : « Vous êtes donc tous des lâ» ches! Eh bien, ce sera moi qui guiderai les croisés; je » prendrai l'étendard sacré d'une main, le Christ de l'autre, » et je me mettrai à la tête des légions. Si le ciel ne m'ac» corde pas la victoire, mon sang du moins apaisera la co» lère du Dieu des armées! »

De nombreuses acclamations retentirent alors dans le concile et couvrirent la voix du belliqueux pontife : « Nous vous » acceptons pour chef, cria-t-on de toutes parts; marchons » contre les infidèles! » Un instant Pie II craignit d'avoir dépassé le but qu'il s'était proposé d'atteindre, et de se voir obligé de partir pour la croisade. Heureusement pour lui, ceux-là mêmes qui avaient applaudi à ses paroles avec le plus d'enthousiasme n'étaient nullement disposés à le suivre dans une semblable entreprise; et de part et d'autre on se borna à traiter de la levée de nouveaux décimes. Quelques souverains d'Orient, étrangers aux fourberies de la cour de Rome, prirent seuls la chose au sérieux; David, empereur de Trébizonde, Uzun-Hassan, roi d'Arménie, et Georges, qui se prétendait roi de Perse, s'engagèrent à fournir pour la croisade des troupes de cavalerie et d'infanterie, et une flotte bien équipée.

Après la séance publique, les ambassadeurs de Charles VII demandèrent à être reçus par le pape en audience particulière, ce qui leur fut accordé immédiatement. Le bailli de Rouen rappela à sa Sainteté les services que les rois de France avaient rendus à ses prédécesseurs; il se plaignit amèrement qu'elle avait oublié que le frère de saint Louis avait reçu autrefois l'investiture du royaume de Naples de la cour de Rome, et par conséquent qu'il n'était pas permis de le vendre au bâtard d'Alphonse; il termina ses remontrances en menaçant Pie II de la vengeance du roi, s'il ne révoquait sa première décision. A cela, le pape répondit qu'il n'avait agi que par le conseil des cardinaux, et qu'il ne pouvait, sans les consulter, casser une délibération du sacré collége, en-

suite, pour cacher l'embarras où il était de donner des excuses valables de sa conduite, il feignit d'être pris par un accès de toux, et congédia les ambassadeurs. Le bailli de Rouen ne fut pas dupe de cette fourberie; dès que le saint-père fut hors de la salle d'audience, il se répandit en injures contre lui en présence de ses officiers, et jura qu'il saurait se venger du traître qui avait vendu sa conscience aux ennemis de la France.

Ces menaces furent immédiatement transmises à Pie II, qui, de son côté, songea à créer des embarras à Charles VII pour le mettre dans l'impuissance de lui nuire. Il abolit la pragmatique sanction qui était observée dans le royaume, et demanda que les Français fournissent une armée de cent mille hommes pour combattre les infidèles. Grâces à l'énergique opposition du bailli de Rouen, qui démontra qu'il était impossible au roi de France de mettre sur pied un nombre aussi considérable de troupes tant qu'il serait en guerre avec la Grande-Bretagne, le saint-père fut obligé de se relâcher de ses prétentions, et de se contenter d'une taxe de six cent mille florins d'or pour les frais de la croisade. Le bailli de Rouen ne put rien faire rabattre sur cette somme; en vain il fit observer aux cardinaux que la France était ruinée, et que depuis six années le saint-siége ne cessait de prélever des décimes sur les provinces; toutes ses réclamations furent inutiles. Et comme sa harangue prenait le ton de la menace, Pie II l'interrompit brusquement, et lui déclara qu'il saurait réduire à l'obéissance un royaume rebelle, qui trouvait des ressources pour faire la guerre à des chrétiens, et qui n'était pas capable de faire le moindre sacrifice pour venger la

religion. « Redoutez ma colère, ajouta-t-il, car si je le veux,
» dans un mois, Gênes, Modène, Florence, Naples même,
» se soulèveront contre les Français et les chasseront de
» l'Italie. »

Pour réaliser cette prédiction, le pontife appela en Italie le célèbre roi d'Albanie, Georges Castriot, surnommé Scanderbeg, sous prétexte de faire rentrer dans le devoir les Napolitains, qui étaient en pleine révolte contre le roi Ferdinand, l'avaient chassé de sa capitale, et s'étaient rangés au parti du duc d'Anjou, à la tête duquel se trouvait toute la noblesse napolitaine, et même Marcien, son beau-frère, duc de Sanguesa, et Antoine Caldora, prince de Tarente. Docile aux ordres de sa Sainteté, Scanderbeg débarqua à Raguse, et se dirigea par terre, à marches forcées, sur Barlette, au secours du roi Ferdinand, qui était étroitement bloqué dans la place. A l'approche de ce redoutable ennemi, les Français levèrent le siége et vinrent camper sous les murs de Nocéra; le roi d'Albanie poursuivit les fuyards, les atteignit dans une vaste plaine et les accula au pied du mont Ségian. Alors s'engagea une bataille terrible entre les Albanais et les troupes de Réné d'Anjou; celles-ci furent taillées en pièces, et les espérances du parti angevin se trouvèrent pour jamais anéanties. Toutes les villes du royaume de Naples qui tenaient encore pour les Français firent immédiatement leur soumission, et Ferdinand rentra triomphant dans sa capitale.

Pie II voulant profiter de la prépondérance que cette victoire lui donnait en Italie pour affermir sa domination sur les peuples, décréta que les papes étaient au-dessus de tous les princes de la terre, et que leur omnipotence s'éten-

dait même sur les conciles, qui dans aucun cas ne pouvaient ni juger ni déposer le chef suprême des fidèles.

« Il s'est glissé parmi nous, disait le saint-père dans sa » bulle, un abus exécrable, celui d'appeler des jugements et » des actions du pontife romain aux conciles généraux. Ceux » qui approuvent de semblables mesures oublient ou veulent » ignorer que le vicaire du Christ a seul le pouvoir de lier et » de délier sur la terre et dans le ciel; qu'il ne peut être jugé » que par Dieu, et que, pendant sa vie, il peut à son gré » disposer des trônes, des richesses, de la liberté et de la » vie des hommes.

» Voulant donc éloigner de l'Église le dangereux poison » de ces opinions rebelles, de l'avis et du consentement de » nos vénérables frères les cardinaux, au nom de notre au- » torité infaillible, nous condamnons les appels aux con- » ciles, nous les réprouvons comme inutiles, erronés et » dangereux, et nous ordonnons qu'à l'avenir il sera défendu » d'interjeter appel des décisions de notre siége, ou de citer » un pape devant une assemblée de prélats.

» Si quelqu'un, après la publication de cette bulle, con- » trevient à nos décrets, qu'il soit roi, prince, évêque ou » simple laïque, nous le déclarons excommunié jusqu'à sa » mort. Les mêmes censures seront également encourues par » les universités et les colléges. »

Lorsqu'on eut connaissance en France de cet édit, on jugea que le saint-père n'avait d'autre intention que de s'en servir comme d'un prétexte pour mettre l'interdit sur le royaume. Immédiatement le conseil du roi chargea Jean Dauvet, procureur général du parlement, de décréter une protestation

contre les empiétements de la cour de Rome, et de sommer Pie II d'avoir à révoquer sa bulle sur les appels, comme subversive des anciens canons et de la pragmatique sanction; et dans le cas où il persisterait dans ses détestables doctrines, de le menacer de la convocation d'un concile œcuménique.

Quelques jours après la promulgation de cette ordonnance, Pie II songea à dissoudre le synode de Mantoue; mais préalablement il résuma dans un long discours les négociations entamées pour la croisade avec les différents peuples de la chrétienté, et réclama de nouveaux subsides pour mener à bonne fin la guerre contre les infidèles.

« Sachez, mes frères, disait-il en terminant sa harangue, » que l'empereur d'Allemagne promet une armée de quarante-deux mille hommes; le duc de Bourgogne, six mille » soldats aguerris; le clergé d'Italie, à l'exception toutefois » de celui de Venise, de Gênes et de Florence, s'engage à » nous donner le dixième de ses biens; les laïques sont imposés au trentième de leurs revenus; les juifs au vingtième; » la ville de Raguse seule donne deux galères; l'île de Rhodes » en fournit quatre; et nous espérons même voir se rallier à » notre sainte entreprise la France, la Castille, le Portugal, » l'Aragon, l'Angleterre, l'Écosse, le Danemarck, la Suède, » la Norwége, la Pologne et la Bohême, qui nous avaient » refusé jusqu'à ce jour des secours d'hommes ou d'argent. » Ainsi donc, mes frères, allez en paix dans vos demeures, » racontez les grandes choses qui se sont faites dans ce sacré » concile, et n'oubliez pas surtout d'expédier à notre chambre » apostolique les décimes pour la croisade. »

De Mantoue, sa Sainteté se rendit à Sienne, où elle reçut une ambassade solennelle des patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, et une autre de plusieurs villes du Péloponnèse, qui offraient de se soumettre à Pie II, s'il consentait à tenir des garnisons chez eux pour les défendre contre les Turcs.

Enorgueilli par tous ses succès, le pape supposa que rien ne devait lui résister, et il donna carrière à son ambition. D'abord il nomma aux évêchés de Castille et de Pologne des prélats italiens ses créatures, sans même consulter les souverains de ces deux pays; et comme ceux-ci voulaient lui présenter des observations, il les excommunia et passa outre. Ensuite il prit le chemin de Rome, escorté par une armée de bandits recrutée dans la haute Italie, et dont il voulait se servir pour mettre à la raison les habitants de la ville sainte, qui avaient proclamé la république et traîné son étendard dans la boue.

Pie II n'eut pas de peine à vaincre une population dénuée d'armes et de vivres. Après huit jours de tranchée ouverte, il força une des portes de Rome, et vint s'installer dans le Vatican; ensuite sa Sainteté procéda au massacre des insurgés. Par ses ordres, les jeunes gens des écoles et un nombre prodigieux de citoyens furent amenés pieds et poings liés en sa présence et impitoyablement égorgés; tous leurs biens furent confisqués au profit du saint-siége, et leurs familles exilées. Parmi ces martyrs de la liberté, on cite Tiburce, fils du généreux Massian, un de ceux que Nicolas V avait fait pendre à la porte du Capitole avec le tribun Porcario.

Ces exécutions terminées, Rome redevint calme, et se reposa dans le silence de la mort de ses agitations passées. Quant au saint-père, il continua le cours de ses infamies; il excommunia le duc d'Autriche et Sigismond Malatesta; le premier, parce qu'il avait fait emprisonner le cardinal de Cusa, qui voulait percevoir des dîmes sans son autorisation; le second, parce qu'il avait refusé formellement de payer le cens à l'Église romaine. Il usa des mêmes moyens de rigueur contre Dichter, métropolitain de Mayence, qui ne voulait point payer les annates de son archevêché. Mais les bulles ne produisirent aucun effet; les trois princes excommuniés ne délièrent pas les cordons de leur bourse, et appelèrent des anathèmes du pape au futur concile.

Pie II ayant échoué de ce côté, renouvela ses tentatives sur la France, et fit solliciter par le cardinal d'Alby, auprès du roi Louis XI, qui venait de succéder à Charles VII, l'abolition de la pragmatique sanction. L'évêque la Balue, alors tout-puissant sur l'esprit du monarque, s'opposa à l'adoption de cette mesure, et représenta au nonce, en termes énergiques, qu'il était honteux pour sa Sainteté qu'elle cherchât à renverser l'œuvre élevée par ses mains, puisque la pragmatique sanction n'était que l'expression des sentiments qui animaient le concile de Bâle, et que Pie II l'avait rédigée, soutenue et défendue contre Eugène IV. Son indignation l'entraîna même jusqu'à dire, que si le pape osait renouveler la moindre tentative à ce sujet, il le ferait déclarer schismatique, et dévoilerait aux yeux de toute la chrétienté, « que » la papauté transforme les plus saints prélats en tyrans » fourbes, avares, cruels et implacables. »

Désespérant de vaincre par des paroles l'opposition de la Balue, le rusé cardinal entreprit de le corrompre, et lui offrit une somme considérable avec le chapeau rouge. L'évêque, qui aimait l'argent et les honneurs, changea aussitôt de langage ; de défenseur qu'il était de la pragmatique sanction il en devint un des plus fougueux détracteurs; il représenta à Louis XI, qu'après avoir profondément étudié la question, il avait reconnu qu'on ne pouvait pas donner le titre de loi à des règlements décrétés par une assemblée irrégulière; il menaça le roi bigot de l'excommunication du saint-siége, et lui arracha la promesse de révocation.

Mais quand il se présenta au parlement pour la faire enregistrer, le procureur général Saint-Romain s'y opposa, et déclara qu'il perdrait la vie avant de laisser consommer une trahison qui devait amener la ruine du royaume. L'Université de Paris adressa également des remontrances à Louis XI, et le supplia de ne pas autoriser l'abolition des décrets qui étaient conformes aux plus pures constitutions de l'Église. Malheureusement tout fut inutile; le cardinal d'Alby affirma au roi que la révocation de la pragmatique ne préjudicierait en rien aux libertés du clergé gallican; que le pontife entretiendrait constamment un légat à Paris pour conférer les provisions et les bénéfices, sans que les Francais fussent tenus d'envoyer de l'argent à Rome.

Enfin Louis XI, convaincu par ces raisons, et alléché par la promesse d'être soutenu par le saint-siége pour reconquérir le trône de Naples au duc d'Anjou, signa l'ordonnance qui plaçait le clergé de France, corps et biens, sous la juridiction absolue de la cour de Rome. Il est vrai qu'en dé-

dommagement, l'évêque de la Balue reçut le chapeau de cardinal, et le roi une épée bénite la veille du jour de Noël. Ce fut tout ce que le lâche monarque obtint du pape, car celui-ci ne voulut jamais ratifier l'engagement pris par son légat relativement à la couronne de Naples. De son côté, Louis XI ne se mit pas en peine de faire exécuter ses ordres contre la pragmatique, qui, en réalité, fut observée pendant toute la durée de son règne.

Ainsi, il était évident que ces deux despotes faisaient assaut de fourberies, et cherchaient mutuellement à tromper les peuples. Ce qui contribua surtout à démasquer la cour de Rome, et à éclairer les chrétiens sur la politique machiavélique du pontife, fut la publication d'une lettre qu'il avait adressée à Mohammed II. En rapportant ce fait, l'historien Duplessis s'écrie : « Non, jamais l'ambition exécrable des » prêtres ne s'est révélée aussi clairement que dans cette » épître, où un pape, qui se prétend le vicaire de Dieu sur » la terre, offre à un musulman de le reconnaître empereur » d'Orient et d'Occident, s'il veut lui envoyer une armée » pour anéantir ses ennemis ! » Voici le texte même de la lettre du saint-père : « Mahomet, si tu étais baptisé, nous in» voquerions le secours de ton glaive terrible contre ceux qui » nous disputent notre patrimoine. Et comme nos prédéces» seurs Étienne, Adrien et Léon appelèrent à leur aide » Pepin et Charlemagne, et les couronnèrent empereurs pour » les récompenser d'avoir exterminé les ennemis de l'Église, » de même nous te ferions le plus grand roi du monde pour » payer tes services ! » Comment ne pas être saisi d'indignation en voyant un pape proposer à un musulman de lui vendre

le baptême, et lui offrir pour prix de son apostasie la couronne impériale!

Pendant que le saint-père entreprenait la conversion de Mohammed II, il pressait la levée des décimes pour la croisade, et voulait obliger la France à lui fournir dix mille hommes de troupes ou l'équivalent en argent. Mais il trouva une vive opposition à la cour de Louis XI, qui ne lui pardonnait pas de maintenir Ferdinand sur le trône de Naples; le roi lui écrivit même une lettre très-irrespectueuse : « J'ai aboli la pragma-» tique, disait-il à Pie II; je vous ai juré une obéissance en-» tière, je vous ai soutenu contre ceux qui voulaient convoquer » un concile et vous déposer; tout cela dans l'espoir d'obtenir » votre protection pour ma famille. Aujourd'hui je reconnais » ma faute, et j'apprends à vous juger; je suis donc ré-» solu à rompre ouvertement avec votre siége, et à rappeler » nos ambassadeurs de Rome. Quant à l'argent que vous de-» mandez, il est en lieu sûr dans notre trésor; passez votre » chemin, et quêtez ailleurs. »

Cette missive de Louis XI parvint à Rome au moment où les envoyés de Scanderbeg apportaient la copie d'un traité d'alliance que leur maître avait conclu avec les Turcs. Sa Sainteté fit ratifier le traité par le sacré collége; et pour éviter que cette démarche ne fût interprétée par les fidèles comme une renonciation à la croisade, ce qui aurait nui singulièrement à la levée des décimes, Pie II rassembla en consistoire public les cardinaux, les principaux citoyens de Rome et les ambassadeurs de toute l'Europe; et, en présence d'une foule immense accourue à cette solennité, il déclara qu'un zèle ardent l'animait pour la défense de la religion. « Pour

» arrêter les Turcs, s'écria-t-il, je suis résolu, malgré mon » grand âge et mes infirmités, à m'embarquer avec mes car» dinaux; moi-même j'irai assiéger Constantinople! mais il » me faut de l'argent pour équiper une flotte; il m'en faut » pour organiser une armée; il m'en faut pour acheter des » vivres, des armes, des vêtements; il m'en faut pour sou» tenir notre pauvre maison; il m'en faut pour nos moines, » pour nos cardinaux. Apportez donc de l'argent, mes chers » fils; qu'une sainte émulation s'empare de vous; approchez» vous tous de notre trône, et que chacun y dépose son » offrande. »

Pie II termina sa harangue en fulminant un décret contre ceux qui refuseraient de payer les décimes pour la guerre.

Cette cérémonie eut un résultat bien funeste pour sa Sainteté; l'excitation qu'elle s'était donnée fit déclarer une fièvre violente et augmenta ses accès de goutte à tel point, que les médecins conseillèrent de faire transporter le pontife à Sienne pour y prendre les eaux, quoiqu'on fût au milieu de l'hiver. Avant de quitter Rome, il voulut se conduire en véritable chef de l'Église, et fit publier la palinodie suivante: « Nous avons failli au concile de Bâle en combattant l'infail» libilité pontificale; nous n'étions qu'un homme alors, et nous » avons erré comme tous les hommes; nous avons péché par » séduction comme saint Paul, et nous avons persécuté l'Église » de Dieu par ignorance. Aujourd'hui nous imiterons le bien» heureux Augustin, qui dans sa vieillesse a rétracté les opi» nions de sa jeunesse. Nous confessons que tous nos écrits sont » hérétiques, parce qu'ils sont opposés à la suprême puissance » du saint-siége; maintenant que nous sommes pape, nous

» reconnaissons que la chaire de saint Pierre est le premier » trône du monde, et qu'il suffit de placer la tiare sur le front » d'un homme pour le rendre infaillible, lors même qu'il eût » été précédemment parjure, voleur, sodomite, meurtrier, » et marqué du sceau de la bête. Par le seul fait de l'exaltation d'un pape, un grand miracle s'accomplit; l'Esprit saint » l'illumine, il devient pur et grand comme Dieu; il est Dieu » lui-même! Méprisez donc mes dialogues, mes lettres, mes » opuscules; rejetez-les comme les œuvres d'un homme, et » croyez au contraire à cette bulle qui émane du vicaire du » Christ; condamnez Æneas Sylvius et glorifiez Pie II. »

Cependant les souffrances du saint-père, au lieu de diminuer, augmentèrent d'intensité, et l'on dut renoncer à l'espoir de le sauver; bientôt il sentit lui-même les approches de la mort, et fit appeler les cardinaux autour de son lit pour les exhorter à lui donner un successeur véritablement animé de l'esprit pontifical; ensuite il demanda l'extrême-onction. Laurent Roverella, évêque de Ferrare, voulut lui représenter que l'Église n'autorisait à donner ce sacrement qu'une seule fois, et que l'ayant déjà reçu à Bâle lorsqu'il avait été attaqué de la peste, il s'exposait à la damnation éternelle; mais le moribond répondit : « Je le veux. » Eh bien donc, soyez damné, saint-père! répliqua Laurent Roverella, et il lui administra l'extrême-onction. Æneas Sylvius mourut quelques heures après, le 14 août 1464.

Platine affirme que le pontife était un ennemi implacable, et qu'il joignait à son amour immodéré de domination une cupidité et une avarice insatiables. Mézerai dit de lui : « Jamais » homme n'avait plus travaillé à réduire la puissance des

» pontifes qu'Ænéas Sylvius, et jamais pape ne s'efforça plus » de l'étendre au delà du droit et de la raison que Pie II. »

Dupin donne une notice détaillée des nombreux écrits de ce pape. Nous nous contenterons de rapporter le titre de ses principaux ouvrages, parmi lesquels il faut placer l'Histoire des Bohémiens, depuis leur origine jusqu'à l'année 1458; les Mémoires des séances du fameux concile de Bâle, depuis la suspension d'Eugène jusqu'à l'élection de Félix V; un poëme sur la passion du Christ; des traités sur la cosmographie, sur la grammaire, sur la rhétorique, sur la topographie de l'Allemagne; quelques brochures fort scandaleuses sur les filles d'amour, sur les mignons, sur les différentes manières d'aimer. Dans ces derniers ouvrages, le saint-père raconte des aventures fort piquantes dont il est le héros, et où il se plaît à énumérer les qualités physiques des dames dont il avait obtenu les faveurs; il entre même à ce sujet dans des détails obscènes qu'il est difficile de traduire.

On a encore de lui un recueil de quatre cent trente-deux lettres, dont les plus remarquables forment des traités ex professo sur des matières de théologie; la cent trentième est un dialogue entre des hérétiques sur la communion catholique; la cent quatre-vingt-huitième traite longuement des devoirs du pape et des officiers de sa cour; plusieurs ne sont que des discours sur l'excellence du christianisme comparé à l'islamisme; enfin, on lui attribue deux panégyriques sur Alphonse d'Aragon, un Traité de l'Empire romain, et plusieurs volumes de poésies érotiques.

PAUL II,

FRÉDÉRIC III, empereur d'Allemagne. | **219ᵉ PAPE.** | **LOUIS XI,** roi de France.

Élection de Paul II. — Sa Sainteté prend l'engagement solennel d'observer divers règlements qui lui sont imposés par les cardinaux. — Histoire de Paul II avant son pontificat. — Il refuse de tenir le serment qu'il avait fait aux membres du sacré collége. — Il s'empare des décimes destinés à la croisade contre les Turcs. — Le saint-père devient odieux aux Romains. — Rupture entre le pape et le roi Ferdinand. — Affaires de Hongrie, de Bohême et de Castille. — Jeux publics à Rome. — Guerre des Florentins. — L'empereur vient à Rome. — L'historien Platine est condamné à la torture de la chambre ardente. — Démêlés entre le pape et Louis XI. — Querelle entre le saint-père et le roi de Pologne. — Mort du pontife.

Après la mort de Pie II, les cardinaux se rendirent à Rome, et s'assemblèrent au Vatican au nombre de vingt; Pierre Barbo, Vénitien, cardinal du titre de Saint-Marc, ayant réuni les deux tiers des suffrages, fut proclamé souverain pontife.

Toutefois avant de le revêtir de la chape et de lui faire subir les épreuves de la chaise percée, les cardinaux exigèrent qu'il s'engageât par serment à continuer l'exploitation des décimes et à en partager les profits avec eux; ils lui firent promettre de ne point élever au cardinalat des jeunes gens

de moins de trente ans; de ne donner le chapeau qu'à un seul de ses parents; et de ne jamais dépasser le nombre de vingt-quatre cardinaux. Ils lui firent jurer qu'il soumettrait les promotions et les dépositions des prélats à la sanction du sacré collége; qu'il n'aliénerait aucune terre des patrimoines de l'Église ni des revenus du saint-siége; qu'il laisserait aux ecclésiastiques de la cour pontificale la liberté de faire leurs testaments; qu'il n'entreprendrait aucune guerre et ne ferait aucun traité de paix avec les princes ou avec les républiques, sans l'approbation des cardinaux; qu'il ferait prêter serment aux gouverneurs des places et des châteaux, de les remettre au pouvoir du sacré collége lorsque le saint-siége viendrait à vaquer; que les places importantes ne seraient point gouvernées par ses parents; que l'armée de l'Église ne serait jamais commandée par sa famille, et que dans les bulles faites sans l'approbation du collége il ne mettrait point cette clause : « Du conseil de mes frères. » En outre, ils lui imposèrent la condition de lire chaque mois cette même constitution en plein consistoire, pour qu'il en conservât la mémoire; et ils demandèrent que sa Sainteté leur accordât par avance l'autorisation de s'assembler deux fois chaque année, afin de juger si tous les articles de leur marché avaient été strictement observés.

Toutes ces conventions ayant été acceptées et signées par le nouveau pontife, le premier diacre ouvrit la fenêtre du conclave, et montrant la croix au peuple, il publia l'élection de Pierre Barbo, cardinal de Saint-Marc. Suivant l'usage, on demanda au saint-père quel nom il voulait prendre; d'abord il choisit celui de Formose; mais sur l'observation qui lui

fut faite que les Romains pourraient l'accuser de puérile vanité en prenant un nom qui en langue vulgaire signifiait « le Beau, » il se décida pour celui de Paul II.

Pierre Barbo était fils de Polyxène Condelmère, sœur du pontife Eugène IV; il avait déjà embrassé la carrière du commerce, lorsqu'il apprit l'exaltation de son oncle; aussitôt il changea de vocation et s'appliqua à l'étude des Écritures sacrées sous la direction de professeurs habiles. Eugène IV l'éleva successivement à l'archidiaconat de Bologne, à l'évêché de Servie, à la charge de protonotaire apostolique et enfin au cardinalat. Sous Nicolas V il avait conservé un grand crédit.

On raconte qu'il était doué de la singulière faculté de verser des larmes, quand il voulait persuader son auditoire et faire adopter quelque mesure politique; ce qui est le sublime de l'hypocrisie : Pie II le nommait plaisamment Notre-Dame de pitié; il avait la manie de se croire médecin, et sa principale occupation était de composer des collyres et des pilules qu'il envoyait à ses amis lorsqu'ils étaient malades.

Dès qu'il fut sacré souverain pontife, Paul II, au mépris de ses serments, voulut gouverner despotiquement, sans prendre même conseil de ses cardinaux ; il conféra les principales dignités et bénéfices de l'Église à ses créatures, et décréta plusieurs lois qu'il présenta pour la forme à la ratification des membres du sacré collége; car il les prévint qu'il déposerait immédiatement ceux qui refuseraient de lui obéir. Presque tous souscrivirent aux volontés du pontife sans faire d'observation; mais Jean de Carvajal, cardinal espagnol, lui résista courageusement, l'appela traître, parjure, simoniaque,

et fit si bien, qu'une espèce d'émeute éclata dans le consistoire. Paul II, comprenant la nécessité de la dissimulation dans un moment où son autorité n'était pas encore bien affermie, feignit de céder aux représentations des cardinaux, et essaya de ramener les récalcitrants en les comblant de faveurs; il leur donna le privilége de porter des mitres de soie semblables à celle des papes; il leur permit de couvrir leurs chevaux avec des housses écarlates, au lieu de housses violettes dont ils s'étaient servis jusqu'alors; et il nomma immédiatement une commission de trois d'entre eux pour établir des taxes sur les royaumes, toujours sous le prétexte de la guerre contre les Turcs. En vain les ambassadeurs des puissances voulurent s'opposer à cette mesure arbitraire; leurs doléances furent repoussées, et tout ce qu'on leur accorda fut de répartir eux-mêmes sur chacune des provinces des différents états le chiffre des sommes respectives qu'elles devaient payer au saint-siége. Ces contributions forcées servirent à augmenter le faste de la cour romaine, et à ramener la concorde entre le pape et ses cardinaux.

Paul reçut ensuite une ambassade du roi de Naples, qui envoyait prier sa Sainteté de faire bénir par son légat le mariage de son fils avec Hippolyte, fille de François Sforce, duc de Milan. Comme le pape redoutait les conséquences de cette alliance, qui menaçait de rendre Ferdinand le maître absolu de l'Italie, il fit valoir des prétextes de parenté entre les deux fiancés et se prononça contre le mariage. Alors les ambassadeurs ajoutèrent adroitement qu'ils étaient chargés de prévenir le saint-père, que Mohammed II avait offert à leur maître, pour son fils, huit cent mille écus d'or et une

de ses filles; qu'il ne mettait pour condition à cette union que la promesse de l'aider à faire la conquête de Venise; mais que Ferdinand n'avait pas été ébloui par cette offre brillante, et qu'il n'avait pas voulu donner de réponse définitive avant de connaître l'opinion de la cour de Rome.

Placé dans l'alternative de voir Ferdinand contracter une alliance avec un ennemi du nom chrétien ou avec un prince italien, il se décida pour celle qui lui paraissait la moins redoutable; il fit taire tous ses scrupules relativement aux degrés de parenté, et consentit au mariage du fils du roi de Naples avec la princesse Hippolyte. Il refusa toutefois de bénir leur union ou de la faire consacrer par un légat, et se contenta de donner la rose d'or aux jeunes époux lorsqu'ils passèrent à Rome.

Presque à la même époque, les armes de Ferdinand éprouvèrent plusieurs échecs dans la Pouille, où le parti des Angevins s'était maintenu sous la conduite du duc de Lorraine; mais le roi reprit sa revanche, et avec l'aide des troupes du duc de Milan, il remporta une grande victoire près de la ville de Troja. Cette déroute força les seigneurs de la faction angevine et le duc de Lorraine lui-même à se retirer dans l'île d'Ischia, d'où ils repassèrent en France. Paul, qui avait contribué pour sa part à l'expulsion des ennemis du roi de Naples, réclama à son tour de son allié l'appui d'une armée pour exterminer les fils du comte Éverse, qui dévastaient les états ecclésiastiques; Ferdinand lui accorda immédiatement le secours qu'il demandait; et grâces à l'activité des généraux napolitains, sa Sainteté se vit délivrée, en moins de quinze jours, d'une famille qui avait lutté contre les trois

papes Eugène, Nicolas et Calixte, et n'avait jamais pu être vaincue.

Ferdinand, qui s'attribuait à juste droit un succès aussi inespéré, demanda qu'en récompense de cet important service la cour de Rome lui fît la remise des tributs échus qui n'avaient point été payés, et qu'on lui diminuât les redevances ordinaires. Ce n'était point le compte de Paul II, qui avait un amour démesuré pour l'argent; il refusa d'accéder aux désirs du prince, et prétexta même une grande gêne pour lui réclamer le payement immédiat des arrérages de ses droits. Il s'ensuivit tout naturellement une brouille entre le roi de Naples et le chef de l'Église.

A cette époque sa Sainteté avait aussi une querelle avec Pogebrac, prince de Bohême. Voici à quelle occasion : Un riche seigneur, appelé Zdencon, après avoir échoué dans une tentative de révolte contre le prince, s'était réfugié dans la ville d'Araste, d'où il continuait à menacer son souverain. Pogebrac se décida enfin à punir le rebelle, et vint l'assiéger dans sa retraite; Zdencon, après une courageuse résistance, en était réduit aux dernières extrémités et allait être obligé de se rendre, lorsqu'il imagina, pour échapper au danger, de se mettre sous la protection du saint-siége. Paul, qui avait reçu une somme considérable pour prendre sa défense, le déclara aussitôt inviolable, et menaça des anathèmes de l'Église ceux qui oseraient continuer le siége d'Araste. Sans s'inquiéter des censures ecclésiastiques, le roi de Bohême pressa le siége, enleva la place, et fit passer au fil de l'épée tout ce qu'il y trouva.

Blessé dans sa vanité, le saint-père adressa immédiate-

ment des lettres à tous les princes d'Allemagne, et les fit prier par ses légats de ne point s'opposer à l'exécution du jugement qu'il allait prononcer contre le souverain de Bohême; ensuite il releva les peuples du serment de fidélité et fit prêcher une croisade contre Pogebrac; il le déclara parjure, sacrilége et hérétique, le déposa du trône et le déféra aux tribunaux de la sainte inquisition. Enfin Paul II offrit sa couronne à Casimir, roi de Pologne, qui eut la générosité de la refuser; puis à Matthias de Hongrie, qui fut moins scrupuleux et qui fit une guerre terrible au malheureux excommunié.

Plus tard, sans doute par reconnaissance de ce qu'il l'avait aidé dans sa vengeance, le pape montra une indulgence extrême pour ce dernier roi, et ne le punit pas d'un sacrilége qu'il avait commis en frappant au visage l'évêque Nicolas, nonce du saint-siége, qui s'était rendu coupable d'une simple calomnie sur la reine.

Du reste, avec de l'argent, au rapport même de Galeatus Martius, il était facile d'acheter la protection du saint-père, et ce fut ce moyen qu'employa Henri IV, roi de Castille, pour obtenir des sentences d'anathème contre ses sujets, qui l'avaient détrôné. Paul prit la défense de ce prince débauché, qui avait prostitué la reine à un de ses mignons; il le déclara absous de tous les crimes qu'il avait commis, ordonna à ses sujets de lui obéir, et fulmina contre son frère Alphonse, qui avait été nommé roi à sa place, les plus terribles excommunications. Antoine Vernier, évêque de Léon, fut chargé de porter à la cour de Madrid la bulle du pontife; mais il ne put s'acquitter de sa commission; Alphonse refusa même de voir le légat romain, et lui fit dire qu'il eût à quitter immédiate-

ment le royaume, s'il ne voulait courir risque de la vie ; que sa Sainteté n'avait rien à voir dans les affaires politiques des états, et qu'il appelait au futur concile de toutes ses tentatives usurpatrices.

Pusillanime et lâche comme le sont tous les prêtres lorsqu'on leur résiste, l'évêque de Léon n'osa point publier sa bulle, et se hâta de retourner à Rome. Un nouvel affront l'attendait dans la ville sainte; Paul refusa également de le recevoir, l'accusa de trahison, et lui fit transmettre l'ordre de rentrer en Castille, de menacer les rebelles de toutes les calamités de la justice divine, et de se défaire du roi qu'ils avaient couronné. Cette fois, le pape fut obéi; le légat revint à Madrid; un mois après le jeune Alphonse mourut empoisonné, et Henri remonta sur le trône.

En signe de réjouissance et pour célébrer dignement le triomphe de son protégé, le saint-père donna des jeux publics aux Romains comme du temps des empereurs païens; il y eut des courses en char, des courses à cheval, des courses à pied ; « et l'on se crut un instant, dit le cardinal de Pavie, » aux beaux jours du paganisme. »

Pendant que Rome retentissait de chants d'allégresse, Florence était plongée dans la consternation; les Médicis et les Pitti se disputaient la souveraineté de la ville, et se faisaient appuyer par les ducs de Milan et de Modène, qui ravageaient les campagnes, tantôt en criant vive Pierre de Médicis, tantôt en criant vive Luc Pitti.

Comme les malheurs de Florence ne touchaient point aux intérêts directs de la cour apostolique, Paul ne s'en inquiéta pas; il est juste de dire qu'il n'avait pas un instant à lui, et

qu'il était sérieusement occupé à faire des réformes parmi les officiers du saint-siége, et à casser les abréviateurs pour vendre leurs charges à d'autres titulaires.

Platine rapporte qu'ayant voulu présenter au pape quelques observations sur la promesse qu'il avait faite, lors de son élection, de ne prendre aucune détermination importante sans consulter le sacré collége, il lui répliqua : « Ainsi vous » nous appelez devant des juges! Ne savez-vous pas encore » que toutes les lois sont renfermées dans le coffre de ma » poitrine? La décision que j'ai prise est immuable et sacrée; » que m'importe que les abréviateurs en soient réduits à » tendre la main et à vivre de la charité des fidèles! telle est » ma volonté! Je suis pape, il m'est permis d'abolir ou » d'approuver les actes de mes prédécesseurs, selon mon » bon plaisir. »

Ces malheureux protestèrent avec énergie contre l'acte arbitraire de Paul, et annoncèrent qu'ils allaient solliciter de tous les souverains de l'Europe la tenue d'un concile général pour décider la question entre eux et le saint-siége. Platine, qui était fidèlement attaché au pape et qui redoutait les conséquences de ces démarches, prit la liberté de lui adresser une lettre circonstanciée pour l'éclairer sur le scandale qui se préparait.

Au lieu d'être touché de cette marque de dévouement, le pontife déclara cette lettre un acte de félonie; il fit arrêter Platine et le fit jeter dans une tour, où l'infortuné passa quatre mois entiers exposé à toutes les rigueurs de l'hiver, presque sans vêtements et sans pain. Enfin, grâces aux prières du sacré collége et aux représentations énergiques des ma-

gistrats et des corps de métiers, il fut rendu à la liberté; mais ce fut pour peu de temps : Paul, qui avait résolu sa perte, soudoya de faux témoins qui l'accusèrent de conspirer contre son autorité avec le célèbre Callimachus, et plusieurs savants que le pape voulait envelopper dans la même proscription.

Pendant une nuit, la maison de Platine fut entourée par des soldats, ses meubles furent pillés, ses papiers enlevés, et lui-même fut arraché de son lit et amené chargé de chaînes devant son persécuteur. Sa Sainteté procéda immédiatement à son interrogatoire, et le fit appliquer à la question : par ses ordres, on dépouilla le patient de ses vêtements, et on le conduisit dans une salle voûtée, séparée en deux par une cloison de verre.

Dans une des chambres se tenaient le pape et ses conseillers mêlés aux bourreaux; dans l'autre, on avait placé préalablement des brasiers ardents qui entretenaient en ébullition d'immenses chaudières pleines d'eau, ce qui en rendait le séjour insupportable. Au milieu se trouvait un poteau de trois pieds d'élévation, dont le sommet se terminait en pointe de diamant; à la voûte étaient fixées cinq cordes. Le supplice auquel présidait le saint-père était celui de la chambre chaude.

Platine fut lié par les quatre membres et par les reins, et élevé au-dessus du pieu, dont la pointe lui fut introduite dans l'anus; puis l'on tendit les cordes de manière à ce qu'il fût courbé à demi et que tout le poids du corps reposât sur l'axe du poteau; on rapprocha du patient les brasiers ardents, et l'on plaça devant lui une glace qui réfléchissait toute cette horrible scène, et qui doublait en quelque sorte son supplice.

Paul, entouré de ses mignons et de ses favoris, continuait, à travers le vitrage, l'interrogatoire de Platine, et ne s'interrompait que pour faire de cyniques allusions sur le pal qui déchirait si cruellement les entrailles de sa victime. Malgré les souffrances atroces qu'il éprouvait, le patient n'ayant rien voulu avouer, on fut obligé de le retirer de cette étuve, et le pape fit prendre sa place à d'autres accusés. Tous subirent d'épouvantables tortures, et aucun n'ayant chargé Platine, il fallut bien alors abandonner l'accusation de crime d'état, et chercher un autre prétexte pour se défaire de l'imprudent censeur du pape. Sa Sainteté l'accusa d'hérésie, et ordonna aux bourreaux de renouveler les supplices pour forcer les coupables à convenir de ce nouveau crime.

Presque tous ces malheureux expirèrent sur les chevalets, après avoir été déchirés avec des ongles de fer ou roués à coups de barre; l'historien Platine seul, grâce à l'énergie morale et à la forte constitution dont il était doué, défia la rage des bourreaux et survécut à ces horribles tortures. Il recouvra même plus tard la liberté, sur la demande expresse de l'empereur Frédéric III, qui était venu à Rome pour recevoir du saint-siége sa portion dans la levée des décimes.

Les dernières années de la vie de Paul sont sans intérêt pour l'histoire. Sa Sainteté continua de fomenter des troubles en France, dans la Bohême, dans la Pologne, en Espagne et en Italie, et toujours dans le but d'obtenir la levée des décimes, car son avarice ne le cédait en rien à sa cruauté, à son orgueil et à sa lubricité.

Il était tellement vain de la beauté de son visage, qu'il passait des heures entières à se couvrir de carmin et de fard;

et son goût pour les parures de femmes était poussé si loin, qu'il épuisait les trésors de l'Église pour acheter des dentelles et des pierreries. Platine raconte qu'il fit orner une tiare d'un si grand nombre de diamants, que cette tour de Cybèle, la première fois qu'il s'en décora, lui occasionna un coup de sang dont il faillit mourir.

Paul se montra tout à la fois le Narcisse et le Lucullus des papes ; comme Narcisse il était amoureux de sa personne ; et comme Lucullus il voulait que sa table fût toujours couverte des mets les plus recherchés ; aussi mourut-il victime de son intempérance.

Enfin, pour cacher son ignorance, il affectait d'être l'ennemi des savants, et déclarait hérétiques ceux qui se livraient à l'étude. Sous son pontificat il était défendu aux Romains d'envoyer leurs enfants à l'école, attendu, disait-il, que les prêtres seuls devaient savoir lire et écrire. Une de ses maximes favorites était celle-ci : « La religion doit anéantir » la science, parce que la science est l'ennemie de la reli- » gion ! »

Il mourut dans la nuit du 29 juillet 1471, des suites d'une indigestion, pour avoir mangé deux melons après son dîner.

SIXTE IV,

220e PAPE.

FRÉDÉRIC III, empereur d'Allemagne.

LOUIS XI, roi de France.

Élection de Sixte IV. — Son histoire avant son pontificat. — Il décrète que les bâtards des papes seront princes par droit de naissance. — Il continue la levée des décimes en Europe sous prétexte de croisades. — Légation du cardinal Roderic Borgia en Espagne. — Réorganisation des tribunaux de l'inquisition en Castille. — Les peuples refusent de payer les décimes. — Sa Sainteté se rejette sur la publication d'un jubilé pour se procurer de l'argent. — Ambassades de France et d'Espagne. — Le saint-père autorise la consécration d'un enfant de six ans à un siége épiscopal. — Il dirige des persécutions contre les Florentins. — Extorsions du pape. — Sa mort. — Bref de sa Sainteté autorisant la famille du cardinal de Sainte-Lucie à pratiquer l'acte de sodomie pendant les trois plus chauds mois de l'année. — Sixte IV établit à Rome un très-noble lupanar.

Quatorze jours après la mort de Paul II, les cardinaux élurent pour lui succéder Francesco d'Albexola, qui prit le nom de Sixte IV.

Le nouveau pape était originaire de la petite ville de Cella, dans la rivière de Gênes, à cinq milles de Savone. Son père était un pauvre pêcheur chargé d'une nombreuse famille, et lui-même, dans les premières années de sa jeunesse, avait

exercé cette profession. Sa gentillesse le fit remarquer par le seigneur della Rovère, qui en fit d'abord son mignon, et le confia ensuite à d'habiles professeurs. Francesco d'Albexola sut prendre un tel ascendant sur l'esprit de son protecteur, qu'il le décida à lui donner son nom et à l'adopter.

Dès qu'il eut atteint l'âge d'homme, Francesco vint à Sienne, où il obtint le grade de docteur et la permission de professer lui-même à Bologne et à Florence; enfin, après avoir passé successivement par tous les degrés de l'ordre des cordeliers, le fils du pauvre pêcheur se trouva cardinal.

Ses prétentions au trône de l'Apôtre furent vivement appuyées par les cardinaux Romain des Ursins, par Gonzague de Mantoue et par Roderic Borgia, qui avait déjà dans toute l'Italie la réputation d'être le plus infâme de tous les cardinaux romains, reconnus alors pour les hommes les plus épouvantables qui existassent sous les cieux : grâces à leurs intrigues et à leurs menées, Francesco d'Albexola fut proclamé souverain pontife et chef suprême de l'Église.

On doit rendre cette justice à Sixte IV, qu'il ne se montra pas ingrat envers ceux qui l'avaient protégé; sa Sainteté, pendant tout son règne, combla ces trois cardinaux d'honneurs et de bénéfices, et leur abandonna généreusement une partie des dépouilles des fidèles.

Onuphre, Machiavel et Pierre Volaterran affirment que le saint-père avait eu une conduite fort orageuse étant cardinal; qu'il avait défloré tour à tour chacune de ses sœurs, et qu'il poussait même la lubricité jusqu'à faire servir à de monstrueuses débauches deux jeunes enfants, les fruits d'un commerce incestueux entre lui et sa sœur aînée.

« Non, jamais les villes de Sodome et de Gomorrhe, ajoutent » ces historiens, n'ont été le théâtre de semblables abomina- » tions! Et comme si le scandale n'eût pas été assez grand, » Sixte IV eut l'impudence de publier une bulle qui décla- » rait que les neveux et les bâtards des papes seraient de » droit princes romains. »

En conséquence de ce décret, Pierre et Jérôme de Riario, ses deux bâtards, prirent rang parmi les princes italiens. Pierre obtint en outre le chapeau de cardinal et une pension annuelle de un million cinq cent mille écus d'or, somme énorme pour le temps, et qui cependant lui suffisait à peine pour soutenir le luxe de la courtisane Térésia Fulgora, sa maîtresse. Heureusement pour les peuples, cette femme dépravée, qui s'abandonnait aux caresses de tous les débauchés de Rome, prit un mal terrible dont elle infecta son amant; et après deux ans de souffrances atroces, Pierre mourut, le corps couvert de plaies hideuses et la figure rongée d'ulcères épouvantables. Jérôme, qui avait été créé par le saint-père prince de Forli et d'Imola, fut plus heureux que son frère dans ses amours; et après une année passée en débauches, il épousa la fille naturelle du duc de Milan.

Non content de tous les honneurs et de toutes les richesses dont son père l'avait comblé, Jérôme songeait encore à s'élever plus haut, et il avait jeté les yeux sur Florence et sur les petits états limitrophes pour s'en faire une principauté indépendante. Sa Sainteté approuva les projets de son bâtard, et s'occupa des moyens de se défaire des Médicis, qui gouvernaient Florence et qui étaient les seuls obstacles à la réussite de leurs tentatives.

Une vaste conspiration s'organisa dans le palais du Vatican; de Rome, elle s'étendit jusqu'à Florence; l'archevêque Salviati eut la promesse d'un chapeau de cardinal et entra dans le complot; un prêtre appelé Stephano et la famille des Pazzi reçurent de l'argent et s'engagèrent à poignarder les Médicis; enfin, lorsque tout fut prêt, le cardinal de Saint-Georges, Raphaël Riario, neveu de Jérôme, quitta la ville sainte et vint s'entendre avec les conjurés pour fixer le lieu et le jour de l'exécution.

Honte éternelle sur le pontife qui dirigea cette exécrable entreprise! Le lieu fixé pour l'assassinat fut l'église de Sainte-Réparade; le jour, un dimanche; le moment, celui de la célébration de la messe; le signal, l'élévation de l'hostie, afin que les meurtriers pussent poignarder les deux frères Laurent et Julien de Médicis sans qu'ils eussent le temps de se mettre en défense, et pendant qu'ils courberaient leurs fronts devant la majesté de Dieu!

Ce jour-là, l'archevêque Salviati, qui avait l'ambition de gagner son chapeau de cardinal, voulut officier lui-même; et au moment où il élevait le calice au-dessus de sa tête, les prêtres qui portaient des armes cachées sous leurs surplis, se ruèrent sur les Médicis; Julien tomba frappé de onze coups d'épée; Laurent, son frère, quoique perdant son sang par trois blessures, eut la force de fuir dans la sacristie, d'en barricader la porte et d'attendre des secours. Le peuple, qui avait été averti par le tumulte de ce qui se passait, envahit la basilique et fit main basse sur tous les conjurés : Salviati fut pendu avec ses vêtements épiscopaux; les prêtres et les diacres Poggio, Pietro, Stephano et Jean subirent le même



Assassinat des médicis.

supplice; le cardinal de Saint-Georges, qu'on avait découvert dans les caves de son palais, aurait sans nul doute reçu le juste châtiment de sa félonie, malgré son titre de prince de l'Église, si Laurent de Médicis n'eût demandé aux citoyens la grâce du coupable; on l'obligea seulement à confesser à haute et intelligible voix qu'il n'avait rien fait dans toute cette affaire qui n'eût été ordonné par le souverain pontife; ensuite on le chassa de la ville.

Dès que sa Sainteté eut connaissance du mauvais succès de sa conspiration, elle entra dans une fureur extrême et proféra d'horribles menaces contre les Florentins; elle fit même sommer la sérénissime république d'avoir à lui livrer pieds et poings liés Laurent de Médicis, sous peine d'anathème et d'interdit; et sur son refus d'obéir à cette sommation, Sixte IV excommunia la ville de Florence, déclara tous les habitants infâmes, hérétiques, et les voua à Satan comme enfants de perdition et rejetons d'iniquités. Ses foudres impuissantes n'excitèrent que la risée, et il fut obligé de remettre à un autre temps la vengeance qu'il comptait tirer de Florence.

Quoique le saint-père eût pour Jérôme une excessive tendresse, il n'oubliait pas pour cela ses autres parents et travaillait à leur fortune. Un de ses neveux, nommé Julien, fut créé cardinal, un autre fut élevé à la dignité de prince de Sorre et de Sénégaille, et il lui fit épouser la fille de Frédéric de Montefalco, duc d'Urbain; un troisième neveu, Léonard Riario, fut investi du gouvernement de Rome, et il le maria avec la fille naturelle de Ferdinand, roi de Naples. Enfin le scandale de ses prodigalités pour sa famille devint tel, que

pour y mettre un terme, les cardinaux vinrent en corps lui adresser des remontrances, et le supplier d'apporter plus de réserve dans ses actions.

En traduisant ce passage de la vie de Sixte IV, l'historien Duplessis Mornay ajoute par ironie : « Les cardinaux » avaient tort de dire qu'il poussait le népotisme plus loin » qu'aucun de ses prédécesseurs; car ce n'étaient pas ses ne» veux qu'il protégeait, mais bien ses mignons et ses bâtards. » Et ce qui contribue à confirmer l'exactitude de son assertion, c'est que Sixte IV ne faisait rien pour les enfants de ses frères, pendant qu'il comblait d'honneurs et de richesses les fils de ses sœurs.

Néanmoins, à force de prendre dans le trésor apostolique pour enrichir sa nombreuse famille, il finit par l'épuiser et par se trouver sans argent; alors il songea à exploiter la crédulité humaine, cette mine d'or si féconde pour les prêtres, et il publia une bulle de convocation d'un concile à Saint-Jean de Latran, sous prétexte d'aviser aux moyens de faire la guerre aux Turcs. Il donna la légation de France au cardinal Bessarion, celle d'Espagne au cardinal Roderic Borgia, celle d'Allemagne au cardinal Marc Barbo, avec mission d'obtenir des rois l'autorisation de prêcher la croisade et de leur offrir le partage des décimes. Sa Sainteté envoya préalablement des légions de moines qui se répandirent dans toutes les directions et rançonnèrent impitoyablement les royaumes; les Juifs furent imposés au vingtième de leurs biens, les fidèles au trentième; et quand cette première contribution eut été perçue, le pape ordonna une seconde levée de décimes pour la vente des indulgences, des absolutions, des dis-

penses, des permissions...... Après quoi, les légats partirent pour leurs destinations respectives.

Roderic Borgia fut accueilli en Espagne avec des acclamations qui tenaient de la frénésie; lorsqu'il arriva près de Madrid, le clergé et la noblesse s'avancèrent à sa rencontre à plus de trois lieues de la ville; le roi le reçut en personne à l'une des portes de sa capitale, et le conduisit au palais qui lui était destiné, en marchant à sa gauche, ce qui était la plus grande marque de respect qu'on pût donner à un homme.

A peine le légat fut-il installé dans la Castille, qu'il s'occupa de réunir les évêques et les abbés du royaume, sous prétexte de prendre avec eux les mesures les plus favorables au rétablissement de la paix entre les différents états de la péninsule, mais en réalité pour les asservir au saint-siége. En effet, il ne fut question dans le concile que de contributions ecclésiastiques et de perceptions d'impôts qui furent réglées minutieusement, malgré l'opposition de quelques prélats qui observaient, avec juste raison, que les peuples déjà ruinés par les guerres et par les dernières missions, ne pouvaient plus rien payer sans être réduits à la dernière misère. Henri le Faible, qui devait partager le produit des décimes, ne tint aucun compte des représentations de ses évêques, et appuya de toute son autorité les demandes de la cour de Rome. En conséquence des ordres et de la volonté du roi, les Espagnols furent décrétés taillables, et le clergé fut soumis au despotisme pontifical. Il est vrai que les prêtres de la péninsule ne méritaient guère de considération, à cause de leur immoralité; ils étaient tous ignorants et débauchés; la plupart ne comprenaient même pas les oraisons qu'ils récitaient en

latin ; les uns passaient les nuits et les jours dans les tavernes ou dans les lupanars ; les autres vendaient publiquement, sans scrupule et sans honte, les bénéfices et les immunités ; d'autres encore pratiquaient l'usure avec plus de rapacité que les Juifs ; enfin ils étaient tellement démoralisés, qu'il n'y eut de leur part aucune résistance sérieuse pour empêcher Roderic Borgia d'accomplir l'œuvre de destruction des priviléges et des libertés de l'Église d'Espagne.

Après s'être servi du roi Henri pour affermir la domination du saint-siége dans la Castille, le légat se tourna contre lui et se déclara en faveur de sa sœur Isabelle et de Ferdinand d'Aragon, qui cherchaient à le détrôner; il fit en outre des traités secrets avec le duc de Bourgogne et Édouard d'Angleterre, et vendit à ces deux princes la protection du saint-siége au détriment de la Castille et de la France. Toutes ses ruses et toutes ses fourberies ayant été découvertes, Henri le fit chasser honteusement de Madrid; mais qu'importait à Roderic Borgia la honte d'un affront? il partait avec les honneurs de la guerre, et il avait réglé avec Ferdinand le Catholique les bases d'une constitution religieuse qui soumettait les Espagnes à l'exécrable tyrannie de la cour de Rome.

Quelques années après, le cardinal Médina Cœli continua l'œuvre de l'infâme Borgia, et agrandit encore l'autorité déjà si puissante de l'inquisition. A son instigation, le cupide Ferdinand, devenu roi d'Aragon et de Séville depuis la mort de Henri le Faible, décréta l'odieux tribunal en permanence, et accomplit l'iniquité la plus révoltante de ce siècle, l'extermination des Juifs de ses états. Ces hommes



laborieux se trouvaient alors en possession de toutes les industries, par le seul fait de leur religion, qui glorifie le travail; tandis que les chrétiens, lâches et paresseux, adonnés à la vie contemplative ou à la profession des armes, étaient devenus presque tous débiteurs des Israélites. La mauvaise foi d'une part, le fanatisme de l'autre, déterminèrent Ferdinand le Catholique à mettre les Juifs hors la loi, et dans moins de huit jours, plus de dix mille de ces infortunés furent impitoyablement massacrés par les soldats du roi. Cette boucherie ne fit qu'accroître la rage de l'implacable tyran, et comme il n'osait poursuivre seul l'exécution de ses sanguinaires projets, dans la crainte de soulever le peuple contre lui, Ferdinand établit à Séville un tribunal suprême qui prit le nom de saint-office, et il le fit présider par le prieur du couvent des dominicains, Thomas de Torquemada, grand inquisiteur général.

A cette époque, on comptait dans le royaume du gracieux monarque plus de cent cinquante mille familles juives, c'est-à-dire près d'un million et demi d'individus de cette nation; Torquemada s'engagea à les convertir tous ou à en purger le sol des Espagnes, et il tint parole. Les familiers du saint-office le secondèrent si bien, et surent employer si à propos les chevalets, les brodequins, les roues, les griffes, enfin tous les instruments de supplice, que les Juifs sortirent par bandes de l'Aragon et vinrent chercher un refuge dans les terres du duc de Médina Sidonia, du marquis de Cadix, du comte d'Arcos et de quelques autres seigneurs. Néanmoins la fuite ne put les garantir des poursuites du redoutable inquisiteur; car Torquemada avait ordonné aux gouverneurs de

toutes les villes de faire main basse sur les émigrés et de les faire reconduire à Séville, sous peine d'excommunication, ce qui fut exécuté ponctuellement; de sorte que ces malheureux se trouvèrent ramenés de force en Aragon et en Castille, entassés par milliers dans les cachots des inquisiteurs, et appliqués à d'épouvantables tortures.

Pendant neuf mois entiers, les prisons du saint-office se remplirent et se vidèrent jusqu'à onze fois; mais au lieu d'assouvir ces tigres à face humaine, l'odeur de chair rôtie et la vue de membres pantelants les rendirent plus féroces. Dès qu'ils virent diminuer le nombre de leurs victimes, ils s'empressèrent de chercher de nouveaux coupables, et à cet effet, Ferdinand le Catholique publia un décret, appelé édit de grâce, par lequel sa majesté enjoignait aux hérétiques qui étaient sortis du royaume, de se constituer volontairement prisonniers du saint-office, leur promettant solennellement, sur le corps du Christ, de leur rendre la liberté à cette condition, et de les réintégrer dans leurs biens.

Un grand nombre de ces infortunés, pleins de confiance dans ces promesses, vinrent se livrer d'eux-mêmes à leurs bourreaux; et ils apprirent, mais trop tard, que les hommes ne doivent jamais croire aux serments des rois : ils furent tous brûlés vifs.

Ce moyen de repeupler les cachots de l'inquisition se trouva bien vite usé; et comme il ne se présentait plus de victimes, Torquemada eut recours à la délation. Dans l'espace de six mois, plus de dix-neuf mille hérétiques furent dénoncés aux inquisiteurs et jugés par le terrible tribunal. Enfin le nombre des condamnés au supplice du feu devint si considérable,

que Torquemada imagina, pour aller plus vite en besogne, de faire élever sur la place des exécutions quatre immenses statues creuses, dans lesquelles on renfermait les patients : au jour des exécutions on construisait un bûcher autour des statues, et les victimes mouraient consumées dans une épouvantable agonie ! C'était ce que les prêtres appelaient des auto-da-fé ou actes de foi ! ! !

Ces premiers exploits des inquisiteurs augmentèrent énormément le trésor de Ferdinand le Catholique, et le déterminèrent à régulariser l'action des tribunaux de l'inquisition. Il créa en conséquence un conseil royal de l'inquisition, qu'il appela Conseil de la suprême; Torquemada en fut président de droit, et il lui adjoignit quatre ecclésiastiques pour conseillers; ces derniers n'avaient voix délibérative que dans les questions civiles; les questions religieuses étaient entièrement soumises à la volonté du grand inquisiteur.

Sixte IV donna des bulles d'autorisation pour l'établissement de cette institution, et permit à Torquemada de convoquer une junte de tous les inquisiteurs d'Espagne, qui décrétèrent l'horrible code inquisitorial. Ce monument de la férocité sacerdotale était divisé en vingt-huit articles principaux. Les trois premiers concernaient les règlements à suivre pour l'installation des tribunaux, et les différentes manières de procéder pour obtenir des dénonciations. Le quatrième article interdisait formellement aux juges de donner des absolutions définitives, même lorsque les accusés se convertissaient, afin qu'ils fussent obligés d'acheter des indulgences à la cour de Rome. Par le sixième article, il était spécifié que le nouveau chrétien, quoique réconcilié avec Dieu, se trou-

vait privé de tout emploi honorifique; et il lui était défendu de porter sur ses vêtements ni or, ni argent, ni perles, ni soie, ni laine fine; la cour de Rome pouvait seule vendre des réhabilitations pour ces peines. Les articles septième et huitième imposaient une punition pécuniaire aux accusés qui avaient fait une confession volontaire, et déclaraient leurs biens confisqués au profit du roi. Les articles suivants étaient relatifs aux peines portées contre les accusés convaincus d'hérésie, et la plus légère était la détention perpétuelle dans des cachots affreux. Les douzième et treizième articles autorisaient les inquisiteurs à condamner comme faux pénitents les nouveaux convertis dont ils regardaient la repentance comme simulée. Le quatorzième portait que l'accusé qui persisterait à se dire innocent, serait condamné comme hérétique obstiné, et qu'il serait appliqué à différentes tortures, dont on devait augmenter la violence jusqu'à ce qu'il eût fait l'aveu de son hérésie. Et dès qu'il se sera reconnu coupable, était-il dit, on le fera monter sur le quemadero, qui était l'échafaud où se trouvaient les quatre statues destinées aux condamnés. Ainsi, de toutes manières, innocent ou coupable, on ne pouvait échapper à la justice de ces terribles inquisiteurs.

Deux articles étaient consacrés aux formes de la procédure; il était défendu aux juges de communiquer aux prévenus les témoignages portés contre eux ni même de les confronter avec leurs accusateurs; ils devaient seulement les interroger et recueillir leurs aveux pendant qu'on les appliquait à la question. Le dix-neuvième et le vingtième article condamnaient comme hérétique tout accusé qui ne s'était pas

présenté devant le saint-office après avoir été assigné dans les formes; et ils portaient même que s'il était prouvé par des écrits ou par des témoignages qu'une personne déjà morte eût été entachée d'hérésie, son cadavre devait être exhumé, jugé, condamné et brûlé, et ses biens confisqués, moitié au profit du prince, moitié au profit des inquisiteurs. Les quatre derniers articles étaient relatifs aux procédés que les inquisiteurs devaient observer entre eux et envers leurs subordonnés.

De nombreuses et cruelles additions furent annexées dans la suite à ce code infernal, qui seul suffit pour démontrer cette vérité, que de toutes les religions, celle qui s'est montrée la plus intolérante, la plus cruelle, la plus sanguinaire, c'est la religion chrétienne! Dans tous les siècles passés, chez les peuples les plus barbares, jamais le fanatisme ou la cupidité des prêtres n'a fait immoler autant de victimes humaines que dans le christianisme; et aucune des atrocités dont le souvenir nous a été légué par les historiens de l'antiquité ne peut approcher des horribles supplices inventés par la sainte inquisition ou par les pontifes de Rome.

Pendant que toutes ces choses se passaient en Espagne, le cardinal Bessarion délibérait toujours à Rome, pour savoir s'il se rendrait à la cour de Louis XI, dont la fourberie lui inspirait de justes craintes. Enfin il se décida à partir, sur une lettre qu'il reçut du roi, qui l'invitait à hâter son arrivée à sa cour, et lui promettait de le recevoir comme s'il eût été le pontife lui-même.

« Mais il s'en fallut bien que les choses se passassent ainsi, » dit Brantôme; ce long et magistral personnage, qui portait

» le titre de métropolitain de Nicée et le nom de Bessarion, » commit la faute de se rendre auprès du duc de Bourgogne » avant de se présenter à la cour de Louis XI. Aussi, lors- » qu'il parut devant notre gracieux monarque, celui-ci le prit » par sa longue barbe, en lui disant : Monsieur le révé- » rend, je m'étonne que Charles le Téméraire ne vous ait » pas fait raser, car il sait que je n'aime pas les barbes de » capucin; et sans lui rien dire autre, il lui tourna les ta- » lons et refusa de lui donner audience ni même de recevoir » les dépêches du saint-père. Bessarion en conçut un chagrin » si vif, qu'il en tomba malade d'une fièvre chaude, dont il » mourut à son retour à Rome. »

La légation d'Allemagne n'eut pas un meilleur succès. Les peuples, fatigués de payer les décimes d'une prétendue croisade contre les Turcs, qui n'était en réalité qu'une croisade apostolique contre leur argent, refusèrent dans la plupart des villes de recevoir les délégués du saint-siége. En Angleterre on s'opposa également à la levée du denier de saint Pierre, et les évêques se montrèrent parmi ceux qui étaient le plus opposés aux exactions de la cour de Rome. Stilington, prélat de Bath, fit même enfermer dans un cachot de son abbaye le protonotaire Prosper, qui voulait passer outre et lever des décimes sur les Églises de son diocèse.

Sa Sainteté fut plus heureuse en Écosse que dans la Grande-Bretagne, grâce à la protection que trouvèrent les collecteurs romains auprès de Graan, le nouvel évêque de Saint-André. Aussi, pour reconnaître ses services, s'empressa-t-elle de le nommer primat du royaume, avec le titre de légat perpétuel.

Cette nouvelle marque de faveur augmenta le zèle du prélat pour la cour de Rome, et il se mit lui-même à la tête des exacteurs pour régulariser la perception de l'impôt de la croisade. Un cri général d'indignation s'éleva de toutes les parties du royaume, et Jacques III, qui régnait alors, se vit obligé de le suspendre de ses fonctions. Graan, sans s'inquiéter des ordres de son souverain, se rendit immédiatement à Édimbourg, et produisit devant les états assemblés les bulles en vertu desquelles Sixte IV l'autorisait à percevoir les dîmes sur l'Écosse et lui donnait pleins pouvoirs d'anathématiser tous ceux qui s'opposeraient à l'exercice de l'autorité discrétionnaire du légat.

Jacques, craignant d'exciter des troubles, feignit de se soumettre aux ordres du pontife, et permit au métropolitain de Saint-André de piller ses sujets. Mais ce ne fut pas pour longtemps; le roi, furieux de n'avoir aucune part dans ces dilapidations, résolut de supplanter le prélat auprès du saint-père; et il envoya des ambassadeurs à Rome pour obtenir, moyennant une forte somme, des bulles apostoliques et l'autorisation de décréter le légat de prise de corps, de le dépouiller de son archevêché, de confisquer ses biens et même de le faire décapiter. Comme les sommes offertes par Jacques III étaient considérables et dépassaient de beaucoup celles que lui promettait le primat, sa Sainteté donna l'autorisation qu'on lui demandait, et l'infortuné métropolitain fut plongé dans un cachot, où il mourut de misère.

Henri de Sponde fait remarquer que ce fut une heureuse affaire pour la couronne d'Écosse, attendu que depuis ce moment, et grâce au pouvoir que lui avait concédé le pape,

Jacques III put nommer aux évêchés et aux abbayes de son royaume, et les donner à ses favoris. Malgré l'extrême habileté qu'il déployait dans l'art d'extorquer l'argent des fidèles, le saint-père se trouvait toujours au dépourvu, par suite des prodigalités de ses bâtards et de ses sœurs, qui engloutissaient les décimes de la croisade, les recettes des indulgences, les ventes de bénéfices et même les taxes des absolutions. Sixte se trouvant à bout de ses ressources, imagina d'exhumer un décret de Paul II, qui réduisait à vingt-cinq ans la période qui séparait les jubilés, et que cet abominable pape avait promulgué dans l'espoir d'en tirer pour son propre compte d'énormes bénéfices. Comme la mort était venue le frapper dans l'intervalle, il se trouvait avoir travaillé pour son successeur : celui-ci en fit l'objet d'un nouveau décret, et il fixa définitivement les époques des jubilés à chaque quart de siècle.

En conséquence, des circulaires furent adressées à tous les souverains de l'Europe, pour leur annoncer que cette solennité rémunératrice serait célébrée à Rome l'année 1475, dans laquelle on entrait; et la superstition était encore si grande à cette époque, qu'en dépit des guerres qui désolaient la France, l'Angleterre, l'Espagne, la Hongrie et la Pologne, un nombre considérable de pèlerins de ces différents royaumes se rendirent dans la ville sainte pour faire leurs dévotions aux tombeaux des apôtres, et afin de gagner les indulgences promises par le pape. Ceux que des empêchements légitimes retenaient dans leurs provinces furent rançonnés par des légions de moines qui portaient le titre de collecteurs du saint-siége.

Tous les rois ou princes chrétiens envoyèrent à Rome de

riches présents et des ambassades solennelles pour mériter l'absolution de leurs péchés. Ferdinand, roi de Naples, le roi de Bosnie et sa femme, ainsi que Charlotte, reine de Chypre, vinrent à la cour du pontife couverts du manteau des pèlerins, les uns pour demander le pardon de leurs crimes, les autres pour faire pénitence de leurs amours; Louis XI lui-même, malgré sa haine pour le saint-siége, envoya acheter des indulgences et des reliques à Rome; mais dès que l'année du jubilé fut expirée, il recommença la guerre contre sa Sainteté, et publia un décret où il était dit, qu'en vertu des canons du concile de Constance, qui reconnaissaient aux rois le droit de convoquer des conciles nationaux, il enjoignait aux prélats français qui étaient hors du royaume de se rendre immédiatement à leurs siéges respectifs, et de se disposer à venir au synode, qu'il convoquait à un délai de six mois, pour régler les affaires ecclésiastiques de ses états. Il ordonnait en outre aux prêtres qui venaient de Rome de soumettre à l'inspection de ses officiers, placés sur la frontière, les lettres, les bulles et les autres papiers dont ils seraient chargés, pour éviter qu'ils n'apportassent quelques bulles apostoliques qui fussent préjudiciables aux libertés de l'Église gallicane; enfin il fit défense, sous la menace des peines les plus graves, au clergé régulier et séculier d'assister à aucune assemblée hors du royaume, sans une autorisation formelle et écrite de sa main.

L'Italie était alors travaillée par des idées d'émancipation que propageaient des hommes courageux qui ne désespérant point du salut des peuples, voulaient renverser la tyrannie. De ce nombre étaient trois jeunes Milanais, Olgiati,

Lampugnani et Visconti, qui poignardèrent bravement Galéas Sforza, l'oppresseur de leur patrie, à la face du soleil et au milieu d'une fête solennelle. « C'était un cruel tyran que » Galéas Sforza, dit la chronique italienne, à en juger par un » de ses divertissements favoris, qui était de faire enterrer » ses victimes toutes vivantes, la tête hors du sol, et de pro- » longer leur agonie en les nourrissant d'excréments hu- » mains. Heureusement il se trouva trois jeunes hommes qui » se dévouèrent pour le salut de tous, et délivrèrent la terre » de ce monstre. »

Voici comment ils exécutèrent leur sublime projet : Le lendemain de Noël de l'année 1478, Galéas était sorti de son palais pour se rendre à la basilique de Saint-Ambroise et faire ses dévotions ; il assistait à la messe entre l'ambassadeur de Ferrare et celui de Mantoue. Au milieu même de la cérémonie, Jean-André Lampugnani accourut avec ses deux amis, écarta la foule de courtisans qui entouraient le prince, en criant qu'il avait à lui remettre une dépêche pressée ; quand il fut près de lui, il porta sa main gauche à sa toque, mit un genou en terre comme s'il eût voulu lui présenter une requête, et en même temps de la main droite il le frappa au ventre de bas en haut avec un poignard qu'il tenait caché dans sa manche; Olgiati le frappa à la gorge et à la poitrine, Visconti à l'épaule et au milieu du dos; et tout cela fut si rapide, que Sforza tomba entre les bras des deux ambassadeurs qui étaient à ses côtés, sans qu'ils pussent se rendre compte de ce qui s'était passé. Mais les courtisans, qui avaient eu le temps de se remettre de leur première surprise, s'aperçurent bien que le duc avait été assassiné; les uns prirent la

fuite, les autres tirèrent leurs épées et se mirent à la poursuite des conjurés. Lampugnani, en voulant sortir de l'église, se jeta malencontreusement dans un groupe de femmes qui étaient à genoux; leurs habits s'engagèrent dans ses éperons, il tomba à terre et fut atteint par un des écuyers de Galéas, qui le cloua sur place. Visconti fut arrêté un peu plus loin, et fut également tué par les gardes. Olgiati seul était parvenu à s'échapper : mais sa fuite ne fit que retarder l'horrible supplice que lui préparaient les séides de Louis Sforce, frère du tyran.

Ce courageux jeune homme nous a laissé une relation touchante de cet épouvantable drame, dont il est à la fois l'historien et le héros. « Je n'avais pas osé me présenter chez » mon père, dit-il, pour ne pas le compromettre, et je » m'étais retiré chez un ami. Malheureusement, le matin » même du jour que j'avais fixé pour faire une tentative en » faveur de la liberté, j'entendis les vociférations de la sol- » datesque qui traînait dans la boue le corps de Lampugnani, » et qui s'approchait de ma retraite. Je compris alors que » j'avais été vendu; cependant je n'eus pas la force de fuir, » l'horreur dont je fus saisi glaça mon sang dans mes veines » et me priva de la faculté de voir et d'entendre. » Là s'arrête le récit d'Olgiati. « Les soldats, ajoute la chronique, ces » ennemis naturels des peuples, saisirent le courageux apôtre » de la liberté et le traînèrent par les cheveux jusqu'au palais » des inquisiteurs, en l'accablant de coups et d'insultes. »

Olgiati fut condamné à être tenaillé avec des pinces ardentes et coupé vivant en morceaux. Au milieu de ces tortures atroces, les prêtres, qui remplissaient les fonctions de

bourreaux, l'exhortaient à se repentir et à demander pardon à Dieu de son crime.

« Non, jamais, répondait-il, suppôts des tyrans; je ne me » repens point; si Dieu m'avait donné dix vies au lieu d'une, » j'en disposerais de la même manière, dussé-je périr dix » fois dans les mêmes tourments! » Lorsqu'on en vint à lui arracher la peau du crâne et de la figure, il poussa un cri de douleur. « Tu implores donc miséricorde? cria un des » prêtres. — Non, reprit le martyr, je demande seulement » qu'on laisse à ce misérable corps assez de force pour que » je puisse crier sur l'échafaud : Meurent les rois! vive la » liberté! »

Ainsi périt Olgiati, à l'âge de vingt-deux ans, victime de son amour pour la patrie! Puisse sa noble action trouver des imitateurs, et puisse le sort de Galéas faire trembler les despotes sur leurs trônes!

Comme Louis XI trouvait son intérêt à fomenter des désordres en Italie, il ne se faisait pas faute d'encourager les rébellions; ainsi il envoya Philippe de Comines avec un corps de troupes pour soutenir les Florentins, qui s'étaient déclarés en révolte ouverte contre le saint-siége; et il en vint même à faire signifier à sa Sainteté, par l'organe de son ambassadeur Guy d'Arpajon, vicomte de Lautrec, qu'elle eût à lever l'excommunication prononcée contre les Florentins, et à convoquer un concile général, si elle ne voulait se trouver en guerre avec la France.

Sur le refus de Sixte IV d'accéder aux désirs du roi, l'ambassadeur déclara alors, en présence de toute la cour romaine, que Louis XI allait assembler un synode national

pour rétablir officiellement la pragmatique sanction, et il enjoignit aux cardinaux français ainsi qu'aux métropolitains de rentrer immédiatement dans leur patrie.

Ferdinand chercha à intervenir entre Sixte IV et la sérénissime république; mais l'intraitable pontife ne voulut accorder que des conditions humiliantes pour Florence, et ses efforts pour arrêter la guerre furent inutiles. Pendant que l'Italie était en feu et que les peuples s'entr'égorgeaient pour soutenir les querelles du pape et pour asservir une république florissante à son infâme neveu, Sixte IV continuait le cours de ses spoliations. Ainsi il vendait l'évêché d'Aragon à Ferdinand, et donnait le gouvernement de cette Église à un bâtard de six ans, fils du roi de Naples et d'une prostituée espagnole; ainsi il vendait une dispense de mariage au vieux roi de Portugal, Alphonse V, pour qu'il pût épouser la princesse Jeanne, sa proche parente, et presque immédiatement après l'expédition de cette bulle sacrilége qui autorisait un inceste, il la révoquait, parce que Ferdinand de Naples lui donnait le double de la somme pour empêcher cette alliance. Enfin, d'après le témoignage d'un historien contemporain, il demeura prouvé qu'il avait voulu traiter avec les Turcs et leur vendre l'Italie; mais que Mohammed II ayant rejeté ses offres, il s'était vu obligé de faire la paix avec les Florentins, qui avaient déjà remporté plusieurs avantages sur les troupes du saint-siége.

Néanmoins les musulmans n'avaient pas renoncé à leur projet de s'emparer de l'Italie inférieure; et quoique forcés de lever le siége de Rhodes, ils s'étaient rabattus sur Otrante, qui était tombée en leur puissance après une résistance éner-

que. De cette ville, le bacha Achmet put impunément faire s courses sur toutes les côtes de l'Adriatique, et il poussa ême jusqu'à l'église de Notre-Dame de Lorette, dont les mmenses richesses étaient un objet de convoitise pour ce écréant. Naples, Venise, Florence et Rome réunirent ıfin des troupes pour repousser ces redoutables ennemis et s chasser de l'Italie; ils n'eurent pas du reste beaucoup de ine à exécuter leurs projets; car au moment où les armées nfédérées se mettaient en marche, on apprit la nouvelle ıe Mohammed II venait de mourir, et que les musulmans aient abandonné Otrante pour se mêler aux dissensions nglantes qui avaient éclaté entre les fils du kalife.

Sa Sainteté profita de ce répit pour renouveler les guerres testines en Italie; elle fulmina des anathèmes terribles ntre les Vénitiens et contre les Florentins, et ordonna aux inces italiens de se croiser contre ces deux républiques, us le prétexte qu'elles devenaient trop puissantes et qu'elles enaçaient de détruire l'équilibre qui était la garantie de existence de chaque principauté. « Pendant ces guerres d'extermination, dit Varillas, les neveux des pontifes s'emparèrent de nombreux domaines, et il ne restait plus à Jérôme de Riario pour achever la conquête de Florence, qu'à mettre le pied dans l'Umbrie, d'où il lui était facile de s'étendre dans la Romagne et dans la Toscane, lorsque fort heureusement l'argent vint à manquer au saint-père. Pour s'en procurer, Sixte mit en vente les offices de la chancellerie et de la cour apostolique; il augmenta le nombre des emplois, et créa cinq colléges pour les expéditions des affaires de la daterie. Comme il ne trouvait pas d'acheteurs

» pour ces charges, il doubla les anciens impôts, en établit
» de nouveaux, et décréta une levée extraordinaire de dé-
» cimes, sous prétexte d'une croisade contre les Turcs. »

Tous ces moyens, qui autrefois lui avaient si bien réussi, ne produisirent que peu d'argent, et après trois années d'incendies, de pillages et de massacres, il fut obligé de demander la paix à Florence et de renoncer à mettre une couronne sur la tête de son bâtard. Le saint-père en conçut un chagrin si violent, qu'il tomba malade et mourut le 13 août 1484.

Un fait assez singulier, qui précéda de peu de jours la mort de Sixte, est raconté par un historien. « Le pape apprit un
» matin que deux soldats devaient se battre à mort hors
» des portes de Rome ; il les fit arrêter et commanda qu'on
» les amenât sur la place de Saint-Pierre, afin d'y vider leur
» querelle sous ses yeux. Au moment où le pape parut à son
» balcon, ceux-ci tirèrent leurs épées, s'agenouillèrent pour
» recevoir sa bénédiction, et commencèrent une lutte achar-
» née. Sixte les regardait faire, et applaudissait lorsque ces
» malheureux se portaient de beaux coups ; il resta jusqu'à
» ce que tous deux tombèrent, l'un tué roide sur la place et
» l'autre blessé mortellement. »

Quelques auteurs catholiques ont affirmé que Sixte IV s'était montré généreux protecteur des lettres, parce qu'il avait enrichi la bibliothèque du Vatican de manuscrits précieux et rares que les Grecs fugitifs lui vendirent à vil prix. « Afin de mieux apprécier la protection qu'il accordait aux
» écrivains, il suffit, dit Bayle, de rapporter que le pauvre
» Théodore de Gaza, qui avait passé sa vie entière à traduire
» la Zoologie d'Aristote, lui en présenta un exemplaire enri-

» chi d'ornements d'or et orné de pierreries. Sixte le reçut » et lui demanda ce que pouvait valoir la reliure; l'auteur lui » en ayant déclaré le prix, il le lui fit remettre, sans ajouter » ni denier ni maille. Théodore de Gaza jeta dans le Tibre » l'argent du saint-père et se laissa mourir de faim. »

Par compensation, si le pontife n'était pas plus généreux pour les gens de lettres, il se montrait l'ardent protecteur des prostituées de Rome, et Corneille Agrippa raconte très-gravement que sa Sainteté fonda plusieurs nobles lupanars qui étaient sous sa protection, et où chaque fille publique était taxée à un jules d'or par semaine. « Cet impôt rapportait plus » de vingt mille ducats par année, ajoute l'historien; les » prostituées étaient placées dans ces repaires de dépravation » par les prélats de la cour apostolique, qui prélevaient en- » core un droit fixe sur leurs produits; et c'était un usage si » universellement admis à cette époque, que j'ai souvent en- » tendu des évêques faire le compte de leurs revenus et dire : » J'ai deux bénéfices qui me valent trois mille ducats par an, » une cure qui m'en donne cinq cents, un prieuré qui m'en » vaut trois cents, et cinq putains dans les lupanars du pape » qui m'en rapportent deux cent cinquante. »

Mais ce qui dépasse toute croyance, c'est un fait consigné dans toutes les histoires du temps : l'infâme pontife permit à Pierre, cardinal et patriarche de Constantinople; à Jérôme, son frère, et au cardinal de Sainte-Luce, d'exercer l'acte de sodomie pendant les mois de juin, de juillet et d'août; et de sa main il écrivit au bas de la requête qui lui était présentée : « Soit fait ainsi qu'il est requis! »

INNOCENT VIII,

MAXIMILIEN,
empereur d'Allemagne.

221e PAPE.

CHARLES VIII,
roi de France.

Troubles à Rome après la mort du pape. — Élection d'Innocent VIII. — Son origine. — Commencements de son pontificat. — Innocent renouvelle l'exploitation de la croisade contre les Turcs. — Guerres entre le saint-siége et le roi de Naples. — Il lance une bulle d'excommunication contre Ferdinand. — Affaires d'Angleterre. — Innocent confirme le mariage de Henri VII avec Élisabeth d'York et déclare légitime la succession de la maison de Lancastre au trône d'Angleterre. — Innocent conclut la paix avec Venise. — Le saint-père fait assassiner Bucolini. — Persécutions entre les Vaudois. — Le pape excommunie pour la seconde fois Ferdinand de Naples. — Opposition du parlement de Paris à la levée des décimes. — Traité entre le pape et le sultan Bajazet. — Le prince Zizim, frère de Bajazet, se réfugie à la cour pontificale. — Innocent entame des négociations avec le sultan et se charge d'empoisonner Zizim. — Paix entre les cours de Rome et de Naples. — Mort d'Innocent VIII.

L'historien des conclaves raconte sur la mort de Sixte IV des particularités fort remarquables. Il prétend que son cadavre était devenu si noir qu'on ne pouvait le regarder sans horreur, et qu'il répandait une puanteur insupportable dans la basilique de Saint-Pierre, où il se trouvait exposé suivant

la coutume, à ce point que personne, ni prêtre ni moine, ne voulut rester pour prier auprès du corps.

Dès que la nouvelle de sa mort fut connue, le peuple se porta en foule au palais de Jérôme de Riario, afin d'assouvir sur le bâtard la haine qu'il avait pour le pape; mais Jérôme s'était déjà enfui de la ville sainte avec ses pierreries et tout ce qu'il avait pu emporter de ses richesses. Sa magnifique demeure fut mise au pillage; les colonnes de porphyre et les statues de marbre, qui étaient autant de chefs-d'œuvre de la statuaire, furent brisées à coups de marteau; on déracina même les arbres séculaires qui ombrageaient ses splendides jardins. On courut ensuite à son château du Jubilé, ainsi nommé parce qu'il avait été acheté avec les offrandes des pèlerins au dernier jubilé; toutes ses fermes furent ravagées et livrées aux flammes; et les greniers de Sainte-Marie la Neuve, qui lui appartenaient, furent entièrement vidés, et les provisions de grains qu'ils renfermaient distribuées aux pauvres. Ces actes de justice terminés, la tranquillité se rétablit dans la ville, et les cardinaux purent former le conclave.

Sur vingt-six suffrages, le cardinal de Saint-Marc en obtint seize le soir même de la réunion des électeurs. Alors le cardinal de Saint-Pierre aux Liens lui offrit de lui apporter trois voix, s'il voulait lui donner un palais qu'il possédait près du château Saint-Ange : le marché n'ayant pu se conclure, celui-ci en conçut un violent dépit, et cabala pendant la nuit avec le vice-chancelier en faveur de Cibo, cardinal de Melfe. Ils éveillèrent successivement les prélats qui s'étaient retirés dans leurs cellules; ils proposèrent à Savelli de leur vendre

sa voix, moyennant le château de Monticelli et la promesse de la légation de Bologne; ils offrirent à Colonna le château de Cépérani avec la légation du patrimoine de Saint-Pierre, une rente de vingt-cinq mille ducats, et l'engagement de lui donner encore un bénéfice de sept mille ducats de rente; ils signèrent au cardinal des Ursins une vente en bonne forme du château de Serveterre, et un traité qui lui assurait la légation de la marche d'Ancône, ainsi que les titres d'intendant général du palais et de trésorier du saint-siége; ils promirent à Martinusius le château Capranique et l'évêché d'Avignon; ils abandonnèrent au fils du roi d'Aragon, en toute propriété, la ville de Pontecorvo; ils garantirent au cardinal de Parme la jouissance du palais de Saint-Laurent in Lucina, avec les revenus qui y étaient attachés; ils promirent au cardinal de Milan de le nommer archiprêtre de Saint-Jean de Latran et de lui donner la légation d'Avignon; enfin, le cardinal de Saint-Pierre aux Liens se réserva pour lui-même le domaine de Fano avec cinq terres voisines, et le grade de généralissime des armées du saint-siége.

De cette manière le cardinal de Melfe réunit la majorité des suffrages, et fut proclamé pape sous le nom d'Innocent VIII.

Jean-Baptiste Cibo était né à Gênes, de parents grecs qui l'avaient placé, dès son enfance, dans la maison du roi de Sicile. Comme le jeune Cibo était doué d'une très-belle figure, les gens d'Alphonse l'avaient promptement initié à d'affreuses débauches. Plus tard il était passé au service du cardinal Philippe Calendrin, qui en avait fait son mignon; et, grâces à l'appui de ce nouveau protecteur, il s'était

élevé peu à peu aux plus hautes dignités ecclésiastiques.

Innocent VIII avait seize bâtards lorsqu'il parvint au souverain pontificat. A l'exemple de son prédécesseur, son premier soin, aussitôt qu'il eut été installé au Vatican, fut de pourvoir sa lignée de bénéfices, d'évêchés et de principautés : aux uns, il donna des duchés, des comtés; aux autres, des provinces entières; il voulut même s'emparer d'une partie de l'Abruzze, dépendante du royaume de Naples, pour son bâtard François. Cette inconcevable prétention du saint-siége irrita Ferdinand, qui réclama d'abord en termes respectueux contre cette mesure; mais ensuite, lorsque le pape lui eut fait répondre insolemment par ses ambassadeurs, qu'un souverain avait toujours le droit de disposer de ses états malgré son feudataire, le roi de Naples leva des troupes, et déclara qu'il repousserait à main armée les envahissements du saint-siége. En effet, il se mit à guerroyer tous les seigneurs soupçonnés d'intelligences avec la cour de Rome; il défendit immédiatement à ses sujets de payer les tributs qu'il avait consentis lors de l'investiture de son royaume.

Comme il fallait au nouveau pontife des sommes considérables pour soutenir cette guerre, il chercha à s'en procurer en suivant la route tracée par son prédécesseur. Il multiplia les emplois ecclésiastiques et les adjugea au plus offrant; il ajouta vingt-six secrétaires à ceux que Sixte avait déjà créés, et cinquante-deux scelleurs de bulles; il exploita également les décimes de la croisade contre les Turcs, et ses nombreux légats imposèrent encore une fois les juifs et les chrétiens, les uns au trentième de leurs biens meubles et immeubles, et les autres au vingtième.

En France, on réclama avec force contre les exactions des agents du saint-siége; et les états généraux s'étant assemblés à Tours, Jean de Retz, chanoine de Notre-Dame de Paris, au nom du clergé, supplia le roi Charles VIII, qui venait de succéder à Louis XI, de prendre pitié de l'Église gallicane, et de la garantir des atteintes des vautours romains. Le tiers-état s'éleva également contre les énormes transports d'argent que les légats du saint-siége envoyaient hors du royaume, et adressa même à ce sujet d'énergiques réclamations. Mais les prières du peuple ainsi que les représentations des prélats furent inutiles; Charles, qui avait des projets sur la conquête de l'Italie, et qui voulait se ménager l'alliance du saint-père, écouta de préférence les réclamations que la cour pontificale lui adressait, relativement au refus qu'avaient fait les magistrats de la Provence de payer les décimes de la croisade. Toutefois, ce bon accord fut de courte durée; et le traité de paix que venait de conclure le pape avec le roi de Naples apporta du refroidissement dans les relations diplomatiques de Charles et d'Innocent, quoique sa Sainteté eût bien spécifié dans son traité, qu'elle se réservait la faculté de fournir des vivres, et de livrer passage aux Français lorsqu'ils voudraient recouvrer le royaume de Naples.

Cette paix honteuse, consentie seulement par Ferdinand pour gagner du temps, et pour se remettre des défaites qu'il avait éprouvées, augmenta encore la haine implacable qu'il portait au pape; aussi chercha-t-il tous les moyens de le renverser de la chaire pontificale. A cet effet ses agents semaient des divisions dans Rome, employant tour à tour l'or, les promesses et les menaces, pour faire entrer les cardinaux

dans son parti, et répandant en Italie des écrits qui mettaient à nu toutes les turpitudes du saint-père. Ferdinand s'était même allié secrètement avec les Florentins, avec le duc de Milan et avec plusieurs princes ennemis d'Innocent; enfin lorsqu'il jugea qu'il était en position de reprendre l'offensive, il déclara nettement au pape qu'il n'avait jamais eu l'intention de remplir les conditions du traité conclu avec la cour apostolique, et il chassa les collecteurs romains qui se trouvaient dans son royaume. Innocent lança aussitôt contre lui une bulle d'excommunication; il le déposa du trône, comme bâtard et usurpateur, et donna la couronne de Naples au roi de France, comme au seul légitime souverain. Ferdinand, pour soutenir la lutte avec le pape, avait eu le soin de se réconcilier avec les grands de son royaume, et avait même rendu la liberté au comte et à la comtesse de Montfort; de plus, il avait entretenu des semences de rébellion dans les états du pape, afin qu'ayant de l'occupation dans Rome, son ennemi ne pût diriger toutes ses forces contre la Campanie. En outre, à son instigation, son gendre Matthias, roi de Hongrie, envoya sommer sa Sainteté de révoquer les censures injustes qu'elle avait prononcées contre Ferdinand; et sur son refus d'obéir, Matthias fit immédiatement arrêter, comme coupables du crime de lèse-majesté, les prélats de son royaume qui étaient soupçonnés de favoriser la politique de la cour de Rome.

Pendant que le saint-père travaillait à renverser le roi de Naples, qu'il appelait usurpateur, par une contradiction qui n'a rien de surprenant pour ceux qui connaissent les rouages politiques de la cour de Rome, il confirmait au duc de Lan-

castre, vainqueur de Richard III, la possession du trône que ce prince s'était assuré par son mariage avec Élisabeth d'York, fille d'Édouard IV. Des présents et de l'or avaient décidé le pape à légitimer cette usurpation, et à autoriser un mariage regardé comme incestueux par l'Église, vu le degré de parenté des deux époux.

Sa Sainteté déclara que par la plénitude de son pouvoir apostolique elle régularisait tout ce qui pouvait être entaché d'irrégularité dans la nouvelle dynastie, et qu'elle rendait légitimes tous les enfants nés ou à naître de cette union. Elle enjoignait à tous les citoyens de la Grande-Bretagne d'obéir à leur nouveau souverain, sous peine d'anathème, et comblait de bénédictions ceux qui l'assisteraient contre ses ennemis.

Après avoir expédié les bulles sollicitées par les ambassadeurs de Henri VII, le saint-père recommença la guerre contre Ferdinand, afin d'assurer une partie des états de ce prince à son bâtard François. Pour atteindre plus facilement son but, il chercha d'abord à rétablir la paix dans l'Italie supérieure, en faisant lui-même avec les Vénitiens une alliance offensive et défensive pour vingt-cinq années; et il ménagea également un accord entre Venise et le duc d'Autriche. Il fut moins heureux dans ses négociations avec un chef d'aventuriers nommé Bucolini : ce seigneur, après avoir ravagé une partie de la Romagne à la tête de quelques bandits, s'était établi dans la ville d'Osimo, place importante de la marche d'Ancône, d'où il faisait des courses fréquentes sur les états romains. Le saint-père savait que Bucolini était lié avec Bajazet, et qu'il avait promis à ce sultan

de lui soumettre le littoral de l'Adriatique, et même de conquérir l'Italie, s'il pouvait faire débarquer dix mille Turcs sur les côtes de la Romagne, projet qui inquiétait sérieusement la cour de Rome. Afin d'en empêcher la réalisation, Innocent se détermina à faire investir la retraite de ce forban par le général Jacques Trivulce et par le cardinal Julien. Ceux-ci vinrent attaquer Osimo à la tête de douze mille cavaliers, auxquels Louis Sforce et le cardinal la Balue avaient joint huit mille hommes de pied; mais l'habileté et le courage de la garnison surent triompher des assaillants, et après sept mois de combats, les généraux du pape se trouvèrent forcés de lever honteusement le siége. Innocent, qui n'était jamais en peine de prendre un parti, écrivit à ses lieutenants que s'il était impossible de vaincre l'ennemi, il fallait l'acheter, et qu'il saurait bien faire rendre l'argent qu'on aurait donné, dès que les bandits seraient hors de la place.

Des pourparlers eurent lieu alors entre les assiégeants et Bucolini; l'évêque d'Arezzo lui offrit sept mille écus d'or pour la reddition d'Osimo et pour la rupture de son traité avec Bajazet. L'imprudent accepta le marché, sortit de la ville, licencia ses soldats, et se retira à Milan avec l'argent du saint-père. Deux jours après son arrivée, on le trouva pendu à sa croisée; on fit courir le bruit que lui-même avait attenté à ses jours : la vérité est que, pendant la nuit, une prostituée, aidée par des sbires, l'avait étranglé pour faire recouvrer à sa Sainteté les sept mille écus d'or qu'elle avait donnés.

A tous ses vices, Innocent joignait un naturel sanguinaire et une férocité qui se révélaient jusque dans les brefs qu'il adressait à l'évêque de Brescia et à l'inquisiteur de Lom-

bardie, afin de les engager à poursuivre les hérétiques et à publier la croisade contre les Vaudois de la vallée de Loyse.

Voici en quels termes Perrin raconte cette persécution : « Albert, archidiacre de Crémone, ayant été envoyé en France » par Innocent VIII pour exterminer les Vaudois, obtint » du roi l'autorisation de procéder contre eux sans formes » judiciaires, et seulement avec l'assistance de Jacques de » Lapalu, lieutenant du roi, et du conseiller maître Jean » Rabot. Ces trois scélérats, le légat, le lieutenant du roi et » le conseiller, se rendirent au val de Loyse à la tête d'une » bande de farouches soldats pour en exterminer les habi- » tants; mais ils n'y trouvèrent personne : à leur approche, » les malheureux hérétiques s'étaient enfuis avec leurs en- » fants dans les montagnes qui couronnent cette vallée fer- » tile, et s'étaient blottis au fond des nombreuses cavernes » naturelles qui se rencontrent fréquemment sur ces som- » mets à pic. Alors l'archidiacre et ses deux acolytes se mi- » rent à leur poursuite, comme ils eussent fait pour une » chasse au renard; et chaque fois qu'ils découvraient une » cavité souterraine dans laquelle se cachaient les infor- » tunés Vaudois, ils en fermaient l'entrée avec des fascines » de paille ou de bois sec et y faisaient mettre le feu. De » cette manière les malheureux étaient asphyxiés par la » fumée, ou s'ils essayaient de sortir de ces cavernes qui » devaient leur servir de tombes, ils étaient reçus à coups de » piques par les soldats, et repoussés dans les flammes.

» La terreur qu'inspirait ce supplice devint telle, que la » plupart des Vaudois qui avaient jusque-là échappé aux » recherches des envoyés du pape, s'entre-tuèrent d'eux-

» mêmes ou se jetèrent dans les abîmes de la montagne pour » éviter d'être rôtis vivants. Quand les bourreaux n'avaient » pas de bois pour enfumer les victimes de cette horrible » chasse, ils se contentaient de fermer l'entrée des cavernes » avec des quartiers de rochers, ou de murer les citernes; » de sorte que plus tard, après le départ du légat, lorsqu'on » fit des fouilles dans les montagnes, on trouva plus de huit » cents cadavres de petits enfants étouffés dans leurs ber- » ceaux ou dans les bras de leurs mères, mortes comme eux » par le feu ou par la faim.

» Les bourreaux firent si bien la besogne, que de six » mille Vaudois qui peuplaient cette vallée fertile, il n'en » resta pas six cents pour pleurer sur la mort de leurs frères. » Tous les biens de ces malheureux furent partagés entre » Jacques de Lapalu, l'archiprêtre de Crémone, et maître » Jean Rabot; en outre, chacun d'eux reçut des marques de » la munificence du souverain, et le légat obtint même du » pape Innocent la dignité d'évêque, comme récompense de » ce qu'il avait rempli ses intentions avec vigueur et énergie. »

Quoique occupée de persécutions contre les hérétiques, sa Sainteté n'en poursuivait pas moins la guerre contre le roi de Naples; et pour venir plus facilement à bout de ses desseins, elle avait organisé une vaste conspiration dans les états de Ferdinand. Malheureusement pour le pape, un traître découvrit le complot; et tous les prélats napolitains qui avaient trempé dans la conjuration furent massacrés dans un festin auquel le prince les avait conviés. Ferdinand fit jeter les cadavres dans la mer pour cacher leur mort; et afin d'éviter une révolte du peuple, ses agents répandirent le bruit



qu'ils étaient seulement prisonniers dans une forteresse. D'abord, sur la nouvelle de cette arrestation, le pape réclama hautement au prince la mise en liberté des ecclésiastiques; et sur son refus de se soumettre à ses injonctions, il l'excommunia pour la deuxième fois; ensuite, lorsqu'il connut toute la vérité et qu'il fut assuré du massacre des évêques de sa faction, il ne garda plus de mesures dans ses violences; il appela sur la tête de l'usurpateur toutes les malédictions divines; il publia une croisade contre lui, et envoya supplier Charles VIII de hâter son passage en Italie, pour venir le venger de son implacable ennemi.

Comme le roi de France était déjà en guerre avec l'empereur Maximilien, et se trouvait ainsi dans l'impossibilité de disposer de ses troupes pour seconder les projets du saint-siége, Innocent, qui dans toute autre circonstance aurait entretenu la division de ces princes, s'interposa entre les deux parties belligérantes et leur fit signer une suspension d'hostilités. D'un autre côté, le saint-père sollicita le secours des armes de Ferdinand et d'Isabelle; mais ce fut sans résultats favorables. Ces deux souverains prétextèrent que leurs guerres avec les Maures ne leur permettaient point d'affaiblir leurs armées. Innocent ne fut pas plus heureux dans la levée extraordinaire de décimes qu'il avait ordonnée en France; le parlement de Paris s'opposa courageusement à la perception de cet impôt, et représenta avec fermeté à Charles VIII, qu'il était odieux et impolitique de permettre que le clergé romain s'emparât de toutes les richesses du pays pour les exporter en Italie. Force fut au souverain d'écouter ces remontrances; l'argent n'alla pas à Rome, mais les peuples

n'y gagnèrent rien; Charles fit continuer les levées des décimes et se les appropria, afin, disait-il ironiquement, de montrer sa déférence à messieurs du parlement, qui ne voulaient pas que le numéraire sortît du royaume.

Les affaires du saint-père prenaient une assez mauvaise tournure, et il songeait déjà à se réconcilier avec le roi de Naples, lorsque survint un événement qui fit pencher la balance en sa faveur et augmenta considérablement son influence en Europe. Comme nous l'avons vu, après la mort de Mohammed II, ses deux fils Bajazet et Zizim s'étaient disputé le trône des kalifes et avaient fait couler des fleuves de sang; enfin Zizim avait été vaincu et forcé de se réfugier en Égypte, d'où il était passé à Rhodes et ensuite en France. Plus tard, le grand maître de Rhodes, vendu à la cour de Rome, lui persuada qu'il serait plus en sûreté en Italie que dans les états de Charles VIII, et il le détermina à se mettre sous la protection d'Innocent VIII.

Zizim vint en effet dans la ville apostolique, accompagné du grand prieur de l'ordre des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem; il fut présenté à sa Sainteté en consistoire public, où, suivant l'usage, le maître des cérémonies le fit avertir par l'interprète qu'il eût à donner le salut au pontife en lui baisant les pieds; ce que le prince musulman refusa de faire, jurant, par la barbe de Mohammed, qu'il ne toucherait point un aussi sale magot. Le drogman ne jugea pas prudent de traduire l'imprécation de Zizim; il annonça seulement que le jeune prince demandait à être dispensé du cérémonial avilissant du baisement des pieds. Innocent passa sur cette formalité, et sa joie d'avoir en son pouvoir le prince musulman

était si grande, qu'il lui promit tout ce qu'il demanda, et qu'il s'engagea même, par un serment solennel, à le rétablir sur le trône de Constantinople.

Innocent avait bien compris tout le parti qu'il pouvait tirer de son prisonnier : d'abord il s'en servit pour extorquer à Bajazet un tribut annuel, en le menaçant de soulever l'Occident en faveur de son frère, et il l'obligea à conclure un traité par lequel la sublime Porte était tenue de fournir des troupes au pape toutes les fois qu'elle en serait requise; ensuite il prit le prétexte d'une croisade contre les Turcs, pour arracher aux peuples de nouveaux subsides; et pendant que ses émissaires entamaient des négociations avec le sultan pour lui vendre la paix, il envoyait dans toutes les cours de l'Europe des légats chargés d'annoncer aux rois et aux républiques la convocation d'un concile général à Rome, pour le jour de l'Annonciation de la Vierge de l'année 1489.

De toutes parts les ambassades affluèrent, et chaque royaume, chaque province, chaque ville un peu importante s'y trouva représentée par des députés ou par des évêques. On décréta dans ce synode que tous les chrétiens, selon leurs ressources en argent, en armes ou en denrées, seraient obligés de contribuer aux frais de la guerre contre les infidèles, et que le saint-père recevrait l'autorité de lever en toute liberté les annates, les décimes; de faire des collectes, de vendre des indulgences, des dispenses et des priviléges, autant qu'il le jugerait convenable dans les intérêts de la croisade. Innocent ne se fit pas faute d'user de l'autorisation du concile, et il récolta une si riche moisson en France, en Allemagne, en Espagne, dans la Hongrie, dans la Bohême,

en Pologne et en Angleterre, qu'il fut obligé d'annexer plusieurs bâtiments aux chambres du trésor apostolique pour renfermer les tonnes d'or et d'argent envoyées par ses collecteurs. Jamais ses prédications pour les croisades n'avaient été si productives; et cela grâce à la présence du prince Zizim à Rome, qui donnait une apparence de vérité aux projets du saint-père. Pour surcroît de bonheur, ses négociations en Orient avaient eu le même succès que ses prédications en Occident; et le sultan Bajazet, qui redoutait l'exécution des menaces d'Innocent, s'était déterminé à lui payer le tribut qu'il demandait; et pour preuve de son amitié, il lui envoyait de riches présents en or, en argent et en pierreries; il avait même eu soin de faire accompagner ses ambassadeurs par trente belles esclaves de Circassie que sa Hautesse donnait généreusement au pape et à ses cardinaux. Les ambassadeurs du sultan furent accueillis avec distinction par les officiers du saint-siége, qui vinrent à leur rencontre jusqu'à un mille hors des murs de la cité.

En outre de ce tribut et de ces magnifiques présents, Bajazet fit don au saint-père d'une somme de cent soixante mille écus d'or, pour le défrayer des dépenses qu'il était obligé de faire pour la table de Zizim. Quelques jours après, sa Sainteté reçut une nouvelle ambassade du soudan d'Égypte, qui envoyait offrir à Innocent pour la rançon de Zizim quatre cent mille ducats, et l'abandon de la ville de Jérusalem, qu'il laissait en toute propriété aux chrétiens; de plus, il prenait l'engagement solennel de remettre au pape toutes les conquêtes qu'il ferait sur Bajazet, même Constantinople.

L'intention du soudan était de mettre Zizim à la tête de

ses troupes, et de détrôner le sultan, qui était son plus redoutable ennemi. Innocent accepta l'argent des Égyptiens, promit de renvoyer le jeune prince au Caire dès qu'il lui serait possible de le faire sans inconvénients, et les congédia.

Quoique ces négociations eussent été tenues secrètes, il en transpira néanmoins quelque chose. Le chef de l'ambassade turque apprit que sa Sainteté avait promis de rendre la liberté à Zizim moyennant le payement d'une énorme rançon; alors il résolut de renchérir sur les Égyptiens, et il offrit au pape six cent mille écus d'or pour qu'il lui permît d'empoisonner le frère du sultan.

Innocent VIII, disent les auteurs, était capable de commettre tous les forfaits pour de l'or; aussi se garda-t-il de repousser cette odieuse proposition. Il prit les six cent mille écus et donna la permission demandée, en exigeant cependant qu'on lui fît part des moyens qu'on emploierait pour mettre le projet à exécution. Il fut dit à sa Sainteté qu'un officier de son palais, appelé Christophe Macrin, déjà gagné à la cause de Bajazet, avait promis de mêler du poison à l'eau que l'on servait sur la table du prince. « Innocent, dit Raynaldi, approuva tout; l'ambassadeur fit remettre le jour » même du poison à l'assassin. Mais le saint-père, qui retirait des sommes considérables de l'existence de son prisonnier, n'avait nulle envie de s'en défaire. Dans la soirée, » Christophe Macrin fut arrêté par les gardes du pape et » immédiatement appliqué à la question. Ce malheureux » avoua son crime, et fut condamné à être déchiré avec des » tenailles ardentes, et à être écartelé en place publique. » Après le supplice, ses membres furent cloués aux portes

» de la ville. Cette insigne fourberie, ajoute l'historien, » rompit les négociations; et dès le lendemain les ambassa- » deurs s'embarquèrent pour Constantinople, publiant par- » tout que le pape était un effronté voleur. »

De son côté, Innocent répandit le bruit que leur colère provenait de ce qu'il avait refusé l'alliance de Bajazet. Ses légats propagèrent cette opinion dans tous les royaumes, et ils s'en servirent pour activer la levée des décimes. Les soins et les peines que le saint-père se donnait pour grossir ses trésors n'absorbaient pas cependant toute son attention, et ne l'empêchaient point de poursuivre ses projets sur le royaume de Naples : ses nouvelles rentrées lui permirent au contraire de rassembler une armée formidable et de reprendre l'offensive. Dans cette extrémité, Ferdinand comprit qu'il n'avait rien de mieux à faire que de se soumettre au pape, et de lui abandonner les domaines que sa Sainteté voulait ériger en principauté pour son bâtard. Le roi d'Aragon consentit à être le médiateur entre Ferdinand et le saint-siége; et la paix fut conclue à Rome au mois de février de l'année 1491.

Ainsi l'infâme Innocent triomphait de son ennemi, et l'aîné de ses bâtards était reconnu prince. Mais la justice divine avait marqué le terme de ses crimes, de ses attentats, et le 25 juillet 1491 il mourut à la suite d'une attaque d'apoplexie. Etienne Infessura prétend que le saint-père, dans cette dernière maladie, essaya de ranimer les sources de la vie au moyen d'un affreux breuvage composé, par un médecin juif, avec le sang de trois jeunes garçons de dix ans qu'on avait égorgés à cet effet; Onuphre et Ciaconius rapportent le même fait, qu'ils placent à une époque antérieure.

ALEXANDRE VI,

222e PAPE.

MAXIMILIEN Ier,
empereur
d'Allemagne.

CHARLES VIII,
LOUIS XII,
rois de France.

Tableau des saturnales de la cour romaine. — Histoire du cardinal Borgia. — Sa vie d'étudiant, d'avocat et de militaire. — Ses débauches avec une dame espagnole et ses deux filles. — Il continue ses relations scandaleuses avec Rosa Vanozza, la plus jeune des filles de sa maîtresse. — Roderic Borgia est rappelé à Rome par Calixte III, son oncle. — Il établit Rosa Vanozza à Venise avec ses cinq enfants. — Hypocrisie du cardinal Roderic Borgia. — Ses lettres à sa maîtresse. — Rosa Vanozza vient à Rome. — Immoralité des cardinaux. — Borgia achète la papauté. — Fêtes magnifiques de son couronnement. — Le pontife jette le masque et montre au grand jour ses horribles défauts. — Il accumule les dignités et les richesses sur la tête de ses bâtards. — Ses luttes contre les petits princes d'Italie. — Il oblige le roi de Naples à donner sa fille en mariage à l'un de ses fils, Guifry Borgia. — Il lève encore des décimes, sous prétexte d'une croisade contre les Turcs. — Partage des Indes orientales et occidentales entre les Espagnols et les Portugais. — Horribles incestes entre le saint-père, sa fille Lucrèce Borgia et ses deux frères François et César Borgia. — Madame Lucrèce épouse Jean Sforce, seigneur de Pesaro. — Sa Sainteté préside au coucher des deux époux, et à la consommation du mariage. — Histoire de Giulia la belle, l'une des concubines du saint-père. — Orgies et débauches de la famille pontificale. — Lucrèce préside en costume de bacchante le conseil des cardinaux

et s'asseoit sur la chaire de saint Pierre. — Singulières délibérations agitées dans cette assemblée. — Divertissements de madame Lucrèce ; histoire des étalons et des juments. — Bajazet offre à sa Sainteté une somme énorme pour empoisonner son frère. — Charles VIII propose une forte rançon au pape pour lui céder Zizim. — Sa Sainteté trouve le moyen de gagner son argent des deux côtés; elle livre le prince musulman au roi de France, reçoit la rançon promise, et huit jours après Zizim meurt empoisonné. — César Borgia cardinal. — Son caractère odieux. — Trahison du pape envers Charles VIII. — Simonie, vols, meurtres et empoisonnements commis par le pontife et par ses fils. — François Borgia est nommé prince de Bénévent. — Son frère César l'assassine par jalousie. — Alexandre VI reporte son exécrable amour sur César, et lui accorde l'autorisation de quitter l'état ecclésiastique. — Une chasse à Ostie. — César gouverne l'Église. — Sa cruauté. —Il s'exerce à tuer des hommes par passe-temps. — Assassinat de l'archevêque de Cosenza. — Alexandre VI veut faire jeter par les fenêtres du Vatican des ambassadeurs qui viennent lui faire des remontrances. — Histoire de Jérôme Savonarole. — César Borgia à la cour de France. — Il envoie à son père trois beaux enfants pour lui servir de mignons. — La foudre tombe dans la chambre du pape. — Perfidies, trahisons et crimes de César Borgia. — Voyage scandaleux de la famille pontificale. — Le pape dote les bâtards fruit de ses incestes avec sa fille. — Troisième mariage de Lucrèce. — Orgies qui eurent lieu à cette occasion. — Cinquante courtisanes sont amenées dans une salle du Vatican, et se livrent à d'horribles scènes de luxure avec les cardinaux, en présence du pape et de sa fille. — Sa Sainteté autorise par une bulle Pierre Mendozze à prendre pour Ganymède

son propre fils. — Alexandre et César Borgia forment le projet d'empoisonner deux riches cardinaux pour hériter de leurs biens. — Ils sont pris dans leur propre piége et s'empoisonnent eux-mêmes. — Mort de l'infâme Alexandre VI.

Nous sommes arrivés à une époque de l'histoire des pontifes romains qui peut être considérée comme celle où les lumières commencent à remplacer l'ignorance sur le siége de saint Pierre; et nous devons dire aussi que cette époque est celle où la corruption du clergé parvient à un degré qu'elle n'avait pas encore atteint. Avant le règne d'Alexandre VI, les chefs de l'Église négligeaient déjà le soin de leur troupeau; mais depuis ce pape, nous les verrons abandonner tout à fait les discussions religieuses pour se jeter dans les luttes politiques, et pour s'occuper de stratégie, de finances, d'organisation d'armées, de fortifications et d'autres sciences mondaines, qui seules pouvaient les maintenir sur la chaire déshonorée de saint Pierre. Pour eux, il n'existe qu'un Dieu, c'est l'or! son culte, c'est la débauche et le meurtre! Ils n'ont plus ni croyances ni religion; peu leur importe que les peuples croient à la Bible, à l'Évangile ou au Koran; ils les dépouillent tous, qu'ils soient juifs, chrétiens ou turcs; ce n'est plus par fanatisme qu'ils condamnent les hérétiques au bûcher, mais par avarice; ils massacrent indifféremment les riches dont ils convoitent la fortune, et les citoyens pauvres dont ils redoutent l'énergie.

Enfin nous entrons dans une époque où la théocratie par-

vient à son apogée de puissance; et où, bien loin de cacher dans l'ombre ses perfidies, sa corruption et ses cruautés, elle les étale au grand jour et s'en fait, en quelque sorte, des titres de gloire.

Sans contredit, le pape qui a le mieux compris cette nouvelle phase du pontificat, c'est le successeur d'Innocent VIII, l'exécrable Roderic Borgia.

Il descendait par sa mère de la maison espagnole des Borgia, qui avait déjà occupé le trône apostolique en la personne de Calixte III. Quelques auteurs prétendent qu'il devait le jour à un commerce incestueux entre le saint-père et sa sœur Joanna, qui était mariée à un certain Godefroi Lenzuolo de Valence; et que sa Sainteté voulant lui léguer son nom, obligea son beau-frère à quitter le nom de sa famille pour celui de Borgia.

Dès son enfance, Roderic fut entouré de soins assidus et placé sous des maîtres habiles, qui développèrent son intelligence et en firent un avocat remarquable. Malheureusement, devenu homme, il prit une direction tout à fait opposée au bien, et employa son admirable talent à défendre les causes immorales et scandaleuses. Bientôt même sa profession lui devint insupportable, parce qu'elle l'obligeait à une certaine retenue dans ses mœurs; et il se jeta dans la carrière des armes, en se faisant nommer officier d'une compagnie franche, afin de pouvoir se livrer plus facilement à ses goûts de débauches.

On suppose que ce fut à ce moment qu'il contracta des liaisons intimes avec une dame espagnole d'une remarquable beauté, qui était restée veuve avec deux filles. Roderic,

après avoir séduit la mère, viola les enfants et les initia à d'horribles voluptés; puis, comme sa maîtresse vint à mourir, il se débarrassa de l'aînée de ses filles en la mettant dans un couvent, et garda auprès de lui la plus belle et la plus jeune, qu'on nommait Rosa Vanozza. Il en eut cinq enfants, François, César, Lucrèce, Guifry, et un autre dont aucun historien ne parle, peut-être parce qu'il mourut fort jeune.

Roderic scandalisait l'Espagne par ses débauches depuis près de sept ans, lorsqu'il apprit l'élévation de son oncle Calixte au trône de saint Pierre; entrevoyant aussitôt l'immense fortune que cet événement lui promettait, il se hâta d'envoyer à celui qu'il savait être son véritable père, une lettre de félicitations, dans laquelle il priait sa Sainteté de lui conserver ses bontés affectueuses. Calixte répondit à son neveu qu'il eût à se rendre immédiatement à Rome, où l'attendait un poste important dans le gouvernement de l'Église; et dans son message il lui adressa un bref qui l'investissait d'un bénéfice de douze mille écus de revenu annuel. Cette somme, ajoutée aux trente mille ducats de rente qui provenaient de ses biens de famille, lui permettait de tenir une maison de prince; aussi n'hésita-t-il point à obéir aux ordres de son oncle; mais comme il ne voulait pas se séparer entièrement de sa chère Vanozza ni de ses enfants, et que cependant il comprenait la nécessité de cacher ses intrigues pour le nouveau rôle qu'il voulait jouer, il se détermina à les envoyer à Venise, où il espérait pouvoir les visiter quelquefois sans exciter les soupçons.

Il partit seul pour Rome, s'installa dans un magnifique

palais, et devint l'un des courtisans les plus assidus du saint-père; ce qui donna lieu aux bruits les plus étranges sur la nature de leurs relations. Néanmoins la rigidité de mœurs qu'il affichait, et le masque d'hypocrisie dont il savait se couvrir, en imposèrent à la masse; et il acquit même la réputation d'un saint personnage, en dépit de ses ennemis ou plutôt de ceux qui l'avaient deviné. Roderic Borgia était doué d'une éloquence si entraînante, et il exposait ses doctrines avec tant d'art et d'habileté, qu'il captait les esprits qui lui étaient le plus opposés; aussi n'avait-il pas eu une grande difficulté à se rendre maître des volontés de Calixte. Tout en cachant ses projets ambitieux sous les apparences de l'humilité, il s'était fait nommer archevêque de Valence, vice-chancelier de l'Église, et enfin cardinal, diacre de Saint-Nicolas « in carcere Tulliano, » avec une pension de vingt-huit mille écus d'or; ce qui, avec les bénéfices de sa métropole et de son titre de vice-chancelier, rendait sa fortune l'une des plus considérables de Rome.

A partir de ce moment, Roderic, l'étudiant débauché de Valence, l'avocat des voleurs et des assassins, le soldat pillard et incendiaire, l'amant incestueux de Rosa Vanozza, songea sérieusement à se frayer un chemin au trône apostolique. Dès lors, il affecta le genre de vie d'un véritable anachorète; il ne parut plus en public que les mains en croix sur la poitrine, le regard fixé vers la terre; ses paroles devinrent onctueuses et traînantes; il visita les églises, les hôpitaux et les demeures du pauvre, répandant partout d'abondantes aumônes, et publiant qu'à sa mort les malheureux seraient ses héritiers; enfin il montra un si profond mépris

des richesses et un amour si grand pour la religion et la morale, que le peuple romain, habitué depuis tant de siècles à être trompé par les prêtres, se laissa prendre à ses dehors hypocrites, et le proclama un Salomon pour la sagesse, un Job pour la patience, et un Moïse pour la publication de la loi de Dieu.

Dans les occupations de sa charge, il se montrait infatigable au travail; jamais il ne manquait aux consistoires ni aux audiences; il se conformait toujours aux sentiments des autres, et cherchait tous les moyens de faire ressortir leurs qualités. Tour à tour grave, léger, sérieux et badin, il faisait le charme des réunions du Vatican, et se créait des partisans parmi les cardinaux, les ambassadeurs et les seigneurs italiens qui fréquentaient la cour du saint-père. Jamais homme ne sut mieux que Roderic cacher ses passions sous un masque impassible, et ne montra plus que lui de la constance et de la ténacité dans ses projets.

Pendant qu'il se jouait habilement de la crédulité des hommes, il entretenait avec sa maîtresse une correspondance qui est parvenue jusqu'à nous, et où lui-même donne les motifs de la comédie qu'il représentait à Rome : « Rosa, ma » bien-aimée, imite mon exemple, demeure chaste jusqu'au » jour où il me sera possible de venir te retrouver pour con- » fondre notre amour dans des voluptés infinies. Jusque-là, » qu'aucune bouche ne profane tes charmes, qu'aucune main » ne soulève ces voiles qui cachent mon souverain bien; encore » un peu de patience, et celui qu'on nomme mon oncle me » laissera pour héritage la chaire de saint Pierre. En atten- » dant, prends un soin extrême de l'éducation de nos enfants,

» car ils sont destinés à gouverner les peuples et les rois. »

Malgré la profondeur du jugement de Roderic Borgia, ses prévisions ne se réalisèrent pas à la mort de Calixte : sa jeunesse, et peut-être même la rigidité qu'il avait affectée dans ses mœurs, empêchèrent les suffrages de se porter sur lui ; et Pie II obtint la tiare. Pendant ce pontificat il n'exerça aucune influence sur le gouvernement de l'Église ; il s'appliqua seulement à faire fructifier les immenses richesses que son oncle avait laissées et dont il s'était emparé.

Pie II mourut ; Paul II lui succéda ; Sixte IV vint ensuite. Sous ce dernier règne, Roderic acheta la riche abbaye de Subiacco et la légation d'Aragon et de Castille. Mais il était à bout de ses efforts, et ne pouvant souffrir plus longtemps la contrainte qu'il s'était imposée, il reprit son train de vie de capitaine aventurier, et commit tant de meurtres et de viols, qu'il se fit chasser d'Espagne par Henri le Faible, roi de Castille.

A son retour à Rome, le cardinal Roderic Borgia, qui n'avait plus rien à ménager, fit venir près de lui Rosa Vanozza et ses cinq enfants. Seulement, pour sauver les apparences, il leur donna un palais dans un quartier reculé, et sa maîtresse prit le titre de comtesse Ferdinand de Castille, du nom de son intendant, qui passait pour être son mari. Chaque soir, sous prétexte de visiter le gentilhomme son compatriote, le cardinal se dirigeait vers la demeure de sa concubine, où il passait, dit-on, les nuits entières dans des orgies avec la Vanozza, et, honte éternelle ! avec Lucrèce, sa fille, et avec ses fils Francesco et César Borgia !

Sixte IV mourut ; Innocent VIII lui succéda sans que Ro-

deric Borgia eût rien changé à son infâme conduite; il est vrai que ses débauches passaient inaperçues au milieu des saturnales de la cour pontificale. Rome était devenue un immense lupanar, au sein duquel s'agitaient cinquante mille prostituées; les rues et les carrefours étaient peuplés de filous et d'assassins, les routes étaient infestées de bandits; si bien qu'à la mort d'Innocent, lorsque les cardinaux voulurent se réunir en conclave, ils furent obligés préalablement de placer des soldats dans leurs palais, et de pointer des canons aux avenues, pour préserver du pillage leurs somptueuses demeures. Dès que le conclave fut formé, on garnit de troupes à pied et à cheval les rues des faubourgs qui avoisinaient le Vatican, et on ferma toutes les issues avec des poutres énormes.

Ces précautions prises, on procéda à l'élection du pape : d'abord on proposa comme candidat l'évêque de Pampelune; mais Roderic, qui avait déjà acheté les suffrages de plusieurs cardinaux, fit traîner les choses en longueur, et s'arrangea de manière à s'assurer la majorité des suffrages. Il donna aux uns des palais, aux autres des châteaux, des terres et de l'argent; le cardinal Orsino lui vendit sa voix pour les châteaux de Monticelli et de Sariani; Ascagne Sforce exigea la vice-chancellerie de l'Église; le cardinal Colonna demanda pour son vote la riche abbaye de Saint-Benoît, ainsi que tous les domaines et le droit de patronage pour lui et sa famille à perpétuité; le cardinal de Saint-Ange réclama l'évêché de Porto et la tour qui en dépendait, avec une cave pleine de vin; le cardinal de Parme se fit donner la ville de Népi; Savelli reçut le gouvernement de Citta-Castellana et de

l'église de Sainte-Marie Majeure; un moine de Venise, qui venait de parvenir au cardinalat, lui vendit son vote cinq mille ducats d'or, et la promesse de passer une nuit avec Lucrèce, fille de Borgia, ce à quoi il consentit! Roderic ayant ainsi acheté tout le sacré collége, fut proclamé souverain pontife, sous le nom d'Alexandre VI.

« Enfin, s'écria-t-il, je suis donc pape! le vicaire du Christ » sur la terre!

» Oui, saint-père, répondit Sforce: vous l'êtes très-cano- » niquement, et nous espérons par votre élection avoir » donné le repos à l'Église et la joie à la chrétienté, parce » que vous avez été choisi par l'Esprit saint, comme le plus » digne de tous nos frères. »

Roderic répliqua: « Quoique le fardeau dont nous sommes » chargé soit accablant, nous espérons que Dieu nous accor- » dera, comme à saint Pierre, la force de le soutenir glo- » rieusement. Nous ne doutons pas non plus de l'appui que » nous trouverons dans le concours de vos lumières et sur- » tout dans votre obéissance, qui sera telle, nous l'espérons, » que nous n'aurons jamais à vous rappeler que le troupeau » du Christ doit avoir une soumission aveugle pour le prince » des apôtres. »

Ensuite il se revêtit des ornements pontificaux, et se saisit de la tiare avec tant d'empressement, que le cardinal de Médicis ne put s'empêcher de dire à Lorenzo:

« Je crains bien, mon frère, que nous ne soyons livrés au » loup le plus vorace qui soit au monde; et sans aucun doute » il nous dévorera, si nous ne prévenons ses morsures par une » prompte fuite. »

Dès que les cérémonies de l'intronisation et de la chaise percée eurent été accomplies, le nouveau pontife donna sa bénédiction au clergé et rentra triomphalement au palais. Sur son passage, toutes les rues avaient été tapissées de riches tentures et couvertes de fleurs; les places publiques avaient été pavoisées de drapeaux, et la foule stupide faisait retentir l'air de ses acclamations.

Dans les différentes cours d'Europe on partagea l'engouement des Romains, et tous les princes chrétiens envoyèrent des ambassades solennelles au pape pour le complimenter sur son exaltation.

Ferdinand, roi de Naples, fut le seul qui pressentit les infamies de ce règne, et qui s'abstint d'aucun acte de déférence envers Alexandre VI. Il avait malheureusement prévu ce qui devait arriver; car Roderic Borgia, devenu pape, ne mit plus de frein à ses passions; il foula aux pieds toutes les lois divines et humaines; il dévoila le mystère de ses monstrueuses amours; il installa audacieusement dans le Vatican sa maîtresse, sa fille Lucrèce et ses autres enfants; enfin il se montra tel qu'il était, avare, fourbe, implacable, débauché, cruel ou plutôt féroce; car Paul Langius affirme qu'il transforma Rome en abattoir. Qu'avait-il à redouter? ne venait-il pas d'être proclamé Père suprême des fidèles, roi des rois, vicaire de Dieu sur la terre, pontife infaillible!!...

Ce qui dominait dans l'esprit d'Alexandre VI, c'était une ambition démesurée pour l'élévation de ses bâtards. A peine assis sur le trône apostolique, il les combla d'honneurs et de richesses; Francesco, l'aîné de ses enfants, fut créé duc de Candie et prince de Bénévent; il nomma cardinal et arche-

vêque de Valence en Espagne, César, son second fils, qui était après Lucrèce l'objet de sa plus tendre sollicitude, et dont les caresses infâmes avaient le pouvoir de faire tressaillir le cœur gangréné du vieux pape. Mais ces distributions de titres et de dignités n'étaient pour sa Sainteté que les préliminaires d'un immense projet qu'il avait conçu. Son ambition convoitait pour ses bâtards la souveraineté de Naples, de Venise, de Florence, de l'Italie entière; aussi ne rêvait-il que victoires et conquêtes, et cette pensée l'avait déterminé à prendre le nom d'Alexandre, qui lui rappelait le plus grand conquérant de l'antiquité.

L'Italie, cette magnifique contrée si bien partagée du ciel, quoique dégénérée et déchue de son antique splendeur, était encore le but constant de la convoitise de tous les souverains de l'Europe, qui y multipliaient des troubles sans fin et des divisions intestines. Il est vrai que la situation du pays se prêtait merveilleusement à prolonger les luttes incessantes et les guerres civiles qui surgissaient de tous les côtés au moindre froissement d'amour-propre entre les petits princes ou les républiques italiennes.

Du besoin de maintenir l'indépendance respective de chaque état, il était résulté une politique raffinée qui enlaçait l'Italie et faisait plier les peuples sous un joug insupportable. Venise se distinguait entre toutes les villes par son gouvernement oligarchique, mêlé de nobles et de commerçants; son conseil des dix avait poussé si loin l'art de tromper les peuples, et de faire servir les hommes à la satisfaction et au bien-être d'une caste privilégiée, que depuis, ni avant, personne ne peut dire les avoir surpassés dans l'art de duper

les hommes ; et pour caractériser cette époque, il suffit de dire qu'elle vit fleurir Machiavel, cet abominable précepteur des tyrans.

La sérénissime république de Venise avait, comme le saint-père, des vues ambitieuses, des projets à réaliser ; ses regards se tournaient sans cesse vers la Romagne, dont elle possédait déjà une grande partie, et vers le duché de Milan, fief de l'empire, gouverné alors par le faible Jean Galéas, sous la tutelle de son oncle, l'ambitieux Louis Sforce ; elle songeait à lui enlever les états de Parme, de Plaisance et celui de Gênes, placés sous la dépendance des Milanais ; et même, quoique sans l'avouer, elle prévoyait le moment où la république de Florence, fatiguée d'obéir aux Médicis, viendrait se réunir à Venise. D'autre part, le royaume de Naples, qui seul par son importance eût pu exercer une salutaire influence sur les autres états, se trouvait dans la position la plus critique, par suite de la haine nationale dont son roi était l'objet. Ainsi, de tous les côtés l'Italie menaçait ruine, et Venise, la souveraine de l'Adriatique, espérait bientôt orner son diadème des fleurons des autres couronnes. Rome même ne lui portait pas ombrage, et elle regardait tranquillement s'agiter dans la ville pontificale les successeurs de l'Apôtre et leurs processions de mignons, de bâtards et de courtisanes.

Cependant la papauté devait apprendre aux Vénitiens, si orgueilleux de leur grandeur, que Dieu se joue des combinaisons des hommes ; et ce qui semblait devoir amener infailliblement la ruine des papes, ce double caractère de roi et de prêtre qu'ils avaient réuni en leurs personnes, devint

entre les mains d'Alexandre VI un levier puissant dont il se servit pour abattre l'édifice formidable de cette république.

Peu à peu, Roderic Borgia, sans avoir même besoin de recourir aux armes temporelles ni aux foudres spirituelles, et par le seul fait de sa marche prudente et machiavélique, triompha de Venise et rétablit la prépondérance du saint-siége en Italie. On doit convenir pourtant qu'il eut fort à faire; car le long séjour des papes dans Avignon, les tentatives multipliées de révolte du peuple romain, les concessions obtenues par les barons-vicaires du saint-siége, soit des empereurs, soit des pontifes, avaient considérablement diminué les domaines de l'Église et les revenus du trésor apostolique. Alexandre appliqua d'abord tous ses soins à rétablir l'intégrité des états pontificaux, et il y parvint avec une administration ferme et active. Ensuite il songea à renverser l'autorité des petits princes ses voisins, parmi lesquels on distinguait les Bentivogli de Bologne, les Malatesta de Rimini; les Manfredi de Faenza; les Colonna d'Ostie, les Montefeltri d'Urbin; enfin les Vitelli, les Savelli et plusieurs encore qui possédaient de riches provinces.

Toutefois, avant de commencer la lutte contre toutes ces familles, le pape voulut se créer des appuis redoutables en contractant des alliances avec des princes puissants. Il s'adressa d'abord à Ferdinand, souverain de Naples, et profitant de la terreur que lui inspiraient les armements du roi de France, qui se préparait à envahir son royaume, il lui fit offrir le secours d'une armée, sous la condition que son fils Alphonse, duc de Calabre, donnerait sa fille en mariage au plus jeune des bâtards du saint-père, avec un douaire dans

le royaume de Naples. Sa proposition ayant été repoussée en termes insultants, Alexandre tourna ses vues d'un autre côté, et forma une ligue défensive avec le tuteur de Jean Galéas, duc de Milan, et la sérénissime république. C'était une affaire difficile à conclure qu'une alliance entre Rome et Venise; cependant, grâce à l'habileté des négociations d'Alexandre, les résistances furent vaincues, et le traité fut signé entre la république, la cour de Rome et le duché de Milan.

Alphonse de Calabre et Pierre de Médicis, effrayés des conséquences d'une ligue qui menaçait l'existence politique des autres états, cherchèrent à la détruire : dans ce but, ils accueillirent avec joie les propositions de Fabricio Colonna, de Prosper, son frère, et du cardinal de Saint-Pierre aux Liens, ennemis déclarés du pontife, qui s'engageaient à livrer Rome, à l'aide du parti des Guelfes et de la faction des Ursins, si l'armée d'Alphonse pouvait dans trois jours se présenter sous les murs de la ville sainte.

Le vieux roi Ferdinand, dans sa prudente prévision, s'était prononcé contre ce projet, et voulait même faire la paix avec Alexandre à quelque prix que ce fût; malheureusement la mort vint le surprendre au moment où il renouait des négociations avec le pape. Sans aucun doute sa Sainteté se fût montrée très-peu exigeante pour un nouveau traité, puisque déjà les intérêts opposés des parties contractantes avaient amené de graves discussions entre la cour de Rome et les Vénitiens. Plus tard, lorsque le nouveau roi de Naples eut été informé que la France était entrée dans la ligue, il voulut réparer la faute qu'il avait faite, et reprit les négociations

commencées par Ferdinand avec la cour de Rome; seulement les conditions n'étaient plus les mêmes; et son orgueil, qui précédemment s'était révolté à l'idée de donner la main de donna Sancia sa fille au jeune Guifry Borgia, fut obligé de se plier aux exigences de sa position, et il envoya offrir au saint-père de consentir au mariage projeté, de donner aux jeunes époux la principauté de Squillace et le comté de Cariati, de faire à César une riche dotation en bénéfices, et à François, duc de Candie, une pension de cinq mille ducats, avec l'expectative d'occuper une des premières charges du royaume et de prendre le commandement des armées. Ces offres du roi furent acceptées par sa Sainteté, qui demanda préalablement dix mille ducats, dont elle avait le plus pressant besoin.

Des fêtes et des réjouissances publiques eurent lieu à Rome à l'occasion du mariage de Guifry Borgia; et le saint-père déploya une telle magnificence en cette circonstance, qu'il mit entièrement à sec le trésor de l'Église. Alors il eut recours aux expédients qu'emploient d'ordinaire les papes et les rois pour remplir leurs coffres; il augmenta les impôts et pressura les malheureux peuples; ensuite il essaya d'une nouvelle publication de croisade; et ce qui paraîtra incroyable, c'est qu'après avoir été volés pendant quarante années par les papes, sous le prétexte de guerres contre les Turcs qui n'avaient jamais eu d'exécution, les chrétiens stupides apportèrent encore des sommes énormes au Vatican, et vinrent alimenter le luxe fastueux des bâtards d'Alexandre et de sa chère Lucrèce.

Ce fut à cette époque, dans l'année 1492, qu'eut lieu un

événement extraordinaire, la découverte d'un nouveau continent par le célèbre Christophe Colomb ; et presque en même temps le Portugais Vasco de Gama, continuant les découvertes de Henri le Navigateur, de Covellas et de Barthélemy Diaz, doublait le cap Bonne-Espérance, touchait aux Indes par le canal Mozambique, et changeait entièrement la marche et la forme du commerce du monde.

Les Portugais avaient suivi de près les Espagnols sur le continent découvert par Colomb, et leur disputaient cette riche proie les armes à la main. Cependant, comme l'intérêt leur faisait une loi de ne point donner trop d'éclat à leurs querelles, le roi de Portugal Jean II et Ferdinand V le Catholique convinrent de s'en rapporter au jugement du pape pour établir les limites de leurs nouveaux empires.

Alexandre VI consentit à être le médiateur de la paix entre les deux parties; il traça une ligne qui passait par les îles des Açores en joignant les deux pôles; et il décréta, en vertu de son omnipotence universelle, que tous les pays qui seraient en deçà de cette ligne, c'est-à-dire les Indes occidentales ou l'Amérique, appartiendraient au roi d'Espagne, et ceux qui seraient au delà, c'est-à-dire les Indes orientales et les côtes d'Afrique, appartiendraient aux rois de Portugal. Sa Sainteté ne mettait d'autre condition à ce magnifique don que le payement immédiat d'une forte somme d'argent, et l'engagement pour les Espagnols et pour les Portugais de convertir, de gré ou de force, les habitants au christianisme. Soixante ans après la publication de cette bulle, les exécrables missionnaires espagnols avaient égorgé quinze millions de victimes dans le Nouveau-Monde pour obéir au pape !

Dès qu'Alexandre eut réparé les pertes de son trésor avec les produits de la croisade, il s'occupa de faire conclure le mariage de sa fille avec Jean Sforce, seigneur de Pesaro; et comme elle avait été fiancée dès son enfance avec un gentilhomme aragonais, il la releva de ses serments, en vertu de son pouvoir apostolique.

« Pour ce mariage il y eut des fêtes et des orgies dignes de » madame Lucrèce, dit Étienne Infessura. Le soir, sa Sain» teté, le cardinal Borgia, le duc de Candie, quelques cour» tisans et plusieurs nobles dames firent un souper, où pa» rurent des histrions et des danseuses qui représentèrent » des comédies obscènes, à la grande joie des convives.

» Sur le matin, Alexandre VI conduisit les jeunes époux » dans la chambre nuptiale, au milieu de laquelle avait été » élevé un lit somptueux sans courtines. Là, ajoute l'histo» rien, il se passa des choses tellement révoltantes, qu'on » ne peut les traduire en aucune langue. Le saint-père rem» plit les fonctions de matrone auprès de sa fille; Lucrèce, » cette Messaline qui, avant même d'être femme, avait été ini» tiée aux plus horribles débauches par son père et par ses » frères, joua l'innocence pour prolonger les obscénités de » cette comédie, et le mariage se consomma en présence de » la famille pontificale!!! »

Alexandre avait consenti à marier sa fille parce qu'il était alors dominé par une nouvelle passion pour une jeune fille nommée Giulia la Belle, sœur d'Alexandre Farnèse, que ce misérable lui avait prostituée pour acheter le pardon d'un crime de faux. Plus tard Farnèse obtint le chapeau de cardinal; et nous le verrons occuper à son tour la chaire de

l'Apôtre, sous le nom de Paul III. Telle est l'origine de la grande fortune des Farnèse, avec lesquels s'allièrent les premières familles souveraines de l'Europe.

Après son mariage, madame Lucrèce refusa de suivre le seigneur de Pesaro dans sa principauté, et habita comme par le passé le palais du Vatican. « Elle ne quitta plus la » chambre du saint-père, tant de jour que de nuit, » ajoute Burchard, le maître des cérémonies d'Alexandre, qui enregistrait naïvement, heure par heure, tout ce qui se faisait à la cour pontificale.

Alexandre VI accordait à sa fille chérie non-seulement toutes les grâces qu'elle demandait, mais encore il lui avait donné la surintendance du gouvernement de l'Église. C'était Lucrèce qui assistait à l'ouverture des lettres, à l'expédition des affaires; c'était elle qui convoquait le sacré collége; et souvent, à la suite d'une orgie, elle présidait le conseil des cardinaux en costume de bacchante, la gorge nue, le corps à peine couvert d'un vêtement de mousseline. Dans cet état, elle mettait en délibération des sujets de luxure, et n'avait pas honte de donner et de recevoir devant eux des caresses tellement impudiques, que Burchard lui-même, habitué à voir tant de choses, s'écrie en rapportant ce fait : « Horreur! ignominie! scandale!!! »

Dans un autre passage de son journal il raconte le trait suivant : « Aujourd'hui, le saint-père, pour réjouir ma- » dame Lucrèce, a fait conduire dans la petite cour du » palais, près de la porte d'entrée, plusieurs juments » chargées de ramées, et il a donné ordre qu'on lâchât » après elles des étalons de ses écuries, libres de tous

» freins et de licols. Ceux-ci se sont rués sur les juments en » hennissant d'une manière épouvantable, et après une lutte » terrible, à coups de dents et à coups de pieds, les malheu» reuses juments ont été terrassées et saillies aux applaudis» sements de madame Lucrèce et du saint-père, qui contem» plaient ce spectacle de la fenêtre d'une chambre à coucher, » placée au-dessus de la porte du palais. Après quoi le pape » et sa fille se sont retirés dans l'intérieur de l'appartement, » et sont restés enfermés une heure!..... » Burchard n'ajoute aucune réflexion à la suite de ce récit, et nous suivrons son exemple.

Bientôt arrivèrent à Rome des ambassadeurs musulmans chargés par le sultan Bajazet de faire au saint-père des ouvertures relativement à un projet d'empoisonnement sur le prince Zizim. La lettre de l'empereur ottoman était ainsi conçue :

« Le sultan Bajazet, par la grâce de Dieu, très-grand roi et » kalife des deux continents d'Asie et d'Europe, à l'excellent » seigneur Alexandre, père de tous les chrétiens par la Pro» vidence, et très-digne pontife de l'Église romaine, révé» rence, bienveillance et sincérité.

» Jusqu'à ce jour, seigneur, j'ai très-exactement payé » à votre Sainteté quarante mille ducats chaque année » pour la pension de mon frère Zizim ; mais comme il m'a » été dit qu'Innocent VIII, votre prédécesseur, en même » temps qu'il recevait de moi des sommes considérables pour » garder ce prince ambitieux, écoutait encore les proposi» tions du soudan d'Égypte, et acceptait son argent pour » rendre Zizim à la liberté, je dois craindre qu'un jour

» votre successeur ne fournisse des troupes à mon frère pour
» me disputer le trône.

» Vos envoyés ont parfaitement compris le sujet de mes appréhensions, et m'ont conseillé de m'adresser directement à vous pour rendre à mon esprit la tranquillité dont il a si grand besoin, et pour faire disparaître la cause de mes alarmes. Ils m'ont fait espérer même que vous écouteriez mes propositions d'une oreille favorable.

» Or donc, je m'engage à donner trois cent mille ducats, plusieurs villes et la tunique de Jésus-Christ, si votre Sainteté veut ôter le sultan Zizim de ce monde, de la manière qu'elle jugera le plus convenable. Elle rendrait ainsi un service signalé à son prisonnier lui-même, car, selon le prophète, il doit préférer la mort à la servitude; et vous, très-illustre seigneur, ne commettriez pas de crime selon votre religion, puisqu'il est ordonné aux chrétiens d'exterminer les hérétiques et les infidèles. »

Il ne nous reste aucun document authentique sur la réponse que fit le pontife; seulement, Comines prétend qu'il accepta les offres du kalife; et ce qui semblerait confirmer cette opinion, c'est qu'on eut connaissance un peu plus tard d'un traité secret conclu entre les cours de Rome et de Constantinople, par lequel Bajazet s'engageait à fournir au saint-siége six mille cavaliers de vieilles troupes et autant de fantassins pour combattre les Français, qui se préparaient à envahir le royaume de Naples.

Charles VIII, en effet, ne tarda pas à faire son entrée en Italie, à la tête d'une armée de trente mille hommes, soutenue par une artillerie de cent quarante pièces de campagne; et

ses progrès furent si rapides, qu'il avait déjà conquis la Lombardie avant qu'Alexandre eût pu songer aux moyens de lui résister. Dans cette extrémité, le saint-père voulut employer la voie des négociations; et il adressa des ambassadeurs au roi de France pour lui enjoindre de suspendre sa marche. Charles VIII passa outre, sans s'inquiéter de la défense du pape, et continua sa route vers Rome, où l'avaient déjà précédé des députés chargés de demander à sa Sainteté l'investiture du royaume de Naples pour leur maître.

Non-seulement Alexandre avait répondu que jamais il n'accéderait à leur proposition, et qu'il s'opposerait de toutes ses forces au passage des Français dans ses états, mais encore, lorsque le chef de l'ambassade voulut lui représenter que Charles étant allié de l'empereur Maximilien, il dépendait de sa volonté de lui enlever la tiare, soit par la force des armes, soit en le faisant juger par un concile, comme pape simoniaque, adultère, incestueux, voleur et meurtrier, Alexandre ne voulut faire aucune concession, et s'emporta même en termes injurieux contre Charles VIII, en présence du ministre du roi de Naples, de Lopez, son dataire, et du prince d'Anhalt, délégué de l'empire. Il eut l'audace d'accuser le roi de France d'avoir formé le projet ambitieux de placer sur son front la couronne impériale, et de vouloir renverser Maximilien du trône.

« Pour moi, ajouta-t-il, lors même que ce Charles me » mettrait une épée nue sur la gorge, je m'opposerais encore » à son exécrable ambition. Et vous, prince d'Anhalt, dit-il » en s'adressant à l'ambassadeur d'Allemagne, il est de votre » devoir de faire connaître à votre maître les desseins de la

» France, afin qu'en sa qualité de protecteur de l'Église, il » se joigne aux autres princes chrétiens pour défendre notre » siége et pour conserver les droits de l'empire et la liberté » de toute l'Italie. »

Comme on s'y était attendu, son énergie faiblit devant le danger; et lorsque le roi de France se présenta sur les confins de l'état ecclésiastique, le pape n'osa lui en disputer l'entrée; enfin quand il fut sous les murs de Rome, sa Sainteté lui envoya son maître des cérémonies, son secrétaire apostolique, et le doyen de la rote, pour recevoir ses ordres. Charles VIII se fit immédiatement ouvrir les portes de la ville sainte, et il entra dans la cité, armé de toutes pièces, la lance sur la cuisse, enseignes déployées, trompettes sonnant, escorté de ses troupes qui marchaient en colonnes serrées, suivies de sa formidable artillerie.

Ses fourriers marquèrent à la craie les logements des compagnies; ses prévôts placèrent des sentinelles dans tous les quartiers, ordonnèrent des rondes et des patrouilles, firent planter des potences, des estrapades, et publièrent les édits et les ordonnances du prince à son de trompe, comme s'il eût été dans Paris. Quoique maître absolu dans Rome, le roi n'avait pu voir encore Alexandre VI, qui se tenait enfermé avec sa famille dans le château Saint-Ange. Un grand nombre de prélats, parmi lesquels se trouvaient Ascagne Sforce, vice-chancelier de l'Église, les cardinaux Julien de la Rovère, Gurch, Saint-Severin, Savelli et Colonna, proposaient au roi de mettre le pape en jugement et de le déposer, s'il refusait de se soumettre. Deux fois même l'artillerie avait été tournée contre le château Saint-Ange pour l'effrayer

et pour vaincre son obstination; mais, dit Comines, le prince refusa d'en venir à ces extrémités. Enfin le pape se rendit aux observations de son fils César Borgia, qui lui représenta comme imminente la ruine de leur famille, et il consentit à donner audience à Charles VIII. La première entrevue se passa assez singulièrement : Alexandre, pour éviter d'embrasser le roi, ainsi que le voulait le cérémonial, feignit un évanouissement et se jeta dans un fauteuil; de son côté, Charles alla se placer sur un siége près de la fenêtre, pendant qu'on faisait respirer des sels au saint-père; ensuite la conférence commença, et ils arrêtèrent les conventions suivantes : Alexandre s'engageait à vivre en paix avec ses cardinaux, à leur payer les droits de leurs chapeaux, à remettre au roi les villes de Viterbe, de Civita-Vecchia, de Terracine et de Spolette; à ne conférer aucune légation sans son autorisation, à donner le chapeau de cardinal à deux capitaines de guerre de Charles VIII, et à lui livrer le sultan Zizim; sa Sainteté lui accorda en outre l'investiture du royaume de Naples, et lui donna même son fils le cardinal Borgia en otage, comme garantie de l'exécution de ses promesses. Charles prêta alors le serment d'obédience au pape et paya la rançon de Zizim; cela fait, il quitta Rome avec toutes ses troupes et se dirigea sur Naples. Il était depuis huit jours à peine hors du territoire de l'Église que l'infortuné Zizim rendait le dernier soupir : le pape avait religieusement rempli ses promesses; il s'était engagé à livrer son prisonnier à Charles VIII, c'est ce qu'il avait fait; seulement il le lui avait remis déjà empoisonné. De cette manière il gagnait la rançon qui était déjà payée par la France,

et trois cent mille ducats qui lui avaient été offerts par le sultan de Constantinople.

Dès le lendemain, César Borgia, au mépris du serment qu'il avait fait de rester avec Charles VIII, s'échappa du camp français à la faveur d'un déguisement, et retourna à Rome, où le pape le reçut avec les démonstrations de l'amour le plus outré. Il est bien de savoir que César était l'objet de la prédilection d'Alexandre, et réellement il méritait cette préférence par la conformité de son caractère avec celui du saint-père. Comme lui sans honte et sans pudeur, il se livrait à tous les dérèglements de ses passions; comme lui opiniâtre dans ses projets, implacable dans ses vengeances, il érigeait le crime en système politique et ne reculait devant aucune atrocité; comme lui ambitieux et égoïste, il rapportait tout à sa personne, sacrifiait tout à ses intérêts; la morale et la religion n'étaient dans ses mains que des instruments qu'il faisait servir à la réussite de ses projets, et qu'il brisait dès qu'ils lui devenaient inutiles. Ces deux hommes, si bien faits pour s'entendre, ne s'étaient cependant pas compris sur un point; Alexandre voulait léguer la papauté à son fils, et César convoitait une couronne impériale et l'Italie entière pour royaume. César était prince de l'Église, et il eût donné tous ses honneurs ecclésiastiques pour l'un des titres séculiers dont son frère aîné, le duc de Candie, se trouvait si abondamment pourvu; aussi le cardinal avait-il conçu contre son frère une haine secrète dont les résultats ne se firent point attendre.

Cette fuite de César Borgia et l'empoisonnement de Zizim courroucèrent grandement Charles VIII, et il jura de tirer

vengeance de la famille pontificale; comme ses intérêts ne lui permettaient pas de retourner immédiatement à Rome, il remit la punition du pape à un temps plus éloigné, et poursuivit rapidement sa marche sur Naples. A son approche, le lâche Alphonse s'enfuit en Sicile, abdiquant la royauté en faveur de Ferdinand, son fils, auquel il laissait le soin de défendre sa capitale. Malgré les efforts du jeune prince, Naples fut emportée d'assaut, et le reste du royaume fut conquis avec une si merveilleuse facilité, qu'Alexandre disait que les Français avaient fait la guerre avec des éperons de bois, et n'avaient marqué leurs logements qu'à la craie, voulant exprimer par ces paroles qu'ils ne resteraient pas longtemps maîtres de Naples. Du reste, il pouvait d'autant mieux faire des prophéties à cet égard, qu'il s'était assuré les moyens de les faire réussir, en formant une ligue formidable de tous les princes chrétiens contre le roi de France. La république de Venise, le duc de Milan, étaient entrés dans cette confédération; Ferdinand le Catholique, Henri VII, roi d'Angleterre, l'archiduc Philippe et son fils Maximilien I[er], s'étaient également ralliés au saint-père.

Charles comprit aussitôt le danger dont il était menacé; et pour conjurer l'orage, il voulut effrayer ses ennemis par un coup hardi : laissant donc une partie de ses troupes dans son nouveau royaume, sous le commandement du duc de Montpensier, qu'il avait créé vice-roi de Naples, il marcha sur Rome avec neuf mille soldats d'élite pour châtier le pape. Celui-ci s'était bien gardé de l'attendre, et avait fui jusqu'à Orviéto avec sa famille : le roi ne resta que trois jours dans la ville sainte et se porta rapidement en Toscane, et de là

dans le duché de Parme, où quarante mille confédérés s'étaient rassemblés pour lui disputer le passage.

Alexandre, de son côté, était rentré dans Rome dès qu'il avait eu connaissance du départ de Charles; et comme il se croyait assez puissant, grâce à ses alliés, pour lui dicter des lois, il envoya des ambassadeurs chargés de lui signifier que les conventions précédemment acceptées par eux étaient cassées et annulées comme ayant été imposées par la force; qu'en outre il lui ordonnait de sortir immédiatement de l'Italie avec toutes ses troupes, et de rappeler les garnisons qu'il avait laissées dans les places de la Pouille et de la Calabre, sous peine d'être assigné à comparaître devant la justice pontificale pour s'entendre excommunier, interdire et déposer. Les commissaires du pontife atteignirent Charles VIII à Turin le jour même de la victoire de Fornoue, où dix mille Français avaient culbuté une armée de quarante mille hommes. Le prince était encore tout couvert de sang et de poussière, quand les légats vinrent le sommer de venir à Rome pour rendre compte de sa conduite au souverain pontife. C'était ajouter le sarcasme à une odieuse perfidie : « Je » me rendrai à l'invitation du saint-père, répondit Charles VIII » aux députés, et j'espère qu'il voudra bien m'attendre, afin » que j'aie l'honneur de lui baiser les pieds, ce dont j'ai été » privé à mon dernier passage à Rome. »

Cette repartie du monarque fit comprendre aux ambassadeurs qu'il ne leur restait qu'à partir au plus vite, s'ils ne voulaient courir le risque d'être traités en ennemis. Malgré sa victoire, Charles fut obligé de rentrer en France, et le royaume de Naples repassa sous la domination de Ferdi-

nand II en moins de temps qu'il n'en avait fallu aux Français pour le conquérir.

Alexandre, débarrassé de son redoutable ennemi, tourna toutes ses pensées vers l'accomplissement de ses projets d'élévation pour sa famille, et il employa tour à tour la trahison, la simonie, le vol et les assassinats, qui forment d'ordinaire le cortége des papes et des rois. D'abord, sous prétexte que les barons romains avaient trahi leurs serments de fidélité en se soumettant aux Français, le pape les déclara déchus de toute autorité, et il chargea le duc de Candie, qui avait été nommé général de l'Église, de les attaquer l'un après l'autre dans leurs forteresses et de s'emparer de leurs domaines; la plupart voyant l'inutilité de la résistance, se livrèrent d'eux-mêmes et furent lâchement poignardés; les Orsini seuls refusèrent d'obéir, et disputèrent pied à pied la Romagne.

Sa Sainteté s'occupa en même temps de réparer le mauvais état de ses finances, et elle procéda avec son second fils, le cardinal César, d'une façon qui fit voir combien était grand le génie des Borgia, puisqu'ils venaient de surpasser tous les prédécesseurs d'Alexandre, en inventant un nouveau moyen de remplir les trésors du Vatican. Ils publièrent une loi qui rendait le saint-siége héritier de droit des membres du sacré collége; puis ils vendirent le cardinalat aux plus riches Romains, et ils les empoisonnèrent pour en hériter. Alexandre fit en outre un commerce en grand de crucifix, de reliques et d'indulgences qui lui rapportèrent des sommes considérables; et il fit vendre également par le dataire Jean-Baptiste Ferrera, cardinal de Modène, les dignités, les charges



et les bénéfices ecclésiastiques, sans s'inquiéter qu'ils fussent vacants ou occupés par des titulaires; seulement, dans ce dernier cas, le poison ou le poignard faisait justice du prélat qui refusait de donner sa place à celui qui l'avait achetée. A son tour, Jean-Baptiste Ferrera, le ministre d'iniquités, l'instrument du despotisme pontifical, reçut le châtiment de ses crimes et fut empoisonné par César Borgia, qui convoitait les immenses richesses qu'il avait amassées dans l'exercice de sa charge.

Pendant que sa Sainteté et son fils faisaient et défaisaient des cardinaux, suivant le besoin de leur politique ou de leurs intérêts, le duc de Candie continuait à guerroyer contre les Orsini dans la Romagne, rasant les châteaux, détruisant les forteresses, pillant les villes et forçant les peuples à se soumettre au saint-siége. Néanmoins ses atrocités finirent par exaspérer les peuples; de toutes parts les citoyens s'armèrent, et il se vit obligé de battre en retraite.

Alexandre appela alors à son secours Gonzalve de Cordoue, qui se trouvait en Italie avec une armée formidable pour faire la conquête du royaume de Naples; mais au lieu de combattre les Orsini, le général espagnol traita avec eux, et contraignit le saint-père à ratifier ses engagements. Pour se venger de ce qu'il appelait une trahison, le pape voulut se défaire de Gonzalve de Cordoue, et il le chargea de chasser les Français d'Ostie, dans l'espoir qu'il y trouverait la mort. En effet, l'ennemi était si fortement retranché dans cette position qu'il semblait impossible qu'on pût le débusquer; cependant en moins d'un mois, après des efforts incroyables et des prodiges de valeur, les Espagnols se rendirent maîtres d'Ostie,

et Gonzalve revint à Rome pour supplier le saint-père de lui permettre de terminer la guerre de Naples, et de remplir les volontés du roi Ferdinand le Catholique. Alexandre, qui ne pouvait lui pardonner la nouvelle gloire qu'il venait d'acquérir, lui refusa sa demande, et s'emporta en injures grossières contre Ferdinand et Isabelle, qu'il prétendait être ses débiteurs de sommes considérables qu'il leur avait prêtées pour mener à bonne fin leurs conspirations contre le feu roi de Castille. « Ainsi donc, pape de Satan, répliqua Gonzalve, tu refuses d'obéir à des souverains dont tu étais le sujet avant que tu occupasses le trône pontifical par leur protection? Tremble, vieillard insensé, qu'ils ne tirent une vengeance éclatante de ton insolence! » Cela dit, le général espagnol sortit brusquement de la salle d'audience, rejoignit son armée et marcha sur Naples.

Peu de temps après, on reçut à Rome la nouvelle de l'entière expulsion des Français de l'Italie et de la mort du roi Ferdinand. Par cet événement, la couronne de Naples revenait de droit à l'oncle du prince, nommé Frédéric, qui s'empressa d'envoyer des ambassadeurs à la cour de Rome pour solliciter l'investiture du royaume. Avant de décider la question relative à cette couronne, le pontife, qui avait toujours en vue l'élévation de sa famille, exigea que le consistoire rendît un décret qui investissait le duc de Candie de la principauté de Bénévent, et le mettait en possession d'un tribut de trois cent mille écus d'or que les rois de Castille et de Portugal payaient chaque année au saint-siége. Garsia-Las, ambassadeur d'Espagne, s'opposa énergiquement à cette mesure, et protesta, au nom de Ferdinand et d'Isabelle, contre

les envahissements du pontife; et ce qui surprit le plus les cardinaux, fut de voir les réclamations de l'Espagnol appuyées par le cardinal Valentin. En dépit des efforts réunis de Garsia-Las et de César Borgia, le décret passa, et François, fils aîné du pape, obtint la principauté de Bénévent, avec les comtés de Terracine et de Ponte-Corvo.

A cette occasion le duc de Candie vint à Rome pour recevoir l'investiture de ses nouveaux états, et fit son entrée dans la ville sainte, monté sur un magnifique coursier tout étincelant d'or et de pierreries, et entouré d'une escorte de riches seigneurs, de barons et de princes, comme s'il eût été lui-même l'empereur ou le pape. Tous ces honneurs éveillèrent la jalouse fureur de César Borgia, et Lucrèce ayant eu l'imprudence de prodiguer ses caresses incestueuses à Francesco, sans paraître faire attention à son autre frère, la mort du nouveau prince de Bénévent fut résolue; un soir, à la sortie d'un souper qu'il avait fait chez la Rosa Vanozza, il fut attaqué par quatre hommes masqués, percé de neuf coups de poignard, et son cadavre fut jeté dans le Tibre.

Dès le lendemain, le cardinal César Borgia se mit en route pour Naples, où il avait mission de couronner Frédéric d'Aragon. Ce départ précipité et la disparition de Francesco le firent accuser de fratricide. « Mais le pape cherchait à se » faire illusion, dit Burchard, et il nous envoyait à la » recherche de son fils dans tous les lupanars de la ville » sainte. »

Quelques jours après, le cadavre de Francesco fut trouvé dans le Tibre par des pêcheurs; Alexandre crut d'abord que les ennemis de sa famille l'avaient assassiné, et ne sachant à



qui s'en prendre, il fit appliquer à la question plusieurs des notables de Rome, choisis au hasard, et ne s'arrêta qu'après avoir acquis la certitude que le crime avait été commis par son fils chéri. « Alors, dit Burchard, il essuya ses larmes » et se consola dans les bras de madame Lucrèce, une des » causes du meurtre. »

Lorsque César Borgia supposa que l'on ne songeait plus à Rome à l'assassinat du duc de Candie, il revint de Naples et se présenta devant sa Sainteté, comme si rien d'extraordinaire ne se fût passé en son absence. Alexandre le reçut avec les mêmes démonstrations de tendresse qu'auparavant, et sur sa demande il consentit à le relever de ses vœux ecclésiastiques, afin qu'il pût embrasser une carrière plus conforme à ses goûts et à ses habitudes. Ainsi César Borgia, par l'autorité du pape, se trouva hériter des titres et des principautés qu'il enviait depuis si longtemps à son frère, et de cardinal il fut transformé en capitaine de guerre.

Pour célébrer sa réconciliation avec son père, César voulut lui donner le divertissement d'une chasse, et tous deux partirent pour Ostie, accompagnés, suivant leur coutume, d'un grand nombre de courtisans et de prostituées, de mignons et de baladins, et escortés par cinq cents cavaliers et six cents fantassins, qui les mettaient à l'abri d'une tentative d'enlèvement. « Ils passèrent quatre jours entiers, dit Tho- » maso Thomasi, au milieu des bois d'Ostie, prenant plaisir » à surpasser en débauches et en luxure tout ce que peut in- » venter l'imagination la plus dépravée; après quoi ils ren- » trèrent dans cette Rome dont ils avaient fait une caverne » de brigands, un sanctuaire d'iniquités. Il serait impossible,



» ajoute l'historien, de raconter tous les meurtres, les viols et » les incestes qui se commettaient chaque jour à la cour du » pape; et c'est à peine si la vie d'un homme suffirait à » transcrire les noms des victimes poignardées, empoison- » nées ou jetées vivantes dans le Tibre. »

Au milieu de toutes ces abominations, les cardinaux se prosternaient devant Alexandre VI et applaudissaient aux incestes du père et des enfants; mais ce qui était le comble de la dégradation dans cette cour, où chaque prélat se disputait le prix de l'infamie, c'est le concert de louanges et de flatteries dont ils accueillaient l'arrivée de César, lorsqu'il se présentait dans le consistoire. Il est vrai que la terreur qu'inspirait ce monstre entrait pour beaucoup dans les marques de soumission qu'on lui prodiguait; car chacun savait que César Borgia, autant par avarice que par cruauté, songeait toujours à abattre des têtes. « Et c'était une si grande » jouissance pour lui de voir couler le sang, dit Burchard, » qu'à l'exemple de l'empereur Commode, il s'exerçait à tuer » pour entretenir sa rage de tigre. Un jour même, il fit » fermer avec des palissades la place de Saint-Pierre, ordonna » à ses gardes d'introduire dans l'enceinte des prisonniers de » guerre, hommes, femmes et enfants; ensuite, il commença » un horrible combat avec ces infortunés, eux garrottés, lui » armé de toutes pièces, monté sur un coursier fougueux; il » tua les uns à coups de fusil, il hacha les autres à coups de » sabre, il les renversa sous les pieds de son cheval, et en » moins d'une demi-heure il caracolait seul dans une mare » de sang et au milieu des cadavres, pendant que sa Sainteté » et madame Lucrèce prenaient leurs ébats sur un balcon en



» assistant à cette horrible scène. » Ces détails ne sont pas les plus affreux que nous ait transmis le maître des cérémonies; il en est d'autres que nous sommes forcés de supprimer à cause de leur monstruosité!

Quelque temps après, Ferdinand le Catholique et Isabelle adressèrent d'énergiques réclamations à la cour de Rome, relativement à une permission que le pape avait accordée à l'héritière de la couronne de Portugal, de sortir du couvent où elle était renfermée et d'épouser un fils naturel du feu roi Jean II; cette autorisation compromettait gravement les intérêts du roi de Castille, qui avait des prétentions sur ce royaume.

Comme César Borgia songeait à contracter une alliance avec Charlotte, fille de Frédéric, roi de Naples, proche parente de Ferdinand le Catholique, il craignit que ce prince n'apportât quelque obstacle à son projet d'union, pour se venger de ce que son père lui avait suscité un compétiteur dangereux au trône de Portugal; et il résolut de parer à cet inconvénient en rejetant la faute sur un autre. Cette détermination prise, sa Sainteté rassembla le consistoire, et en présence de l'ambassadeur espagnol, elle accusa le secrétaire des brefs, Florida, archevêque de Cosenza, d'avoir traîtreusement forgé une dispense pour la princesse de Portugal, et de la lui avoir expédiée à son insu. Il donna l'ordre à ses gardes de l'arrêter séance tenante, et il procéda immédiatement à son interrogatoire.

D'abord, l'infortuné prélat parut anéanti et put à peine balbutier quelques mots pour sa défense; ensuite il se remit peu à peu de la secousse qu'il avait éprouvée, il protesta de

son innocence, et raconta avec l'accent de la vérité les ordres détaillés qui lui avaient été donnés à ce sujet.

Alexandre ne lui laissa pas le temps de poursuivre sa justification; à un signe du pape, quatre sbires se jetèrent sur Florida, le bâillonnèrent et l'emportèrent dans le château Saint-Ange. Cet infortuné fut plongé dans une basse-fosse, dépouillé de ses vêtements, les pieds nus, ayant de la vase jusqu'aux genoux. On lui laissa seulement un crucifix de bois, un Bréviaire, une Bible, deux livres de pain, un baril d'eau, une fiole d'huile et une lampe; et on le prévint qu'on ne renouvellerait ses provisions qu'une fois par semaine.

Après deux mois d'intolérables souffrances, lorsque César Borgia jugea que l'énergie de l'archevêque devait être suffisamment abattue par ce jeûne prolongé, il lui envoya Jean Mérades pour lui faire la proposition de prendre sur lui la faute dont le pape était coupable. Dans le cas où il refuserait d'obéir, le sicaire devait le menacer d'une prison perpétuelle; et au contraire, s'il accédait aux désirs du pape, et s'il consentait à signer de sa main la déclaration que lui seul avait délivré à la princesse de Portugal la dispense de mariage, il devait lui promettre non-seulement sa liberté et sa réinstallation dans ses charges et dans ses bénéfices, mais encore la faveur de sa Sainteté et l'amitié de son fils, auquel sa condescendance rendrait un service important. Le pauvre archevêque, qui ne voyait pour lui aucun autre moyen de salut, se confessa coupable en présence de plusieurs témoins, et signa la déclaration que le pape et son fils lui firent présenter.

Une fois maître de preuves écrites, le saint-père procéda contre Florida dans un consistoire qui se tint à cet effet; et

en présence du gouverneur de Rome, de l'auditeur de la chambre apostolique, de l'avocat et du procureur fiscal, il prononça une sentence qui privait de tous ses biens et dignités l'archevêque de Cosenza, le dégradait de ses ordres, et livrait sa personne aux magistrats civils, pour subir la peine portée contre les faussaires. Tous les articles de la sentence furent ponctuellement exécutés, moins le dernier : César Borgia avait promis sa protection au malheureux Florida; il tint parole, et le fit empoisonner dans son cachot pour lui éviter la potence. On répandit le bruit qu'il était mort de désespoir; et Alexandre put sans inconvénients mettre en vente les biens et les bénéfices du coupable.

Enfin les crimes et les abominations des Borgia excitèrent une telle indignation, que les princes de l'Europe chargèrent leurs ambassadeurs d'interpeller le pontife en plein consistoire, et de le sommer de mettre un terme au scandale de ses incestes et de ses infamies, s'il ne voulait se voir condamné par un concile général et déposé du saint-siége. En conséquence des ordres qu'ils avaient reçus, les ambassadeurs de l'empereur d'Allemagne, des rois de France, d'Angleterre, de Castille et de Portugal, profitèrent d'un jour d'audience solennelle pour notifier au pape les volontés de leurs souverains ; mais Alexandre prit fort mal la chose, il fit envahir la salle par ses gardes, et les menaça de les faire jeter par les fenêtres, s'ils osaient se permettre de lui adresser des admonitions. Il déclama avec violence contre les rois, et ajouta avec dérision : « Il leur sied bien à ces despotes de me re-
» procher mon élévation sur la chaire de saint Pierre, et de
» m'imputer à crime quelques vols et quelques assassinats;

» eux qui lèguent des royaumes à leurs enfants comme on lègue » des métairies, et qui égorgent des millions d'hommes dans » leurs querelles! Allez, valetaille, retournez auprès de ceux » qui vous ont envoyés, et dites-leur que j'ai encore beaucoup » à faire pour les égaler en scélératesse! »

« Que doivent penser les peuples de leurs tyrans, s'écriait » frère Jérôme Savonarola dans un de ses discours, si un » Alexandre VI juge les rois plus infâmes que lui! » Ces paroles hardies coûtèrent la vie à celui qui les avait prononcées.

Jérôme Savonarola était prieur du couvent de Saint-Marc à Florence, sous le pontificat d'Alexandre VI. Entraîné par un amour ardent pour l'humanité, disent les historiens du temps, ce moine courageux s'était déclaré le défenseur des peuples, et appelait sans cesse les Italiens à la conquête de la liberté et à l'anéantissement du despotisme : la pureté de ses mœurs, l'élévation de son âme et l'éloquence de ses paroles étaient telles, ajoute la chronique, que Jérôme Savonarola, le religieux de Saint-Marc, en imposait même à Laurent de Médicis, le tyran de Florence.

Savonarola annonçait publiquement aux hommes qu'une ère nouvelle de liberté et de foi succéderait au règne de fange et de boue qui pesait sur l'Italie, et qu'une république universelle balayerait de la terre jusqu'au dernier des rois et des tyrans. Malgré cette haine profonde pour les oppresseurs des peuples, sa réputation de sainteté était si bien établie, que Laurent de Médicis, à son lit de mort, le fit appeler pour recevoir les sacrements de sa main, comme du seul juste, disait-il, qui existât dans l'Italie ; mais Savonarola ne voulut point absoudre le tyran qui, même prêt à paraître devant

Dieu, refusait de renoncer au pouvoir qu'il avait usurpé.

Dès le lendemain de la mort du prince, le prieur de Saint-Marc prêcha devant les seigneurs et devant les citoyens de Florence, et il exposa dans un magnifique discours de sublimes théories qui témoignaient combien il avait une connaissance parfaite des hommes, de la religion et du gouvernement. Sa dissertation était divisée en quatre parties; il traitait de la crainte de Dieu, de l'amour de la république, de l'oubli des injures passées, et de l'égalité des hommes devant la loi. Par sa mâle éloquence il entraîna tous les suffrages, électrisa tous les esprits, et en descendant de la tribune, les citoyens, d'une commune voix, l'investirent du pouvoir de reconstituer la république de Florence. Alors Savonarola travailla à son œuvre de régénération, et commença par attaquer la papauté, cette institution fatale qui donnait à un seul homme le privilége d'asservir ses semblables, de les corrompre, de les dépouiller, de les massacrer.

Une semblable direction donnée aux esprits ne faisait pas le compte d'Alexandre VI, le vice-Dieu sur la terre, le vicaire infaillible de Jésus-Christ; sa Sainteté prit alors ses mesures pour perdre Savonarola : d'abord ses agents ameutèrent contre le religieux les seigneurs et les prêtres de Florence; ensuite elle fulmina contre lui un anathème terrible, et prit à sa solde des moines fanatiques qui outragèrent le réformateur jusque dans le sanctuaire pendant qu'il prêchait une religion épurée. Un moine franciscain, nommé frère François de Pouille, annonça même publiquement qu'il était prêt à entrer dans un bûcher ardent pour convaincre Savonarola d'imposture, et pour soutenir qu'Alexandre VI était

le plus saint et le plus religieux des pontifes. Ce singulier défi fut relevé par Dominique de Pescia, partisan de Savonarola, qui offrit à son tour de subir la même épreuve pour justifier le prieur de Saint-Marc : le combat accepté, l'exécution en fut fixée au dimanche suivant. De toutes les villes voisines on accourut à Florence pour assister à ce spectacle ; malheureusement, au moment où les deux champions se préparaient à entrer dans les bûchers qui avaient été dressés sur la grande place, survint une pluie violente qui éteignit les flammes et força les deux moines à remettre la partie à un autre jour.

Dans l'intervalle, les agents du pontife, qui ne se souciaient point de voir le résultat du défi, accusèrent Savonarola d'avoir employé le secours du démon pour faire tomber des torrents d'eau et éviter ainsi la terrible épreuve; et ils ameutèrent si bien la population fanatique, que des rassemblements se formèrent devant le monastère de Saint-Marc, en arrachèrent le prieur et l'amenèrent garrotté au grand inquisiteur. Savonarola fut appliqué à la torture ordinaire et extraordinaire, pour avoir à se reconnaître coupable de crime de sorcellerie. Comme sa grande âme se trouvait dans un corps faible et maladif, il ne put résister aux affreuses douleurs de la question, et signa tout ce que ses bourreaux lui présentèrent; mais à peine eut-il été détaché du chevalet, qu'il rétracta les aveux que les tourments lui avaient arrachés ; alors on le mit de nouveau à la torture, et il signa une autre déclaration de culpabilité, qu'il rétracta encore lorsqu'il eut été relevé de l'estrapade. Jusqu'à sept fois les bourreaux renouvelèrent ses tortures sans obtenir autre chose que des aveux pendant le supplice, et des rétractations lorsqu'il était

retourné dans son cachot. Pour en finir, Alexandre envoya de Rome deux inquisiteurs qui instruisirent le procès du réformateur, et le condamnèrent à être brûlé vif avec deux de ses disciples; la sentence reçut son exécution le 23 mai 1498, et leurs cendres furent jetées dans l'Arno. Tel fut le sort de ce glorieux apôtre de la liberté, qui mourut, comme le Christ, victime de son amour pour les hommes, en prêchant la fin de l'esclavage des peuples et le règne d'une république universelle!

Pendant que Florence assistait au terrible auto-da-fé de son défenseur, Alexandre VI célébrait à Rome par des orgies le baptême d'un nouveau bâtard que venait de lui donner Giulia la Belle; à cette occasion, le pape fit placer dans une chapelle qui est à gauche du maître-autel de la basilique de Sainte-Marie del Popolo, et qui avait été choisie pour la cérémonie du baptême, un magnifique portrait de Rosa Vanozza, qu'il exposa à la vénération des fidèles au lieu du portrait de la Vierge. Ensuite il cassa l'union de Lucrèce et de Jean Sforce, sous prétexte d'impuissance, quoiqu'il eût vu le mariage se consommer sous ses yeux; et il fit épouser à sa fille chérie le jeune Alphonse, duc de Bisaglia, fils naturel d'Alphonse II, duc d'Aragon, alliance qui augmentait considérablement son influence en Italie.

Sa Sainteté voulut également profiter de la mort de Charles VIII pour obtenir la main de la fille de Frédéric, qui était à la cour du roi de France, pour son fils César Borgia; et en cela il se trouvait d'autant mieux appuyé par le nouveau roi, que Louis XII cherchait à rompre son mariage avec Jeanne, fille de Louis XI, pour épouser Anne de Bretagne.

Le pape vendit au prince les bulles de dispense, et César Borgia se chargea de les apporter à la cour de France, afin de ne point laisser à d'autres le soin de sa fortune. Rien n'égalait en magnificence le cortége du bâtard du pape, disent les mémoires du temps; tous ses pages étaient revêtus de tuniques d'or et de soie; leurs souliers étaient rehaussés de perles fines, leurs housses étincelaient de pierreries, et à leurs cols pendaient des colliers d'émeraudes et de saphirs, merveilles d'orfévrerie.

A son entrée dans Paris, César fit mettre à ses mules des fers en or cloués si négligemment, qu'à chaque pas ils se détachaient d'eux-mêmes. Louis XII le reçut avec de grandes marques de déférence; et pour reconnaître les services du pape, il lui donna le duché de Valentinois, le commandement d'une compagnie de cent lances, et une pension de vingt mille livres.

César Borgia ne fut pas aussi heureux auprès de la fille de Frédéric; cette fière princesse repoussa ses offres de mariage, et lui déclara qu'elle n'épouserait jamais le bâtard d'un prêtre. Pour adoucir le ressentiment que devait faire naître une semblable insulte, Louis XII lui fit épouser la fille de Jean d'Albret, roi de Navarre, et mit à sa disposition deux mille chevaux et six mille fantassins, afin qu'il pût exécuter ses projets de conquête. César accepta tout ce qu'on voulut lui donner, mais n'abandonna pas l'espoir de se venger. Dès qu'il fut de retour en Italie, il commença une guerre d'extermination contre les petits princes de la Romagne; il enleva à la maison de Riario les villes d'Imola, de Forli et de Césène; il s'empara de Pesaro et des autres domaines de

Jean Sforce, le premier mari de Lucrèce; il chassa Pandolfe Malatesta de la ville de Rimini, et assiégea la ville de Faënza, défendue par Astore Manfredi, jeune homme de seize ans et d'une beauté remarquable. Après plusieurs assauts, la place se rendit, en stipulant pour condition de sa soumission, que César Borgia conserverait la vie sauve et ses biens au jeune prince. Qu'importait au bâtard d'un pape la religion du serment! son père ne pouvait-il pas, suivant son bon plaisir, lier ou délier sur la terre? Aussi, dès que César fut maître de Faënza n'eut-il rien de plus pressé que de changer les garnisons des forteresses et de prendre possession de la principauté. Quant au jeune Manfredi, dont la beauté avait éveillé les ardeurs de sa lubricité, il en fit son mignon, et quand il en fut fatigué, il l'envoya au saint-père avec son frère naturel et un autre enfant qui servirent tous les trois aux débauches du pontife, et furent ensuite jetés dans le Tibre.!

La Romagne conquise, le duc de Valentinois vint à Rome pour en recevoir l'investiture des mains du souverain pontife et pour accomplir un nouveau crime qu'il avait médité avec son père. Depuis son alliance avec la maison de France, César songeait à pousser Louis XII dans une guerre contre le royaume de Naples, afin qu'à la faveur d'un embrasement général il pût conquérir les unes après les autres les petites républiques de l'Italie; mais le mariage de Lucrèce avec le duc de Bisaglia était un obstacle à leurs projets, et il fallait le rompre. Comme les Borgia n'étaient jamais embarrassés de se défaire d'un ennemi ou d'un ami, ils arrêtèrent que sa Sainteté écrirait au prince de venir à Rome pour

assister aux fêtes du jubilé, et qu'on l'égorgerait dans le Vatican. La chose eut lieu ainsi : le soir même de son arrivée, au moment où il entrait seul dans le palais du saint-père, des assassins se jetèrent sur lui, le frappèrent de cinq coups de poignard, et se sauvèrent croyant l'avoir tué ; celui-ci, qui était d'un tempérament vigoureux, eut encore la force de se traîner jusque dans l'intérieur des appartements et d'appeler au secours. Sa Sainteté, informée par le bruit de ce qui se passait, accourut auprès du blessé et lui fit administrer tous les soins que réclamait son état. « Les » médecins, ajoute Burchard, qui prenaient au sérieux les » lamentations du pape, eurent tant de soins du blessé, qu'ils » le sauvèrent; et déjà don Alphonse marchait vers sa con» valescence, lorsqu'une nuit des hommes masqués entrè» rent dans son palais et l'étranglèrent. »

Alexandre s'occupa ensuite de donner audience aux ambassadeurs de Ladislas, roi de Hongrie, qui avaient ordre de lui demander pour leur prince l'autorisation de divorcer d'avec Béatrix d'Aragon, fille du vieux Ferdinand de Naples ; ainsi qu'aux députés du roi de Portugal, qui venaient supplier sa Sainteté d'accorder une dispense pour que le prince pût épouser la sœur de sa première femme. Comme les uns et les autres appuyaient leurs réclamations de riches présents et de sommes d'argent, le pape accorda au roi de Hongrie l'autorisation de répudier sa femme légitime, et au roi de Portugal la permission de contracter un mariage incestueux. Lorsque la séance fut terminée, Alexandre rentra au palais et se dirigea, suivant son habitude, vers l'appartement du duc de Valentinois, qui était absent; il y trouva trois prélats

qui attendaient son fils. Pendant que le pontife s'entretenait avec eux des moyens de grossir les produits du jubilé, un orage éclata tout à coup, la foudre tomba dans la chambre, défonça le plafond, et tua les trois évêques; le pape seul survécut à cette catastrophe, les poutres et les solives ayant formé une sorte de dais au-dessus de sa tête; toutefois il reçut de fortes contusions et fut retiré expirant du milieu des décombres.

Malgré la gravité de ses blessures, Alexandre fut bientôt en état de reprendre le gouvernement des affaires; et pour célébrer sa convalescence, il publia une nouvelle croisade contre les Turcs, et imposa toute la chrétienté au dixième des revenus. Pour apprécier les sommes incroyables qu'il arracha aux dévots fanatiques, il suffit de constater que dans le seul territoire de Venise, ces taxes lui rapportèrent sept cent quatre-vingt-dix-neuf livres pesant d'or. Ces richesses, ajoutées à celles que lui avait produites le jubilé, mirent César Borgia en position d'équiper de nouvelles troupes et de continuer la guerre; toutefois, pour en venir plus tôt à son but, il appela en Italie l'imbécile Louis XII, qui, à son insu, servait la politique du pontife et venait de former à son instigation une ligue offensive et défensive avec Ferdinand le Catholique, pour le partage du royaume de Naples.

En moins de quatre ans, les armées confédérées firent la conquête des états de Frédéric; et dans le même intervalle, César Borgia fit passer sous sa domination la principauté de Piombino, qui appartenait à Jacques d'Appiano, ainsi que le duché d'Urbin, et la ville de Camerino; les seigneurs de ces deux dernières villes furent étranglés, ainsi que leurs

enfants; c'était du reste le sort que le duc de Valentinois réservait à tous ceux dont il convoitait les dépouilles : ni l'âge ni la beauté ne pouvaient trouver grâce devant ses yeux; la seule faveur qu'il accordait aux jeunes filles était de les faire servir à ses débauches pendant quelques jours; ensuite il les faisait jeter dans le Tibre. Alexandre et son fils marchaient toujours à leur but, qui était l'asservissement de l'Italie; implacables dans leur politique, renversant tous les obstacles, écartant tous leurs ennemis, employant tour à tour le fer et le poison, suivant que l'exigeaient les circonstances; formant des alliances avec les puissants pour anéantir les faibles, et écrasant ensuite les puissants; il semblait alors que rien ne dût leur résister, et que l'univers entier dût finir par subir leur domination.

Du reste, tous les princes obéissaient à cette espèce de fascination qu'exerçait César Borgia, et venaient d'eux-mêmes lui apporter leurs fortunes et leurs vies; ainsi, sous prétexte d'une ligue contre Florence, il enjoignit aux seigneurs suzerains de l'Italie de joindre leurs troupes à celles du pape, qui se trouvaient augmentées déjà d'un corps de six mille cavaliers que lui avait fourni l'inepte Louis XII, et à l'aide de cette armée il commença par sommer Jean Bentivoglio, qui avait été l'un de ses alliés, de lui livrer Bologne; cette manière d'agir indiquait assez aux autres princes ce qu'ils devaient attendre du pontife et de son bâtard. Aussi voulurent-ils immédiatement rompre la ligue et se réunir contre l'ennemi commun : Guidubaldo se retira dans la ville d'Urbin; Jean de Varano se jeta dans Camerino; les Orsini, les Vitelli, les seigneurs de Pérouse, de Fermo, de Sinigaglia,

de Sienne, qui tous faisaient le métier de condottieri, formèrent un seul corps d'armée de toutes leurs bandes, et s'engagèrent par serment à se défendre contre les Borgia. Mais il était trop tard pour faire réussir un semblable projet; le pape et son fils, qui avaient conservé parmi eux des agents et des espions, semèrent la division dans le camp ennemi. On effraya les uns, on acheta les autres, et deux mois après la ligue se rompit, et les condottieri restèrent au service du saint-siége. Avec leur aide, César Borgia contraignit Guidubaldo et Jean de Varano à s'enfuir de nouveau de leurs états; il emporta d'assaut Sinigaglia, qui appartenait à François-Marie de la Rovère; et le jour même de la victoire, il fit arrêter dans son camp les condottieri, dont il n'avait plus besoin; par ses ordres, Vitellozzo Vitelli, seigneur de Citta di Castello, Oliveroto, seigneur de Fermo, Paul Orsini, le duc de Gravina, et François de Todi, furent égorgés ou pendus.

De son côté, le pape procédait aux mêmes exécutions à Rome contre les fils ou les parents de ces familles, afin qu'il ne prît à aucun d'eux la fantaisie de venger la mort de leurs frères ou de leurs pères, et pour que personne ne vînt revendiquer la possession de leurs domaines. Il ne resta vivants que deux condottieri, Jean-Paul Baglioni et Pandolfe Petrucci, qui, plus prudents que leurs collègues, avaient refusé de se rallier au parti de César; ils abandonnèrent toutefois les villes de Pérouse et de Sienne, où ils s'étaient réfugiés, et la Romagne entière fut soumise au bâtard du pape. Sa Sainteté quitta aussitôt Rome avec ses courtisans, ses mignons et ses maîtresses, pour visiter les nouvelles conquêtes de César, qu'il songeait sérieusement à déclarer roi.

Partout sur son passage, Alexandre répandit des largesses, donna des fêtes, et chercha à réveiller l'enthousiasme par tous les moyens qui étaient en son pouvoir. Dans l'île d'Elbe, il voulut même se mêler aux divertissements du peuple, et fit venir les plus belles filles dans son palais pour qu'elles exécutassent les danses du pays. « Ces réunions, dit l'historien » Gordon, ne pouvaient manquer, avec un Borgia, de dégé- » nérer en orgies; aussi la licence fut bientôt portée à ses » dernières limites, et dans les soupers ne se fit-on aucun » scrupule de manger de la viande quoiqu'on fût en carême; » seulement sa Sainteté baptisait les volailles et le gibier du » nom de turbot ou d'esturgeon. »

Alexandre retourna ensuite à Rome avec le duc de Valentinois pour se concerter avec lui sur les dernières mesures qu'il convenait de prendre avant de le proclamer solennellement roi de la Romagne, de la Marche et de l'Ombrie. Un coup d'état de cette nature demandait en effet qu'on se ménageât de puissants alliés, et comme leurs ressources financières se trouvaient épuisées, ils résolurent préalablement de remplir leurs trésors et de lever de nouvelles troupes pour se tenir prêts à tout événement; d'ailleurs sa Sainteté désirait également établir ses autres enfants avant de frapper le grand coup, afin de n'avoir plus à s'occuper que de son cher fils. Le pape donna le gouvernement de Spolette à Lucrèce, et le duché de Sermona à un bâtard nommé Roderic d'Aragon, que sa fille avait eu de ses incestes avec lui; il donna le duché de Nepi à un autre de ses bâtards appelé Jean Borgia; enfin il procéda au troisième mariage de Lucrèce avec Alphonse d'Est, fils d'Hercule de Ferrare.



« Cette union fut célébrée, dit Burchard, par des saturnales dont on n'avait pas encore eu d'exemples. Sa Sainteté soupa avec ses cardinaux et les grands dignitaires de sa cour, chacun ayant à ses côtés deux courtisanes qui avaient pour tous vêtements des manteaux de mousseline et des guirlandes de fleurs; lorsque le repas fut terminé, ces courtisanes, qui étaient au nombre de cinquante, exécutèrent des danses lascives, d'abord seules, ensuite avec les cardinaux; enfin, à un signal de madame Lucrèce, les manteaux tombèrent, et les danses continuèrent entre ces femmes et les convives, aux grands applaudissements du saint-père.

» Puis on procéda immédiatement à d'autres jeux: sur l'ordre d'Alexandre VI, on plaça symétriquement dans la salle du festin douze rangées de candélabres chargés de bougies allumées, et madame Lucrèce jeta sur le parquet des poignées de châtaignes, après lesquelles couraient ces courtisanes entièrement nues, en marchant sur les pieds et sur les mains, le corps plié en deux; les plus agiles reçurent de sa Sainteté des robes de soie et des bijoux. Enfin, comme il y avait eu des prix pour les joutes, de même il y en eut pour la luxure, et les femmes furent aussitôt traitées charnellement au bon plaisir des assistants; cette fois ce fut madame Lucrèce qui, d'une estrade élevée d'où elle présidait à ces combats avec le pape, distribua les récompenses aux vainqueurs! »

Il est impossible de récuser l'authenticité de ces faits, qui sont tous rapportés fort au long par le maître des cérémonies d'Alexandre VI, l'historien Burchard, qui les consignait heure

par heure dans le journal qu'il nous a laissé des actions du saint-père. C'est encore à cet auteur que nous devons la connaissance d'une dispense fort singulière accordée par le pape à Pierre Mendozze, cardinal de Valence, qui demandait à sa Sainteté l'autorisation de prendre pour mignon un de ses bâtards qui portait le nom de Zannet. « Il faut être bon prince, » dit à cette occasion Alexandre VI ; et en conscience, nous » ne pouvons pas refuser à nos sujets une autorisation que » nous nous sommes tant de fois accordée. »

Après le mariage de Lucrèce, le pontife s'occupa des moyens de réunir de l'argent pour le couronnement de César ; ce n'était pas chose facile, car toutes ses ressources commençaient à s'épuiser ; la vente des bénéfices, des priviléges, des charges, ne rapportait presque rien ; les croisades contre les Turcs ne produisaient pas davantage ; les peuples ne voulaient plus acheter ni absolutions ni indulgences ; il ne restait donc qu'un seul parti à prendre, celui d'empoisonner les riches ecclésiastiques de la cour pontificale, afin d'hériter de leurs biens. Ce projet ne laissait pas d'être d'une exécution difficile, car depuis longtemps les prélats redoutaient les dîners du Vatican. Le pape comprit que la plupart des cardinaux trouveraient des prétextes pour ne pas se trouver à son invitation s'il leur proposait de dîner dans son palais ; il prit alors un détour, et pria le cardinal Corneto de lui prêter sa vigne pour un grand festin qu'il désirait donner à ses amis, le priant de se charger lui-même des apprêts du repas et de lui en réserver seulement la dépense. La chose réussit à merveille, et les invitations furent toutes acceptées.

Dès le matin du jour choisi pour le festin, Alexandre envoya son maître d'hôtel à la vigne du cardinal Corneto pour ordonner le service; et en même temps il lui remit deux bouteilles d'un vin parfumé qu'on appelait dans l'Italie le vin des Borgia; il lui recommanda très-expressément de les mettre à part, afin qu'il pût facilement les prendre lorsqu'il lui ferait signe de verser à boire à ses convives. Aucun ne manqua à l'appel du pape; et quand sa Sainteté arriva à la vigne avec son fils, elle put calculer déjà ce que lui rapporterait le dîner qu'elle offrait si généreusement. On était alors au mois d'août, et il faisait une chaleur extrême; Alexandre et César, qui étaient venus à pied, se plaignirent de la fatigue et demandèrent quelque rafraîchissement; aussitôt un domestique courut à l'office, et comme le maître d'hôtel était absent, il prit une bouteille de vin et vint offrir à boire à sa Sainteté. Alexandre, suivant son habitude, vida son verre d'un seul trait; César versa de l'eau dans son vin et but également le verre entier; à peine avaient-ils remis les verres sur le plateau que tous deux se sentirent pris de douleurs d'entrailles; ils étaient empoisonnés! l'officier de bouche leur avait servi du vin que le maître d'hôtel avait mis à l'écart; bientôt après le saint-père fut pris de convulsions épouvantables, et l'on fut obligé de le transporter au palais, où il expira dans la nuit, sans que les médecins pussent trouver aucun remède pour adoucir ses souffrances. Cet événement eut lieu le 18 août 1503. Alexandre VI était âgé de soixante-douze ans, et il en avait régné onze.

Quant à César Borgia, soit que le poison mélangé d'eau eût perdu une grande partie de son énergie, soit que la

vigueur de son tempérament fût plus forte que le mal, il échappa à la mort, et il en fut quitte pour une maladie de dix mois. Néanmoins, au milieu des souffrances atroces occasionnées par les remèdes violents qu'on lui administrait pour lui faire rejeter le poison, il conserva son admirable présence d'esprit ; par ses ordres, des messagers se succédaient sans intervalle de son appartement à celui du saint-père, pour lui donner des nouvelles de l'état du malade; et dès qu'il eut appris qu'Alexandre VI était mort, il fit fermer aussitôt les portes du Vatican par don Micheletto, capitaine de ses gardes; ensuite il fit enlever de force au cardinal trésorier les clefs du trésor apostolique, et s'appropria l'or, l'argent et les pierreries qui s'y trouvaient.

Dès le lendemain, lorsqu'on connut la mort du pontife, il y eut à Rome des cris d'allégresse et des transports de joie ; chacun voulut contempler le cadavre de celui qui pendant onze années avait fait trembler les plus puissants seigneurs : en un instant la basilique de Saint-Pierre, où avait été déposé Alexandre VI, fut envahie par une foule innombrable. « C'était un spectacle dégoûtant, dit Raphaël Volaterran, » que la vue de ce cadavre noir, difforme, prodigieusement » enflé, qui exhalait une odeur infecte; une bave noirâtre » couvrait ses lèvres et ses narines; sa bouche était ouverte » démesurément, et sa langue, gonflée par le poison, pendait » jusque sur le menton. Aussi ne se trouva-t-il ni dévote ni » fanatique qui se hasardât à lui baiser les pieds ou les mains, » comme c'était la coutume. »

Vers les six heures du soir, l'infection était telle dans l'église, que le cardinal chargé du soin des funérailles fut

obligé de donner l'ordre d'ensevelir le pape. Aucun prêtre, ni cardinal ni officier, ne voulut assister à la cérémonie de l'inhumation, et le cadavre fut abandonné à des ouvriers charpentiers et à des portefaix, qui le placèrent dans un cercueil trop court, où ils l'enfoncèrent en s'aidant des pieds et en le frappant à coups de marteau. Après cette horrible scène de profanation, ils le jetèrent dans la tombe qui lui avait été préparée à la gauche du maître-autel.

Ainsi se termina l'abominable règne d'Alexandre VI, le dernier pontife du quinzième siècle.

Alexandre VI est du nombre de ces papes que les adorateurs de la pourpre romaine et de l'infaillibilité pontificale n'osent pas justifier, du moins en ce qui concerne le scandale de leurs turpitudes ; toutefois ils disent que le règne de Roderic Borgia fut l'un des plus heureux pour l'Église, en ce que la Providence ne permit pas qu'il y eût ni schisme ni hérésie à combattre. Et si Dieu a voulu, ajoutent-ils, qu'il y eût parfois sur la chaire vénérée de l'Apôtre des papes incestueux, sodomites et assassins, c'est pour montrer aux hommes que la conservation du catholicisme ne dépend pas des vertus ou des crimes de ses ministres! Conclusion bien digne de ces prêtres éhontés qui cherchent à couvrir leurs débordements par de méprisables sophismes. Pour nous, qui déduisons des conséquences rigoureuses des vérités de l'histoire, nous dirons qu'une institution comme celle de la papauté est une monstruosité dans la religion, précisément parce qu'elle donne à des scélérats un pouvoir exhorbitant, qui leur permet de faire servir à leurs passions ce qu'il y a de plus sublime dans le cœur des hommes, l'amour de la Divinité !

HISTOIRE POLITIQUE

DU QUINZIÈME SIÈCLE.

Manuel Paléologue, empereur d'Orient. — Il s'échappe des prisons de Bajazet. — Le sultan force Manuel à associer Andronic Paléologue à l'empire. — Guerres entre Bajazet et Tamerlan. — Bajazet est enfermé dans une cage de fer. — Amurath assiége Constantinople. — Mort de Manuel Paléologue. — Son fils Jean lui succède. — L'empereur recherche l'appui des princes de l'Occident. — Mort de Jean Paléologue. — Constantin Dracosès parvient à l'empire. — Mohammed II assiége Constantinople. — Prise de Constantinople par les Turcs. — Mort de Constantin Dracosès. — Fin de l'empire d'Orient. — Empire d'Occident. — Albert II, empereur d'Allemagne. — Il est condamné à mort par le tribunal véhémique. — Frédéric II lui succède. — Cruautés, perfidie et lâcheté de cet empereur. — Mort de Frédéric II. — Charles VII, roi de France. — Son caractère et ses mœurs. — Intrigues de la reine avec les seigneurs de la cour. — Histoire de Jehanne d'Arc, surnommée la Pucelle d'Orléans. — L'arbre des fées. — Apparitions de l'archange Michel. — Jehanne quitte son village et vient trouver le roi. — La reine, assistée de matrones, s'assure de la virginité de Jehanne. — Entrée triomphale de la Pucelle dans Orléans. — Jehanne fait sacrer le roi à Reims. — Elle tombe au pouvoir des Anglais. — Charles VII abandonne lâchement sa libératrice à ses ennemis. — Procès de Jehanne. — Supplice de la Pucelle. — Charles VII se laisse mourir de faim pour ne

pas être empoisonné par son fils. — Caractère odieux de Louis XI. —Superstition, avarice et politique de ce roi.—Crimes de Louis XI. — Sa mort. — Jacques Coythier, Olivier le Daim et Tristan l'Hermite. — Charles VIII succède à son père Louis XI, sous la tutelle d'Anne de Beaujeu. — Débauches de la régente. — Incapacité de Charles VIII.—Guerre d'Italie.—Mort de Charles VIII. — La couronne passe à la maison d'Orléans. — Louis XII, roi de France. — Il fait prononcer son divorce d'avec Jeanne, fille de Louis XI. — Il épouse Anne de Bretagne. — Caractère de la nouvelle reine. — Sa cruauté. — Mort d'Anne de Bretagne. — Louis XII épouse Marie d'Angleterre. — Crimes de Louis XII, le père du peuple. — Il meurt à la suite d'excès libidineux. — Conclusions de l'histoire politique du quinzième siècle.

L'importance des événements politiques qui s'accomplissent pendant le quinzième siècle, le dernier de l'histoire du moyen âge, donne un grand intérêt aux règnes des souverains qui ont présidé à ces révolutions.

En Orient, les successeurs de Constantin cherchent en vain à retenir le sceptre qui échappe à leurs mains; Dieu a marqué la fin de leurs règnes sanguinaires. En Occident, au contraire, les rois, non moins cruels, non moins perfides que les empereurs de Byzance, lèvent leurs fronts orgueilleux et écrasent les nations sous leur insupportable tyrannie; l'heure de la vengeance n'était point encore venue pour les peuples!

Après la mort de Jean Paléologue Ier, son fils Manuel, déjà

associé à l'empire, devint seul maître de Constantinople. Ce prince, peu d'années auparavant, avait essayé de secouer le joug humiliant des Turcs, et s'était déclaré en révolte avec les provinces de Thessalonique; mais cette tentative d'affranchissement avait été promptement réprimée par Jean Paléologue lui-même, qui pour apaiser la colère de ses redoutables alliés leur avait livré le coupable. Amurath, qui gouvernait alors le puissant empire des Ottomans, se contenta de renvoyer Manuel après lui avoir adressé une simple admonition, comme un maître à son serviteur.

Après la mort d'Amurath, son fils Bajazet, qui connaissait le caractère entreprenant du jeune Grec, le fit revenir à sa cour, où il le garda comme otage. Néanmoins, dès qu'il eut connaissance de la mort de son père, Manuel Paléologue s'échappa furtivement pour venir prendre possession d'un trône vermoulu et qui menaçait de tomber en poussière. Il était à peine installé dans son palais, que le sultan, furieux de son évasion, envoya contre lui trois armées formidables. Manuel, comprenant l'inutilité de la résistance à des forces aussi supérieures, envoya demander des secours en Europe; malheureusement ses démarches n'aboutirent à rien. Quelques aventuriers répondirent seuls à son appel, et vinrent se faire battre par les infidèles près de Nicopolis.

Alors, se trouvant sans défense et sans armée, il se décida, pour sauver Constantinople, à demander la paix à Bajazet, et il accepta les conditions qu'il plut au vainqueur de lui imposer. La première était d'associer à l'empire son neveu Andronic Paléologue, qui était un des mignons du sultan.

Dès que le blocus de sa capitale fut levé, Manuel se rendit en Occident pour solliciter des princes chrétiens quelques secours en hommes et en argent. Mais le fanatisme des croisades était éteint, et Manuel, fut contraint de retourner dans ses états comme il en était venu, et ayant perdu l'espérance de pouvoir jamais secouer le joug des infidèles.

Tout à coup la face des choses parut devoir changer en Asie: du fond de la Tartarie accourut le redoutable Tamerlan, renversant les villes, détruisant les empires; et, semblable à une avalanche formidable, ne laissant partout sur son passage que ruines et solitudes. Bajazet voulut défendre ses états contre ce terrible conquérant, et vint lui présenter la bataille dans une vaste plaine auprès du mont Stella, entre la Bithynie et la Galatie. Le choc des deux armées fut terrible; après sept heures de carnage la victoire demeura à Tamerlan, et Bajazet tomba au pouvoir de l'ennemi. Tamerlan le traita d'abord avec une grande douceur; mais ensuite il le fit enfermer dans une cage de fer pour le punir des grossières injures avec lesquelles il recevait ses marques de bonté: le sultan se brisa le crâne contre les barreaux de sa prison.

Manuel profita du bouleversement survenu dans l'empire turc pour reconquérir une partie des places dont Bajazet s'était emparé, et pour éloigner son neveu du gouvernement des affaires. Cet état de choses n'eut guère de durée; après la mort du redoutable Tamerlan, les Turcs, sous la conduite du sultan Mousa, reparurent sous les murs de Constantinople, et forcèrent l'empereur à renouveler les anciens traités.

Sous le règne de Mohammed, qui avait renversé du trône



Tamerla : grand kan des Tartares.

[illegible]

son frère Mousa, l'empire de Manuel éprouva quelques années de calme et de tranquillité. Après lui, Amurath II, son successeur, déclara de nouveau la guerre aux Grecs, et vint assiéger Constantinople. Pour la première fois les Turcs se servirent de canons, et ils battirent si vigoureusement en brèche, que la ville, réduite aux abois, allait être obligée de capituler, lorsque le sultan fut contraint lui-même de lever son camp pour défendre son propre royaume contre son frère Mustapha, qui lui disputait le trône et venait de se rendre maître de Nicée.

Quelque temps après mourut l'empereur Manuel, à l'âge de soixante-dix-sept ans; son fils aîné Jean, qui était déjà associé à l'empire, lui succéda. D'abord Jean acheta la paix au sultan en s'obligeant à lui payer un tribut annuel de trois cent mille aspres, et en abandonnant aux Turcs les villes qui lui restaient dans la Morée; ce qui diminuait considérablement l'étendue et l'importance de ses états; ensuite il chercha les moyens de rétablir ses affaires en s'appuyant sur les rois d'Occident. A cet effet, il envoya plusieurs ambassades au pontife Eugène IV pour lui demander des secours, et bientôt il se rendit lui-même en Italie, et assista au concile de Ferrare, où il fut reçu avec des honneurs extraordinaires. Jean Paléologue fit son entrée dans la ville sous un dais magnifique porté par des princes souverains, et suivi d'un nombreux cortége d'évêques, d'archevêques et de savants grecs qui devaient discuter devant l'assemblée les conditions de l'acte de réunion des deux Églises. Toutes ces tentatives n'aboutirent cependant à aucun résultat avantageux pour l'empire, et l'empereur fut obligé de s'en re-

tourner à Constantinople sans avoir obtenu autre chose que des promesses; bien plus, son clergé désapprouva la conduite qu'il avait tenue en Italie ; ainsi que les concessions qu'il avait faites au pape, et cassa l'acte de réunion des Églises grecque et latine. Pour surcroît de malheurs, la division s'était jetée dans la famille impériale pendant son absence; un de ses frères, Constantin Dracosès, s'était emparé des domaines du jeune Démétrius, son autre frère, qui l'accompagnait en Italie; de sorte qu'à son retour Démétrius, qui n'avait pu obtenir justice, ni être remis en possession de ses biens, leva l'étendard de la révolte, rassembla une armée d'aventuriers, et vint assiéger Constantinople; mais comme il n'était pas assez fort pour l'emporter d'assaut, il ravagea tous les environs et chercha à l'affamer.

Jean conçut un tel chagrin de la discorde qui s'était élevée entre ses frères, qu'il en tomba malade et mourut le 13 octobre 1448. Après lui, Constantin Dracosès, aidé par l'impératrice mère, et appuyé par le clergé, par le sénat et par le peuple, prit les rênes du gouvernement. Sans aucun doute ce prince aurait relevé le trône des empereurs d'Orient par sa sagesse et par ses talents, s'il eût été au pouvoir d'un homme de le faire; malheureusement tout contribua à en accélérer la ruine. Il voulut contracter une alliance avec les Vénitiens en épousant la fille du doge, et les Grecs s'y opposèrent; il voulut renouer des négociations avec les peuples de l'Occident, et ses sujets l'en empêchèrent encore.

Pendant qu'il luttait contre ses propres sujets, Mohammed II montait sur le trône des sultans. D'abord il ratifia solennellement les traités consentis par Amurath, son père; mais dans

la suite l'empereur ayant eu l'imprudence de menacer Mohammed de rendre la liberté à Mustapha, l'un de sès oncles, celui qui s'était précédemment révolté contre Amurath, et qui se trouvait prisonnier à Constantinople, s'il ne lui payait pas exactement une pension pour le nourrir, le sultan rompit la paix et envoya trois armées contre Constantinople.

L'empereur comprit que la dernière heure de son règne était arrivée et qu'il ne lui restait plus qu'à mourir ; il voulut toutefois donner au monde un grand exemple, et s'apprêta à une résistance vigoureuse. Par ses ordres, on remplit de vivres et de munitions des magasins immenses; deux mille Génois, commandés par le brave Justiniani, furent appelés au secours de la capitale, et formèrent avec huit ou neuf mille hommes recrutés dans le peuple, un corps d'élite qui fit des prodiges de valeur. Mohammed II n'avait pas moins de quatre cent mille soldats pour assiéger Constantinople; il attaqua d'abord la porte de Saint-Romain avec des canons de gros calibre, et foudroya cette partie de la ville pendant neuf jours; ensuite, comme ses efforts étaient impuissants pour entamer la tour de Saint-Romain, il éleva une autre tour de bois pour la battre en ruines, et pour protéger ses mineurs.

Mais l'intrépide Dracosès ne lui donna pas le temps de faire jouer ses batteries; il se mit à la tête d'un corps de troupes, incendia la tour, éventa les mines, et refoula les assiégeants jusqu'aux avant-postes de leur camp. Il semblait que le courage de l'empereur eût décuplé les forces de cette population; car le jour même où les Grecs remportaient cette victoire sur leurs ennemis, quatre vaisseaux de leurs alliés traversaient la flotte turque et entraient à pleines voiles dans le

port pour ravitailler la place, sans que les vaisseaux ennemis pussent les poursuivre, l'entrée du port ayant été immédiatement fermée avec d'énormes chaînes de fer. Enfin Mohammed conçut et exécuta en une nuit le dessein gigantesque de faire porter ses vaisseaux par terre jusque dans le port de Constantinople; de sorte qu'au point du jour les Grecs apercevant la flotte turque entre les murs de leur ville, perdirent entièrement courage et parlèrent de se rendre. Constantin Dracosès raffermit encore le courage des siens, repoussa les conseils de la lâcheté et courut aux remparts; son attitude et le bruit qu'il avait fait répandre adroitement parmi les Turcs, qu'on attendait dans la même journée une flotte amie sous la conduite de Jean Corvin Huniade, imposa à Mohammed II; et déjà le sultan se préparait à effectuer sa retraite, lorsqu'un de ses vizirs vint se jeter à ses pieds et le supplier de donner un dernier assaut. Il y avait alors cinquante-cinq jours que durait le siége de Constantinople. Le sultan résolut de faire un nouvel effort; tous les derviches et les fakirs parcoururent les rangs des soldats turcs, exaltèrent leur courage en promettant à ceux qui succomberaient dans la mêlée les joies infinies d'un paradis peuplé de houris, et à ceux qui survivraient le pillage de la ville.

Constantin, de son côté, ne négligea rien pour exciter le courage de ses soldats; et surmontant les craintes qui l'agitaient, il se rendit avec l'élite de ses guerriers à la cathédrale pour recevoir solennellement la communion; ensuite il s'élança sur les remparts.

Déjà les Turcs s'avançaient en colonnes serrées pour donner l'assaut; les premiers qui osèrent s'approcher des mu-



railles pour appliquer les échelles furent renversés par les Grecs; ceux parmi les plus intrépides qui arrivèrent jusqu'à la hauteur des remparts furent assommés à coups de haches d'armes; enfin les musulmans à trois reprises différentes avaient tenté inutilement de culbuter les assiégeants, et la victoire semblait devoir rester aux Grecs, lorsque par malheur, au quatrième assaut, Justiniani, le brave capitaine des Génois, fut mis hors de combat. Dès ce moment les assiégés perdirent leur énergie; peu à peu la résistance faiblit, l'audace des infidèles s'en accrut, et dans un dernier effort les janissaires forcèrent plusieurs brèches et entrèrent dans la ville en poussant des cris de joie et de fureur. Constantin, n'écoutant que son courage, rallia autour de lui les débris de ses troupes et chargea encore l'ennemi; mais cet effort désespéré ne put arrêter les terribles janissaires; toute sa vaillante milice tomba sous le cimeterre des musulmans, et lui-même perdit la vie dans la mêlée. Comme il avait eu soin d'ôter son manteau de pourpre dans la crainte d'être fait prisonnier, on ne reconnut son cadavre qu'aux aigles d'or qui décoraient ses brodequins. Ainsi périt Constantin Dracosès, le 29 mai 1435, après un règne de trois années et quelques mois.

Sans contredit, l'une des causes principales de la ruine de l'empire d'Orient était l'ambition des papes; ces misérables avaient sacrifié l'intérêt des nations à leur soif insatiable d'honneurs et de richesses; et pour arriver à la réalisation de leurs projets de domination universelle, ils avaient suivi une politique exécrable qui devait infailliblement amener la chute du puissant empire de Constantin.

Du reste, cette tendance de la cour de Rome s'était révélée

sous les règnes de Sergius Ier, de Grégoire II et de leurs successeurs, jusqu'à l'anéantissement de l'exarchat de Ravenne par les Lombards; plus tard, les papes reportèrent sur les Lombards la haine qu'ils avaient pour leurs anciens maîtres, et ils armèrent les Franks contre ceux qu'ils appelaient leurs libérateurs; enfin les Franks, à leur tour, après avoir été mis en possession de l'empire d'Occident dans la personne de Charlemagne, se virent poursuivis par les pontifes comme ennemis de l'Église. Sous le règne d'Anastase III, le diadème impérial fut enlevé aux Carlovingiens et donné aux rois de la Saxe. Suivant leur habitude, les papes se servirent de leur influence sur les nouveaux princes pour les armer contre les ennemis du saint-siége et pour extorquer de riches dotations; et lorsqu'ils n'eurent plus rien à espérer d'eux, ils entrèrent en lutte avec leurs bienfaiteurs. Il s'ensuivit des guerres terribles entre l'autel et le trône; les papes triomphèrent encore, et la dignité d'empereur d'Occident devint élective.

Ce n'étaient plus les empereurs qui confirmaient les nominations des pontifes, comme du temps de Charlemagne ou d'Othon le Grand; c'étaient, au contraire, les évêques de Rome qui sanctionnaient les élections des empereurs d'Occident. Aussi la couronne impériale était tombée dans un tel degré d'avilissement, que Clément IV ne put trouver aucun roi de l'Europe qui consentît à la recevoir, et fut même obligé de se rejeter sur un prince de la maison de Habsbourg. Un siècle et demi après, le sceptre passa dans la maison d'Autriche, et le titre d'empereur reprit quelque éclat sous Sigismond.

Albert II, beau-père de ce prince, lui succéda; dans les commencements de son règne il continua les magnifiques

projets de réforme civile et religieuse que Sigismond avait entrepris; il fit de nouvelles lois pour assurer le repos et la liberté des citoyens, et supprima les annates, les réserves, les expectatives, pour affaiblir l'autorité ecclésiastique. Malheureusement, comme il n'est pas au pouvoir d'un homme de résister aux séductions de l'autorité suprême, Albert se repentit bientôt du bien qu'il avait fait, cassa tous ses décrets, et fit peser sur les peuples un joug de fer. Mais bientôt il reçut le juste châtiment de sa tyrannie; les cours véhémiques ou tribunaux secrets de la Westphalie, dont la puissance terrible et mystérieuse atteignait tous les ennemis de la liberté, déclarèrent l'empereur coupable de lèse-humanité, et défendirent aux peuples de lui prêter assistance; de sorte qu'il se trouva sans moyens de défense pour repousser l'invasion des Turcs, qui étaient descendus jusque dans la Hongrie. A la première rencontre, le corps d'armée qui lui était resté fidèle fut culbuté par les musulmans; et l'empereur blessé et mourant fut abandonné dans un petit village, où il expira le 24 octobre 1439.

Frédéric II succéda au prince Albert, et vint se faire sacrer à Aix-la-Chapelle par l'archevêque de Cologne. Toutes les actions de ce règne sont empreintes d'un caractère de lâcheté ou de perfidie qui donne de l'empereur une opinion très-défavorable; toujours battu par ses ennemis ou humilié par ses vassaux, il ne montra de l'énergie que dans ses tentatives d'usurpation contre Ladislas, son pupille, et contre Albert de Bavière, son gendre, qu'il voulait dépouiller l'un et l'autre de leurs états. Il mourut après avoir régné cinquante-trois années, et laissa son trône à son fils Maximilien Ier.

En France, les rois continuent à marquer leur passage dans l'histoire de l'humanité par de nouveaux crimes; seulement cette période du quinzième siècle présente un fait étrange dans la politique des Capets: les rois de cette race, qui d'abord s'étaient appuyés sur les nobles pour écraser les peuples, vont s'appuyer à l'avenir sur les communes pour anéantir la puissance féodale, qui luttait sans cesse contre la monarchie.

Les gibets, jusqu'alors le partage presque exclusif des malheureux serfs, se dressent enfin pour leurs oppresseurs, et la hache du bourreau abat les têtes des nobles aussi facilement que celles des vilains : la justice de Dieu commençait à s'appesantir sur les puissants!

Charles VII régnait sur la France, de nom seulement; car l'infâme Isabeau de Bavière, sa mère, avait vendu le royaume aux Anglais, et Paris, la capitale, obéissait au jeune duc de Bedford, frère du roi Henri V. A cette époque de lugubre mémoire, les Anglais exerçaient de tels ravages dans les provinces, que les villes étaient devenues des solitudes et les campagnes d'immenses déserts; ils avaient un si grand mépris pour le nouveau roi, qu'ils le nommaient par dérision le roi de Bourges : et en effet Charles VII n'était point fait pour inspirer d'autre sentiment; d'un caractère bas et cruel, de mœurs dépravées, il se montrait en toutes choses le digne fils d'Isabeau de Bavière. Sa femme, Marie d'Anjou, non moins dissolue que lui, recevait dans la couche royale les capitaines illustres du temps, sans que Charles en prît aucun ombrage : c'était pour lui un moyen facile de payer les services de guerre dont il n'eût pu s'acquitter autrement, et il lui importait peu que ce fût au prix de son honneur, lui

qui osait dire, qu'un roi devait faire passer les intérêts de sa couronne avant tous les sentiments.

Il est vrai que Charles VII, le fils incestueux de la reine Isabeau et du duc d'Orléans, frère de Charles VI, ne devait pas regarder comme un grand inconvénient l'introduction des bâtards dans la famille régnante.

Pendant le cours de sa vie, ce prince se montra constamment allié perfide, ennemi lâche, tyran insupportable, et mérita d'être placé parmi les plus mauvais rois. L'auréole de gloire dont quelques historiens ont environné son nom appartient à ses généraux et surtout à Jehanne la Pucelle. Cette fille célèbre était née, suivant les chroniques du temps, au village de Domremy, situé entre Neufchâteau et Vaucouleurs, dans un riant vallon arrosé par la Meuse; ses parents étaient de simples cultivateurs qui possédaient pour toutes richesses quelques brebis et un champ. Dans sa première enfance, Jehanne d'Arc semblait déjà marquée du doigt de Dieu, disent ses biographes; et entre autres prodiges, ils racontent que les oiseaux du ciel venaient se poser sur les épaules de la jeune bergère et manger dans sa main lorsqu'elle les appelait. Tous les auteurs conviennent qu'elle fut élevée comme on l'était à cette époque dans les villages, et qu'elle ne savait ni lire ni écrire; cette opinion se trouve confirmée par des lettres authentiques qu'elle a dictées, et où l'on trouve en tête pour suscription une ou deux croix mal formées qu'elle apposait au lieu de signature. Jehanne, ajoutent les chroniqueurs, accompagnait son père et ses frères aux champs et se livrait avec eux aux occupations rustiques; en été, elle sarclait les mauvaises herbes, brisait les mottes de terre,

et ramassait les épis au temps de la moisson ; dans l'hiver, les soins du ménage la retenaient à l'habitation paternelle ; alors elle s'occupait à coudre ou à filer le chanvre, et le soir elle récitait à haute voix les prières que sa vieille mère lui avait enseignées.

Ces détails d'une vie pastorale et religieuse ne remplissaient pas tous les instants de la vie de Jehanne, dit Edmond Richer ; la jeune fille se rendait mystérieusement chaque dimanche à une chapelle située à une demi-heure du chemin de Domremy, au-dessus d'une forêt appelée le Bois-Chenu, près de la route qui mène à Neufchâteau, pour faire ses dévotions. A côté de cette chapelle s'élevait un vieux hêtre, que les gens du pays nommaient Beau-mai, l'arbre des dames, ou l'arbre des fées, et où la marraine de Jehanne, qui était une bonne et vertueuse femme, prétendait avoir vu les fées former des danses. Quelquefois la jeune bergère y conduisait ses compagnes et faisait avec elles des guirlandes de fleurs qu'elles suspendaient à une statue de la Vierge placée dans la chapelle. Un jour Jehanne s'endormit, et il lui sembla voir en songe un ange qui lui commandait de quitter ses brebis et la quenouille, pour revêtir la cuirasse et marcher contre les ennemis de la France. A son réveil, elle reprit toute pensive le chemin du village ; mais elle écarta bientôt ces idées étranges. Peu de jours après, la même vision se renouvela, et successivement toutes les nuits elle vit des personnages merveilleux, conduits par l'archange saint Michel, qui venaient lui annoncer qu'elle avait été choisie par Dieu pour sauver la France. D'autres fois elle entendait les voix de sainte Catherine et de sainte Margue-

rite, qui lui parlaient en français, et lui ordonnaient de se rendre auprès de Robert de Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs, pour qu'il l'envoyât au roi de France. Jehanne obéit enfin aux ordres qu'elle recevait des esprits invisibles et vint à Vaucouleurs. Lorsque le capitaine Robert de Baudricourt eut écouté les confidences de la jeune villageoise, il lui répondit par des sarcasmes, l'appela insensée et la congédia. Sans être découragée par une semblable réception, Jehanne se présenta quelques jours après chez le gouverneur et renouvela sa demande d'être menée au roi ; sur son refus, elle lui déclara qu'elle ferait le voyage seule et à pied, dût-elle user ses jambes jusqu'aux genoux, parce que Dieu l'avait choisie pour délivrer le royaume. « J'aimerais mieux, » ajoutait Jehanne en versant des larmes, rester auprès de » ma pauvre mère; mais il faut que j'aille parce que mes » voix l'ordonnent. » Enfin, la candeur de son visage, la naïveté de ses expressions, la persévérance de ses démarches, agirent puissamment sur l'esprit de Robert de Baudricourt, et il se décida à la faire conduire à la cour du roi Charles, à Chinon, en disant : « Advienne que pourra. »

Il est difficile de concevoir aujourd'hui comment la pensée de sauver la France est venue précisément à une jeune fille simple et candide, et l'on a peine à croire aux prodiges de cette héroïne. Cependant si l'on se reporte à ces époques de luttes et de combats continuels, on comprendra que la passion de la guerre, qui était dans tous les cœurs, ait pu exalter une imagination ardente, nourrie de superstitions religieuses, et transformer Jehanne la villageoise en guerrière intrépide.

Arrivée à Chinon, la Pucelle fut présentée à la cour sous le costume d'une bergerette, dit le seigneur de Gaucourt; quoiqu'elle n'eût jamais vu le roi et qu'il eût changé de vêtements avec un de ses officiers, la jeune fille vint droit à lui, et s'agenouillant selon l'usage, elle lui embrassa les jambes en disant : « Dieu vous donne bonne vie, gentil roi. — Je » ne suis point le roi, répliqua Charles, c'est le seigneur » que vous voyez sur son trône. — Non, repartit la jeune » inspirée, c'est vous que Dieu m'ordonne de secourir; j'ai » mission de notre divin maître de faire lever le siége d'Or- » léans et de vous mener à Reims. Donnez-moi des armes et » des soldats. »

Plusieurs courtisans refusèrent de croire à la mission de Jehanne; d'autres la déclarèrent sorcière; et dans ce conflit d'opinions diverses, il fut décidé qu'on la ferait examiner sur sa foi et sur ses visions par des docteurs ecclésiastiques. La jeune villageoise fut donc conduite à Poitiers, devant une assemblée de prêtres, et soumise à de minutieux interrogatoires; entre autres questions absurdes, un chanoine qui était Limousin lui ayant demandé quel était l'idiome dans lequel s'exprimaient les esprits invisibles, elle lui répondit vivement : « Dans un idiome meilleur que le vôtre, mon Père. »

Jehanne, victorieuse de toutes ces ridicules épreuves, en eut à subir une dernière qui ne fut pas la moins humiliante, celle de sa virginité. La reine elle-même, l'impudique Marie d'Anjou, procéda avec des matrones à l'examen, et vint annoncer à la cour assemblée que la jeune villageoise était une sainte pucelle. Charles lui donna alors un état de maison comme à un chef de guerre, et l'arma chevalier; sa bannière

représentait un champ blanc semé de fleurs de lis, sur lequel on avait brodé la figure en pied du Sauveur, tenant un globe à la main, et ayant de chaque côté deux anges à genoux; sur le revers on avait écrit les mots : « Jesus-Maria. »

Pour son coup d'essai dans la carrière militaire, la Pucelle força les retranchements des Anglais qui assiégeaient Orléans, et fit entrer un convoi de vivres dans la place; ce secours était d'autant plus important que la ville se trouvait réduite aux dernières extrémités, et que sa perte eût entraîné infailliblement la ruine de toutes les places qui tenaient encore pour le roi. Ce beau fait d'armes ne coûta pas un seul soldat à Jehanne; soit que les Anglais eussent subi les impressions superstitieuses qui attribuaient à la Pucelle un pouvoir magique; soit qu'ils préférassent voir l'élite des capitaines français se renfermer dans Orléans pour en finir d'un seul coup avec eux, toujours est-il qu'ils laissèrent forcer leurs retranchements par la jeune héroïne, qui marchait à la tête de six mille guerriers. Jehanne fit son entrée dans Orléans le 30 avril 1429, montée sur un magnifique cheval blanc, et escortée par le chevalier de la Hire, par Ambroise de Lore, par les maréchaux de Sainte-Sévère et de Rayz, par l'amiral de Culan, par le seigneur de Gaucourt, et par une foule d'autres chefs illustres.

Trois jours après son arrivée, la Pucelle fit une sortie avec les troupes, et dirigea l'attaque contre les Anglais avec tant de bravoure et d'habileté, que les ennemis furent obligés de se replier derrière leurs lignes de défense. Quoique Jehanne servît de point de mire aux arbalétriers anglais, il semblait qu'elle ne soupçonnât pas même le danger qu'elle

courait, et dans son noble enthousiasme elle se jetait dans le plus fort de la mêlée, criant aux siens : « Que chacun eût » bon cœur et bonne espérance en Dieu, attendu que le » temps approchait où les ennemis devaient être vaincus. » En effet, après cinq jours de combats acharnés, la Pucelle emporta les bastilles et les boulevards élevés par les Anglais, et les contraignit à lever le siége. Cet événement eut lieu le 8 mai 1429.

Ainsi se trouva délivrée par Jehanne la Pucelle, cette ville bloquée par une armée formidable, et qui, depuis sept mois entiers, défiait les efforts réunis des meilleurs capitaines du temps. Le duc d'Alençon, qui n'avait pu prendre part à ces combats, mais qui avait visité les ruines des redoutes anglaises quelques jours après la levée du siége, affirma qu'elles avaient été prises par une permission toute particulière de Dieu et non par la force des armes. La première partie de la mission de la Pucelle se trouvait remplie, la délivrance d'Orléans; il lui restait encore à conduire le roi dans la ville de Reims pour son sacre; le lâche monarque, qui redoutait pour sa personne les chances d'une entreprise aussi audacieuse, refusa de quitter son château de Chinon et la belle Agnès Sorel, et fit répondre à Jehanne qu'il ne se mettrait en route qu'après l'expulsion des Anglais des places qu'ils occupaient sur les rives de la Loire. En quinze jours, la Pucelle enleva les villes de Meaux, de Jargeau, de Beaugency, et conduisit son armée victorieuse dans les plaines de Patay, où le comte de Salisbury était campé avec les nouvelles troupes qui lui avaient été envoyées pour consommer l'invasion de la France. Malgré l'ascendant

qu'exerçait l'héroïne sur les soldats, le comte de Richemont, qui commandait l'armée, hésitait à attaquer en bataille rangée des troupes supérieures en nombre aux siennes, et voulait qu'on se contentât de harceler l'ennemi : « Non, » non, s'écria la Pucelle, qu'on aille hardiment contre les » Anglais ; ils seront vaincus, car Dieu nous a envoyés pour » les exterminer. » En effet, les Français remportèrent une éclatante victoire, et s'emparèrent sans coup férir des villes d'Auxerre, de Troyes, de Châlons, et en dernier lieu de Reims, où Charles VII se rendit le 17 juillet 1429, pour être sacré roi de France, ainsi que le lui avait annoncé Jehanne la Pucelle.

Pendant cette cérémonie imposante, l'héroïne se tenait à la droite de l'autel, son étendard à la main, et conservait l'attitude d'une humble villageoise. Lorsque le prince eut reçu l'huile sacrée sur le front, elle s'approcha de son trône, et embrassa ses genoux en versant des larmes : « Gentil roi, » lui dit-elle, maintenant est accomplie la volonté de Dieu, » et ma mission est finie; laissez-moi retourner près de mon » père et de mes frères. » Le monarque égoïste, qui ne voulait pas se priver d'un tel appui, prétendit que le royaume avait encore besoin d'elle, et refusa de la laisser partir. Jehanne resta à l'armée pour obéir au roi; mais à partir de ce jour commença à baisser le saint enthousiasme qui l'avait rendue si redoutable. Néanmoins la terreur qu'inspirait son nom suffit pour lui soumettre Laon, Neufchâtel, Crespy, Compiègne, la Ferté-Milon, Château-Thierry; les Français remportèrent encore la bataille de Mont-Piloer, près de Senlis, s'emparèrent de Saint-Denis, de Saint-Pierre le Moustier,

et taillèrent en pièces les troupes du célèbre Franquet d'Arras.

Enfin le terme des triomphes de Jehanne était arrivé; dans une sortie qu'elle commanda sous les murs de Compiègne, la Pucelle fut trahie par les nobles, devenus jaloux de sa gloire; presque seule, acculée entre la rivière et les fossés du boulevard devant les murs de la place, obligée de lutter contre une multitude d'assaillants, elle était parvenue à se frayer un chemin avec sa hache d'armes jusqu'aux boulevards du pont; mais arrivée là, l'infortunée vit qu'elle était lâchement sacrifiée par ces nobles qu'elle avait sauvés de l'opprobre. Guillaume de Flavy, gouverneur de Compiègne, avait fait fermer les ponts-levis sur l'héroïne.

Du haut des remparts, les citoyens, qui voyaient les efforts de la Pucelle, descendirent aussitôt pour lui porter secours; malheureusement ils ne purent briser les portes de fer; et alors se consomma sous leurs yeux un des plus lâches attentats que nous aient conservés les annales de la noblesse française, si fécondes en traits de félonie et de couardise. Jehanne, épuisée de fatigue et non vaincue, cessa de se défendre et tomba au pouvoir de Lionel, bâtard de Vendôme, qui la remit à Jean de Luxembourg, général en chef des Bourguignons; toutefois Dieu ne permit pas que le traître qui avait vendu la libératrice du peuple, l'exécrable Guillaume de Flavy, reçût la récompense de sa trahison; le lendemain, sa femme lui fit couper le cou par son barbier, et comme la mort ne venait pas assez vite au gré de son impatience, elle-même ouvrit la plaie avec ses ongles.

Dès que les Anglais eurent connaissance de cette capture

importante, ils songèrent à l'enlever aux Bourguignons, pour éviter qu'ils ne traitassent de sa rançon avec le roi de France, et afin de pouvoir exercer sur elle l'épouvantable vengeance qu'ils avaient juré d'en tirer, celle de la faire brûler vive comme coupable de maléfices et de sortiléges.

Ne pouvant exécuter seuls cet horrible complot, ils s'adjoignirent l'homme qui convenait le mieux à de pareilles exécutions, Pierre Cauchon, évêque de Beauvais. A l'instigation du roi d'Angleterre, ce prélat écrivit au duc de Bourgogne que Jehanne ayant été prise dans son diocèse, il exigeait, en vertu de son autorité ecclésiastique, qu'on la lui livrât, comme hérétique et magicienne, sous peine d'anathème et d'interdit, afin qu'il instruisît son procès et la fît monter sur le bûcher comme sorcière.

Dans Paris, les prêtres, qui étaient tous vendus aux Anglais, allumèrent des feux de joie, et chantèrent un Te Deum dans la basilique de Notre-Dame, en réjouissance de la captivité de Jehanne; les membres de l'Université eux-mêmes, tant était grande l'influence du clergé, adressèrent des représentations à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et lui persuadèrent que la foi catholique serait en péril si la Pucelle n'était condamnée au supplice du feu, et si elle n'était point remise à l'évêque de Beauvais, son juge naturel. Philippe le Bon hésitait encore à livrer sa prisonnière, lorsque Pierre Cauchon se décida à sommer le duc d'avoir à lui remettre la Pucelle moyennant le payement d'une rançon de dix mille livres, ainsi que le portait son traité avec le roi d'Angleterre, par lequel Henri VI s'était réservé le droit de racheter à ce

prix tous les prisonniers faits à la guerre, fût-ce le roi Charles VII lui-même.

Pendant ces pourparlers, le monarque français continuait ses débauches avec Agnès Sorel, sans s'inquiéter du sort de sa libératrice. Enfin Jehanne fut livrée à l'évêque de Beauvais, conduite à Rouen, dans la grosse tour du château, et attachée dans une cage de fer, tant on redoutait qu'elle échappât à ses gardiens. Jean de Luxembourg, qui avait vendu la Pucelle, vint la voir un jour dans sa prison, et lui annonça ironiquement qu'il voulait la racheter. « Non, sei- » gneur, répondit l'infortunée Jehanne, vous ne venez pas à » moi avec de telles intentions; je sais bien que vous m'avez » vendue pour de l'or aux Anglais, et qu'ils espèrent après » ma mort asservir la France; mais fussent-ils encore sur le » sol de ma patrie des millions, ils seront tous chassés du » royaume comme des chiens. »

Jehanne s'exprimait de la sorte en présence de plusieurs seigneurs qui accompagnaient Jean de Luxembourg. L'un d'eux eut la lâcheté de tirer sa dague pour en frapper la jeune fille; et sans aucun doute il eût exécuté cet assassinat s'il n'en eût été empêché par le comte de Warwick. Enfin le procès de l'héroïne commença sous la présidence de l'évêque Cauchon, qui était vendu aux Anglais. Le tribunal appelé à la juger était composé de six docteurs de l'Université de Paris, du vicaire de l'inquisition, de plusieurs assesseurs, de trois notaires apostoliques et du promoteur Jean d'Estivet. C'était chose si connue que les membres de ce conseil étaient payés par les ennemis, que ceux-ci ne manquaient pas de dire, lorsqu'ils étaient mécontents de la tournure des

interrogatoires, que les maîtres et les clercs ne gagnaient pas leur argent. On suivit dans la marche du procès tantôt les formes de l'inquisition, tantôt les formes des procédures ordinaires, parce qu'il ne s'agissait au fond ni de venger la religion, ni de détruire une hérésie dangereuse, mais simplement de sacrifier une des plus nobles gloires de la France à la haine jalouse de l'Angleterre.

Nous n'entrerons pas dans les détails obscènes des nouvelles épreuves auxquelles ses ennemis la soumirent pour constater sa virginité, et que présida la duchesse de Bedford ; nous citerons seulement quelques-unes de ses réponses aux interrogatoires qu'on lui fit subir. « Que préfé- » riez-vous dans les combats ? lui demanda Pierre Cauchon, » votre étendard ou votre épée? — Beaucoup plus mon » étendard, répondit Jehanne, parce que je le portais moi- » même quand j'attaquais les ennemis, et alors je ne tuais » personne. — Ne disiez-vous pas à vos soldats d'être sans » crainte, que vous aviez le pouvoir de détourner les flèches » des Anglais? — Non, je leur disais que des hommes ne » doivent pas redouter la mort pour sauver la patrie. — Ne » vous êtes-vous pas trouvée en des lieux où des Anglais » prisonniers avaient été massacrés? — Eh, mon Dieu ! qui » de nous n'a pas vu les horreurs de la guerre? de si tristes » choses, il faut parler avec honte et à voix basse. — Dieu » hait-il les Anglais ? — Religieusement parlant, je n'en sais » rien ; mais je sais bien qu'ils seront tous chassés de France, » excepté ceux qui y mourront. »

Dans tout le cours de cette affreuse procédure, les juges ne lui épargnèrent aucun outrage, et jusque dans sa prison elle

fut exposée aux violences impudiques des nobles anglais qui étaient chargés de sa garde. En dépit de leurs menées et de leurs intrigues, les ennemis de Jehanne n'étaient parvenus cependant qu'à la faire condamner à une prison perpétuelle, attendu qu'elle avait signé une abjuration de sortilége. Comme cet arrêt ne satisfaisait pas la vengeance des Anglais, le comte de Warwick convoqua de nouveau le tribunal, fit recommencer les procédures contre Jehanne, sous prétexte que la Pucelle avait repris ses habits d'homme, au mépris de ses engagements; ce qu'elle avait fait en réalité, pour mieux défendre sa pudeur contre les soldats qui entraient de jour et de nuit dans son cachot. A prix d'or il acheta la conscience des juges, et le 28 mai 1431 l'infortuné Jehanne fut déclarée hérétique relapse, et condamnée à être brûlée vive.

Deux jours après, c'est-à-dire le 30 mai, on dressa un bûcher sur la place du Vieux-Marché de Rouen, vis-à-vis deux estrades destinées aux juges, aux assesseurs et aux évêques: à midi, Jehanne sortit de sa prison, accompagnée de l'appariteur Massieu et d'un prêtre nommé Martin l'Advenu, tous deux chargés de la réconforter au supplice; elle prit place sur un quadrige, couverte d'une longue robe de deuil, et coiffée de la mitre de l'inquisition, où étaient écrits les mots d'apostate, d'hérétique et de sorcière. Ce char funèbre était entouré de plus de huit cents hommes de guerre armés de haches, de glaives et de lances.

Arrivée au lieu du supplice, la Pucelle monta sur le bûcher, et l'évêque de Beauvais lui lut à haute voix la sentence qui la condamnait à être brûlée vive; elle écouta la lecture de son arrêt sans faire paraître la plus légère marque d'émo-

tion, et se contenta de demander un crucifix qu'elle appuya sur ses lèvres, et qu'elle tint entre ses bras tout le temps que Jean Massieu la prépara à mourir. Quelques Anglais, ennuyés d'attendre la représentation de cet horrible drame, ou trouvant que l'ecclésiastique n'allait pas assez vite au gré de leur impatience, lui crièrent : « Eh bien! prêtre de malheur, as-» tu donc juré de nous faire dîner ici? Allons, bourreau, fais » ton office! » Le prêtre descendit alors du bûcher, l'exécuteur des hautes œuvres attacha Jehanne au poteau avec une chaîne de fer; à ce moment, l'évêque de Beauvais descendit de son siége à la tête du clergé, fit le tour du bûcher et y mit le feu lui-même. « Hélas! s'écria l'infortunée, que » vous ai-je fait, évêque Cauchon, pour me traiter si cruel-» lement? Rouen, malheureuse ville, j'ai bien peur que tu » n'aies à souffrir de ma mort! » Ce furent les dernières paroles qu'on entendit; les flammes, s'élevant de quatre côtés à la fois, la cachèrent sous un voile de fumée, et son âme s'envola dans l'éternité.

Pendant que Jehanne la Pucelle expirait sur un bûcher à l'âge de vingt et un ans, l'assassin du duc de Bourgogne, le bâtard d'Isabeau de Bavière, Charles VII enfin, celui qui devait sa couronne à l'héroïne de la France, consumait ses jours dans la mollesse et dans les débauches, sans s'inquiéter du sort de la villageoise de Domremy. Il laissa instruire son procès pendant une année entière, sans tenter le moindre effort pour la sauver, sans même faire aucune ouverture pour la racheter, ni aucune menace pour empêcher qu'on la condamnât à mort. N'est-ce pas la coutume des rois et des princes de payer le dévouement par l'ingratitude? Qu'importait à

Charles VII l'existence d'une fille du peuple? tout le bien qu'il attendait d'elle se trouvait accompli; l'impulsion était donnée, il recueillait les fruits de la victoire sans avoir à récompenser l'instrument dont il s'était servi.

Ainsi que la Pucelle l'avait prédit, les Français remportèrent d'éclatants succès sur leurs ennemis, reprirent Paris, et enfin chassèrent pour toujours les Anglais du territoire.

Quelques historiens ont exalté la mémoire de Charles VII à cause des événements importants qui eurent lieu sous son règne, sans se rendre compte qu'il dut ces heureux résultats à d'habiles généraux et surtout à l'héroïque Jehanne d'Arc, car il ne fit jamais rien par lui-même de grand ni d'utile pour ses peuples.

Après la mort d'Agnès Sorel, que le dauphin avait empoisonnée, Charles, ne pouvant changer ses habitudes molles et efféminées, prit pour nouvelle maîtresse la baronne de Villequier, nièce d'Agnès, qui pilla les trésors de l'état, disposa des emplois et des bénéfices, et fit tout ce que les prostituées royales ont l'habitude de faire.

Le dauphin, impatient de régner, se révolta alors contre son père; et sous prétexte du bien public, il forma une ligue avec les plus puissants seigneurs, et couvrit les provinces d'incendies et de massacres. Ce monstre préludait ainsi aux crimes qu'il méditait, et faisait présager ce que serait un jour le dauphin devenu Louis XI.

Une paix apparente succéda aux tourmentes des guerres civiles, et le fils rentra en grâce auprès du père. Mais Charles VII ayant eu connaissance d'un projet d'empoisonnement dont il devait être victime, préféra se laisser mourir de

faim plutôt que d'être empoisonné par son fils. Charles VII expira le 22 juillet 1461, à l'âge de cinquante-huit ans.

Sous son règne, en 1440, Jean de Guttemberg, aidé de Jean Fauste et de Pierre Schœffer, avait découvert l'imprimerie, cette rédemption intellectuelle du genre humain. Dès l'an 1450, après plusieurs essais, ils avaient fait des ouvrages entiers; d'abord en se servant de planches fixes; ensuite avec des caractères mobiles de bois, et enfin avec des caractères de fonte qu'inventa Schœffer.

Louis XI le parricide prit en main les rênes du gouvernement le jour même de la mort de son père. C'était déjà un tigre pour la cruauté, dit l'historien Nicolle Gilles; ni femme, ni enfants, ni maîtresses, ne pouvaient donner une émotion de tendresse à cette âme profondément atroce. Le Père Daniel, qui ne peut être suspecté de partialité contre les rois, parle également de Louis XI en termes très-irrévérencieux.

« Sa prudence, dit-il, n'était qu'une basse finesse qui fut » constamment préjudiciable à la France, parce que tous » ceux qui traitaient avec le roi savaient qu'il cherchait à les » tromper. Il est vrai que nul ne le surpassait dans l'art de » dissimuler; mais il attachait trop d'importance à ses four- » beries, et il mettait trop souvent en usage sa maxime » favorite: Dissimuler c'est régner. Sa politique consistait à » manquer de foi, à violer les traités les plus solennels, à » préférer ses intérêts à l'honneur, et à se ravaler jusqu'à la » plus ignominieuse bassesse lorsque les circonstances l'exi- » geaient. Voilà toutes les qualités qui ont fait regarder » Louis XI comme le plus habile politique de son siècle. »

Quelques historiens prétendent, mais à tort, qu'il était

d'une ignorance extrême; Jean Bouchet, dans ses Annales d'Aquitaine; Philippe de Comines, dans ses Mémoires; Jean de Troyes et Monstrelet, affirment au contraire que Louis XI avait fait de bonnes études pendant son séjour à Genape, près de Philippe de Bourgogne, qu'il connaissait à fond la langue latine et les mathématiques, qu'il avait appris l'astronomie avec Jehan Colleman; ils lui attribuent même deux ouvrages, les Cent Nouvelles nouvelles et le Rosier des guerres, qui est terminé par une Histoire de France qu'il dédia à son fils. Il est donc constant que ce prince avait développé par l'éducation ces facultés intellectuelles, qui ont fait de lui le plus exécrable des rois.

Perfide, despote, cruel, avare et superstitieux, Louis XI passa une grande partie de son règne entouré de bourreaux ou d'astrologues; d'une énergie sauvage dans le crime, et d'un caractère faible dans les actions ordinaires de la vie, il commandait des assassinats et en demandait ensuite pardon à une Vierge de plomb attachée à son bonnet. On conserve encore à la Bibliothèque un énorme volume in-folio, qui contient les récépissés des offrandes qu'il faisait porter à toutes les églises où l'on invoquait quelque saint pour la guérison de ses maladies et pour la rémission de ses péchés.

Ses guerres avec les grands suzerains ses anciens alliés témoignent de son ingratitude pour ceux qui l'avaient fidèlement servi; la violation des traités de Conflans, de Bouvines, d'Amiens, de Vervins, et la rupture de la trêve de Londres, sont autant de preuves de son caractère fourbe et hypocrite. « A ces défauts, déjà si grands pour un roi, dit Monstrelet, » il joignait un amour immodéré de pouvoir, si bien que

» peu de jours après son avénement, il fit abattre dans toute
» l'île de France les bêtes fauves et les oiseaux chez les nobles
» et chez les vilains, sans qu'il en fût épargné aucun, afin
» que nul ne chassât à courre ou au vol, excepté lui, qui
» éprouvait un très-grand plaisir à tuer les animaux de sa
» main. » Il était jaloux à tel point de son autorité, qu'étant malade, et après un accès de délire, pendant lequel ses officiers avaient eu beaucoup de peine à l'empêcher de se précipiter par les fenêtres de son palais, il voulut les faire tous décapiter parce qu'ils avaient porté la main sur lui; cependant il leur fit grâce de la vie à cause de l'intention, et se contenta de les exiler de la cour.

Louis XI ne prenait l'avis de personne pour gouverner le royaume : « Tout mon conseil est dans ma tête, et je n'ai
» rien à faire de vos doléances, » répondait-il à ceux qui lui adressaient quelques remontrances. Semblable à un tigre altéré de sang, jamais il ne marchait qu'escorté de ses bourreaux et accompagné du célèbre Tristan l'Hermite, l'exécuteur des hautes œuvres. Le nombre des victimes qu'il fit empoisonner, pendre ou décapiter, est incalculable; Agnès Sorel, la maîtresse de son père, le duc de Guyenne, son propre frère, la dame de Montsoreau, concubine de ce dernier, périrent empoisonnés par son ordre; le duc d'Alençon et le duc de Nemours furent exécutés en place publique; le comte d'Armagnac fut traîtreusement assassiné; enfin, tous les nobles qui lui portaient quelque ombrage vinrent expier dans les cages de fer de la Bastille le tort d'avoir déplu au maître. Louis XI ne se contenta pas d'abattre les puissants; et pour que le peuple n'eût pas à se plaindre d'être oublié du mo-

narque, il fit décapiter cent bourgeois de Reims pris au hasard, fit mettre le feu à la ville de Tournai, et commanda le sac de la ville d'Arras.

Sous son règne, ajoute Jean de Troyes, ni bourgeois ni prince ne pouvait être sûr de son existence; car sous le plus léger soupçon, le tyran faisait enlever ses ennemis pendant la nuit, et ils disparaissaient pour toujours dans les oubliettes de ses forteresses.

Son avarice était tellement sordide, que malgré qu'il eût des trésors entassés dans les caves de ses palais, il portait des vêtements troués. Bordin nous apprend qu'on trouva à la chambre des comptes une note portant la dépense de 20 sous pour deux manches neuves mises au vieux pourpoint de Louis XI, et un autre article de 15 deniers, provenant de l'achat d'une boîte de graisse pour conserver ses bottes. Voici une liste fort curieuse des différents serviteurs qui étaient attachés à sa personne, avec l'indication du traitement qu'ils recevaient :

« Deux chapelains, à 10 livres par mois.

» Un clerc de chapelle, à 5 livres.

» Un valet de chambre, à 90 livres par an.

» Quatre écuyers de cuisine, à 620 livres par an.

» Un cuisinier, à 10 livres par mois.

» Deux galopins de cuisine, à 8 livres par mois.

» Un hasteur, un potager, un saucier, un sommelier » d'armures et deux valets de sommiers, à 10 livres par mois » chacun.

» Un porteur, un pâtissier, un boulanger et deux charre» tiers, à 60 livres par an chacun.

» Un palefrenier et ses deux aides, à 24 livres par mois.

» Un maréchal de forge, à 600 livres par an.

» Un maître de la chambre des deniers du roi, à 1,200 li-
» vres par an.

» Un contrôleur, à 500 livres. »

L'état de la dépense marque 50 sous pour les robes des valets, et 12 livres pour les manteaux des clercs, notaires et secrétaires royaux. Enfin, la dépense totale de la maison royale ne s'élevait qu'au chiffre de 37,000 livres.

Quelque avare que fût Louis XI, il savait dépenser l'argent pour enrôler des Suisses et des Écossais, afin de s'en servir contre son peuple; il savait encore le dépenser pour payer des trahisons et se défaire de ses ennemis. Ainsi, la politique si vantée du souverain se réduisait à pressurer les peuples pour en obtenir les moyens de payer des assassins ou des séides. Lui-même en fournit la preuve dans un discours qu'il prononça devant les états généraux de Tours.

« Un roi, dit-il aux assistants, ressemble à un propriétaire
» qui posséderait de magnifiques jardins remplis de beaux
» arbres portant de bons fruits; si ses terres sont bien culti-
» vées, elles lui rapporteront de grands profits; s'il laisse
» croître au contraire de mauvaises herbes, des ronces, des
» orties et des épines, il doit s'attendre à voir ses champs dé-
» périr. De même, le roi doit se débarrasser de ceux qui
» gênent la marche de son gouvernement, afin de pouvoir
» tailler son royaume comme il lui convient et accumuler
» des trésors dans son épargne. »

Si l'on analyse l'une après l'autre toutes les actions de ce prince, on verra constamment percer ce caractère perfide et

sanguinaire qu'il semblait tenir de son aïeule Isabeau de Bavière.

Ce fut lui qui le premier se fit appeler majesté, titre qui n'avait jamais été pris par les rois de France.

Lorsqu'il se rendit à Reims pour se faire sacrer, Louis XI avait eu soin de n'admettre dans son cortége qu'un très-petit nombre de seigneurs, afin de n'avoir pas à faire quelque serment qui eût arrêté les projets de vengeance qu'il méditait. Il ne put empêcher toutefois que Philippe le Bon, qui, en sa qualité de pair du royaume, assistait à la cérémonie, se jetât à ses pieds pour le supplier de pardonner aux serviteurs de son père qui avaient eu le malheur de lui déplaire pendant qu'il était dauphin. Louis XI promit de faire grâce à ses ennemis, excepté à sept personnes qu'il ne nomma point, afin de tenir dans une perpétuelle appréhension ceux qui l'avaient offensé. Il commença par frapper les capitaines dont il redoutait les talents; les Dunois, les la Trémouille, les Brézé, les Chabannes, furent destitués de leurs emplois et renvoyés dans leurs terres, comme suspects de n'avoir aucun attachement pour sa personne. Il déposa le chancelier des Ursins, l'amiral, le grand chambellan, les maréchaux de France, les officiers civils et militaires, et les principaux directeurs des finances; enfin, dans sa haine pour les grands vassaux, il les chassa tous de sa cour, et éleva aux plus hautes dignités des hommes obscurs qui l'avaient aidé dans ses intrigues ou dans ses complots contre son père. Son barbier devint ambassadeur, son tailleur fut nommé héraut d'armes, et son médecin remplit les fonctions de chancelier.

Quoiqu'il prît ses ministres dans les rangs du peuple,

Louis XI n'en avait point pour cela plus d'attachement pour ses sujets, comme il parut du reste par l'accroissement des impôts. Les habitants de Reims, qui avaient été témoins, lors du sacre du roi, du serment qu'il avait fait d'alléger les provinces, éprouvèrent une telle indignation en apprenant qu'il avait triplé les gabelles de la ville, qu'ils se soulevèrent contre les agents du fisc et en massacrèrent quelques-uns. Louis XI, qu'une semblable révolte contrariait d'autant plus qu'elle menaçait ses plus chers intérêts, prit aussitôt des mesures pour soumettre les insurgés; par ses ordres, une troupe de soldats déguisés en paysans pénétrèrent dans la ville et s'en emparèrent : le chef de la rébellion fut écartelé en place publique, cent des notables bourgeois furent décapités, et la tranquillité fut rétablie. Le même expédient fut employé dans les villes d'Angers, d'Alençon, d'Aurillac, où s'étaient manifestés des troubles semblables; et pour enlever aux autres cités la fantaisie de se révolter, sa majesté doubla les impôts des provinces insurgées et les couvrit de soldats.

Avec l'or du peuple, Louis XI leva des troupes pour attaquer les grands vassaux; d'abord il jugea prudent de les ruiner avant de les combattre, et il établit sur leurs domaines les mêmes gabelles que sur ses propres états; ensuite il envahit les terres de François II, duc de Bretagne; il obligea ce prince à ne plus s'intituler duc par la grâce de Dieu, à ne point battre monnaie en son nom, à ne faire aucune levée d'hommes sans son autorisation, et à n'exiger aucun serment de ses sujets. François, qui n'était pas préparé à la guerre, fut contraint d'en passer par toutes ces conditions humiliantes pour sauver son duché; mais en secret il forma des intrigues,

se lia avec la plupart des grands vassaux, leur fit comprendre que s'ils ne prévenaient leur ennemi commun, tous deviendraient successivement ses victimes. Il parvint ainsi à former une ligue redoutable dans laquelle se trouvaient les ducs de Lorraine, de Calabre, de Bourbon, de Nemours, de Bourgogne, et il y fit même entrer le duc de Berry, frère du roi. Ces princes réunirent leurs forces et remportèrent plusieurs avantages sur les troupes royales; néanmoins leur confédération fut dissoute par Louis XI, qui eut l'air de céder aux exigences de ses ennemis, et qui signa à Conflans un traité de paix qu'il savait bien ne devoir pas être observé longtemps. Il accorda la Normandie à son frère, une partie de la Picardie à Philippe le Bon, le comté d'Étampes à François II, et donna l'épée de connétable au comte de Saint-Pol.

A peine ces seigneurs étaient-ils rentrés dans leurs domaines, que Louis XI, qui avait conservé son armée sur pied, protestait contre un traité qu'il prétendait lui avoir été arraché par la force, et déclarait hautement qu'il ne consentirait jamais à ce que la Normandie fût démembrée du royaume pour en faire un apanage au duc de Berry : immédiatement après, il marcha avec ses troupes sur la province; les places qui essayèrent de résister furent enlevées de vive force; Rouen surtout devint le théâtre d'actes de barbarie incroyable; les femmes furent violées, les enfants égorgés, et presque tous les notables furent brûlés vifs. Le duc de Berry parvint à s'échapper de sa capitale et se réfugia auprès du duc de Bourgogne.

Louis XI convoqua aussitôt les états généraux à Tours; il exposa devant l'assemblée les griefs dont il accusait son frère, et fit décréter que la Normandie ne pouvait pas être séparée

de la France. Pour arriver à son but, l'astucieux monarque avait préalablement fait la promesse de nommer une commission de vingt personnes, afin de réformer les abus dont se plaignaient vivement les bourgeois; lorsqu'il eut obtenu ce qu'il désirait, il ne donna pas suite à sa proposition, et tout resta dans la même position qu'auparavant.

Les états généraux terminés, le roi se mit à la tête de son armée et envahit la Bretagne; heureusement pour le duc de cette province, Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, qui avait succédé à Philippe le Bon, accourut à son secours et barra le chemin à l'armée royale. Louis XI, quoique supérieur en nombre, n'osa pas accepter le combat, et se retira lâchement devant ses ennemis en leur payant vingt mille écus d'or pour les frais de la guerre.

Plein de confiance dans son habileté diplomatique, le roi résolut de négocier en personne avec Charles le Téméraire, afin de le détacher du parti des ducs de Bretagne et de Berry, et il eut l'imprudence de fixer le lieu de l'entrevue à Péronne, ville placée sous la dépendance du duc de Bourgogne. Louis XI s'y rendit avec un sauf-conduit et une suite nombreuse; le prince, de son côté, voulut répondre à la confiance que lui montrait le monarque, et le traita magnifiquement. Ce bon accord ne fut pas de longue durée : Charles le Téméraire ayant reçu la nouvelle que les Liégeois s'étaient révoltés contre lui à l'instigation de la France, et qu'ils proclamaient hautement leur alliance avec Louis XI, interrompit les conférences, fit le roi prisonnier, et l'enferma dans la même tour où était mort Charles le Simple, prisonnier du comte Herbert de Vermandois. Ce fut en vain que le roi jura

par la Pâque-Dieu, son jurement ordinaire, qu'il n'était pour rien dans l'affaire des Liégeois, et que si monseigneur de Bourgogne le voulait, il irait mettre le siége devant leur cité.

Pendant trois jours Charles le Téméraire réfléchit sur ce qu'il devait faire du tyran qui avait déjà commis tant de crimes; tantôt il voulait élever le duc de Berry sur le trône de France, tantôt il songeait à y monter lui-même; enfin le quatrième jour, grâce à l'intervention de l'historien Comines, qui était vendu à Louis XI, le duc de Bourgogne se décida à laisser vivre le roi de France; il vint le trouver dans sa prison, et lui demanda d'un ton brusque si son intention était toujours de l'accompagner à Liége. Louis répondit qu'il était prêt à faire tout ce qui serait agréable au duc; et immédiatement les deux souverains renouèrent les conférences, qui avaient failli se terminer d'une manière tragique. Le roi se soumit lâchement à toutes les conditions qu'il plut à Charles le Téméraire de lui imposer; et il jura sur la croix de Charlemagne de les observer.

Aussitôt que le traité eut été signé de part et d'autre, Louis XI se mit en route avec l'armée bourguignonne, dont il prit les couleurs, pour punir les Liégeois de leur rébellion. Après un siége de plusieurs mois la ville se rendit, ou plutôt les habitants, manquant de vivres et de munitions, l'abandonnèrent pour se réfugier dans les bois; et la malheureuse cité de Liége fut détruite de fond en comble sous les yeux du monarque qui l'avait poussée à la révolte.

Enfin, après avoir essuyé tous les genres d'humiliation, Louis XI obtint de Charles le Téméraire la permission de revenir en France pour faire enregistrer par le parlement les

traités de Péronne; mais dès qu'il se vit à l'abri de la vengeance du duc de Bourgogne, il refusa de ratifier les promesses qu'il avait faites, et défendit même qu'on prononçât jamais le nom de Péronne. On raconte à ce sujet que des bourgeois de Paris qui avaient appris ce nom fatal à des pies, furent impitoyablement égorgés, ainsi que leurs oiseaux.

Peu de temps après son arrivée dans sa capitale, le roi découvrit que le cardinal de la Balue avait entretenu des intelligences avec le duc de Berry; pour l'en punir, il le fit enfermer au château de Loches, dans une cage de fer, où il resta pendant onze années sans qu'on instruisît son procès, à cause des contestations que le saint-siége élevait sur les formes de la procédure. Ce retard sauva la vie au cardinal. L'arrestation de la Balue détermina toutefois le duc de Berry à traiter avec Louis XI, au grand regret de Charles le Téméraire; et le prince accepta pour apanage la Guyenne au lieu de la Champagne et de la Brie, que les traités de Péronne lui avaient assignées. Les deux frères eurent à ce sujet une entrevue à Saintes, qui se passa assez singulièrement; ils se parlèrent à travers des barreaux de fer, dans la crainte que l'un des deux ne fît assassiner l'autre.

Malgré la haine que Charles portait à son frère, comme il se voyait héritier direct de la couronne, Louis XI n'ayant pas d'enfant mâle, il consentit à la plupart des conditions que le roi voulut lui imposer, et prit le titre de duc de Guyenne. La naissance d'un dauphin vint bientôt changer ses dispositions pacifiques; il s'aboucha de nouveau avec le duc de Bourgogne, et forma une ligue contre Louis XI pour le renverser du trône. La frayeur que la découverte des nouvelles ten-

tatives de son frère inspira au monarque fut si grande, qu'il se décida à d'énormes sacrifices d'argent pour détacher Charles le Téméraire de la ligue; en outre il s'engagea à ne point secourir les comtes de Nevers et de Saint-Pol, ses ennemis personnels, quoiqu'il eût précédemment fait serment de les défendre contre les entreprises du duc de Bourgogne, et cela sous la condition que Charles abandonnerait également les ducs de Bretagne et de Guyenne, et qu'il ne prendrait aucunement leur parti dans la guerre qu'il se préparait à leur faire. Cependant telle n'était pas l'intention de Louis XI; il lui en aurait trop coûté pour lever des armées; il trouvait plus avantageux de ne point vider son épargne et d'en finir simplement par un meurtre avec le turbulent duc de Guyenne. Personne mieux qu'un prêtre n'était propre à une semblable expédition; Louis XI chargea Faure de Versois, abbé de Saint-Jean d'Angély, aumônier de son frère, de l'inviter à dîner avec la dame de Montsoreau, sa maîtresse. Sur la fin du repas, l'abbé leur offrit une pêche magnifique que la dame partagea avec son amant; mais à peine en eut-elle mangé, qu'elle fut prise de vomissements et de convulsions au milieu desquelles l'infortunée expira. Le prince, qui était d'un tempérament robuste, ne mourut que deux mois après.

Le duc de Bretagne fit arrêter l'aumônier du duc de Guyenne et un de ses écuyers de bouche nommé Laroche; et par ses ordres on procéda à leur interrogatoire : leurs premières déclarations ayant chargé le roi de France, Lescun, ministre du duc de Bretagne, les fit transférer dans les états de son maître, afin que le procès fût solennellement informé

et débattu en présence des commissaires de Louis XI. Tout faisait espérer que l'exécrable monarque allait être enfin convaincu d'un fratricide, lorsqu'un matin on trouva Faure de Versois étranglé dans son cachot; celui de Laroche était vide, soit qu'on l'eût fait évader, soit qu'on eût fait disparaître son cadavre. Sans s'inquiéter davántage de ce procès, Louis XI fit marcher des troupes contre la Guyenne, que voulait lui disputer le duc de Bourgogne.

Dans son manifeste de guerre, Charles le Téméraire appelait le roi de France un assassin; et pour ne pas être en reste avec le duc, Louis XI accusait son ennemi d'avoir envoyé un Bourguignon nommé Hardi pour le poignarder; et il condamna ce malheureux à être écartelé, pour faire croire à la culpabilité du prince.

La guerre se ralluma avec une fureur extrême entre les deux pays; le duc de Bourgogne ravagea la Normandie et la Picardie, et s'empara de toutes les villes, à l'exception de Beauvais, d'où il fut repoussé par une nouvelle héroïne, Jeanne Hachette, sortie des rangs du peuple. De leur côté, les généraux de l'exécrable Louis XI exercèrent dans la Flandre et dans la Bourgogne les plus sanglantes représailles.

Enfin une trêve vint suspendre les boucheries, et le roi de France put diriger ses forces contre le roi d'Aragon, qui refusait de lui rendre trois cent mille écus qu'il lui avait empruntés, et pour lesquels le prince avait donné en gage le Roussillon. Louis XI, qui désirait recouvrer son argent et garder la province, envoya des troupes pour expulser le monarque aragonais, qui s'était établi dans Perpignan.

Comme les frontières de la province du Roussillon n'étaient

pas fortifiées, les Français n'eurent point de peine à en faire la conquête ; et ils se livrèrent sur les malheureux habitants à des actes inouïs d'atrocité. Du reste, il leur était ordonné par le roi d'en agir ainsi : « Je vous donne les dépouilles de » tous ces révoltés, écrivait Louis XI à son général Bonfils, » à condition que vous en ferez un tel massacre, que d'ici à » vingt ans il ne puisse se trouver un homme dans le Rous- » sillon. » Cette affreuse guerre fut terminée par un traité qui fit rentrer dans les coffres de Louis XI une partie des sommes qu'il avait prêtées, et conserva à la couronne de France les provinces engagées. Après quoi, il envoya le cardinal Jeoffroy avec un corps de troupes pour assiéger la ville de Lectoure, où s'était renfermé le comte Jean V d'Armagnac, un des seigneurs qu'il avait dépouillés de leurs domaines, pour les punir d'avoir porté les armes contre lui.

Enfermé dans cette place, qui était réputée imprenable, le comte d'Armagnac paraissait se jouer de la puissance de Louis XI, lorsque le perfide monarque se ravisa, et comprenant l'inutilité de ses efforts pour prendre la ville, il changea de tactique et eut recours à la trahison. Par ses ordres, le cardinal proposa à Jean un traité de paix qui lui était fort avantageux, et pour mieux le tromper, il communia solennellement et rompit une hostie consacrée dont il lui offrit une moitié comme garantie de la sincérité de ses serments. Puis, quelques jours après, profitant de ce que les assiégés négligeaient de défendre leurs remparts, il introduisit un corps de troupes dans la ville de Lectoure et arriva sans rencontrer d'obstacle jusqu'au palais du comte : l'infortuné Jean fut percé de vingt et un coups de poignard, dans les bras de son

épouse, Jeanne de Foix, qui était enceinte ; elle-même ainsi que ses femmes furent dépouillées de leurs vêtements et violées sur le cadavre du comte d'Armagnac ; la ville fut abandonnée au pillage, livrée aux flammes, et tous les habitants furent passés au fil de l'épée.

Un des soldats, nommé Gorgias, qui avait porté le premier coup à Jean V, et qui avait le premier assouvi sa brutalité sur la pauvre comtesse, reçut en récompense du viol et de l'assassinat une tasse d'argent remplie d'écus d'or, et il fut en outre nommé archer de la garde. Quant à Jeanne de Foix, elle fut enfermée dans le château de Burzet, et empoisonnée avec l'enfant qu'elle portait dans son sein.

Charles d'Armagnac, dont le seul crime était d'être le frère de Jean V, fut enveloppé dans cette proscription. Par ordre du roi on le chargea d'énormes chaînes, que les bourreaux nommaient par une cruelle plaisanterie les fillettes du roi ; en cet état on le conduisit dans les prisons de Paris, et il fut envoyé au parlement, qui avait reçu l'ordre d'instruire son procès. Ensuite, comme le tyran craignit qu'on ne le déclarât innocent, il le fit enlever de la Conciergerie, et le confia à la garde de Philippe l'Huillier, gouverneur de la Bastille. Ce scélérat, qui était le digne ministre des cruautés de Louis XI, le tint pendant quatorze années au fond d'un cachot infect, où il lui faisait éprouver les plus cruels tourments.

Enfin, il semblait que tout dût réussir à ce roi, car au moment où le plus redoutable de ses adversaires, le duc de Bourgogne, venait de s'allier avec Édouard IV d'Angleterre pour asservir la France, des bandes de paysans suisses des-

cendaient des montagnes de l'Helvétie et anéantissaient les armées de Charles le Téméraire. La nouvelle de cette défaite refroidit singulièrement Édouard pour son allié; et le politique Louis XI, profitant de cette disposition d'esprit du monarque anglais, fit jouer tous les ressorts. Il combla de présents les ministres et les conseillers du prince; il fit faire des distributions de vivres et de vin aux soldats ennemis; il donna même à Édouard cinquante mille écus d'or en cadeau; il promit de lui payer chaque année une somme semblable, et de marier le dauphin avec une princesse anglaise. Il prit encore d'autres engagements qu'il n'avait nullement l'intention de tenir, car il disait qu'en pareille circonstance, un roi, pour sauver sa couronne, devait donner ce qu'il n'avait pas et promettre ce qu'il ne pouvait pas donner. Il prit si bien ses mesures, que l'armée anglaise, qui était peut-être la plus redoutable qui eût jamais été débarquée sur les côtes de France, reprit la route de la Grande-Bretagne sans avoir livré une seule bataille.

Après le départ d'Édouard IV, le roi de France eut bon marché du duc de Bourgogne. Celui-ci fut contraint de conclure avec Louis XI une trêve, qui était la septième depuis quatorze ans. Tous deux se sacrifièrent réciproquement leurs amis et leurs ennemis; le roi abandonna le duc de Lorraine à la vengeance de Charles le Téméraire; en retour, Charles le Téméraire livra au roi le connétable de Saint-Pol, qui eut la tête tranchée en place de Grève, le 19 décembre 1475. Quelque temps après, Charles reçut la juste punition de son ingratitude et de ses perfidies; il fut tué devant Nancy, en voulant défendre cette ville contre le duc de Lorraine, qui



l'assiégeait avec une armée suisse, et qui s'était déjà emparé des remparts, à l'aide du Napolitain Campobasso, un de ses généraux, qui était vendu à la France.

Dès que Louis XI eut été informé de la mort de Charles le Téméraire, il envoya une armée dans l'Artois, dans la Picardie, dans la Bourgogne, pour s'emparer en son nom des petites villes qui étaient dégarnies de troupes; et pour éteindre la suzeraineté du comté de Boulogne, il la conféra de son autorité à la sainte Vierge, afin que quoi qu'il arrivât de l'Artois, Boulogne ne fût plus dans sa mouvance.

Pendant que ses soldats lui conquéraient l'héritage de Charles le Téméraire, qui n'avait laissé qu'une fille, Marie de Bourgogne, le roi de France célébrait par des réjouissances publiques la mort de son ennemi; et malgré son avarice, il donnait de somptueux festins à ses officiers, et faisait la dépense d'une balustrade d'argent pour le tombeau de saint Martin de Tours.

Comme sa majesté craignait que ses généraux n'exécutassent pas assez ponctuellement l'ordre qu'elle leur avait donné de tout exterminer dans la Flandre et dans la Picardie, elle envoya des bourreaux à la suite de l'armée avec des instructions secrètes. Aussi, soit par crainte pour eux-mêmes, soit par simple cruauté, les généraux français ne laissèrent échapper aucune occasion de répandre le sang. Dans toutes les villes qui furent prises d'assaut, les notables et les bourgeois furent impitoyablement égorgés; dans Arras, la soldatesque poussa la barbarie jusqu'à égorger les femmes, les enfants et les vieillards; et Louis XI, pour punir la cité d'avoir voulu rester fidèle à sa légitime souveraine, partagea entre ses offi-

ciers les riches domaines des habitants, et changea son nom d'Arras en celui de Franchise. Les villes d'Avesnes, de Condé et de Mortagne furent de même abandonnées au pillage et mises à feu et à sang.

Marie voyant que toutes ses villes devenaient l'une après l'autre la proie de Louis XI, lui envoya son chancelier Hugonet et le brave Imbercourt ou d'Humbercourt pour connaître les conditions qu'il voulait lui imposer pour la paix, et en même temps afin de le supplier d'arrêter la marche de ses troupes, dont quelques agitateurs profitaient pour soulever des troubles dans ses états.

Au lieu de répondre immédiatement aux ambassadeurs de l'héritière du duc de Bourgogne, le perfide monarque leur demanda quelques jours de réflexion; et pendant qu'il les amusait par des lenteurs, Ollivier le Daim, son confident, distribuait de l'or aux bourgeois de Gand, et cherchait à faire éclater une révolte. Enfin, Hugonet et Imbercourt, fatigués d'attendre le bon plaisir du roi, retournèrent auprès de leur souveraine; malheureusement le but que s'était proposé Louis XI était déjà atteint; ces fidèles serviteurs trouvèrent les états en pleine insurrection, et la princesse Marie prisonnière dans son propre palais.

Un conseil, entièrement composé de chefs à la solde du roi de France, gouvernait au nom de la fille de Charles le Téméraire, et ne prenait aucune mesure pour s'opposer à la marche conquérante des Français. Cependant les Gantois s'émurent lorsqu'ils eurent connaissance de l'approche de Louis XI; et redoutant quelque perfidie de sa part, ils lui adressèrent, du consentement de la princesse, une députa-

tion chargée de traiter avec lui de la paix, et de le faire expliquer sur ses véritables intentions.

Les ambassadeurs se présentèrent devant Louis XI comme mandataires de leur souveraine, et autorisés par elle à dire au monarque qu'elle était prête à accepter toutes les conditions raisonnables qu'il voudrait bien dicter. Le roi les interrompit au milieu de leur harangue, et leur reprocha de vouloir le tromper. Comme ceux-ci se récriaient contre une semblable imputation, il tira de son pourpoint des lettres de la princesse Marie, dans lesquelles elle suppliait le roi de France de n'accorder créance qu'aux paroles du chancelier Hugonet et de son féal Imbercourt; attendu que ses états étaient en révolte contre son autorité, et qu'elle se réservait d'en faire décapiter tous les membres dès que la tranquillité serait rétablie dans la Flandre.

Les députés retournèrent aussitôt à Gand, accusèrent Hugonet et Imbercourt de trahison; et les firent condamner à mort. Bientôt on eut les preuves de la perfidie de Louis XI et de l'innocence des malheureux accusés; mais il était trop tard, leurs têtes étaient tombées sous la hache du bourreau. Comme le roi de France menaçait de faire passer la Flandre sous sa domination, les états se décidèrent à marier l'héritière du duc de Bourgogne à l'archiduc Maximilien, fils de l'empereur d'Allemagne. De là vinrent ces guerres terribles entre la France et l'empire, qui ne cessèrent que sous le règne de Charles VIII.

Pendant que les ministres de Louis XI s'occupaient des préparatifs de guerre contre l'archiduc, le tyran poursuivait de sa haine implacable la malheureuse famille des Arma-

gnac. Il ne restait plus qu'un seul seigneur de ce nom, Jacques, duc de Nemours, qui était parvenu à se maintenir dans son château de Carlat. C'était trop d'un ennemi vivant pour le monarque; par ses ordres, le sire de Beaujeu vint assiéger Jacques d'Armagnac dans sa dernière forteresse, l'emporta d'assaut, et arracha l'infortuné aux embrassements de sa femme, qui était en couches et qui mourut de douleur trois jours après.

Jacques fut conduit avec ses jeunes enfants dans la forteresse de Pierre-Cise, à Lyon, et de là transféré à la Bastille, où on l'enferma dans une cage de fer. En vain il chercha à émouvoir le monarque par les supplications les plus touchantes, le cruel Louis XI resta inflexible. Il fit accuser le duc de Nemours de trahison; et afin d'obtenir plus sûrement une condamnation, il partagea d'avance ses dépouilles entre les juges qu'il lui avait donnés.

Toutes les circonstances de ce procès inique sont empreintes de cette cruauté froide qui caractérisait ce roi barbare. Non content d'avoir fait condamner son ennemi à la peine de mort, il voulut que Jacques d'Armagnac, avant de marcher au supplice, se confessât dans une chambre tendue de noir; ensuite il le fit conduire sur un cheval couvert de son linceul jusqu'au pied d'un échafaud neuf qu'on avait dressé exprès sur la grande place des Halles.

En cet endroit, sa majesté le roi de France, qui s'entendait à torturer ses ennemis, avait ménagé au duc de Nemours un spectacle plus cruel mille fois que tous les supplices qu'il avait déjà subis. Sachant combien le père aimait ses enfants et combien les enfants chérissaient leur père, l'exécrable


Louis XI
et le duc de Nemours



Louis XI avait eu soin de les faire placer sous les planches de l'échafaud, couverts de longues robes blanches, pour que Jacques d'Armagnac pût contempler ses cinq enfants pendant qu'il placerait sa tête sur le billot, et pour que les enfants pussent voir la hache du bourreau s'abattre sur la tête de leur père!

Après l'exécution, les cinq orphelins, ayant leurs longues robes inondées de sang, furent ramenés à la Bastille, et enfermés dans des cachots en forme de hottes pointues par le fond. Les détails des tourments qu'ils y éprouvèrent seraient incroyables, s'ils n'étaient consignés dans une requête adressée aux états généraux, après la mort du tyran, par le plus jeune des cinq enfants, qui seul avait survécu à toutes ces tortures. « Louis XI, dit-il, nous faisait frapper de verges plu-
» sieurs fois par semaine en sa présence, et de trois mois en
» trois mois il nous faisait arracher une dent; aussi mon frère
» aîné, ne pouvant souffrir de si grandes douleurs, est devenu
» fou; mon second frère en est mort ainsi que mes deux
» sœurs; et moi seul, depuis l'âge de cinq ans, j'ai vécu et
» grandi dans un cachot pointu, dans lequel je ne pouvais me
» tenir ni assis, ni couché, ni même debout, mais seule-
» ment accroupi. »

La guerre continuait toujours entre Louis XI et Maximilien, et les deux tyrans faisaient assaut de barbarie : l'archiduc ayant fait pendre un officier français qui à la tête d'une seule compagnie avait résisté courageusement pendant trois jours aux efforts de toute son armée; le roi, par représailles, donna l'ordre au prévôt Tristan de choisir cinquante prisonniers des plus considérables, et il en fit pendre

dix sur la place où l'officier avait été exécuté, dix devant Douai, dix devant Saint-Omer, dix devant Lille, et les dix autres devant Arras.

Peu de temps après, les deux princes, fatigués de tuer et voyant leurs trésors à sec, conclurent une trêve pour avoir le loisir de mettre ordre à leurs affaires et de frapper de nouveaux impôts sur leurs sujets.

Ce fut à son retour de cette campagne que Louis XI éprouva une première attaque d'apoplexie qui porta une grave atteinte à sa santé, et l'avertit que la mort ne fait point grâce aux rois. Il se renferma alors dans son château du Plessis-lez-Tours, défendu par un fossé large et profond garni de longues piques de fer, qui faisaient ressembler la résidence royale à la cage d'un tigre. Quatre cents archers veillaient jour et nuit sur les remparts; ils avaient ordre de tirer sur tous ceux qui approcheraient sans un permis de passe, tant l'esprit inquiet et soupçonneux du tyran redoutait la trahison. Comme il ne voulait pas qu'on s'aperçût de sa maladie à l'altération de son visage, il ne se montrait plus que de loin et magnifiquement habillé. Olivier le Daim son barbier, Tristan l'Hermite et son médecin Coythier étaient les seuls qui l'approchassent. Pour se faire illusion à lui-même, il publiait chaque jour de nouvelles lois, enlevait ou donnait des emplois, et adressait à ses ministres, à ses ambassadeurs et au parlement des lettres impérieuses.

Une seconde attaque d'apoplexie vint redoubler ses terreurs; dès lors sa défiance devint extrême; il changea tous ses domestiques; il doubla le nombre de ses gardes; et afin de ranimer une vie qu'il sentait à chaque instant lui échapper,



il chercha à tromper la nature, tantôt en s'adressant aux astrologues, tantôt en invoquant les secours de la religion; il fit rechercher les nécromanciens de toutes les parties du royaume et les fit amener à sa cour pour lui appliquer leurs remèdes; en même temps il commanda des prières publiques et des processions générales pour arrêter le vent de bise, qui lui était insupportable. Il se couvrit de reliques achetées à grands frais dans les pays étrangers; on lui apporta même dans sa chambre la sainte ampoule, qui n'était jamais sortie de Reims; et comme rien ne le soulageait, ni les prières des fidèles, ni les conjurations des magiciens, il voulut essayer des saints qui étaient en réputation, et il acheta cinquante mille écus d'or au pape Sixte IV une bulle qui enjoignait à François de Paule de se rendre au château du Plessis-lez-Tours.

Le pieux moine ne réussit pas mieux que les autres à arrêter les progrès du mal; ce qui mécontenta si fort Louis XI, qu'il le fit chasser de son palais. Alors le roi se remit entre les mains de son médecin Coythier, homme avide qui savait exploiter les terreurs de son maître au profit de sa fortune. Déjà cet empirique s'était fait donner quatre-vingt-dix-huit mille écus de gratification, outre son traitement, qui était de dix mille écus par mois. « Je sais bien, disait-il au roi, que » vous m'enverriez à la potence comme vous faites pour tant » d'autres, si vous n'aviez tant besoin de moi; mais par la » croix de Saint-Lô, vous ne seriez plus de ce monde huit » jours après ma mort. » Cette menace, qu'il répétait au monarque chaque fois qu'il voulait en obtenir une faveur, lui valut successivement la place de premier président de la cour

des comptes, la seigneurie de Poligny, sa patrie, et pour son neveu, qui était dans les ordres, l'évêché d'Amiens.

Cependant Louis XI sentait chaque jour la mort gagner sur lui, et il comprenait que tous les remèdes étaient impuissants pour l'arrêter; alors, dit Robert Gaguin, il prit l'humanité en exécration, et ne pouvant voir l'agonie du dernier homme, il voulut se donner la satisfaction d'entendre les gémissements des victimes qu'il avait condamnées. On transféra la chambre de la question dans une salle située au-dessous de sa chambre à coucher, afin que les cris des malheureux appliqués de jour et de nuit à la torture pussent le réjouir par cette affreuse pensée qu'ils mourraient avant lui. Ce monstre faisait égorger de jeunes enfants pour prendre des bains de sang humain; et trois fois par jour son médecin saignait de jeunes filles pour faire boire leur sang à Louis XI. Malgré ces exécrables remèdes, le mal empira, et une troisième attaque d'apoplexie délivra la France de ce roi, le 30 août 1483.

Des trois personnages qui avaient été les favoris de Louis XI, et qui s'étaient acquis une si triste célébrité sous son règne, son médecin Jacques Coythier, son grand prévôt Tristan l'Hermite, et Olivier le Daim son barbier, deux échappèrent au supplice qu'ils avaient mérité; Jacques Coythier en donnant cinquante mille écus à l'état, le grand prévôt en payant le double de cette somme. Sans contredit, Tristan l'Hermite était le plus féroce de ces trois misérables; instrument docile de toutes les persécutions et de toutes les cruautés du tyran, il marchait toujours à la suite de son maître, qui, en raison de ses services, l'admettait dans sa

familiarité la plus intime et l'appelait son compère. Un mot, un geste du roi lui suffisaient pour exécuter les ordres les plus sanguinaires ; et si par une erreur fatale il venait à se tromper de victime, il n'en éprouvait d'autre désagrément que celui de recommencer la besogne. Ainsi, un jour que Louis XI lui avait donné ordre de dépêcher un officier, Tristan prit le change et fit périr un prêtre ; le lendemain, sa majesté lui dit que l'homme qu'il croyait mort venait d'être rencontré galopant sur la route d'Arras : « Eh bien, répondit » Tristan, je puis vous assurer, compère, que ce sera sur la » route de Rouen qu'on pourra seulement le voir, car de ce » pas je cours le jeter à la rivière, dans un sac. » Ce genre de supplice était celui que Tristan affectionnait de préférence ; et plusieurs historiens affirment qu'il fit périr de cette manière plus de quatre mille personnes. Cet exécuteur des hautes œuvres fut maintenu dans les rangs de la noblesse et vécut jusqu'à un âge fort avancé ; en mourant il laissa de grands biens à sa famille, entre autres la principauté de Mortagne, en Gascogne. Olivier le Daim, ou le Diable, qui de pauvre barbier était devenu comte de Meulan, capitaine du château de Loches, gouverneur de Saint-Quentin et de plusieurs autres villes, ne put obtenir grâce de la vie ; il fut arrêté par ordre du procureur général de Tours, et condamné à être pendu pour avoir violé des femmes et des jeunes filles dont il avait étranglé les maris ou les pères.

Charles VIII était âgé de treize ans et quelques mois lorsque Louis XI mourut ; il fut immédiatement proclamé roi de France et placé sous la tutelle de la dame de Beaujeu, fille aînée du monarque défunt. Si l'on en croit du Haillan, le

jeune prince était un enfant supposé; ce qu'il y a de constant, c'est que la reine refusa toujours de le reconnaître pour son fils; et le seul moyen de le rattacher à la dynastie des Capets, dont la filiation est si prodigieusement entachée d'illégitimité, c'est de le déclarer bâtard de Louis XI. Quoi qu'il en soit, le gouvernement de la France et la garde du nouveau souverain avaient été confiés à la dame de Beaujeu par son père, malgré la vive opposition du duc d'Orléans.

En politique habile, Anne de Beaujeu chercha à temporiser avec le duc, que soutenait la noblesse du royaume; elle fit quelques concessions aux princes du sang; elle les associa aux actes de son gouvernement, leur donna entrée au conseil royal, et chercha même à gagner Louis d'Orléans en lui accordant la lieutenance de la Champagne, de l'Ile de France et de Paris. Au lieu de se trouver satisfait de ces marques de déférence, le duc d'Orléans en devint plus exigeant, et s'enhardit jusqu'à former une vaste coalition avec le comte de Dunois, son cousin, et avec les autres seigneurs qui voulaient remettre les choses comme du bon temps du roi Charles VI, c'est-à-dire pour qu'il leur fût permis de piller à leur aise les villes et les campagnes en couvrant la France de massacres et de ruines. La dame de Beaujeu se trouvait placée dans une position d'autant plus difficile, que si les nobles d'un côté prétendaient faire revivre les anciens abus, d'une autre part les peuples, que le règne de Louis XI avait réduits au désespoir, faisaient entendre des murmures, et menaçaient de se soulever contre l'autorité de la régente; celle-ci essaya de sortir d'embarras en sacrifiant à la vindicte publique quelques mauvais conseillers de son père; elle dé-

livra de leurs fers ou rappela d'exil ceux qui avaient été condamnés pour des causes politiques; elle renvoya les Suisses, dont le service blessait l'orgueil national et grevait le trésor; enfin elle diminua les dépenses et remit aux sujets le quart des impôts ordinaires.

Toutes ces concessions furent inutiles pour conserver à la dame de Beaujeu l'omnipotence sur le royaume; et pour éviter de plus graves désordres, elle se vit obligée de convoquer les états généraux; ce qui eut lieu dans la ville de Tours. L'assemblée se composait de deux cent quarante-six députés des trois ordres; tous décidèrent que le roi se trouvant majeur en vertu des ordonnances de Charles V, il était seulement nécessaire d'établir un conseil royal pour diriger le jeune prince dans l'administration des affaires d'état, et ils ne conservèrent à la dame de Beaujeu que la garde de la personne du roi. L'impérieuse fille de Louis XI, quoique dépouillée du pouvoir exécutif, n'en continua pas moins à régner sous le nom de son frère, qui était si inepte, qu'à l'âge de quinze ans il ne savait ni lire ni écrire; elle dirigea son éducation de manière à lui inspirer un éloignement invincible pour le gouvernement de son royaume, et à développer chez lui ces goûts de luxe et de débauche qui coûtèrent tant d'or et de sang à la France.

Après la tenue des états généraux, Anne de Beaujeu procéda au sacre de son frère, et déploya pour la cérémonie une pompe jusque-là sans exemple. Pour accompagner Charles VIII à Reims, elle lui composa une escorte magnifique, où se trouvaient le duc d'Orléans, les comtes d'Angoulême, de Foix, de Vendôme, le duc de Lorraine, plusieurs princes

étrangers, des capitaines, des chevaliers et les douze pairs de France. L'archevêque Pierre de Laval vint recevoir le roi à la tête de son clergé, et l'accompagna jusqu'à l'église, où il fut sacré solennellement le 30 mai 1484. Charles VIII retourna ensuite à Saint-Denis pour recevoir la couronne déposée dans l'abbaye, selon la coutume des rois de France; puis il reprit la route de Paris.

Anne de Beaujeu envoya à sa rencontre toute la cour, le parlement, la prévôté de la ville, la chambre des comptes, les autres chambres et leurs officiers, les échevins et les chefs des corps de métiers, tous revêtus des ornements de leurs dignités et des costumes de leurs charges ou de leurs états. Cette députation était chargée de présenter à Charles VIII l'Ignorant les clefs de la porte Saint-Denis.

Sa majesté le bâtard de l'exécrable Louis XI était monté sur une haquenée blanche magnifiquement caparaçonnée; ses vêtements étincelaient de pierreries; et au lieu de son armet d'honneur, qu'un page portait triomphalement devant lui, il avait sur le front une couronne d'or ornée d'escarboucles et de diamants d'un prix inestimable. Quatre seigneurs à cheval soutenaient un dais de drap d'or au-dessus de sa tête; les princes du sang et les premiers seigneurs du royaume l'accompagnaient armés de toutes pièces, montés sur leurs chevaux bardés de fer et parés de banderoles de mille couleurs; après eux suivaient les rois d'armes et les hérauts, tous portant les armoiries de leurs maîtres; venaient ensuite les gentilshommes et tous les nobles attachés à la cour, en nombre si considérable, que le cortége employa plus d'une heure à défiler par la porte Saint-Denis.

Partout sur le passage du roi on avait tendu les rues de riches tapisseries et jonché la terre de palmes et de fleurs ; les fenêtres étaient pavoisées de drapeaux, et la soldatesque répandue à dessein dans la foule hurlait des cris de Noël. Charles VIII se rendit d'abord à Notre-Dame, et fut reçu sur le parvis par les évêques de Paris, de Nevers, de Meaux et de Narbonne, en tête du chapitre de la cathédrale et des doyens, qui étaient tous revêtus de riches chapes et de dalmatiques de brocart. Avant de franchir le seuil du temple, le roi prêta serment sur les saints Évangiles, en présence des prêtres et des seigneurs, de maintenir l'intégrité de la foi catholique dans son royaume, et de conserver à l'Église toutes ses libertés, immunités et priviléges ; il s'engagea également à conserver aux nobles, aux cultivateurs et aux artisans toutes les franchises établies par les coutumes ; il promit en outre de faire rendre avec impartialité la justice aux petits et aux grands, et de défendre l'état contre ses ennemis. Cela fait, les portes de l'église lui furent ouvertes, et il entra dans le sanctuaire à la lueur de plusieurs milliers de cierges. Pendant que le clergé entonnait le Te Deum, Charles vint se prosterner devant le maître-autel, qui resplendissait d'or et de pierreries, et eut l'air d'écouter une courte allocution que lui fit l'archevêque, en latin, langue dont il ne connaissait pas un seul mot.

Enfin, sa majesté retourna au Louvre, où l'attendait un splendide festin que la bonne ville de Paris payait à son roi, et qui dura une partie de la nuit.

C'était avec de semblables représentations que la dame de Beaujeu cherchait à occuper l'esprit puéril et vaniteux de

son frère. Quant à elle, le soin de ses dé
tous ses instants, et elle ne désirait con
prême que pour satisfaire ses passions e
la bonne mine et à la jeunesse du duc c
fait comprendre à ce prince qu'il lui sera
son autorité, et elle eut même l'impudeu
amours de son aïeul avec Isabeau de B
qui voulait gouverner seul, repoussa ses
ses faveurs. Il s'ensuivit tout naturellem
guerre sourde qui se trahissait dans leu
liers. Aux tendres agaceries, la vindicat
fit succéder les marques de son mépri
même pas les affronts, car on raconte
qu'il jouait à la paume avec le jeune roi,
prit parti pour Charles VIII dans une dis
avait tort, injuria le duc et l'appela bâtar
par l'indignation, riposta par des insult
procha ses amours scandaleux, et dans
quer la naissance illégitime du roi.

Après une semblable sortie, il compr
qu'un parti à prendre pour se soustraire
femme outragée dans son orgueil, celui
précipitamment la cour, et se retira au
çon. La guerre s'alluma aussitôt, et
mes s'entr'égorgèrent sur les champs d
ger une prostituée et pour défendre u
La dame de Beaujeu triompha du duc d
prisonnier et qu'elle conserva deux an
dans la tour de Bourges. « Il est vrai

» l'obstiné duc était la seule cause de cette grande rigueur, » en refusant de répondre à l'amour de madame Anne de » France. »

Tout cela n'empêchait pas qu'elle n'eût de nombreuses intrigues avec des seigneurs, des écoliers, voire même avec des femmes de la cour, ce qui scandalisait fort l'historien Philippe de Comines; et comme il eut l'imprudence de lui reprocher ses galanteries, la dame l'envoya au château de Loches, où il fut renfermé dans une cage de fer. Enfin, les désordres furent poussés si loin, que Charles VIII sentit la nécessité d'y mettre un terme et de prendre le gouvernement des affaires. Il signifia à sa sœur qu'il voulait être roi; et pour faire l'essai de son autorité il se rendit à la prison du duc d'Orléans, détacha ses fers et le ramena à Paris. Depuis cette époque, la dame de Beaujeu perdit tout le crédit qu'elle avait à la cour, et n'exerça plus aucune influence dans l'état.

Presque au même instant mourut François II, duc de Bretagne, laissant une jeune princesse âgée de quatorze ans pour unique héritière de ses états. Maximilien d'Autriche, veuf de la duchesse de Bourgogne, se hâta d'épouser Anne de Bretagne par procureur, afin d'ajouter ses riches domaines à son empire; mais Charles VIII, qui revendiquait la possession de la Bretagne, traversa ses projets et voulut épouser l'héritière de François II, quoiqu'il fût lui-même fiancé à une fille de Maximilien, qui demeurait à la cour de France en attendant la célébration du mariage. La princesse autrichienne fut renvoyée à son père, et le duc d'Orléans reçut l'ordre d'entrer en Bretagne à la tête d'une armée nombreuse pour conquérir une femme à sa majesté. Anne de Bretagne

ne trouva pas d'autre moyen pour conserver la souveraineté de ses états que d'accepter pour époux le stupide Charles VIII; mais, dit la chronique, le duc d'Orléans dépassa les ordres du roi en deux choses; d'abord il se fit trop aimer de la reine; ce qui donna lieu aux courtisans de dire que le prince était un bon serviteur qui frayait tous les chemins à son maître; ensuite il fit ajouter au contrat la clause, que si le roi venait à mourir sans enfants, Anne de Bretagne serait forcée d'épouser son successeur; ce qui donnait à penser que le duc d'Orléans prévoyait le cas où sa majesté lui laisserait sa couronne.

Charles VIII, après avoir consommé son mariage avec l'héritière du duché de Bretagne, songea à conquérir le royaume de Naples, et conclut des traités de paix avec ses ennemis, afin de n'avoir plus à s'occuper que de ses préparatifs d'invasion: il reconnut les droits de Maximilien au duché de Bourgogne, et rendit même au roi d'Aragon la Sardaigne et le Roussillon sans exiger de lui l'entière restitution des sommes dues à la France.

Enfin, après avoir réuni une armée formidable et une artillerie qui était la plus belle qu'on eût encore vue, il franchit les Alpes et traversa triomphalement l'Italie. D'abord tout plia devant lui: Florence, Rome et Naples même se soumirent à ses armes. Ensuite les Italiens prirent leur revanche; une ligue puissante, dirigée par les Borgia, se forma contre le roi de France, et c'est à peine s'il eut le temps de rebrousser chemin et de regagner ses états, en laissant aux ennemis ses canons, ses trésors et ses meilleurs soldats prisonniers.

De retour en France, Charles VIII s'occupa des moyens de faire une nouvelle invasion en Italie, et il avait déjà levé des troupes pour cette entreprise, lorsque la mort vint le surprendre, à l'âge de vingt-sept ans, dans son château d'Amboise, le 7 août 1498. Personne ne sait comment il mourut; les historiens ne font même à ce sujet aucune conjecture; ils disent seulement que la ligne directe des rois de France descendus de Philippe de Valois se trouvait brisée de cette manière, et que la couronne, tombant en ligne collatérale, échéait à son cousin le duc d'Orléans!

Parvenu au trône de France par un événement si inattendu, le nouveau roi Louis XII s'occupa immédiatement de faire rompre son mariage avec Jeanne, sa femme, quoiqu'il eût déjà trente-six ans et qu'il vécût depuis plus de vingt ans avec elle, afin d'épouser la jeune veuve de Charles VIII, Anne de Bretagne, celle dont il avait si étrangement abusé avant qu'elle fût reine, et dont il s'était réservé la possession par une mesure de prévoyance dont un d'Orléans seul était capable.

En conséquence, sa majesté envoya des ambassadeurs à la cour de Rome pour obtenir des bulles de divorce; et comme le pape Alexandre VI avait un grand besoin d'argent, il les accorda immédiatement contre le payement d'une somme de trente mille ducats, et la promesse formelle que les Français l'aideraient à réduire les villes de la Romagne. Sa Sainteté exigea en outre pour son bâtard César Borgia une compagnie de cent lances, une pension énorme, une princesse pour femme et un duché pour apanage. Alors Louis XII commença un procès scandaleux

contre la reine devant le parlement de la ville de Tours, pour faire déclarer nul son mariage, conformément à l'autorisation qui lui était donnée par le saint-siége.

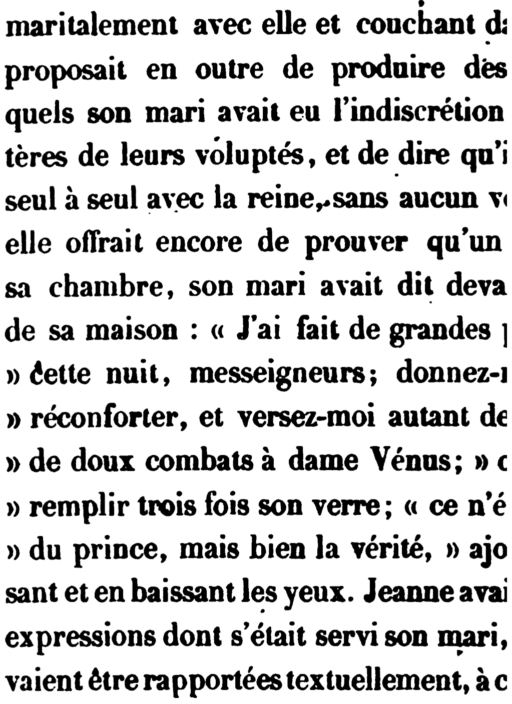
Sa majesté présentait quatre causes principales de divorce : la parenté au quatrième degré; l'affinité spirituelle, puisqu'il était filleul de Louis XI, le père de Jeanne; la violence qu'il prétendait avoir été exercée sur lui; enfin la non consommation du mariage.

Jeanne, assistée de ses conseils, répliqua avec raison que la parenté au quatrième degré et l'affinité spirituelle n'étaient point des empêchements suffisants pour faire annuler un mariage, et que d'ailleurs le pape leur avait vendu précédemment les dispenses nécessaires; que l'on n'avait point usé de violence pour amener cette union, puisque le contrat portait expressément que Louis XI, à la prière de Marie de Clèves, duchesse d'Orléans, avait bien voulu accorder la main de madame Jeanne de France à monseigneur Louis, duc d'Orléans; enfin que relativement à la non consommation du mariage, rien n'était plus mensonger.

De ces contestations, il s'ensuivit tout naturellement la demande de la part du roi d'une commission d'enquête, et voici le curieux procès-verbal dressé par les commissaires : « Nous, Philippe, cardinal de Luxembourg, évêque du Mans; » Louis, prélat d'Alby; et Férand, évêque de Ceuta, déclarés » commissaires par le pape pour examiner les causes de sé- » paration du mariage de Louis XII et de Jeanne de France; » vu par les dépositions d'un grand nombre de témoins que » le roi, n'étant encore que duc d'Orléans, fut contraint et » forcé, par les menaces du tyrannique Louis XI, de consentir

» à cette alliance; en outre, que ladite Jeanne est impuis- » sante à donner des héritiers à la couronne; déclarons cette » union nulle et sacrilége, et autorisons sa majesté à en » contracter une nouvelle. » Après la publication de cette pièce, Louis XII se rendit à Tours, ainsi que la reine Jeanne, pour défendre leur cause devant les juges nommés à cet effet par sa Sainteté Alexandre VI.

Le roi Louis XII, en pleine séance, déclara « que la reine, » à cause de ses défauts corporels, n'était point apte aux re- » lations intimes des époux; que chez elle l'organe de la pu- » deur était entièrement oblitéré et dévié de son siége ordi- » naire; ce dont il était facile pour les juges de se convaincre, » en ordonnant une inspection de Jeanne par des matrones ex- » pertes, assistées de médecins et de commissaires spéciaux. » La reine répliqua incontinent que son seigneur et roi la calomniait; qu'elle savait bien ne posséder ni la beauté ni la taille élégante de la plupart des femmes, mais qu'elle n'en était pas moins apte à donner des rois à la France. Louis XII, qui connaissait la timidité de sa femme, insista pour qu'elle fût soumise immédiatement à l'inspection des matrones; Jeanne répondit que sa pudeur s'opposait à ce qu'elle permît un semblable outrage; que d'ailleurs c'était chose inutile, puisqu'elle pouvait prouver que son mariage avait été consommé à différentes reprises; elle offrait même de s'en rapporter au serment du roi, ajoutant qu'il ne pourrait, sans aucun doute, alléguer qu'il eût été forcé d'accomplir ses devoirs d'époux. La reine objectait encore que son mari était venu maintes fois au château de Lignières, où elle faisait sa résidence; qu'il y avait passé jusqu'à dix à douze jours, vivant



maritalement avec elle et couchant d
proposait en outre de produire des
quels son mari avait eu l'indiscrétion
tères de leurs voluptés, et de dire qu'i
seul à seul avec la reine, sans aucun v
elle offrait encore de prouver qu'un
sa chambre, son mari avait dit deva
de sa maison : « J'ai fait de grandes
» cette nuit, messeigneurs; donnez-
» réconforter, et versez-moi autant de
» de doux combats à dame Vénus; »
» remplir trois fois son verre; « ce n'é
» du prince, mais bien la vérité, » ajo
sant et en baissant les yeux. Jeanne avai
expressions dont s'était servi son mari,
vaient être rapportées textuellement, à c

A ces raisons convaincantes, la rei
également concluantes; elle arguait que
réclamé contre son mariage aux états d
vait pas alléguer qu'il eût été retenu p
s'était plaint du mauvais gouvernement
sence du parlement, de l'Université e
villes; que pendant le règne de Charle
qu'il était sur le trône, leurs relations
nué; qu'en conséquence elle demandai
déclaré bon et valable.

Dans sa réplique, le roi employa des
imposèrent à personne; il déclara qu
déférence pour sa femme par dissimula

la paix dans l'intérieur de sa maison ; mais qu'il n'avait jamais eu de relations d'époux avec elle. Jeanne persista à demander que le serment lui fût déféré, espérant qu'il serait arrêté par la crainte de commettre un sacrilége ; son attente fut trompée, le roi, qui avait consulté les légats du pape sur ce cas de conscience, et qui en avait reçu la promesse d'être absous pour quelques milliers d'écus d'or, jura sur l'Évangile que les faits allégués par sa femme et par les témoins étaient faux, et que jamais il n'avait consommé son mariage avec la fille de Louis XI. Dès lors, rien ne s'opposa plus à la séparation des deux époux ; le divorce fut prononcé, et l'infortunée Jeanne se retira dans la province du Berry, qu'on lui assigna pour douaire ; elle renonça entièrement au monde, réduisit la dépense de sa maison, et distribua aux pauvres d'abondantes aumônes. Cette princesse, que la beauté de son âme dédommageait amplement du manque d'agréments extérieurs, était d'une douceur, d'une bonté parfaite ; les mauvais procédés de Louis n'avaient même pu diminuer l'attachement qu'elle lui portait. Mais son dévouement, son amour et sa résignation, n'avaient pu vaincre l'égoïsme de Louis XII.

Dès que le divorce eut été prononcé, l'indigne monarque contracta un nouveau mariage avec la veuve de Charles VIII, Anne de Bretagne, son ancienne maîtresse.

Bien différente de Jeanne, cette princesse était avare, ambitieuse, vindicative, cruelle et despote ; elle aimait le luxe et la représentation. C'est à elle que l'on dut en France l'usage des dames et des filles d'honneur de la reine, qui plus tard prirent le nom d'escadron volant, et qui se signalèrent en tous temps par leur libertinage ; c'est encore elle qui la première

attacha à sa cour des gardes d'honneur, des gentilshommes. Pendant toute sa vie elle intervint dans les affaires de l'état et de l'Église, et donna en son nom des audiences aux ambassadeurs. Elle était si orgueilleuse, qu'elle disait que la couronne de France n'était pas digne d'elle; et sans cesse elle rappelait à son mari qu'elle avait dû épouser l'empereur Maximilien.

Quelques historiens ont exalté les vertus d'Anne de Bretagne et son attachement pour son mari, parce qu'elle resta près de lui lors d'une maladie qu'il fit à Blois en 1505. On comprit plus tard que sa sollicitude n'était en réalité qu'une parade de sensibilité qu'elle joua devant la cour. Il est vrai qu'elle ne donna ni bals ni fêtes tant qu'elle jugea le roi à la dernière extrémité, et que dans sa feinte douleur elle annonça la résolution de se retirer du monde et de vivre en Bretagne après la mort de son mari. C'était, sans nul doute, pour mettre ce projet à exécution qu'elle faisait charger sur la Loire quatre grands bateaux de meubles précieux, de bijoux de prix, de pierreries et de diamants; mais le maréchal de Gié, qui croyait entrevoir dans la conduite de la reine le dessein de s'approprier des richesses qui appartenaient à la couronne de France, voulut empêcher cette spoliation, et fit arrêter les bateaux entre Semur et Nantes.

Comme le roi ne mourut pas, il en résulta que le maréchal, pour avoir fait son devoir, fut exilé dans ses terres. Ensuite l'implacable Anne de Bretagne le fit accuser du crime de péculat et de lèse-majesté, ce qui valut à ce vieux et loyal serviteur du roi d'être conduit, les fers aux pieds et aux mains, d'Orléans à Chartres, de Chartres à Dreux et de

Dreux à Paris, où il fut mis en jugement devant le parlement. Les membres de cette assemblée refusèrent de se rendre les complices d'un assassinat juridique; et sans avoir égard aux conclusions du procureur général, qui demandait la tête de l'accusé, ils déclarèrent le maréchal de Gié innocent des crimes qui lui étaient reprochés.

L'exécrable rapporteur de cette affaire, qui était vendu à la cour, obtint que le procès serait de nouveau jugé devant le parlement de Toulouse, qui semblait plus facile à corrompre. Cependant, malgré toutes ses intrigues, la reine ne put obtenir un arrêt de mort; le malheureux Gié fut simplement dépouillé de tous ses emplois, suspendu de ses fonctions de maréchal de France pendant cinq ans, et gardé en prison jusqu'à l'expiration de la sentence. Les chroniques rapportent que cet infortuné languit tout ce temps dans un cachot infect, et qu'on lui donna pour geôliers les faux témoins qui avaient déposé contre lui, et qui poussaient la cruauté jusqu'à frapper ce vénérable vieillard.

Anne de Bretagne avait également voué une haine implacable à Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême et mère de François Ier, parce que cette princesse, aussi infâme qu'elle, avait osé la railler d'afficher une grande douleur de la perte de Charles VIII, pendant qu'elle songeait à contracter un nouveau mariage avec Louis XII. Aussi s'opposa-t-elle constamment à l'union de la princesse Claude, sa fille, avec le fils de la duchesse, quoiqu'il dût en résulter un avantage réel pour sa famille, puisque le jeune duc était l'héritier présomptif du trône.

Enfin Anne de Bretagne, après avoir augmenté les maux

de la France autant qu'il fut en son pouvoir de le faire pendant vingt-deux ans, mourut à Blois, le 9 janvier 1514, à l'âge de trente-huit ans. Une année après, Louis XII se remaria avec la sœur de Henri VIII, princesse alors fiancée avec l'archiduc Charles, qui plus tard devint le célèbre Charles-Quint. La jeune Marie d'Angleterre, victime de la politique de son frère, fut arrachée des bras de Charles Suffolk, son instituteur et son amant, pour être livrée aux caresses d'un vieillard dissolu. « Ce bon roi, dit l'historien » de Bayard, aimait tant sa jeune femme, qu'il changea toute » sa manière de vivre. Il avait l'habitude de dîner à huit » heures, pour lui complaire il dîna à midi; au lieu de se » coucher à six heures du soir, selon son usage, il se mit » à veiller jusqu'à minuit, et à courir les bals et les festins. »

Tel était le roi Louis XII, auquel un prêtre, le chanoine Bricot, décernait le nom de Père du peuple, au moment où ce monarque imbécile, subjugué par Anne de Bretagne, consultait les états généraux pour leur faire approuver son traité avec l'infâme Ferdinand V, envers lequel il avait pris l'engagement de donner sa fille aînée au jeune Charles de Luxembourg, en lui assurant pour dot la Bretagne et le Milanais; ce qui plaçait la France sous le joug de l'Autriche.

Un prêtre seul était capable de nommer père du peuple un roi qui pendant le cours de sa vie avait donné le scandale de basses intrigues, un roi qui s'était fait le protecteur de la famille des Borgia, un roi qui avait fait massacrer des milliers de Français dans ses guerres contre l'Autriche et contre l'Espagne, un roi qui s'était associé à Ferdinand le Catholique, le plus fourbe des princes, et à Jules II le forban,

un des papes les plus cruels qui eussent occupé la chaire de l'Apôtre.

Combien de temps encore les peuples conserveront-ils un engouement stupide pour ces rois couverts de sang humain, pour ces tyrans inexorables, qui sacrifient tous les hommes à leur bien-être personnel et à leur égoïsme monstrueux?

Il est vrai que Louis XII diminua les tailles et les gabelles d'un tiers; mais pour combler le vide du trésor il mit à l'encan les charges publiques; il est vrai encore qu'il rétablit la discipline militaire, mais ce fut pour organiser une force imposante dans l'intérêt même de la monarchie.

Sous le règne de ses prédécesseurs, les soldats en temps de paix se divisaient en bandes connues sous le nom de compagnies blanches, de compagnies noires ou d'écorcheurs; ils ravageaient des provinces entières, brûlaient les villes, rançonnaient les campagnes, tuaient, massacraient, si bien que personne, ni cultivateur, ni bourgeois, n'était en sûreté; et par suite de ces désordres, l'industrie et l'agriculture périssaient, et les trésors du roi restaient vides. Louis XII organisa ces bandes en milice régulière et leur donna une solde; mais il avait pour tous les soldats un mépris si profond, qu'il dit un jour à des Suisses qui réclamaient une augmentation de paye : « Il est étonnant, misérables monta-» gnards, vous qui connaissiez à peine de nom l'or et l'argent » avant que mes prédécesseurs eussent acheté votre chair, » que vous prétendiez faire la loi à un roi de France. »

Il est vrai qu'il abolit les juges d'épée pour confier à des magistrats lettrés l'administration de la justice; mais il renforça également la cohorte des procureurs, des greffiers, des

huissiers et des avocats, afin de retirer plus d'argent de la vente de toutes ces charges.

Heureusement ce père du peuple mourut le 1er janvier 1515, deux mois après la célébration de son mariage avec Marie d'Angleterre, « des suites des plaisirs amoureux qu'il avait » pris avec si gentille épousée, » dit Brantôme.

Pendant le quinzième siècle, les efforts des Français pour recouvrer leur liberté sont entièrement comprimés par la royauté, qui sort pour ainsi dire toute armée du cerveau de Louis XI. Dans les siècles suivants, nous verrons la monarchie continuer sa marche envahissante, opprimer le peuple, écraser les provinces, employer tour à tour le fer et le feu pour étouffer les plaintes des malheureux; nous verrons les richesses de la nation s'engouffrer dans les trésors d'insolents monarques, et servir à payer la prostitution et la lâcheté; nous verrons des rois ravager des provinces entières, traîner à leur suite le fanatisme, le pillage, l'incendie, le viol et le meurtre, et faire des déserts sur leur passage.

Malheur! mille fois malheur à l'homme courageux qui, dans ces époques de désastres, osait faire entendre un murmure contre la tyrannie; il n'existait pas de cachots assez profonds, de tortures assez cruelles pour lui faire expier le crime énorme d'avoir maudit la royauté!

FIN DU SIXIÈME VOLUME.

TABLE DU SIXIÈME VOLUME

DE

L'HISTOIRE DES PAPES.

FIN DE LA TABLE DU SIXIÈME VOLUME.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

